This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue archéologique

Digitized by Google

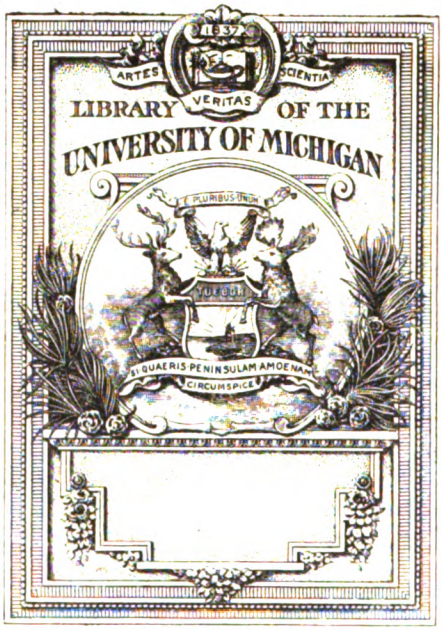

Digitized by Google

413
Sum 205
R454

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1896

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

81253

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVIII

JANVIER—JUIN 1896

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1896

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVIII

JANVIER-FÉVRIER 1896

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896
Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

L'Athéna Lemnia sur les pierres gravées, par M. A. Furtwaengler 1
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le Comte Michel Tyskiewicz. 6
Observations sur la céramique mycénienne, par M. E. Pottier 17
La croix de Nailly, par M. G. Julliot. 33
Les édifices d'Épidaure. Remarques et observations critiques, par M. Ch. Chipiez. 38
Artémis chasseresse, marbre du Louvre dit « Diane à la biche », par M. René Dussaud 60
La patine du bronze antique, par M. F. de Villenoisy. 67
Contribution à l'étude de la XXIe dynastie égyptienne, par M. Georges Daressy . 72
Chronique d'Orient, n° XXX (*suite*), par M. Salomon Reinach 91
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 108
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 121
Bibliographie 124

PLANCHES

I. — Intailles et plaque de terre cuite.
II, III. — La croix de Nailly.

N.-B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an..... ..	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

L'ATHÉNA LEMNIA

SUR DES PIERRES GRAVÉES

(Planche I.)

Au cours de recherches récentes dans les collections privées de gemmes, j'ai eu la bonne fortune de découvrir trois nouvelles copies du buste de l'Athéna Lemnia, c'est-à-dire de la statue de Phidias dont j'ai cru pouvoir restituer une réplique au Musée de Dresde à l'aide d'une tête et d'un torse que l'on avait séparés.

Cela fait donc maintenant quatre intailles antiques reproduisant cette magnifique œuvre d'art et témoignant de la faveur dont elle jouissait dans l'antiquité :

A) Nicolo (Raspe-Tassie, n° 1651). L'original m'est inconnu ; on ne sait où il se trouve. Dans la grande collection de Cades il en existe une bonne empreinte, d'après laquelle j'ai donné une phototypie dans les *Meisterwerke* (pl. XXXII, 2; cf. p. 8). Dans l'édition anglaise (*Masterpieces*, p. 6, fig. 1) on en a publié un dessin soigné dû à M. Max Lübke ; nous le reproduisons ici (fig. 1).

Fig. 1.— Nicolo.

B) Calcédoine de la collection de M. Story-Maskelyne à Basset Down House près de Swindon. Le possesseur a bien voulu m'apprendre que son beau-frère avait acquis cette pierre en Syrie (1860); il la paya un franc à un gamin qu'il rencontra sur la route.

C) Cornaline brune de la collection de M. Dressel à Berlin, acquise par lui à Rome (1895), comme provenant de Capoue.

D) Cornaline de la collection de l'earl of Southesk au château de Kinnaird près de Brechin (Écosse).

Digitized by Google

J'ai pu étudier les originaux des pierres B, C, D et l'amabilité des propriétaires me permet de les publier ici d'après les empreintes. L'authenticité des gemmes est au-dessus de tout soupçon; elles se trouvent d'ailleurs toutes les trois dans des collections dont les possesseurs sont eux-mêmes d'excellents connaisseurs de pierres gravées. Le nicolo disparu (A) est, comme je l'ai déjà remarqué à une autre occasion, un travail indubitablement antique; s'il en fallait une preuve nouvelle, elle serait fournie par les trois répliques que je donne aujourd'hui. Dans le nicolo, l'inscription ΗΕΙΟΥ seule est une addition du siècle dernier, où les pierres signées étaient l'objet d'une si grande vogue. C'est à cause de cette inscription que j'ai cru à tort, il y quelques années, devoir suspecter l'authenticité de l'ensemble (*Jahrbuch des Instituts*, 1889, p. 71).

Par le style et le travail, nos quatre gemmes appartiennent à l'époque où les graveurs de pierres aimaient à copier des types d'œuvres devenues classiques, c'est-à-dire aux environs du siècle d'Auguste. Il est incontestable qu'elles reproduisent toutes la partie supérieure du corps de la statue où j'ai reconnu l'Athéna Lemnia et dont il existe deux répliques au Musée de Dresde.

La copie la plus belle et la plus exacte est B. Il est surprenant de voir avec quel soin le profil de la statue originale a été rendu sur un si petit espace. On reconnaît le pli caractéristique que forme, au milieu de la poitrine, le bord du chiton ; on distingue les plis droits et lourds qui descendent sur le sein gauche et constituent un détail peu ordinaire dans les œuvres de sculpture. L'égide est aussi disposée exactement comme sur la statue et couvre le sein droit. On voit l'épaule gauche nue avec une indication du bras levé. Le bras droit est complètement dissimulé, parce qu'il était abaissé. En revanche, dans l'espace vide en avant de l'épaule droite, paraît un casque avec cimier. Ce casque se retrouve sur ces quatre gemmes. Je ne puis me l'expliquer qu'en prêtant à l'artiste l'intention de rendre visible l'attribut de la main droite qui, dans la statue originale, tenait un casque. Si

Digitized by Google

le casque répondait seulement à la fantaisie d'un graveur, désireux de caractériser ainsi la déesse guerrière représentée sans armure de tête, il ne reparaîtrait pas à la même place sur quatre gemmes d'ailleurs assez différentes. Il faut donc admettre qu'il formait partie intégrante de l'original qui était copié comme en abrégé par les graveurs.

C'est aussi sur la pierre B que la tête est le plus heureusement indiquée. Les cheveux ondulant autour du front et noués par derrière, le bandeau profondément encaissé, même la forme ronde de la tête sont rendus avec une grande fidélité. L'inclinaison de la tête n'est naturellement pas sensible dans des vues prises de profil, puisqu'elle n'aurait pu devenir apparente qu'au moyen d'un raccourci, procédé que les graveurs de gemmes évitent toujours dans le dessin des têtes. Mais l'artiste a parfaitement indiqué la largeur caractéristique des épaules, en comparaison desquelles la tête paraît trop petite, disproportion qui a causé quelque surprise à plusieurs critiques de la statue restituée.

La pierre A, celle dont je me suis déjà occupé autrefois, tient le second rang par la fidélité et le soin du travail. Le point de vue est le même que celui de B. L'égide est moins exactement rendue; les plis du chiton sont moins fidèlement reproduits, bien que le point caractéristique au milieu soit encore ici très reconnaissable. L'oreille dégagée des cheveux, avec les petites boucles ramenées sur le devant, est indiquée avec une parfaite exactitude.

La pierre C reproduit la même image que A et B, mais en sens inverse. L'intaille originale montre l'œuvre telle qu'elle est, l'empreinte la donne retournée. A cela près, tous les autres détails essentiels concordent. Les plis qui courent sur la poitrine sont, ici encore, fidèlement copiés; il en est de même de l'égide et de la tête. Cependant tout le travail est un peu plus sommaire que dans A et B. Le casque se retrouve encore à la même place.

La copie la moins exacte est D, qui est aussi la moins soignée d'exécution. L'image est renversée comme dans C. Le chiton est inexactement rendu; de l'égide, on ne voit qu'un petit morceau avec un serpent au bord inférieur du buste. Les ondulations des

Digitized by Google

cheveux et l'attitude de la tête sont aussi moins fidèlement reproduites; cependant l'oreille avec la boucle de cheveux est indiquée comme en A, quoique plus grossièrement. Le casque occupe la place habituelle.

Ces quatre gemmes ne donnent que le buste de la statue, sans doute parce que c'en était la partie la plus caractéristique et la plus belle. De même, le graveur Aspasios n'a reproduit que la partie supérieure de la Parthénos (*Jahrbuch*, 1888, pl. X, 10) et le graveur Eutychès n'a copié que le buste d'une autre image d'Athéna (*ibid.*, pl. X, 3). Le bras levé de la déesse n'est jamais figuré qu'à l'état de tronçon et n'est pas coupé par le bord de la pierre; c'est qu'il est seulement destiné à indiquer l'ensemble sculptural, dont il suffisait à éveiller le souvenir. Tel est l'usage constant des graveurs de gemmes de l'époque d'Auguste dans tous les cas analogues; il fallait une inexpérience complète pour voir là un argument contre l'authenticité du nicolo A. Qu'il me suffise de renvoyer à cet égard au *Jahrbuch*, 1888, pl. X, n° 16 (pierre d'Aulos) et n° 3 (pierre d'Eutychès)[1]; sur cette dernière, comme sur notre pierre, le bras droit levé n'est pas coupé par le bord de la pierre, mais par une ligne circulaire qui en interrompt antérieurement le contour.

En tant que copies du buste de l'Athéna Lemnia, nos quatre gemmes se rattachent à une série assez nombreuse d'ouvrages de la même époque, reproduisant le buste de l'Athéna Parthénos, la tête de l'Amazone de Crésilas ou du Diadumène de Polyclète, enfin les bustes de statues d'ailleurs inconnues, mais qui devaient être des chefs-d'œuvre devenus classiques.

Que la statue partiellement copiée sur les quatre gemmes soit bien l'Athéna Lemnia et que ma reconstitution des statues de Dresde soit légitime, ce sont là des points que je n'établirai pas à nouveau ici; il me faudrait, en effet, répéter simplement ce que j'ai écrit à ce sujet dans la *Classical Review* (juin 1895, p. 269)[2].

1. Original à Berlin; cf. *Jahrbuch*, 1893, *Anzeiger*, p. 100 et mon *Catalogue* (sous presse) des gemmes de Berlin, n° 2305, pl. XXI.
2. En allemand dans le *Berliner philologische Wochenschrift*, 1895, p. 1242.

Digitized by Google

La figure 4 de notre planche (ajoutée pour remplir un vide) n'est pas sans présenter quelques rapports avec l'Athéna Lemnia. Nous voyons une Athéna sans casque, reconnaissable à l'égide sur la poitrine. Les cheveux, assez courts, n'arrivent qu'au sommet de la nuque. La partie terminale des boucles les plus voisines du cou est seule ancienne ; le reste de la chevelure sur l'occiput est de restauration moderne. J'ai parlé de cette tête dans mon article de la *Classical Review* (= *Berl. Phil. Wochenschrift*, 1895, p. 1245). C'est une plaque de terre cuite appartenant à la Glyptothèque de Munich. Elle fait partie d'une petite série de plaques analogues reproduisant toutes des bustes de divinités de style sévère. Je les considère comme des œuvres de l'époque d'Auguste qui ornaient, peut être à titre de *lacunaria*, quelque somptueux édifice de ce temps.

A. Furtwaengler,
Munich.

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

VII

Mon voyage et mes fouilles en Égypte ont exercé une grande influence sur le reste de ma vie, car, depuis cette époque, le goût de l'antiquité s'est de plus en plus développé en moi. Un an après mon retour d'Égypte, je pris la résolution d'aller vivre dans des pays où je serais en mesure de satisfaire mes goûts naissants. En 1862, je fixai ma résidence à Naples, où j'achetai une villa, et, sans plus attendre, je fis mes préparatifs pour entreprendre des fouilles dans les environs. J'en parlai à un de mes amis, M. A. Bovet, secrétaire du consulat de France; il me fit faire la connaissance de M. le marquis de Gibaut, qui se proposait aussi d'entreprendre des fouilles dans la nécropole de Cumes. Le marquis consentit très aimablement à m'associer à son entreprise. Pendant l'hiver de 1862 à 1863, nous ouvrîmes quelques centaines de tombeaux; on en retira une immense quantité de vases peints et de menus objets, mais pas une seule antiquité de premier ordre. Ne voulant pas continuer sur un terrain aussi ingrat, je me retirai de l'association.

Entre temps, j'avais visité à plusieurs reprises les fouilles de Pompéi. Ces travaux si intéressants avançaient avec une lenteur extrême; on ne déblayait pas plus de trois ou quatre maisons dans le courant d'un hiver. Je proposai à qui de droit d'entreprendre *à mes frais* la fouille de tout un quartier de Pompéi, en laissant

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895.

Digitized by Google

à l'État non seulement la direction scientifique des fouilles et la propriété des objets découverts, mais le choix des ouvriers et des surveillants. Je me réservais seulement le droit d'augmenter ou de diminuer à mon gré le nombre des ouvriers et, bien entendu aussi, celui d'assister en tout temps aux travaux. Je m'engageais à terminer la fouille de tout un quartier en deux ou trois hivers. A ma stupéfaction, on rejeta mon offre et ce fut assez longtemps après que je connus le motif de ce refus. L'État entretenait un grand nombre d'employés payés, tant pour fouiller que pour surveiller les fouilles; ces employés avaient intérêt à faire durer les travaux le plus possible et ne voulaient pas que l'on vînt troubler leur quiétude.

Débouté de ce côté, je cherchai ailleurs.

Capoue était trop loin de ma villa et je tenais à ne pas perdre de vue mes ouvriers; je m'établis donc à Baïes, l'ancien lieu de délices des Romains, qui y avaient déployé un luxe inouï dans leurs villas, le long de la mer et sur les bords du lac Averne. Un second hiver fut employé à y faire des recherches. Nous découvrîmes beaucoup de ruines de villas, mais dépourvues de tout objet d'art et même d'ornement. Pas une statue, pas un buste, pas un bas-relief, pas même une colonne ou un chapiteau! Rien qu'une grande quantité de plaquettes en marbres de diverses couleurs qui avaient servi à décorer les murs de ces somptueuses habitations. Le déménagement ou le pillage s'étaient opérés avec une méthode qui ne laissait rien à glaner aux tard-venus. Je compris que je n'avais rien à espérer dans les environs de Naples; je cherchai dès lors à trouver acheteur pour ma villa et à transporter mes espoirs à Rome, la capitale du monde antique.

La chance me favorisa : la villa fut vendue à un Anglais et j'allai tout de suite me fixer à Rome.

VIII

Avant de parler de mon séjour dans cette ville, je vais dire

Digitized by Google

ici quelques mots d'Alessandro Castellani, dont j'avais fait la connaissance à Paris pendant l'été de 1862 et que je revis à Naples, où il comptait s'établir, vers la fin de l'automne de la même année.

A cette époque, Alessandro Castellani était fort loin de posséder les connaissances qu'il sut acquérir plus tard. Nous commençâmes ensemble notre éducation, je n'ose dire d'archéologues, mais d'amateurs et de collectionneurs. Je courais les environs et les boutiques d'antiquaires, faisant main basse sur tout ce qui me tentait. Mes goûts me poussaient de plus en plus vers les pierres gravées, tandis que Castellani avait un faible pour les vases peints. Nous nous rencontrions tous les jours; Castellani, témoin de ma passion naissante pour la glyptique, me proposa d'écrire aux parents et connaissances qu'il avait à Rome, sa ville natale — il avait été exilé en 1848, pour raisons politiques — en les priant de lui envoyer à Naples toutes les pierres gravées qu'ils se procureraient à Rome, où ce genre d'antiquités se trouvait alors en abondance. Le résultat fut tel qu'on aurait pu le prévoir. J'étais encore tout à fait novice dans la partie et Castellani n'y entendait guère davantage. En quinze mois, j'eus réuni pour *cent vingt-cinq mille francs* de pierres gravées, dont les trois quarts étaient modernes, ce dont nous étions alors loin de nous douter. Vers la fin, cependant, de cette période d'apprentissage, mes yeux se dessillèrent peu à peu, sous l'influence des conseils de quelques amis expérimentés et aussi par la comparaison du gros de ma dactyliothèque avec quelques pièces de premier ordre qui, heureusement, m'avaient été vendues avec le reste. Écœuré de mes bévues, je vendis toute ma collection à Castellani pour le quart de ce qu'elle m'avait coûté. Mieux inspiré que moi, Castellani écarta de la collection presque toutes les pierres *évidemment* fausses, y laissa les douteuses, qui étaient en grand nombre, ajouta d'autres acquisitions faites plus tard et finit par vendre le tout au Musée Britannique. Ce fut une dure leçon pour moi, mais une bonne leçon; dès lors, je compris la nécessité d'étudier à fond la glyptique et je le fis avec

Digitized by Google

une ardeur dont je crois avoir été récompensé. Tel fut le sort de ma première collection de gemmes.

A. Castellani était un charmeur, qui se rendait sympathique à tout le monde, même à ses nombreux adversaires politiques. Il était non seulement républicain, mais démagogue (*rouge*, comme on disait alors); seulement, il n'en laissait rien percer en dehors des réunions politiques où il se rendait et sa courtoisie, la noblesse de ses manières lui ouvraient l'accès des maisons les plus aristocratiques. Comme il était, en même temps, devenu fort expert en antiquités, il sut si bien profiter de ses relations dans le « grand monde » qu'en peu d'années tous les trésors d'art et d'antiquités que renfermaient les dites maisons nobles passèrent entre ses mains, pour aller ensuite enrichir les collections privées de Londres, où il s'était fait beaucoup d'amis. On se demande qui fit les premiers frais de ces acquisitions qui fondèrent la fortune de Castellani; car il achetait cher, pour se faire avantageusement connaître en Italie, quitte à revendre plus cher encore. Les premiers fonds lui furent avancés par des gens qui savaient apprécier ses talents et son « flair »; ses premières affaires furent faites de compte à demi avec les prêteurs. Cela ne dura d'ailleurs que quelques mois. Bientôt Castellani eut des ressources suffisantes pour pouvoir se passer d'associés et les années qui suivirent ne firent qu'augmenter sa réputation. Je le quitte maintenant; nous le retrouverons à Rome, à la suite de l'armée piémontaise, en 1870.

IX

Me voilà fixé à Rome en 1865, pourvu d'une fort modeste collection d'antiquités acquises à Naples, mais bien décidé à l'augmenter tant par des achats que par des fouilles. Je venais, depuis peu d'années, d'hériter d'un majorat qui me donnait de gros revenus; je me proposais de les employer à satisfaire mes goûts, d'autant plus que les circonstances, comme je vais le dire, étaient exceptionnellement favorables.

Digitized by Google

La Rome où je me trouvais en 1865 était encore un vrai paradis pour les amateurs et les acheteurs d'antiquités.

Sous le règne de Pie IX, la Ville éternelle avait conservé une allure patriarcale, je dirai même provinciale. A bien des égards, on eût pu se croire au XVIIIe siècle; le président De Brosses aurait pu se retrouver dans cette Rome qu'il a décrite d'un pinceau si vivant. La tranquillité qui y régnait, la parfaite liberté qu'on laissait à tous ceux qui ne s'occupaient pas de politique, l'accueil aimable et familier qui était fait aux étrangers par les cardinaux, l'aristocratie et la bourgeoisie, la vie simple et calme que l'on y menait, les nombreuses distractions qui s'offraient à vous, enfin l'atmosphère artistique et scientifique qu'on y respirait — motivaient un afflux immense d'étrangers riches, de savants, de grands seigneurs, de souverains, qui venaient passer des hivers entiers dans la capitale des Pontifes. Les bons Romains en tiraient profit et bénéfice assurés.

Le culte des antiquités était fort en honneur dans une pareille atmosphère, sous l'œil bienveillant du baron Pier Ercole Visconti, directeur des fouilles et des musées pontificaux, grand dispensateur des permis de recherches, de vente et d'exportation. Sous son administration paternelle, tout était facile et s'obtenait de la meilleure grâce du monde. On peut se figurer que les marchands d'antiquités étaient nombreux et bien achalandés. A cette époque, la ville de Rome était encore remplie de jardins, de vastes villas, d'emplacements inoccupés, de vignes; en dehors des portes, ce n'étaient que vignes, jardins maraîchers, terrains de pâturages; les travaux des champs et des jardins, comme les constructions que l'on faisait dans Rome même, fournissaient journellement une abondante pâture aux marchands et à leur clientèle. Parmi les premiers, le plus estimé et le plus habile était ce Martinetti que nous venons de perdre et dont j'ai déjà eu l'occasion de parler à propos de l'Hercule de Foligno. Un autre marchand très connu et très fréquenté était le vieux Depoletti, dont la boutique contenait toujours nombre d'antiquités récemment découvertes, entre autres des pierres gravées et des monnaies romaines. C'est

Digitized by Google

Depoletti qui me vendit cette rarissime et splendide médaille d'Annia Faustina, grand bronze à fleur de coin qui est aujourd'hui un des joyaux du Cabinet de Berlin. Depoletti avait un peu de tout, et même pas mal d'objets faux, car il ne s'y connaissait guère ; il demandait souvent un gros prix d'un objet faux ou commun et laissait pour peu d'argent des antiquités fort précieuses. Ce bon vieillard était d'ailleurs honnête ; s'il lui arrivait de vendre des faux, c'était de bonne foi. Je me souviens d'être venu un jour chez lui et d'avoir trouvé une grande salle encombrée de statuettes de bronze fausses à faire peur. Comme Depoletti me montrait ses acquisitions nouvelles avec joie et orgueil, je lui fis observer qu'il était bien étrange de trouver ainsi réunies quelques dizaines de statuettes représentant toutes, en réduction, les principales statues célèbres dispersées dans les musées de l'Europe. « Eh! mais, c'est justement en cela que consiste l'importance de la trouvaille, répondit le vieil antiquaire ; car il est évident qu'on a mis la main sur une collection faite par un amateur romain qui avait réuni dans sa villa les réductions des meilleures sculptures connues! » En présence de cette colossale naïveté, je me tins coi, ne voulant rien dire qui pût chagriner Depoletti ; je m'abstins donc de lui faire remarquer qu'à toutes les réductions manquaient justement les parties qui faisaient défaut aux originaux !

Le vieux Capobianchi était établi dans la *Via del Babuino* ; il n'avait pas beaucoup d'objets, mais tous étaient de choix et se vendaient par suite très rapidement. Un jour, dans une tournée en Sicile, il eut la chance d'acquérir une quantité considérable de fonds de coupes chrétiennes en verre, ornées, entre deux épaisseurs de verre, de disques avec sujets et inscriptions dorés des premiers siècles du christianisme. Ces verres furent publiés par le P. Garrucci et prirent le chemin de l'Angleterre, où ils furent bien vendus pour l'époque ; aujourd'hui, le prix de ces verres si rares et si recherchés a triplé et peu de Musées en possèdent un certain nombre.

L'antiquaire Abbati s'occupait exclusivement de camées et

Digitized by Google

d'intailles. Il était vraiment connaisseur et ne manquait pas de goût. Son défaut, comme commerçant, était d'être plutôt amateur que marchand; aussi ne consentait-il à vendre qu'à des prix exagérés, ce qui fait qu'il vendait peu et se trouvait souvent gêné. Alors, ayant envie d'une belle intaille, il était obligé de vendre secrètement à un confrère, pour la moitié du prix qu'il avait refusé d'un voyageur, quelque belle pierre de sa collection. Ce n'est qu'à sa mort que ses trésors ont été dispersés par des héritiers ignorants, qui firent vendre les gemmes aux enchères *par lots de* 10 *à* 20 *pièces assorties suivant leurs dimensions*! On se figure les bonnes acquisitions que l'on fit à cette vente singulière, où tout fut donné plutôt que vendu. Mon ami M. Pauvert de la Chapelle, le plus fin connaisseur de gemmes que j'aie encore rencontré, sut choisir et bien choisir; il eut encore la chance qu'un certain nombre de lots étant restés invendus, il lui fut permis d'y prendre les pierres qui lui convenaient à tant la pièce. De cette *exécution* il n'échappa que deux bonnes pierres, que les héritiers voulurent garder en souvenir du défunt; quelques années après, les mêmes héritiers les vendirent à M. Pauvert de la Chapelle, à un prix dérisoirement bas.

X

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tout les magasins d'antiquités de l'ancienne Rome sous le règne de Pie IX. Le nombre en était très considérable parce que le métier était d'un bon rapport; en outre, il existait à Rome une infinité d'endroits où l'on pouvait se procurer des antiquités fraîchement exhumées. Ainsi, pour citer un exemple, à la villa Massimo, en face de Saint-Jean de Latran, habitait un certain Checco, portier de la villa. Ce petit vieux se promenait chaque matin dans les vignes voisines, étant en relations amicales avec tous les vignerons et leurs ouvriers ; on lui vendait pour quelques sous les trouvailles qui venaient d'être faites et tous les jours on pouvait venir chez lui, sûr de trouver des pierres gravées ou des médailles. Le bon-

Digitized by Google

homme n'avait aucune connaissance de la valeur des objets, mais il avait du goût et de la chance; son heureux instinct le poussait sans cesse à acheter d'excellentes pierres. Il les revendait à fort bon marché, tout en y trouvant son compte; aussi sa porte était-elle assiégée par les antiquaires de Rome, dont il fut longtemps le fournisseur. Ensuite, les amateurs le découvrirent et lui payèrent des prix auxquels il était peu habitué; il finit alors par mettre de côté les meilleures trouvailles et ne les montra aux marchands qu'après les avoir fait voir aux amateurs.

Il y avait un autre Checco, digne pendant de son homonyme. Il tenait un débit de tabac à la Piazza Barberini; comme Checco Ier, il courait les vignes hors les murs de la ville et avait pour fournisseurs les campagnards qui, le dimanche, venaient acheter des cigares chez lui. Lui aussi avait la spécialité des belles pierres; il en avait d'excellentes à vendre toutes les semaines. C'est de lui que M. Pauvert de la Chapelle obtint le camée signé *Diodote*[1] et plusieurs intailles de toute beauté.

La mort enleva les deux Checco à peu de temps l'un de l'autre et avec eux les pierres gravées disparurent du commerce de Rome. On peut hardiment affirmer que pendant une quinzaine d'années ce sont les deux Checco qui ont fourni aux marchands et aux amateurs le plus grand nombre des belles pierres que le sol romain ait jamais données.

On trouvait encore des antiquités chez des commerçants qui étaient en contact direct avec les paysans et les ouvriers de Rome et des environs, par exemple : les droguistes, pharmaciens, marchands de vin, bijoutiers en faux, horlogers, coiffeurs, etc. Un de ces derniers, dont la misérable boutique se trouvait à la place Montanara, rendez-vous des paysans les jours de fête, voyait sa porte tellement encombrée par les marchands, acheteurs et vendeurs d'antiquités, qu'il ne pouvait, faute d'un jour suffisant, exercer son métier de barbier; il déménagea, mais, avec son exode, cessa la vogue de la *piazza* Montanara,

1. *Jahrbuch des Instituts*, 1889, p. 63, pl. II, 6. Sardonyx.

Digitized by Google

devenue aujourd'hui un désert où l'on ne voit plus l'ombre d'une antiquité.

A l'époque de mon arrivée à Rome, cette *piazza* traversait une époque de splendeur qu'elle ne reverra plus jamais. En semaine, elle était calme et abandonnée comme aujourd'hui. Le samedi soir, après le coucher du soleil, elle commençait à prendre de l'animation, au passage des ouvriers de la ville quittant leurs travaux. Quelques courtiers d'antiquaires les harcelaient au passage, mais les affaires sérieuses étaient remises au lendemain. Enfin, voici l'aube du dimanche ! Bien avant l'aurore, de nombreux petits courtiers en antiquités viennent s'établir à poste fixe au coin d'une rue, lieu de passage des gens de la campagne se rendant à Rome, où la *piazza* Montanara était leur forum, où ils s'approvisionnaient pour toute la semaine et comptaient bien trouver des acheteurs pour les menus objets antiques qu'ils avaient découverts en travaillant leurs champs. Au lever du soleil, la place était déjà remplie et la foule des *contadini* ne cessait d'affluer. MM. les antiquaires de moindre envergure occupaient déjà chacun un poste privilégié, bien connu des paysans; les gros antiquaires ne se commettaient pas avec la foule et attendaient, dans leurs boutiques, l'arrivée des vendeurs. Un peu plus tard, les amateurs et les collectionneurs faisaient leur apparition; aussitôt, de tous les coins et recoins de la place, on se dirigeait vers eux; courtiers et antiquaires exhibaient leurs acquisitions et les affaires marchaient sans désemparer tant qu'il y avait de la marchandise. Rarement le paysan vendait directement à l'étranger; tout passait par les mains des intermédiaires, qui empochaient de beaux bénéfices. Quelques paysans et ouvriers, plus malins que les autres, suivirent les amateurs et parvinrent à découvrir leurs domiciles. Ils tentèrent alors d'aller les trouver chez eux et, comme le résultat de leurs démarches fut brillant, leur exemple en entraîna d'autres. Ce fut le signal des premières défections qui nuisirent à la place Montanara. Les abords de cette place étaient garnis de boutiques d'antiquaires de deuxième ou de troisième ordre ;

Digitized by Google

chaque *negozio* avait ses fidèles *contadini*. Dans ces *negozj* borgnes se tenaient presque constamment des pensionnaires de l'École archéologique de Rome (Institut allemand du Capitole), quelques numismates et même de gros marchands romains. On laissait le maître de la boutique faire ses acquisitions, puis, aussitôt le marchand sorti, c'était une vraie *petite bourse* où les enchères étaient vives et animées. Souvent aussi, l'on voyait arriver un paysan portant, sous le pan de son long manteau, un objet faux à lui confié par un *birbante* de la ville, et, généralement, il se sauvait bientôt sous une pluie de quolibets. A cette époque heureuse, il faut avouer que les objets faux n'étaient ni en grand nombre ni bien imités, et cela par la bonne raison que les antiquités se trouvaient en abondance, que le commerce n'en était pas seulement connu et toléré, mais encouragé. Aussi, que de belles et rares choses cette place n'a-t-elle pas vu passer! Que d'affaires superbes ont été conclues en cet endroit! Je vais en citer quelques exemples qui me sont personnels.

Un pauvre diable de courtier marron refusait d'acheter à un campagnard un disque en bronze bien patiné, mais lisse et sans ornement, que le paysan avait infructueusement colporté partout. Enfin, pour se défaire de l'importun, il lui en offrit cinq *bajoques* (cinq sous environ) et empocha si distraitement son acquisition qu'il l'oublia dans une de ses poches. Le marché achevé, il rentrait dîner au logis — tristement, car sa matinée n'avait pas été fructueuse. Tout en marchant, il mit la main dans sa poche et y sentit le disque. Il le retira et, tout pensif, continua son chemin, en tapotant machinalement cet objet dédaigné avec la clef de son logement. A un moment donné, un coup plus fortement donné sur le disque le fit ouvrir, car c'était une boîte ronde en bronze dont le couvercle avait pris corps avec la boîte par l'effet de la patine qui recouvrait tout. La boîte tomba à terre et il s'en échappa un médaillon en argent frappé à Rome à l'effigie d'Hadrien, d'une beauté, d'une conservation, d'une rareté extrêmes! Tremblant de joie, notre bonhomme court le vendre à un antiquaire, qui

Digitized by Google

lui en donna mille francs... et me le revendit le lendemain trois mille !

Le grand et superbée camée de ma collection, représentant une tête de Méduse vue de face et que j'ai payé fort cher, a été vendu à la place Montanara pour quelques *bajoques*; le paysan le prenait pour un de ces pieds de réchauds romains (*scaldini*), qui sont généralement ornés d'un visage humain vu de face et qui sont très répandus dans les demeures des paysans aux environs de Rome. Le rarissime et énorme médaillon en argent de Priscus Attalus fut aussi vendu pour quelques sous, car le paysan le croyait en plomb et l'acheteur ne se piquait pas de délicatesse. Celui-ci le vendit pour quelques centaines de francs en plus à Martinetti, qui me le rétrocéda ensuite... en me le faisant payer son juste prix.

(*A suivre.*)

Comte Michel Tyskiewicz.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LA CÉRAMIQUE MYCÉNIENNE

En préparant le premier volume du *Catalogue des Vases antiques* du Louvre, aujourd'hui publié, j'ai eu l'occasion de rassembler un certain nombre de notes qui n'ont pu trouver place dans la rédaction très concise de ce livre. J'en extrais quelques pages qui concernent la céramique mycénienne. Elles forment un ensemble qui m'a paru donner raison d'être à un article détaché.

I

FRAGMENTS INÉDITS DU LOUVRE

Les grands quadrupèdes et l'homme sont très rarement représentés sur les peintures de vases mycéniens. Dans les *Mykenische Vasen* de MM. Furtwaengler et Lœschcke à peine compte-t-on une vingtaine de morceaux où ce genre de sujets a été traité[1]. J'entends dire que les dernières fouilles de l'École américaine à l'Héraion d'Argos ont fourni une masse considérable de fragments céramiques, sans qu'on y puisse noter une seule scène figurée.

La constatation d'une si grave lacune, qui n'est sans doute pas due au hasard, mais plutôt aux conditions mêmes du dessin primitif chez les Grecs (voy. le *Catalogue des Vases du Louvre*, p. 250), donne peut-être quelque prix à trois morceaux que j'ai

1. *Myk. Vas.*, p. 27-29, 66, 67, pl. 38 à 41; cf. Schliemann, *Tirynthe*, pl. 14, 15, 17 (*b*), 21, 22; Mayer dans le *Jahrbuch des deut. Inst.*, 1892, p. 195.

Digitized by Google

découverts au Louvre même, dans une caisse restée en magasin et pleine de débris; elle contenait surtout des fragments de poteries mycéniennes, mêlés à un ou deux tessons corinthiens. Cette dernière circonstance m'a fait penser que cette caisse

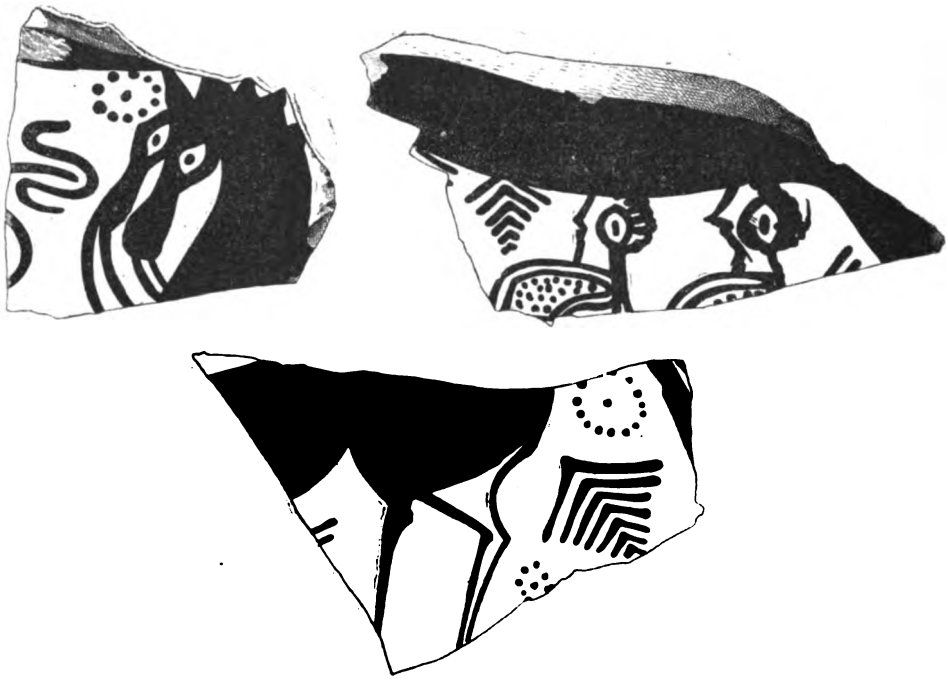

Fig. 1.

devait être un reliquat des envois faits en 1864 par A. Salzmann, à qui les fouilles de Camiros, dans l'île de Rhodes, ont fourni d'une part un nombre appréciable de vases mycéniens et d'autre part beaucoup de poteries corinthiennes (*Catalogue*, nos 271-285, 395-477). Ces débris, jugés inutiles, auront pu être rejetés dans la même boîte. D'ailleurs l'argile et la technique sont en parfaite conformité avec les types mycéniens recueillis à Rhodes. J'ai donc attribué une provenance rhodienne à cet ensemble de fragments (*ibid.*, nos 277-285).

Digitized by Google

Trois d'entre eux sont ici reproduits (fig. 1). Bien qu'ils ne s'ajustent les uns aux autres par aucun point, je pense qu'ils ont pu faire partie du même vase, car la couleur et l'épaisseur de la terre, la résistance au grattage, le ton de l'engobe et du noir, les figures elles-mêmes suggèrent cette hypothèse. Si elle est exacte, on peut se figurer le vase sous la forme d'un cratère orné de deux personnages debout sur un char attelé de deux chevaux. En effet, nous connaisons déjà cinq cratères ou fragments de cratères mycéniens qui reproduisent ce sujet avec quelques variantes[1].

II

LE VASE DES GUERRIERS

On a pu s'étonner qu'en citant les poteries mycéniennes ornées de personnages, j'aie passé sous silence la plus importante et la plus curieuse de toutes, celle qu'on appelle « le Vase des Guerriers[2]. » L'omission est voulue (*Catalogue*, p. 160), car je suis depuis longtemps persuadé que l'on a tort de ranger cette peinture parmi les produits très anciens de la céramique grecque.

On remarquera d'abord que ces fragments de vase ont été trouvés, non pas dans une tombe de l'Acropole, ni même dans une des tombes à couloir et à coupole, mais dans les ruines de ce que Schliemann voulait appeler le Palais des Atrides[3] et que l'on a reconnu plus tard être de simples habitations particulières[4]. On reconnaîtra que, pour fixer un point de chronologie, il est bien différent de trouver un objet dans la cavité bien close d'un tombeau avec des objets qui permettent d'établir un synchronisme précis, ou de le ramasser au milieu des débris qui se sont

1. *Myk. Vas.*, p. 27-29, fig. 14-17.
2. *Ibid.*, pl. 42-43; Schliemann, *Mycènes*, fig. 213, 214; Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, fig. 16; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 497.
3. *Mycènes*, p. 207-209.
4. Perrot, *op. l.*, p. 343-345.

Digitized by Google

entassés pendant des siècles dans une maison. Sur le même emplacement on a recueilli quantité de spécimens du style appelé Dipylon[1]. La provenance de ces fragments ne nous apprend donc rien de précis sur la date qu'il convient de leur assigner. Ils n'ont droit au titre de « mycéniens » que comme « trouvés à Mycènes. »

La forme du vase, aujourd'hui reconstitué, est celle d'un cratère assimilable à une grande jatte, dont les flancs vont se rétrécissant jusqu'à un fond assez étroit et qui repose sur sa base naturelle très faiblement élargie[2]. Chacune des anses, attachée à la panse un peu en-dessous de l'embouchure, était constituée par une tête d'animal (bélier ou bouquetin) dont les longues cornes recourbées à droite et à gauche forment une double arcade (pl. 43 des *Myk. Vas.*, figure à droite). Cette forme d'anse et cette ornementation ne me paraissent pas compatibles non plus avec le style mycénien.

En effet, l'anse à double arcature n'apparaît pas dans la céramique mycénienne bien caractérisée; elle n'était pas utile pour des poteries de dimensions modérées comme sont presque tous les produits de cette catégorie. Au contraire, l'anse double devient nécessaire dans la fabrication du Dipylon, à la fois pour donner plus de solidité aux poignées, si l'on vient à s'en servir, et pour mettre les proportions de l'anse en harmonie avec la taille souvent colossale du vase. Cette anse conserve dans le Dipylon attique un caractère purement géométrique : le montant central se termine en un triangle allongé dont la pointe est dirigée vers la panse et finit par se fondre avec elle, ou bien cette pointe se redresse elle-même en forme de grosse bosse saillante que décore une rosace étoilée ou tout autre motif linéaire[3]. La même structure est donnée à l'anse des grands vases de Milo qui sont d'une époque plus récente que le Dipylon, probablement du milieu du VIIe siècle[4]. L'idée de transformer cette

1. Perrot et Chipiez, *op. l.*, p. 938.
2. Voy. la forme 75 de la pl. 44 des *Myk. Vas.*
3. Rayet et Collignon, fig. 22. Voy. au Louvre, Salle A, nos 266, 515, 517.
4. Conze, *Melische Thongefaesse*, pl. 1 et frontispice.

Digitized by Google

double arcature en une tête d'animal à cornes recourbées est un perfectionnement qui paraît coïncider avec le développement des types orientaux, pendant le cours du VIIe siècle. Par exemple, on la voit mise en pratique à Chypre sur des poteries qui sont certainement moins anciennes que celles de Mycènes et du Dipylon[1].

L'anse du « Vase des Guerriers » me paraît donc un second indice qui conduit à rabaisser notablement l'antiquité de cette pièce. De plus, elle s'adapte à une poterie d'une forme et d'une taille qu'on trouve seulement à partir du VIIe siècle. Les guerriers sont à peu près de mêmes dimensions que les cavaliers d'une amphore de Milo[2].

Enfin les personnages, malgré leur aspect archaïque, offrent une sûreté dans l'exécution, un souci du costume et des accessoires que nous sommes très loin de rencontrer au même degré dans les exemplaires mycéniens. Ce n'est pas le silhouettage et le pointillé rudimentaire du premier âge[3]; ce n'est même plus le procédé en ombre opaque du Dipylon. C'est une étude consciencieuse de la nature, qui s'achemine vers le système logique et raisonné du dessin au trait. On ne peut lui comparer qu'une peinture où l'on retrouve beaucoup de détails analogues pour le style et pour la technique : c'est le cratère signé par Aristonophos ou Aristonothos[4] qui est une œuvre conçue dans le même esprit et exécutée par un artiste arrivé à peu près au même degré d'éducation. A vrai dire, je crois le cratère d'Aristonophos un peu plus récent : la structure du vase porté sur un pied tourné à part est plus élégante et mieux équilibrée ; les traits des figures sont plus réguliers, la composition tout entière plus savante et plus pittoresque; l'idée d'un épisode mythique comme celui de Polyphème aveuglé par Ulysse dénote une certaine tendance à la peinture d'histoire, qui est une grande et hardie nou-

1. Perrot et Chipiez, III, fig. 508 (au Louvre, A 152).
2. Conze, *op. l.*, pl. 2.
3. Cf. *Myk. Vas.*, fig. 14 à 17, 35, 37; Schliemann, *Tirynthe*, pl. 14, 15.
4. *Monumenti dell' Inst.*, IX, pl. 4; *Wiener Vorlegeblaetter*, 1888, pl. 1, fig. 8.

Digitized by Google

veauté; la signature elle-même prouve que l'auteur est fier de son ouvrage et en comprend la portée. Mais les deux tableaux sont congénères et jusque dans de petits détails, comme la façon d'indiquer le métal des armures par un pointillé blanc, comme les petits cercles concentriques semés dans le champ, on reconnaît les produits de la même école. Le cratère d'Aristonophos est au cratère des Guerriers comme l'amphore de l'Hymette[1] est aux grands vases du Dipylon. Ce sont les quatre échelons d'une même série qui s'étage entre le milieu du VIIIe siècle et le milieu du VIIe.

N'ayant pas pu revoir les fragments de Mycènes au Musée d'Athènes, j'ai prié un de mes jeunes collègues, M. André Joubin, alors en mission en Grèce, de me dire son impression sur la ressemblance que je lui signalais. Je transcris ici quelques-unes de ses observations sur le Vase des Guerriers. « La terre est d'une argile jaune clair, en général plus rouge que l'argile mycénienne, également différente de celle du Dipylon qui paraît plus claire, plus friable et plus grossière. La couverte est très différente de celle des vases mycéniens; c'est une couverte épaisse, presque un badigeon, inégal et grossier... La technique de la peinture diffère du mycénien comme du Dipylon; elle est brun foncé et le dessin est d'abord tracé au pinceau, avec emploi des pleins dans la silhouette transparente. En résumé, je crois ce vase postérieur à ceux du Dipylon; il me semble que vous auriez raison de le placer assez bas dans la série proto-attique. Il serait pour moi contemporain des plus anciens vases de Milo. » M. Joubin ajoutait dans une seconde lettre : « Il n'y manque guère que la signature d'Aristonophos pour en faire un vase proto-attique du milieu du VIIe siècle. »

On remarquera que dans leur description MM. Furtwaengler et Loeschke insistent, de leur côté, sur les caractères tout particuliers des fragments qu'ils avaient sous les yeux, tout en les rangeant dans le quatrième et dernier style mycénien. Ils notent

1. *Jahrbuch*, 1887, pl. 5.

Digitized by Google

un ton de retouche jaune clair, posé directement sur la terre, et ils ajoutent qu'ils n'ont jamais constaté rien de pareil sur les autres poteries mycéniennes[1]. Les casques des guerriers trouvent des analogies de formes dans des monuments qui sont seulement du VIe siècle[2]. Ajoutons que les franges des vêtements et les petites poignées visibles à l'intérieur d'un des boucliers appellent aussi des comparaisons avec des représentations de l'âge classique[3].

En résumé, le Vase des Guerriers doit être, à mon avis, retranché de la série mycénienne et reporté parmi les vases apparentés au proto-attique de la première moitié du VIIe siècle[4].

L'importance de cette conclusion, si elle est exacte, n'échappera à personne, car cette représentation de guerriers armés de pied en cap passant pour le tableau céramique le plus complet et le plus important de l'époque mycénienne, on a l'habitude d'y puiser des renseignements sur la civilisation antérieure à Homère ou contemporaine de l'épopée. Pour n'en citer que deux exemples, M. Helbig, dans son *Épopée homérique*[5], et M. Reichel, dans ses *Homerische Waffen*[6], mentionnent ce vase au nombre des documents qui nous font connaître le costume et l'armement grecs à l'époque mycénienne. Si le vase est du VIIe siècle, ces déductions deviennent fausses.

1. *Myk. Vas.*, p. 68.
2. *Ibid.*, p. 69, note 1, p. 84.
3. Adamek, *Vasen des Amasis*, p. 14 et suiv. (dans les *Prager Studien*, V, 1895); Reichel, *Homerische Waffen*, p. 60.
4. M. Paul Girard a exprimé un avis analogue dans sa *Peinture antique*, p. 127. M. Reichel a bien remarqué, avec M. Wolters, une grande ressemblance entre le Vase des Guerriers et le cratère d'Aristonophos (*op. l.*, p. 61), mais cette observation ne lui a pas suggéré de doutes au sujet de la date. M. Perrot (VI, p. 937) reconnaît qu'on peut se demander si ce vase appartient sûrement à l'époque mycénienne; mais il adopte l'opinion courante.
5. Traduction Trawinski, p. 399.
6. P. 60, 115, 122.

Digitized by Google

III

LES THÉORIES DE LA GENÈSE A MYCÈNES

M. F. Houssay a énoncé ici même[1] des idées tout à fait neuves sur les peintures mycéniennes. Le titre seul de son article indique la portée très générale et toute philosophique de son système. M. Perrot lui avait déjà donné l'appui de son haut patronage en exposant les principes essentiels de cette théorie dans son dernier volume de l'*Histoire de l'art*[2]. M. Salomon Reinach en a rendu compte avec sympathie[3]. Seul M. Evans a protesté laconiquement dans une note de son article sur la Crète[4]. J'avoue que je penche aussi du côté de la résistance, ce que je n'ai pu exprimer que très brièvement dans mon *Catalogue* (p. 190). J'essayerai d'en donner ici des raisons plus explicites.

La théorie de M. Houssay compte deux genres de déductions. Les unes qui sont des raisonnements *a priori* sur l'état d'esprit des céramistes mycéniens ; nous ne pouvons évidemment leur opposer que des affirmations tout aussi hypothétiques, quoique contraires. J'ai peine à croire, pour ma part, que chez un peuple primitif des détails aussi menus que la vie des mollusques au fond de la mer, l'aspect curieux du *lepas anatifera*, la façon particulière dont l'*argonaute* vogue à la surface des eaux, aient pu donner naissance à des croyances religieuses. La nature était remplie pour ces yeux curieux et pour ces imaginations faciles à ébranler de phénomènes bien autrement extraordinaires et propres à enfanter des mythes. Admettons-le pourtant. Il me paraît plus invraisemblable encore que, de cette histoire naturelle, les philosophes de l'époque mycénienne, devançant et dépassant les Tha-

1. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 1-27.
2. Tome VI, p. 955-932.
3. *Chronique d'Orient* pour 1895, p. 44 du tirage à part.
4. *Journal of hell. Stud.*, 1894, p. 319, note 24.

Digitized by Google

lès et les Anaxagore, aient su tirer une théorie de la génération spontanée. Admettons-le toujours. Une troisième difficulté se présente : c'est de croire que cette philosophie ait eu assez d'action sur les humbles pour qu'un potier y ait trouvé matière à une décoration céramique. On chercherait vainement le pendant d'une semblable préoccupation dans l'esprit des céramistes les plus cultivés du ve siècle. Mais comme je ne puis démontrer quel était l'état des croyances religieuses et philosophiques des Égéens (ni M. Houssay non plus), attendu que nous l'ignorons absolument, mieux vaut ne pas insister sur ce point.

Les autres déductions sont fondées sur des observations matérielles et ici je crois qu'on peut faire des objections plus précises.

L'auteur trouve un rapport frappant entre le dessin des oiseaux mycéniens et la structure d'un crustacé, nommé *lepas anatifera*, qui s'attache de préférence aux bois flottants. D'autre part, des récits de voyageurs orientaux et une légende irlandaise nous font connaître qu'entre le XIe et le XVIIe siècle *de notre ère* avait cours une croyance relative à un arbre dont les fruits se transformaient en oiseaux ou à une *oie bernache* qui se détachait d'un arbre après avoir passé par la forme de l'*anatife*. L'origine de cette fable serait en Argolide, attendu que tous les détails bizarres des oiseaux mycéniens s'expliquent si l'on admet qu'ils dérivent du *lepas*. Les dessinateurs de cette époque auraient eu l'intention de reproduire, non un canard ou une oie véritable, mais, en gens familiarisés surtout avec les choses de la mer, l'anatife, le crustacé, pour s'élever ensuite par degrés jusqu'à la forme de l'oiseau.

On peut faire deux objections. — 1° Entre la légende du moyen âge et le dessin mycénien, il y a, au bas mot, 2000 ans de distance. Qui nous aidera à franchir cette énorme solution de continuité? Admettons même que l'origine de la fable irlandaise soit orientale. Qui nous permet de dire que cette origine doive être placée dans l'Orient *antique*, plutôt que dans l'Orient arabe ou persan? Absolument rien. C'est une pure hypothèse où le mot d'*oriental* masque seul le profond hiatus qui peut exister entre

Digitized by Google

une croyance mycénienne et une légende du moyen âge, venue *peut-être* d'Asie. — 2° Y a-t-il entre l'anatife et les oiseaux mycéniens les parentés étroites que signale M. Houssay et dont il fait la base de son argumentation? Je ne discute pas naturellement l'exactitude du dessin reproduit dans la figure 1, n'ayant pas étudié l'animal en question, comme a pu le faire notre confrère, qui est un distingué naturaliste. Je remarque seulement que sur le gobelet d'Ialysos (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, fig. 474 = fig. 2, p. 10 de la *Rev. archéol.*), le corps de l'oiseau est surmonté de trois pistils parallèles qui ne rappellent que très vaguement une aile, mais qui ne reproduisent pas non plus avec une entière fidélité — et M. Houssay le reconnaît (p. 9) — le paquet de cirrhes qui se dressent sur le dos de l'anatife.

Je remarque, en outre, que le peintre mycénien a rendu *par le même procédé* les nageoires des dauphins qui décorent la zone inférieure de ce gobelet. Ceux-ci ne dérivent pas de l'anatife. C'est donc une façon générale de rendre des appendices dont la fluidité et la vibration continuelle étaient très difficiles à rendre par le dessin. Dès lors, s'il y a convention (et il ne peut pas en être autrement dans des peintures de la période préhomérique), pourquoi aimez-vous mieux admettre la représentation *conventionnelle et inexacte* des cirrhes d'un crustacé peu connu que la reproduction *conventionnelle et inexacte* d'une aile d'oiseau véritable? Car on ne niera pas que les peintres égéens aient eu au moins autant d'occasions d'étudier sur nature les oiseaux aquatiques que l'anatife. Pourquoi donc renoncer à l'hypothèse la plus simple, la plus vraisemblable, pour lui préférer une explication très compliquée?

Il n'y aurait de doute que si l'artiste, sachant fort bien dessiner des oiseaux pourvus d'ailes, nous montrait ailleurs des oiseaux avec des appendices pareils à ceux de l'anatife. Il n'en est pas ainsi. Cet artiste reproduit aussi mal le supposé anatife que le supposé oiseau. J'avoue qu'entre les deux je n'hésite pas. Dans ces petits traits hérissés je n'ai aucune peine à reconnaître l'effort pour rendre le plumage déchiqueté de l'oiseau qui bat de

Digitized by Google

l'aile, et, si l'on veut se reporter au vase trouvé dans le VIe tombeau de Mycènes [1], on y verra amplifié et clairement traduit le battement d'ailes, que l'auteur du gobelet d'Ialysos a simplement réduit à une forme schématique.

On objectera que l'oiseau du gobelet n'a pas de pattes, ce qui le rapproche davantage de l'anatife. Mais si l'on consulte les planches des *Myk. Vasen*, on verra que *sur le revers du même vase* [2] les pattes des oiseaux sont figurées. C'est donc une simple variante par lequel le peintre antique — tout comme les enfants d'aujourd'hui — rend l'attitude différente de la bête nageant dans l'eau ou marchant sur terre.

M. Houssay prend ensuite pour exemple une bande de cinq canards (Perrot, fig. 490 = fig. 3, p. 10 de la *Revue*) ayant des pattes et portant sur le dos deux ailerons qui n'ont plus aucun rapport avec la forme des cirrhes; aussi l'auteur reconnaît-il que par là ils seraient « plus oiseaux que les précédents » (p. 10). Mais il remarque que leurs corps ont encore la forme de la coquille de l'anatife, divisée en plaques striées, et que leur plumage, indiqué par des traits différents, garde le décor de la feuille d'où il est né (voy. aussi l'explication de M. Perrot, p. 930).

Tous ces détails s'expliquent, à mon sens, d'une façon beaucoup plus simple. Le double aileron s'efforce de traduire, comme les traits hérissés de tout à l'heure, le battement des ailes au-dessus du corps de l'oiseau. Dans l'amphore de Pitané (Perrot, fig. 491), les ailerons prennent des dimensions plus logiques, plus vraies. Le décor de certaines poteries chypriotes présente des caractères identiques [3]. Les différentes zébrures des corps sont, il est vrai, analogues aux plantes voisines, mais c'est que le pinceau du peintre n'a pas deux façons d'indiquer les courbes sinueuses des feuilles avec leurs tons nuancés et le modelé onduleux d'un corps de canard avec le chatoiement de son plumage. Les peintures chypriotes nous offrent sans cesse des procédés simi-

1. Furtwaengler et Loeschcke, *Mykenische Thongefaesse*, pl. 9 et 10.
2. Pl. X, n° 63 A et B.
3. Cesnola, *Cyprus*, pl. 45, fig. 35.

Digitized by Google

laires dans des monuments qui sont d'une tout autre époque que les vases mycéniens [1].

Quant à voir un canard naissant dans la volute spiraliforme de la feuille (fig. 6, p. 11 de la *Revue*), c'est pour moi une illusion analogue à celle qui consiste à chercher des animaux ou des têtes humaines sur les dessins des papiers peints de nos appartements, et chacun sait qu'on y réussit comme on veut. On remarquera d'ailleurs que, des trois dessins présentés sous la figure 6, *un seul* existe sur l'ossuaire de Crète, les autres n'étant que des transformations graphiques imaginées par l'auteur.

La figure 4 (p. 10 de la *Revue*) est empruntée au « Vase des Guerriers » dont j'ai contesté plus haut l'origine mycénienne. Par conséquent, je pourrais la récuser comme ne se rapportant pas au sujet. Mais je crois devoir relever cette phrase de l'auteur qui fait sentir combien il est, par profession, peu habitué à la vue des peintures primitives : « Jamais peintre, d'ailleurs habile, dit-il, ayant constamment des oiseaux sous les yeux, n'aurait ainsi attaché une patte vers l'épaule, s'il avait voulu faire un canard vrai. »

Si M. Houssay examine de près les figures qui décorent la panse de ce même vase, il y verra des choses bien plus surprenantes qu'une mauvaise attache de patte. Il trouvera une file de guerriers que le peintre a représentés tous manchots du bras gauche, parce qu'il n'a pas su comment exprimer la perspective du bras vu de l'autre côté du corps et qu'il a mieux aimé supprimer la difficulté en amputant chacun de ses personnages! Il ne faut pas, dans l'appréciation d'œuvres d'art qui remontent si haut, raisonner avec les yeux d'un moderne. Les choses qui nous paraissent les plus étranges semblaient naturelles aux artistes d'alors qui, satisfaits de peu, comptaient beaucoup sur l'imagination et la bonne volonté du spectateur pour donner corps et réalité à ce qu'ils traduisaient si imparfaitement. Tous ceux qui ont l'habitude des peintures céramiques primitives n'hésiteront

1. *Cyprus*, pl. 44, 46.

Digitized by Google

pas à louer, dans la figure que l'auteur considère comme impossible et irréelle, une observation juste du peintre antique qui s'est efforcé de rendre le mouvement de l'oie ou du canard, ramenant sous lui ses pattes et prenant appui sur l'eau pour s'avancer. Afin de rester conséquent avec sa thèse, M. Houssay est obligé de recourir à une explication plus compliquée encore que toutes les précédentes : il y aurait eu deux écoles de peintres, les uns faisant des cirrhes du lépas *les ailes* de l'oie, les autres les transformant en *pattes* (p. 10-11). On voit que d'hypothèses indémontrables s'enchaînent les unes aux autres.

La figure 5 (p. 11 de la *Revue*) me permettra de faire voir avec quelle dangereuse facilité M. Houssay trouve des exemples en faveur de sa théorie, dès qu'une forme anormale s'offre à ses yeux. Il nous présente, d'après une gravure de l'*Histoire de l'Art* (VI, fig. 467), un oiseau dont la poitrine porte une sorte de sac allongé qui semble sortir perpendiculairement du corps de la bête. Voici comment l'auteur explique ce bizarre appendice qui, d'après lui, nous fait saisir la transformation de l'anatife en oiseau : « Le pédoncule suspenseur est représenté sur la poitrine en voie de régression et comme une annexe fœtale, fixant l'oie au bois sur lequel elle est née » (*Revue*, p. 11). M. Houssay a eu bien tort de se fier à une reproduction qui n'est elle-même que la copie du dessin publié dans les *Mykenische Vasen* (pl. IV, n° 24 BX). Le dessinateur, n'ayant pas sous les yeux le vase lui-même, a forcé ici et supprimé là des traits qui sont rendus tout autrement dans les *Myk. Vasen*. Pour des conclusions aussi nouvelles et aussi importantes, il eût été indispensable d'avoir au moins quelques renseignements sur l'original. Si M. Houssay avait pensé à recourir, comme je l'ai fait, à l'obligeance bien connue de M. Murray, le directeur des antiquités du Musée Britannique où ce vase est actuellement exposé, il aurait appris que l'appendice en question est purement imaginaire, qu'il s'agit d'une simple crevasse qui s'est produite dans l'argile, mais où il n'y a aucune trace de couleur ni de dessin.

Prenons un autre exemple des interprétations très discutables

Digitized by Google

proposées par l'auteur. Sur l'amphore de Pitané figure, au milieu des replis formés par les tentacules d'un poulpe, une rosace composée de quatre feuilles lancéolées. Pour M. Houssay c'est un papillon (p. 16 de la *Revue*; cf. Perrot, p. 932), et le papillon symbolise les transformations animales de toutes sortes que nous offre cette peinture considérée comme « un exposé de doctrine ». Nous connaissons justement beaucoup de papillons figurés par l'art mycénien; c'est un motif en vogue chez les orfèvres[1]. Aucun n'a la forme qu'on observe chez le prétendu papillon de l'amphore éolienne; ils sont construits géométriquement, avec les détails du corps bien marqués. Et c'est tout naturel, car un dessinateur moderne pourrait seul avoir l'idée d'indiquer l'insecte aérien comme en raccourci, le corps entièrement caché par ses grandes ailes déployées. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la rosace à quatre pétales est fréquente dans la céramique grecque ancienne.

Arrivons au poulpe (fig. 7 à 9) : « J'ai conscience de mon audace, dit l'auteur, en appelant *poulpes* des amulettes trouvées par centaines et que tous déterminent *têtes de béliers* » (p. 19). Je me refuse, en effet, à comprendre comment le type *poulpe* a pu venir former en plein Caucase les ornements à spires enroulées qui offrent une analogie assez frappante avec la tête d'un bélier. C'est là un genre d'ornement qui a pu naître spontanément dans des contrées très diverses, parce que la décoration faite au moyen de têtes d'animaux, de cornes de béliers, de bois de cerfs, etc., est universelle, surtout chez les peuples agriculteurs et chasseurs. Pour prouver que le type *bélier* est né du type *poulpe*, il faudrait, en bonne méthode scientifique, nous montrer *dans le même pays* le motif poulpe se transformant et prenant insensiblement la forme du motif bélier. C'est ainsi que M. Tümpel, dont M. Houssay mentionne les travaux, a procédé pour établir le passage du poulpe à l'hydre. Il se sert de documents grecs et reste en Grèce. Tout autre est le raisonnement de M. Houssay qui prend les béliers du Caucase et les compare au poulpe mycénien! Mais qu'il

1. Schliemann, *Mycènes*, fig. 243, 256, 302, etc.

Digitized by Google

commence par nous montrer comment ce poulpe mycénien a pu aborder dans le Caucase; qu'il nous dise ensuite pourquoi le poulpe mycénien n'a pas produit, à Mycènes même, des têtes de béliers; qu'il explique enfin pour quelle cause il n'y a pas trace dans le Caucase du poulpe générateur du bélier. Ce sont toujours les mêmes illusions que j'ai combattues dans la conclusion de mon *Catalogue* (p. 251-253). Deux formes se ressemblent ou ont entre elles de simples analogies : donc, elles procèdent l'une de l'autre. Rien n'est plus dangereux que cette façon de raisonner.

L'auteur ne s'étonnera pas, après les précédentes critiques, que je lui conteste aussi sa dernière proposition, à savoir la formation de la figure humaine par les éléments dérivés du poulpe. La particularité qui le frappe surtout, c'est que les idoles de Troade et d'Argolide *n'ont jamais de bouche*, ce qui leur est commun avec les représentations du poulpe. Il n'est pas nécessaire, je crois, de recourir à cette comparaison pour expliquer un phénomène qui existe dans beaucoup de pays, aux débuts de l'art. Il se reproduit dans les maquettes archaïques de Tanagre pendant la période de la Grèce dorienne [1]. On le constate aussi dans les sculptures primitives de la Gaule et de l'Angleterre [2]. Il subsiste encore aujourd'hui chez beaucoup de peuples à l'état sauvage [3] et il suffit de regarder des enfants qui commencent à crayonner pour reconnaître que c'est une loi du dessin naissant. La bouche, quoi que nous en pensions avec les habitudes de nos yeux modernes, n'est pas un trait essentiel dans le visage pour le dessinateur primitif. Ce qui prime tout, c'est le nez et les yeux; ces deux traits-là ne sont jamais absents et suffisent, quand il le faut, à donner un aspect humain à l'ébauche la plus sommaire.

Je ne voudrais pas quitter le travail de M. Houssay en donnant l'impression que je n'y ai trouvé aucune idée juste. Je ne me bornerai pas à dire que, malgré le désaccord profond de nos opi-

1. Heuzey, *Atlas des figurines du Louvre*, pl. 17 ; cf. pl. 4, 9.
2. S. Reinach, dans *L'Anthropologie*, 1894, p. 28-29, p. 182.
3. On peut en voir de curieux exemples dans les salles du Musée ethnographique du Trocadéro.

Digitized by Google

nions, je reconnais tout ce qu'il y a d'ingénieux et d'intéressant dans ses arguments. Je puis mieux faire et je citerai deux points par lesquels son exposé m'a paru excellent. M. Houssay a très bien rendu compte du *processus* qui est à la base de l'histoire céramique des Grecs. Il a dépeint dans un langage coloré ces choses de la mer qui, pour la race antique des Égéens, ont été non seulement la source de la richesse et de la vie alimentaire, mais la source de l'inspiration artistique. Il a montré par quels degrés insensibles l'observateur s'est élevé de la contemplation des plus humbles mollusques à celle des races animales supérieures. Je crois qu'il a beaucoup exagéré la portée religieuse de ce fait; mais j'ai essayé de mon côté (*Catalogue*, p. 189-191) d'en démontrer la réalité et l'importance artistique. Je me rencontre également avec M. Houssay dans l'explication qu'il donne de la *croix gammée* ou *svastika*. Il y a plusieurs années que, dans mon cours de l'École du Louvre, je m'applique à réduire la part de mysticisme et de commune origine qu'on veut attribuer à ce symbole. Je suis persuadé qu'il appartient à la catégorie des formes simples que les primitifs, dans leurs tâtonnements graphiques, rencontrent aisément sous leurs doigts, sans en avoir préalablement connaissance par des modèles étrangers. Je ne sais pas ce qui a donné naissance au svastika de l'Inde et de la Chine et je ne nie pas qu'en certains pays il ait pris la valeur d'un symbole religieux. Mais dans la Grèce égéenne, je crois, comme M. Houssay (p. 24), qu'il a été formé naturellement par la simplification géométrisée des tentacules du poulpe. On peut citer des monuments qui forment comme une échelle des différentes transformations du poulpe jusqu'à sa réduction en tétraskèle et en triskèle [1].

E. Pottier.

1. Schliemann, *Mycènes*, fig. 240, 270, 501; Furtwaengler et Loeschcke, *Myk. Thongef.*, pl. 2; Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. 8, 38. Les deux dernières figures se voient sur des vases rhodiens qui datent seulement du VIIe siècle, mais je les considère comme une de ces survivances de l'ornementation mycénienne dont la peinture ionienne est remplie (voy. *Catalogue des Vases du Louvre*, p. 94, 139, 210; cf. Joubin, dans le *Bull. de Corresp. hell.*, 1895, p. 78-79).

Digitized by Google

LA CROIX DE NAILLY

(Planches II et III)

L'église de Nailly, commune de l'arrondissement et du canton nord de Sens, possède une petite croix processionnelle qui, par son ancienneté et la finesse de son travail, mérite d'être placée au nombre des belles productions de l'orfèvrerie de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle.

Elle mesure 0m,317 de hauteur, sur 0m,242 de largeur et 0m,014 d'épaisseur. Ses quatre extrémités s'épanouissent en fleurs de lis. A la pointe inférieure est ajustée une soie carrée en cuivre rouge destinée à l'adapter en haut d'une hampe. Une cassure, qui l'a partagée en deux au-dessous des bras, permet de voir que l'âme en est faite de deux réglettes de chêne, assemblées à mi-épaisseur, maintenues par une cheville centrale et creusées de cavités destinées, sans aucun doute, à contenir des reliques.

Les tranches de ces réglettes sont recouvertes d'une feuille de vermeil, attachée par des couples de petits rivets à tête dorée. Les plats en sont revêtus : 1° sur la face principale, d'une feuille d'argent dorée et niellée, supportant des reliques vénérables par leur origine et importantes par leur volume; 2° sur la face opposée, d'une feuille d'argent également dorée et enrichie de rinceaux en relief.

Face principale.

Le revêtement de la face principale, composé de trois pièces d'orfèvrerie distinctes : la traverse, la tête et le pied, est orné de rinceaux ciselés et dorés, dont l'élégance rappelle les rinceaux de pierre du trumeau de la grande porte de la ca-

Digitized by Google

thédrale de Sens. Ils sont l'œuvre d'une main patiente et habile, qui a su mêler à ces larges feuilles des pampres et des grappes de raisin. Toute cette riche ornementation se détache sur un fond niellé, dont la couleur noire fait ressortir le dessin. Un listel, ciselé de rainures transversales, sert de bordure à toute cette face de la croix.

Il nous paraît évident que cette croix a été faite tout spécialement pour recevoir cinq reliques, rapportées de la Terre sainte. On peut s'en convaincre par l'examen des bâtes, qui les enchâssent comme autant de pierres précieuses et des plates-bandes, qui les entourent et disent, par les inscriptions dont elles sont revêtues, l'importance attachée à ces pierres sans éclat. Une seule de ces légendes a été ajoutée après l'achèvement de la croix; elle ne fait pas corps avec la plaque niellée et en cache certains détails. Peut-être cette inscription aura-t-elle été oubliée par l'orfèvre et ajustée là, par lui, après son œuvre terminée. La gravure de cette légende est de la même main que les autres, mais au lieu de faire corps avec la plaque de revêtement, elle lui est superposée et attachée par des rivets.

Examinons maintenant les reliques.

Trois sont fixées à la traverse :

I. — Au centre, se trouve une petite croix formée de deux petites réglettes, assemblées à mi-bois et maintenues par un rivet d'argent. L'une d'elles mesure $0^m,044$ et l'autre $0^m,032$ de longueur; leur largeur est de $0^m,008$; leur épaisseur n'a pu être mesurée. On a certainement détaché une parcelle sur la droite du pied de cette croix, et, pour masquer le vide, on a repoussé le métal de la bâte qui l'enchâsse. Au-dessus et au-dessous des bras de cette croix, on lit la légende suivante, ainsi disposée :

+DEL IGN
ODO MINI

De ligno Domini, « Du bois (de la croix) du Seigneur. »

A droite et à gauche de la bâte, l'artiste a gravé, là où il n'a pas placé de lettres, une série de feuilles trilobées qui, dans le

Digitized by Google

haut, alternent avec des grappes de raisin. C'est là, sans doute, une allusion à ces paroles de l'Évangile : *Ego sum vitis, et vos palmites* (Joannes, xv, 5). En haut et en bas, l'encadrement a été supprimé.

II. — Sur la fleur de lis, à droite, s'élève une bâte carrée de 0m,02 de côté, posée de manière à ce que l'une de ses diagonales soit verticale. On y voit un fragment d'os scié carrément, mais trop étroit pour remplir la bâte, et présentant principalement, sur l'un de ses côtés, une concavité dans laquelle on a repoussé la bâte, fendue de manière à ce qu'elle puisse se prêter à cette opération. La présence de cet os est en contradiction avec la légende :

✕ DE SEPVLCRO DM.

De sepulcro Domini, « Du sépulcre du Seigneur[1]. »

Il est à supposer que la relique primitive, perdue ou dérobée, aura été remplacée par cet os qui n'est peut-être pas même l'os d'un saint.

III. — Sur la fleur de lis, à gauche, une autre bâte, en forme de quadrilatère irrégulier, renferme une pierre blanche et tendre, autour de laquele on lit :

+ DE SEPVLCRO SEI LAZARI.

De sepulcro sancti Lazari, « Du sépulcre de saint Lazare. »

IV. — La plaque, formant la tête de la croix, présente aussi une pierre de forme irrégulière enchâssée dans une bâte ovale tournée, la pointe en bas. La légende qui l'accompagne est :

✠ DE MONTE CALVARIE.

De monte Calvarie, « De la montagne du Calvaire. »

V. — La plaque formant le pied de la croix, présente aussi une pierre de forme irrégulière, enchâssée dans une bâte ovale,

1. Quatre petits trous ont été percés irrégulièrement sur les quatre fractions de la légende.

Digitized by Google

tournée la pointe en haut. La légende qui l'entoure est, comme nous l'avons dit plus haut, gravée sur une bandelette de métal rapportée, qui cache une partie des ornements gravés. On y lit :

+ DE PRESEPE DOMINI.

De presepe Domini, « De l'étable du Seigneur[1]. »

Les restes de la crèche du divin Enfant, conservés à Sainte-Marie-Majeure de Rome, sont des planches de bois. Cette pierre viendrait probablement de l'étable, dans laquelle se trouvait la crèche. Le mot *praesepe* signifie tout aussi bien l'*étable* que la *mangeoire*, et le mot *crèche* dérivé de *grex* était aussi pris dans ces deux sens :

Es yglises comme en viex craches
Métoient les bues et les vaches.
(Guill. Guiart, an. 1207.)

Les caractères de ces légendes sont un mélange d'onciales et de capitales romaines : les hastes verticales de toutes les lettres sont composées de deux traits parallèles ; dans les M et les N qui sont des caractères romains sans exception, les traits obliques sont maigres et simples ; sur quatre C, deux sont romains, un est oncial et le quatrième est un E oncial ; les traits des A, des L et des V sont cunéiformes et les barres des A un v très maigre. Enfin, des cinq croix qui précèdent ces inscriptions, deux sont pleines et pattées tandis que les trois autres sont faites par de doubles traits. Nous signalons enfin l'abréviation anormale D $\overline{\text{M}}$ du mot *Domini* dans l'inscription II.

Face postérieure.

Au revers, tout le champ de la croix est rempli par d'élégants rinceaux obtenus par les enroulements de bâtes ou rubans métalliques, larges d'environ un millimètre, perlés sur la tranche

1. Pour la fixer sur la croix, cinq trous ont été percés dans la bandelette de métal qui porte cette légende ; un sixième trou est aussi percé au-dessus de cette bandelette, près de la croix de la légende. Le lobe inférieur de la fleur de lis a été brisé, et le fragment détaché a disparu.

Digitized by Google

visible et soudés par la tranche opposée sur un fond plan et uni, sans qu'on aperçoive trace des soudures. Ces rubans, réunis parallèlement, forment les grosses branches d'où se détachent, en les rendant plus fluettes, des rameaux en forme de crosses terminés chacun par une perle. Les tiges principales sont terminées par des roses.

Les contours de cette face de la croix sont dessinés par une bâte d'argent doré, épaisse d'un fort millimètre, dont la tranche visible montre, à l'intérieur, une rangée de perles très fines, et à l'extérieur, une autre rangée de perles plus grosses.

Le revêtement métallique de la face antérieure était fixé au bois à l'aide de 52 petits clous d'argent doré symétriquement disposés, il en manque 9; le revêtement métallique de la face postérieure par 46, il en manque 11.

G. Julliot.

Digitized by Google

LES ÉDIFICES D'ÉPIDAURE

REMARQUES ET OBSERVATIONS CRITIQUES

Épidaure. — Restaurations et Descriptions, par A. Defrasse et H. Lechat, 1 vol. in-fol. de 249 p. avec 13 pl. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1895.

Les fouilles entreprises à Épidaure, par M. Cavvadias, ont été d'un intérêt capital pour l'histoire de l'architecture grecque. Il ne faudrait pas croire cependant que les édifices du hiéron d'Asclépios, dans l'état où ils sont, permettent de se former une idée de l'aspect sous lequel ils s'offraient autrefois à la vue. C'est à peine s'ils s'élèvent aujourd'hui au-dessus du sol antique[1]. De plus, les fragments d'architecture dispersés dans l'enceinte sacrée sont bien loin de fournir toutes les données qu'il importerait de connaître, si l'on voulait reconstituer avec une entière certitude chacun des monuments dont les traces existent encore. Les *tambours* de colonnes, par exemple, se rapportent si peu les uns aux autres, qu'il est le plus souvent impossible de déterminer exactement, au moyen de leur proportion, la hauteur des fûts auxquels ils appartenaient.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que MM. Cavvadias, Doerpfeld et d'autres savants aient seulement accompagné de restaurations partielles les relevés consciencieux qu'ils ont publiés.

MM. Defrasse et Lechat sont allés plus loin que leurs devanciers, en assumant la tâche de combler, au moyen de restitutions

1. Le théâtre de Polyclète conserve encore, par exception, l'ensemble de ses gradins.

Digitized by Google

idéales, les lacunes que l'on constate dans les ruines d'Épidaure. Ce n'est pas seulement l'état actuel de cet ensemble qu'ils se sont plu à présenter dans l'important ouvrage qu'ils viennent de faire paraître; ils ont voulu surtout montrer le hiéron au temps de sa splendeur, nous faire connaître, tels qu'ils devaient être alors, les divers monuments que les architectes grecs avaient si habilement groupés autour du temple d'Asclépios.

Le point de vue auquel il convient de se placer pour juger cette tentative a été clairement indiqué par les auteurs eux-mêmes, dans la préface de leur ouvrage. C'est en qualité de Prix de Rome que M. Defrasse a produit son remarquable travail. Le règlement de la Villa Médicis exige, de la part des pensionnaires-architectes de quatrième année, les dessins de l'état actuel et de la restauration d'un monument, ou d'un ensemble de monuments antiques. M. Defrasse a choisi pour sujet de cet exercice le hiéron d'Épidaure, et on ne peut que l'en louer. Les dessins des édifices de cette enceinte qu'il a exposés au Salon de 1893, au retour de son voyage en Grèce, lui ont valu, cette même année, la médaille d'honneur de la Section d'Architecture.

Comme élève de l'École française d'Athènes, M. Lechat a longuement examiné, sur place, les ruines d'Épidaure et, à diverses reprises, il a consigné dans d'intéressants mémoires le résultat de ses recherches. Il définit ainsi la portée de l'ouvrage qu'il a mis au jour, avec la collaboration de M. Defrasse : « Ce n'est pas ici un livre de pure érudition archéologique; on n'y trouvera pas une histoire complète du sanctuaire d'Épidaure, ni une liste des moindres objets découverts dans les fouilles, ni un commentaire de toutes les inscriptions exhumées... Le texte qui accompagne les dessins n'a d'autre objet que de les présenter au public, d'en éclaircir les détails et, s'il est possible, de compléter et d'animer les reconstructions de l'architecte par le tableau des croyances, des usages, de la vie en un mot qui se développait autour de ces édifices maintenant ruinés. »

Digitized by Google

Ainsi, c'est pour satisfaire à un programme obligatoire, c'est comme couronnement d'études que M. Defrasse s'est astreint à relever et à restaurer tout un groupe de monuments. Hors de France, ces restaurations d'ensembles sont devenues assez rares. Bon nombre d'architectes étrangers les négligent volontiers ; ils s'attachent de préférence à relever, dans leur état présent, certains édifices qui semblent parfois de peu d'importance, mais dans les ruines desquels il y a présomption de rencontrer des formes ou des dispositions typiques. Ils fouillent ces restes en tout sens, jusqu'à ce qu'ils en aient scruté et fait connaître la constitution intime et l'architecture visible, dans leurs moindres détails. En général, les monographies d'édifices comprises de cette manière intéressent peu le public; elles ont cependant une valeur considérable. En se multipliant, elles permettront, suivant toute probabilité, de reconstituer un jour, sur une base nouvelle, l'histoire des premiers temps de l'architecture grecque.

Les dessins tels que ceux de M. Defrasse rendent des services d'un autre ordre. Représentant avec clarté de vastes ensembles, des édifices dans tout l'éclat de leur parure première, ils ont l'avantage de frapper vivement l'imagination et de se faire aisément comprendre. Sans eux, sans les expositions périodiques que l'on en fait, et les publications auxquelles ils donnent lieu, une bonne partie du public resterait peut-être à jamais ignorante des œuvres de l'architecture antique. Ces sortes de travaux répandent des connaissances qu'il serait malaisé à beaucoup de personnes d'acquérir par d'autres voies; ils sont d'une utilité incontestable pour ceux qui les entreprennent aussi bien que pour ceux qui les examinent.

En ce qui regarde ces derniers, le texte de M. Lechat leur sera d'un précieux secours s'ils souhaitent faire une étude approfondie du travail de son collaborateur. Nous avons vu qu'en écrivant ce texte, l'auteur s'était proposé, entre autres fins, d'expliquer les restaurations de M. Defrasse et de dépeindre, en même temps, le milieu et les croyances qui avaient donné naissance au sanctuaire d'Épidaure. Nous n'apprendrons rien au

Digitized by Google

lecteur, en disant qu'il a traité ce dernier sujet avec le talent dont témoignent d'ordinaire les publications dues aux anciens élèves de notre École d'Athènes.

Mais ce n'est pas la partie de l'ouvrage à laquelle nous avons l'intention de nous arrêter; celle qui a trait aux restaurations monumentales nous retiendra de préférence, et cela d'autant plus que les idées mises en avant par M. Lechat pour les justifier ne nous paraissent pas toutes également susceptibles d'être acceptées sans certaines réserves. Nous présenterons nos remarques dans l'ordre même que les auteurs ont suivi en décrivant le hiéron.

Le temple d'Asclépios. — Les dimensions de cet édifice répondent peu à sa célébrité; il n'a que 13 mètres de façade et 21 mètres de côté. Tout en étant hexastyle et périptère, il se distingue du type ordinaire des temples doriques de la Grèce par certaines particularités, au nombre desquelles M. Lechat signale l'absence d'opisthodôme et le rapport anormal (6 : 11) des colonnes de la façade avec celles des côtés[1]. On sait que, en Grèce la partie antérieure et la partie postérieure des temples de cet ordre paraissent semblables, quand on les regarde du dehors. Parfois, comme au Parthénon, la symétrie de ces deux côtés est absolue; ils se répètent si bien l'un l'autre que, en l'absence de sculptures dans les métopes ou les frontons, il serait malaisé de les différencier.

Pour nous, le caractère exceptionnel du temple d'Asclépios tient surtout à ce qu'une conformité de ce genre ne s'y manifeste pas. Il n'a pas d'axe transversal de symétrie[2], c'est-à-dire que le vestibule, les antes et les colonnes qui précèdent directement la porte du côté de la façade principale, ne se répètent pas du côté opposé, comme dans les autres temples doriques de la Grèce[3].

1. Les colonnes du métroon d'Olympie sont dans ce même rapport.
2. Dans la plupart des cas, la symétrie des parties du temple divisées par cet axe est imparfaite.
3. Quelques temples doriques n'ayant pas d'axe transversal de symétrie ont

Digitized by Google

Un texte épigraphique d'un intérêt considérable, bien qu'il soit incomplet, fixe la date de la construction du temple (380-375); il nous apprend le nom de l'architecte qui a élevé cet édifice, ou tout au moins de celui qui en a dirigé les travaux, ainsi que les noms des entrepreneurs et des statuaires appelés à le construire ou à le décorer. Ce registre lapidaire contenait l'énumération des marchés passés et des achats faits. On y avait énoncé les divers cautionnements; tous les paiements effectués y étaient inscrits : ils dépassent 100,000 drachmes. On relève les noms de quarante-trois personnes différentes auxquelles les travaux furent confiés. Les adjudications avaient lieu par séries d'années, à mesure que le temple s'élevait. La durée totale de la construction fut de quatre ans, huit mois et dix jours.

Théodotos, l'architecte ou le surveillant des travaux, reçut pour honoraires une drachme par jour, tout comme à une époque antérieure l'architecte de l'Érechthéion.

M. Lechat s'est contenté de commenter quelques parties de cette inscription. Des textes du même genre ont été découverts à Épidaure même et dans d'autres localités de la Grèce; par exemple ceux qui contiennent les devis des murs d'Athènes et de l'Arsenal du Pirée; les comptes de dépense de l'Érechthéion, et des prescriptions diverses se rapportant aux constructions annexes du temple de Livadie. On doit à M. A. Choisy un excellent commentaire de ces divers monuments épigraphiques : il est à souhaiter que ce savant élucide bientôt, et avec autant de bonheur, les inscriptions techniques d'Épidaure.

Tel qu'il est à présent, le temple d'Asclépios conserve seulement en place quelques-unes des assises sur lesquelles reposaient les colonnes. Pas un seul fragment de ces dernières n'est resté debout; aucune trace ne permet de reconnaître sur la surface supérieure de la *krepis* comment on les avait distribuées, quelle était la proportion des espacements qui existaient entre elles.

été élevés hors de la Grèce. Tels sont les temples C, D, S. de Sélinonte, le temple d'Assos et le temple de Cérès à Pœstum.

Digitized by Google

Un minutieux examen des débris dispersés sur le sol, l'étude des conditions imposées aux adjudicataires et, par-dessus tout, certains indices visibles seulement pour l'œil de l'architecte, ont cependant permis à M. Defrasse de rétablir le sanctuaire du dieu en plan, en coupe et en élévation. L'aspect général, tout aussi bien que les détails de la restauration accusent chez l'auteur une connaissance exacte du style à la fois empreint d'élégance et de sécheresse que l'on observe en Grèce dans bon nombre d'édifices du IVe siècle. Sans doute, les mesures assignées par M. Defrasse aux différents membres d'architecture sont en partie approximatives, mais, étant donné l'état présent du temple, il n'en pouvait être autrement. En tout cas, le système de proportion qu'il a établi porte tous les caractères d'une extrême vraisemblance, et la restauration pourrait être tenue pour définitive, si l'on n'y remarquait, en même temps qu'une omission, une ouverture de toit conjecturale.

La lecture du texte épigraphique dont nous avons parlé montre que l'on accédait dans le temple par deux portes, placées l'une en face de l'autre. La porte du naos, richement ouvrée et couverte d'inscrustations d'ivoire, devait être précédée d'une clôture mobile, plus simple, dont les pieds-droits s'engageaient dans les colonnes du pronaos, ou s'y adossaient simplement. Il devait en résulter une sorte de *tambour* que l'inscription ne définit pas d'une façon très claire.

Les commentaires de M. Lechat n'en expliquent pas assez l'arrangement et son collaborateur a négligé d'indiquer dans le plan du temple la solution graphique du petit problème que suscite cette particularité.

On sait par Pausanias que le temple d'Asclépios renfermait une statue chryséléphantine de ce dieu, moitié plus petite que celle du Zeus Olympien d'Athènes. M. Defrasse a restitué avec beaucoup de goût le type du dieu-guérisseur; on ne peut qu'approuver l'idée qu'il a eue de terminer le trône sur lequel la statue est assise, par un fronton dont les *rampants* s'infléchissent suivant une courbe gracieuse. Ce couronnement convient

Digitized by Google

bien à des monuments accessoires. Dans le cas présent, il est d'autant mieux employé que Blouet a trouvé, à Épidaure même, et dessiné avec soin un fronton de forme semblable.

M. Defrasse éclaire le temple d'Asclépios par un jour de comble, ouvert en avant de la statue chryséléphantine, et laissant cette statue à l'abri des intempéries. C'est une disposition parfaitement admissible. Il y en a cependant une autre, plus simple encore. Une opinion déjà ancienne et soutenue avec intransigeance de nos jours, c'est que, seule, la porte du naos faisait pénétrer la lumière dans l'intérieur des temples. Il serait aisé de montrer que cette opinion est par trop exclusive ; mais dans le cas particulier du sanctuaire d'Épidaure, elle serait très acceptable. Les dimensions médiocres de l'édifice auraient certainement permis à l'ouverture de la porte de projeter une lumière suffisante sur la statue du dieu.

Rappelons que les frontons du temple étaient couverts de personnages sculptés, œuvre de Timothéos. Quant aux métopes de la frise, elles semblent n'avoir jamais reçu de figures. Dans la restauration, on y voit des rosaces, qui, pour user d'une expression d'architecte, semblent un peu *hors d'échelle*. Cette ornementation pèche par la monotomie, mais il serait injuste d'en faire un reproche à M. Defrasse; des rosaces pareilles ornaient les métopes d'un édifice voisin du temple, et qui date à peu près de la même époque.

Nous devons encore faire remarquer que si le ciel-ouvert du naos donne à la toiture du temple une silhouette conjecturale, cette silhouette n'aurait pu s'accuser sur le côté antérieur, ni sur le côté postérieur de cet édifice, et que la restauration de la façade principale, présentée par les auteurs, la montre bien telle qu'on doit la supposer après son achèvement[1].

La Tholos. — Parmi nos jeunes écoles de critique, il en est une qui, pour juger des travaux d'archéologie, s'appuie volon-

1. M. Defrasse attribue au fronton antérieur les figures du fronton postérieur. Cette transposition n'altère pas l'architecture de l'édifice.

Digitized by Google

tiers sur les aphorismes du trop judicieux Thomas Gradgrind, de Dickens : « Les faits sont les seules choses dont on ait besoin ici-bas. — En toutes choses vous devez vous laisser guider et gouverner par le fait. — Vous ne devez voir nulle part ce que vous ne voyez pas en fait. — Enseignez des faits, — rien que des faits. »

Mais, par une contradiction singulière, tout en invitant les autres à suivre ces pressantes recommandations, les adeptes de cette école se gardent bien de s'y conformer eux-mêmes. Nuls travaux, plus que les leurs, ne sont émaillés de conjectures et de suppositions. Il est vrai qu'ils établissent deux catégories d'hypothèses. La première comprend celles qu'ils proposent : elles ont toujours, ou à peu près, les caractères de la certitude géométrique. Les hypothèses présentées par le commun des mortels forment la seconde catégorie : celles-ci, fatalement invraisemblables, n'appellent que blâme ou dédain. Nous ne voulons pas dire que M. Lechat appartienne absolument à cette école, mais il nous semble qu'il y confine un peu, à en juger par l'explication incertaine qu'il donne de la *Tholos*, aussi bien que par sa façon brève et impitoyable de réduire à néant les opinions de ses devanciers quand elles ne concordent pas avec les siennes. Avec une remarquable sûreté de critique, il procède parfois en moins de trois lignes à ces sortes d'exécutions.

La *Tholos* se composait d'une salle circulaire entourée de portiques, au dedans comme au dehors. Le portique extérieur était dorique et les colonnes qui le constituaient devaient être au nombre de quarante. Quatorze colonnes corinthiennes ornaient l'intérieur de la salle[1].

Proportions à part, ce monument répète la disposition extérieure des temples romains de Vesta. La *Tholos* fut élevée par un artiste du nom de *Polyclète*[2]. M. Lechat pense qu'il s'agit là

1. Diamètre de la *Tholos* en chiffres ronds : diam. entier, 20 mètres ; entre les murs, 13 mètres ; entre les colonnes corinthiennes, 10 mètres.
2. Pausanias, II, 27, 5.

Digitized by Google

de Polyclète le jeune, architecte, statuaire et collaborateur de Lysippe. La construction de l'édifice fut commencée vers 360-350, après l'achèvement du temple d'Asclépios; elle exigea un laps de temps de vingt-cinq années.

Les fouilles ont mis au jour une inscription incomplète ayant trait aux travaux de la construction et donnant le compte général des dépenses et des recettes correspondantes. C'est à quelque distance de cet édifice qu'a été découvert le magnifique chapiteau corinthien auquel est désormais attaché le nom de Polyclète. Ce chapiteau est trop connu pour que nous éprouvions le besoin de le décrire.

Parmi les divers fragments d'architecture qui ont été retrouvés, il en est dont la pureté de style est extrêmement remarquable et qui rivalisent avec les sculptures ornementales de l'Érechthéion. M. Lechat pense même qu'ils surpassent ces dernières. Mais il en est d'autres dont le caractère est très différent. L'entablement des colonnes corinthiennes, par exemple, éveille en nous quelque surprise. L'énorme doucine qui sert de frise à cet entablement a un profil que l'on observe seulement dans les édifices d'époque postérieure. On est plus habitué à rencontrer les frises à profil courbe dans l'architecture romaine du temps des derniers Antonins que dans l'architure grecque avant Alexandre.

En présence des résultats que nous ont fournis les fouilles d'Épidaure, devons-nous désormais croire que ce genre de modénature remonte beaucoup plus haut? Est-ce Polyclète qui l'aurait introduit dans l'architecture grecque? C'est une question dont l'étude aurait dû, semble-t-il, s'imposer à l'attention des auteurs.

La corniche située au-dessus de cette frise a aussi un caractère assez singulier. Le filet grec, qui orne dans cette corniche un pseudo-larmier, en occupe toute la surface, comme dans certains temples romains de la décadence. Nous n'ignorons pas qu'un filet de ce genre existe aussi dans la corniche de l'entablement dorique, mais quelle application différente il en a

Digitized by Google

été fait dans les deux cas! Dans l'entablement dorique le filet occupe seulement la surface d'un listel placé au-dessous du chéneau, et les proportions en sont fines, délicates, conformes à tout ce que nous connaissons du style des monuments grecs, dans la première moitié du IVe siècle. Dans l'entablement corinthien, au contraire, cette *grecque* est bien plus lourde et d'une proportion moins gracieuse. Il y avait pourtant de bonnes raisons pour donner à cet ornement, dans l'intérieur de l'édifice, une expression aussi délicate, pour le moins, que celle qu'il avait en façade. Le même profil de frise et une modénature analogue s'observent dans les doubles portes du théâtre. M. Lechat fait remarquer que cela est tout naturel, puisque la *Tholos* et le théâtre sont d'un même architecte. Mais si, par une circonstance qui peut bien ne pas être dénuée de toute probabilité, l'empereur Antonin, qui a tant fait construire à Épidaure, avait chargé un même architecte de restaurer le théâtre et la *Tholos*, cette conformité de modénature s'expliquerait non moins bien. Nous n'insistons pas sur l'impression que nous fait éprouver l'entablement corinthien de ce dernier édifice; mais, même en admettant qu'il soit de Polyclète, il nous sera bien permis de dire que nous le trouvons très inférieur, comme caractère, aux fragments doriques qui sont reproduits dans l'ouvrage.

Les écrivains de l'antiquité ne fournissent aucun renseignement sur la destination de la *Tholos*. M. Lechat s'attache à prouver que cet édifice avait été construit en vue d'envelopper, sans la couvrir, une source qu'il suppose depuis longtemps tarie, et dont personne avant lui n'avait soupçonné l'existence.

Les principaux motifs qu'il produit en faveur de son opinion, c'est, d'une part, qu'un voyageur du XVIIe siècle, Desmonceaux, dit, en parlant de la *Tholos*: « elle est ronde avec un puits au milieu », et d'autre part que, dans le soubassement de cet édifice, il existe un souterrain à triple circuit. Par les particularités de sa construction ce souterrain indiquerait, à ne pouvoir s'y méprendre, un puits de grandes dimensions, divisé intérieurement par des murs concentriques.

Digitized by Google

Les raisons invoquées par M. Lechat ne nous paraissent pas suffisamment convaincantes.

C'est un principe élémentaire d'hydraulique que l'on ne peut enfermer, de toute part, une source entre des murs, sans prendre la précaution d'assurer aux eaux un écoulement au dehors. Pour empêcher l'intérieur de la *Tholos* d'être inondé, en cas de crue extraordinaire, il aurait fallu ménager dans le mur du soubassement une issue donnant passage au trop-plein de la source, et qui aurait en même temps permis de maintenir l'eau à un niveau constant et fixé d'avance.

Or, cette condition n'a pas été remplie; on ne nous indique aucune solution de continuité dans la périphérie de ce soubassement. Il n'en paraît pas non plus dans la restauration.

Jusqu'à ce que l'on prouve qu'il y avait une ouverture, ou une canalisation, par où l'eau pouvait s'échapper, nous nous croirons fondé à mettre en doute l'existence d'une source sous la *Tholos.*

D'autres raisons encore nous portent à penser ainsi. Selon M. Lechat, les petits murs concentriques du soubassement avaient été construits de façon à ce qu'il s'y formât un courant pour empêcher la stagnation des eaux. Ces murs ne pouvaient être disposés autrement qu'ils ne le sont, et il n'est pas besoin de conjecture pour en définir le rôle. M. Lechat l'a constaté lui-même ; leur véritable destination, c'était de soutenir un dallage formant plancher au-dessus du soubassement, chaque pierre portant d'un mur à l'autre. C'est au reste ce que font comprendre, mieux que tout raisonnement, les divers débris de cette construction.

Quant à l'assertion du chevalier Desmonceaux, on peut la tenir pour exacte, sans admettre pour cela les conséquences qu'en tire M. Lechat. Rien, absolument rien, ne prouve que ce voyageur ait vu dans la *Tholos* la margelle d'un puits. Il a pu tout aussi bien apercevoir seulement, par une ouverture à fleur de sol, les murs cylindriques qui existent encore en partie au milieu du soubassement de cet édifice. Qu'elle reposât sur un terrain sub-

Digitized by Google

mergé ou sur un sol anhydre, cette petite construction répondait également à la définition du mot *puits*, et, dans le dernier cas, comme dans le premier, il n'y avait pas de terme mieux approprié pour la désigner. La remarque de Desmonceaux peut donc s'expliquer sans la supposition d'une source.

L'hypothèse de M. Lechat ne s'accorde pas d'ailleurs avec la description des monuments d'Épidaure que fait Pausanias. Après avoir parlé du temple et de la statue chryséléphantine d'Asclépios, ce voyageur ajoute : « Il y a tout près une rotonde en marbre blanc qu'on appelle la *Tholos*; c'est un édifice remarquable. On y voit des peintures de Pausias... Puis, il y a dans le bois sacré un temple d'Artémis.... enfin une source (*Krénè*), remarquable par le toit qui la recouvre et par toute son ornementation. »

Il y avait donc à Épidaure, en même temps que la *Tholos*, une source enveloppée d'une construction monumentale et couverte d'un toit. Le texte de Pausanias est formel: ces deux édifices étaient distincts, indépendants l'un de l'autre, situés sur des emplacements différents.

Ce témoignage si clair ne laisse pas de troubler M. Lechat; il essaie pourtant d'en atténuer la signification et la portée. « Cette *Krénè*, dit-il, n'est point la *Tholos*, si l'on prend tel quel le récit du voyageur. Il faut noter que cette *Krénè* et la construction qui l'entourait n'ont point été découvertes. D'après cela, on serait presque tenté de croire qu'il s'est produit une confusion dans les souvenirs de Pausanias et que, en rédigeant ses notes, d'ailleurs rapides, où les erreurs ne manquent pas, il a dédoublé, sans s'en apercevoir, un seul et même monument, lequel à cause de sa forme extérieure s'appelait *Tholos*, mais pouvait aussi être désigné du nom de *Krénè*, la source étant sa raison d'être (?). Bien que cette explication nous paraisse assez probable, nous ne pouvons la tenir pour certaine. Elle ne pourrait être considérée comme telle que si, après qu'on aura achevé de fouiller tout le sol du hiéron, on n'a point retrouvé la trace de cette *Krénè* et de son édifice. »

Avec des arguments de ce genre, il n'est pas de texte antique

Digitized by Google

dont on ne puisse victorieusement contester l'autorité, pour peu que l'on ait intérêt à le faire.

Nous nous contenterons de présenter deux observations. Si M. Lechat admet la possibilité d'identifier un jour en un seul monument la *Tholos* et le bâtiment de la *Krénè*, pourquoi fait-il ce contre-sens de mettre à ciel ouvert l'intérieur de la *Tholos*, sachant que la *Krénè* était abritée sous un toit ?

On n'a pas retrouvé, dit-il, les vestiges de l'édifice qui renfermait la source vue par Pausanias. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Aucune trace, non plus, ne subsiste de nombreux édifices vus par cet auteur et cités par lui comme ayant été construits à Épidaure sur l'ordre d'Antonin[1]. Oserait-on soutenir pour cela qu'ils n'ont jamais existé ?

M. Lechat soupçonne bien que l'on n'acquiescera pas sans difficulté à ses arguments, et que ne sera pas inaperçue la contradiction dans laquelle il tombe quand il prive de toiture l'intérieur de la *Tholos*, tout en laissant entrevoir que ce monument pourrait bien être l'édifice couvert dont parle Pausanias. Aussi fait-il cette déclaration : « Nous admettons donc *provisoirement* que la *Krénè* signalée par Pausanias ne se confond pas avec la *Tholos* et qu'elle est une seconde source distincte de l'autre, et sans doute moins importante. » (Pourquoi aurait-elle été moins importante que celle dont M. Lechat suppose l'existence ?)

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps à discuter ces explications embarrassées et confuses. M. Lechat est convaincu que la *Tholos* enveloppait une source ; nous disons simplement que, jusqu'à présent, cette affirmation n'est confirmée par aucune preuve.

Passons à la *Tholos* que nous montre M. Defrasse. Deux parties sont à examiner séparément dans cette restauration. L'une s'arrête au sommet de l'entablement dorique qui règne à l'extérieur de l'édifice. Profitant des données que lui ont fournies les ruines, de toutes les indications qu'il a pu recueillir en exami-

1. Aucune de ces constructions ne paraît avoir été retrouvée, p. 163.

Digitized by Google

nant les débris épars sur le sol, M. Defrasse a exécuté cette partie de la restauration avec autant d'adresse que de sagacité. En artiste rompu à la science des proportions, il a rétabli dans leur forme première l'ordre dorique du dehors et les colonnes corinthiennes de l'intérieur.

L'autre partie, celle qui est située au-dessus de l'entablement dorique, ne pouvait être restaurée dans les mêmes conditions, puisqu'aucun indice ne permet de présumer la forme qui lui avait été primitivement donnée.

Comme son collaborateur, M. Defrasse a supposé hypæthre l'intérieur de la *Tholos*, et seulement couverts les portiques du dedans et de l'extérieur, ce qui l'a conduit à terminer ce monument par un mur circulaire. Je ne sais si, en adoptant ce parti, il pouvait s'autoriser d'exemples pris dans l'antiquité grecque ; mais il est certain que les concours du Prix de Rome, à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, lui en offraient plusieurs spécimens. Il était de mode alors, au moins sur le papier, de terminer tout simplement les édifices circulaires par une section horizontale. Les personnes qui ont encore vu debout, il y a quelques années, certaines barrières de Paris où Ledoux avait appliqué cette disposition, ont été à même de constater qu'elle avait plus de fermeté que d'élégance, et qu'en somme, elle produisait un effet assez disgracieux. En tout cas, si les Grecs l'ont jamais employée dans la *Tholos*, il devait en résulter un inconvénient grave, si l'on admet que Pausias ait peint ses figures à l'endroit où M. Defrasse les a placées, c'est-à-dire en plein air et au sommet de l'édifice. Dans cette situation, la faible saillie du toit qui s'avance sur ces peintures aurait été impuissante à les protéger contre le soleil et la pluie et il serait fort douteux que, dans de telles conditions, elles se fussent trouvées, après cinq siècles écoulés, en état d'être admirées par Pausanias. Peut-être encore ces peintures sont-elles d'un caractère un peu prématurément pompéïen et situées à une excessive hauteur. Il semble que leur place était marquée sur le mur qui se trouve derrière les colonnes corinthiennes.

Digitized by Google

A vrai dire, la partie de la *Tholos* que M. Defrasse élève au-dessus de l'entablement extérieur est tout à fait hypothétique. Mais, répétons-le encore, en l'absence de données certaines, il n'avait qu'une ressource à sa disposition, pour la reconstituer, c'était de suivre son inspiration d'artiste. Ainsi a-t-il fait. Empressons-nous de constater que cette seconde partie de la restauration a été traitée par lui avec autant de goût que la première.

Nous voudrions arrêter là nos remarques; mais M. Lechat présente, à propos de la disposition hypæthre de la *Tholos* restaurée, certaines observations que nous jugeons vraiment inadmissibles. Deux solutions, dit-il, étaient en présence : lui donner une toiture à pente unique, ou bien se borner à couvrir les portiques. Nous en demandons bien pardon à M. Lechat, mais il y avait encore une autre solution tout aussi simple et peut-être plus dans l'esprit de l'architecture grecque : nous regrettons qu'il n'ait pas songé à l'indiquer.

Qu'au-dessus du « puits sacré », les auteurs aient voulu « découper un cercle de lumière et d'azur », cela se comprend. Mais il n'aurait pas fallu indiquer, comme l'une des raisons qui les ont engagés à découper ce cercle, la difficulté que l'on rencontrerait, dans l'hypothèse d'un toit unique, à faire aboutir au même poinçon les nombreuses fermes que nécessiterait ce toit.

Cette difficulté est imaginaire. Des fermes sont complètement inutiles dans le comble d'un monument circulaire tel que la *Tholos* et, quand une charpente de comble n'a pas de fermes, il n'est nullement besoin d'un poinçon.

Le système de toiture propre aux édifices de cette forme et de cette dimension est extrêmement simple ; il a pour principe la disposition que l'on nomme *enrayure*. De tout temps des peuplades sauvages et des tribus de pasteurs ont appliqué, à l'état rudimentaire, un système de ce genre, dans la construction de leurs huttes ou de leurs tentes. A Paris, le Cirque d'Hiver offre, dans de grandes proportions, un exemple remarquable de l'emploi des enrayures.

Pour comprendre cette disposition, il suffit de se représenter

Digitized by Google

deux couronnes minces, rigides et de diamètres différents, placées, à une certaine distance, l'une au-dessus de l'autre et suivant un même axe vertical, celle de moindre diamètre étant la plus élevée. Si l'on attache solidement à ces couronnes un certain nombre de tiges, rigides aussi, espacées également, et situées comme le sont les génératrices d'un tronc de cône, on obtiendra le type d'une charpente parfaitement indéformable, à la condition que chaque couronne, ou enrayure, forme un tout d'une grande homogénéité. Rien de plus simple que de constituer, sans ferme ni poinçon, une charpente d'après ce mode particulier. Il suffit d'assembler avec soin les pièces qui composent les enrayures, circulaires ou polygonales, et de relier ces enrayures l'une à l'autre au moyen de chevrons.

Ceci dit, nous nous plaisons à constater que, dans le nombre des observations présentées par M. Lechat au sujet de la *Tholos*, il en est beaucoup qui sont d'une parfaite exactitude. Nous signalerons, entre autres, sa fine et judicieuse remarque sur le chapiteau corinthien découvert par M. Cavvadias. C'est avec raison que les variantes de feuillage, que les auteurs ont été les premiers à observer dans ce chapiteau, le lui font considérer comme une œuvre d'essai.

Son appréciation de l'architecture de la *Tholos* sera lue avec plaisir : il serait difficile de mettre plus de vie, de chaleur et de poésie dans la monographie d'un monument. Les colonnes doriques de cet édifice forment « un de ces graves portiques, dont les colonnes semblent être en faction autour du lieu sacré, comme des gardes vivant autour d'une demeure royale. » N'oublions pas « les rosaces des métopes égayant l'entablement par le sourire cinquante-deux fois répété de leurs fines arabesques. »

Quels que soient cependant le charme et la justesse de ces métaphores, nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en disant que le chapitre où elles se trouvent ne compte pas parmi les meilleurs de l'ouvrage.

L'Abaton. — Cet édifice était « le dortoir des pèlerins » ; il se compose de deux portiques contigus et élevés sur un même

Digitized by Google

alignement. Celui de ces portiques qui est d'époque grecque a seize colonnes ioniques en façade. Sept autres colonnes espacées de deux en deux, derrière celles de la façade, le divisent intérieurement en deux nefs longitudinales. On en connaît exactement le plan. La base et le chapiteau des colonnes ont été retrouvés ; mais la hauteur des fûts est incertaine, comme dans les autres monuments d'Épidaure. Ce portique dont la profondeur est de 8 mètres est entouré de murs pleins sur trois côtés. La base des colonnes a un profil très particulier qui rappelle, avec plus finesse, celui des bases ioniques du temple de Bassæ.

Le dortoir le moins ancien (il est, paraît-il, postérieur à la conquête romaine) offre les mêmes dispositions. Quoique de plain-pied avec l'autre portique, il est situé sur une salle basse, à cause de la configuration du sol. Il n'a que treize colonnes en façade. Sur l'un des côtés, « le mur est interrompu, à 2 mètres de la façade, par la margelle d'un puits qui existe encore aujourd'hui, et qui au printemps de 1890 avait de l'eau à une profondeur de 17 à 18 mètres. »

Il y a là matière à réflexion, si l'on se souvient que le « puits » de la *Tholos* atteint à peine 2 mètres de profondeur, et qu'il est à proximité de l'*Abaton*.

L'architecture du second portique « répète à peu de chose près celle du premier. Si l'on compare les chapiteaux de l'un et de l'autre, on ne relèvera entre eux que de légères différences ».

Cette particularité n'est pas sans exemple; elle prouve que les Grecs, eux aussi, ont fait de l'archéologie et que lorsqu'ils avaient à continuer la construction d'un édifice, plusieurs siècles après sa fondation, ils savaient fort bien, quand ils le voulaient, s'abstraire de l'architecture de leur temps, afin de donner à l'édifice ainsi agrandi une certaine unité de caractère. Quand il se présente, ce semblant d'unité peut aujourd'hui donner lieu à méprises, si l'on ne fait une étude attentive des « légères différences » dont parle M. Lechat.

Une particularité de l'architecture du portique est encore à noter. Dans la salle basse les chapiteaux des piliers qui soutien-

Digitized by Google

nent les colonnes de l'étage supérieur ont une analogie frappante avec certains chapiteaux de pilier de notre moyen âge. Une autre particularité non moins digne d'attention, c'est que les deux étages de ce dortoir sont extérieurement divisés par un entablement dorique qui est *architravé*. En conséquence de cette disposition, les gouttes qui sont ordinairement sous les triglyphes, se trouvent sous la corniche de cet entablement. — M. Defrasse donne de cet édifice une restauration qui paraît très exacte.

Le Temple d'Artémis et les Propylées. — Nous avons peu de chose à dire sur ce temple. Il est dorique et prostyle, avec six colonnes de front, comme à Olympie les trésors d'Épidaure et de Géla. A l'intérieur du naos et à une faible distance des murs, il y a un rang de colonnes, sur trois côtés. Une disposition de ce genre caractérise aussi le trésor de Métaponte à Olympie. Un fragment du chéneau de ce temple porte une tête de chien, au lieu de la tête de lion traditionnelle.

M. Lechat croit que les propylées sont postérieurs aux autres édifices du hiéron.

On ignore comment les colonnes de cet édifice étaient disposées. Dans sa restauration qui produit un excellent effet, M. Defrasse suppose, à l'intérieur, des colonnes ioniques, de chaque côté de l'entrée, bien qu'aucun fragment n'en subsiste. Les exemples offerts par les Propylées d'Athènes et d'Éleusis autorisent cette conjecture.

Le Théâtre. — En parlant de cet édifice, Pausanias s'exprime ainsi : « Le théâtre du hiéron d'Épidaure est, à mon avis, des plus remarquables. Ceux des Romains l'emportent universellement par l'éclat de leur décoration; celui de Mégalopolis en Arcadie est plus grand, mais pour l'harmonie des proportions et la beauté de la construction, quel architecte rivaliserait avec Polyclète? Or, c'est Polyclète qui fit le théâtre et la rotonde ci-dessus nommée[1]. » Ces éloges, dictés par un enthousiasme sincère, sont

1. Dans nos différentes citations de Pausanias, nous avons suivi la traduction même de M. Lechat.

Digitized by Google

très compréhensibles quand on examine avec attention le théâtre d'Épidaure. Il en reste encore l'ensemble des gradins, les assises inférieures du *proskénion* et celles de l'*hyposkénion*. D'assez nombreux fragments d'architecture permettent de reconstituer en partie la décoration du *proskénion*.

Pour avoir une idée des principales particularités qui distinguent ce théâtre, il faut considérer que, l'*orchestra* étant un cercle parfait, Polyclète a tracé le *koilon*, ou les gradins, suivant des courbes à plusieurs centres, et qu'il a donné des inclinaisons différentes aux gradins placés en deçà et au delà de la *diazoma*. Plusieurs motifs ont dû porter Polyclète à employer ces dispositions : les limites de ce compte rendu ne nous permettent pas de les rechercher. M. Lechat parle sur ce sujet en si bons termes, que nous tenons à les rapporter : « L'on a vu de quelle main légère et savante, grâce à deux ou trois retouches presque imperceptibles, Polyclète a su corriger ce qu'une exacte géométrie aurait eu de froid et d'imparfait. C'est par de tels secrets que les grands architectes de la Grèce ont si merveilleusement assoupli et animé toutes les lignes de leurs monuments. Ces finesses ne se révèlent qu'à un examen attentif et à des mensurations précises. Le visiteur qui ne cherche que le plaisir de ses yeux les ignore ; mais, sans en connaître la cause, il jouit de l'effet obtenu, et il admire, comme faisait Pausanias, la beauté simple et les heureuses proportions de l'édifice. »

Malgré l'état de conservation de ce théâtre, dit encore M. Lechat, « nous ne devons pas oublier que nous en avons et n'en aurons jamais une connaissance tout à fait complète, » et il ajoute au sujet de l'état primitif des bâtiments de la *skénè* « qu'il nous est difficile de nous les représenter avec une précision suffisante ». Ceci explique pourquoi M. Defrasse se borne à donner, comme l'ont fait avant lui MM. Cavvadias et Doerpfeld, une restauration partielle du *proskénion*. Il y a joint les détails de l'ordre ionique de cette partie du théâtre, ainsi que celui des doubles portes d'entrée. Il faut remarquer dans l'entablement de l'ordre ionique les denticules de la corniche. Cet ornement si souvent employé

Digitized by Google

dans les entablements ioniques de l'Asie Mineure ne se montre pas dans les beaux édifices de l'Attique. On ne l'observe ni dans le temple de la Victoire Aptère, ni dans l'Érechthéion, ni dans le temple sur l'Illissos.

Nous avons parlé plus haut de la frise en forme de doucine qui est située au-dessus des portes. Cette modénature se répète dans le chapiteau des antes de cette même porte.

Si ce profil d'ante est bien de Polyclète, on doit constater que cet architecte n'a pas fait école en l'employant. On n'en voit guère de semblables, en effet, que sur des piliers de basse époque.

Après avoir décrit le théâtre de Polyclète, M. Lechat discute une question qui excite au plus haut point l'intérêt des archéologues, et sur laquelle les opinions sont très divisées.

Quel était, dans le théâtre grec du IVe siècle, l'emplacement destiné aux acteurs?

M. Doerpfeld répond que cet emplacement était l'*orchestra*, où acteurs et choreutes pouvaient se rencontrer et se mêler, ainsi que l'exigent les pièces des auteurs grecs qui nous sont parvenues.

Cette solution ne satisfait point M. Lechat. Il pense que les acteurs devaient se tenir sur le *logéion* qui, dans le théâtre d'Épidaure, est la plate-forme existant entre le mur du *proskénion* et les saillies en forme de pavillon qui se détachent à chacune de ses extrémités. Cette plate-forme a 22 mètres de longueur et à peine 3 mètres de profondeur; elle est à une hauteur de 3 mètres et demi au dessus du sol de l'*orchestra*. Comment dans ce cas le chœur pouvait-il communiquer avec le *logeion*? Plusieurs solutions ont été proposées et M. Lechat les expose. Mais quel que soit le moyen imaginé pour établir cette communication, les acteurs doivent toujours se tenir sur le *logeion*.

Si l'on s'en rapporte à M. Lechat, c'est dans cet étroit espace, c'est plaqués en quelque sorte contre un mur que les acteurs devaient représenter les tragédies de Sophocle et les comédies d'Aristophane.

Digitized by Google

On peut juger de l'effet qu'ils auraient produit dans une telle situation, en se représentant les comédiens de nos jours faisant une parade devant le rideau. Ce spectacle est peu solennel, il manque vraiment par trop de l'ampleur que commandaient les proportions et la magnificence des théâtres du IVe siècle.

Si tragédies et comédies se jouaient sur le *logeion*, nous aimons à penser que les Grecs ne se contentaient pas de l'étroite surface que M. Lechat assigne aux acteurs, et qu'ils connaissaient et savaient employer des moyens pour augmenter à volonté l'étendue de cette surface, suivant les exigences de la mise en scène. M. Lechat analyse les textes des auteurs qui peuvent fournir des arguments en faveur de sa thèse. Nous pensons qu'en consultant, avec soin, d'autres textes antiques, on acquerrait peut-être, sans beaucoup de peine, la conviction que la scène grecque devait avoir, en général, plus de profondeur que le *logeion* d'Épidaure.

Conformément au plan que nous nous sommes tracé en commençant cette étude, nous avons négligé tout ce qui ne se rapportait pas directement aux édifices d'Épidaure. C'est ainsi que nous avons passé sous silence plusieurs parties du texte qui intéresseront cependant beaucoup de lecteurs. Tels sont les chapitres qui ont trait aux fêtes et pèlerinages et aux guérisons miraculeuses.

Par la même raison, nous n'avons rien dit des aperçus ingénieux qui accompagnent la reproduction des statues et des bas-reliefs découverts au cours des différentes fouilles exécutées à Épidaure.

Toutes ces choses n'entrant pas dans le cadre ordinaire de nos études, nous nous sommes abstenu d'en parler. Mais nous regretterions de ne pas insister, en terminant, sur la perfection des dessins de M. Defrasse.

Ses relevés consciencieux donnent une idée claire de cette architecture du IVe siècle, dans laquelle le rôle de la statuaire commence à s'amoindrir, de ces monuments où ne se voient presque jamais les frises couvertes de figures qui animaient si heureuse-

Digitized by Google

ment l'entablement des temples du ve siècle. Ce sont encore des édifices d'un grand style et parfois même, comme le théâtre d'Épidaure, d'une harmonie exceptionnelle, mais ils permettent cependant de prévoir le caractère uniforme et la beauté géométrique qui deviendront plus tard comme l'expression dominante de l'architecture grecque.

A leur tour, ses restaurations nous font admirablement saisir l'aspect de ces sanctuaires, autour desquels se pressaient, dans un désordre voulu, la multitude des monuments de tous genres que la piété des Grecs ne cessait d'y élever.

Les grandes planches de l'ouvrage mettent sous nos yeux avec beaucoup de charme ce spectacle si pittoresque.

Nous félicitons M. Defrasse pour ces belles représentations que tant de personnes regarderont sans se douter de la dépense de talent et de temps qu'elles ont exigée.

Charles Chipiez.

Digitized by Google

ARTÉMIS CHASSERESSE

MARBRE DU LOUVRE DIT « DIANE A LA BICHE »

Le but de cette étude est :

1° De prouver que la forme sous laquelle on connaît la célèbre statue du Louvre depuis plus de trois siècles est le résultat d'une restauration absolument fausse, et d'en proposer une restitution plus logique.

2° De rechercher la signification et, si l'on peut dire, la genèse du type d'Artémis à la biche.

Achetée par François Ier, la « Diane à la biche » dite aussi « Diane de Versailles », fut restaurée par Barthélemy Prieur au XVIe siècle, puis par Lange vers 1808. On ne s'étonnera donc pas si les restaurations sont multiples, faites avec des marbres divers et en général peu heureuses. Voici les principales : Partie du diadème, nez, partie des oreilles, *côté gauche et bas du cou*, pièces à l'épaule droite, *main droite et partie d'avant-bras*, *main gauche et bras jusqu'au deltoïde*, les deux extrémités du carquois, pièces à la cuisse droite et à la jambe, etc. Nombreuses pièces à la biche.

Les restaurateurs se sont acharnés sur ce marbre, au point même de retravailler certaines parties antiques : pour les jambes, ces retouches sont indiscutables; le méfait doit probablement être mis au compte de la Renaissance, si l'on en juge par le goût pour les formes grêles, dont témoignent les œuvres de cette époque en France[1]. Qu'on se rappelle tous les types de Diane,

1. M. Félix Ravaisson (*La Vénus de Milo*, 1892, p. 4-5) a spirituellement rappelé que l'auteur de la *Grammaire des arts du dessin* avait basé toute sa théorie du module dans la statuaire grecque, sur la mesure du médius de l'Achille

Digitized by Google

et en particulier la peinture du Louvre dite « Diane » de l'École de Fontainebleau.

ARTÉMIS CHASSERESSE
(Musée du Louvre.)
Les principales restaurations sont indiquées par des hachures.

ou Mars Borghèse, sans s'apercevoir qne ce doigt était moderne. On peut relever ici une méprise du même ordre. Exaltant l'admirable proportion des formes dans l'art antique, Ch. Blanc (*Gramm. des arts du dessin*, p. 410) disait : « Veut-on des jambes sveltes et légères, on n'en saurait trouver de modèle plus élégant que celles de la Diane du Louvre... »

Digitized by Google

Si l'on examine attentivement la pose de la « Diane à la biche », en se plaçant devant elle sans idée préconçue, on distinguera dans les mouvements du corps et de la tête, un manque d'harmonie frappant, et dans le geste, quelque chose de heurté. Cette impression est puissamment confirmée par la difficulté que l'on trouve à expliquer, en ses détails, l'action d'Artémis. Car après la réfutation de Welcker[1], personne n'admet plus que la déesse défende ici la biche cérynite contre Héraclès ; et depuis, aucune interprétation plausible n'a été proposée.

Le sens général ne fait aucun doute : la déesse chasse, « elle se réjouit de poursuivre les sangliers et les cerfs rapides »[2]. Le costume et l'équipement caractéristiques, la rapidité de l'allure le prouvent[3]. Mais pourquoi donc Artémis ne regarde-t-elle pas où elle court? La notice du Louvre[4] se contente de nous dire qu' « elle retourne vivement la tête, comme si elle entendait un bruit derrière elle », distraction bizarre alors qu' « elle poursuit sa proie ».

La chose paraîtra simple, sans doute, si l'on veut oublier un instant toute préoccupation archéologique, pour retrouver l'état d'esprit du restaurateur. Le bras droit antique, avec une bonne partie de l'avant-bras, subsistait : le bras levé presque jusqu'à l'horizontale, l'avant-bras replié vers le haut faisant avec le bras un angle d'environ 45°. De ce mouvement, l'artiste conclut que la main droite devait, à l'origine, saisir une flèche dans le carquois fixé derrière l'épaule droite. Il restaura donc dans ce sens la partie de l'avant-bras qui manquait, la main et la partie supérieure du carquois. De plus, ayant à replacer la tête sur le tronc, il crut logique de guider par le regard le mouvement de préhension de la main droite[5]. En conséquence, pour obtenir de

1. Welcker, *Das akad. Kunstmuseum zu Bonn*, p. 57.
2. *Odyssée*, VI, 103.
3. On remarquera que la vitesse de l'allure est donnée par la biche et non par la déesse, à qui l'on a voulu éviter l'effet désobligeant d'un support.
4. Froehner, *Notice de la sculpture antique*, p. 123.
5. Un archer ne regarde pas plus son carquois pour prendre une flèche qu'un chasseur ne regarde sa cartouchière pour prendre une cartouche.

Digitized by Google

la tête un fort mouvement à droite, il dût procéder à d'importants raccords, bien visibles, et que l'étiquette du Louvre énumère justement en ces termes : « côté gauche et bas du cou ». Le raccord du bas du cou s'explique de lui-même, du moment que la tête n'est plus dans sa direction originelle ; quant au raccord du côté gauche du cou, il devenait nécessaire pour accuser la saillie du muscle tendu par la rotation de la tête. Il est probable aussi que des retouches aux parties antiques du cou ont mis quelque harmonie à l'ensemble. La restauration fausse se trahit non seulement par les raccords qu'elle a nécessités, mais aussi par ce fait que ni la portée du regard, ni la physionomie ne correspondent au mouvement qu'elle indique. Il faut donc rejeter la restauration consacrée et en chercher une autre.

ARTÉMIS CHASSERESSE
(Lampe en terre cuite[1].)

Nous avons déjà dit qu'il n'y avait aucun doute sur le sens général de cette sculpture : Artémis poursuit sa proie. Il est donc logique qu'elle regarde dans la direction où fuit la bête, c'est-à-dire dans la direction où elle court elle-même. Telle était la pose primitive de la tête, en remarquant qu'elle devait être tournée un peu à droite dans la direction de la course, la tête étant forcément entraînée dans le déplacement du plan médian du corps, dévié lui-même à droite par la projection en avant de la jambe gauche. De plus, l'avant-bras gauche — presque tout ce bras est moderne — était relevé quelque peu au-dessous de l'horizontale et la main tenait l'arc. Quant à la main droite, elle n'avait probablement aucun contact avec le carquois.

1. D'après Rich, *Dict. des ant.*, p. 701.

Digitized by Google

C'est la pose que nous offre une riche série de monuments de toute sorte, représentant Artémis tirant de l'arc : Artémis vient de lancer une flèche, les bras conservent encore la position finale, et elle se précipite vers la bête atteinte. Les dessins ci-joints en donneront une idée suffisante.

On ne pourrait opposer à cette reconstitution la seule réplique connue de la Diane de Versailles, conservée en Angleterre à Holkham ; car Waagen[1] a pris soin de nous avertir que « malheureusement, la tête et les bras sont une restauration du sculpteur Rusconi ».

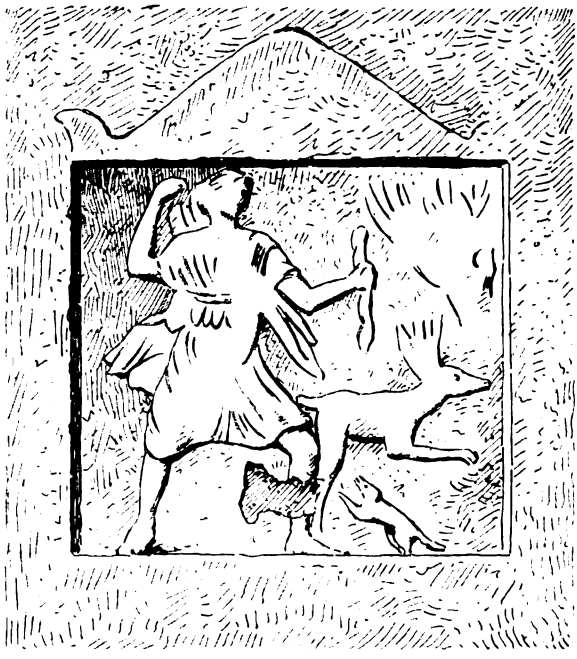

ARTÉMIS CHASSERESSE
Sculpture sur un rocher à Philippes (Thrace).

On remarquera une dernière anomalie : un chien aux côtés d'Artémis chasseresse eût, ce semble, été plus logique qu'une

1. Waagen, *Kunstwerke in England*, t. II, p. 500.

Digitized by Google

biche ou qu'un cerf. Et cependant, s'il subsiste peu de chose de l'animal primitif, le bas des sabots d'arrière, certainement antique, fixe son identité. C'est bien un cervidé. La scène complète d'Artémis tirant de l'arc comprend évidemment un cerf qu'elle poursuit et un chien qui court à ses côtés. Souvent, on se contente de représenter Artémis et le chien. La représentation des trois acteurs — l'artiste ne disposant en général que d'un espace assez restreint — force à réduire conventionnellement les distances qui les séparent, et l'on voit alors l'animal que chasse Artémis dessiné, par pure convention, à ses côtés. C'est ce que nous montre une sculpture rupestre de Philippes[1] — reproduite plus haut — où le dessin un peu sommaire du chien ne laisse cependant aucun doute sur le sens de la scène. Mais, en somme, celui-ci n'est qu'un comparse, et la convention du rapprochement admise, l'action est tout aussi claire avec ou sans chien. Le sculpteur en ronde bosse, en s'emparant du sujet, a appliqué la même convention, sans s'en douter très probablement. Voilà, croyons-nous, l'explication du groupe du Louvre : cet animal réduit au rôle d'attribut, biche ou cerf, est en réalité l'animal même que chasse Artémis.

Cette remarque dépasse le cadre étroit d'une représentation figurée. Elle nous fait saisir comment un animal a pu passer à l'état d'animal-attribut et elle nous explique même l'origine de toute une légende : la consécration d'une biche à Artémis par la nymphe Taygétè. Et ceci, par une simple application de ce que M. Clermont-Ganneau a appelé la « mythologique iconologique » et dont il a fourni des exemples probants[2]. Bien avant les sculpteurs, les graveurs et les ciseleurs avaient certainement retracé cet épisode de la vie d'Artémis, et le rapprochement matériel du cerf et de la déesse avait suscité la légende de leurs rapports,

1. Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, p. 81, pl. IV, 3. — Cf. aussi la stèle funéraire de Constantinople, *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 3.

2. Clermont-Ganneau, *L'Imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs.— Horus et saint Georges*, extr. de *Revue archéol.*, 1877 ; *Le mythe d'Horus et de saint Georges*, dans *Etudes d'archéologie orient.*, t. I, 1re livr., p. 78.

Digitized by Google

légende dont un détail bizarre confirme pleinement cette idée. Frappé des cornes d'or et des pieds d'airain que la légende attribue à cette biche, M. Clermont-Ganneau [1] y vit l'interprétation poétique des incrustations d'or et d'argent si en faveur à une haute époque, et conclut à l'origine *graphique* de la biche cérynite : « Je ferai remarquer, en passant, que ce trait, en apparence insignifiant, décèle l'origine pour ainsi dire *métallique* de cette bête imaginaire, et se retrouve sous une forme ou sous une autre, dans plusieurs mythes issus de nos représentations toreutiques... »

La légende de la biche cérynite dans ses rapports avec Artémis, une fois formée, a préservé le motif de l'oubli, et cela nous explique que nous le retrouvions presque intact dans la Diane de Versailles. La technique et le costume ont seuls changé.

Cela n'enlève rien, d'ailleurs, au mérite du sculpteur dont le nom malheureusement reste dans l'ombre. Si l'on s'accorde à voir, dans le marbre du Louvre, la réplique d'une œuvre de Praxitèle ou de son école, il faut bien se rendre compte que ce résultat a été obtenu, moins par l'étude du style — étude encore assez incertaine, puisque la façon dont sont traitées les draperies peut faire penser à un élève de Scopas — que par la découverte — due à de Longpérier — sur une monnaie d'Anticyre, d'un type, assez voisin de la Diane à la biche, qui reproduit la statue faite par Praxitèle ou ses fils pour le temple de cette ville [2].

Quant à l'antique même du Louvre, ce n'est, en réalité, qu'une assez faible copie d'époque romaine ; il a cependant joui d'une réputation que n'ont pas connue les plus purs originaux de l'art grec, et combien de générations d'artistes ont essayé de se former, par la contemplation et l'étude d'une sculpture de facture médiocre, lourdement et fautivement restaurée !

René Dussaud.

1. Clermont-Ganneau, *L'Imagerie phénicienne*, p. xx, n. 1.
2. De Longpérier, *Revue numismatique*, 1843, p. 248, pl. 10, 3. — La question a été reprise par Michaëlis, *Arch. Zeitung*, 1876, p. 168.

Digitized by Google

LA

PATINE DU BRONZE ANTIQUE

I

La patine (je ne m'occuperai ici que de celle des bronzes antiques) offre les nuances les plus diverses, d'un objet à l'autre ou sur le même. Si parfois sa présence défigure quelques œuvres d'art, elle en complète d'autres si heureusement, qu'on s'est pris à regretter que cette altération du métal fût l'effet du hasard, au lieu d'avoir été voulue par l'artiste. De là à se demander s'il n'en aurait pas été réellement ainsi, puis à considérer comme un fait certain cette opinion combattue cependant par tous les hommes du métier, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

Un passage de Plutarque[1] montre que ce problème, ou plutôt ce vœu, préoccupait déjà les amateurs au début de notre ère. Il met en scène plusieurs touristes qui, arrêtés à Delphes devant les statues des navarques athéniens, se demandent l'origine de la belle patine qui les recouvre. Nous trouvons déjà dans leur dialogue les deux opinions en présence de nos jours : effet naturel du temps et des agents atmosphériques, ou coloration du métal par le sculpteur. C'est à la première que se rallient les pèlerins, et cette doctrine n'a pas cessé d'être universellement admise jusqu'à ces dernières années.

Cependant, lorsque M. Carapanos s'est assuré le concours des archéologues les plus éminents pour la publication de ses fouilles de Dodone, M. Heuzey a signalé, à la page 217 de *Dodone et ses ruines*, que le jugement porté pouvait n'être pas

1. Plutarque, *De Pyth. orac.*, 395, B et seq.

Digitized by Google

sans appel, et que la patine était peut-être dans certains cas l'œuvre du sculpteur; par exemple pour les figurines et les plaques sorties de ces fouilles. Il ajoutait, en rappelant le texte de Plutarque, que s'il y avait eu là un secret des artistes grecs, il avait dû se perdre de bonne heure, ainsi qu'il résultait implicitement des termes employés.

L'opinion dubitativement présentée par M. Heuzey a été reproduite par M. Henri Lechat[1], à l'occasion d'une statuette d'Aphrodite, découverte en Épire, et acquise par M. Carapanos. Il reprend, pour en faire la base de son argumentation, le texte de Plutarque, qu'il cite d'après la traduction d'Amiot, et conclut en faveur d'une mise en couleur qui lui paraît incontestable.

Les arguments de M. Lechat doivent être suivis de très près, car nul encore n'avait mis plus de talent et de conviction au service d'une thèse spécieuse et attachante, mais que je crois absolument inexacte, malgré mon regret de restituer au hasard cette collaboration si délicate avec l'artiste.

M. Lechat attachant aux expressions de Plutarque une importance peut-être exagérée, il faut en faire un examen préalable, ainsi que des doctrines chimiques admises au Ier siècle de notre ère. L'étranger qui visite l'enceinte sacrée, remplie de statues de bronze déjà anciennes, admire « la fleur de la bronze comme ne ressemblant point à une crasse ni à une rouille, mais à une teinture d'azur reluisant et brillant ». Il se demande « si les anciens ouvriers n'usaient point de quelque mixtion et de quelque composition expresse, pour donner cette teinture à leurs ouvrages ». C'est là la thèse de la patine voulue, mais le contexte permet de se demander si Plutarque ne pense pas, moins à une mise en couleur, qu'à l'emploi d'un alliage apte à prendre rapidement la patine désirée. Les interlocuteurs opposent deux autres opinions :

1° L'air « pénétrant et coupant le cuivre en fait sortir force rouille,.... et cette rouille jette cette fleur de couleur, et prend

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1891, p. 461 et suivantes.

Digitized by Google

lueur et splendeur en sa superficie »; 2° l'air n'intervient pas, mais « le cuivre vieillissant, de lui-même exhale et met dehors cette rouille ». C'est à l'influence de l'air que l'on se rallie, et de l'air de Delphes.

M. Lechat critique cette dernière assertion. Plutarque, dit-il, « attribue à l'atmosphère de Delphes des vertus spéciales sur lesquelles il disserte avec complaisance. Il n'a réussi par là qu'à diminuer la valeur de son explication, puisque la patine dont il s'agit existait sur bien d'autres bronzes que ceux de Delphes. Mais je ne crois pas devoir abuser de cette erreur; j'aime mieux ici défendre Plutarque contre lui-même, et donner à son explication le sens le plus large possible. » On verra plus loin que, sans attribuer à l'air de Delphes des qualités ne se rencontrant nulle part ailleurs, il n'y a rien de déraisonnable à lui accorder quelque influence dans l'oxydation du bronze.

Du reste, dans des matières aussi délicates que les questions techniques, la part du traducteur devient prépondérante dans le sens donné au texte. Si l'on passe en effet d'Amiot à l'édition de Victor Bétolaud, on trouve le § 3 traduit ainsi :

..... « Il y a, répondit Théon, quatre éléments primitifs, essentiellement naturels, qui existent et existeront de toute éternité, à savoir le feu, la terre, l'air et l'eau. Lorsque, parmi ces quatre éléments, l'air seul s'approche du bronze et se met en contact avec lui, il est évident que cet air agit sur le métal, et que l'entourant toujours, lui étant toujours superposé, il détermine la couleur particulière qui caractérise le bronze. » On emploierait de nos jours d'autres expressions que Plutarque; mais on ne saurait être ni plus précis, ni plus exact.

Il signale ensuite, avec Aristote, que l'huile (c'est-à-dire les corps gras) active l'oxydation du bronze. C'est une observation fort juste, mais il tombe dans l'erreur en pensant, avec cet auteur, que l'huile n'y est en réalité pour rien, et ne fait que retenir l'oxyde qui, dans d'autres circonstances, se disperse au fur et à mesure de sa production. C'est là ce qui l'amène à parler du climat de Delphes. Je suis cette fois la traduction Bétolaud :

Digitized by Google

« L'air de Delphes est épais, d'une grande consistance, et à cause de la répulsion et de la résistance des montagnes il a beaucoup de force. De plus il est apéritif et mordant, comme le prouverait au besoin la facilité avec laquelle s'y opèrent les digestions. Il pénètre donc l'airain par sa subtilité, il l'entame, et il en détache une grande quantité de rouille mêlée à des métières terreuses. D'un autre côté il les retient à la surface du matal et les y plaque, attendu que sa densité n'en permet point l'évaporation. C'est ainsi que la rouille, se fixant là, détermine en raison de sa quantité une sorte d'efflorescence, et prend une teinte lustrée qui donne de l'éclat à toute la surface. » Un savant moderne ayant à exprimer les mêmes idées, supprimerait cette thèse fausse que la pression de l'air intervient pour maintenir l'oxyde à la surface du métal et dirait : « Le climat de Delphes présente tous les caractères des climats de montagne; d'une saison à l'autre, les écarts de température y sont considérables, il devient humide après avoir été très sec, l'air enfin y est particulièrement riche en ozone; ce sont là les circonstances qui favorisent le plus l'oxydation du bronze. » Nul ne pourrait alors le contredire.

II

La patine de l'Aphrodite semblant être la même que celle des statues de Delphes qui, toujours exposées sur leurs piédestaux, n'avaient jamais séjourné dans le sol, M. Lechat conclut qu'elle n'est pas d'origine tellurique; elle a dû précéder l'enfouissement de la statuette. D'autre part on ne saurait, comme pour les statues en plein air, invoquer l'action de la pluie et du vent. « On comprend, dit-il, que la *crasse* et la *rouille* aient envahi des statues qui recevaient la pluie, et que le vent et la poussière venaient battre; on le comprend moins quand il s'agit de menus objets bien abrités, qui, pour être entretenus en bon état, demandaient à peine un coup de plumeau de temps en temps. » Il ne reste donc, à ses yeux, d'hypothèse satisfaisante que la mise en couleur.

Digitized by Google

Il y a là, à propos des expressions *crasse* et *rouille*, une confusion que le savant helléniste aurait évitée en se reportant aux doctrines métallurgiques des anciens, telles qu'elles sont exposées par Pline, doctrines admises du reste jusqu'aux travaux de Lavoisier sur l'oxygène. Plutarque ne veut pas parler de la crasse qui souille des objets mal nettoyés, mais de la crasse et de la rouille rejetées par le métal sous l'action du temps et des agents atmosphériques. Les anciens ignoraient la nature intime des métaux et celle de leurs alliages, qu'ils prenaient parfois pour des métaux simples. Cela leur est arrivé longtemps, peut-être toujours pour le bronze. Voyant ce dernier alliage se couvrir d'une croûte verdâtre sous l'action de l'air humide (oxyde de cuivre), ou rejeter des poussières blanches (oxydes d'étain ou de zinc) et des écailles noires ou rouges pendant sa fusion, ils croyaient que le métal s'était épuré. Ils considéraient le feu comme le grand épurateur du bronze, et cette opinion était confirmée par les propriétés nouvelles qu'il y acquérait ; seul le bronze recuit supportait le martelage sans se rompre. Les scories blanches qui venaient flotter sur le bain étaient des crasses, les oxydes cuivreux étaient des rouilles. Le feu faisait rapidement sortir du bronze les unes et les autres, mais l'air ne pouvait-il pas à la longue provoquer lui aussi une épuration analogue? C'est là la pensée de Plutarque, ce sont même ses termes, et il ne s'agit nullement, on le voit, des souillures possibles d'une statue exposée aux intempéries sans être nettoyée à temps.

F. DE VILLENOISY.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

XXIe DYNASTIE ÉGYPTIENNE

Parmi les nombreuses dynasties qui se sont succédé en Égypte, la XXIe est une de celles dont l'histoire présente le plus d'obscurité. La chronologie de cette période est d'autant plus difficile à établir que le pouvoir paraît avoir été exercé concurremment par les rois de Tanis et les grands prêtres d'Ammon à Thèbes : cette dualité est une cause de trouble pour l'historien qui n'a à sa disposition pour cette étude ni grands monuments, ni grands textes historiques et en est réduit à fonder ses calculs sur des synchronismes n'offrant pas les toutes garanties désirables de certitude.

L'heureuse découverte des momies royales, faite en 1881, à Deir-el-Bahari, permit à M. Maspero de jeter quelque clarté dans le chaos et de dresser un tableau chronologique à peu près complet dans les grandes lignes, mais présentant des lacunes qui ne pouvaient être comblées que grâce à de nouveaux documents[1].

La trouvaille de la sépulture des Prêtres d'Ammon, faite en 1891 par M. Grébaut, vint enrichir le Musée de Gizeh de 153 momies de personnages se rattachant par un titre quelconque au sacerdoce du dieu suprême de Thèbes. Toutes ces momies datent de la XXIe dynastie et l'aspect en est uniforme. Les cercueils de forme anthropoïde et généralement doubles sont entièrement couverts de peintures polychromes représentant des divinités, des symboles sacrés, parfois avec ornements en relief, entremêlées

1. Maspero, *Les momies royales de Deir-el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, fasc. 4. Je désignerai cet ouvrage par *M. R.*

Digitized by Google

de courtes inscriptions; le tout est recouvert d'une couche de vernis jaunâtre. Leur apparence est la même que celle des cercueils des Pinedjem, de Râ-mât-ka, de Nési-khonsou, etc. Quelques-unes des boîtes avaient été dorées partiellement, au visage et aux mains : cet or si peu épais avait néanmoins tenté les voleurs, et de même que pour les momies de la cachette royale il avait été gratté dans l'antiquité. Cette spoliation, due aux individus qui avaient la garde de ces corps, était facilitée par le fait que la caisse intérieure était seule fermée ; le couvercle de la caisse extérieure était seulement posé sur la cuve et les chevilles qui devaient fixer les tenons n'étaient jamais enfoncées. Les parties dorées des deux cercueils étaient donc livrées à la cupidité des personnes, tant que, le souterrain n'étant pas rempli, le puits d'accès n'était pas comblé [1].

La plupart des momies de cette trouvaille ont été ouvertes en 1891 et 1892, et le Dr Fouquet, qui prépare une étude sur l'embaumement, fera connaître les divers modes d'emmaillottement qu'il a pu observer dans cette riche série ; je signalerai seulement que tous les procédés employés n'ont pas également réussi. Même pour les momies les plus importantes, les opérations n'ont pas été toujours conduites avec soin, et, au-dessous des épaisseurs d'étoffe, du bitume, des poudres aromatiques destinées à préserver à tout jamais le corps des causes d'altération, on n'a fréquemment retrouvé qu'un cadavre rongé par les dermestes, réduit à l'état de squelette.

Aucun bijou précieux n'a été découvert sur ces momies. Un épervier en métal (argent ou bronze doré) étendait parfois ses ailes sur la poitrine du mort; une plaque rectangulaire, presque toujours en cire rouge, sur laquelle était gravé un *udja*, couvrait l'incision pratiquée dans le flanc gauche et par laquelle le corps avait été vidé. Les quatre génies funéraires modelés en cire étaient enroulés dans les viscères qu'ils devaient protéger et placés dans la cavité du corps.

1. Cf. *Notice des principaux monuments du Musée de Gizeh*, 1892, p. 256 et suivantes.

Digitized by Google

Ces objets n'intéressent que l'archéologue; il en est d'autres, plus importants par suite des inscriptions qu'ils portent, que le dépouillement a mis entre nos mains. Ce sont :

1° Le grand suaire en toile grossière qu'on trouve immédiatement sous l'enveloppe extérieure. Souvent un Osiris y est dessiné, adoré par le défunt dont les noms et titres sont énumérés;

2° Le gros scarabée caché au milieu des linges, sur la poitrine, et dont le plat, couvert de textes empruntés aux chapitres XXX ou LXIV du Livre des Morts, donne le nom du personnage;

3° Le papyrus, roulé et placé entre les jambes. En général c'est le livre de l'*Am-duaut* qui occupait cette place; le Livre des Morts était renfermé dans une statuette creuse représentant Osiris, placée à côté du cercueil;

4° Les bretelles et pendeloques. Les bretelles consistent en deux longues bandes de cuir rouge se croisant dans le dos, pendant sur la poitrine, ornées à chaque extrémité d'un rectangle en peau blanche qui porte gaufrée en relief la représentation d'une divinité (Ammon, Min ou Maut) et d'un roi ou d'un grand prêtre;

Les objets que je désigne sous le nom de pendeloques étaient d'un emploi plus rare, et se trouvent concurremment avec les bretelles. Ce sont deux morceaux de peau blanche ayant les formes et suspendus à un cordon de cuir rouge passé autour du cou. Au milieu d'ornements divers ils donnent le nom d'un grand prêtre d'Ammon;

5° Les linges écrits. Beaucoup de momies avaient sur elles une ou plusieurs pièces de toile assez fine, de 1 mètre de côté environ, portant dans l'angle, imprimé au moyen d'un cachet, les caractères : ou . Mais plus intéressantes sont les longues pièces d'étoffe dédiées à des divinités par de hauts personnages et qui mentionnent la date de leur fabrication. Malheureusement ces pièces sont presque toujours déchirées en étroites bandelettes mélangées au linge ordinaire de la momie et l'inscription, lorsqu'elle n'a pas été détruite par le bitume, est rarement entière.

Digitized by Google

Les objets appartenant aux trois premières séries que nous avons établies ne nous ont fourni que des renseignements généalogiques assez maigres, parfois en désaccord avec les textes des cercueils. Les résultats presque complets ont été exposés dans le *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques* de M. Lieblein, sous le n° 2544.

Les bretelles et les linges écrits ont seuls donné des éclaircissements sur la situation politique de l'Égypte; toutefois ces renseignements, se réduisant à des noms de roi ou de grand prêtre et à des dates, étaient moins faciles à coordonner que ceux fournis par les stèles d'Apis pour le classement des dernières dynasties.

Les bretelles et pendeloques ont été extrêmement utiles à notre travail, puisqu'elles nous donnent le nom du roi et du grand prêtre sous lequel vivait le personnage. Les différents textes que j'ai pu y lire sont les suivants[1] :

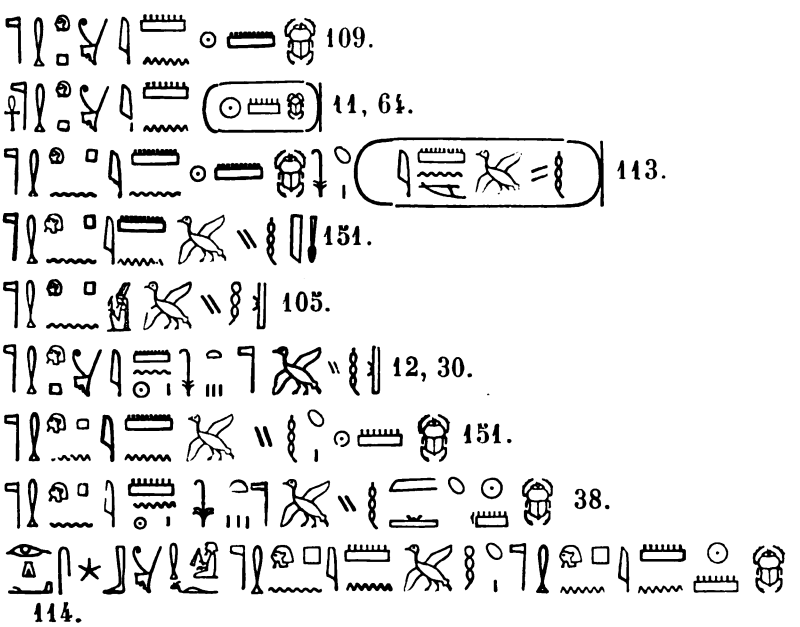

1. Les numéros donnés aux momies sont ceux de l'ordre dans lequel elles ont été extraites du souterrain. Pour les noms des personnages, se référer au *Dictionnaire* de M. Lieblein.

Digitized by Google

119.

et 81, 113.

81, 113, 152.

et 85.

121, 130, 152.

133, 148.

66.

PENDELOQUES

11, 14.

120, 127, 130.

121, 127.

81, 119, 120.

17, 43, 48, 125, 132.

130.

D'autre part voici les inscriptions tracées sur des bandelettes.

Momie 2 :

Digitized by Google

17. 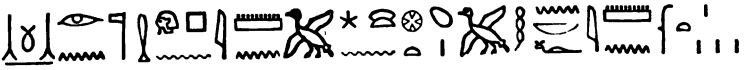

26.

38. 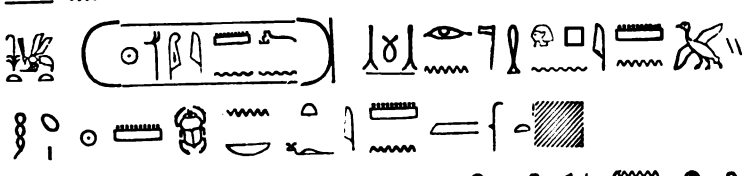

65. 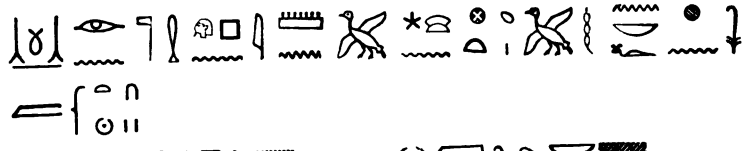

96. 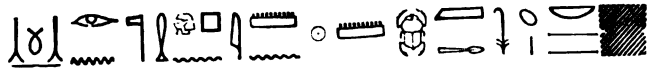

105.

Id. 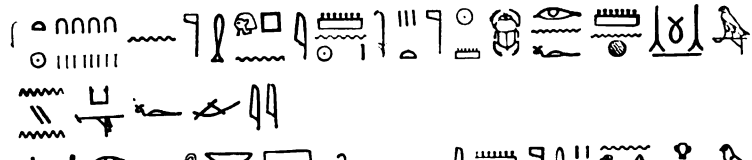

133. 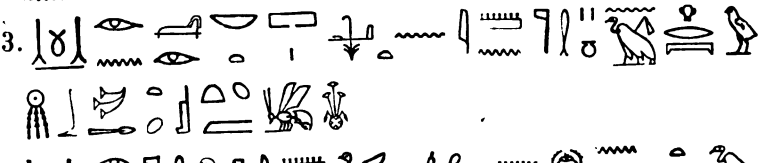

Id.

134.

Id. 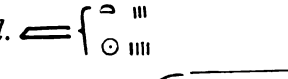

Id. 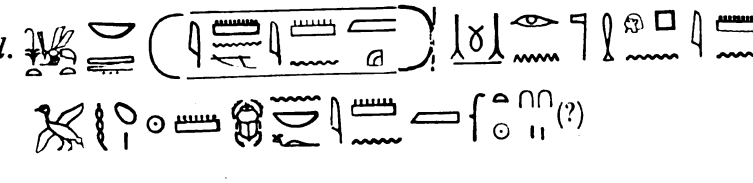 (?)

Digitized by Google

134.

Id.

143.

Linges tombés. 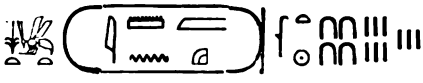

—

Avant d'utiliser ces documents nouveaux, je mettrai sous les yeux du lecteur le tableau dressé par M. Maspero [1], qui représente l'état actuel de la science :

A TANIS	A THÈBES	
Smendes (26 ans).	Au début, Hrihor, roi, et Piônkhi, grand prêtre, puis, après la mort de Piônkhi, son fils Pinot'mou Ier devient grand prêtre . .	Piônkhi.
Psioukhânou Ier (46 ans). . . .	Pinot'mou Ier, d'abord grand prêtre, devient roi à son tour, entre l'an I et l'an XVI de Psioukhânou et règne au moins huit ans. Masaharti est grand prêtre, de l'an XVI au moins à l'an XXIV ou à l'an XXV. En l'an XXV Menkhopirrî succède à Masaharti, comme premier prophète d'Ammon.	Pinot'mou Ier. Masaharti.
Nephelkérès (4 ans)	Menkhopirrî, grand prêtre sous Nephelkérès.	Menkhopirrî.
Amenemopit (9 ans)	Menkhopirrî restaure en l'an VI ou VII d'Amenemopit la momie de Séti Ier; il a pour successeur en l'an VIII ou IX Pinot'mou II, qui est grand pontife pendant la fin du règne d'Amenemopit	Pinot'mou II.
Osokhor (6 ans).	Pinot'mou II, grand prêtre sous Osokhor. . .	
Psinakhès (9 ans).	Pinot'mou II, grand prêtre sous Psinakhès .	
Psioukhânou II (16 + x ans) .	Pinot'mou II meurt en l'an XVI de Psioukhânou II et a pour successeur Aoupouti, fils de Sheshonq.	
Sheshonq Ier. . .	Aoupouti, grand prêtre sous Sheshonq Ier . .	Aoupouti.

1. M. R., p. 729.

Digitized by Google

Un fait qui se dégage à première vue de l'examen des inscriptions des Prêtres d'Ammon est que la cachette ne renfermait pas de momies plus anciennes que le pontificat de Râ-men-kheper. Les mentions du grand prêtre ne pourront donc être attribuées qu'à Pinedjem II, et cette constatation nous force dès l'abord à assigner au roi Amen-si une place autre que celle qu'on lui donnait.

M. Maspero, d'accord avec MM. Naville et Wiedeman, regardait comme le cartouche adopté par Her-hor pour la Basse-Égypte[1]. Or la bande 133 a été faite en l'an VIII du roi Amen-si par Pinedjem II, fils de Râ-men-kheper. Il devient impossible de maintenir l'assimilation de ce souverain avec Herhor et l'on doit lui chercher une place parmi les rois tanites.

Pinedjem II avait commencé son pontificat sous Amen-m-ap[2] : Amen-si ne peut donc avoir régné qu'après Amenophtis ; il s'intercale dans la dynastie à la place, vide jusqu'ici, réservée aux cartouches d'Osokhor et de Psinakhès.

On peut objecter qu'en l'an XVI, le roi Amen-si faisait transférer les momies royales dans la tombe de la reine An-hapu[3], tandis que les listes de Manéthon n'assignent qu'un règne de 6 ans à Osokhor, de 9 ans à Psinakhès ; même en totalisant la durée de ces deux règnes on n'arrive pas à 16 ans. Je dois déclarer que je n'attache qu'une importance très secondaire aux chiffres fournis par ces listes. Nous avons dans le détail tant de preuves fournies par des témoins irrécusables que les nombres de l'historien grec ont été sciemment faussés que je me méfie de l'ensemble. Comme renseignement général, ces tables nous donnent de précieuses indications sur le classement des pharaons ; les suivre plus loin serait s'exposer à tomber dans l'erreur.

1. M. R., p. 673.
2. Bande 134.
3. M. R., p. 551, 553, 557.

Digitized by Google

Voici les chiffres que donnent pour cette époque les compilateurs de Manéthon et le Syncelle :

Africain		Eusèbe				Syncelle	
		Syncelle		Saint Jérôme			
Σμεδης.	26	Σμενδις		Σμενδης.	26	Σουσσακειμ . .	34
Ψουσεννης. . . .	46	Ψουσεννης		Ψουσεννης . . .	41	Ψουενος.	25
Νεφελχερες. . .	4	Νεφερχερης		Νεφεχερης . . .	4	Αμμενωφις. . .	9
Αμενενωφθις . .	9	Αμενωφθις		Αμενωφθις . . .	9	Νεφεχερης . . .	6
Οσοχωρ.	6	Οσοχορ		Οσωχωρ.	6	Σαιτης.	15
Πιναχης.	9	Ψιναχης		Ψιναχης.	9	Ψιναχης	9
Σουνεννης . . .	30	Ψουσεννης		Ψουσεννης . . .	35		

Le total énoncé par Manéthon est de 130 ans ; la Vieille Chronique dit 121 années pour 7 générations.

Si l'on essaye de mettre en regard les dates fournies par les monuments anciens, il y a impossibilité absolue. Nous venons de voir l'an 17 d'Amen-si pour Osokhor qui n'en a que 6 ; une autre bande parle de l'an 49 d'Amenophtis auquel on n'en a concédé que 9, et pas un seul règne de la dynastie, suivant les Grecs, n'aurait atteint cette durée. Il faut, je crois, renoncer à établir la concordance. Le nom même Amen-si ne correspond ni à Osokhor, ni à Psinakhès, ni à Saïtes par lequel le Syncelle remplace ces deux noms.

La trouvaille des Prêtres d'Ammon nous révèle deux nouveaux pontifes : l'un est 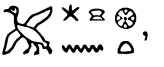 , fils de Pinedjem, l'autre 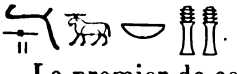 .

Le premier de ces personnages prend forcément place à la fin de la dynastie : fils de Pinedjem II, il a dû lui succéder et précéder Auput, grand prêtre sous Chechanq.

La position de Nes-bi-neb-dad (Smendès) dans la série des Premiers Prophètes d'Ammon se détermine assez facilement. Sur la momie 130, les pendeloques à son nom accompagnent des bretelles au cartouche d'Amen-m-ap : Smendès est donc antérieur à Pinedjem II qui a terminé ce règne et il a dû exercer l'autorité religieuse après Râ-men-kheper qui était grand prêtre au commencement du même règne. Il y a tout lieu de croire que

Digitized by Google

cet individu est celui dont il est question dans l'inscription du pylône de Karnak[1] et qui est dit fils de Rà-men-kheper.

L'introduction de ces trois personnages dans l'histoire modifie tout le tableau de cette époque. Dans les pages suivantes je tirerai parti de tous les documents connus pour essayer d'établir la situation relative des souverains et des grands prêtres.

Par suite du dédoublement de Her-hor et d'Amen-si, il y a lieu de faire un travail préparatoire sur les dates de transport et de réparation des momies royales. Les procès-verbaux tracés tant sur les momies que sur les parois de la cachette de Deir-el-Bahari se classent en dix groupes que je désignerai par les lettres de l'alphabet :

A. An VI. Le grand prêtre Her-hor vérifie les momies de Séti Ier et de Ramsès II et renouvelle leur maillot[2].

B. An VI, Le grand prêtre Pinedjem fils de Piankh envoie l'intendant du trésor restaurer les momies d'Amen-hotep Ier et Thotmès II[3].

C. An XIII. Pinedjem fils de Piankh répare la momie de Ramsès III[4].

D. An XVII. Le premier prophète Pinedjem renouvelle le maillot de Ramsès II dont il apporte le corps dans la tombe de Séti[5].

E. Ans VII et VIII du roi Pinedjem. On transfère dans une même tombe les momies d'Aahmès et de ses enfants Si-amen et Sitkames[6].

F. An XVI. Masahirta, fils du roi Pinedjem, envoie l'intendant du trésor Pen-amen réparer le maillot d'Amen-hotep[7].

G. An XVI du roi Amen-si Ramsès Ier, Séti Ier et Ramsès II sont transférés du tombeau de Séti dans celui de la reine An-hapu[8].

1. M. R., p. 704.
2. M. R., p. 553, 557.
3. M. R., p. 536, 545.
4. M. R., p. 563.
5. M. R., p. 560.
6. M. R., p. 534, 538, 541.
7. M. R., p. 536.
8. M. R., p. 551, 553, 557.

Digitized by Google

H. An V. Ensevelissement de Nesi-khonsou. On remarquera que le prophète d'Ammon qui assistait à cette cérémonie était déjà mentionné dans les inscriptions du groupe G[1].

I. An X. Séti Ier et Ramsès II sont enfin transférés dans la tombe d'Amen-hotep Ier qui serait ainsi celle de la cachette[2]. Le préposé au trésor nommé dans l'inscription H est encore cité dans les procès-verbaux de la translation.

J. An XVI. Ensevelissement de Pinedjem II. Y prennent part le préposé au trésor et le divin père d'Ammon, cités déjà dans les textes I, ainsi que le divin père d'Ammon qui était déjà chargé des sceaux lors de l'enterrement de Nesi-khonsou[3].

Nous avons maintenant en vue la presque totalité des documents sur lesquels on peut étayer l'histoire de cette époque.

Le premier roi de la dynastie est Smendès suivant les Grecs, le de la stèle de Dababieh[4]. Aucun autre texte n'est venu nous apprendre quels étaient ses droits à la couronne et l'on ne peut encore que formuler des hypothèses sur les conditions du changement de la famille régnante. Ce Smendès était-il un héritier légitime des Ramsès ou un usurpateur? M. Maspero pense que le grand prêtre Her-hor succéda immédiatement aux Ramessides et que Smendès ne régna que plus tard, pendant le pontificat de Pinedjem[5]. J'avais au contraire proposé de ne placer la prise de royauté de Her-hor qu'après l'intronisation de Smendès. Il y a une autre solution pos-

1. M. R., p. 520.
2. M. R., p. 554, 559.
3. M. R., p. 522,
4. Daressy, *Le roi Smendès*, dans le *Recueil*, t. X, p. 133, et M. R., p. 675.
5. M. R., p. 677.

Digitized by Google

sible de la question. Les grands prêtres d'Ammon étaient tout-puissants vers la fin de la XXe dynastie et sans doute des alliances avec la famille royale leur donnaient des titres à l'héritage du trône. La branche des Ramessides étant éteinte, la couronne revenait à Her-hor. Celui-ci, déjà âgé, occupé de l'administration religieuse de l'Égypte, recula devant les nouvelles charges que lui aurait imposées son élévation au trône; il préféra choisir un homme à sa dévotion, peut-être apparenté également à l'ancienne race. Les auteurs grecs appliquent à la dynastie la mention de Tanite : le nom du roi Smendès indique tout au moins une origine du Delta; de Mendès à Tanis la distance n'est pas considérable; les monuments laissés par les souverains de la XXIe dynastie sont presque tous à Tanis, nous pouvons donc admettre comme exacte la mention de Manéthon. Or on sait que Tanis, rebâtie et agrandie par Ramsès II, avait adopté le culte de la capitale de l'Égypte : Ammon-râ, roi des dieux, Maut, Khonsou étaient les divinités principales à Tanis aussi bien qu'à Thèbes; il n'y aurait aucune impossibilité à ce qu'à cette époque les grands prêtres de Thèbes aient été également les chefs du sacerdoce tanite. L'acte de Her-hor était très politique : gouvernant directement la Haute-Égypte, il plaçait pour surveiller le Delta (dont les différentes villes jalouses de leur autonomie n'auraient peut-être pas subi volontairement l'ascendant direct de Thèbes), un homme du pays, mais dévoué à sa politique. Par le même fait il évitait les reproches qu'on avait déjà dû faire aux prêtres d'Ammon de vouloir confisquer toute l'autorité.

Par suite de cet accord, le pouvoir était donc partagé entre Smendès, roi apparent de toute l'Égypte, et Her-hor, premier prophète d'Ammon, chef religieux, vice-roi de la Haute-Égypte, ayant droit au cartouche, et n'occupant volontairement que le second rang. La situation n'était pas sans analogie avec celle des papes et des empereurs au moyen âge, des Chaïgouns et des Mikados au Japon.

Les seules dates connues se rapportant à Her-hor sont inscrites sur les cercueils de Séti Ier et Ramsès Ier (groupe A).

Digitized by Google

Comme elles ne citent ce personnage qu'avec les titres de premier prophète et nomarque, l'année VI dont elles parlent appartient au règne du dernier des Ramessides, Ramsès Râ-men-mât.

M. Maspero place Piankh comme grand prêtre pendant le règne de Her-hor; l'arrangement que je propose force à modifier cette situation. Bien loin d'abdiquer ses fonctions sacerdotales en montant sur le trône, Her-hor rehausse le prestige de son titre de premier prophète d'Ammon en l'inscrivant dans un cartouche-prénom et lui donnant ainsi une valeur égale à l'assimilation au soleil que prenaient les pharaons en ceignant la couronne. Je crois que Smendès mourut le premier; il eut pour successeur [1] que Manéthon appelle Psusennès. Presque immédiatement après Her-hor décéda et son fils aîné devint pontife. L'entente était déjà peut-être rompue : nulle part on ne voit Piankh porter des titres royaux de son père; mais les monuments de ce grand prêtre sont rares, vu le peu de durée de son pontificat : dès l'an VI de Psusennès il était remplacé par son fils comme en témoignent les inscriptions de Deir-el-Bahari (groupe B).

L'inspection des tombes royales se poursuivait régulièrement. En l'an XIII on réparait la momie de Ramsès III; puis on s'avisa de faciliter la surveillance des momies royales en réunissant les corps en un seul endroit et en l'an XVII Ramsès II fut transporté dans la tombe de Séti (inscr. D).

Pinedjem contracta plusieurs mariages, dont un avec , fille du roi tanite. Cette union lui valut l'expectative du trône [2] et la reconnaissance de sa vice-royauté avec droit au protocole .

1. Pour le prénom de ce roi, voir plus loin page 88.
2. Daressy, *Notes et Remarques*, dans le *Recueil*.

Digitized by Google

A la mort de son beau-père, Pinedjem resta seul maître de l'Égypte, prit un nom de ka et le double cartouche . Dans la liste des pharaons, il prend la place indiquée au nom de Nepherchèrès.

Pinedjem, devenu roi, essaya de garder l'autorité temporelle et spirituelle.

En l'an VII et VIII de son règne il réunit à Ramsès et Séti plusieurs membres de la famille d'Aahmes (groupe E), agissant encore en grand prêtre ; mais quelques années plus tard il se décida à confier le pouvoir religieux à son fils Masahirta, que nous voyons exercer le sacerdoce en l'an XVI. C'est vers cette date que mourut Isi-m-kheb, fille de Masahirta ; aussi sa tente trouvée dans la cachette de Deir-el-Bahari porte à la fois les cartouches de son grand père et les titres de son père[1]. Masahirta, que son père destinait à lui succéder, ne survécut pas à sa fille et Pinedjem essaya à nouveau de se passer du grand prêtre. Cette tentative ne fut pas heureuse ; elle amena un soulèvement à Thèbes, et l'ordre ne fut rétabli que grâce à la déportation dans les oasis des plus mutins. Pinedjem crut prudent de satisfaire aux désirs des habitants de la Haute-Égypte, et il leur envoya comme grand prêtre son fils Râ-men-kheper en l'an XXI[2].

Lorsque Pinedjem mourut, le sceptre sortit de la maison des Premiers Prophètes d'Ammon et monta sur le trône. Tanis et Memphis furent tour à tour sa résidence, tandis que Râ-men-kheper gouvernait la Thébaïde.

Le pontificat de Râ-men-kheper dura au moins quarante-huit ans[3], sous Pinedjem et Amenophtis. Dans toute la Haute-Égypte

1. Émile Brugsch, *La tente funéraire de la princesse Isi-m-kheb*, et M. R., p. 584.
2. Inscription Maunier.
3. Bandle 105.

Digitized by Google

il fit élever des constructions : à Hibeh, à Karnak, à Louqsor, à Gebelein on trouve son nom estampé sur des briques, accolé à celui de sa femme Isi-m-kheb. Cette dernière n'est pas la fille de Masahirta qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, était morte avant que Râ-men-kheper fût grand prêtre ; il faut bien observer aussi que l'Isi-m-kheb pour laquelle on a fait la tente n'était pas grande prêtresse d'Ammon, , mais simple prêtresse des dieux de Panopolis ; les parents de la femme de Râ-men-kheper nous sont donc inconnus. Enfin une troisième Isi-m-kheb vient encore se placer dans le tableau généalogique de cette famille. C'est celle pour laquelle avait été fait primitivement le cercueil usurpé par Nési-khonsou, et qui est fille de Râ-men-kheper, comme le prouve la mention [1], et à laquelle appartiennent les sellettes en bronze marquées . Il est probable que Râ-men-kheper avait une autre femme non encore connue, car ce n'était pas l'usage que la mère et la fille portassent le même nom, peut-être est-ce une des dont la place est si difficile à trouver[2].

1. Mention deux fois répétée sur le second couvercle du cercueil (*Guide Maspero*, n° 5208 ; *Notice*, 1892, n° 1196).

2. Il y en a au moins deux. L'une est celle qui a usurpé le cercueil d'Isi-m-kheb, fille de Râ-men-kheper, et qui se qualifie . C'est à elle qu'appartiennent les autres décrets d'Ammon qui la disent fille de . Il est probable, mais pas certain, qu'elle eut pour père le Smendès de l'inscription du pylône de Karnak. L'autre Nesi-khonsou est

Digitized by Google

Les dates se rapportant au temps de ce grand prêtre sont rares. Nous n'avons que les années XXI et XXV de Pinedjem. les années VI et VII d'Amen-m-apt sur des bandes employées pour une des réparations du maillot de Séti.

Après Râ-men-kheper, la charge de premier prophète d'Ammon passa à (Smendès) qui ne paraît pas avoir exercé longtemps l'autorité, et dont le nom n'a été trouvé que sur des pendeloques.

Pinedjem II, autre fils de Râ-men-kheper, lui succéda avant l'an XXII d'Amenophtis et vit la fin de ce règne d'un demi-siècle de durée. Pinedjem avait épousé sa demi-sœur Isi-m-kheb, fille de Râ-men-kheper[1]. La descendance de ce dernier était si nombreuse que le partage de ses biens avait amené de grandes difficultés. Il fallut une ordonnancede Pinedjem, soi-disant dictée par Ammon pour régler les litiges ; c'est le grand texte gravé sur le pylône de Thotmès III à Karnak. Les années V et VI mentionnées dans cette inscription se rapportent au règne d'Amen-si qui était monté sur le trône après Amenophtis. En l'an VIII, il consacrait des bandes de linge employées plus tard lors de l'ensevelissement de Her-ub, fille de Râ-men-kher et d'Isi-m-kheb ; en l'an XVI les momies royales subissaient un nouvel exode (inscr. G.) et étaient transférées dans la tombe de Anhapu.

Amen-si, qui avait rebâti le sanctuaire de Tanis, eut peut-être un successeur encore inconnu, que les Grecs appelent Psinachès, puis Psusennès II monta sur le trône. C'est le cartouche de ce

dont le papyrus est conservé à Paris au Musée Guimet.

1. Briques de Hibeh et Gebelein.

Digitized by Google

souverain qui est écrit [ ] sur la statue du Nil conservée au British Museum [1].

Nési-khonsou, femme de Pinedjen, mourut en l'an V de ce règne (inscr. H) et fut enterrée dans le puits de Deir-el-Bahari : en l'an X tous les personnages royaux retrouvés par M. Maspero venaient partager sa sépulture (groupe I). Ce dut être un des derniers actes de Pinedjem : en l'an XII nous trouvons à sa place son fils, qui se nommait comme le souverain, bande 95). La momie de Pinedjem déposée probablement d'abord dans un tombeau particulier fut transportée dans la cachette royale en l'an XVI (inscr. J).

Le roi Psusennès mourut le premier et avec lui disparut la XXIe dynastie; une autre famille, que Manéthon appelle Bubastite, et dont Chechanq Ier fut le chef, monta sur le trône.

Peut-être à ce moment le grand prêtre Pasebkhânnut obtint-il la permission de prendre le cartouche; ce serait à lui qu'aurait appartenu le pommeau de canne en ivoire marqué [ ][2]. Il ne survécut pas longtemps au changement de dynastie : entre l'an V et l'an X de Chechanq il mourait et était remplacé par Auput, fils du nouveau souverain [3]. Ces modifications dans la transmission du pouvoir ne paraissent

1. Je soupçonne fort que le signe est fautif et mis pour . Le nom d'Horus n'a rien à faire dans ce cartouche, tandis que = , et l'article s'écrit rarement avec seul. Un nom analogue à celui de Pa-seb-khâ-n-nut, est celui de que porte une momie du Musée de Gizeh. Si les cartouches des deux Psusennès sont identiques, ce serait au second. qu'on devrait la construction du mur d'enceinte de Tanis. Le cartouche [ ] appartiendrait à ce second Psusennès, et non au premier dont, à son tour, le prénom serait inconnu.

2. Wiedemann, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 88; M. R., p. 679 et 728.

3. Bandelettes de Djot-ptah-au-f-ankh. M. R., p. 573.

Digitized by Google

pas avoir amené de troubles dans l'État; je crois qu'il faudrait des preuves palpables pour admettre, comme on le fait généralement, une déportation de la famille de Pinedjem en Nubie[1]. L'hypothèse ne repose absolument que sur l'analogie du nom du fils de Her-hor avec celui des qui fondèrent un royaume à Napata, et s'emparèrent un peu plus tard de l'Égypte.

On voit par ce résumé que je m'écarte sensiblement de la liste de correspondance des règnes et des pontificats dressée par M. Maspero; un tableau analogue à celui que ce savant avait établi facilitera la comparaison:

A TANIS	A THÈBES	
Nesi-bi-neb-dad (Smendès). . .	Her-hor, grand prêtre sous les derniers Ramessides, vice-roi pour la Haute-Égypte.	Her-hor.
Pasebkhânnut (18 + x ans) (Psusennès). .	Après la mort de Her-hor, son fils Piankh devient grand prêtre; avant l'an VI son fils Pinedjem lui succède. Ce dernier devient roi à la mort de son beau-père.	Pi-ankh. Pinedjem Ier.
Pinedjem Ier (21 + x ans) (Nepherchérès).	Il garde d'abord le pouvoir religieux puis nomme Masahirta grand prêtre; après la mort de celui-ci il laisse un instant Thèbes sans grand prêtre, puis délègue son fils Râ-men-kheper, dont	Masahirta. Pinedjem Ier.
Amenmapt (49 + x ans) (Amenophtis).	le pontificat dure au moins quarante-huit ans . . . . . Son fils Nesbinebdad devient premier premier prophète et a pour successeur Pinedjem II qui gouverne la Haute-Égypte au moins depuis l'an XXII jusqu'à la fin du règne	Râ-men-kheper. Nes-bi-neb-dad. Pinedjem II.
Amen-si (16 + x ans) Osokhor et Psinaches?	Pinedjem, grand prêtre pendant tout le règne d'Amenmapt, meurt entre l'an X et XII de Pasebkhânnut II.	Pasebkhânnut.
Pasebkhânnut. .	Son fils Pasebkhânnut lui succède, assiste à la chute de la XXIe dynastie et meurt entre l'an V et X de Chechanq.	
Chechanq	Aoupout, grand prêtre pendant la fin du règne de son père.	Aoupout.

1. M. R., p. 746

Digitized by Google

Il semble que pour cette époque, chaque texte nouveau ait pour résultat de renverser les systèmes chronologiques proposés : le tableau ci-dessus ne sera probablement pas définitif. J'ai voulu du moins mettre à la disposition des égyptologues les documents que nous ont livré les momies des prêtres d'Ammon, heureux s'ils peuvent servir à résoudre quelques-unes des questions que soulève l'histoire de cette période.

Georges Daressy.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

N° XXX (*suite*[1]).

Myrina. — La terre cuite de la collection Pozzi, que j'ai publiée dans la *Revue* (1894, I, pl. X), provenait bien de Myrina, où elle a été découverte après nos fouilles; seulement, M. Baltazzi m'apprend que la partie supérieure de la Ménade manquait[2] et qu'elle a été ajoutée par un restaurateur smyrniote dont je tairai le nom. Ce restaurateur a ensuite surmoulé le tout et en a tiré plusieurs épreuves; l'une d'elles, entièrement fausse, à surface jaune ocreuse, a été donnée il y a quelque temps au Musée de Tchinli-Kiosk. Si je disais maintenant que la tête de la Ménade m'a toujours inspiré des doutes, on ne me croirait que par politesse. Mais la moralité de l'histoire, c'est qu'il faut être très prudent avec les terres cuites, même lorsqu'on en connaît le lieu d'origine pour y avoir longtemps bu chaud[3].

Magnésie du Sipyle. — Un Arménien, en plantant des vignes sur la citadelle byzantine, a découvert deux statues bien conservées et une signature du sculpteur Ménas fils d'Ajax pergaménien. Voilà des marbres qui mériteront d'être publiés[4].

Ionie. — Les bas-reliefs en bronze repoussé, découverts en 1812 à Pérouse et conservés aujourd'hui dans cette ville, à Munich et à Londres, sont, comme l'a reconnu M. Petersen, des œuvres ioniennes archaïques et non étrusques[5], apparentées aux sarcophages de Clazomène, aux hydries de Caeré, etc.[6]. Grâce à une longue et patiente étude, l'auteur a pu reconstituer une voiture et un char de guerre dont une partie de ces reliefs formaient la décoration. Je crois seulement que M. Petersen les place d'un siècle trop bas (vi^e siècle au lieu du viie)

1. Voir les n^os de septembre-octobre et novembre-décembre 1895.
2. « Le devant de la tête et du buste jusqu'au bas-ventre manquait. » (Baltazzi). — Depuis que ceci est imprimé, j'ai revu la terre cuite de M. Pozzi. On ne distingue aucune suture ni sur le buste, ni sur la tête; ce n'est donc pas l'exemplaire découvert par M. Baltazzi.
3. J'avertis les collectionneurs que les faussaires travaillent maintenant dans l'*archaïque*; j'ai vu quelques spécimens très remarquables de cette nouvelle évolution de leur talent.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 541.
5. *Röm. Mittheil.*, 1895, p. 253; *Antike Denkm.*, t. II, pl. 15.
6. Cela avait déja été soupçonné par M. Furtwaengler (*ap.* Roscher, *Lexicon*, I, p. 2206).

Digitized by Google

et qu'il aurait eu profit, dans son intéressant mémoire, à marquer les frappantes analogies de ces reliefs avec les œuvres en métal découvertes dans le sud de la Russie[1].

Clazomène. — En publiant un nouveau sarcophage de cette provenance, conservé au Musée de Tchinli-Kiosk[2], j'ai essayé d'établir les propositions suivantes : 1° Tous les sarcophages clazoméniens (j'en énumère 18) sont antérieurs à l'an 540, époque où les habitants de Clazomène se sont établis dans l'île. 2° L'étude des motifs laisse entrevoir un cycle de peintures dont les céramistes de Clazomène se sont inspirés; parmi ces peintures, la plus importante était le tableau de Boularque acquis par Candaule. 3° Ce tableau représentait non pas la destruction de Magnésie, mais une victoire des Magnésiens sur les Éphésiens (*Magnetum proelium*). 4° Les chiens de guerre, signalés par les textes chez les Magnésiens, se retrouvent sur les sarcophages. 5° On entrevoit l'existence, à Magnésie, vers l'an 700 avant J.-C., d'une oligarchie riche et brillante, qui avait à son service des artistes et des poètes et dont l'attraction s'exerçait sur l'île de Rhodes. — J'appelle particulièrement la discussion sur le *Magnetum proelium*, sujet sur lequel je crois enfin avoir vu clair.

Notion. — Une grande plaque de marbre conserve deux textes, l'un relatif à une théorie envoyée d'Amisos en 130 après J.-C., l'autre à une fête de Claros, où l'on donne les noms des participants. Cette dernière inscription mentionne le proconsul Berenicianus Alexander, le prytane, le prophète, le thespiode, le clidophore, le pédonome, l'hymnographe διὰ βίου, l'ἱερονείκης, etc. Un des personnages nommés dans la première se dit descendant du roi lydien Ardys. Le commentaire est fort étriqué[3].

Éphèse. — Les premières fouilles de M. Benndorf à Éphèse ont donné deux inscriptions grecques et une tête de marbre et fait découvrir un dallage. Les travaux ont été ensuite portés sur l'agora, où la nature marécageuse du sol a fait naître des difficultés inattendues. On y a recueilli cependant nombre de fragments de sculpture appartenant à la bonne époque, notamment deux bas-reliefs représentant une scène d'adoration et le grand côté d'un sarcophage (?) sur lequel est figuré l'intérieur d'un atelier de sculpture. Les fouilles, interrompues en juillet, reprendront à l'automne.

Magnésie du Méandre. — M. Kern a montré à la Société archéologique de Berlin un plan de Magnésie dressé par M. Humann. C'est la Magnésie fondée par Thibron en 399, car l'ancienne ville a complètement disparu sous les alluvions du Méandre. La plupart des monuments ont pu être identifiés; on a aussi déterminé l'emplacement des nécropoles, l'une à l'ouest, l'autre sur le chemin de Priène[4].

1. Analogies mycéniennes, Petersen, *ibid.*, p. 296.
2. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 161.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 216. Dans le même article est publié l'inscription d'une base trouvée au théâtre : Νύμφω[ν] Χρόμωνος πρυτάνευς Διονύσῳ. Pas un mot d'explication; il y a cependant de quoi.
4. *Phil. Woch.*, 1895, p. 892.

Digitized by Google

— Sur le mur d'un portique découvert au cours des fouilles de 1891-93 était gravée une longue inscription relative à l'histoire de la ville. Le bloc qui en subsiste a été transporté à Berlin, nettoyé par le sculpteur A. Freres et publié par M. O. Kern en l'honneur du jubilé d'E. Curtius[1]. Le texte nous montre d'abord les Magnésiens en Crète, où ils ont été envoyés par Apollon, attendant que le dieu leur conseille de retourner en Thessalie. Après quatre-vingts ans d'attente, il rend deux oracles qui leur ordonnent de s'établir sur le Méandre, au-dessus de Mycale, près de la riche demeure de Mandrolytos; ils ne doivent pas attaquer les indigènes, mais seulement se défendre; leur chef sera Leucippe, de la race du Lycien Glaucos, qui descend d'Éolos comme les Magnètes. Ici s'arrête l'inscription ; le reste de l'histoire est connu par Parthenios. Un autre texte prétend reproduire le décret voté par le κοινόν des Crétois dans le temple d'Apollon Βελχώνιος (*Velchanos*?) au sujet des émigrants magnètes sous la conduite de Leukippos; on leur assure, entre autres avantages, un riche subside. Cela donne une idée du sens critique des anciens, tel qu'il se reflète trop souvent dans leurs histoires de κτίσεις. Chez Parthenios et Conon, les Magnètes sont chassés de Crète; ici c'est un dieu qui les fait partir et les Crétois regrettent leur départ. Mais ce ne sont là que des nuances; le caractère historique de la migration, avec ses trois étapes marquées par trois rivières du même nom (*Lethaios*), me semble aussi solidement attesté qu'à M. Kern[2].

— J'ai publié autrefois[3] une inscription de Magnésie, où il est question d'un simulacre de Dionysos découvert dans un vieux platane qu'avait fendu le vent. M. S. Lévy veut bien me signaler à ce propos un rapprochement bien curieux. En tête d'un livre intitulé *Les Chroniques et Annales de Flandre*, Anvers, 1571, par Pierre d'Oudegherst, est figurée une croix avec le millésime 1559; au-dessous on lit des distiques, attestant que la croix en question a été trouvée à l'intérieur d'un frêne :

Hanc crucis effigiem, pie lector, fraxinus ipso
Quem legis hic, anno, mense dieque dedit.
Arbor apud Wallos Stradlingi crevit in arvis :
Hic torquatus eques (si modo quaeris) erat.
Tempestas oritur, fortis confringitur arbor :
Exhibet hanc mollis deinde medulla crucem.

Le frêne, continue le poème, symbolise les hérétiques, que la puissance divine brisera :

Tunc cultusque Dei, pietasque fidesque vigebunt,
Exeret et celsum crux tua, Christe, caput.

L'analogie est vraiment intéressante; je remercie M. Lévy de me l'avoir indiquée.

1. Kern, *Die Gründungsgeschichte von Magnesia*, Berlin, 1894; cf. E. Meyer, *Phil. Woch.*, 1895, p. 449; Wilamowitz, *Hermes*, 1895, p. 177.
2. M. de Wilamowitz n'en croit rien, mais son scepticisme ne m'a nullement convaincu.
3. *Revue des Études grecques*, 1890, p. 349.

Digitized by Google

Milet. — Une inscription rapportée par Rayet au Louvre et encore inédite a été publiée par M. Delamarre[1]. Il y est question d'un citoyen qui a été la même année *prophète* et *archiprytane*, alors qu'il n'y avait pas d'amateurs pour ces charges onéreuses; il a été aussi ἔπαρχος (*praefectus fabrum*?) à Rome, χειλίαρχος à Alexandrie, ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν, ambassadeur de sa patrie πρὸς τοὺς αὐτοκράτορας, *comes* du proconsul Messala (vers 206) et inscrit en cette qualité à l'*aerarium* (συνέγδημος ἀναγραφεὶς ἐν αἰραρίῳ Μεσσάλλα), chargé de la correspondance et de la transmission des édits[2], enfin — mention nouvelle — πρόξενος τῶν ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ἱερονεικῶν, ce qui signifie « proxène d'une société d'athlètes. » Le commentaire de M. Delamarre lui fait honneur.

— M. Babelon propose d'attribuer à Milet les monnaies que M. Six et d'autres numismatistes ont données aux rois lydiens avant Crésus. Suivant lui, le Phanès de la célèbre pièce inscrite aurait été un banquier éphésien qui frappait monnaie pour sa clientèle[3].

Thyatire. — Suivant M. Schürer, la prophétesse Jézabel de Thyatire, mentionnée dans l'*Apocalypse* (II, 20), serait la prêtresse païenne qui rendait des oracles dans le sanctuaire de Sambatha, sibylle chaldéenne, dont l'existence, à Thyatire, est attestée par une inscription (*C. I. G.*, 3509)[4].

— Les *Mittheilungen* ont reproduit, d'après l'Ἁρμονία, deux inscriptions mal copiées de la plaine du Caystre et d'Apollonia en Mysie, ainsi qu'une copie plus complète de l'inscription de Thyatire (*Bull.*, 1887, p. 459)[5].

Teira. — Le *Bulletin* (1894, p. 538-541) a publié, sans transcriptions ni commentaires, une série d'inscriptions de Teira et des environs communiquées par M. Fontrier, qui les a fait connaître de son côté aux journaux de Smyrne. L'une d'elles mentionne la restauration d'un grand bain public : sur une seconde, il est question de l'Ἀλμουρηνῶν κατοικία (à Darmara)[6]; une troisième paraît nommer un οἰκονόμος τῆς Καιρηνῶν [κατοικί]ας; une quatrième étonne par la mention d'un prêtre θεᾶς Ἥρας ΓΟΡΔΕΩΝΟΥ (*quid*?); une cinquième (d'Ascarion) est un dédicace de νεοί; une sixième[7] a pour intitulé étrange ὁ δῆμος τῆς περιχαράξεως; une septième est une dédicace à Zeus Krampsénos. Il y aurait là matière à plusieurs articles. On publie vraiment trop de textes nus.

Carie. — M. Paton a rectifié quelques lectures proposées par MM. Cousin et

1. *Revue de Phil.*, 1895, p. 131.
2. Λαβὼν μόνος ὁμοῦ πίστιν ἐπιστολῶν ἀποκριμάτων διαταγμάτων κλήρου. Le mot κλήρου est obscur.
3. *Revue numism.*, 1895, p. 298.
4. *Revue biblique*, 1895, p. 114.
5. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 534. Dans le même recueil (1895, p. 243), dédicace des νεοί de Thyatire, et (même page) inscription de Philadelphie en l'honneur d'un hiérophante de Dionysos Kathégémon γραμματέα τῶν μεγάλων ἱερῶν ἀγώνων Δείων Ἁλείων Φιλαδελφείων.
6. Lecture plus correcte de l'inscription de Darmara publiée *Revue Et. gr.*, 1892, p. 341, dans les *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 242.
7. De Maden près Balia en Mysie; cf. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 237.

Digitized by Google

Deschamps pour des textes d'Akbuki (près de Milet)[1]. M. Briot, ingénieur en chef du vilayet d'Aïdin, a signalé au *Bulletin* (1894, p. 543) toute une série d'inscriptions relevées par lui au cours d'un voyage entre Tchini et Milas[2].

— Newton plaçait Karyanda à Ghiöl, alors que M. Kiepert l'identifie à Giu Sergiu, vis-à-vis de l'île de Tarandos; mais le nom ancien de Tarandos était *Taramptos* (*Brit. Mus. Inscr.*, n° 896) et non Karyanda; d'ailleurs, on a récemment trouvé à Ghiöl, près du rivage, une petite monnaie de bronze, appartenant aujourd'hui à M. Paton, qui est une pièce autonome de Karyanda. M. Hicks a publié l'inscription découverte à Pelen, village situé à quelque distance au-dessus de Ghiöl, qui est un décret du κοινὸν Τελμισσέων en l'honneur d'un citoyen également zélé pour le dieu local, πρὸς τὸν ἀρχηγέτην τοῦ γένους Ἀπόλλωνα Τελμισσῆι, et pour ses concitoyens de Telmissos. Depuis Alexandre le Grand, Telmissos dépendait d'Halicarnasse. Cette ville avait voulu percevoir des impôts sur des terrains appartenant à Apollon et sur des propriétés de Telmissiens qui se réclamaient de l'ἀτέλεια. Grâce à l'intervention du personnage loué dans le décret, qui se chargea du rôle d'ἔκδικος, ces tentatives de spoliation n'eurent pas de suite. Le texte est intéressant et bien conservé pendant 25 lignes[3].

Phrygie. — Voici quinze ans que M. Ramsay s'occupe de choses phrygiennes. Comme résultat de son immense travail, ce savant nous offre aujourd'hui le premier volume d'un ouvrage d'ensemble, relatif à la vallée du Lycus et à la partie sud-ouest de la Phrygie (Oxford, 1895). Il comprend les chapitres suivants : 1° Vallée du Lycus, aux époques phrygienne, grecque, byzantine et turque. 2° Laodicée. 3° Hiérapolis. 4° Mossyna, Motella, Dionysopolis, Hyrgaleis. 5° Cités de la vallée inférieure du Méandre et des frontières de la Lydie et de la Carie. 6° Colosses et les routes vers l'est. 7° Lounda, Peltai, Attanassos. 8° Vallées du Kazanes et de l'Indos. 9° Cités de la frontière pisidienne. Chaque chapitre est suivi des inscriptions du pays, dont un grand nombre, restées inédites, ont été extraites par M. Ramsay de ses carnets. L'auteur s'est particulièrement appliqué à l'étude des cultes locaux et des antiquités chrétiennes. Il y a une bonne carte du sud-ouest de la Phrygie et un plan de Laodicée. En somme, livre dont il est superflu de faire l'éloge et qui sera bientôt partout. L'exécution matérielle en est admirable et le ton d'une irréprochable courtoisie. Même à cet égard, notre ami Ramsay a fait des progrès que l'on constate avec plaisir.

— On sait que, suivant Hésychius, Βαγαῖος désigne Zeus chez les Phrygiens. M. Torp croit qu'on peut identifier ce mot avec l'épithète de Zeus en Epire, Φηγωναῖος de φηγός, primitivement « hêtre », puis « chêne ». Au dorien φαγός correspondrait un phrygien **bagos*. Il s'ensuivrait que les Phrygiens, comme les Hellènes, donnaient au chêne le nom indo-européen du hêtre. Tout cela est bien aventureux[4].

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 542.
2. P. 544. Milas, dédicace d'un Eros avec la niche où il est placé; p. 545, intéressant décret où il est question de banquiers et de changeurs, sans transcription ni commentaire.
3. *Journal of Hellen. Stud.*, 1894, p. 373.
4. *Indog. Forschungen*, 1895, p. 193. Le même savant a publié a Christiania un

Digitized by Google

Laodicée ad Lycum. — M. Wide communique deux inscriptions : 1° Un décret en l'honneur de citoyens qui ont surveillé la construction du στρατήγιον; 2° Une épitaphe mentionnant un ἡρῶον à deux étages, dont chacun s'appelle πλάτος. Ces textes ont été relevés par M. Weber [1].

Hiérapolis. — On se rappelle que M. Ficker a déclaré païenne l'inscription d'Abercius [2]. Presque tous les théologiens ont protesté contre ce paradoxe. M. Harnack, reprenant la question [3], cherche un moyen terme. Abercius, suivant lui, n'était ni tout à fait païen, ni tout à fait chrétien, mais appartenait à une secte gnostique à tendances syncrétiques qui identifiait Héra avec Marie et Hélios avec Dieu le Père. M. Conybeare a copié à Paris une version arménienne des Actes d'Abercius, faite au xie siècle, qui ne résout pas la question, mais contribue du moins à rétablir le texte du v. 6 de l'épitaphe [4]. Il faut lire :

ἀφθάρτους [5], οὗτος μ' ἐδίδαξε καὶ γράμματι πιστῷ.

— J'ai reçu de M. Baltazzi un excellent estampage de l'inscription d'Alexandre, imitée de l'épitaphe d'Abercius (*Bull.*, 1882, p. 518; 1883, p. 327). La publication de M. Ramsay n'étant pas tout à fait exacte, j'ai envoyé à l'abbé Duchesne une photographie de l'estampage, qui paraîtra dans les *Mélanges de Rome* [6].

Dorylée. — M. Preger a déjà identifié Dorylée à Shar-Oyük (Chehir-Euiuk [7]). M. Radet [8], d'accord avec M. von Diest, place l'établissement le plus ancien sur la colline de Karadja-Hissar, qui reprit de l'importance à l'époque byzantine. Sa note mentionne des inscriptions qui ne sont pas identiques à celles que M. Preger a publiées. A l'encontre de M. Radet, M. Koerte affirme qu'il n'y a sur la hauteur aucune trace d'un établissement antérieur aux Turcs; il retrouve Dorylée à Shar-Oyük, où l'on a découvert une inscription métrique en l'honneur d'un bienfaiteur nommé fondateur de la ville et assimilé à Dorylaos fils d'Acamas. Ce texte mentionne une tribu de Dorylée, φυλὴ Ἀκερσεκόμου (c'est-à-dire Ἀπολλωνίς). De nombreux tessons de poterie phrygienne, identique à la poterie troyenne indigène, sont dispersés sur le sol à Shar-Oyük [9].

— Au revers de l' « Artémis persique » publiée par MM. Radet et Ouvré figure un intéressant bas-relief qu'ils ont omis de signaler et dont M. Dém. Baltazzi veut bien m'envoyer une photographie. Je la reproduis en similigravure.

travail sur les inscriptions phrygiennes d'époque romaine; cf. Hirt, *Phil. Woch.*, 1895, p. 1143.

1. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 207. — *Ibid.*, p. 227, épitaphe d'Apamée Kibotos.
2. *Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 87.
3. Harnack, *Texte und Untersuchungen*, XII (Leipzig, 1895).
4. *Classical Review*, 1895, p. 295.
5. Se rapporte à la ligne précédente : ὀφθαλμοὺς ὃς ἔχει μεγάλους πάντῃ καθορώντας.
6. Une phototypie de l'inscription d'Abercius a paru dans la *Roemische Quartalschrift*, 1894, pl. VI, avec un article de Mgr de Wal, p. 329 (contre Fickert, naturellement).
7. *Athen. Mitt.*, 1894, p. 301.
8. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 101. M. Radet ignorait sans doute la publication de l'article de M. Preger.
9. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 14

Digitized by Google

C'est de la sculpture ionienne, remontant à la fin du VIe siècle avant J.-C. — Le même monument vient d'être publié par M. Koerte[1], qui conteste avec raison, après M. Studniczka, la conception fantaisiste d'une *Artémis persique*, due à l'imagination de Gerhard (*Arch. Zeit.*, 1854, p. 177).

Bas-relief au revers de l'Artémis de Dorylée.

Lycie. — Le British Museum possède un recueil de notes de Samuel Birch sur les antiquités de la Lycie. Ces notes sont, en grande partie, empruntées aux papiers de Daniell, qui accompagna Spratt et Forbes en 1843. M. Hill en a extrait quelques textes inédits et a donné aussi les copies de quelques textes recueillis par Fellows dans sa troisième expédition[2].

— La région qui marque la frontière entre la Lycie et la Carie est encore très mal connue; M. Arkwright, qui l'a visitée, a proposé des identifications nouvelles et les a fait figurer sur une petite carte[3]. Les inscriptions qu'il a découvertes sont assez nombreuses, mais ne présentent qu'un faible intérêt[4].

— M. Imbert a réédité et traduit le texte grec de la grande stèle de Xanthos

1. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 14.

2. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 116. — P. 118, Acalissus (mention de l'ἀγελαρχία; ἀνγεῖον = tombeau; p. 121, Limyra (εὐχαριστήριον τῷ θεῷ ὅτι ἐσώθη καὶ τῇ Τύχῃ τῆς πόλεως καὶ Διονυσίῳ Διονυσίου ἰατρῷ τῷ θεραπεύσαντι με); *ibid.*, Podalia; p. 122, Rhodiapolis, Tlos (souscription pour la construction du théâtre, avec mention d'un prêtre à vie de Dionysos et d'un ἀρχιερεὺς τῶν θεῶν μεγάλων Καβίρων); p. 123, Xanthos (mention d'un συνέφηβος et d'un παντάρχων; cf. *supra*, p. 106); p. 125, Caralitis, Isinda; p. 126, 127, Termessus (amende payable Διὶ Σολυμεῖ et Διὶ Σολύμῳ; p. 128, dédicace Νεμέσει Ἀδραστείᾳ, mention d'un prêtre θεᾶς Ἐλευθέρας; p. 129, dédicace Θεῷ Σώζοντι. L'article se termine par un index des noms propres mentionnés dans les textes que M. Hill n'a pas publiés.

3. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 93 (Telmedius = Nif Chai; Telandrus = It-hissar; Daedala = Assar; Callimache = Guyek; Aya = Charopia; Calynda = Thersakan).

4. P. 100, inscription funéraire de Lydae; base de statue d'Arimaxa; p. 101, dédicace Τύχᾳ ἀγαθᾷ καὶ Ἀφροδίτᾳ dans l'île de Tersana; p. 102-103, inscription de Telmessos; p. 104, inscription sur un sarcophage d'Assarjik; p. 106, 107, textes de Xanthos (orthographe ποιαλεῖδα); p. 108, sarcophage de Phellos; p. 109, noms Ἀρύνδασις, Πορασίματις, Ὀσέτης Καροάδιος; amende payable τῷ Τυινδέων περιπολίῳ; p. 110, Cyanae, inscriptions de νέοι et de συνέφηβοι; p. 113, sarcophage au-dessus du port de Phineka, avec mention d'une amende payable Λειμυρέων δήμῳ; p. 114, à Korydalla, amende payable τῷ Κορυδαλλέων δήμῳ; Rhodiapolis. — P. 109, M. Arkwright cite le mot ναόπολος « *quoted in the Thesaurus from Alcaeus Strabonis!* » Il s'agit d'une citation de Pindare ou d'Alcée dans Strabon IX, 2, 34. Mais « Alcaeus Strabonis » est vraiment trop fort!

Digitized by Google

(*Corpus*, n° 4269). Il avait eu de nombreux prédécesseurs, qu'il a loyalement énumérés; puis, suivant l'usage, il leur a distribué quelques horions sous forme d'épithètes (ridicule, impardonnable, etc.). Sa part personnelle consiste dans la restitution du mot Κόρρις; c'est le nom du fils d'Harpagus, guerrier redoutable, tueur d'hommes et preneur de villes, auquel ce monument funéraire a été élevé vers 405[1].

— Deux longues épitaphes ont été communiquées au *Bulletin* par M. Diamantaras (1894, p. 546). Parmi les inscriptions d'Antiphellos, d'Aperlae, de Limyra, de Myra, de Patara, de Mégisté qu'a publiées le même épigraphiste, il n'y a presque rien qui mérite d'être signalé[2]. Les copies sont médiocres et l'explication des difficultés fait défaut.

— Le mémoire de M. G. F. Hill sur le monnayage de la Lycie jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand[3] a pour objet la critique de la classification de M. Six (1886-1887), acceptée en principe par M. Babelon (1893). L'auteur a également décrit les monnaies lyciennes qui n'étaient pas encore connues de M. Six. Son travail est accompagné de deux belles planches.

Pamphylie. — Quelques dessins inédits de Cockerell, reproduisant des bas-reliefs du nymphaeum de Sidé, ont été publiés par M. Collignon[4]. Le comte Lanckoronski en avait retrouvé quatre ; deux autres (divinité marine, Diane et Endymion) étaient encore inconnus.

Cilicie. — *Exeant Clitae* (Tac., *Ann.*, XII, 55). Cet endroit s'appelait Κιῆται (Ἐφ. ἀρχ., 1889, p. 63) et le nom de la *Kiètis*, désignation générale de la plus grande partie de la Cilicie occidentale, doit probablement être substitué à l'inintelligible **HCIOΔOC** dans Josèphe (Ἀρχαιολ., XVIII, 5, 4, 140) Je m'aperçois que je suis le mauvais exemple de M. Wilhelm, auteur du savant article que je résume[5], et que je mets dans le texte des références que revendiquent, au nom de la clarté, les « bas de pages. »

Sindjirli. — Le Musée de Berlin a récemment exposé de nouveaux bas-reliefs rapportés de Sindjirli. M. Sachau a communiqué à l'Académie de Berlin (14 février 1895) les inscriptions araméennes gravées sur l'image du roi Barrekûb, fils de Panammû (vers 730 av. J.-C.). Une des inscriptions mentionne le dieu Baal-Harrân.

— Suivant M. Halévy, un cylindre publié par le P. Scheil comme araméen porte, en réalité, une inscription dans le dialecte hétéen de Sindjirli. Le texte a un air de parenté avec les Psaumes bibliques et se traduit ainsi : « Le Très-Haut a détruit les rois »[6].

Homs. — M. Baltazzi me donne quelques nouvelles des fouilles que pratique

1. *Revue des Études grecques*, 1894, p. 267.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 322. — P. 322, femme ἱερατεύσασα Νυμφῶν (cf. p. 330); p. 325, περὶ εὐχῆς; p. 328, dédicace aux Dioscures; p. 333, dédicace à Ilithye (?)
3. *Numism. Chron.*, 1895, t. XV, p. 1-44.
4. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 180, pl. I-III.
5. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 1.
6. *Revue sémitique*, 1895, p. 185.

Digitized by Google

en cet endroit M. Gautier (de Lyon). Il a trouvé « des haches, bracelets, poinçons, têtes de lance, styles, spatules, fibules et javelots en bronze, de la poterie de diverses époques, des lampes romaines, un croissant en albâtre, des pierres de fronde, du cristal de roche et des silex taillés, un scarabée égyptien, enfin des crânes qui, sur la demande de M. Gautier, ont été envoyés par le Musée de Constantinople au Dr Hamy. » L'explorateur croit pouvoir affirmer que l'île du lac de Homs, sur laquelle ont porté ses recherches, n'occupe pas l'emplacement de l'ancienne Kadesch[1].

Palestine[2]. — Je suis heureux de constater que la *Revue biblique* est devenue un organe tout à fait sérieux. Non seulement elle tient au courant des découvertes palestiniennes et de la « littérature » qu'elles provoquent, mais ses articles de fond, du moins ceux des dernières livraisons parues, témoignent d'un louable esprit de sincérité dans la discussion des questions épineuses. J'ai lu avec un plaisir particulier l'article où M. l'abbé Robert (1894, p. 605) affirme l'existence d'une chronologie biblique, à l'encontre de ceux qui croient se tirer d'affaire en déclarant que cette chronologie n'existe pas[3]. Le P. Lagrange, dans son article sur l'Encyclique *Providentissimus* (1895, p. 48), insiste plusieurs fois sur la nécessité « d'élargir les barrières », de « faire un peu de jour ». Tout cela a besoin d'être lu de très près et même entre les lignes, comme le spirituel discours de Mgr d'Hulst au Congrès de Bruxelles (1895, p. 109), à propos duquel M. J.-B. Pelt félicite le prélat d'avoir réclamé pour l'apologétique « les franchises dont elle ne peut se passer. » En somme, il reste, de la lecture de cette *Revue*, une impression consolante : c'est que les « jansénistes de la dogmatique », qui sont aussi « les adversaires du jansénisme en morale » (Mgr d'Hulst a désigné ainsi ses contradicteurs) n'auront pas le dernier mot, et que l'exégèse sérieuse n'est pas condamnée au silence dans les pays où les Encycliques font loi[4].

— L'abbé Fl. de Moor, contredit par M. Halévy, affirme à nouveau « l'établissement prémosaïque en Palestine de plusieurs colonies fondées par des Hébreux forcés d'émigrer d'Égypte au moment de l'expulsion du pays du Nil par le pharaon Ahmès Ier des Hyksos, dans l'armée desquels ils avaient servi[5]. » L'auteur invoque, outre deux textes bibliques, « le fait, mentionné dans les tablettes d'El-Amarna, de l'intervention armée du corps de troupes de *Ja-u-du* et de *Habiri* au cours de l'insurrection palestinienne contre la suzeraineté de l'Égypte sous le règne d'Aménophis IV. » M. Halévy déclare ignorer si ces *Yaudu* étaient les auxiliaires des Égyptiens ou bien des insurgés palestiniens; l'existence des Hébreux prémosaïques en Palestine lui semble tout à fait inadmissible[6].

— Qu'est-ce donc que les *Habiri* des lettres d'El-Amarna? D'accord avec

1. Cf. Ph. Berger, *Comptes rendus de l'Acad.*, 12 juillet 1895.
2. Je ne connais encore que par compte-rendu (*Centralblatt*, 1895, p. 1041), le répertoire d'E. v. Starck, *Palästina und Syrien bis zum Siege des Islam.*
3. Voir aussi, à ce sujet, une note très juste du P. Semeria, *Revue biblique*, 1895, p. 243.
4. Elle le serait s'il fallait s'en tenir au livre du R. P. Brandi, S. J. : *La questione biblica e l'enciclica* (Rome, 1894); mais voir le compte rendu doucement ironique qu'en a donné le P. Semeria, *Revue bibl.*, 1895, p. 242.
5. *Science catholique*, 1895 (et à part); *Revue sémitique*, 1895, p. 95.
6. *Revue sémitique*, 1895, p. 188.

Digitized by Google

M. Halévy, le P. Scheil y voit les Habiraï Kassites[1]. Les *Yaudu* d'El-Amarna sont identiques aux *Yaudi* de Téglathphalasar II, demeurant au nord de l'Oronte et n'ayant rien de commun avec les Juifs. Dans le même article, le P. Scheil traite des démons monstrueux qui personnifiaient, chez les Chaldéens, le vent du Khamsin; un exemplaire d'une de ces figures a été donné au Louvre par M. Maspero.

— Je ne puis que signaler le travail du même abbé Fl. de Moor sur l'authenticité du livre de *Tobie*, dont l'auteur essaye de mettre les assertions historiques en harmonie avec les données de l'histoire assyrienne[2]. Que ceux dont cette controverse éveille la curiosité relisent le livre en question : il aurait beau être d'accord avec l'histoire, comme le sont les récits de Walter Scott, on n'en sentirait pas moins, presque à chaque page, que l'on a sous les yeux un roman[3]. J'en dirai autant pour le livre de *Judith*, que l'abbé de Moor a également pris sous sa protection[4]. Je partage tout à fait, à cet égard, l'opinion de MM. Oppert et Sayce, mais je me plais à reconnaître, une fois de plus, que le savant ecclésiastique belge n'est pas un adversaire à dédaigner. Voici sa conclusion : « Le récit nous transporte manifestement à une époque allant de l'an 651 à l'an 648, par conséquent en plein règne du monarque assyrien Assurbanipal, n'importe comment il faille expliquer (*sic*) que celui-ci s'y trouve désigné sous le nom de Nabuchodonosor[5]. » Suivant M. de Moor, cette substitution serait due à un traducteur chaldéen, contemporain de la captivité de Babylone, dont le texte aurait fait autorité tant pour les traducteurs grecs que pour saint Jérôme.

— La *Revue biblique* a résumé, d'après l'*Expositor*, la discussion entre MM. Ramsay et Chase sur la Galatie de saint Paul. L'auteur de l'article croit M. Ramsay « réduit au silence. » Il a ensuite fait connaître la substance d'un mémoire de M. G. Adam Smith, provoqué par « l'assurance dogmatique et sereine de M. Ramsay, en tranchant la question géographique controversée de l'Iturée et de la Trachonitide sur l'autorité d'Eusèbe[6]. » Celui qui a rédigé ces analyses ne paraît pas avoir bien compris ce qu'il lisait[7].

1. *Recueil de travaux*, 1894, p. 32.
2. *Revue des Questions historiques*, janv. 1895 (et à part).
3. Telle est aussi l'opinion de M. Halévy, *Revue sémitique*, 1895, p. 187; cf. *ibid.*, p. 285.
4. *Revue des Religions*, 1895 (et à part).
5. P. 116 de l'*Extrait*. A la même page, l'auteur parle d'un « écrivain de *nationalité* juive », qui a publié un livre en 1891. Le mot de « nationalité » ainsi employé est un contre-sens — depuis le principat de Titus.
6. C'est si peu vrai qu'un autre article, dans l'*Expositor* de juillet 1894, a donné raison à M. Ramsay.
7. *Revue biblique*, 1895, p. 78. — La question peut être résumée en quelques mots. M. Chase dit que τὴν Φρυγίαν καὶ Γαλατικὴν χώραν veut dire « la Phrygie et le pays galatique », parce que τῆς Ἰτουραίας καὶ Τραχωνίτιδος χώρας (*Luc*, III, 5, 1) signifie « l'Iturée et le pays trachonitide ». A cela M. Ramsay réplique que, dans ce passage, Luc emploie Ἰτουραίας comme un adjectif, parce que : 1° aucun auteur n'emploie Ἰτουραία comme un nom, mais tous disent Ἰτουραῖοι pour désigner les Iturèens; quelquefois même les écrivains ont recours à des périphrases pour éviter le nom Ἰτουραία; 2° Eusèbe et Jérôme expliquent ainsi les mots de Luc : Ἰτουραία ἡ καὶ Τραχωνῖτις χώρα, ἧς κτλ. : ou encore Τραχωνῖτις χώρα ἡ καὶ Ἰτουραία, glose ainsi traduite par Jérôme : *Ituraea* [*quae*, supp. Ramsay] *et Trachonitis regio* ou *Trachonitis regio sive Ituraea*. La raison pour laquelle les Grecs

Digitized by Google

— Le R. P. van Kasteren, S. J., a donné dans la *Revue biblique* (1895, p. 237) une étude sur la frontière septentrionale de la Terre promise telle qu'elle est indiquée dans *Nomb.*, XXXIV, 7-12 et *Ezéch.*, LVII, 15-18[1]. Il combat l'opinion d'après laquelle cette frontière se serait étendue jusqu'à l'Euphrate et en précise le tracé dans la région au sud-ouest de Damas. La carte jointe à son travail n'indique qu'un très petit nombre des localités sur lesquelles porte la discussion.

— Le Sépharwaïm biblique est-il identique au Sippar babylonien? M. Halévy l'a contesté et le P. Scheil, après avoir passé plusieurs mois sur les ruines mêmes de Sippar, se range à son avis. Sépharwaïm était en Syrie, peut-être dans les environs de Hamath[2].

— Le P. Lagrange croit avoir retrouvé le théâtre de l'action d'éclat de Jonathas (I *Sam.*, XIV) à dix minutes de la laure de Saint-Firmin, près de Michmas[3].

— M. Poels, reprenant la question si controversée de la topographie de la tribu de Benjamin, est arrivé à des résultats très différents de ceux auxquels s'était arrêté récemment l'abbé Heidet[4].

— M. Germer-Durand a réuni quelques fragments inédits d'inscriptions palestiniennes, des milliaires, un texte grec de Césarée mentionnant l'achèvement d'une « basilique avec placage » et des « degrés de l'Hadrianée » (VIe siècle)[5], un autre où il est question d'un *orphanotrope*, un sarcophage chrétien avec l'inscription **ΒΙΚΤΡΟΥ**. Il a aussi publié une copie nouvelle et une tentative d'explication de l'inscription rupestre de Chefa-Amer[6]. M. Kaibel a donné une élégante restitution de l'inscription métrique de la basilique de Médaba[7]. L'abbé Batiffol s'est également occupé de ce texte, ainsi que d'autres inscriptions de Médaba, de Gaza et du Sinaï qui ont été publiées dans la *Revue biblique*[8].

évitaient le nom d'Ἰτουραία, c'est qu'il impliquait un état politique, alors que les Ituréens étaient des Bédouins nomades. Quand les Romains les civilisèrent au IIe siècle, le nom *Ituraei* disparut peu à peu. Ainsi Luc a voulu dire que « Philippe était roi d'une contrée qu'on pouvait appeler soit *ituréenne*, du nom d'une tribu nomade qui la fréquentait, soit *trachonitide*, du nom de Trachon que portait une partie de ce pays. » Josèphe dit que Philippe était roi de Batanée, Trachonitide, Auranitide, Gaulanitide et Panias; Philon dit qu'il était roi de τὴν Τραχωνῖτιν λεγομένην; Luc dit qu'il régnait sur la région qu'on peut appeler soit ituréenne soit trachonitide. — Pour tout ce qui précède, M. G. A. Smith est d'accord avec M. Ramsay. Mais ce dernier avait soulevé une autre question, en avançant que le domaine parcouru par les Ituréens nomades empiétait sur la Trachonitide. Voici la conclusion de M. Smith sur ce point : « Il n'est pas prouvé que comme Ramsay le pense, le nom [« Ituréen »] se soit étendu dans et sur la Trachonitide, de manière à s'être identifié avec celui-là. D'autre part, cela n'était pas impossible. Les noms se touchaient presque certainement et, dans ce pays, des, noms qui se touchent ont toujours été des noms qui se recouvrent (*overlap*). » Je puis garantir l'exactitude du résumé qui précède; je le donne avec l'approbation de M. Ramsay.

1. Cette étude a paru aussi dans les *Comptes rendus du Congrès des catholiques* tenu à Bruxelles (1895, *Sect. des sciences relig.*, p. 124).
2. *Revue biblique*, 1895, p. 203.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 95.
4. *Revue biblique*, 1895, p. 97; cf. *ibid.*, 1894, p. 321.
5. Cf. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 13, et *Revue biblique*, 1895, p. 240.
6. *Revue biblique*, 1895, p. 68. Un milliaire de la route d'Hébron est publié dans le même recueil, 1895, p. 239.
7. *Ibid.*, 1895, p. 241; cf. 1892, p. 640.
8. *Byz. Zeitschrift*, 1895, p. 141.

Digitized by Google

— Le *Bulletin* a reçu du P. Jullien les copies de quelques inscriptions des environs de Beyrouth, parmi lesquelles une dédicace *Junoni reginae* (de Gédita), une autre dédicace et trois épitaphes latines[1].

— A Yaththa, à 2 lieues et demie au sud d'Hébron, on a trouvé inscrit le verset 20 du psaume 117, αὕτη ἡ πυλὴ τοῦ Κυρίου, etc., dont il y a déjà de nombreux exemples en Syrie[2].

Jérusalem. — Le P. Séjourné a commencé la publication d'un travail sur les murs anciens et modernes de Jérusalem, accompagné d'un plan où les différents tracés sont distingués graphiquement. Son premier article concernait les enceintes qui existaient encore du temps de Josèphe et dont la première, à son avis, est en grande partie l'œuvre de Salomon[3].

— J'emprunte ce qui suit à l'*Academy* (1895, I, p. 549). M. G. Jeffery a publié à Jérusalem une série de plans et d'esquisses destinés à illustrer l'histoire architecturale des édifices qui s'élèvent sur l'emplacement du Saint-Sépulcre. L'auteur a beaucoup profité des découvertes récentes de M. Schick, qui ont établi le tracé du second mur. Il commence par le plan des bâtiments tels qu'ils furent laissés par les Croisés au XIIe siècle; puis, il donne celui des constructions de Constantin Monomaque, décrites par Saewulf en 1102, avant leur destruction par les Croisés; nous trouvons ensuite, remontant le cours des âges, les constructions de Modestus (VIIe siècle), décrites par Arculf et Willibald; enfin (IVe siècle), la basilique de Constantin, restituée d'après la description d'Eusèbe. — Je n'ai pas vu la publication dont il s'agit.

— L'inscription de la porte du Midi (Neby Daoud), qui est une dédicace *Jovi O. M. Sarapidi* en l'honneur de Trajan, par une *vexillatio* de la légion IIIe cyrénaïque, a été envoyée au Musée de Constantinople[4].

— M. Bliss paraît avoir découvert, dans ses fouilles à l'est du cimetière anglais, la *Porte du Fumier* (*Neh.*, III, 13), nommée *Porte des Esséniens* par Josèphe, au-dessous de laquelle passe un ancien égout qui débouche dans la vallée[5].

— Un particulier a mis au jour, sur le mont des Oliviers, le vestige d'un grand couvent avec une sorte de chapelle mortuaire dont le pavé est orné d'une inscription en mosaïque noire sur fond blanc. L'inscription se traduit : « Pour le repos d'Eusèbe, prêtre, de Théodose, diacre, d'Eugène, d'Elpide, d'Euphrate, d'Agathonique, moines. » Elle appartient au VIe siècle après J.-C.[6].

Phénicie. — Deux figurines archaïques de bronze, provenant de Byblos, et une fiole double en verre, contenant dans chacune de ses parties deux aiguilles, l'une en bronze, l'autre en argent, ont été présentées à l'Académie par M. Clermont-Ganneau[7].

— Sennachérib, dans sa troisième campagne, prit une ville nommée *Sidon-la-Petite*, que M. Maspero identifie à la Kherbet-Sidon signalée par Gaillardot.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 547.
2. *Revue biblique*, 1895, p. 68.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 37.
4. *Revue biblique*, 1895, p. 239.
5. *Revue biblique*, 1895, p. 88 (avec plan des fouilles); *Amer. Journal*, 1895, p. 86.
6. *Revue biblique*, 1895, p. 92.
7. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 17.

Digitized by Google

Oushou doit se retrouver à Iskanderouna ou plutôt à Oumm-el-Awamid, dont les ruines sont encore anonymes[1].

— M. Studniczka[2] a fait une réponse très détaillée et très claire à l'article de M. Winter sur les sarcophages de Sidon[3]. Il s'efforce de montrer que l'hypothèse des « sarcophages d'occasion » est insoutenable[4], que les chefs-d'œuvre que nous possédons ont été faits pour les rois de Sidon eux-mêmes et que celui où sont figurés la bataille et la chasse d'Alexandre, œuvre probable d'Eutychidès, a reçu les restes d'Abdalonyme. Le sarcophage *lycien* a contenu ceux du Σιδωνίων δυναστής qui est mentionné en 396. Le sarcophage des *Pleureuses* est celui de Straton Ier, prince philhellène, proxène d'Athènes, qui fut poignardé par sa femme vers 360[5]. En l'absence d'inscriptions fournissant des dates, M. Studniczka a insisté sur la classification chronologique des sarcophages : 1° d'après leur style ; 2° d'après les circonstances de la découverte. Il n'admet pas du tout qu'Eschmounazar II et Tabnit appartiennent au IIIe siècle, mais les place résolument au VIe ; c'est à la suite de la conquête de Cambyse que les sarcophages de ces princes auraient été apportés d'Égypte à Sidon. Les sarcophages anthropoïdes de style grec, qui datent du Ve siècle, se placent naturellement après les œuvres importées, dont ils trahissent nettement l'influence. Sauf en ce qui concerne l'attribution du sarcophage d'Alexandre à Abdalonyme, je crois que M. Studniczka a vu juste sur les questions principales ; son mémoire est, d'ailleurs, composé et rédigé avec beaucoup d'art[6].

— Un double vase à parfum, en verre, découvert à Sidon, a été publié par le R. P. Lagrange. C'est un modèle connu, dont on a trouvé beaucoup d'exemplaires dans ces derniers temps[7].

— M. Clermont-Ganneau a présenté à l'Académie, de la part de M. Jean Farag de Tyr, une inscription grecque intéressante, fragment d'une loi destinée à protéger les vignes contre les déprédations. Le texte a paru dans le volume de M. Ganneau dont nous avons indiqué plus haut le contenu[8].

Sinaï. — Mme Agnès Lewis, qui est retournée au couvent du Sinaï avec sa sœur, Mme Gibson, pour collationner à nouveau le manuscrit des Évangiles syriaques, annonce que la bibliothèque a été l'objet d'une réorganisation complète et qu'elle est aujourd'hui très convenablement installée[9].

1. Maspero, *Recueil de Travaux*, 1895, p. 101.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 204.
3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 1.
4. Exception faite, bien entendu, pour les deux sarcophages égyptiens (p. 228).
5. Les *pleureuses* seraient les femmes grecques du harem de Straton, opinion que M. Studniczka défend contre M. Winter avec une singulière vivacité (p. 235). Nous n'en savons rien. M. Studniczka essaie aussi de montrer que le char funèbre du même sarcophage porte une grande ciste funéraire et rouvre, à ce propos, la question de l'incinération chez les Sémites (p. 337). Je crois qu'il est dans l'erreur ; l'objet en question est l'indication *abrégée* d'un cercueil.
6. Je laisse aux Allemands le soin de décider s'il est bien correct d'écrire « *äusserst rar* » (p. 229). Le mot *selten* est-il démodé ? — M. P. Gardner a aussi parlé des sarcophages à l'*Hellenic Society* (*Acad.*, 1895, I, p. 488) ; il croit que celui des Pleureuses a reçu le corps de Straton.
7. *Revue biblique*, 1895, p. 95.
8. Cf. *Comptes rendus de l'Acad.*, 10 mai 1895.
9. *Acad.*, 1895, I, p. 315.

Digitized by Google

Assyrie et Babylonie[1]. — M. Heuzey a signalé de nouveaux monuments provenant des fouilles de M. de Sarzec : bétyles sur lesquels Enneadou a gravé une relation de son règne, en se glorifiant d'avoir été investi du *patésiat* par Istar, la « dame des batailles »[2]; fragments de stèles analogues à celle des Vautours, dont l'une porte les noms de Sirpoula et d'Agadé[3], etc.

— M. Peters a publié une relation, accompagnée de gravures et de planches, des fouilles de l'Université de Pensylvanie à Nippur (1889-1890, 1893-1895)[4]. L'effort principal a porté sur le temple à terrasses de Bel, dont les plus anciennes parties remonteraient au temps de Sargon Ier, mais qui a été profondément remanié, de siècle en siècle, jusqu'à l'époque d'Assurbanipal. Les objets d'art qu'on y a découverts présentent peu d'intérêt, mais il n'en est pas de même des fragments d'architecture, qui révèlent l'emploi de l'arcade dans les maisons construites à l'entour du temple. A quelque distance de là on a déblayé une colonnade, formée de colonnes en briques piriformes, qui remonte au deuxième millénium avant J.-C.[5].

— A Abou-Habba, au début des fouilles ordonnées par le gouvernement turc en 1894, on a trouvé une grande brique qui mentionne des travaux du roi Kourigalzou à l'*Ébarra* (temple) de Sippara[6]. Le P. Scheil a donné quelques renseignements sur les autres découvertes de la même campagne, qui, commencée le 15 janvier 1894, a fourni 470 tablettes et 209 fragments, entre autres des incantations, un long hymne au dieu Sin, des lettres et des contrats[7]. Un poids en forme de canard, avec inscription, permet d'évaluer la mine de Sippara à 482 grammes[8]. Parmi les découvertes les plus récentes, on me signale une tablette avec le nom d'un roi nouveau, *Idin Dagan*, des vases en forme d'animaux, des chiens votifs avec inscriptions, des poids assyriens et araméens, etc. Ces recherches sont en de très bonnes mains.

— M. Oppert a montré que les mesures de l'enceinte et de la superficie de Dur-Sarkin (Khorsabad) doivent former la base de l'évaluation des mesures assyriennes. L'empan est égal à $0^{m},2745$, le pied à $0^{m},336$, la coudée à $0^{m},56$, la *canne* à $4^{m},03$, le *soss* à 483 mètres, le *kasbu* à $14^{km},5$, etc. Il faut être bon mathématicien pour suivre les calculs de M. Oppert[9].

— M. Puchstein a donné un commentaire archéologique des textes cunéiformes signalés par M. Bezold, qui fournissent pour la première fois des indications précises sur les types du panthéon assyro-babylonien[10]. L'article est surtout intéressant par les informations qu'il réunit sur le type oriental d'Atlas porte-ciel; je signale aussi ce qui concerne Atargatis-Derceto.

1. Voir aussi plus haut, sous la rubrique *Constantinople*, pour les découvertes du P. Scheil à Tchinli-Kiosk.
2. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 194.
3. *Ibid.*, p. 206.
4. *American Journal*, 1895, p. 13, pl. III-V; cf. *Acad.*, 1895, II, p. 59.
5. *Ibid.*, p. 82.
6. Scheil, *Recueil de travaux*, 1894, p. 90.
7. *Ibid.*, p. 184.
8. *Ibid.*, p. 185.
9. *Revue d'Assyriologie*, t. III (1895), p. 89-104. Voir aussi la communication du même sur le *Caillou Michaux*, dans les *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 108.
10. *Zeitschrift für Assyriol.*, 1894, p. 410.

Digitized by Google

— Le dieu chaldéen qui apparaît derrière une montagne, des gerbes de flammes lui sortant du dos et des épaules, n'est autre que le soleil levant. D'autres actes « du drame solaire » sont également représentés sur les cylindres. M. Heuzey a écrit là-dessus un article qu'il faut lire en entier; c'est une contribution capitale à la connaissance du panthéon chaldéen[1].

— M. Johns a insisté sur l'importance de la stèle de Bêl-Kharran-bêl-usur (VIIIe siècle), publiée par le P. Scheil dans le *Recueil*. Nous voyons là nettement, pour la première fois, que la monarchie assyrienne n'était pas absolue, qu'au contraire un gouverneur pouvait fonder une ville, lui donner une constitution, l'appeler de son nom, etc. sans l'intervention de son souverain (dans l'espèce, c'est Teglathphalasar II). Il résulte de là que l'indépendance relative des satrapes perses n'a été que la continuation d'un état de choses antérieur[2].

Hittites. — Le bas-relief d'Arslan-Tépé, actuellement à Malatia, qu'a publié M. Hogarth, représente un prince sur un bige qui décoche une flèche à un lion. C'est un très intéressant spécimen de l'art hittite, surmonté d'une inscription bien conservée[3]. Le même article fait connaître deux sceaux de stéatite achetés à Aïntab, dont la figure principale est très analogue au *Sesostris* de Karabel. Ces derniers monuments, je dois le dire, inspirent moins de confiance que le premier.

— Les figurines hittites en bronze, découvertes dans l'Oronte (?), que M. Menant a publiées, présentent une apparence *sarde* fort curieuse. L'une d'elles porte au cou un torques mobile[4].

— Dans ses *Assyriaca*, M. Hilprecht a repris l'étude de la plaque de Tarkondémos. Il la place vers 1250 avant J.-C. et lit *Metan* le nom du pays, peut-être identique à *Mitani*, l'Aram-Naharaïm de la Bible[5]. Cette conclusion, si elle est admise, offre une réelle importance, eu égard surtout à la nouvelle théorie dont nous allons parler.

— A l'époque de Strabon, la Matiène n'est plus qu'un canton de la Médie (nord-ouest de l'Aderbaïdjan). Mais, dans Strabon, le lac d'Ourmiah s'appelle encore lac Matiane, nom sous lequel le connaissait déjà Xanthus de Lydie. Hérodote place les Matiènes dans les environs du même lac et appelle le Zagros, entre la Perse et la Turquie actuelle, *monts Matiènes*. Deux autres textes de l'historien grec montrent que les Matiènes confinaient aux Arméniens et aux Susiens, que la route royale empruntait leur territoire pendant trente-quatre journées. Enfin, Hérodote connaît des Matiènes de l'autre côté de l'Halys, dans la région d'Eyouk et de Boghaz-Keui. De ces faits, M. Th. Reinach est tenté de conclure que les Matiènes ont été un très grand peuple, auquel il faudrait attribuer les monuments dits hétéens de la Cappadoce, et qui fut refoulé, à partir du VIe siècle, par les Arméniens et les Cataoniens. M. Wiedemann lui a suggéré l'hypothèse que ce pourraient être les Mitani des tablettes de T.-el-Amarna.

1. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 295.
2. *Acad.*, 1895, II, p. 13.
3. *Recueil de travaux*, 1895, p. 25.
4. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 31.
5. *Acad.*, 1895, I, p. 195.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit de ce dernier rapprochement, on peut bien qualifier les Matiènes de « peuple oublié » et trouver à propos qu'on les tire un peu de l'oubli[1].

— Le R. P. de Cara aborde maintenant l'étude des Hittites-Pélasges dans les îles de la mer Égée, en commençant par Chypre[2]. Les premiers habitants de l'île n'ont pas été des Phéniciens, mais des Pélasges venus de Syrie[3], c'est-à-dire des Hittites. Le roi Cinyras est Κιν-αρ = le Cananéen (le pays de Canaan s'appelle *Kinahhi* dans une tablette de T.-el-Amarna). Le nom de l'île elle-même s'expliquerait par celui des Kafti (*Κήφρι); l'autre nom, Σφήκεια, serait identique à *Κηφ-εια, c'est-à-dire l'île des Syriens Céphènes. Les Égyptiens l'appelaient *Asi* (Maspero) ou *Asebi* (Brugsch), à l'époque ptolémaïque *Assinai*. M. Maspero a cru que le nom de l'*Asie* dérivait de là, mais le P. de Cara ne le pense pas, *Asi* et *Asi-a* n'étant autre chose que (*Kh*)*ati* et *Kh*(*atia*), c'est-à-dire des formes diverses du nom des Hittites[4]. Si l'on ne trouve pas à Chypre de monuments semblables à ceux de l'Asie Mineure et de la Cappadoce, c'est que les Hittites qui la peuplèrent se détachèrent de très bonne heure du reste de la race et parce que, dès la fin du XVIe siècle, Chypre fut soumise aux Pharaons. Le syllabaire chypriote est cependant d'origine hittite, ne pouvant avoir été emprunté à aucun des autres occupants de l'île, mais il n'est pas nécessaire d'admettre qu'il dérive de l'épigraphie monumentale des Hittites : au contraire, tout porte à croire qu'il se rattache à leur écriture démotique. Passant ensuite à Rhodes[5], l'auteur traite des Corybantes, des Dactyles idéens et des Telchines, qu'il considère comme des Hittites, importateurs de la métallurgie et du culte de la Grande Mère asiatique. Enfin, il avance que le *Saturnus* des Latins n'a rien à voir avec *saturare, sationes*, mais que c'est simplement le *Set* ou *Sutekh* des Hittites, *Set-ur* = *Sat-ur* signifient « le grand Set ». Les Corybantes, fils de Kronos (Saturne), sont métallurgistes ; or, le mot signifiant fer, σιδήρος, n'est pas grec d'origine, mais signifie *le métal de Set*. L'âge d'or du Latium, *Saturno rege*, serait celui de l'introduction des métaux en Italie par les Hittites-Pélasges[6].

— A Lemnos, le P. de Cara trouve encore le séjour des Hittites-Pélasges attesté par divers témoignages[7]. Le nom même de l'île est celui sous lequel on y adorait la grande déesse (Étienne de Byzance) ; il serait identique à Δημήτηρ

1. *Revue des Etudes grecques*, 1894. p. 313.
2. *Civiltà cattolica*, 1895, p. 143 (19 janvier). Dans l'*Academy* (1895, I, p. 446), M. Sayce a publié un compte rendu un peu superficiel du premier volume des *Hethei-Pelasgi*. Il se refuse à discuter les étymologies de l'auteur, mais concède qu'il a établi l'existence d'une civilisation très ancienne commune à l'Europe méridionale et à l'Asie Mineure. Sur l'origine de cette civilisation, le critique est d'accord contre moi avec le P. de Cara et la considère comme asiatique. A la fin, M. Sayce raconte d'une manière intéressante comment il fut conduit, en 1876 et en 1879, à la « découverte des Hittites. » Voir aussi un compte rendu du même volume par M. Maspero, dans les *Débats du soir*, 12 juillet 1895.
3. M. de Cara rappelle (p. 144) qu'il entend par « Pélasges » les Hittites *fuori delle loro sedi originarie dell' Asia, Hethei migratori, erranti e pellegrini*.
4. Voir, sur le nom d'*Asi* dans les textes égyptiens, les observations de M. Steindorff, *Phil. Woch.*, 1895, p. 561.
5. *Civiltà cattolica*, 1895, p. 427 (16 février).
6. *Ibid.*, p. 653 (16 mars 1895).
7. *Civiltà cattolica*, 4 mai 1895, p. 286.

Digitized by Google

(cf. Λαμία = Δαμία). Un autre de ces noms, Αἰθάλεια, est le même que celui de l'Italie. Les Σίντιες de Lemnos portent le même nom que *Sitia* en Crète, qui est hittite (Ἥτεία); Philochore les qualifie d'ailleurs de Pélasges. Les Cabires de Lemnos sont hittites-pélasgiques et non phéniciens. L'auteur étudie ensuite avec détail la célèbre inscription étruscoïde et conclut qu'elle est pélasgique, anaryenne, présentant quelques affinités avec l'étrusque, mais conçue probablement dans le même langage que l'inscription de Praesos en Crète. Il ne songe pas, du reste, à ajouter un essai d'interprétation à ceux qu'on a inutilement tentés jusqu'ici[1].

— Après Lemnos, c'est le tour de Samothrace, Imbros, Thasos, Délos[2]. On devine que l'auteur réduit le plus possible l'importance de la colonisation phénicienne dans ces îles; partout les Phéniciens ont été précédés par les Pélasges hétéens, qui ont introduit, dans les îles du nord, avec le culte des Cabires, les exploitations métallurgiques. Le P. de Cara insiste longuement sur Délos, et discute, tout en lui rendant hommage, les conclusions du livre d'Albert Lebègue. Les Pélasges hétéens y ont porté le culte d'Apollon scythique, d'où ses noms anciens de Κυθίς (Σκυθίας) et Πελασγία[3]. Le nom du Cynthe (Κύνθος) dérive de celui des Hittites (Κυθ-); l'*Inopos* est la rivière d'*Ino*, fille de Cadmus, qui est un des éponymes des Pélasges. La grotte du Cynthe, fouillée par Lebègue, serait un temple pélasgique où l'Apollon scythique était adoré, sans doute parce qu'il passait pour en être le fondateur, comme il avait construit les murs cyclopéens de Troie.

— Lesbos s'est appelée primitivement Πελασγία et Ἴσσα. Que le second de ces noms soit pélasgique, c'est ce que démontre la toponymie préhellénique. Pauli a raison contre Lattes en soutenant que les noms en *-ss-* ou *-s-* ne sont pas aryens. *Issa* a dû signifier un endroit fortifié entouré d'eau; dans *Lar-issa*, le mot *Lar* (étrusque et pélasgique) ajoute l'idée de domination. A Théra, le P. de Cara reconnaît une couche pélasgique au-dessous de la couche phénicienne[4], en quoi il a parfaitement raison. Le nom primitif de l'île, Καλλίστη, est la grécisation d'un vocable pélasgo-hittite contenant la racine *Khal*. Le Cadmos qui s'établit à Théra est bien un Hittite, non un Sémite. M. Sayce avait objecté à l'auteur que Kadmos, sous la forme *Zadmu*, s'est trouvé sur une tablette cunéiforme dans une liste de noms signifiant la divinité; le P. de Cara répond que *Zadmu* n'est pas *Kadmos* et que, si *Zadmu* = *Kadmos*, on peut également admettre *Sadmu* = *Satmu* = *Setmu* = *Set* (dieu des Hittites). Je continue, pour ma part, à croire que le nom de Kadmos n'est pas phénicien et je suis, là-dessus, tout à fait de l'avis du P. de Cara.

Salomon Reinach.

(*A suivre.*)

1. *Ibid.*, 1er juin 1895, p. 564.
2. *Ibid.*, 6 juillet 1895, p. 19.
3. Ἀστερίη, autre nom de Délos, viendrait d'Astarté, divinité féminine des Héthéens; le même nom fut porté par la Crète.
4. *Civiltà cattolica*, 3 août 1895, p. 289.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1895

M. Radloff, correspondant étranger, lit une adresse de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Il communique ensuite le déchiffrement de l'inscription très ancienne qu'il a découverte, en 1891, au cours d'une mission en Mongolie. — M. Barbier de Meynard joint ses remerciements et ses félicitations à celles de l'Académie.

Le R. P. Delattre, correspondant, entretient l'Académie des fouilles qu'il poursuit depuis plusieurs années à Carthage. — M. Heuzey adresse ses remerciements au P. Delattre pour le lot d'objets en or, en argent et en terre cuite qu'il a offerts au Musée du Louvre, à l'occasion du Centenaire de l'Institut. Ces objets sont très intéressants par les indications qu'ils donnent sur la diffusion de l'industrie phénicienne et gréco-phénicienne dans le bassin de la Méditerranée. — M. de Vogüé présente quelques observations sur les vases découverts à Carthage.

M. le professeur Salinas, directeur du Musée national de Palerme et correspondant étranger, communique quelques renseignements sur une acquisition faite par ce musée d'un grand sceau de plomb du célèbre Euphémius qui, révolté contre l'empire d'Orient, se proclama lui-même empereur, et ne pouvant se maintenir par ses seules forces, finit par appeler les Arabes dans l'île. Sur ce sceau, il prend le titre de « basileus » des Romains, comme les empereurs légitimes.

M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, fait une communication sur le papyrus et ses représentations dans l'art égyptien. On s'accorde généralement à admettre que les artistes pharaoniques ont donné au papyrus une forme conventionnelle; mais quelle est l'origine et la raison de cette forme? Pourquoi ont-ils attribué une telle forme au papyrus, tandis qu'ils ont représenté le lotus sous sa forme naturelle? Ce sont là des questions qui n'ont pas encore été examinées et que M. Joret a essayé de résoudre. Les artistes égyptiens, dit-il, ont conservé au lotus sa forme naturelle, parce que la représentation n'en offrait aucune difficulté. Au contraire, la reproduction de la panicule étalée et diffuse du papyrus était bien faite pour les embarrasser; ils ont éludé la difficulté en représentant cette panicule avant son complet développement, alors que les pédicelles entourées encore par les stipules lui donnent l'aspect d'une fleur aux pétales nombreux, ténus et verdâtres. Cette forme, une fois trouvée, est devenue schématique et a été fidèlement conservée pendant toute la durée de la domination des Pharaons. Elle a pu être modifiée à une époque relativement récente; mais jusqu'à l'époque gréco-romaine, elle est toujours restée reconnaissable et facile à distinguer du lotus, avec lequel on a eu trop souvent le tort de le confondre.

L'Académie se forme en comité secret.

Digitized by Google

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1895

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau le rapport sommaire de M. Barthélemy, drogman-chevalier du consulat de France à Alep, sur les recherches entreprises par lui en septembre 1894 dans la région nord d'Alep, avec une subvention de l'Académie. M. Barthélemy a exploré les ruines de Tell Arfâd, Azâz, Killis, Qoûros et autres localités antiques de cette région si mal connue. Il en a exécuté des photographies qui sont jointes à sa relation et parmi lesquelles M. Clermont-Ganneau signale trois vues de Qoûros, la Qal'a et le village de 'Azâz, qui s'étend au pied d'un remarquable tell, certainement antique, où l'on pourrait entreprendre des fouilles fructueuses; deux vues du vieux monument connu dans la tradition curde sous le nom de Heuru-Peyghamber, le « prophète Heuru », nom qui rappelle celui d'Urie le Hittite, le général de David, l'infortuné mari de Bethsabée. Le rapport contient d'intéressants détails sur cette ancienne légende, d'après les auteurs arabes, et un relevé de l'itinéraire suivi par l'explorateur. — M. Barthélemy a recueilli chemin faisant quelques inscriptions grecques sans grand intérêt, et quatre inscriptions palmyréennes funéraires, vraisemblablement originaires de Palmyre même. Il a découvert en outre, à Alep, deux nouvelles inscriptions hittites, et il envoie un certain nombre d'objets antiques qui seront soumis à l'examen des archéologues compétents.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Héron de Villefosse rappelle que, dans une des séances du mois de juillet dernier, il a annoncé à l'Académie le don fait au Musée du Louvre par M. le baron Edmond de Rothschild, et comprenant quarante et une pièces d'argenterie antique, découvertes à Boscoreale. Ce trésor vient d'être augmenté de cinquante-quatre pièces nouvelles, apportées à Paris pendant le mois de septembre et que M. Ed. de Rothschild a tenu à réunir aux premières. De tous les trésors du même genre, celui-ci est aujourd'hui le plus important. Cette seconde donation comprend surtout des ustensiles d'une élégance remarquable et d'une décoration exquise. On y remarque une phiale ornée d'un buste de Bacchus, un plat rond en argent de très grandes dimensions, des moules à pâtisserie, des cuillers, un gobelet finement ciselé, etc. — M. de Villefosse présente ensuite un vase en bronze, revêtu d'une belle patine bleue, également découvert à Boscoreale et offert au Louvre par M. Ed. de Rothschild. — En outre, M. Warren, de Boston, qui avait acquis deux pièces du trésor de Boscoreale, une petite œnochoé et une jolie coupe ornée d'enroulements en relief, a généreusement offert ces deux objets au Musée du Louvre.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 14 NOVEMBRE 1895

ORDRE DES LECTURES

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1895 et les sujets des prix proposés;

Digitized by Google

2° *Notice historique sur la vie et les travaux* du Commandeur Jean-Baptiste de Rossi, associé étranger de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel ;

3° *Le Trésor d'argenterie de Boscoreale*, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie.

JUGEMENT DES CONCOURS

Prix ordinaire. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1895, le sujet suivant : *Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois.* L'Académie décerne le prix à M. Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, pour son mémoire portant pour épigraphe : *La chancellerie est proprement le lieu où l'on scelle.* — L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1895 le sujet suivant : *Étude comparative du Rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras.* Aucun mémoire n'ayant été adressé sur cette question, l'Académie la retire du concours.

Antiquités de la France. — L'Académie décerne trois médailles et cinq mentions honoraires dans l'ordre suivant : — 1re médaille. — M. François Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes* (Paris, 1894, in-8°). — 2e médaille. — M. Ernest Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 1886-1895, 5 vol. in-8°). — 3e médaille. — M. Édouard Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France* (Paris, 1893, in-8°). — 1re mention. — M. A. Claudin, pour une série de brochures sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France (Paris, Limoges et Auch, 1893-1894, 13 brochures in-8°). — 2e mention. — M. Louis Guibert, *Laron, topographie, archéologie, histoire* (Limoges, 1893, in-8°). — 3e mention. — M. Jules Finot, *Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre du moyen âge* (Paris, 1894, in-8°). — 4e mention. — M. Achille Bardon, *Histoire de la ville d'Alais de* 1250 *à* 1340 (Nîmes, 1894, in-8°). — 5e mention. — M. le marquis de Rochambeau, *Le Vendômois. épigraphie et iconographie* (Paris, 1889-1894, 2 vol. in-8°).

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche est décerné, cette année, à M. Six, d'Amsterdam, pour ses derniers travaux sur les monnaies grecques inédites et incertaines.

Prix Gobert. — Premier prix : M. Élie Berger, pour son *Histoire de Blanche de Castille, reine de France.*

Second prix : M. l'abbé Clerval, pour son ouvrage sur *Les écoles de Chartres au moyen âge* (*du* v*e au* xvi*e siècle*).

Prix Bordin. — L'Académie avait proposé pour l'année 1895 la question suivante : *Étudier quels rapports existent entre l'*Ἀθηναίων πολιτεία *et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style.* L'Académie décerne le prix à M. B. Haussoullier, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, pour son mémoire portant pour épigraphie : *Droit et avant.*

Prix Stanislas Julien. — L'Académie décerne le prix au R. P. S. Couvreur, pour son volume intitulé : *Choix de documents, lettres officielles, proclamations,*

Digitized by Google

édits, mémoriaux, inscriptions, etc., texte chinois, avec traduction française Ho-Kien-fou, 1894, in-8°).

Prix Jean Reynaud. — L'Académie décerne le prix à M. Chatelain, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, pour sa *Paléographie des classiques latins* et l'ensemble de ses publications.

Prix de la Grange. — L'Académie décerne le prix à M. Alfred Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses *Observations sur le théâtre religieux au moyen âge dans le Midi de la France* (1894), et pour sa publication, en collaboration avec M. Teulié, du manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale contenant une collection de mystères provençaux.

Fondation Garnier. — L'Académie attribue sur les arrérages de la fondation : 1° au R. P. Hacquard, une somme de 7,500 fr. pour recueillir des documents sur la géographie, l'ethnographie et la linguistique des contrées dont Tombouktou est le centre : 2° à M. Foucher, une somme de 7,500 fr. pour une mission dans l'Inde septentrionale, notamment dans le Népal et le Kachmir.

Prix Loubat. — L'Académie décerne ce prix à M. G. Marcel, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, pour ses *Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du* XVIe *au* XVIIIe *siècle*, texte et atlas.

Fondation Piot. — L'Académie attribue sur les arrérages de la fondation : 1° deux subventions, de 3,000 fr. chacune, au R. P. Delattre, pour la continuation de ses fouilles à Carthage; 2° une subvention de 3,000 fr., à M. Leroux, libraire, pour la publication d'un volume de l'ouvrage de M. Eug. Müntz, sur les *Arts à la Cour des Papes*; 3° une subvention de 2,000 fr. à M. Gauckler, directeur du Service des fouilles et antiquités à Tunis, pour la continuation de ses fouilles à Oudna, l'ancienne *colonia Julia Uthinensis*; 4° une subvention de 4,000 fr., à M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, pour lui permettre de poursuivre ses recherches sur les monuments d'art exécutés en Italie et en Sicile au temps des princes de la maison d'Anjou; 5° une subvention de 2,000 fr. à M. E. Pottier, pour la publication du *Catalogue illustré des vases du Louvre.*

Prix Saintour. — L'Académie partage le prix également entre les deux ouvrages suivants : *De l'Origine des cultes arcadiens*, essai de méthode en mythologie grecque, par M. Victor Bérard, et *Les Métèques athéniens*, étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes, par M. Michel Clerc.

ANNONCE DES CONCOURS.

Prix ordinaire (2,000 fr.) — L'Académie a proposé pour 1896 : « Chercher dans les *Métamorphoses* d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé »; — pour 1897 : « Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie »; — pour 1898 : « Étude sur les sources des martyrologes du XIe siècle. » (On se bornera aux textes primitifs, en négligeant leurs adjonctions postérieures.)

Antiquités de la France. — Trois médailles seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1894 et 1895 sur les

Digitized by Google

Antiquités de la France, qui auront été déposés en double exemplaire avant le 1er janvier 1896. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique Duchalais (800 fr.) sera décerné, en 1896, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis janvier 1894. — Le prix de numismatique Allier de Hauteroche (800 fr.) sera décerné, en 1897, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis janvier 1895.

Prix Gobert. — Pour l'année 1896, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1895, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. Le premier prix sera décerné au travail le plus savant ou le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et le second à celui dont le mérite en approchera le plus. — Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers. Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1896 et ne seront pas rendus.

Prix Bordin (3,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1896 : « Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle » ; — pour 1897 : « Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé « Kitab el-Aghâni » (le Livre des chansons); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes. — L'Académie a prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes : « Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V. » — « Étude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés. » — L'Académie propose, pour 1898, le sujet suivant : « Dresser le catalogue des peintures de vases dont les sujets paraissent empruntés au drame grec (tragédie, comédie, drame satirique); s'en servir pour restituer, s'il y a lieu, le sujet des pièces perdues. »

Prix Louis Fould (5,000 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du xvie siècle. Ce prix sera décerné en 1896. Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés.

Prix La Fons-Mélicocq (1,800 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1896; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1893, 1894 et 1895, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 31 décembre 1895.

Prix Brunet (3,000 fr.), pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette

Digitized by Google

récompense. L'Académie décernera, en 1897, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés.

Prix Stanislas Julien (1,500 fr.), pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décernera le prix en 1896. Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire.

Prix Delalande-Guérineau (1,000 fr.). — L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau, à décerner, en 1896, au meilleur ouvrage concernant les études orientales sera, de préférence, attribué à un ouvrage relatif à l'Inde. Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1894 devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés.

Prix Jean Reynaud (10,000 fr.). — Ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. — L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1900.

Prix de la Grange (1,000 fr.), pour la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié. — Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1896.

Fondation Garnier. — Pour subvenir, chaque année, aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute-Asie. L'Académie disposera, en 1896, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

Prix Loubat (3,000 fr.), pour le meilleur ouvrage imprimé concernant l'histoire indigène, la géographie historique, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde. Ce prix sera décerné en 1898. Seront admis au concours les ouvrages publiés en langue latine, française et italienne, depuis le 1er juillet 1895. Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires. — Le lauréat, en outre, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, un au *Columbia College* à New-York, le deuxième à la *New-York historical Society* de la même ville, et le troisième à l'Université catholique de Washington.

Fondation Piot. — M. Eugène Piot a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts doivent être affectés, chaque année, à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de 6,000 fr. pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : Fondation Piot : *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. L'Académie disposera, en 1896, du surplus des revenus de la fondation, selon les intentions du testateur.

Fondation Saintour (3,000 fr.). — L'Académie rappelle que ce prix sera dé-

Digitized by Google

cerné, en 1896, au meilleur ouvrage relatif au Moyen Age ou à la Renaissance, publié depuis le 1er janvier 1893; — en 1897, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1er janvier 1894; — en 1898, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1er janvier 1895. Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou imprimés d'auteurs français. Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1er janvier de l'année du concours.

Prix Estrade-Delcros (8,000 fr.). — Ce prix sera décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la première fois en 1897, à un travail rentrant dans les ordres d'études dont elle s'occupe. Le choix de l'Académie portera sur l'ouvrage publié dans les cinq années précédentes qui sera jugé le plus digne de cette récompense.

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir francs de port et brochés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. Ceux qui seront destinés aux concours, pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis, devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut. Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

L'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par arrêté ministériel du 7 février 1895, sont : MM. Rigault, Legacheux, Riat, Bourde de la Rogerie, Petit, Dieudonné, Hubert, Espinas.

Sont nommés archivistes paléographes hors rang : MM. Bléry, Collon, Goubaux.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1895

M. le Secrétaire perpétuel communique les lettres par lesquelles MM. Aristide Marre, de Beaucourt, Cagnat, Deveria et S. Reinach posent leur candidature à la place devenue vacante par le décès de M. Derenbourg.

M. le Ministre des Affaires étrangères transmet, de la part de M. Pavie, résident de France à Bangkok, une épreuve de la dernière feuille tirée du Dictionnaire siamois-français-anglais récemment terminé par Mgr. Vey, chef actuel de la mission catholique française.

M. Menant communique une note sur une figurine hétéenne en or, provenant de la mission de M. Ernest Chantre et acquise par lui d'un bijoutier de Yozgat qui la tenait d'un négociant arménien de Césarée, lequel disait l'avoir achetée à un paysan de la région. Cette statuette, de 39 millimètres de hauteur, représente un personnage, guerrier ou dieu, vêtu d'une tunique courte à franges, coiffé d'une tiare pointue cannelée, terminée par une sorte de bourrelet ou vi-

Digitized by Google

sière également cannelée, et qui s'appuye sur deux énormes oreilles. Il est chaussé de souliers à bouts recourbés. La face est imberbe. Dans ces mains ramenées sur la poitrine se voit un poignard. Dans son ensemble, cette figurine rappelle certains personnages des bas-reliefs de la Ptérie, mais surtout un de ceux du rocher de Frakten, non loin du mont Argée. Les dimensions minuscules de cet objet ne permettent de le regarder que comme un objet votif; il faisait probablement partie de ces tributs que les princes hétéens offraient à leurs voisins assyriens alliés ou ennemis, et dont parle une inscription d'Assur-Nazir-Habal.

M. Müntz fait une communication sur le musée de portraits réuni par l'historien Paul Jove (1483-1552). Le *Musæum Jovianum* était la collection iconographique la plus importante qui ait été formée depuis la chute de l'Empire romain. La gravure a, de bonne heure, vulgarisé les peintures qui la composaient, et les iconographes y ont, jusqu'à nos jours, puisé à pleines mains. C'est ainsi qu'ils y ont trouvé le seul portrait de Christophe Colomb offrant un caractère d'authenticité. Il est donc facile de comprendre l'intérêt qui s'attache à l'histoire de la formation d'un tel ensemble et combien il importe de rechercher quelles sources Jove avait mises à contribution. M. Müntz, en compulsant les écrits même de Jove et en rapprochant les peintures du *Musæum Jovianum* de documents similaires, est arrivé, entre autres, à cette conclusion que la collection s'alimentait principalement par l'exécution de copies peintes d'après les monuments les plus divers. Un tel mode de recrutement est bien propre à affaiblir l'autorité des séries réunies par Jove. On sait, en effet, par ses propres déclarations qu'à tout instant, ne pouvant se procurer des originaux, il faisait copier à l'huile, non seulement des peintures, mais encore des statues ou des bustes, et jusqu'à des médailles. Comme les dimensions adoptées pour ses copies étaient sensiblement uniformes, le copiste devait, tour à tour, réduire, ou, ce qui est plus grave, agrandir les modèles qu'il était chargé de reproduire. Mais il y a plus. Parfois Jove faisait tirer une effigie unique de deux ou trois effigies distinctes, qu'il avait soin de faire corriger et compléter l'une par l'autre. C'est ainsi, notamment, qu'il semble avoir procédé pour Frédéric Barberousse. Heureusement, bon nombre de documents originaux subsistent encore et dispensent de recourir à des traductions plus ou moins fidèles. Mais, dans ce cas même, celles-ci ont parfois leur prix : elles peuvent servir à corroborer ou à infirmer l'attribution de telle ou telle effigie. Grâce à un de ces rapprochements, M. Müntz a pu établir que le buste de Machiavel, dont on avait, en ces derniers temps, révoqué en doute l'authenticité, représente bien l'historien florentin. — Le *Musæum Jovianum* est depuis longtemps dispersé. A peine si quelques portraits sont restés à Côme entre les mains des membres actuels de la famille Giovo. D'un autre côté, les gravures qui en ont été données, en 1575-1577, dans l'édition bâloise des *Elogia*, font souvent la part trop large à l'interprétation. Dans ces conditions, il est indispensable d'étudier avec soin soit les copies peintes, au nombre de plus de deux cent quatre-vingts, exécutées au XVIe siècle, par l'ordre du grand-duc Cosme de Médicis et conservées aux Uffizi de Florence, soit les rares originaux qui, du *Musæum Jovianum*, sont entrés dans diverses collections publiques ou

Digitized by Google

particulières (Galerie Pitti, Musée de Madrid, Musée de Berlin, etc.). La comparaison de ces documents avec les gravures de 1575-1577 prouve à quel point le dessinateur et le graveur ont altéré le caractère des originaux qui leur servaient de base; beaucoup sont devenus méconnaissables. Aussi n'est-il plus maintenant permis de recourir à ce recueil trop célèbre toutes les fois que l'on peut consulter des documents plus dignes de foi, dont M. Müntz a réussi à constituer la liste presque complète.

M. Boissier donne lecture d'un mémoire de M. Hild, doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, sur une inscription trouvée au Peu-Berland. Cette inscription contient une dédicace à la divinité d'Auguste et au génie d'Apollon par deux Gaulois. L'intérêt de cette inscription consiste dans le nom celte qui est donné à Apollon et qui ne s'était pas encore rencontré dans l'épigraphe religieuse des Gaules.

M. Léopold Delisle présente un remarquable manuscrit latin dont la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir. Il consiste en 472 grandes pages, contenant quatre livres de l'Ancien Testament (Deutéronome, Josué, Juges et Ruth), de la traduction de saint Jérôme. Il est écrit à deux colonnes, en grosses lettres onciales du VIIIe siècle. La décoration présente bien les caractères propres aux manuscrits de la période mérovingienne. Des notes et des essais de plume permettent de supposer que ce volume, à une époque très reculée, appartenait à l'église de Lyon. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que ce texte biblique s'est trouvé en compagnie d'un autre manuscrit, non moins vénérable, et que l'on sait être sorti de la cathédrale de Lyon. Ce second manuscrit, acquis lui aussi par la Bibliothèque nationale, contient les deux derniers livres du commentaire de saint Jérôme sur Jérémie; il est tout entier copié en lettres semi-onciales pouvant remonter au VIe ou au VIIe siècle. Tous les caractères distinctifs de ce volume se réunissent pour montrer jusqu'à la dernière évidence que c'est la seconde partie de l'exemplaire du même ouvrage dont la première partie forme le n° 397 de la collection des manuscrits de la ville de Lyon. Ces deux manuscrits proviennent de la bibliothèque de M. Dauphin de Verna, de Crémieu, récemment mise en vente par un libraire de Lyon. A côté d'eux figurait un volume annoncé comme datant du VIIe siècle, renfermant la fin du Deutéronome, le livre de Josué et les vingt premiers chapitres des Juges, le tout écrit sur trois colonnes en lettres onciales moyennes. Au premier examen, M. Delisle y reconnut une partie du volume dont la bibliothèque de Lyon possédait déjà 144 feuillets et résolut de l'acquérir pour la Bibliothèque nationale. Mais l'administrateur de la bibliothèque de Lyon, M. Desvernay, comprenant l'intérêt de ce manuscrit pour la ville de Lyon, ouvrit des négociations qui aboutirent, la veille de la mise en vente, à la cession amiable de ce premier volume pour une somme très modérée. M. Ulysse Robert mettra en lumière ce précieux monument qui complètera le livre publié par lui en 1881, sous le titre de *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi*. Toutefois le manuscrit dont il s'agit ici ne devra plus être considéré comme un Pentateuque; il faudra y voir au moins un Heptateuque et peut-être le premier volume d'une Bible complète.

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1895

M. le Secrétaire perpétuel communique les lettres par lesquelles MM. Giry et Cordier posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Derenbourg.

L'Académie se forme en comité secret.

M. le docteur Hamy rappelle qu'il a présenté, dans la séance du 18 octobre dernier, deux photographies montrant deux faces d'un objet de forme grossière ramené par la drague qui nettoie la passe en avant des jetées du Havre. Les deux faces, ornées d'entrelacs et de bandeaux, portaient des inscriptions runiques. « Ce n'est — ajoutait M. Hamy — que lorsque le monument du Havre aura été déchiffré par un homme compétent qu'il sera possible de risquer une hypothèse pour expliquer sa présence à l'entrée de la baie de la Seine. » M. Wimmer, consulté par M. Hamy, vient de lui répondre que cet objet est connu et a déjà été publié deux fois; il est tombé dans la baie de la Seine en 1868, après avoir figuré dans les vitrines de l'Exposition universelle de 1867, et on le croyait à tout jamais perdu.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1895

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Derenbourg décédé. Au premier tour de scrutin, M. Cagnat obtient 8 voix; M. Salomon Reinach, 6; M. de Beaucourt, 7; MM. Cordier, Giry et Deveria, chacun 5 voix. Les votants étant au nombre de 36 et la majorité étant de 19, l'Académie procède à un second tour de scrutin : M. Cagnat obtient 25 voix; M. S. Reinach, 1; M. de Beaucourt, 10. En conséquence, M. Cagnat est élu, et son élection sera soumise à l'approbation de M. le président de la République.

M. Gaston Paris, à l'occasion d'une brochure de M. Schuchhardt, correspondant étranger de l'Académie, exprime le vœu que, dans la prochaine édition de l'Annuaire de l'Institut, les prénoms des associés et correspondants étrangers soient reproduits avec la plus grande exactitude, et montre par des exemples les graves inconvénients qui résultent de la traduction ou des altérations des prénoms.

M. Maspero, président, annonce qu'il y a lieu de procéder à l'élection de trois correspondants étrangers.

M. Héron de Villefosse communique de la part de M. Demaeght, commandant de recrutement dans la province d'Oran, une inscription trouvée à Lamoricière, l'antique Altava, et relative à une grande insurrection des Maures qui éclata en Mauritanie vers l'année 253, et ne prit fin qu'en 260. On pourrait la désigner sous le nom de révolte de Faraxen, du nom du principal chef qui conduisait les tribus insurgées. Cette inscription de Lamoricière prouve que la révolte s'étendit à l'ouest de la province, et elle permet, en outre, d'ajouter le nom

Digitized by Google

de la seconde cohorte des Sardes à la liste des troupes qui contribuèrent à soumettre les rebelles.

M. Maspero annonce que des scarabées et des objets égyptiens ont été découverts à Éleusis, au cours des fouilles entreprises par la Société archéologique d'Athènes. On espérait y trouver des documents d'une certaine antiquité à l'appui des idées récemment exposées par M. Foucart. Mais l'examen a montré à M. Maspero que tous datent de l'époque ptolémaïque. Ce sont de petites amulettes qui étaient en faveur auprès des dévots vers l'époque gréco-romaine, et on ne peut les invoquer à l'appui de la théorie de M. Foucart.

M. Senart propose une nouvelle explication d'une inscription indienne conservée au Cabinet des médailles. déjà publiée trois fois, mais d'une manière insuffisante.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1895

M. Cagnat, dont l'élection a été approuvée par le président de la République, est introduit en séance.

M. Maspero, président, annonce la mort de M. Hersart de la Villemarqué, membre libre de l'Académie, et prononce le discours suivant : « L'Académie vient d'éprouver une nouvelle perte : M. de la Villemarqué s'est éteint sans secousse le 6 décembre, au fond de la Bretagne, dans le château où il vivait retiré. Il ne siégeait plus qu'en de rares occasions, lorsque l'urgence d'une affaire privée ou le devoir d'une élection parmi vos membres libres le ramenaient à Paris. Il vous appartenait depuis trente-sept ans passés, mais ses absences de plus en plus longues, sans relâcher le lien qui vous l'attachait, l'avaient empêché de nouer avec les générations entrées après lui ces rapports de familiarité cordiale ou d'amitié parfois tendre que l'usage de vos réunions établit forcément entre vos élus. La plupart d'entre vous ne connaissaient de lui que le nom ou tous au plus une silhouette entrevue quelques instants, évanouie presque aussitôt. Son œuvre datait de haut, et quand nous cherchons à en apprécier le mérite, peut-être lui appliquons-nous trop strictement les méthodes dont nous usons pour éprouver les travaux qui paraissent de nos jours. Il l'entreprit dans un temps où l'étude des chants populaires ne se donnait pas encore pour la science exacte qu'elle essaie de devenir, non sans un succès réel : c'était affaire moitié d'érudit, moitié d'amateur ou de lettré, et la plupart de ceux qui s'en occupaient n'y apportaient point ce scrupule de fidélité littérale qu'ils auraient ressenti, s'ils avaient voulu donner l'édition du plus détestable écrivain ancien ou moderne. Il n'y avait licence qu'on ne prît sur cette matière fugitive et sans maître : on redressait les vers faux et l'on restaurait les incomplets, on adoucissait les traits de férocité ou d'impudeur choquante, on éliminait les couplets qu'on jugeait superflus, on ajustait les fragments de plusieurs versions différentes pour en forger un morceau unique, et l'on s'imaginait de bonne foi n'avoir fait métier que d'éditeur lorsqu'au lieu de donner la chanson telle qu'on l'avait saisie sur les lèvres paysannes, on l'avait recomposée presque en entier. M. de la Villemarqué n'agit point d'autre sorte, mais comme il joignait à l'intelligence instinctive de la poésie populaire un tact littéraire des plus fins et une

Digitized by Google

vigueur réelle de style, la douceur mélancolique de plusieurs pièces, la gravité religieuse de certaines autres ou leur fond tragique se trouvèrent merveilleusement rehaussés de la forme qu'il leur prêta : beaucoup de lecteurs les goûtèrent en France ou à l'étranger et en subirent l'attrait qui n'en auraient pas été touchés, s'il leur avait laissé fidèlement leur aspect fruste et leur rudesse authentique. Que vous dire des luttes qui suivirent? Le bruit en est tombé peu à peu, et la mort a réuni dans une paix commune les plus acharnés des combattants. M. de la Villemarqué eut peine à se persuader que les procédés dont il s'était servi ne répondaient pas aux exigences minutieuses de la critique : lorsque l'un d'entre vous l'eut enfin convaincu, il ne ferma point les yeux à la lumière, mais il confessa sa méprise avec la bonne grâce un peu triste qui convient en pareil cas. L'historien et le philologue savent aujourd'hui ce qu'ils doivent penser de ses adaptations bretonnes : ils y ont déterminé la part qui appartient premièrement au peuple, celle qui revient à l'éditeur, et celui-ci n'a pas toujours lieu de s'en plaindre. Maintenant que les questions d'origine sont tranchées, chacun peut, en parcourant le livre, se laisser charmer à la poésie qu'il exhale et en respirer sans scrupule le charme pénétrant. »

M. Barbier de Meynard communique des extraits du rapport de M. Max Van Berchem, de Genève, sur l'exploration épigraphique de la Syrie septentrionale faite par lui en 1895. Avec les textes qu'il a recueillis antérieurement, M. Van Berchem possède aujourd'hui près de 1,500 inscriptions pour la plupart historiques, et les autres, sans avoir trait directement à l'histoire, font connaître les rouages multiples du gouvernement sous les dynasties diverses qui se sont disputé le sol de la Syrie. Plusieurs de ces inscriptions sont des actes de fondation, aussi intéressants pour l'intelligence du droit musulman dont elles éclairent la technologie que pour la géographie politique du pays, grâce à la mention d'une foule de bourgades et de domaines dont le revenu était affecté à l'entretien des édifices publics. — M. Clermont-Ganneau ajoute que M. Van Berchem a recueilli, dans son voyage, plus d'un document intéressant l'antiquité classique. D'autre part, M. Fossey, membre de l'École française d'Athènes, qui avait aussi entrepris une tournée épigraphique dans la région du Djôlân et du Djédour, déjà parcourue par M. Waddington, a recueilli une soixantaine de vieilles inscriptions coufiques. M. Clermont-Ganneau annonce que M. Fossey est tout disposé à communiquer ses trouvailles à M. Van Berchem, à la collection duquel elles apporteront un utile appoint.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau étudie deux nouvelles inscriptions palmyréniennes dont les reproductions viennent d'être envoyées par M. Chédiac, élève de la conférence d'archéologie orientale à l'École des Hautes-Études, chargé d'une mission archéologique en Syrie par le Ministère de l'Instruction publique. La première est une longue épitaphe datée du mois d'août de l'an 95 après J.-C., provenant d'un tombeau de famille construit par un nommé Matnaï, fils de Nourbel, pour lui et les siens; il y est question des bustes représentant les portraits des défunts, selon un usage très répandu à Palmyre. La seconde inscription est une dédicace religieuse gravée sur un petit cippe offert à la divinité mystérieuse qui apparaît

Digitized by Google

si souvent sur les monuments de Palmyre, le *dieu bon et miséricordieux*, dont, à l'instar de ce que faisaient les Juifs pour Jéhovah Adonaï, les Palmyréniens tenaient caché le nom spécifique. L'auteur de la dédicace, Hagegou, fait cette offrande pour son salut et pour celui de son père et de son frère. Nous possédions déjà de ce même personnage un autre cippe portant une dédicace conçue dans des termes presque identiques, si ce n'est qu'il y était question en plus du salut des enfants de Hagegou et de son frère. Les deux cippes sont datés. M. Clermont-Ganneau montre qu'ils ont été érigés à neuf ans d'intervalle et que l'érection du second s'explique par la naissance des enfants survenue entre temps, et le désir de leurs père et oncle d'appeler la bénédiction céleste sur les têtes nouvelles dont s'était accrue la famille. Mais le principal intérêt de cette inscription consiste dans l'apparition d'un mois jusqu'ici inconnu dans le calendrier palmyrénien, et qui porte le nom énigmatique de mois de *minian*, c'est-à-dire « mois du comput ». M. Clermont-Ganneau commence par démontrer que ce mois s'est déjà rencontré en réalité dans une inscription; seulement, il avait été mal lu et remplacé à tort, dans la traduction, par le nom du mois bien connu de *kanoun* (novembre). Il faut donc désormais admettre l'existence dans le calendrier palmyrénien d'un mois appelé mois de *minian*. Quelle était l'origine de ce mois au nom insolite? Quelle place exacte occupait-il dans le calendrier? Quel rôle jouait-il dans la constitution de l'année usitée à Palmyre? Ce sont ces diverses questions qui soulèvent un très important problème de chronologie que M. Clermont-Ganneau discutera dans la seconde partie de son mémoire.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée d'examiner les titres des candidats à trois places vacantes de correspondants étrangers. Sont élus : MM. Perrot, Bertrand, Weil et Senart.

M. Abel Lefranc entretient l'Académie de la découverte qu'il a faite dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale du recueil des dernières poésies de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, l'auteur de l'*Heptaméron*. Ce recueil forme un ensemble considérable, puisqu'il s'agit d'environ douze mille vers et qu'il s'y rencontre certaines des œuvres les plus personnelles et les plus caractéristiques de la « Perle des Valois ». Ces compositions remontent toutes à la dernière période de la vie de la reine, c'est-à-dire à ses quatre ou cinq dernières années. Elles portent l'empreinte des tristesses et des désillusions qui l'accablaient alors. Rarement, douleur humaine a été exprimée avec des accents plus véridiques et plus poignants. Deux compositions dramatiques, dix épîtres en vers, dont trois réponses de Jeanne d'Albret, des dialogues, des poésies lyriques et légères, des chansons spirituelles, et, enfin, deux grands poèmes le *Navire* et les *Prisons*, tel est l'appoint inattendu fourni par le manuscrit qui vient d'être retrouvé. Le poème des *Prisons*, qui comprend trois chants et cinq mille vers, est, dans l'histoire de notre littérature, une œuvre unique, d'un genre tout à fait personnel et original, la première en date et non la moins sincère ni la moins curieuse, des *Confessions* écrites dans notre langue. — Le président félicite M. Lefranc de son intéressante découverte.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

L'*Association française pour l'avancement des sciences* doit tenir sa prochaine réunion à Tunis. On nous communique le programme de la section d'archéologie, auquel nous donnons très volontiers la publicité de la *Revue* [1].

I. *Préhistoire.*

1° Groupement et répartition des monuments mégalithiques sur le sol de la Tunisie. Possibilité de les classer par ordre chronologique. Existe-t-il des mégalithes de l'époque romaine?

II. *Époque punique.*

2° L'occupation carthaginoise en Afrique, d'après les nécropoles puniques récemment découvertes.

3° Le tombeau punique, dans ses rapports avec les monuments égéens.

4° Existe-t-il un art propre à Carthage. Quelle pourrait-être, dans ce cas, sa part d'originalité?

III. *Période romaine.*

5° L'Afrique romaine, colonie de peuplement ou d'exploitation? Le protectorat romain en Afrique.

6° Évaluation approximative de la population de la Tunisie romaine aux diverses époques. Proportion relative de Romains d'origine aux Africains.

7° Les voies commerciales dans l'Afrique du Nord.

8° Les relations entre l'Afrique et l'Italie sous l'Empire.

9° L'assimilation des Africains.

10° Le judaïsme en Afrique à l'époque romaine.

11° Existe-t-il un rapport entre la répartition de la population dans les diverses régions de la Tunisie à l'époque romaine et leur richesse phosphatière?

12° Le climat de l'Afrique s'est-il modifié depuis l'époque romaine? Conséquences de l'abandon et du déboisement.

13° Déterminer, d'après les restes des travaux hydrauliques agricoles romains, les régions de Tunisie propres aux cultures d'irrigation.

14° Les *latifundia* dans l'Afrique romaine : *praedia* et *saltus*.

15° Les tombeaux à pyramides dans l'Afrique du Nord.

16° L'industrie et le commerce du marbre en Afrique.

17° Comment déterminer la date des mosaïques romaines d'Afrique?

18° Les sanctuaires puniques en Afrique à l'époque romaine.

19° La persistance des cultes phéniciens n'a-t-elle pas favorisé la diffusion du christianisme en Afrique?

20° Le christianisme dans les campagnes africaines au ve siècle de notre ère.

1. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gauckler, directeur des Antiquités, au Musée du Bardo, Tunis.

Digitized by Google

IV. *Période vandale.*

21° Caractères de l'occupation vandale. Quelle a été la part des Vandales dans la destruction des monuments africains ?

V. *Période byzantine.*

22° Le vandalisme des Byzantins.

23° Les monastères et les basiliques byzantines.

24° La fortification byzantine.

25° Comment les ruines finissent. Influences climatériques et rôle prépondérant des érosions naturelles dans la destruction des monuments antiques.

VI. *Période arabe.*

26° Le christianisme en Afrique aux premiers temps de la conquête arabe.

27° Les monuments d'architecture arabe de la Régence ont-ils une réelle originalité ?

28° Les écoles d'architecture de Tunis, Sousse, Sfax, Kairouan.

29° Les mosquées de Tunis.

30° La maison mauresque de Tunis, dans ses rapports avec l'habitation gréco-romaine.

31° Influence des traditions artistiques apportées par les Maures expulsés d'Espagne sur le développement de l'art musulman en Afrique.

32° Persistance, dans la céramique tunisienne actuelle, des formes et du décor des poteries antiques, et spécialement carthaginoises, retrouvées dans les nécropoles de ce pays.

— Parmi les papiers de Clarac, dont je dois la communication à l'obligeance de M. de Villefosse, je trouve une note de quatre pages intitulée : « Inscriptions recueillies dans l'Archipel durant l'année 1819, » et signée « J. D'Urville. » Les textes qu'elle reproduit sont les suivants :

1° « Le dix mai, M. Gauttier me rapporta celle-ci qu'il trouva dans les ruines de l'ancienne Théra dans l'île de Santorin. Elle se trouvait sur la porte d'une maison, dans l'épaisseur même de la muraille. Le dernier mot se trouvait sur une pierre séparée, ainsi que je l'indique. »

ΠΙΝΓΗΙΝΙΥΙΙΥΥΠΣ

La copie est évidemment mauvaise. Le premier Υ a le jambage de gauche très allongé.

2° « Sur les murs de la porte de Stampali. » C'est Ross, *Inscr. ined.*, 161 (mieux que dans le *Corpus*, 2490).

3° Deux inscriptions de Mételin, *Corpus*, 2186 et 2187.

4° « Il existe au même lieu (les bains d'eaux chaudes qui sont sur le rivage à deux lieues environ de la ville) un troisième marbre qui porte une inscription plus étendue, mieux conservée et dont les caractères m'ont semblé meilleurs. J'eusse bien désiré en prendre copie, mais on a eu la sottise d'y placer une porte qui en dérobe au moins un tiers. J'essayai en vain de me faire suppléer les mots effacés par deux Grecs qui, par leur mise et leur tournure, me sem-

Digitized by Google

blaient en état de m'aider. Je reconnus bientôt que l'un deux ne pouvait lire qu'après moi, et que l'autre ne connaissait pas même ces caractères. »

5° « Près des thermes se trouve une fontaine d'excellente eau très fraîche ; je remarquai sur l'une des pierres qui entrent dans sa construction les caractères suivants qui m'embarrassèrent un moment, parce qu'ils se trouvent dans une position renversée :

ΘΕΟΝ ΣΩΤΗΡΑΓΗΣ ΠΟΛΙΟΣ ΜΑΡΚΟΝ
ΑΓΡΙΠΠΑΝ ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΑΝ

6° Thasos. *Corpus*, 2163 *d*.

7° Thasos. Conze, *Reise auf den Inseln*, p. 22 (mieux que dans le *Corpus*, 2162, 2163).

Il n'est pas sans intérêt de constater — vu les discussions pendantes sur les inscriptions découvertes avec la Vénus de Milo — que Dumont d'Urville, en 1819, était capable de déchiffrer convenablement un texte grec.

Salomon Reinach.

— *Revue des Études grecques*, t. VIII, juillet-septembre 1895 : Félix Moreau, *Les finances de la royauté homérique*. — Jules Nicole, *Une spéculation à la hausse en l'an 141 de Jésus-Christ d'après un papyrus de la collection de Genève*. — H. Ouvré, *Quelques remarques sur la composition littéraire, à propos de l'Anthologie*. — Th. Reinach, *La guitare dans l'art grec*. — Chronique (quatre figures dans le texte). — *Correspondance grecque* (X.). — P. Errera, *Lettre d'Olympie*. — *Comptes-rendus bibliographiques*.

— Le vingt-et-unième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Daremberg et Saglio) vient de paraître. Parmi les plus intéressants des articles qu'il renferme, nous citerons les suivants : *Genius* (Hild), *Gens* (Lécrivain), *Geographia* (A. Rainaud), *Geometria* (Paul Tannery), *Gerousia* (Caillemer), *Gigantes* (Hild), *Gladiator* (Lafaye), *Gladius* (Beurlier), *Glans* (Fougères), *Gorgones* (Glotz), *Gortyniorum leges* (Caillemer).

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XX, premier et second cahiers. — Kœrte, *Études sur l'Asie Mineure*. — I. *Une stèle archaïque de Dorylée*. (Pl. I, II. Il s'agit de la stèle qui a été publiée dans le *Bulletin de Corr. hellénique*, 1894, p. 129-136, pl. IV *bis*; mais la photographie donnée de la face principale est meilleure ici, et il avait échappé à MM. Radet et Ouvré, que l'autre face portait aussi des figures, qui sont d'ailleurs moins bien conservées. K. attribue à la stèle un caractère funéraire et la place un peu avant le milieu du vie siècle.) — B. Keil, *Les comptes de la construction de la tholos, à Épidaure*, I. — E. Pernice, *Fragment de vieux vases attiques*. (Vases qui viennent combler des lacunes dans la série des vases dits proto-attiques, pl. III.) — Dragoumis, *Les trésors de Mycènes*. — W. Doerpfeld, *Les fouilles sur le versant occidental de l'Acropole*, II. — *Le Lenæon ou Dionysion dans les Limnai* (pl. IV et figures dans le texte. Très important pour la topographie d'Athènes). — S. Wide, *Mélanges d'épigraphie*. — F. Muenzer, *Inscriptions d'artistes provenant d'Athènes*.— F. Hiller von Gaertringen, *Inscriptions de Rhodes*. — *Bibliographie*. — *Découvertes*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Musée national du Louvre. I. **Catalogue des vases antiques de terre cuite**, par E. Pottier. *Études sur l'histoire de la peinture et du dessin dans l'antiquité*, 1re partie : *Les origines*, in-12°, 258 p. Imprimeries réunies. Prix : 1 fr. 20.

II. **Catalogue des ivoires**, par E. Molinier, in-8°, 366 p., avec une phototypie et des gravures. Imprimeries réunies. Prix : 5 francs.

I. Le catalogue des vases du Louvre était impatiemment attendu. Ceux qui ont suivi les cours de M. Pottier ou qui ont pris connaissance de ses nombreuses publications sur la céramique grecque savaient qu'un travail si complexe et si difficile ne pouvait être confié à de meilleures mains. L'auteur a tout fait pour justifier ces espérances; il les a même dépassées. Son catalogue, conçu sur le modèle de ceux de MM. de Rougé et Heuzey, ne se borne pas à une sèche nomenclature; c'est, au contraire, une suite de dissertations savantes et claires qui, précédant la description des diverses séries, en prépare l'intelligence et en rehausse l'intérêt. Nous trouvons d'abord — ou plutôt nous retrouvons, car les lecteurs de la *Revue de Paris* n'ont pas oublié ce joli morceau — une introduction intitulée : *A quoi sert un Musée de vases antiques.* Il sert, répond M. Pottier, à tenir lieu des documents disparus sur l'histoire de la peinture en Grèce. Cette réponse n'était pas inutile, car l'on entend presque tous les jours des gens se récrier contre la destination donnée aux salles du Musée Campana : le public a grand besoin qu'on lui explique en quoi ces milliers de pots sont des témoins dignes d'être entendus sur l'histoire de l'art. Le second chapitre traite de l'histoire des études céramographiques, théorie de l'origine étrusque des vases, abus des explications mystiques et symboliques, chronologie, technique, etc. Nous apprenons comment s'est formée la collection du Louvre, si modeste au commencement de ce siècle et actuellement la plus riche du monde. Le *Catalogue raisonné* étudie ensuite les séries orientales, les vases de la Troade, de Chypre, de Santorin, de Rhodes, de Mycènes, enfin les vases attiques du Dipylon. Partout l'auteur se montre non seulement très bien informé de l'état des questions, mais très indépendant et plein de tact dans les solutions qu'il propose. Il faudrait bien des pages pour discuter ou même pour indiquer tous les *excursus* pleins de choses et d'idées dont il a semé son livre ; je me contenterai d'insister sur ce qu'il a dit de l'art mycénien (p. 200 et suiv.). On sait que la « question mycénienne » est entrée, pour ainsi dire, dans une phase aiguë depuis la lecture, faite par M. Helbig à l'Académie des inscriptions, d'un mémoire où cet éminent archéologue a identifié, presque sans réserves, l'art mycénien à l'art phénicien. D'autre part, les partisans de l'origine européenne du style mycénien se sont crus fortifiés, dans leur doctrine, par les découvertes récentes de M. Evans en Crète. M. Pottier a d'abord exposé les théories en présence, et il l'a fait avec une remarquable impartialité, montrant le fort et le faible de chacune. Sa conclusion est plutôt favorable au système de M. Helbig. « Le point en litige est celui-ci : ou les chefs-d'œuvre mycéniens sont l'œuvre d'artistes égéens représentant une race *grecque* et préludant ainsi au magnifique développement de l'art hellénique; ou ces ouvrages sont de simples importations introduites

Digitized by Google

par le commerce maritime en Grèce et dans les îles, mais dues à une race placée au confluent des civilisations égyptienne et asiatique, c'est-à-dire à une race *syrienne* ou *phénicienne*. L'une ou l'autre de ces solutions explique très bien la transformation des types orientaux entre les mains d'un peuple bien doué lui-même pour les arts. J'ai expliqué ailleurs (*Revue des Études grecques*, 1895, p. 120) les raisons qui m'ont fait adopter la seconde solution. La présence de vases de style mycénien entre les mains de tributaires égyptiens, désignés sur les fresques thébaines par des inscriptions hiéroglyphiques comme habitants de la Phénicie ou de la Syrie, m'a paru un argument convaincant entre tous. J'ai fait remarquer aussi que nous jugeons sans doute fort mal la valeur de l'art phénicien d'après les produits du VIIe et du VIe siècle, c'est-à-dire d'une époque où il était déjà en pleine décadence; il pouvait être tout différent au XIIe siècle. » M. Pottier considère cependant comme indigènes, à Mycènes, « les stèles funéraires, la Porte des Lions, les fresques, les pierres gravées, *toute la céramique*. » En cela, il se sépare nettement de M. Helbig, qui voudrait aussi restituer la céramique mycénienne aux Phéniciens, mais il concède au patron intransigeant de la thèse phénicienne que les indigènes « mycéniens » ont fait effort, là comme ailleurs, « pour imiter les modèles importés ».

Avant d'attribuer à des « habitants de la Phénicie ou de la Syrie » non pas seulement la possession, mais la fabrication des vases mycéniens, sur la foi des peintures thébaines que l'on sait, j'attends que les égyptologues se soient mis d'accord sur le pays des Kefti et ses habitants. Si les uns les croient phéniciens, d'autres affirment, avec non moins d'énergie, qu'ils sont ciliciens ou même crétois (des Crétois passés de Crète sur la côte syrienne). Et lors même qu'on aura prouvé que les Kefti sont phéniciens, je demanderai pourquoi l'art de la Phénicie, au XIIe siècle avant notre ère, n'aurait pas été un art d'importation occidentale, comme il le redeviendra à l'époque des sarcophages de Sidon. Je demanderai comment il se fait que ces Phéniciens préhistoriques « placés au confluent des civilisations égyptienne et asiatique » n'aient emprunté ni les cunéiformes babyloniens, ni les hiéroglyphes de l'Égypte, mais aient constitué une écriture indépendante qui ne ressemble ni aux cunéiformes ni aux hiéroglyphes. Enfin, je n'accorderai pas à M. Pottier que la théorie contraire à la sienne comporte une « interversion de probabilités qui met l'esprit en défiance » ; c'est tout au plus si elle alarme de vieilles habitudes. Mais je reconnais que cette question irritante n'a jamais été mieux exposée que par lui; c'est à ce chapitre lucide qu'il faudra toujours se reporter désormais si l'on veut en avancer la solution.

Le style du Dipylon ne soulève pas moins de problèmes. Si la décoration rectiligne est dorienne, comment se fait-il qu'elle paraisse surtout développée en Attique, pays ionien? M. Pottier répond (p. 222) : « Une fois les Doriens installés en Grèce, leurs colons ont dû trouver près d'Athènes un accueil plus hospitalier que partout ailleurs. » Je serais surpris que l'on ne cherchât pas autre chose, mais M. Pottier a eu parfaitement raison de montrer, dans le style du Dipylon, des « survivances mycéniennes » dont on avait tenu beaucoup trop peu compte avant lui. « Entre les deux périodes mycénienne et dipylienne, il n'y a pas,

Digitized by Google

quoi qu'on en ait dit, de brusque interruption. » Sans doute, comme il n'y a pas de « brusque interruption » entre l'art de la basse époque romaine et l'art des envahisseurs du ve siècle, mais il y a un changement radical du goût, une orientation différente du style. Dans les deux cas, c'est une barbarie fraîche qui entre en scène, apportant avec elle cette tendance au schématisme qui paraît avoir été commune à tant de peuples barbares. Comment se fait-il qu'on n'en trouve pas de trace dans la céramique mycénienne? C'est là une difficulté que je ne me charge pas d'expliquer; elle n'est pas moins embarrassante que le phénomène de l'art réaliste des chasseurs de rennes, antérieur au schématisme celtique. L'art du Dipylon se rattache aisément à celui de l'Europe centrale, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne voit pas à quoi se rattache l'art mycénien. C'est peut-être qu'il est né sur place, dans l'Archipel, *proles sine matre creata*.

Il m'est impossible d'insister davantage. Le petit livre de M. Pottier, publié à un prix extrêmement modique, sera bientôt dans toutes les mains; il provoquera des réflexions et des controverses, en répandant, au plus grand profit de la science, des modèles achevés des unes et des autres.

II. Le catalogue illustré des ivoires du Louvre que publie M. E. Molinier n'est que le commencement d'une série qui comprendra la description de tous les objets composant le département des objets d'art du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes. « Des catalogues spéciaux seront successivement consacrés aux bronzes, à la céramique française, italienne et allemande, aux bois sculptés et aux meubles, à la verrerie et aux vitraux, à la glyptique, à l'orfèvrerie et à l'émaillerie. » L'auteur a eu bien raison de ne pas penser qu'il suffise de donner au public des catalogues sommaires. On entend souvent, par là, de petits livrets qui n'apprennent rien à personne et ne sont que la réimpression des étiquettes placées sur les objets. Il faut des catalogues raisonnés, ce qui ne veut point dire des catalogues coûteux ou volumineux, mais des ouvrages bons à consulter ailleurs encore qu'en présence des vitrines, où il vaut même mieux se contenter des étiquettes. L'idéal d'un pareil catalogue est celui où tous les objets importants, ou même d'importance secondaire, sont reproduits par la gravure; l'Allemagne et la France en possèdent chacune deux de ce genre. Mais, des deux catalogues français, l'un a été illustré grâce à une subvention de l'Académie, l'autre n'a pu l'être que grâce au courage d'un éditeur et à quelques circonstances particulières. Le Louvre — il faut bien qu'on le sache — ne dispose pas d'un centime de son budget pour faire exécuter des dessins ou des gravures; il est lié par un traité à une maison qui, tout naturellement, ne peut être tenue à faire de grands sacrifices en vue d'ouvrages qui doivent se vendre à très bon compte. Aussi, loin de nous plaindre que le catalogue de M. Molinier ne soit pas illustré plus richement, devons-nous encore être très reconnaissants des gravures un peu clairsemées qu'il nous donne, et surtout de l'excellente phototypie du frontispice, reproduction d'un chef-d'œuvre de l'art français au XIIIe siècle, tout récemment acquis par la caisse des Musées sur l'initiative de M. Molinier, qui peut en être fier à bon droit. Le texte du catalogue témoigne à chaque page de l'érudition de l'auteur; la description des objets est toujours suivie de références, quelquefois de courtes dissertations critiques imprimées en

Digitized by Google

petits caractères et où se révèle, par des observations personnelles, la valeur scientifique de l'ouvrage. Je n'ai pas l'autorité nécessaire pour engager des discussions avec M. Molinier, duquel je n'ai guère qu'à apprendre ; je voudrais seulement le prier, dans les volumes subséquents qu'il nous promet, de faire précéder la description raisonnée des objets d'une introduction générale sur les écoles locales, la chronologie et la technique. Nul, mieux que lui, n'est capable de résumer des questions de ce genre et de marquer exactement la limite où finit notre savoir. S'il objecte que le catalogue deviendrait alors trop gros, je lui répondrai qu'il y a moyen de gagner beaucoup de place en adoptant une disposition typographique plus serrée. Je ne conçois pas qu'il faille toute une ligne pour indiquer la hauteur d'un objet, ni qu'il soit besoin de présenter la description de chacun comme un chapitre isolé avec titre et sous-titre. Tout vilain d'aspect qu'ils sont, avec leurs caractères trop gros et leurs marges trop courtes, les catalogues de MM. Heuzey et Pottier offrent davantage à lire, *more readable matter*, comme disent les Anglais ; et quand il s'agit d'archéologues qui savent aussi bien leur métier que mes confrères du Louvre, ce qu'on désire surtout, c'est de tirer d'eux le plus possible. Salomon Reinach.

A. Parmentier. **Album historique** publié sous la direction de M. Ernest Lavisse, Tome Ier, *Le moyen âge : Habitation, vêtement, alimentation, mobilier, etc., du IVe siècle à la fin du XIIIe siècle.* 1 vol. in-4° avec 2000 gravures. Paris, Armand Colin, 1895.

Segnius irritant animos... Il y a bien longtemps que l'on répète ces mots d'Horace, mais c'est depuis peu seulement que la pédagogie commence à en tenir compte. Une fois cependant l'impulsion donnée — elle est due surtout, je crois, aux grandes *Histoires* illustrées de M. Duruy — la librairie française s'est mise en frais pour satisfaire au goût nouveau du public. L'an dernier, la maison Hachette nous offrait le bel album de M. G. Fougères, *La vie publique et privée des Grecs et des Romains*, contenant environ 900 gravures classées méthodiquement. L'album de M. Parmentier, qui concerne surtout le moyen âge, rendra non moins de services et présente une collection de monuments encore plus considérable. Le format est plus petit que celui du recueil de M. Fougères et le texte explicatif plus développé, ce dont personne ne songera à se plaindre. L'éditeur n'a pas eu, comme la maison Hachette, la ressource de puiser dans le trésor des clichés qui ont servi aux *Histoires* de M. Duruy, de MM. Perrot et Chipiez et au *Dictionnaire* de M. Saglio ; il faut d'autant plus le féliciter d'avoir pu établir à si bon compte un véritable répertoire de monuments. A très peu d'exceptions près, la fantaisie n'a aucune part à la confection des dessins originaux, exécutés avec sobriété et avec goût ; peut-être regrettera-t-on que l'auteur n'ait pas résisté à la tentation, d'ailleurs bien compréhensible, de donner quelques *restitutions*, comme celles du *Repas chez les Gaulois* (p. 7), de l'*Intérieur gallo-romain* (p. 11), du *Village germain* (p. 29). Quoi qu'on fasse, les restitutions de ce genre ont toujours quelque chose d'aprêté et même de faux. Ainsi, dans le *Repas chez les Gaulois*, trois personnages sont

Digitized by Google

coiffés de casques, alors que les casques gaulois sont fort rares, et, chose plus grave, ils brandissent des épées de bronze (antérieures au ve siècle av. J.-C.), alors que le type des casques est emprunté au monument de Saint-Rémy (vers 50 ap. J.-C.). L'*Intérieur gallo-romain* pourrait tout aussi bien s'appeler *Intérieur pompéien*; il n'a rien qui se rapporte plus particulièrement à la Gaule romaine. Mais, ces vétilles mises à part, on ne peut guère qu'approuver le choix et l'exécution des gravures ; les monuments d'architecture, les sceaux, les bijoux, les monnaies, etc., forment des séries que les travailleurs, et non pas seulement les élèves, consulteront avec fruit. Dans l'avant-propos, M. Parmentier déclare n'avoir pas voulu faire œuvre d'érudit; ne renvoyant presque jamais à ses sources, il s'est contenté de dresser (p. VIII) une *liste des ouvrages consultés pour le choix des gravures*. Ce système est commode, mais il faut bien dire qu'il est mauvais. En présence d'un monument qui éveille des doutes, ou dont le caractère ne semble pas avoir été bien saisi, il est indispensable qu'on puisse se reporter à une publication originale; si l'élève n'en éprouve pas le besoin, il pourra souvent, par une question intelligente, l'inspirer à son maître, qui se trouvera fort embarrassé. En adoptant un système d'abréviations dont la préface donnerait la clef, l'auteur devrait, à l'exemple de M. Essenwein, ajouter un renvoi à chaque figure — à celles, du moins, qui ne sont pas dessinées d'après nature. Il ne s'agit pas de faire étalage d'un savoir bibliographique après tout facile à acquérir, mais de permettre des vérifications, ce qui, en archéologie, est plus indispensable encore qu'ailleurs.

Parmi les ouvrages auxquels M. Parmentier a fait des emprunts, figure le *Costume historique* de Racinet; c'est à ce livre, à tort célèbre, que remonte, par exemple, la responsabilité des *Guerriers en armes*, gravés à la p. 5. Il serait désirable que tous ces Gaulois et Gauloises, d'ailleurs en dehors du cadre du livre, disparussent de la prochaine édition. Pourquoi ne pas avouer, puisque c'est la vérité même, que nous ne sommes pas encore renseignés sur le costume des Gaulois? Au Musée de Saint-Germain, où l'on possède la statue d'un légionnaire romain en armes, on n'a pas encore cru pouvoir placer à côté de lui un guerrier gaulois. D'autres ont été moins prudents, témoins les mannequins du Musée des Invalides; mais l'habile auteur de ces modèles ne s'est jamais fait d'illusions sur le caractère hypothétique de son travail.

M. Lavisse a fort bien défini, dans sa préface, le but de ce recueil; je ne saurais mieux terminer cette courte notice qu'en transcrivant les quelques lignes de sa conclusion : « Certainement, l'image renouvellera un jour l'enseignement historique. Elle mettra, aux lieu et place de mots inintelligibles à qui les entend et souvent mal compris de qui les prononce, la réalité vivante. Elle relèguera dans l'oubli mérité quantité de noms de rois, d'empereurs, de sultans, de ministres, de pachas et la tourbe grise des faits et gestes inutiles qui encombrent la mémoire et obscurcissent l'intelligence des écoliers et des hommes. » Cela nous promet une belle génération d'archéologues — et de lecteurs pour les publications archéologiques. S. R.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

JUL 18

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVIII

MARS-AVRIL 1896

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1896

Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le Comte Michel Tyskiewicz 129
Notes d'archéologie orientale, par M. Charles Clermont-Ganneau 138
De quelques représentations du sacrifice d'Abraham, par M. Edmond Le Blant. 154
Statuette d'Hermaphrodite, par M. J.-Adrien Blanchet 160
Buste en bronze découvert à Emporiae, de la collection Guëll à Barcelone, par M. Salomon Reinach 163
Note sur une inscription de Sébaste, par M. Franz Cumont 173
Textes pehlvis historiques et légendaires, traduits par M. E. Blochet . . . 177
La patine du bronze antique (*suite*), par M. F. de Villenoisy. 194
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines de la Syrie, publiées par Waddington, par M. J.-B. Chabot 213
Chronique d'Orient, n° XXX (*fin*), par M. Salomon Reinach 229

PLANCHES

IV. — Hermaphrodite, statuette de bronze (Collection Blanchet.)
V — Tête en bronze d'Ampurias (Espagne). (Collection Guëll, à Barcelone.)
VI. — Le sacrifice d'Abraham, fragment de sarcophage chrétien.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris, Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XI

Un jour que je rentrais chez moi, venant de visiter la *Piazza Montanara*, je trouvai un paysan qui m'attendait dans l'antichambre. Cet homme avait pris l'habitude de m'apporter directement les objets qu'il découvrait. Cette fois il me montra une grande pâte de verre imitant une intaille et représentant une tête de Junon vue de profil. Je n'avais jamais rencontré une pâte de verre aussi belle ; si, au lieu d'une pâte, ç'avait été une pierre, elle aurait pris rang parmi les plus précieuses gemmes que nous connaissions. Je demandai le prix : c'était trente francs. Bien que la pâte valût bien quelques centaines de francs, je me gardai de conclure l'affaire sans marchander, car — je le savais par expérience — c'eût été courir le risque de perdre l'objet. J'offris vingt francs. Après quelques débats et fausses sorties, le paysan me livra sa pâte. J'avais la conscience de devoir une compensation à ce pauvre diable, mais il fallait attendre une circonstance propice. Elle ne tarda pas à se présenter. Le même homme revint peu après et me présenta une médaille, grand bronze des plus communs et de conservation médiocre, valant un peu plus de deux à trois francs. Avec le plus grand sérieux, je portai la médaille à la fenêtre, la regardai à la loupe et finalement en demandai le prix : c'était le même que pour la pâte de

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895, janv.-févr. 1896.

Digitized by Google

verre. Je continuai à examiner la médaille, eu recours à mes livres et finis par déclarer que je me faisais un cas de conscience de lui prendre pour trente francs — à lui qui n'y entendait rien — un objet valant beaucoup plus. Bref, je lui offris trois cents francs. Sans dire un mot, tant sa stupéfaction était grande, le *villano* saisit la médaille et sortit d'un bond ; je restai seul, riant aux éclats. Le lendemain, j'appris par les antiquaires que mon homme courait de boutique en boutique et d'amateur en numismate, offrant la médaille pour cinq cents francs. On lui riait au nez, on lui offrait dix sous ou moins encore. Enfin, quelques jours après, le fuyard revint chez moi, l'oreille basse ; sans s'excuser de son incartade, il me dit qu'ayant été obligé, dans cette occurrence, de prendre conseil de sa femme, il avait été la trouver à la campagne ; vu son consentement, il s'était décidé à accepter mon offre et m'apportait la médaille. Je lui comptai son argent et il se retira convaincu d'avoir eu à faire à un fou. Depuis, il me fit des visites continuelles, m'offrant tout ce qui lui tombait sous la main ; mais la chance l'avait quitté et il ne trouva plus rien de bon.

Pendant l'époque de la splendeur éphémère de la *Piazza Montanara*, on n'y vit jamais apporter de marbres ni de statues un peu considérables en bronze. Ces grands objets ne se rencontraient guère qu'à Ostie et ailleurs, au cours des fouilles ordonnées par le gouvernement pontifical. On bâtissait peu à Rome et le peu de constructions exécutées pour le compte de l'État — comme la manufacture des tabacs et la gare du chemin de fer — ont mis au jour une infinité d'objets, mais point de grandes sculptures. Quelques trouvailles fortuites, comme le colossal Hercule en bronze doré exhumé au palais Righetti, furent acquises par ordre de Pie IX pour le Musée du Vatican, mais il n'y avait pas, sur la place de Rome, de statues à vendre. En revanche, il y avait une abondance extrême de petits objets et surtout de médailles, parmi lesquelles les pièces les plus précieuses. Dans le courant d'un seul hiver, et sans parler des pièces rares que je fus à même d'acquérir, j'achetai à Depoletti la splendide médaille en grand

Digitized by Google

bronze d'Annia Faustina, la pièce d'or quasi unique de Caïus César, l'*aureus* de Diaduménien et la pièce d'or unique de Fulvie!

XII

Je ne me contentais pas de courir les boutiques de Rome; sitôt installé, je songeai à entreprendre des fouilles. Mon ami A. Bovet avait, lui aussi, quitté Naples et venait d'être nommé secrétaire à l'ambassade de France à Rome. Notre amitié s'augmentait par la conformité de nos goûts archéologiques et nous résolûmes de collaborer à des fouilles. Un autre ami, celui-là très influent, me facilita toutes les démarches préliminaires : c'était le baron Pier Ercole Visconti, directeur général des Musées et des Fouilles de S. S. le pape Pie IX.

Une des promenades les plus pittoresques de Rome est sans contredit la voie Appienne, l'avenue des tombes. Là, on peut encore avoir l'illusion qu'on se trouve au milieu du monde antique. Nulle construction moderne ne vient rompre le charme de cette route, bordée, sur la longueur de plusieurs kilomètres, d'une rangée de tombes et de mausolées en ruines.

Le majestueux paysage de la campagne romaine, si plein de poésie dans son silence et sa solitude, berce l'esprit du spectateur dans une sorte de douce mélancolie. La seule rencontre qu'il puisse redouter est celle d'une bande de *forestieri*, qui, la lorgnette en bandoulière et *Murray* à la main, promènent bruyamment leur modernité sur le pavé antique de la Rome républicaine. Tout semble vous parler ici du glorieux passé, des grands hommes qui ont traversé ces lieux illustres; tout invite à des recherches ayant pour but d'exhumer des traces de leurs demeures ou de leurs tombeaux. C'est là que je résolus de commencer mes travaux.

La voie Appienne a été explorée depuis des siècles; pour trouver un endroit vierge, il faut s'éloigner beaucoup des portes de la ville. Je fis la connaissance du prieur d'un couvent romain qui possède de vastes terrains en bordure de la voie Appienne, au

Digitized by Google

delà de Casal-Rotondo. Sans trop de difficultés, je conclus une convention suivant laquelle je devais remettre au couvent le tiers des objets exhumés ou leur valeur à dire d'expert. Le baron Visconti me fit obtenir tout de suite une permission verbale et commencer les travaux avant que le permis en règle ne fût délivré, ce qui devait prendre quelque temps, à cause des formalités exigées par la loi. En attendant, mon ami Bovet avait acquis des outils et engagé pour moi une quinzaine de fouilleurs de profession sous la direction d'un *caporale*, avec un bon surveillant habitué à ces sortes de recherches. On se mit à l'œuvre. Bien avant l'aube, tous les matins, je quittais Rome et passais toute la journée sur le terrain des fouilles. Les travaux dans les environs de Rome sont fort agréables et facilités par la nature du sol, car la couche recouvrant le sol antique n'est pas épaisse ; elle varie de $0^m,50$ à $1^m,50$ de hauteur, tandis que, dans l'intérieur de la ville, elle a toujours au moins 8 mètres, pour atteindre parfois 25 et même 30 mètres de profondeur. On opère en plein air, au lieu de s'ensevelir dans une tranchée humide et sombre, que l'on doit évacuer à la moindre pluie. Inutile de dire que là où l'on fouille presque à la surface, il est plus aisé de surveiller les ouvriers. Ces ouvriers, généralement venus de la Sabine, sont tous d'une habileté incroyable à voler les objets qu'ils découvrent, et cela sous les yeux mêmes du surveillant. D'un coup sec donné avec un outil, ils savent faire sauter directement, du sol dans leur bouche, une pierre gravée qu'ils ont aperçue à leurs pieds. Quand la surveillance n'est pas très stricte, l'ouvrier se baisse, saisit l'objet entrevu et, s'il est d'un volume à ne pouvoir être dissimulé dans une poche, le rejette à un camarade qui se hâte de l'enfouir dans les terres de déblais ; la nuit venue, les compères viendront le prendre. J'établis un règlement que je conseille de suivre à ceux qui seront dans mon cas. Je fis savoir aux ouvriers que je leur payerais une prime pour tout objet trouvé qui aurait de l'importance à mes yeux, et que je leur abandonnerais tout menu objet auquel je n'attacherais pas de valeur ; j'ajoutai que l'on tiendrait un registre de toutes ces petites gratifi-

Digitized by Google

cations dont le total serait payé le samedi soir, au moment de la paye, et réparti également entre tous, qu'ils aient eu ou non de la chance en travaillant. Le résultat fut excellent, car les ouvriers se surveillaient les uns les autres ; comme, d'autre part, je donnais des gratifications lorsqu'on découvrait de gros objets impossibles à dissimuler et que je n'étais pas avare de cigares, j'ai été relativement bien servi, du moins tant que j'ai présidé moi-même aux fouilles ; dès que je m'absentai, il en fut tout autrement, comme on le verra plus loin.

XIII

Pendant les premières semaines nous ne découvrîmes guère que des tombes pauvres, des citernes, des habitations misérables et dévastées. Malgré ces déceptions, je me plaisais infiniment aux fouilles, car l'espoir renaît sans cesse, et tout coup de pioche résonnant sur une pierre fait battre le cœur du fouilleur à l'idée d'une statue qui va se révéler à ses yeux. Un jour que nous étions à déjeûner, au moment du repas de midi, un berger, qui faisait paître son troupeau dans les environs, s'approcha timidement et demanda à me parler. Il me dit d'un air mystérieux qu'il me ferait connaître un emplacement où était enterré un trésor. Indigné du sourire que je ne pus dissimuler, il m'assura qu'il était absolument certain de son fait, car *plusieurs rêves consécutifs le lui avaient appris.* On lui donna quelques sous et une tartine avec un verre de vin ; puis on le renvoya à ses moutons. Je crus en être débarrassé ; mais voilà que le lendemain et les jours suivants mon entêté revient à la charge ! Pour m'en débarrasser une bonne fois, je lui dis de me conduire à l'endroit mystérieux, qui se trouva être à un couple de kilomètres de l'endroit où nous étions et encore sur les terres du couvent. Il n'y avait sur le sol ni ruine ni débris d'aucune sorte. Je consentis à y mettre deux terrassiers pour quatre ou cinq jours et m'en allai. Le lendemain, quelques affaires m'appelant à Naples, je m'y rendis en laissant la direction

Digitized by Google

des fouilles à mon surveillant. Le surlendemain de mon arrivée à Naples, mon surveillant me télégraphie qu'à l'endroit désigné par le pâtre on a déblayé la calotte d'une coupole de temple tombée toute d'une pièce et recouvrant un espace assez vaste. De dessous cette espèce de cloche on voyait la base et la partie inférieure de plusieurs statues; on avait suspendu les travaux en attendant mon retour. J'eus bientôt sauté dans un wagon. Le lendemain, dès l'aube, j'étais devant le temple effondré; je constatai que l'une des statues était un Esculape, car à côté de ses pieds on voyait le bout du bâton autour duquel s'enroulait le serpent. Pour procéder plus vite, je fis venir toute l'escouade; à coups de pics et de pioches, on se mit à briser la croûte de la voûte tombée, qui était épaissse de 1^{m},50 au moins et formée de silex et de ciment. On mit deux jours à pratiquer une ouverture assez large pour permettre d'accéder sous la voûte; le pâtre, tout fiévreux, ne quittait pas de l'œil le travail des ouvriers. Enfin on pénétra sous la cloche de la voûte, on courut aux statues... ô déception! Elles étaient toutes brisées au niveau du rebord de la voûte et ce que nous en avions pu voir du dehors était tout ce qui restait! L'intérieur de la voûte ne nous donna qu'un grand fragment de vase en marbre, avec bas-reliefs archaïques, qui fait aujourd'hui partie de la riche collection de mon ami le baron Giovanni Barracco. Ce fut un grand mécompte, et je me l'expliquai bientôt, car à peu de distance de là nous découvrîmes un four à chaux du moyen âge. C'est là qu'ont été détruites les statues qui devaient orner le temple effondré.

Cette désillusion ne me fit pas perdre courage. Quelqu'un m'ayant suggéré l'idée d'entreprendre des fouilles sur l'emplacement de l'antique Faléries, site trop éloigné de Rome pour que je pusse assister en personne aux travaux, j'engageai une seconde escouade d'ouvriers et, après avoir passé un contrat avec un propriétaire de l'endroit, j'y envoyai mes nouvelles recrues, sous la conduite d'un surveillant bien recommandé qui devait m'adresser un rapport hebdomadaire. Pendant un mois, ces rapports furent désolants; rien que des murs et des ruines, mais

Digitized by Google

aucun objet, pas même une médaille. Je finis par comprendre que j'étais volé et je congédiai les ouvriers occupés à Faléries. Pendant ce temps, les fouilles à la voie Appienne continuaient, mais donnaient des résultats assez maigres, car à part quelques marbres médiocres, quelques épitaphes banales et de menus objets de peu d'importance, on ne rencontrait à peu près rien. Du reste, la saison était belle et les jours passaient fort agréablement. L'après-midi nous avions de nombreux visiteurs venant de Rome, touristes descendant la voie Appienne, chasseurs à courre que les hasards de la chasse au renard dirigeaient vers ses parages, simples curieux venus pour regarder les travaux. De temps en temps, le Roi et la Reine de Naples visitaient mes fouilles; d'autres fois, c'étaient le baron Visconti, des amis ou des archéologues qui venaient me tenir compagnie. En somme, nous n'avions d'autre contrariété que la pluie, qui nous forçait de regagner Rome pour un jour ou deux. Heureusement, les journées pluvieuses n'ont pas été fréquentes pendant les trois hivers que j'ai passés sur la voie Appienne.

XIV

Dans le courant du troisième hiver, nous eûmes plus de chance. Dès le premier mois de cette saison de fouilles, on découvrit un tombeau important, anciennement violé et pillé. A côté du mausolée on trouva une belle statue de femme sans tête, avec un vêtement bordé de fourrures, qui se trouve aujourd'hui au Musée Torlonia à la Lungara. Sur une paroi extérieure du tombeau était placée une énorme plaque de marbre, portant une très longue et très intéressante inscription que je m'empressai d'offrir au Musée du Vatican.

La bâtisse consistait en une salle centrale avec des réduits latéraux. Les urnes et les sarcophages avaient été enlevés et brisés aux alentours du tombeau; nous en trouvâmes des débris échappés au four à chaux. Le tombeau avait un premier étage com-

Digitized by Google

posé d'une seule salle qui servait aux réunions des parents et amis du mort. Au centre de la salle nous découvrîmes une mosaïque en parfait état de conservation, représentant un squelette couché sur un lit au-dessus duquel on lisait la légende : ΓΝΩΘΙ CAYTON.

Cette découverte intéressante fit du bruit. Visconti en était tout heureux, car c'est sur son conseil qu'on avait fouillé en cet endroit. Sachant que tant l'inscription que la mosaïque étaient des objets dignes des Musées romains, je les fis estimer, payai au couvent, propriétaire du terrain, sa part et offris au Saint-Père les deux objets pour le Musée du Vatican. L'inscription sur marbre y fut transportée sur-le-champ. Quant à la mosaïque, Pie IX désira qu'elle fût laissée pour l'instant en place; voulant la voir sur les lieux mêmes, il annonça sa visite prochaine. Nous attendîmes vainement; les travaux du Concile absorbaient trop le Saint-Père et il ne put trouver le temps de faire cette promenade. L'intention du pape était de faire restaurer le tombeau en entier, d'y laisser la mosaïque et d'y faire replacer l'inscription sur marbre qui se trouvait déjà au Vatican; un gardien permanent aurait été attaché à ce tombeau. Voyant que la saison s'avançait et que ses occupations ne lui permettraient pas de s'éloigner de la ville, le Saint-Père donna l'ordre de recouvrir la mosaïque et le tombeau entier avec de la terre, afin que les bestiaux passant aux environs ne pussent les endommager. Quelques jours plus tard, personne n'aurait pu retrouver ou deviner l'emplacement du tombeau enseveli, tant les terres avaient été remuées sur un vaste espace. Pendant ce temps, les fouilles continuaient avec des résultats divers...

Hélas! le pauvre pape ne devait jamais voir la mosaïque. On était en 1870; après l'entrée de l'armée italienne à Rome, Pie IX ne sortit plus jamais du Vatican. La Direction générale des fouilles archéologiques du nouveau gouvernement, instruite probablement par quelque berger, ordonna des recherches; guidés par le savant Pietro Rosa, qui était venu souvent visiter mes fouilles, les ouvriers finirent par découvrir le tombeau et la mosaïque,

Digitized by Google

qui fut transportée au Musée Kircher, puis au nouveau Musée des Thermes, où on peut encore la voir aujourd'hui.

Mais revenons à nos fouilles.

Un jour que la pluie m'obligeait de rentrer en ville, j'aperçus, en passant devant un magasin de marbrier près du Colisée, quelques beaux marbres, cippes, urnes et bas-reliefs, Je m'arrêtai et interrogeai le marbrier sur la provenance de ces sculptures. Le marchand me dit qu'il les avait achetées, avec d'autres encore qu'il avait déjà vendues, au propriétaire du terrain où mes ouvriers avaient travaillé l'année précédente en prétendant ne rien découvrir. De connivence avec le surveillant, ils avaient cédé ces objets au propriétaire du terrain, qui les avait vendus au marbrier de Rome. Quelques semaines plus tard, allant voir quelqu'un à l'Institut archéologique de Prusse, je vis des jeunes gens nettoyant une aile colossale de Victoire en bronze qui avait aussi été dérobée au cours de mes fouilles de Faléries. J'intentai un procès au propriétaire, mais les événements de 1870 et la mort de mon ami Bovet, qui s'était chargé de l'affaire, me firent renoncer à la poursuivre.

En dehors de ces fouilles, j'en fis exécuter d'autres à Veïes et sur plusieurs points de la ville même de Rome, mais sans obtenir de grands résultats. L'âge et les rhumatismes vinrent, me conseillant d'abandonner ce genre de sport aux jeunes gens robustes, de me contenter d'acquérir et d'étudier les trouvailles des autres. Du reste, le changement de régime à Rome n'était pas propice aux amateurs de fouilles; les miennes furent closes définitivement au mois de septembre 1870.

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

§ 1[1].

Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre.

L'inscription palmyrénienne de la série de Vogüé, n° 95[2], est une de celles dont le sens est le plus obscur et qui ont provoqué le plus de commentaires divergents[3].

C'est une dédicace gravée sur un petit autel en calcaire dur. L'original, copié par M. Waddington dans le cimetière musulman de Palmyre, a été, depuis, transporté à Constantinople, où j'en ai pris un bon estampage en 1872.

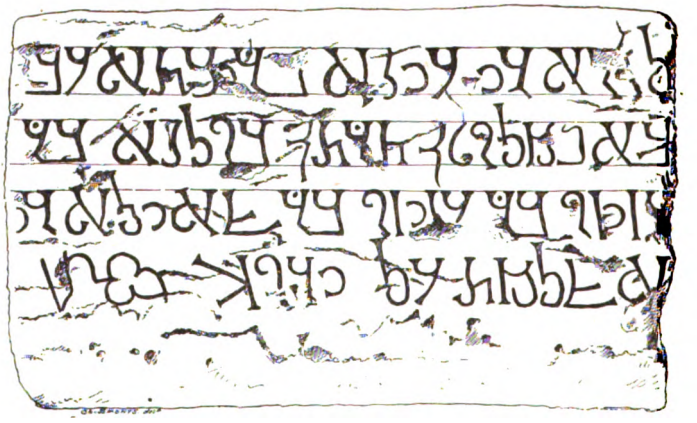

1. La substance des §§1-12 a été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans ses trois premières séances du mois de janvier 1896.
2. De Vogüé, *Syrie centrale, inscriptions sémitiques*, p. 65.
3. Voir, entre autres : Noeldeke, *Zeitschrift der deutsch. morg. Gesellsch.*,

Digitized by Google

Je ne m'attarderai pas à revenir sur les points acquis, et à discuter par le menu les points douteux en critiquant les diverses solutions peu satisfaisantes qu'on en a présentées.

Je me bornerai, pour marquer par la divergence même des interprétations les difficultés de ce texte vraiment énigmatique, à citer les traductions qu'en ont successivement proposées MM. de Vogüé et Halévy.

Voici celle du premier :

« En l'honneur de la fontaine bénie ! consacré par Bolana, fille de Azizou, fils de Azizou, fils de Seeila, purifiée de deux malédictions. Accompli de sa main. »

Voici celle du second :

« Au Maître de la fontaine bénie. (Ceci a été) fait, avec deux attisoirs, par Bolana, fille de Azizou, fils de Azizou, fils de Scheila, qui a été guérie par lui. »

Voici comment, à mon tour, je proposerai de transcrire et de traduire[1] :

לגדא די עינא בריכתא עבד 1
באפמלוטן תרתן בולנא בר 2
עזיזו בר עזיזו בר שאילא די 3
אשלמת על ידוה 4

« A la *Tyché* de la source bénie. A fait Bolana, fils de Azizou, fils de Azizou, fils de Cheeîla, dans (les) deux exercices d'*épimélète* qui ont été accomplis par lui. »

Je considère le 4e caractère de la ligne 2, pris unanimement jusqu'ici pour un *samech*, comme étant, en réalité, un *phé*. On

vol. XXIV, p. 98; Blau, *id.*, vol. XXVII, p. 356; Mordtmann, *id.*, vol. XXXVIII, p. 585; Halévy, *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, p. 69; Praetorius, *Beitr. z. Erkl. d. himj. Inschr.*, III, 49; etc...

1. J'adopte, pour le premier mot, la lecture de M. Mordtmann, confirmée par l'estampage. Je rejette les *taw* dont on avait tout à fait arbitrairement supposé l'existence à la fin des lignes 1 et 2, pour les besoins de la cause, à l'effet d'obtenir les mots féminins [עבד[ת, « elle a fait » et [בר[ת, « fille », et de rendre compte ainsi du féminin embarrassant אשלמת, qui apparaît à la dernière ligne.

Digitized by Google

sait que ces deux lettres se ressemblent beaucoup dans l'alphabet palmyrénien et prêtent à de faciles confusions. Le caractère en question a bien, sur l'estampage, sa tête armée d'un petit trait faisant crochet, trait qui, généralement, aide à distinguer le *samech* du *phé*; mais il est à noter qu'ici ce trait, peu développé d'ailleurs, est retroussé en arrière, au lieu d'être projeté en avant, comme il l'est d'ordinaire dans le *samech*. On a, du reste, quelques rares exemples d'une amorce de ce genre dans la tête du *phé*[1].

J'obtiens, ainsi, le mot אפמלוטן, à rétablir en אפמלטון, *epimélètouân*, duel — ou, si l'on préfère, puisque nous sommes en araméen — pluriel régulier de אפטלטות, *epimélètoût*, substantif féminin abstrait tiré du grec ἐπιμελητής, et signifiant « charge d'*épimélète* ou curateur »[2]. Le mot est formé par l'addition de la désinence ות, *oût* au radical grec, exactement comme le palmyrénien אסטרטגות[3], « charge de stratège », de στρατηγός; פלהדרות[4], « présidence », de πρόεδρος.

La préposition ב, qui régit ce mot, a bien ici la valeur circonstancielle de temps que je lui attribue, comme le montrent les expressions : באסטרטגותה, « pendant son stratégat »; בפלהדרותה די, » pendant la présidence de... ». Comparez encore : בענושות[5], « pendant l'exercice de trésorier ». Les Palmyréniens auraient dit de même : באסטרטגון « pendant deux stratégats », etc... On croyait généralement jusqu'à ce jour que cette préposition avait dans notre inscription la valeur de « avec », parce qu'on voulait à toute force chercher dans le mot qu'elle gouverne un nom d'objet matériel; mais ב ne s'emploie pas dans ce sens en palmyrénien; et, d'ailleurs, le verbe אשמלת, qui apparaît plus loin, implique plutôt non un achèvement, mais l'accomplisse-

1. Voir le n° 40 des *Sculptures et Inscriptions de Palmyre*, par Simonsen, et une inscription du British Museum citée dans la *Tabula scripturae Aramaicae*, d'Euting (colonne 24).

2. Cf., pour la phonétique, la façon dont le palmyrénien rend dans le *Grand Tarif* (II, l. 10, et II B, l. 17) le mot μηλωτή « toison » = מלטא.

3. De Vogüé, *op. c.*, Palmyr., n° 17.

4. *Grand Tarif bilingue*, l. 2.

5. De Vogüé, *op. c.*, n° 124.

Digitized by Google

ment d'une chose non matérielle. Ce ב a presqu'ici la valeur de « à l'occasion de ».

Ce qui rend cette explication très plausible, c'est l'existence d'une inscription grecque de Palmyre[1] nous donnant le nom même de cette source sacrée des Palmyréniens : Ἔφκα. C'était une source thermale, objet d'un culte confié précisément à des épimélètes :

ἐπιμελητὴς αἱρεθεὶς Ἔφκας πηγής ὑπὸ Ἰαριβώλου τοῦ θεοῦ.

Par une coïncidence curieuse, le curateur mentionné dans cette inscription, datée de l'an 162 de notre ère, est un homonyme du nôtre; il s'appelle Bôlanos, fils de Zenobios, fils d'Airanos, fils de Mokimos, fils de Maththas. Mais ce n'est qu'un homonyme ; car, ainsi qu'on le voit, la généalogie diffère. En outre, notre épimélète Bolana, semble bien, par sa généalogie, avoir été le frère d'un certain Julius Aurelius Ogga, qui apparaît dans deux inscriptions palmyréniennes[2] datées des années 254 et 259 de notre ère; il vivait donc près d'un siècle après son prédécesseur.

Notre inscription nous montre ainsi, d'une part, que la charge d'épimélète de la source sacrée de Palmyre était temporaire, et d'autre part, qu'on pouvait l'exercer à deux reprises. Notre Bolana avait été deux fois épimélète, exactement comme le greffier Malé Agrippa[3] avait été greffier pour la seconde fois : גרמטוס די תרתיא, γραμματέα γενόμενον τὸ δεύτερον. Dans une inscription autrement libellée, il eût été qualifié de : אפמלט(א) די תרתיא, ἐπιμελητὴς γενόμενος τὸ δεύτερον.

L. 4. אשלמת, « ont été accomplies » est un nouvel exemple du passif araméen interne, à enregistrer à côté de ceux qui ont déjà été relevés[4] יֻכְתַּב, יֻזְבַּן, מֻסַּק etc...; cf. le nabatéen אבני[5] (si, toutefois, le sens est bien celui qu'on a admis).

1. Waddington, *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n° 2571 *c*. L'inscription a été trouvée encore en place, auprès de la grande source chaude. Nombre d'inscriptions grecques de la Syrie font mention d'épimélètes.
2. De Vogüé, *op. c.*, n°s 17 et 18.
3. De Vogüé, *op. c.*, n° 16.
4. Sachau, *ZDMG.*, 1883, p. 564.
5. *Corp. inscr. sem.*, *Aram.*, n° 158.

Digitized by Google

Celui que je reconnais dans notre inscription est particulièrement instructif, parce que c'est un passif de la forme *aphel* = *hophal*, ou, plus exactement, *ophal*. On a voulu, en effet, considérer ces francs passifs cités plus haut, comme des pseudo-passifs; ce sont, a-t-on dit, des *ithpeal* contractés, dont l'adformante *th* serait assimilée à la première radicale redoublée, comme qui dirait des *ippeal*[1]. Or, il est difficile, ici, de soutenir cette hypothèse, étant donné la place spéciale qu'occupe l'adformante dans les verbes commençant par une sifflante; le réflectif de שלם serait אשתלם; par suite, nous devrions avoir אשתלמת, « ont été accomplies ». Dans ces conditions, la disparition du *taw* ne serait plus explicable phonétiquement. D'autre part, le mouvement général de la phrase, telle que je l'établis, exige impérieusement le passif. Tout s'accorde donc pour nous montrer que notre verbe est bien réellement à cette voix. La conséquence s'étend naturellement aux autres cas contestés.

Quant à l'accord du verbe, qui est à la troisième personne du féminin singulier du parfait, avec un sujet qui, lui, est au féminin pluriel ou, plus exactement duel, אפלמטון....אשלמת, cet accord n'a rien d'inadmissible. Il est, au contraire, tout à fait conforme au génie des langues sémitiques. Il suffit de se rappeler la façon dont procèdent pour ce genre d'accords, non seulement l'arabe, mais l'hébreu lui-même[2]; cf., par exemple : עיניו קמה, « ses deux yeux étaient fixes »[3].

על ידוה (et non ידיה), « par ses mains », c'est-à-dire « par lui », correspond exactement à la formule على يده, على يديه, de l'épigraphie arabe[4].

1. R. Duval, *Revue des Études juives*, VIII, 57-63. Cf. Reckendorf (*ZDMG.*, 1888, p. 398) qui répugne également, à tort, je crois, à admettre l'existence du passif en palmyrénien.

2. Voir sur ce sujet les réflexions d'Ewald, *Ausführliches Lesebuch*, p. 781.

3. I *Samuel*, IV, 15. Il s'agit de l'infirmité du grand prêtre Éli. Cf. I *Rois*, XIV, 5, où, dans la même expression, le verbe est au pluriel masculin : קמו עיניו.

4. Voir sur la valeur de cette formule arabe : Casanova, *Mémoires de la Mission arch. du Caire*, VI, p. 348, et *Sceaux arabes en plomb*, p. 8.

Digitized by Google

§ 2.

Un nouveau mois dans le calendrier palmyrénien.

A la ligne 4-5 du n° 80 de la série palmyrénienne de Vogüé (*op. c.*), au lieu de :

בירח [כנו]ן, « au mois de Kanoun »,

il faut lire :

בירח מנין, « au mois de *Minian.* »

La copie de M. Waddington donne clairement ce nom de *Minian* qui, à la rigueur, pourrait être lu *Qinian* (קנין) :

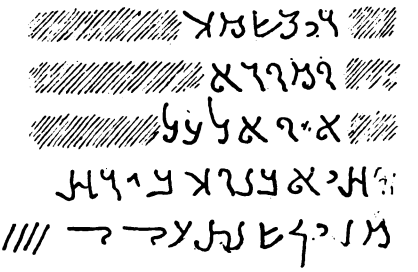

J'ai démontré l'existence, dans une autre inscription palmyrénienne inédite, de ce mois de *Minian*, jusqu'ici inconnu, dont le nom semble signifier « le mois du comput », et j'ai essayé d'en déterminer la place et le rôle particulier dans le calendrier palmyrénien, sur la constitution duquel il jette une lumière inattendue.

1. Voir sur ce sujet le mémoire que j'ai communiqué à l'Académie en décembre 1895 et janvier 1896, mémoire qui sera publié *in extenso* dans le volume II de mes *Études d'Archéologie orientale*.

Digitized by Google

§ 3.

Les anciens mois arabes Ἀγγαλθαβαείθ et Ἀλεώμ.

Ces mois commençaient respectivement, d'après saint Épiphane, le 18 octobre et le 17 décembre. Ils correspondaient, par conséquent, exactement aux mois de Dios et de Audynaios du vieux calendrier dit des « Arabes », conservé dans l'*Hemerologion* de Florence[1].

Je crois qu'on peut les identifier avec les mois appelés Ἄγ et Γελών (formes altérées ou mutilées) dans le calendrier des Héliopolitains de Syrie, conservé dans le même *Hemerologion*. Ἄγ commençait le 22 novembre et Γελών le 22 janvier; ils se trouvent donc occuper le même rang et la même place relative dans les deux calendriers respectifs, étant séparés l'un de l'autre par un mois intermédiaire.

Quant à l'écart des équivalences de quantièmes (35 jours, soit 1 mois + 5 jours), il s'explique par le fait que le calendrier dit des « Arabes » est réglé sur l'année solaire du style égyptien (12 mois de 30 jours + 5 épagomènes), tandis que celui des Héliopolitains l'est sur l'année julienne; et que tous deux doivent dériver d'un calendrier primitif réglé sur l'année lunaire (avec mois embolime). La transformation s'est opérée indépendamment, et *à des moments différents* : chez les premiers, au cours d'une année simple; chez les seconds, au cours d'une année à intercalation embolimique; d'où la différence de 30 jours. Quant à la différence des 5 jours, elle est fonction du jeu des épagomènes.

1. Ideler, *Handbuch...*, I, p. 347.

Digitized by Google

§ 4.

Gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape.

Cette améthyste, publiée pour la première fois au XVIIe siècle par Agostini, a vivement piqué la curiosité de la plupart de ceux qui s'occupent de glyptique. On y voit gravée une tête d'homme, barbu, de profil, coiffé d'un casque historié, sans cimier. Derrière, une petite figurine de femme, nue, debout, tenant une draperie (?); devant, un caractère, ou un groupe de caractères, qu'on a considérés comme puniques.

Les opinions les plus diverses ont été émises sur l'identité du personnage[1]. Les uns ont voulu y reconnaître le portrait de Massinissa; d'autres, celui du général carthaginois Hamilcar Barca; d'autres, celui de Périandre, tyran de Corinthe.

Si la légende, et la pierre elle-même, est authentique, — ce que je ne saurais dire, l'original ou, à défaut, l'empreinte de Stosch ne m'étant pas accessible[2] — je proposerais de voir, dans

1. Voir pour la bibliographie, très nombreuse, du monument, S. Reinach, *Pierres gravées*, p. 21; cf. pl. 13.

Puisque j'ai l'occasion de citer cet ouvrage, appelé à rendre de bons services aux archéologues, j'en profiterai pour signaler une correction à faire à la p. 54 : la gemme de Gori (II, 23, 1), reproduite à la pl. 53, ne porte pas une « inscription de fantaisie »; c'est la fameuse sardoine phénicienne du Musée de Florence, inscrite au nom d'*Abibaal*. Voir sur ce monument, et la réplique grossière qui en été faite par un faussaire, mes *Fraudes archéologiques en Palestine*, pp. 270-291 : *La fausse intaille du Cabinet I. et R. de Vienne*.

2. Depuis, j'ai reçu, grâce à l'obligeance du Dr H. Schaefer, directeur du Musée de Berlin, une contre-épreuve de l'empreinte de Stosch; malheureusement, le monogramme est resté en dehors du champ de l'empreinte. La gemme originale a disparu du Musée de Florence. La gravure ci-dessus est un fac-similé de la reproduction donnée par Gori, reproduction que M. S. Reinach a bien voulu mettre à ma disposition. Il est superflu de faire remarquer que le dessin de Gori est traité dans le goût de l'époque; c'est un bel infidèle qui ne traduit que très approximativement le style même de l'intaille.

Digitized by Google

les prétendus caractères puniques, le monogramme grec ☧. Il suffit, pour s'en rendre compte, de regarder la gemme en l'orientant horizontalement selon son grand axe, de façon à amener la tête à la position de supination.

Ce monogramme se décompose visiblement dans les lettres ΥΣΤ, dont les combinaisons possibles sont assez limitées en grec; la plus vraisemblable est encore celle que j'ai indiquée en dégageant les trois caractères dans l'ordre ci-dessus.

On serait assez tenté de chercher dans Ὑστ... le commencement de quelque nom perse, tel que Ὑστάσπης, Ὑστάνης, Ὑσταίχμης, etc... D'autre part, la tête casquée, dont le caractère exotique a frappé tous les archéologues, me paraît rappeler d'une façon sensible celles qui figurent sur plusieurs monnaies de satrapes, battues dans les satrapies occidentales, par exemple, certaines pièces de Pharnabaze et de Datame, si ce n'est que sur ces pièces — du moins celles que j'ai pu voir — le casque est à cimier.

Aurions-nous sur cette gemme le portrait d'un satrape, plus ou moins connu dans l'histoire, qui, sacrifiant aux modes helléniques très en faveur sous les Achéménides, avait confié à un artiste grec le soin de reproduire ses traits ?

§ 5.

L'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire.

Dans la première partie de la longue épitaphe gravée sur ce sarcophage en bois, qui a été découvert dans ces derniers temps en Égypte et qui constitue l'un des monuments les plus importants de l'épigraphie sabéenne, il est dit que le défunt Zaidil vint en Égypte sous le règne de Ptolémée, fils de Ptolémée.

Le nom du second Ptolémée était suivi d'un mot dont il ne

Digitized by Google

reste plus que les dernières lettres, au commencement de la ligne 2, lettres qu'on a lues jusqu'ici : וס...

Toutes les restitutions plus ou moins ingénieuses qu'on a proposées, sur cette donnée paléographique, me paraissent inacceptables. En effet, elles pèchent toutes par la base, car elles impliquent que la barre disjonctive, qui devait, comme d'habitude, marquer la fin du mot, aurait été omise par le graveur.

Cette barre est indispensable, et elle constitue un élément essentiel du problème. Je propose de l'emprunter à la haste de gauche du caractère mal conservé, qu'on a pris unaniment pour un ח (= ס) et qui serait à dissocier en : ו ו (= ן ו).

Le caractère qui précède immédiatement est extrêmement fruste ; il semble présenter les traces, très faibles, d'un Φ (ו). S'il était permis de négliger ces apparences, assurément la restitution la plus simple et la plus naturelle serait celle de [מלכ]ן, « le roi », titre tout à fait en situation et formellement exprimé à la ligne 3, après le nom de Ptolémée.

Que si, au contraire, on maintient le ו, il nous faudrait trouver quelque épithète caractéristique qualifiant Ptolémée et se terminant en ון. Dans ce cas, on penserait aussitôt au surnom de Φύσκων ([פסכ]ון) donné à Ptolémée VIII.

A vrai dire *Physkôn* était un sobriquet peu flatteur ; et il serait singulier qu'il eût figuré du vivant même du roi, dans son protocole officiel, qui était *Sôtèr*, *Philadelphos* et *Philométor*[1]. Il fallait un certain recul historique pour qu'il pût s'attacher publiquement au nom du roi. Cette condition ne serait pas impossible à obtenir, en ce qui concerne notre inscription minéenne, si l'on admettait, chose parfaitement possible, que le roi Ptolémée, sous le règne duquel Zaidil est mort (l. 3), différent de celui sous le règne duquel il était venu s'établir en Égypte (l. 1), était Ptolémée XII Aulètès (80-51 av. J.-C.), fils illégitime de Ptolémée Lathyros (117-81 av. J.-C.). Arrivé en Égypte vers la fin du règne de ce dernier prince, de Ptolémée Lathyros, fils de

1. *C. I. G.*, nos 4678, 4716 *c*, add. 4897, tit. *b*.

Digitized by Google

Ptolémée Physkôn, notre Zaidil aurait vu successivement les règnes, plus ou moins éphémères, de Cléopâtre, veuve de Physkôn, d'Alexandre I et d'Alexandre II, et serait mort la 22e année de Ptolémée Aulètès, soit l'an 58 avant notre ère. A cette époque, le souvenir de Ptolémée Physkôn était déjà assez lointain pour que ce prince, d'assez triste mémoire, au demeurant, pût être désigné sans incongruité par le surnom sous lequel il fut, d'ailleurs, connu de bonne heure dans l'histoire[1] et qui, après tout, n'est guère plus choquant que celui de *Louis le Gros*.

La restitution מכד[ון] = Μακεδών, qui serait, à la rigueur, matériellement possible, nous reporterait aux premiers Lagides, ce qui, à tous égards, est bien peu vraisemblable.

A la ligne 2, le mot énigmatique תמח est peut-être à rapprocher du mot identique, engagé dans le groupe, non moins embarrassant : חסתמח, de la stèle araméenne de Saqqara[2]. Sans doute, c'est un peu *obcurum per obscurius*; mais le rapprochement est d'autant plus indiqué que les deux monuments ont le même caractère funéraire et que les deux textes, araméen et sabéen, sont imprégnés au même degré d'idées égyptiennes.

Pour rendre compte étymologiquement de יפקר, au sens de « mourir », au lieu d'aller chercher bien loin des analogies contestables, le plus simple serait peut-être de rapprocher l'arabe فرق (فارق), même sens ; les deux racines ne différeraient que par une de ces interversions (dans leurs deux dernières radicales), dont les anciens dialectes arabes nous offrent plus d'un exemple, interversion favorisée ici par la nature même de la lettre *r*. Cf., à ce point de vue phonétique, l'araméen פרקא, פריקתא et l'arabe فقرة, *vertèbre*.

1. Voir le fragment de marbre du Capitole, *C. I. G.*, n° 6855 *d*.
2. *C. I. S.*, *Aram.*, n° 122.

Digitized by Google

§ 6.

Le waw final des noms propres nabatéens : ou *ou* o?

Cette désinence caractéristique du nabatéen se prononçait-elle *ou*, comme on l'a admis jusqu'ici par hypothèse? Disait-on, par exemple, מלכו, *Malikou* (n. pr. d'homme); נבטו, *Nabatou* (nom de la Nabatène), etc.. ; ou bien : *Maliko*, *Nabato*, etc.?

Une inscription grecque du Haurân[1], à laquelle on n'a pas prêté assez d'attention, me semble impliquer qu'on prononçait en réalité, au moins sur certains points et à une certaine époque, *o*, et peut-être même *ô*. J'y relève, en effet, les noms propres, certainement *au nominatif* d'après la teneur même de la phrase : Οὐαϐώ, Σαϐαώ, Νακναχιώ = והבו, שבעו, נקנקיו (cf. l'arabe نقنق).

C'est le seul cas que je connaisse où les terminaisons nabatéennes originales apparaissent à nu, sans être masquées par des désinences grecques déclinables.

§ 7.

Inscription gréco-nabatéenne de Medaba (Moabitide).

La première ligne de ce texte très intéressant, mais malheureusement bien mutilé, débute par le nom de l'auteur de la dédicace. Ce nom se présente sous cette forme : ΑΒΔΑΛΛΑΣΑΝΑΣΟΥ. Le P. Germer-Durand[2] le lit et le transcrit ainsi : Ἀϐδαλλὰ Σανα...ου, « Abdallah, fils de Sana... »

Je propose de lire, en coupant différemment et en restituant la troisième avant-dernière lettre qui manque : Ἀϐδάλλας Ἀνά[μ]ου, « Abdallas, fils de Anamos. » Le patronymique n'est autre chose

1. Waddington, *Inscrip. gr. et lat. de la Syrie*, n° 2245.
2. *Revue biblique*, 1895, p. 590.

Digitized by Google

que le nom nabatéo-grec très fréquent Ἄναμος = ענמו, *'Anamou*[1]. Quant à Ἀεδάλλας, c'est la transcription fort exacte du nom nabatéen qui se présente au Sinaï sous la forme עבדאלהי, *Abd-allahî*; on remarquera l'élimination de la désinence casuelle *i* dans la transcription grecque. On rencontre aussi la forme עבדאלהא, à Medaïn Sâleh[2], et, à Palmyre, la forme contractée עבדלה[3]

A la ligne 6, dans la lacune qui suit καταστάσεως, il devait y avoir probablement, non pas le nom de la ville, mais seulement, selon l'habitude, les mots τῆς πόλεως, qui fournissent juste le nombre de lettres voulu pour combler le vide.

L'an 19 d'Antonin — s'il s'agit d'Antonin le Pieux — = 157 de J.-C. — donnerait pour époque de l'ère de la ville : (MT) 340-157 = 183 avant J.-C. Cette dernière date paraît bien haute et ne correspond à aucun événement saillant de l'histoire de Medaba. Peut-être les lettres numériques lues MT sont-elles à modifier?

La fin de la dernière ligne contenait, paraît-il, quelques lettres nabatéennes; « quelque chose comme מנברכא », dit le P. Germer-Durand. Le moindre bout de croquis aurait mieux fait notre affaire que cette transcription par à peu près. Ne nous cacherait-elle pas, par hasard, le nom même de la ville de *Medaba*? Si, par la pensée, on met sous ces lettres hébraïques les lettres nabatéennes correspondantes, l'on obtient un groupe qui, étant données les incertitudes propres à cet alphabet, ressemblerait passablement au nom sémitique de Medaba, soit la forme biblique מידבא, *Meideba*, soit, mieux encore, la forme moabite originale מהדבא, *Mahdeba* que nous a révélée la stèle de Mésa[4]. En tout cas, l'apparition du nabatéen à Medaba n'est pas pour nous surprendre, cette ville nous ayant déjà fourni une très im-

1. Ou *'Anamo*, d'après l'observation du § 6.
2. *C. I. S.*, *Aram.*, n° 238. A moins qu'il ne vaille mieux lire la copie, un peu incertaine, de M. Doughty : עבדאלגא, *'Abdelga*, nom connu d'autre part.
3. *Zeitschr. der. deutsch. morgen. Gesellesch.*, XXXVIII, p. 588.
4. La forme conjecturale מאדבא ne serait pas non plus, à la rigueur, impossible en nabatéen. Cf. l'arabe مادبا.

Digitized by Google

portante inscription dans cette langue et ayant été, comme je l'ai montré autrefois[1], occupée, dès l'époque des Macchabées, par la tribu nabatéenne des Benê Ya'amrou, ou *fils de Iambri*.

§ 8.

Dédicace au dieu Arabique (Djerach).

Le P. Germer-Durand lit et traduit ainsi[2] l'inscription gravée sur une très intéressante stèle provenant de l'antique Gerasa :

Ἔτους βισ, δαισίου α', ὑπὲρ τῆς τῶν Σεβαστῶν σωτηρίας, θεῷ Ἀραβικῷ Ἔπηκος Δημητρίος Μαλκίου τοῦ καὶ Νεικομάχου, τὸν βωμὸν ἀνέθηκεν.

« L'an 212, le 1er de Daisios. Pour la santé des Augustes, Épicos Démétrius, fils de Malcius Nicomaque, a dressé cet autel au dieu de l'Arabie. »

Je crois qu'il y a lieu d'introduire des modifications assez sensibles dans la lecture des lignes 4 et 5, ainsi figurées :

ΘΕΩΑΡΑΒΙΚΩΕΠΗΚ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΜΑΚΙΟΥ

J'ai peine à voir, dans le complexe à ligatures terminant la ligne 4, un nom propre Ἔπηκος, d'ailleurs inconnu dans l'onomastique grecque.

Je propose de restituer ἐπηκόῳ, « qui exauce », en considérant la lettre inscrite dans l'intérieur du Ο comme un Ω plus ou moins net ou bien conservé ; ce serait, dès lors, l'épithète d'un usage rituel si fréquent, et le mot serait à joindre à l'expression qui le précède immédiatement : θεῷ Ἀραβικῷ ἐπηκόῳ.

Le véritable nom de l'auteur de la dédicace aurait donc été *Demetrios* tout court.

Quant au patronymique lu Μαλκίου, à la fin de la ligne 5, il

1. *Journal Asiatique*, mai-juin 1891, p. 540 et seq.
2. *Revue biblique*, 1895, p. 385.

Digitized by Google

m'inspire également de grands doutes. Malgré certaines apparences, il me semble difficile de le rattacher au nom nabatéen si répandu de *Malkou*, transcrit ordinairement Μάλχος. Le *kappa* ne répondrait pas normalement au *kaph* sémitique = χ; de plus, la terminaison ιος ne s'expliquerait pas.

Pour ces diverses raisons, je propose de lire 'Αλκίου, en considérant le groupe ΑΛ comme formé tout simplement de Α + Λ juxtaposés au point de se toucher; si ce groupe était réellement un complexe formé de la combinaison Μ + Α + Λ, le Μ serait ici, autant qu'on peut s'en fier à la figuration typographique, d'un type différent des autres Μ de l'inscription, qui sont à branches verticales et non à branches obliques.

Ἄλκιος est un nom connu dans l'onomastique grecque; en outre, il semble avoir été assez en faveur chez les populations hellénisantes de Syrie. Je l'ai rencontré deux fois en Palestine : 1° dans la série des inscriptions bilingues hébraïques et grecques marquant la limite périphérique de Gezer; 2° sur un sarcophage ou ossuaire venant d'un antique tombeau juif de Lydda[1].

L'an 212 doit être certainement calculé non d'après l'ère de Bostra — ce qui nous rejetterait en l'an 318 J.-C., mais d'après l'ère de Pompée, qui, ainsi que je l'ai démontré, est employée dans plusieurs autres inscriptions de Gerasa[2]. Cela nous donnerait 148 J.-C. Les Augustes mentionnés dans l'inscription seraient, en conséquence, Antonin et Marc-Aurèle.

Une autre inscription de la même ville de Gerasa publiée dans le même recueil[3] doit, d'après sa teneur même, être sensiblement contemporaine de celle-ci; or, elle est datée de l'an 142, par conséquent d'une ère qui ne saurait être la même. Ici encore, l'ère de Bostra nous rejetterait trop bas (248 J.-C.), si, du moins, l'on maintient les leçons données par la copie : ΒΜΡ et ΒΜΡ; si, au contraire, l'on était autorisé à corriger ces lettres

1. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches in Palestine*, 1896, vol. II, p. 266 et p. 345.
2. Voir plus loin, § 9.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 384, n° 25.

Digitized by Google

numériques en MB — c'est une question à examiner sur l'original ou un estampage — on obtiendrait une date sensiblement concordante avec celle de l'inscription précédente, l'an 42 de l'ère de Bostra nous reportant à l'an 148 J.-C.

CHARLES CLERMONT-GANNEAU.

(*A suivre*).

Digitized by Google

DE QUELQUES REPRÉSENTATIONS

DU

SACRIFICE D'ABRAHAM

(Planche VI)

L'histoire du sacrifice d'Abraham a été, écrit saint Augustin, redite dans toutes les langues, représentée partout, afin que le souvenir de ce trait célèbre frappât en même temps les oreilles et les yeux [1]. Plus d'une raison portait à rappeler une scène dont l'image seule touchait profondément l'âme des fidèles [2]. Ingénieux à rapprocher les faits anciens de ceux de la Loi nouvelle, les Pères s'accordaient à reconnaître, dans l'épisode raconté par la *Genèse* [3], une claire annonce de la Passion et de l'Eucharistie qui la figure [4]; pour eux, le Christ, dans sa double nature, était à la fois symbolisé par le bélier et par Isaac, ces deux images du *sacrificium cruentum* et du *sacrificium incruentum* [5]. Comme Jésus devait porter l'instrument de mort, Isaac avait été chargé du fagot préparé pour le sacrifice [6]; le bélier

1. *Contra Faustum*, XXII, 73.
2. *Concil. Nic.*, II, Actio IV (éd. Mansi, t. XIII, p. 10).
3. C. XXII.
4. S. Cyprian., *Epist. LXIII, Ad Cæcilium*, § 17 : « Passio enim Domini est sacrificium quod offerimus. » S. Joh. Chrysost., *Homil. XVII Ad Hebr.* § 3 : Προσφέρομεν ἀλλ' ἀνάμνησιν ποιούμενοι τοῦ θανάτου αὐτοῦ.
5. Origen., *Homil. VIII in Genes.*, § 9 : « Sed quomodo Christo uterque conveniat et Isaac qui non est jugulatus et aries qui jugulatus est, operæ pretium est noscere. Christus Verbum Dei est, sed Verbum caro factum est. Unum igitur in Christo de superioribus est, alterum ex humana natura et virginali utero susceptum. Patitur ergo Christus, sed in carne; et pertulit mortem, sed caro cujus hic aries forma est. Verbum vero in incorruptione permansit, quod est, secundum spiritum, Christus cujus imago est Isaac. »
6. Tertull., *Advers. Judæos*, c. X : « Itaque in primis Isaac quum a patre hostia

Digitized by Google

qu'au moment suprême, le patriarche aperçut tout d'un coup, les cornes embarrassées dans les ronces, représentait le Seigneur couronné d'épines et suspendu aux bras de la croix. « Quis ergo », disait saint Augustin, « Quis ergo ille figuratur nisi Jesus Christus, antequam immolaretur, spinis judaïcis coronatus?..... Ille postremo ipse aries Christum significavit. Quid enim est hærere cornibus, nisi quodammodo crucifigi ? »

Suivre le récit biblique, en s'efforçant de rappeler, dans l'agencement matériel du sujet, le sens matériel que les chrétiens s'accordaient à lui reconnaître, telle devait être, semble-t-il, la première visée des artistes et celui-là s'en est préoccupé qui, sur un sarcophage du Latran, a substitué à la figure du Christ amené devant Pilate, celle d'Isaac prêt à être sacrifié (fig. 1.)

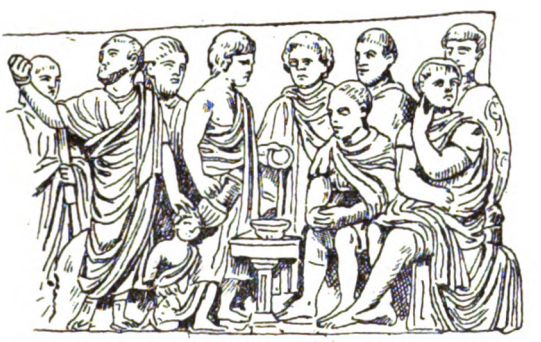

Fig. 1.

Peu de sculpteurs, de peintres ont dû faire de la sorte, car, parmi tant d'œuvres d'art exécutées aux premiers siècles, je ne connais que ce marbre sur lequel le sacrifice d'Abraham rap-

duceretur, et lignum ipsi sibi portaret, Christi exitum jam tunc denotabat, in victimam concessi a Patre lignum passionis suæ bajulantis. » Origen., *Homil. VIII in Genes.*, c. VI : « Quod ipse sibi ligna ad holocaustum portat Isaac, illa figura est quod et Christus ipse sibi bajulavit crucem. » S. Joh. Chrys., *De beato Abraha*, § 2 : Ἐκεῖνος (Ἰσαὰκ) μονογενὴς καὶ ὁ Θεὸς (Χριστὸς) μονογενής· ἐκεινὸς ἐπὶ τῶν ὤμων τὰ ξύλα, καὶ ὁ Χριστὸς ἐπὶ τῶν ὤμων τὸν σταυρόν. Voir pour d'autres rapprochements des deux faits par l'iconographie, Mabillon, *Ann. Bened.*, l. XVII, § 47 (t. I, p. 576, n. 685); *Acta SS. ord. Bened.*, t. II, p. 1006.

Digitized by Google

pelle celui de l'Eucharistie et un autre où le bélier, type du Seigneur couronné d'épines et crucifié, nous soit montré suspendu dans les ronces[1].

Fig. 2.

C'est au temps du moyen âge qu'il nous faut descendre pour trouver, dans un vitrail et dans une mosaïque, le fagot que porte Isaac se transformant en une croix[2].

Rarement les artistes, je l'ai noté ailleurs, devaient avoir quelque souci de suivre les données des Livres saints[3]. Nous en trouvons ici des preuves nouvelles. « Cum alligasset (Abraham) filium suum », y est-il dit, « posuit illum in altare supra struem lignorum. » Dans la série des bas-reliefs où figure la scène, ceux où le texte est suivi sur ce point sont en minorité ; le plus grand nombre nous montrent Isaac agenouillé devant l'autel, au moment où son père lève le glaive.

Une autre particularité doit encore être relevée ; c'est l'erreur commune des artistes des premiers siècles au sujet de cette *ara* qui devait plus tard devenir l'objet de tant de légendes[4]. Sculp-

1. *Étude sur les sarcophages d'Arles*, pl. XXI (= fig. 2.)

2. Martin et Cahier, *Vitraux de la cathédrale de Bourges*, pl. I ; Jadart, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 348 et pl. XXIV.

3. *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*. Introduction, p. IX-X. Cf., au sujet de certaines représentations du sacrifice d'Abraham, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 101, 102.

4. Selon une tradition juive, l'autel du mont Moriah n'avait pas été construit, mais réparé par Abraham. C'était celui-là même sur lequel avaient sacrifié Adam, Caïn et Abel. Détruit par le déluge, il avait été rétabli par Noé, au sortir de l'arche, pour être de nouveau renversé au temps de la confusion des langues (*Critici sacri*, t. I, p. 532). Le lieu où il avait été élevé était, d'après une chronique que vise Grégoire de Tours, le Calvaire sur lequel devait s'accomplir la crucifixion dont le sacrifice d'Abraham était l'image (*Historia Francorum*, l. I, c. VII. Cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, XIII) ; même mention dans le livre apocryphe intitulé : *Le combat d'Adam* (Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, t. I, p. 376).

Digitized by Google

teurs, ciseleurs, graveurs, peintres, prenant pour modèle ce qu'ils avaient couramment sous les yeux, se sont accordés à transformer en un autel taillé, parfois même couvert d'une édicule et portant sur ses faces la patère et le *simpuvium* païens, l'amas de pierres qu'en haut de la montagne et, comme les anciens le faisaient dans des lieux déserts[1], Abraham entassa de ses propres mains. « Et venerunt », dit la *Genèse*, « ad locum quem ostenderat Deus, in quo ædificavit altare[2]. » Dans le grand nombre de monuments antiques où figure cet épisode[3], un seul, que je sache, nous montre nettement l'autel de construction rustique, comme le donne à entendre la Bible. C'est une fresque des catacombes romaines dans laquelle il est formé de deux pierres

1. Par trois fois, dans les *Argonautiques*, Apollonius de Rhodes mentionne des autels faits de pierres brutes simplement entassées, alors que les héros s'arrêtent sur quelque plage déserte pour offrir un sacrifice aux dieux (L. I, v. 402, 403, 1123; L. II, v. 694, 695). De ces textes peuvent être rapprochés des monuments dont quelques-uns ont été figurés par Zoega, *Bassirilievi*, pl. XX, Millingen, *Peintures de vases*, pl. LI, et dans l'*Archæologische Zeitung*, 1853, pl. LIX.

2. XXII, 7.

3. Voici le relevé de ces œuvres d'art, d'espèces bien diverses, où nous voyons l'autel fait de pierre élégamment taillée :

Fresques : Bottari, pl. LIX et CXXXIX.

Sarcophages: Bottari, pl. XV, XXVII, XXIX, XXXIII, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, LXXXIV, LXXXVIII, CLXXXV; *Étude sur les sarcophages d'Arles*, pl. VI, VIII, X, XXI; *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. XXV, XLII, LII, LIII, LVI; *Mélanges de l'École française de Rome*, 1885, pl. V.

Marbre gravé: *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. LVIII.

Mosaïque : Ciampini, *Vetera monimenta*, t. II, pl. XX.

Ivoire : Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, p. 159.

Coupes de verre : *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nos 43 et 44 A ; *Étude sur les sarcophages d'Arles*, pl. XXXV.

Lames de bronze: *Jahrb. des Vereins von Alterstumsfreud. im Rheinl.*, t. XIII pl. V et VI.

Petit disque de bronze : Buonarruoti, *Vetri antichi*, pl. I, fig. 1.

Chaton d'anneau de bronze: De Rossi, *Bullett.*, 1870, pl. VII.

Cuiller d'argent gravée : Cortenovis, *Sopra una iscrizione greca d'Aquileja*, p. VIII et fig. 1.

Les anciens n'ont pas été seuls à placer ainsi près d'Abraham au haut de la montagne un autel de forme monumentale. Ainsi ont fait également les plus illustres artistes du XVe et du XVIe siècles, Brunellesco, Lorenzo Ghiberti, dans leurs bas-reliefs préparés pour le baptistère de Florence, Benezzo Gozzoli dans une fresque du Campo Santo de Pise et Raphaël dans les Stanze.

Digitized by Google

plates, placées de champ et que recouvre une troisième[1]. Peut-être y aurait-il lieu de joindre à cette peinture une médaille de dévotion publiée par le regretté De Rossi et qui représente Abraham et Isaac debout sur un amas de pierres[2] ; peut-être encore en est-il de même pour un fragment de sarcophage du ve siècle conservé à Rome dans la cour de l'hospice des pèlerins attenant à l'église de *Santa Maria dell'anima*. Sur ce marbre, que je reproduis ici[3], le sculpteur a, comme l'ont fait souvent les artistes de l'antiquité, mis à la fois sous les yeux des spectateurs deux actes successifs du même personnage ; un seul groupe réunit Isaac portant le fagot du sacrifice, puis s'agenouillant devant son père qui tient le glaive. L'autel placé derrière lui paraît être fait de pierres brutes soigneusement superposées, comme le dit saint Cyrille d'Alexandrie[4].

Si quelques chrétiens des premiers siècles ont pu s'étonner de voir les artistes représenter par un autel élégamment taillé les pierres que le patriarche entassa de ses mains au sommet de la montagne, la surprise n'a pas dû être moins grande, longtemps après, alors qu'au moyen âge furent supposés tant de souvenirs matériels du Nouveau Testament et de l'époque biblique. Quelqu'un, en cette époque lointaine, imagina de présenter à la vénération de la foule l'autel du sacrifice d'Abraham. La mère de Constantin, Hélène, avait, disait-on, rapporté des Lieux saints cette précieuse relique. Ce n'était plus ni une *ara*, de forme païenne, telle que l'avaient imaginée les artistes du IVe et du ve siècles, ni le simple amas de pierres sèches que devait faire supposer le texte de la *Genèse* : c'était une grande pierre équarrie, épaisse de 0^m,20, large de 1^m,60, sur 0^m,86 de hauteur. Cette dalle existe encore à Rome, où je l'ai vue, dans la vieille église

1. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 339.
2. *Bullettino*, 1869, planche III, n. 2. Notons toutefois que cet amas de pierres peut figurer la montagne même, comme on le voit sur la coupe de Potgoritza (*Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, pl. XXXV).
3. Planche VI.
4. Τὸ θυσιαστήριον ὁ πατριάρχης εὖ δὴ καὶ μάλα καλῶς ἀνεδείματο (*Homilia paschalis VI*, § 7 ; Migne, t. LXXVII, p. 496).

Digitized by Google

de *San Giacomo scossa cavalli,* dissimulée, comme il convient, derrière un confessional; une inscription du XVIIe siècle, encastrée dans la pierre, rappelle la tradition relative à ce bloc : **IVXTA VETVSTAM HISTORICORVM TRADITIONEM HVC AB HELENA IMPERATRICE TRANSLATO.**

Ainsi que d'autres traits consignés dans les livres saints, le sacrifice d'Abraham était tenu pour un symbole de la résurrection promise. La délivrance miraculeuse d'Isaac sauvé de la mort en semblait le type et le gage [1]. Pour les anciens, convaincus de la puissance protectrice des figures rappelant un coup heureux, une victoire, une préservation inattendue [2], l'image du sacrifice d'Abraham semblait être doué d'une vertu singulière; c'est ainsi que nous la trouvons sur une amulette à légende énigmatique vue autrefois par Montfaucon [3]. Telle sans doute pouvait être la raison de sa présence sur les chatons de bagues déjà publiés [4], et sur un autre que mentionne l'inventaire des pierres gravées de Peiresc [5]. Ajoutons que les gnostiques paraissent avoir attribué au seul nom d'Abraham une puissance cabalistique, car il se lit sur plusieurs des amulettes que nous ont laissées ces étranges sectaires [6].

Edmond Le Blant.

1. *Epist. ad Hebr.*, XI, 18, 19; Origen. *In Genes.*, c. XXI; *Homil. VIII*, 5. Chrysost., *Hom. XXV In Epist. ad Hebr.* § 1; Theophyl., *Comment. in Ep. ad Hebr.*, c. XI.

2. Voir mon mémoire intitulé : *Sept cent vingt inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues* (sous presse).

3. *Antiquité expliquée*, t. II, pl. LV, n. 6.

4. Chabouillet, *Catalogue des pierres gravées du Cabinet des médailles*, n° 1330; De Rossi, *Bullettino*, 1871, pl. 7.

5. Bibl. nat., ms. du fonds français, n. 9534, f° 23 : « Abraham sacrificans in jaspide ». Peut-être faut-il voir aussi un phylactère dans le petit marbre en forme de demi-noix reproduit autrefois par Boldetti (*Osservazioni*, p. 278), et que possède aujourd'hui M. Maxwell Sommerville (Maxwell Sommerville, *Engraved gems*, p. 664-665).

6. Bibl. nat., ms. 9534, f° 22 : « Sarda in qua **CABAΩ AΔAM ABRAM** »; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, pl. CLXV; Chabouillet, *Catalogue*, n°s 2181, 2191, 2192. Notons ici que, d'après Philon, Abraham aurait longtemps suivi les étranges doctrines de l'astrologie chaldéenne (Philo, *De Abrahamo*, éd. Mangey, t. II, p. 11 et 13).

Digitized by Google

STATUETTE D'HERMAPHRODITE

(Planche IV)

Le 14 novembre 1894, je signalai à la Société des Antiquaires de France une statuette en bronze représentant Hermaphrodite. Ce précieux monument, entré, il y a plus de vingt ans, au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avec la collection du commandant Oppermann, était resté inédit, malgré son intérêt[1].

A la suite de ma communication, M. A. Héron de Villefosse fit savoir qu'il avait vu dans la collection du baron d'Alcochete, à Paris, une charmante statuette d'Hermaphrodite, en bronze, de style gréco-romain, et provenant d'Alexandrie d'Égypte. L'élégante figurine présentait un intérêt capital : elle était complète, et la main droite tenait un miroir rond, à charnière, à demi ouvert. M. Héron de Villefosse fit remarquer que la présence du miroir expliquait l'action d'Hermaphrodite et permettait « de comprendre l'attitude particulière d'un certain nombre de statuettes d'Hermaphrodite arrivées jusqu'à nous sans cet attribut[2]. »

Au printemps de 1895, les collections du baron d'Alcochete furent vendues et dispersées sans grand bruit.

Par un curieux hasard, au mois de septembre suivant, je retrouvai la statuette d'Hermaphrodite dans une des vitrines d'un négociant antiquaire et je fus assez heureux pour m'en rendre acquéreur.

Ainsi qu'on peut en juger par la planche en phototypie qui accompagne la présente notice, la statuette est digne des éloges

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1894, p. 241.
2. *Ibid.*, p. 242.

Digitized by Google

contenus dans la note de M. A. Héron de Villefosse. La tête et le haut du corps sont féminins; les cheveux forment chignon sur la nuque et deux longues mèches retombent négligemment sur chaque épaule. La main gauche, levée, touche légèrement la chevelure, et la main droite, baissée, tient un miroir rond à charnière, à demi ouvert, à hauteur des cuisses et en arrière. Dans ce mouvement, l'épaule gauche est levée, l'épaule droite baissée; le torse est cambré en arrière; le visage est baissé et les yeux sont dirigés vers le miroir. La jambe gauche, ramenée en arrière, contribue à donner à ce bronze un aspect vraiment gracieux.

La hauteur est de 164 millimètres; la patine, verte, est piquée en plusieurs endroits, comme il arrive souvent aux bronzes qui proviennent d'Égypte. Les deux pieds, qui étaient brisés, ont été ressoudés.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'analogie du mouvement avec celui de la Vénus Callipyge, et pour cette question, je me contente de renvoyer à l'article de M. Salomon Reinach[1].

Je citerai seulement, pour la ressemblance de pose, l'intéressante statuette de Satyre provenant de la collection de Janzé. Le Satyre se retourne en arrière pour regarder sa petite queue de cheval qu'il a saisie de la main gauche[2].

Il n'est pas inutile d'indiquer aussi quelques rapprochements entre ma statuette d'Hermaphrodite et celle du Cabinet de France, dont j'ai parlé plus haut et dont voici le dessin. Cette figurine, plus massive de formes que ma statuette, est certainement plus ancienne, et nous pouvons la considérer comme un spécimen de style grec[3]. Le bras droit manque, mais le bras et la main gauches

1. *Statuette d'Hermaphrodite du Musée d'Épinal* dans l'*Album archéologique des musées de province*, p. 38, pl. VI et VII; cf. S. Reinach, *Descr. rais. du Musée de Saint-Germain-en-Laye; bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 118.

2. Ernest Babelon et Adrien Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, 1895, p. 187, n° 425.

3. *Ibid.*, p. 136, n° 307.

Digitized by Google

sont dans la même position que ceux de ma statuette. Il n'en est pas de même pour le bronze du Musée d'Épinal, publié par M. S. Reinach, car la main gauche d'Hermaphrodite est éloignée de la tête.

Quant au miroir, attribut d'Hermaphrodite, il paraît, légèrement dénaturé, dans la main droite d'une statuette en bronze citée par M. Reinach. C. Roach Smith, qui a publié cette figurine, trouvée dans la Tamise, près du pont de Londres, en janvier 1837, croyait qu'elle représentait un prêtre ou serviteur de Cybèle tenant des cymbales. Toutefois, dans une note, cet auteur ajoute que quelques archéologues avaient reconnu un miroir dans l'attribut qu'il prenait pour des cymbales[1].

Il s'en faut que le mouvement de la statuette de Londres soit aussi gracieux que celui des autres figurines dont j'ai parlé plus haut; de plus la tête d'Hermaphrodite est couverte d'un fichu que maintient la main gauche et l'effet de ce morceau d'étoffe n'est point agréable.

A propos du bas-relief de Sens, rapproché par M. S. Reinach du bronze d'Épinal, je signalerai l'attribut que tient Hermaphrodite dans sa main gauche baissée[2]. C'est un disque, qui pourrait bien être un miroir. Mon observation porte par conséquent à trois les représentations d'Hermaphrodite tenant un miroir.

Il est bien évident que toutes ces figures d'Hermaphrodite dérivent d'un original célèbre. S'agit-il de l'*Hermaphroditus nobilis* de Polyclès, dont Pline nous a conservé le souvenir? En l'absence de toute description de cette statue, contentons-nous de faire connaître notre statuette qui nous autorise à former un groupe des répliques d'*Hermaphrodite au miroir*, type antérieur à celui d'*Hermaphrodite couché*.

J.-Adrien Blanchet.

1. *On some Roman bronzes discovered in the bed of the Thames*, dans l'*Archaeologia*, t. XXVIII, 1840, p. 38, pl. IV. Ce bronze était alors dans la collection Newman.

2. Julliot, *Musée gallo-romain de Sens*, pl. XV, n° 1 *bis*.

Digitized by Google

BUSTE EN BRONZE

DÉCOUVERT A EMPORIAE

De la collection Guëll, à Barcelone.

(Planche V)

Autrefois, et pendant de longs siècles, une ville florissante s'élevait sur la rive méridionale du golfe de Rosas, à peu de distance de la frontière naturelle qui sépare, au sud-est, la France de l'Espagne. Fondé par les Phocéens de Marseille, le comptoir d'Emporium ou d'Empories[1] avait d'abord été établi sur une petite île voisine de la côte, appelée depuis Palaeopolis, *la Vieille-Ville*. Plus tard, les Emporites se transportèrent sur le continent : il y eut là deux villes distinctes, séparées par une muraille, celle des Ibériens nommés Indicètes et celle des Grecs ; elles étaient protégées contre les attaques du dehors par une enceinte commune. Avec le temps, les deux villes se fondirent en une seule cité, dont la constitution se trouva être un mélange de lois grecques et de coutumes barbares. Le territoire des Emporites comprenait aussi Rhodé (Rosas) et l'extrémité de la chaîne pyrénéenne jusqu'au monument dit Trophées de Pompée, limite de la Narbonnaise et de l'Ibérie, au pied duquel passait la route que suivaient les voyageurs venant d'Italie. Riche et bien cultivé le long de la côte, il était d'une fertilité inégale à l'intérieur ; une partie du pays ne produisait que du sparte et s'appelait, en conséquence, *La Plaine des Joncs*. Les habitants étaient très habiles à tisser le lin. L'embouchure d'une petite rivière descendant des Pyrénées, autrefois *Clodianus*, au-

1. Ἐμπορεῖον, Strab. ; Ἐμπορίαι, Ptol. En latin, *Emporiae*, d'où *Ampurias*.

Digitized by Google

jourd'hui Fluvia, formait le port principal des Emporites. Ils avaient reçu de Marseille, et pratiquaient en commun avec ceux de Rhodé, le culte de l'Artémis éphésienne [1]. Emporiae, grâce à sa situation géographique, joua un rôle important à l'époque de la République romaine, dont elle fut l'alliée aussi fidèle, sinon aussi puissante, que Marseille [2]. Scipion, en 211, la choisit comme point de débarquement et marcha de là sur Tarragone [3]. En 204 encore, la flotte romaine se dirige vers Emporiae, « région très fertile, dit Tite-Live [4], riche en produits de toute espèce et dont les habitants — résultat ordinaire d'une vie abondante — sont moins belliqueux que le reste des barbares. » En 195, l'armée de Caton prit terre à Emporiae et Tite-Live, à cette occasion, entre dans quelques détails sur le passé de cette ville [5]. Il nous apprend aussi que César ajouta une troisième ville aux deux cités grecque et ibérienne, en y envoyant une colonie romaine après la défaite des fils de Pompée. « Aujourd'hui, dit-il, ce n'est plus qu'un seul peuple, car les Espagnols d'abord, puis les Grecs, ont été admis au nombre des citoyens romains... » Nous savons encore, par une inscription découverte en 1876, qu'un détachement de la VIIe légion séjourna pendant quelque temps à Emporiae vers la fin du IIe siècle de notre ère [6]. Sauf ce détail, l'histoire est muette sur Emporiae à l'époque impériale ; cependant les découvertes archéologiques démontrent que la ville n'a pas cessé d'être riche et prospère. Elle conserva encore une certaine importance jusque vers la fin du moyen âge, sous le nom d'Ampurias, mais l'ensablement progressif de son petit port finit par la ruiner. Il reste aujourd'hui un misérable village, *S. Martin de Ampurias*, au nord d'un champ très étendu de dé-

1. Tout ce qui précède d'après Strabon, III, IV, 8-9 (trad. Tardieu, t. I, p. 262, 263). Le nom de rivière *Clodianus* est donné par Mela, II, 6, 5; Ptol., II, 6, 20.
2. Liv. XXXIV, 9.
3. Liv. XXVI, 19; XXVIII, 42.
4. Liv. XXIX, 25.
5. Liv. XXXIV, 9.
6. *Corp. inscr. lat.*, t. II, *Suppl.*, n° 6183.

Digitized by Google

combres ; plus au sud, au delà de l'embouchure du Ter, s'est établi, après les guerres de la Succession[1], un nouveau port dit *El Escala*, où n'abordent que de petits navires[2]. Toute la région de l'ancien comté d'Ampourdan est tristement déchue ; seule, Gérone (*Gerunda*) est encore un centre industriel et commercial.

Les monnaies d'Emporiae offrent comme l'image de son histoire. Les plus anciennes ont des légendes grecques (**ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ**), avec des types (tête de Déméter et Pégase) tellement voisins de ceux de la Sicile que les anciens numismates les rapportaient à ce pays[3]. Puis viennent des monnaies autonomes, avec types grecs et inscriptions ibériques, et des imitations barbares des monnaies grecques de la période précédente. Les mêmes types (tête de Pallas, Pégase) reparaissent dans la nombreuse série des monnaies romaines d'Emporiae, où l'on trouve aussi l'image de la Diane d'Éphèse. La légende **MVNIC·EMPOR·**[4] montre qu'Emporiae comprenait alors un municipe de citoyens romains ; les noms de magistrats qui y sont inscrits en abrégé sont probablement ceux de questeurs[5].

C'est à un voyageur français, aujourd'hui bien oublié, Jaubert de Passa, que nous devons les premières informations exactes sur les ruines d'Emporiae. En 1823, il publia, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*[6], un long travail accompagné d'un plan, d'une carte et de planches reproduisant des monnaies et d'autres antiquités[7]. Jaubert avait été frappé de l'étendue de ces ruines et du nombre de petites trouvailles qui s'y faisaient. « Chaque jour, écrit-il[8], la charrue découvre

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. V, p. 51.
2. Voir la carte de M. Kiepert à la fin du volume précité du *Corpus*.
3. Eckhel, *Doctr. num.*, t. I, p. 48.
4. Eckhel, *Doctr. num.*, t. I, p. 49.
5. *Corp. inscr. lat.*, t. II, p. 615.
6. *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. V (1823), p. 1 et suiv.
7. Le même auteur a publié en 1833 un travail intitulé : *Recherches historiques et géographiques sur la montagne de Rosas et le cap de Creus*, 1833, avec carte.
8. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. V, p. 55.

Digitized by Google

de vieilles constructions; elles occupent tout le terrain et la vigne seule a pu prospérer dans ce massif de ruines ensevelies sous quelques pouces de terre et de sable. » Les fouilles qu'il avait commencées lui-même furent continuées, après son départ, par un ecclésiastique du pays; elles donnèrent, outre de nombreuses monnaies, quelques poteries intéressantes, entre autres un vase en forme de tête et un lécythe grec [1].

En 1869, MM. Heydemann et Schlie publièrent la belle mosaïque romaine représentant le sacrifice d'Iphigénie, qui avait été découverte en 1848 à Emporiae [2]. Cette précieuse composition, transportée depuis à Barcelone chez M. Angel Amor, a été reproduite de nouveau, avec une note de M. de Villefosse, en 1892 [3]. En 1876, le baron de Witte, qui était informé des trouvailles d'Ampurias par M. R. Géry, signala à la Société des Antiquaires de France un petit lécythe à palmettes noires, recueilli en compagnie de monnaies grecques [4]. D'autres objets, exhumés sur le même emplacement, se sont éparpillés dans diverses collections. Celui que nous pouvons présenter à nos lecteurs, grâce à la libéralité de M. Eusebio Guëll et à l'aimable entremise de M. Arthur Engel, est le plus important qui ait été trouvé à Emporiae depuis la découverte de la mosaïque d'Iphigénie.

En 1893, trois maçons de La Escala, abandonnant la truelle pour la pioche du fouilleur, se rendirent sur les ruines d'Emporiae dans l'espoir d'y faire « une bonne rencontre ». Après entente avec le possesseur d'un champ, qui devait participer aux bénéfices éventuels, ils se mirent à l'œuvre et, dès le second jour, découvrirent la belle tête de bronze qui fait le sujet de notre notice.

Le bruit de cette trouvaille s'étant répandu, d'autres explorateurs improvisés accoururent sur les lieux; plusieurs chantiers de fouilles furent ouverts, mais les trésors convoités n'appa-

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, p. 81, pl. IV.
2. *Archaeol. Zeit.*, 1869, pl. XIV, p. 7 et 90.
3. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1892, p. 189.
4. *Ibid.*, 1876, p. 63.

Digitized by Google

rurent pas. On mit cependant au jour de nombreux restes de maisons, avec des enduits peints sur les murs, et deux importantes mosaïques, que les explorateurs ne surent pas détacher[1]. Quant aux trois maçons, ils trouvèrent encore une petite tête en ivoire, haute de 0m,015, avec des fragments de styles et d'épingles; bientôt découragés, ils retournèrent prendre la truelle à La Escala[2].

La tête de bronze fut d'abord acquise par M. Ferrer y Carreras de Barcelone, qui en exécuta deux bons dessins, de face et de profil. Ces dessins furent publiés successivement dans *La Velada*, revue de Barcelone (1893, n° 46, p. 228-229) et dans l'*Avenç artistic cientific* de la même ville par M. Josef Brunet y Bellet. Entre temps, M. Delgado avait entretenu de cette trouvaille l'Académie d'histoire de Madrid[3]; M. Josef Brunet maintint contre lui que la tête était celle d'une dame romaine inconnue, et non pas celle de Julie, fille de Titus.

Le Musée de Saint-Germain avait reçu, dès 1893, communication des dessins de M. Ferrer y Carreras, pour lesquels le droit de reproduction était réservé. L'original ayant passé, peu de temps après, entre les mains de M. Eusebio Guëll de Barcelone, cet intelligent amateur a bien voulu, par l'entremise de M. Engel, me communiquer les deux photographies d'après lesquelles a été exécutée notre planche V.

Le buste découvert à Emporiae a 0m,38 de haut et 0m,26 de large. La conservation en est excellente; un des yeux est encore rempli d'une pâte blanche émaillée au milieu de laquelle se détache une pierre noire, probablement basaltique, qui marque la pupille. La surface du bronze est assez rugueuse et présente par

1. On signale encore un *auriscalpium* d'ivoire, un petit buste en bronze ayant servi de peson, trois pieds de table en marbre blanc, un génie ailé en ivoire (haut 0m,05), un buste de Bacchante en bronze, etc.

2. Ces détails sont empruntés à un article de M. Romualdo Alfaras (de Figueras), publié dans le *Boletin de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa*, mai 1893 (n° 26). Je dois la communication de ce travail, ainsi que de ceux qui sont cités dans le texte, à l'amabilité de M. Eusebio Guëll.

3. Delgado, *Boletin de la real Acad. de la Historia*, 1893, p. 168.

Digitized by Google

endroits des restes de végétation marine et de sable, preuve évidente d'un séjour prolongé sur une plage souvent couverte par les vagues de la mer. Sur le côté gauche du cou, on constate des traces d'une soudure faite avec du plomb. Cette soudure a sans doute eu pour objet de maintenir le buste dans un support, mais ce support n'était pas nécessairement un torse de statue. La régularité de la ligne inférieure qui marque la limite du cou donne plutôt à croire que le buste était isolé.

Les archéologues espagnols qui ont les premiers décrit cette tête ont reconnu qu'elle appartenait à l'époque romaine, que c'était un portrait, enfin qu'elle rappelait beaucoup les images de Julie, fille de Titus. Ces conclusions sont parfaitement exactes.

Dans le troisième volume de son *Iconographie romaine*, publié en 1891, M. Bernoulli énumère les images suivantes de Julie, fille de Titus et de Marcia Furnilla, maîtresse de son oncle Domitien (60-89 ap. J.-C.?)[1] :

1° Monnaies frappées à l'effigie de Julie, où la coiffure seule, toujours caractérisée par l'élévation de l'*orbis comarum*, offre un caractère distinctif. Le visage paraît quelque peu bouffi[2].

2° La magnifique intaille signée d'*Evodos*, au Cabinet des Médailles de Paris[3]. Comme les monnaies, elle donne l'impression d'une « grosse fille », avec la tendance à l'obésité qu'on remarque dans les portraits de Titus.

3° La statue en marbre du Vatican (*Braccio Nuovo*), découverte près du Latran en 1828 en compagnie d'une statue de Titus[4]. La chevelure n'offre pas le grand bourrelet de boucles sur le devant; les traits sont plus fins et se rapprochent un peu plus de ceux du buste d'Emporiae. M. Bernoulli, attachant peut-être trop d'importance à la coiffure, n'est pas disposé à y reconnaître Julie; M. Helbig a d'abord maintenu l'opinion traditionnelle, qui est

1. Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. III, p. 43 et suiv.
2. *Ibid.*, *Münztafel*, II, nos 5-8.
3. S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 134 et p. 168; Tyskiewicz, *Revue archéol.*, 1895, II, p. 282.
4. Bernoulli, *op. laud.*, pl. XV; Clarac, *Musée*, pl. 939.

Digitized by Google

celle de Nibby, de Pistolesi et de Braun[1], puis, dans l'édition anglaise de son *Guide*, il s'est rangé à l'avis de M. Bernoulli, ajoutant que la différence de grandeur entre les statues (celles de Titus et de la prétendue Julie) prouve qu'elles ne formaient pas une paire.

4° Un buste de la villa Ludovisi, insuffisamment publié[2].

5° Deux beaux bustes de Florence (n°s 76 et 83), dont le premier a été publié en phototypie[3].

6° Une seconde statue au Braccio Nuovo du Vatican, très restaurée[4].

7° Un buste en bronze au Brescia, non sans analogie avec celui d'Emporiae, mais offrant une coiffure un peu différente et des formes plus pleines[5].

8° Un buste en marbre de la collection royale de Madrid, analogue, suivant M. Hübner, au buste Ludovisi. Inédit[6].

9° Un buste du Capitole[7] trouvé à la villa Casali. M. Bernoulli pense que la forme élancée du cou défend d'y reconnaître Julie; mais c'est là précisément un des caractères du buste d'Emporiae.

M. Bernoulli, qui a porté dans l'iconographie romaine un esprit critique assez enclin au scepticisme, présente, au sujet des portraits présumés de Julie, quelques remarques bien dignes d'attention. « Il y a, dit-il[8], dans nos musées une très grande quantité de bustes et de statues avec la « frisure de *Julia Titi* » et l'on est généralement fort disposé à conclure de la frisure à la personne, sans se préoccuper des traits du visage, au sujet desquels nous manquons de tout critérium certain... Parmi les œuvres mêmes que nous avons signalées[9], il y en a qui s'excluent, car, à y regarder

1. Helbig, *Führer*, t. I, p. 32, n° 49.
2. Visconti-Mongez, *Iconogr. rom.*, pl. XXXV, 1, 2; Bernoulli, t. III, p. 47.
3. Bernoulli, pl. XVI.
4. Clarac, pl. 975, n° 2514.
5. *Museo Bresciano*, I, pl. XLIX, 1.
6. Hübner, *Die antiken Bildwerke in Madrid*, p. 136, n° 264.
7. Bottari, II, 24; Righetti, I, 102.
8. Bernoulli, t. III, p. 48.
9. *Ibid.*, p. 50.

Digitized by Google

de près, il n'y a pas là deux types identiques entre eux. Ce pourrait être la tâche d'une monographie future de chercher, à l'aide de reproductions photographiques, si parmi les têtes frisées *à la Julia Titi* il ne s'en trouve pas qui reproduisent certainement la même personne. Car le fait qu'un portrait se rencontre plusieurs fois fait toujours justement présumer qu'il représente un personnage célèbre. Mais, jusqu'à présent, on n'a pas signalé de *répliques* parmi ce grand nombre de portraits et, par suite, on avance un argument sans valeur lorsque, pour prouver qu'un portrait est celui de Julie, on allègue l'analogie de ce portrait avec « les autres têtes » de la même princesse. Ce que les comparaisons iconographiques ont pu donner à cet égard n'équivaut encore qu'à des hypothèses plus ou moins fondées : *tout le reste est en l'air.* »

Cette réserve est très sage. Personnellement, j'incline à croire que la tête d'Emporiae est celle de Julie : 1° parce qu'elle appartient bien à la fin du Ier siècle de notre ère; 2° parce qu'un buste de cette importance suggère naturellement l'idée d'un portrait d'après une princesse de la famille impériale et que les coiffures de Domitia, Plotine et Marciane, quoique également fort lourdes, présentent, sur les monnaies, des détails notablement différents. Mais il reste toujours possible d'admettre, avec M. Josef Brunet, qu'une riche Romaine d'Emporiae a fait exécuter son portrait en bronze, avec la coiffure prétentieuse qui était de mode sous les Flaviens. Les modes de ce genre impriment comme un air de famille aux portraits d'une époque, que ce soit celle des Flaviens, de Louis XV ou de Napoléon III. Seule, l'analyse des traits peut conduire à une quasi-certitude, lorsqu'elle a pour point de départ une œuvre d'attribution certaine. Or, pour Julie, les monnaies sont insuffisantes et la statue du Vatican ne ressemble exactement ni aux autres têtes dites de Julie, ni aux monnaies. Il faut donc, en dernière analyse, tout en exprimant, si l'on veut, une préférence, suspendre son jugement. Observons cependant encore, que Julie, morte fort jeune, fut divinisée par Domitien, qui fit frapper à son effigie des monnaies où

Digitized by Google

elle est qualifiée de Vesta ou de Vénus. Il peut donc avoir existé d'elle, comme cela s'est produit pour nombre de personnages anciens et modernes, un type réaliste (ce serait celui de la statue du Braccio Nuovo) et un type plus ou moins idéalisé : c'est à ce dernier que se rattacherait la tête d'Ampurias.

Cette tête présente un détail singulier, qui, malgré la bonne qualité de l'ensemble, oblige à y reconnaître une œuvre provinciale. La position et le dessin de l'oreille sont également incorrects. Quant à l'arrangement de la chevelure, il est inutile d'y insister après les études dont cette coiffure « flavienne » a déjà été l'objet[1]. Augmentant de près de moitié la hauteur du visage, elle a dû être inventée par des femmes qui ne se trouvaient pas assez grandes et dont Juvénal a dit plaisamment[2] :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Aedificat caput. Andromachen a fronte videbis[3],
Post minor est, credas aliam. Cedo, si breve parvi
Sortita est lateris spatium, breviorque videtur
Virgine Pygmaea, nullis adjuta cothurnis,
Et levis erecta consurgit ad oscula planta?

P.-E. Visconti inclinait à croire que Julie avait eu la première idée de ces folles exagérations et il en donnait pour preuve que Martial, plat courtisan de Domitien, ne les a jamais tournées en ridicule. En revanche, Juvénal, à qui Domitien était particulièrement odieux, a pu viser la maîtresse de cet empereur dans les vers que nous venons de citer.

A l'appui de l'ingénieuse hypothèse de Visconti, on pourrait faire observer que la Julie du Braccio Nuovo, découverte en même temps qu'une statue de Titus, est beaucoup plus petite que cette dernière. Or, Suétone nous dit expressément que Titus lui-même n'était pas grand (*quanquam neque procera sta-*

1. Voir surtout Visconti, *Bullettino communale*, 1874, p. 128; Bernoulli, *op. laud.*, t. III, p. 39, et le résumé commode donné par M. Pottier dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, art. *Coma*, p. 1368.
2. Juvénal, VI, 491.
3. Les anciens croyaient savoir qu'Andromaque était de très grande taille.

Digitized by Google

tura et ventre paulo projectiore)[1]. Il est vrai que, comme nous l'avons rapporté plus haut, le fait que le Titus et la Julie du Vatican formaient un groupe n'est plus universellement admis aujourd'hui.

Je crois devoir, en terminant, appeler sérieusement l'attention des archéologues sur la pénurie de nos informations touchant les découvertes d'antiquités faites en Espagne. Grâce à M. Hübner, les richesses épigraphiques de ce pays sont bien connues, mais des bronzes et des marbres romains que renferment ses collections, tant publiques que privées, on n'a publié qu'un très petit nombre de spécimens. Bien des trouvailles ne sont signalées et figurées que dans des recueils provinciaux introuvables au delà des Pyrénées. En l'absence d'un recueil spécial, comme le P. Fidèle Fita avait projeté d'en fonder pour toute l'Espagne, la *Revue archéologique* serait très disposée à reproduire les monuments antiques dont ses lecteurs espagnols, à l'exemple de M. Eusebio Guëll, voudraient bien lui communiquer des photographies.

Salomon Reinach.

1. Suétone, *Titus*, III.

Digitized by Google

NOTE

SUR UNE

INSCRIPTION DE SÉBASTE

L'inscription sur laquelle nous voudrions attirer ici l'attention, a été copiée à Sedgikler, près de l'ancienne Sébaste de Phrygie[1], par MM. Legrand et Chamonard et publiée dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de l'année 1893 (t. XVII, p. 269, n° 57). Le texte épigraphique n'y est accompagné d'aucune transcription. Les éditeurs me semblent avoir eu une confiance un peu exagérée dans la perspicacité des lecteurs du *Bulletin.* J'avoue n'être pas encore arrivé, pour ma part, à saisir parfaitement le sens de ce fragment de poème. Si je me résous cependant à reproduire ici ce morceau mutilé, c'est que l'intérêt qu'il offre, n'a pas encore, que je sache, été signalé jusqu'ici, et c'est aussi dans l'espoir que quelque lecteur corrigera et complétera bientôt les restitutions et les interprétations que je me hasarde à proposer. Voici donc ce qu'on lit sur la plaque de marbre qui n'est complète qu' « en haut et à droite depuis la ligne 15 ».

ἔν]αντα τόδ' εἰσ[ορόων
ἄρσῃ[2] ὅθι γείνα[το
ὕψος ἐπ' ἀκρότατ[ον
τ]ονδ' ἔνθα κα[τ]εῖπαι
5 συμβ?]ληθέντα μετήορον α
πάμπολλοι] γὰρ ἐκεῖνο ποτὶ[3] ῥίον οὐδὸ[ν ἔταμνον

1. Suivant M. Paris (*Bull. Corr. Hell.*, VII [1883], p. 449), la ville elle-même se trouvait sur l'emplacement de Sevastlé, sa nécropole, à Sedgikler.

2. Au lieu du verbe ἀραρίσκω, on pourrait songer aussi à un adjectif comme εὐθαρσής, μεγαθαρσής.

3. Le ι de ποτί est considéré comme long, ainsi qu'il l'est à la fin des adverbes.

Digitized by Google

εἰσαθρεῖν] μεμαάσι τεθηπότες ὄρθιο[ν οὖρος
πλίν]θον κεράμοιο τετυγμένον ὑψο[ρόφοιο?
αἰπει]νῶς τε νέφεσσ' ἐνικείμενον οὐραν[όμηκες
10 βρ]ότοις μάλα τοῦτο Διονύσου α
πάτρῃ] θ' ἡμετέρῃ· ὃς καὶ Διὸς ἤραρε θυμ[όν.
παι σπονδ[ῇ][1], τὸν ἐγείνατο νέκταρο[ς
ἀνθρ]ώποις, αὐτὸς δὲ θεῶν ἐπὶ νέκταρ ἐδέχ[θη
οὐρα]νῷ ἀθανάτοισι μετέμμεναι υἱέα Ζην[ός]
15 δεῦρ]ο· πάλαι δ' Αὔγουστος ἐπὶ χρέα δήνεα Φοίβ[ου]
οὐκ ἔ]θελον πτολίεθρα περικτιόνων ἀνθρ[ώπων]
εἰς ταύτ]ην κατένασσεν ὁ[τ'][2] Αὔσονας[3] ἐνδασίλευσεν
ὄφρα... κῦδος ἐνέ]γκαι, κλῆσεν ἐπ' οὔνο[μ]α τοῦτο Σεβαστή[ν
ἄν]ακτας ἐπώνυμον· οἱ ῥα Σεβαστοί
20 αὐ]τὰρ ἐφ[ε]ίλατο[4] πατρίδα γαῖαν
ειμενον· ἦ γὰρ ὅτ' ἀήρ
λαὸν πέμψεν Ἄρης ἐμφ]ύλιος, Ἄϊδι πολλόν
ν εἰσαφίκανον
οιονο

Lorsqu'on parcourt rapidement ces hexamètres tronqués, ils font l'effet d'une série de coq-à-l'âne. Il est en effet impossible, même en restituant les pieds disparus, d'obtenir un sens suivi. Devant chacun des vers conservés il doit en manquer un ou même deux autres, qui étaient disposés à gauche sur la partie perdue de la plaque. C'était donc une pièce d'une certaine étendue, dont un lambeau a été retrouvé, et cette constatation rend d'autant plus précieux pour nous ce débris informe. Malgré les lacunes, on parvient cependant à saisir en gros la suite des idées. Cette inscription ornait sans doute la paroi d'un temple qui s'élevait près de la ville sur une colline escarpée (v. 5 ποτὶ ῥίον; v. 6 ὄρθιον οὖρος). Le début décrit l'étonnement de la foule accourue pour

1. ΣΠΟΝΔΙΤΟΝ.
2. ΟΣ.
3. On s'attendrait au datif.
4. ΕΦΣΙΛΑΤΟ; ἐφαιρέομαι ne se trouve guère que dans le sens de *subrogare*. On pourrait songer à ἐφ[ε]ί[σ]ατο.

Digitized by Google

admirer l'édifice, dont le sommet se perd dans les nuages (v. 6-9). Puis vient le récit d'une légende sacrée, fort obscure, mais dont on reconnaît du moins le héros principal. Le personnage qui « a réjoui le cœur de Zeus » et qui verse dans l'Olympe le nectar aux dieux, c'est évidemment Ganymède. La fable de l'enlèvement du bel adolescent est du reste localisée spécialement en Asie Mineure[1], et les monnaies de Sébaste offrent précisément, entre autres types, l'image de Zeus et celle de l'aigle avec Ganymède[2]. Nous ne pouvons prétendre déterminer exactement la forme de la légende, telle qu'on la racontait dans cette ville de Phrygie, mais certains indices tendraient à faire croire que les poésies de Myro de Byzance n'étaient pas restées sans influence sur son développement[3].

C'est la fin de notre morceau qui est surtout remarquable, car elle contenait une narration non plus mythique mais historique de la fondation de Sébaste. Le nom même de la cité et sa numismatique[4] prouvaient que cette localité avait été fondée ou du moins agrandie[5] par Auguste : notre inscription nous laisse entrevoir dans quelles circonstances. Sans doute pendant son séjour en Asie après la bataille d'Actium[6], Auguste, voulant connaître les desseins d'Apollon (v. 15 δήνεα Φοίβου), envoya consulter l'oracle phrygien[7]. La prédiction dut être encourageante et

1. Roscher, *Mythol. Lexikon*, I, c. 1596. Voyez aussi Hérodien, I, 11, 2.
2. Head, *Hist. Num.*, p. 568.
3. Sur la célébrité dont jouissait Myro, cf. Susemihl, *Gesch. Lit. Alex.*, I, p. 381. — Dans un fragment de dix hexamètres conservé par Athénée (XI, p. 491 B), Myro raconte que Jupiter enfant fut nourri en Crète du nectar que lui apportait un aigle [peut-être faut-il suppléer au v. 15 de l'inscription νέκταρος ὄρνις]; plus tard le dieu rendit l'oiseau immortel : ἀθάνατον ἐποίησε καὶ οὐρανῷ ἐγκατένασσεν (cf. v. 14 et 17). Une légende certainement apparentée à celle-ci (Knaack, Ἀετός, *Hermes*, XXIII, 1888, p. 311 sq.) est rapportée par Servius (*Aen.*, I, 394) et se termine par les mots : *per hanc (avem) Ganymedes cum amaretur a Iove dicitur raptus, quos Iuppiter inter sidera collocavit.*
4. Head, *l. c.*
5. M. Paris (*l. c.*) affirme en effet qu'une ville grecque a existé sur l'emplacement de Sébaste.
6. En 31-30 avant J.-C. Schiller, *Gesch. röm. Kaiserz.*, p. 191. Il ne peut être question du second séjour d'Auguste en Asie, en 22 avant J.-C. (*Ibid.*, p. 193.)
7. Χρέος paraît être pris dans le sens de χρησμός. On ne peut lire ἐπέχρεα pour ἐπέχρασε.

Digitized by Google

l'événement la confirmer, car le triumvir, devenu empereur à Rome (v. 17), pour prouver sa reconnaissance, établit au pied du temple les habitants des bourgades voisines (v. 16), et donna à la cité nouvelle le nom de Sébaste (v. 17). Il ne faisait d'ailleurs qu'obéir en ceci à un principe constant de l'administration romaine [1]. La transformation des κῶμαι en πόλεις se poursuit notamment en Asie Mineure à travers plusieurs siècles de l'empire.

Les derniers vers semblent avoir rappelé les destinées de la ville sous les successeurs d'Auguste, mais ils sont trop incomplets pour qu'on puisse risquer aucune conjecture. Je me bornerai donc pour finir à exprimer le vœu qu'un voyageur, passant par Sedgikler, gravisse bientôt le pic où se dressait le temple et découvre dans ses ruines le reste de ce document poétique dont le fond fait sans peine excuser la forme.

Franz Cumont.

1. Marquardt, *Staatsverwaltung*, t. I, p. 14 sqq.

Digitized by Google

TEXTES PEHLVIS

HISTORIQUES ET LÉGENDAIRES

Traduits par E. BLOCHET

Les textes traduits dans cet article ont tous rapport à l'histoire ou à la légende de l'Irân. Le premier, tiré du Grand Bundehesh, fait partie d'un chapitre intitulé : « Sur les calamités qui ont fondu sur l'Irân-Shehr (Perse) au cours des différents âges. » M. James Darmesteter a traduit le commencement de ce chapitre, comme appendice au Yasht V, *Avesta*, tome II, p. 398-402 et quelques lignes de la fin en note au Yasht XIII; *ib.*, p. 521, n. 112. C'est la partie intermédiaire qui est traduite et commentée ici. Elle est de beaucoup plus importante que le reste du chapitre, car une partie au moins des événements qui y sont racontés sont des faits réellement historiques et je crois qu'en rapprochant différents fragments du Grand Bundehesh et de livres du même genre, il est possible de fixer d'une manière certaine la date à laquelle le canon du Bundehesh a été fermé. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

Le second est intitulé : « Événements historiques survenus le jour Khordât du mois Farvartîn. » Il est impossible d'assigner une date certaine à cet ouvrage qui, comme presque tous les livres pehlvis, est anonyme.

Le troisième fragment est tiré, comme le premier, du Grand Bundehesh et fait suite au chapitre intitulé : « Sur les villes célèbres de l'Irân-Shehr et les demeures des Kéanides. » J'ai traduit dans le *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XVII, un document analogue, mais donnant des renseignements historiques qu'on chercherait en vain dans celui-ci. Il se borne à raconter la légende de

Digitized by Google

l'Avesta et à donner sur les palais des anciens rois de Perse des détails que l'on retrouve dans la littérature parsie et qui semblent le prototype des descriptions fantastiques des *Mille et Une Nuits*.

I

Dans ce millénium[1] (le quatrième), quand la royauté vint à Vahûman[2], fils de Spand-dât, il y eut des lamentations (**vîrân**), les Iraniens luttèrent les uns contre les autres et il ne resta plus personne de la race royale qui pût exercer la souveraineté. Alors les Iraniens mirent sur le trône Hûmâî[3], fille de Vahûman. Puis[4] Alexandre le Kaîsar[5] sortit du pays de Hrûm, et vint dans la terre d'Irân. Il tua le roi Dârâ, décima la race royale, les ministres de la religion et les personnages importants, éteignit beaucoup de feux, s'empara de la Loi des Mazdéens et du Zend[6] qu'il emporta dans le pays de Hrûm ; il brûla l'Avesta et partagea l'Irân entre quatre-vingt-dix rois de province. Dans le même millénium parut Artakhshatr[7], fils de Pâpak, qui mit à mort les rois de province, rétablit l'ordre dans l'empire et répandit la Loi mazdéenne. L'organisation de lois nombreuses eut lieu dans sa descendance.

Sous le règne de Shahpûhr, fils d'Aûhrmazd[8], les Tâjîks[9] (Arabes) étaient venus, et s'étaient d'abord emparés du bassin (**rûtbâr**) de l'Ulâî[10], et durant de longues années ils le possédèrent sans gloire (**pûn akhvâr tâpishn**) jusqu'au moment où Shahpûhr monta sur le trône, il refoula les Tâjîks, s'empara du pays qu'ils occupaient et mit à mort un grand nombre de leurs chefs.

Sous le règne de Fîrûz[11], durant six ans, il ne tomba pas de pluie ce qui causa aux hommes grand dommage et grande détresse. Puis vint Khosnavâc[12], roi des Hêptâl, qui tua Fîrûz et emmena prisonniers Kavât[15] et Âtâshî[13] au pays des Hêptâl[14].

Ce fut sous le règne de Kavât[15] que parut Mazdak[16], fils de Bâmdât, qui fonda la religion de Mazdak, il séduisit Kavât, le tenta et prescrivit la communauté des femmes, des enfants et des biens[16]. Il entrava l'exercice de la religion mazdéenne, jusqu'au

Digitized by Google

moment où Khôsrav Anôshak-ravân[17], fils de Kavât, arriva à l'âge d'homme ; il mit Mazdak à mort, et restaura la religion mazdéenne. Il repoussa les Khyâonas[18] qui faisaient de continuelles incursions dans la terre d'Irân, il leur barra le passage, et assura la tranquillité de l'Irân.

Quand la royauté eut passé aux mains de Yazdakart[19], il régna durant vingt ans, à cette époque les Tâjîks envahirent l'Irân en grand nombre. Dans les combats qu'il leur livra, Yazdakart ne put les vaincre, il s'enfuit dans le Khôrâsân et dans le Tûrkestân, il demanda du secours en hommes et en chevaux, mais on le tua dans cet endroit. Le fils de Yazdakart se retira aux Indes, emmenant une armée avec lui ; avant d'arriver dans le Khôrâsân, elle fut harcelée et anéantie, et la terre d'Irân demeura en la possession des Tâjîks. Ils répandirent leur propre loi et leur maudite religion, détruisirent de nombreuses coutumes des anciens et persécutèrent la Loi mazdéenne. Ils pratiquèrent la coutume de jeter les corps morts à l'eau, de les enfouir dans la terre et d'en faire leur nourriture. Depuis la création du monde jusqu'à ce jour, pire calamité n'était encore arrivée. Car leurs mauvaises œuvres[20] ont causé la misère, la dépopulation et le désespoir, leur mauvaise loi et leur mauvaise religion ont amené la souffrance (**sêj**), le besoin (**niyâz**) et les autres malheurs.

Il est dit dans l'Avesta : « Leur tyrannie cessera, elle sera renversée (**dàrvâi**)[21]. »

Des hommes aux rouges étendards[22], aux rouges drapeaux (**nìshân**) s'empareront de la Perse et des provinces de l'Irân-Shehr jusqu'à Bâbil, et mettront à mal les Arabes. Et ensuite viendra un homme de la région du Khôrâsân, un homme méchant qui mettra en déroute (ou opprimera) les gens du Patashvârgar (**Patashvârgarikân**). Il exercera sa mauvaise souveraineté durant quelques années. A la fin de son règne les hommes périront en Perse de telle façon qu'il n'en restera plus. Puis une nombreuse armée de Turcs fondra sur l'Irân-Shehr avec de nombreux étendards, elle dévastera cette terre de Perse fertile et parfumée (**hù-bôi**) ; elle détruira de nombreuses familles nobles, elle fera

Digitized by Google

venir une grande misère et un grand désespoir sur les hommes de la terre d'Irân, elle rasera et détruira un grand nombre de maisons, jusqu'au moment où Dieu prendra pitié de nous, quand viendra **Rûmîk** qui régnera un an. En ce temps-là arrivera de la région du Kâvulistân un homme en qui résidera la gloire de la famille des divins Keyanides, on l'appellera Vâhrâm. Et tous les hommes le suivront, il sera souverain de l'Inde, souverain de Hrûm, souverain du Tûrkestân et de toutes les régions[22]. Il abolira toutes les mauvaises croyances, restaurera la religion de Zartûhasht, et personne ne pourra avoir une autre croyance.

Dans le même temps Pêshyôtan, fils de Vishtâsp, viendra de Kang-dez[23] avec cent cinquante hommes pieux, et démolira le temple d'idoles où résident les **Râj**[24], il établira le feu Vâhrâm[25] dans des temples bâtis en pierres précieuses, il proclamera la vérité de la Loi et la tiendra en bon ordre.

Ensuite commencera le cinquième millénium, celui d'Hûshêtar[26]. Hûshêtar, fils de Zartûhasht, viendra de la part d'Aûhrmazd pour faire paraître la Loi, et comme prophète de la vraie Religion. De même que Zartûhasht a apporté la Loi, de même fera-t-il, et il la répandra dans le monde; la misère (**tangîh**) et la sécheresse disparaîtront, la libéralité, la paix et l'oubli des injures (**a-kînih**)[27] s'accroîtront dans tout le monde. Pendant trois ans, il donnera la fraîcheur à l'Occident, la rivière Dâitya (**Dâitâê**) coulera avec la force d'un cheval, les sources et le lac Kyânsâî couleront aussi; dix jours et dix nuits durant, le soleil s'arrêtera au zénith (**pûn bâlist-i âsmân barâ yakôyamûnêt**) et les différentes sortes de loups disparaîtront.

Le millénium d'Hûshêtar étant à son terme, apparaîtra Malkôsh[30] d'une race de destruction (**sêj**) de la race de ce[31] Tûr-î-Brâtarvarkhsh qui causa la mort de Zartûsht, il se manifestera avec une religion de sorcier et le désir des Péris, et il fera tomber la pluie qu'on appelle la pluie de Malkôsh. Pendant trois ans avec l'hiver le plus rigoureux et les étés les plus ardents, faisant tomber une grande quantité de neige et de grêle, il détruira tous les hommes, et anéantira le secours que le feu porte aux hommes (**martûmân**

Digitized by Google

carâk-i-àtâsh barâ afsahînad). Ensuite la reconstitution de l'homme et des troupeaux se fera par le Var de Jim, c'est dans ce but qu'il a été fait caché[31]. Et cela aussi est dit (dans l'Avesta) que, dans ce temps, les vertus de guérison (**bêshâzishnîh**) ont été créées dans mille espèces de plantes pour repousser mille sortes de maladies, mais pour deux espèces de plantes, il y a qu'une seule espèce de terre.

Ensuite commencera le sixième millénium[32] qui est appelé millénium d'Hûshêtâr-mâh. Dans ce millénium viendra comme prophète d'Aûhrmazd, Hûshêtar mâh, fils de Zartûhasht; de même que Zartûhasht apporta la Loi, ainsi fera-t-il et il la répandra dans l'univers. Pendant vingt jours et vingt nuits, le soleil s'arrêtera au zénith, durant six ans il donnera la fraîcheur à l'Occident, il détruira la Drûj, qui est de la race du Serpent (**âzhtôkhmak**)[33], c'est-à-dire qu'il exterminera les serpents avec les Kharfastars[34]. Vers la fin (**rôishâ**) du millénium d'Hûshêtar mâh, Dahâk sera délié de ses liens, Bîvarâsp[35] ravagera de nombreuses créations avec des désirs démoniaques et c'est dans ce temps-là que paraîtra Sôshâns[36], fils de Zartûhasht. Pendant trente jours et trente nuits, le soleil s'arrêtera au zénith. Le premier des morts de ce monde qui se relèvera sera Sâmân Gershâsp[37], il frappera Bîvarâsp de sa massue, le tuera et le rejettera hors du monde.

Le millénium de Sôshâns commencera alors.

NOTES

1. **hazârak**, millénium, durée de mille ans, ce qu'Anquetil appelle « un mille », formé du persan **hazâr** هزار « mille », avec le suffixe **-ak**, qui forme des adjectifs dérivés. Le persan هزاره qui correspond phonétiquement à **hazârak**, a pris un sens tout différent.

Suivant la conception des Iraniens, le temps dure 12.000 ans. Ces 12.000 ans sont divisés en 12 périodes de 1000 ans chacune, qui portent le nom de **hazârak** ou **hazâr**, réparties en 4 groupes de 3000 ans. Durant le premier de ces groupes, la création dort à l'état spirituel. *Grand Bundehesh*, p. 5 : « Il (Aûhrmazd) créa le monde d'une façon spirituelle..... et cette création resta 3000 ans dans ce même état, c'est-à-dire qu'elle fut sans pensée, sans mouvement et intangible. » Durant le second groupe de 3000 ans le monde est créé matériel, mais reste soustrait à l'action du mal. *Id.*, p. 19 : « Aûhrmazd créa la création sous sa forme matérielle, de la Lumière infinie, il créa le Feu, du Feu il créa le

Digitized by Google

Vent, du Vent il créa l'Eau, de l'Eau il créa la Terre et tous les êtres corporels du monde, ainsi qu'il est dit dans l'Avesta : Au commencement la création tout entière n'était qu'une goutte d'eau, c'est-à-dire que tout provient de l'Eau, sauf la semence de l'homme et des animaux, car la semence est semence de feu. » Cf. p. 238 : « Le corps de l'homme est une représentation du monde extérieur, car le monde a été creé d'une goutte d'eau, et l'homme aussi est né d'une goutte d'eau..... » Le troisième groupe s'ouvre par l'invasion du démon qui vient souiller toute la création du bon principe, immédiatement le ciel se met à tourner et le monde entre en mouvement; cette période est occupée par la lutte des deux principes. Le quatrième groupe commence avec l'apparition du prophète d'Aûhrmazd, **Zartûsht** ou **Zartûhasht** (zend : *Zarathushtra*), le démon est obligé de reculer devant l'envoyé de Dieu, et les malheurs qui accabaient le monde trouvent leur remède. A la fin de la douze-millième année de l'univers, Sôshâns, fils de Zartûsht, met fin à la durée du monde en procédant à la résurrection, et le monde delivré à jamais du demon se rendort dans la spiritualité.

Cette théorie de l'univers se trouve reproduite exactement dans des œuvres postérieures soit arabes, soit persanes; voir Hamza d'Isfahân, édition Gottwald, p. 48 sqq., et le *Modjmel-ut-tewârikh* (*Journal asiatique*, année 1841, p. 147 sqq.).

Je donne ici le tableau des milléniums d'après la chronologie des documents pehlvis, parsis, et aussi des documents persans et arabes qui s'occupent de l'histoire de Perse, en ne tenant pas compte des intercalations. Pour l'explication de la date initiale, voir p. 14.

Année chrétienne.	Constellation régente	Millénium.		Événements du millénium.
—9374	Varak (Bélier)	1	1er groupe.	La création est à l'état spirituel.
—8374	Tôrâ (Taureau)	2		
—7374	Dô-patkar (Gémeaux)	3		
—6374	Kalacang (Cancer)	4	2e groupe.	La création devient matérielle, mais reste soustraite à l'action du démon et du mal.
—5374	Shîr (Lion)	5		Le premier homme Gayôkmart règne durant ces 3000 ans; en même temps que lui vit le taureau divin Evak-dât.
—4374	Khûshak (Vierge)	6		
—3374	Tarâjûk (Balance)	7	3e groupe.	Le démon fait irruption, et le taureau divin meurt immédiatement. Gayôkmart vit encore 30 ans. Durant ces trois milleniums l'humanité est en proie aux attaques des démons par suite du refus de Jemshît de se faire le prophète d'Aûhrmazd. Le septième millénium voit la fin du règne de Gayôkmart, celui de Mashyâ et Mashyâna, d'Hôshang, Tahmûraf, Jîm. Au commencement du huitième, Jîm est tué par Zohak qui règne pendant tout ce millénium. Le neuvième millénium s'ouvre par la mort de Zohâk, tué par Fritûn; après lui règnent Manûscihar, Frasyâp le Touranien, Zav, Kavât, Kai-Us, Kai-Khôsrav, Kai-Lôhrâsp et Kai-Vishtâsp.
—2374	Gazdhûm (Scorpion)	8		
—1374	Nimâsp (Sagittaire)	9		
— 374	Vahik (Capricorne)	10	4e et dernier groupe.	Au commencement du dixième millénium, apparaît Zartûsht, apportant la loi d'Aûhrmazd, Kai-Vishtâsp, se convertit à la nouvelle religion, et règne encore 90 ans. Voir pour les événements de ce millénium, p. 2 à 4. Le onzième est rempli par la mission d'Hûshêtar, le douzième par celle d'Hûshêtar-mâh, fils de Zartûsht, qui tous les deux comme leur père apportent la Loi.
+ 626	Dûl (Verseau)	11		
+1626	Mâhik (Poissons)	12		
+2626				Fin du douzième et dernier millénium. Sôshans, troisième fils de Zartûsht, vient procéder à la résurrection. Fin du monde.

Digitized by Google

Dans le texte pehlvi ici traduit, le mode de computation des milléniums est différent. L'auteur ne compte pas la période spirituelle du monde et commence au moment où Aûhrmazd révèle la création sous sa forme matérielle, quoique encore à l'abri des attaques du mauvais esprit. Le quatrième millénium correspond donc au dixième du monde et ainsi de suite.

2. **Vahûman**, fils de **Spand-dât**. Persan : بهمن اسفندیار. Ce prince était le petit-fils de Gûshtâsp, qui lui donna le nom d'Ardeshîr, اردشیر; on lui attribue la fondation de la ville de Kâbul (pehl. **Kâpûl**). L'historien arabe Hamza d'Isfahân l'appelle Kaî-Ardeshîr, et lui donne le surnom de Longue-Main الطویل الباع, parce que, suivant lui, il serait allé jusqu'à Rome et aurait fait des guerres lointaines, p. 16. Les Juifs, d'après le même auteur, l'assimilaient à Koresh, کورش, Cyrus, mais à tort, dit-il, car la chronologie persane se refuse à cette identification, p. 67. — **vîr-ân**, « lamentations ». Ce mot pourrait se lire **vadrân**, p. بدران « méchant ». La phrase signifierait alors : ce fut un (homme) méchant. Mas'oudi, *Prairies d'or* (trad. Barbier de Meynard, t. II, p. 127) lui donne pour mère une Juive, fille du roi Saül طالوت. Il épousa, lui aussi, une Juive nommée Cîharâzât, *id.*, p. 123, dont le nom signifie « celle qui est de noble naissance » **cithra-âzâta*. Persan : چهرازاد; on trouve les formes arabisées suivantes شهرازاد et جهرزاد. Ce n'est pas le seul prince iranien auquel la légende ou l'histoire donnent des origines semi juives. Yazdakart Ier, fils de Shahpûhr, épouse la fille du Rèsh galuta, le « chef de la captivité » Shasyân? -dokht, dont il a deux fils Vahrâm V Gôr et Narsi. Mas'oudi (*id.*, p. 127) et Tâbari (trad. Zotenberg, I, § CVII) prétendent que ce fut sous le règne de Vahûman, fils de Spand-dât, que Bokht-Nasr (Nabukodonosor), gouverneur de l'Irâk, détruisit Jérusalem et ramena en Perse les tribus captives. Ce général aurait épousé une fille juive, Dinâzâd, « celle qui a une noble religion » **dâena-azâta* دینازاد. Dans la femme de Vahûman et dans celle de Bokht-Nasr il est aisé de reconnaître la célèbre conteuse des *Mille et Une Nuits* et sa sœur.

3. **Humâî**, fille de **Vahûman**, appelée aussi fille de Cîharâzât (voir note précédente). Persan : هماى. Ce mot a été arabisé en هُمايَة. Firdousi prétend qu'elle se maria avec son père qui lui assura la couronne à l'exclusion de Sâsân. Suivant le *Modjmel-ut-tewârîkh* (*Journal asiatique*, avril 1841, p. 377), au bout de trente ans, cette princesse laissa le trône à son fils; à son frère Dârâ, père du Dârâ qui succomba devant Alexandre d'après Mas'oudi (t. II, p. 129). Suivant le Bundehesh, le premier Dârâ est fils et non frère de Hûmâî. Cette princesse portait aussi le nom de Shamîrân شميران. Hamza d'Isfahân nous apprend qu'elle résidait à Balkh, qu'elle envoya ses armées en Grèce, d'où lui vinrent de nombreux prisonniers qu'elle employa à construire le palais aux mille colonnes هزار ستون.

4. Sur la lutte entre Ardeshîr et les rois des provinces, les ملوك الطوايف voir, entre autres auteurs, Hamza d'Isfahân, p. 19.

5. **Kaîsar**. Arabe : قَيصر.

Digitized by Google

6. On pourrait traduire : « il emporta le Zend de la Religion mazdéenne ». Les livres sacrés de l'Irân dans la langue originale s'appelaient « Avesta », le commentaire portait le nom de Zend. Si Alexandre n'avait fait que dérober le commentaire, le mal n'eût pas été irréparable.

7. Moderne **Ardeshîr**, fils de **Bâbek** اردشير بن بابك. Quelques monnaies donnent au nom du père d'Ardeshîr la forme Papâk, tandis que les inscriptions et les textes ne connaissent que **Pâpak**.

8. **Shahpûhr**, fils d'**Aûhrmazd**. Persan : شاپور; arabe : سابور. Les auteurs arabes l'appellent Shâpûr zû'l-Aktâf سابور ذو الاكتاف. Suivant les historiens orientaux, ce prince aurait régné très jeune, et les voisins de l'Irân auraient profité de sa minorité pour attaquer la Perse. Les Arabes se montrèrent les plus acharnés à la conquête, et ils vinrent en grand nombre du Bahreïn. Dès que le roi fut en âge de monter à cheval, il poursuivit et massacra les envahisseurs. La légende veut qu'il se soit emparé de Médine, d'Alep, de l'Irâk qu'il remplit de ses constructions. La principale des tribus arabes qui étaient venues faire la conquête de l'Irâk était celle de Yâd, elle fut exterminée. Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. II, p. 175-180) ; *Modjmel-ut-tewârîkh* (*Journal asiatique*, décembre 1841, p. 512) ; Tabâri (trad. Zotenberg, t. II, § XVI).

9. **Tâjîk** nom sous lequel les Persans connaissaient les Arabes. Quatremère (*Histoire des sultans Mamlouks*, t. II, part. II, p. 154) voit l'origine de ce mot dans le nom de la célèbre tribu de Ṭâî طاى. Ce mot a été emprunté par les Arméniens et les Mongols, avant la chute du *k* final, qui est de règle dans le passage du pehlvi au persan, sous la forme **tâjîk** qui en arménien signifie arabe et turc. Le mongol تاجيك, تاجيك, a été réemprunté par le persan avec le sens spécial de « persan, iranien », et de là a passé en turc avec la même signification. On trouve aussi le mot تازيك **tâzîk**, dans la même acception. La forme تازى, **Tâzî**, avec la chute du *k*, désigne aujourd'hui en Perse un Arabe. Les Chinois connaissent les Arabes sous le nom de **Tiao-chi**, qui est évidemment une transcription des précédents.

La légende pehlvie connaît un **Tâj**, frère d'Hôshang, et père de Zohâk qui est donné comme ancêtre des Arabes.

10. **Ulâî**, nom d'un fleuve. M. West (*Pahlavi Texts*, t. I, p. 80) lit ce mot **Khvarâê**. Les deux lectures sont possibles.

11. **Fîrûz**, fils de Yazdakart II et petit-fils de Bahrâm V Goûr, fils, ainsi que son frère Hormîzd, de la reine Dînak, et qui porte sur un cachet le nom de **malkutân malkutâ**, reine des reines.

Ce prince dut au commencement de son règne lutter avec son frère pour la possession du trône. Tous les auteurs orientaux s'accordent pour placer à son époque une terrible sécheresse, si grande que l'eau manqua dans le Tigre. Ce fut, paraît-il, pour le punir du mal qu'il avait commis dans les premières années de sa royauté que Dieu lui envoya cette calamité. Tous prétendent que sa charité fut si grande qu'il ne mourut qu'un seul homme. Tabâri (trad. Zotenberg, t. II, § XXIV et trad. Nöldeke, p. 118-119), *Modjmel* (*Journal asiatique*, août 1842, p. 114).

Albirûnî (*Chronology*, p. 215) raconte le même fait et ajoute que, pour remer-

Digitized by Google

cier Dieu de les avoir délivrés d'un tel fléau, les Persans s'inondèrent mutuellement d'eau. Ce fut l'origine d'une fête nommée **Afrijagân**, « action de jeter de l'eau ». dit Albîrûnî qui décompose arbitrairement le mot en **âf** آب et **rijagân**, pluriel de **rîjah**, dérivé du verbe persan ریختن, **rîkhtan**, verser ». Ce mot est sans doute une déformation de **âfrîngân**, **âfrîgân**, service terminé par une bénédiction à un esprit.

12. **Khosnavâc.** Le nom de ce personnage se trouve différemment écrit dans les chroniques, soit arabes, soit persanes, mais toutes ces formes dérivent d'un même mot par suite du déplacement des points diacritiques. Ferdousi donne خوشنواز qui correspond à la forme pehlvie. Le *Modjmel* (*Journal asiatique*, août 1841, p. 114) donne خشنواز et خوش تواز (l. خوش نواز). Le Tabâri arabe écrit sans ponctuation احسوار. M. Noeldeke voit à tort dans la dernière partie du mot un suffixe **-vâr** qui se trouverait dans le persan **dushkh-vâr** (en réalité le mot est à décomposer en **dush-khvâr**), et ponctue le groupe illisible de Tabâri, اخشنوار, tandis que Mas'oudi donne اخشنواز. Suivant les historiens persans et arabes, ce fut Fîroûz qui attaqua les Ephtalites pendant qu'ils ravageaient le Tokharistân. Il s'égara dans un désert où périt son armée. Le roi des Ephtalites conclut un traité avec lui, et on plaça une colonne d'airain et de plomb pour marquer la frontière en se jurant mutuellement de ne pas la dépasser. Plus tard, le roi de Perse, malgré le conseil de sa cour, se parjura ; il fit arracher la colonne du sol et la fit porter devant lui sans la dépasser. Il trouva la mort dans cette expédition à Merv-er-roud. Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. I. p. 195). Le *Modjmel* (*Journal asiatique*, décembre 1841, p. 517) prétend que la colonne d'airain avait été placée sous le règne de Bahrâm-Goûr. Ferdousi se fait l'écho de cette tradition.

Kavât, v. n. 15.

13. **Âtashî.** La lecture de ce nom propre est en partie fixée par les points diacritiques du pehlvi ; il se pourrait toutefois qu'ils ne fournissent qu'une lecture erronée. Les auteurs orientaux donnent à cette personne le nom de فیروزدوخت « la fille de Fîrûz ». Ferdousi n'en fait pas mention. Fîrûz en partant contre les Ephtalites avait, suivant Tabâri, emmené sa fille à l'armée tout en laissant ses fils en Perse, ce qui parut une marque évidente de folie. Le *Modjmel* (*Journal asiatique*, août 1842, p. 114) s'accorde avec le texte pehlvi en disant que Kobâd et sa sœur furent faits prisonniers tous les deux par Khosnavâc.

14. **Hêptal.** Les auteurs arabes connaissent ces populations mongoles sous le nom de هياطلة. Suivant Tabâri, ce mot serait le pluriel d'une forme arabisée d'un mot du dialecte de Bokharâ signifiant un homme fort. Cette étymologie est suspecte. Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. II, p. 195) assimile ces envahisseurs aux Sogdiens qui habitaient entre Samarkand et Bokhârâ.

15. **Kavât**, fils de **Fîrûz**. Après la mort de son père, Balâsh monta sur le trône. Kobâd et sa sœur furent délivrés de captivité par un officier nommé سوفرى, **Sûfraî**, sans doute le même auquel Fîrûz, partant pour sa malheureuse campagne contre les Hephtalites, avait laissé le gouvernement. Son nom varie suivant les auteurs. Ferdousi l'appelle سرخاب, dans un passage,

Digitized by Google

سوفرای dans un autre ; il était, suivant lui, gouverneur du Kabûlistân et du Zabûlistân. Les causes de la chute de Kobâd sont diversement exposées. Suivant Tabâri et Mas'oudi, il aurait été renversé par Mazdak (v. n. 16). Le *Modjmel* (*Journal asiatique*, août 1842, p. 116) en donne pour raison le meurtre de l'homme de confiance de Firûz qu'il nomme شرفرا, Mas'oudi donne la forme سوجری, et le Tabâri arabe سوخرا. C'est au fils de cet homme que Kavât dut d'échapper à la mort ; il s'enfuit chez un prince auquel on donne le titre de Khâkân et c'est là que serait né Noushirvân, de la fille d'un paysan. Il est évident que les formes سوفری, سوفرای, سرفرا, سوجری, سوخرا, سرخاب sont toutes les altérations d'une même forme nées de la confusion de certaines lettres et du déplacement des points diacritiques.

16. **Mazdak**. Persan : **Mozdek**, ou **Mozhdek**, مزدك, مژدك. Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. II, 195) l'appelle le **Zendik** زنديق. Quelques textes pehlvis le nomment **Zandik-i-pûrmarg**, « le Zendik plein de mort », avec l'épithète généralement appliquée au chef des démons. Il était de Nishâpûr, et sa doctrine plut à Kobâd à cause de son penchant pour les femmes. Cette doctrine était purement communiste et ses bons effets ne tardèrent pas à se manifester pour la Perse qu'elle ruina. On lui attribue la fondation de la ville d'Amol, la plus grande ville du Tabaristân.

17. **Khôsrav Anôshakravân**. Persan : خسرو نوشيروان. Ce prince fit une expédition contre les Ephtalites pour venger son grand-père et mit à mort le roi Khosnavâc (Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. II, p. 203) qui avait attiré Firûz dans le guet-apens de Merv ; c'est à cela que fait allusion le texte pehlvi. C'est lui qui se débarrassa de Mazdak et de ses partisans.

18. **Hyâonas** Ce nom désigne une peuplade sauvage qui fut en guerre avec l'Irân. M. Darmesteter (*Zend-Avesta*, t. III, p. LXXXIV) a rapproché ce mot du latin *Chionitae*. La ressemblance du mot **Hyâona** avec les différents noms des Huns n'est pas un effet du hasard ; latin : Huni, Chuni ; grec : Οὖννοι, Χοῦνοι ; chinois : Hien-youn, Hiong-nou, Kiang-nou. Il est probable que Hyâona est le nom avestique des Huns. L'aspiration qui commence ce mot est généralement devenue خ, *kh*, en persan, et le pehlvi est à lire **khyônân** plutôt que **hyônân**. Ce fait explique que quelques-unes des formes empruntées aient une forte aspiration initiale.

On pourrait lire ici **hén-ân** « des armées ». Pers. : *haêna* ; sk. : *sena*.

19. **Yazdakart III** (sur le rang de ce prince voir Drouin, *Revue archéologique*, 1889 : *L'ère de Yezdégerd*). Persan : يزدكرد arabisé en يزدجرد. Il était fils de Shâhryâr, fils de Khôsrav-Parvîz. Suivant Mas'oudi (*Prairies d'or*, II, 234), il succeda à son oncle, le fils de Khôsrav, qui était en bas âge et ne fit que passer sur le trône. Le Tabâri arabe le nomme فرخزاذ خسرو **Farrukhzâd-Khôsrav**, « Khôsrav à la naissance fortunée ». Mas'oudi lui donne le nom de فرحاد خسرو, **Ferhâd-Khôsrav**. Il est visible que فرحاد est une corruption paléographique très simple de فرخزاد.

Hamza d'Isfahân (p. 121) rapporte que Iezdegerd commença à régner l'an 11 de l'hégire, celle même où mourut Mohammed, et que la quatrième année de

Digitized by Google

son règne les Arabes envahirent la Perse. Les attaques des Arabes avaient commencé bien avant l'islamisme, car il n'y avait pas que le désir de convertir les infidèles qui les attirait en Perse (voir page 2 et note 9). Il ne put résister aux armées du khalife, perdit successivement les batailles de Kadesyah et de Nihawend (642). Il s'enfuit dans les provinces orientales de la Perse pour organiser la résistance avec l'aide de l'empire chinois, mais il fut assassiné à Merv en 651 ou 652, date correspondant à l'an 31 de l'hégire. (Ferdousi, t. VII, p. 471-489.)

Les Annales chinoises nous ont conservé un récit très fidèle de ces événements et qui s'accorde parfaitement avec la version du Bundehesh. «..... I-ssé-i (Iezdegerd)..... monta sur le trône. En 656-660, le roi de Po-ssé fut tué par les Ta-chi (Tâjiks, v. n. 9). Son fils Pi-lou-sse (Pirûz) demanda du secours à l'empereur, mais Ka-Tsong s'excusa à cause de la longueur de la route.» (M. de Khanikoff, *Ethnographie de la Perse*, p. 80). Un autre document traduit dans le même ouvrage donne les renseignements suivants: « I-ssé-i (Iezdegerd) ne régna pas, il fut chassé par un grand chef et s'enfuit chez les Toukhares. Au milieu de la route les Ta-chi le frappèrent et le tuèrent. Son fils Pi-lou-sse entra dans le pays des Toukhares pour échapper au danger. Il envoya des ambassadeurs pour implorer le secours de l'empereur, mais Kao-Tsong n'ayant pu lui envoyer de secours à cause de la longueur de la route s'excusa.» *Ib.* p. 80.

Un autre fragment de texte chinois traduit par Pauthier (*De la réalité..... de l'authenticité de l'inscription de Si-ngan-fou* dans *Mélanges de philosophie chrétienne*, 1857, t. II, p. 131) contient un récit plus détaillé de la fin de l'empire sassanide. «Au commencement des années 661, à l'époque où les Ta-chi envahissaient la Perse, le Fils du Ciel envoya un exprès dans le Si-yu (contrées occidentales de l'Asie par rapport à la Chine) afin de partager le pays en départements et districts et la ville de Tsi-ling fut choisie pour être la capitale du gouvernement central de la Perse. Le roi qui régnait alors et qui avait rendu hommage à l'empereur, en reçut le commandement en chef. En 670-673 il vint à la cour où il reçut le titre et les fonctions de général de la droite pour la garde des frontières. Après sa mort, son fils Ni-ni-ssé prêta serment de fidélité à l'empereur. En 679 un décret impérial chargea le général Fêi-Hing-kièn de prendre avec lui des troupes pour favoriser le retour du prince dans son royaume. Arrivé dans le pays... des An-si (Parthes), Hing-kièn, à cause de l'éloignement et de la fatigue de la route, s'en revint. Ni-ni-ssé reçut l'hospitalité dans le Tokharestân. Au commencement de l'an 707, il revint à la cour, et reçut le titre de général en chef commandant l'aile gauche..... Son royaume était détruit.»

Il semble résulter de ces différents textes, qu'après l'invasion de la Perse et la destruction définitive de l'empire sassanide, l'empereur de Chine donna la souveraineté d'un pays situé dans le Tokharestân aux descendants de Yezdegerd mais que les Arabes en chassèrent encore Ni-ni-ssé. Quant au fils de Yezdegerd III, que les Annales chinoises appellent Fîrûz III (Sân-fi-lou-ssê), il construisit un temple de sa religion à Si-ngan-fou en l'an 677 et il mourut dans cette ville.

20. Sur la manière dont les Parsis traitent les Arabes, voir *Revue de l'Histoire des Religions*, mai-juin 1895, p. 241.

21. Cette phrase appartient sans doute à un chapitre perdu de l'Avesta. Il est curieux de rapprocher cette prédiction d'un passage du *Sidsset-nameh*, de Ni-

Digitized by Google

zâm-el-mulk (Ch. Schefer, *Chrest. pers.*, t. I, p. 172). Le révolutionnaire guèbre Sinbâd qui vers 138 (755) tint en échec durant sept ans les armées du khalife El-Mansour disait à ses coreligionnaires pour les encourager : « Le règne des Arabes a pris fin, ainsi que le prédit un livre des Sassanides. »

22. Cette partie du Bundehesh est de la plus haute importance pour déterminer la date à laquelle fut fermé le canon du livre : cette époque doit se placer entre l'an 1099 et 1158 de notre ère. Les événements qui sont racontés après la mort de Yezdegerd III s'étendent sur une durée limitée par le moment où le dernier rédacteur de l'ouvrage a mentionné le dernier événement qu'il prédit. Cette époque paraît indéterminée et le vague des descriptions est si grand qu'on trouverait facilement plusieurs explications de cette partie apocalyptique. On pourrait penser à assimiler les premiers envahisseurs de la Perse aux Tatars d'Houlagou-Khân qui en 1258 saccagent Bagdâd et tuent le khalife, et l'homme « méchant » du Khorasân à l'émir Timûr.

Toutefois je crois qu'il est facile de fixer avec une grande précision la date de la dernière addition faite à l'ouvrage, et de limiter par cela même le champ des conjectures. Le fragment qui la fournit se trouve à la fin du Grand Bundehesh et fait partie du chapitre intitulé : « Sur le compte des années. »

« Les Ashkanides (Arsacides) portèrent saintement le nom royal pendant 290 ans, puis vinrent Artakhshatr, fils de Pâpak, et les Sassanides ; le nombre des années de leur règne fut 463 ans, *jusqu'à ce que s'étant emparés de leur trône les Arabes (furent souverains) jusqu'en l'an 447 des Parsis, aujourd'hui c'est l'an 507 des Parsis.* »

Toute la partie en italiques manque dans la version du Bundehesh rapportée des Indes par Anquetil qui la remplace par ces mots : ensuite (l'empire) vint aux Arabes : *akhar ôl T(âjîk) ân ozlânt* ; ce qu'Anquetil traduit ainsi : Ensuite est venu (le règne des) A(rabes). (*Zend-Avesta*, t. II, p. 422.) Tout ce fragment du Grand Bundehesh a été pris suivant une note persane du « manuscrit de Destour Rustem, fils de Beh-dîn Gushtâsp, fils d'Ardeshîr, qui a collationné les deux exemplaires ». Le fait seul qu'une partie de ce texte est commune au Grand Bundehesh et au Bundehesh d'Anquetil prouve l'authenticité de tout le fragment. Il y a d'ailleurs d'autres raisons sur lesquelles je ne crois pas utile d'insister ici.

Le mode de comput employé dans ce document consiste à prendre pour origine la vingtième année de Yezdegerd III, l'année de sa mort, au lieu de compter les années à partir de la date de son avènement. Les années comptées d'après cette ère sont appelées années parsies « **shant-î-Pârsîkân** », par opposition aux années comptées d'après la règle ordinaire et qu'on nomme années de Yezdegerd : « **shant-î-Yazdakartikân** ». Or Yezdegerd III meurt dans la trente et unième année de l'hégire, 651-652 de l'ère chrétienne. Il s'ensuit que l'an 447 *des Parsis* correspond à l'an 1098-1099 de notre ère, ce qui est la date de la première Croisade.

L'empire des Tâjiks, des musulmans, ne fut jamais si près de sa fin qu'à cette époque, quand les Croisés s'emparèrent de Jérusalem en 1099.

Si l'on rapproche la date ainsi fournie, du passage « quand viendra **Rûmîk** qui régnera un an », on est porté à se demander si ce nom de **Rûmîk** ne désignerait pas le chef de ceux qui venaient mettre fin à l'empire des Arabes. Ce mot est la forme qu'aurait eue en pehlvi l'adjectif persan روی **Rûmî**, qui désigne une personne originaire du pays de **Roum**, روم, suivant les époques,

Digitized by Google

l'empire grec d'Alexandre, l'empire seldjoukide d'Iconium et aujourd'hui l'empire osmanli. Les archaïsations qui ramènent, et souvent très maladroitement, un nom moderne à la forme qu'il aurait dû avoir à une époque antérieure de la langue, ne sont pas rares dans la littérature pehlvie. Un destour nommé **Turkâbâdî**, c'est-à-dire natif de la ville de **Turkâbâd**, transforme son nom en **Tûrkâpâtîk**, pour l'écrire en pehlvi (mss. Suppl. pers. 46, folio 31 *a*). Il n'est pas plus étrange de voir Godefroy de Bouillon, le chef de la première Croisade, désigné simplement par le nom de **Rûmîk**, روى, que de voir le roi de France saint Louis, chef de la septième et de la huitième Croisade, désigné uniquement chez le célèbre écrivain arabe Makrizi par le nom de الفرنسيس « **el-fransîs** », le Français. Il n'est pas besoin de faire observer que les premiers Croisés avaient pris la route de terre et qu'ils passèrent par le pays de Roum avant d'arriver en Asie. Un texte judéo-persan publié et traduit par M. James Darmesteter semble confirmer cette hypothèse (*L'Apocalypse persane de Daniel* dans *Mélanges Renier*, 1886) ; il attribue au même personnage le mérite d'avoir *brisé* l'empire d'Ismaël (les Arabes) qui ne se relèvera pas : « Ensuite viendra *un roi de chez les Roumis*... l'empire passera des Ismaélites..., il brisera l'empire d'Ismaël qui ne se relèvera plus..... Quant à ce conquérant du monde, il règnera neuf mois et mourra » (p. 416-417).

La durée même du règne de ce **Rûmîk** concorde avec la réalité. Suivant le texte pehlvi, il règne un an, neuf mois suivant le texte persan. Or Godefroy de Bouillon meurt après neuf mois de règne, en 1100. Quelques mois de royauté suffisent pour que les auteurs orientaux attribuent à un personnage une année de règne. C'est ainsi que l'on a des monnaies de l'année III de la reine sassanide Bôrân qui n'a régné que dix-sept mois, parce que son règne s'échelonne sur trois années successives.

Le personnage dont il est question après Rûmîk porte le nom de **Vahrâm** le Kéanide, d'autres textes lui donnent aussi le nom de **Shahpûhr**. Les documents pehlvis et parsis le font naître soit dans le Cinistân ou le pays nommé Hindûkân. Il est probable que par ces deux noms il faut entendre non la Chine, ni l'Inde proprement dites, mais les pays de l'extrême-est de l'Irân, qu'on appelait l'Inde Blanche. Il naît le jour **Vât** du mois **Âpân**, le jour même de la mort de son père et sa mère devient souveraine (7 novembre). La nuit de sa naissance une étoile tombe du ciel sur la terre. A trente ans, ce qui est l'âge de la venue de tous les prophètes mazdéens, le jour **Khordât** du mois **Farvartîn** (v. p. 18) qui correspond au 27 mai, il apparaît à la tête d'une armée formidable, qui s'avance jusqu'à l'Oxus, du côté de Balkh (peh. **Bâkhl**, à moins qu'il ne faille lire **Bukhâr**, v. p. 15, n. 23), une grande bataille se livre, et Vahrâm devient le Souverain universel (voir *Revue de l'Histoire des Religions*, mai-juin 1895, p. 241).

Il serait téméraire de chercher à identifier Vahrâm, le Messie, avec un personnage réel : c'est sans doute une figure de pure invention. On peut pourtant fixer approximativement l'époque à laquelle les Parsis croient qu'il viendra ou plutôt qu'il devait venir dans le monde. Son apparition est le dernier événement qui précède la venue d'Hûshêtar. Or un passage du Bahman Yasht pehlvi nous apprend que ce prophète doit naître en l'an 1600. Cette date ne peut s'expliquer, comme l'a très justement fait remarquer M. West (*Pahlavi Texts*, I, p. 231), qu'en prenant pour date initiale le commencement du millénium du premier prophète de l'Irân, Zartûsht.

Digitized by Google

Il est aisé de savoir dans quelle année de l'ère chrétienne a commencé ce millénium suivant le Grand Bundehesh.

Kai-Vishtâsp reçoit la Loi et, à partir de ce moment, règne.	90 ans
Vahûman, fils de Spand-dât, fils du précédent	112 —
Hûmâi, fille de Vahûman	30 —
Dârâi, fils d'Hûmâî	12 —
Dârâî, fils de Dârâî	14 —
Alexandre, le Romain.	14 —
Les Ashkanides	290 —
Les Sassanides.	463 —
TOTAL . . .	1025 ans

Hamza d'Isfahân donne à ces règnes les mêmes durées, sauf toutefois pour les Ashkanides et les Sassanides.

En adoptant pour la fin de la dynastie sassanide l'an 651 de notre ère, il s'ensuit que le millénium de Zoroastre a commencé en — 374 et qu'il s'est terminé en + 626, *dans la derniere année du règne de Khôsrav-Perviz.* La naissance d'Hûshêtar se place donc en + 1226, et l'apparition de Vahrâm entre 1099 et 1226.

Cette légende ne paraît pas remonter à l'Avesta, dans lequel elle dérange tout. Si le monde après la venue de Vahrâm doit être à jamais délivré de tout le mal, et si la Religion mazdéenne doit supplanter toutes les autres, la mission des trois Messies fils de Zartûsht ne s'explique pas nettement. C'est sans doute pour caser tous les événements survenus depuis la chute de l'empire sassanide jusqu'à la naissance d'Hûshêtar que les Parsis ont fixé la naissance de ce dernier en l'an 600 de son millénium. L'Avesta est muet sur ce point, et un texte traduit ci-après, p. 18, dit *formellement que le millénium de Hûshêtar commence à sa venue*; il est certain que ce n'est qu'à une époque relativement moderne qu'on a fait reculer sa naissance en l'an 600 de son millénium.

L'explication des événements qui suivent immédiatement la mort de Yezdegerd me semble plus difficile. Je crois qu'il faut en rapprocher un passage du Bahmân Yast (cf. West, *Pahlavi Texts*, I, p. 215) : « Il viendra du pays de Salmân un démon (nommé) Shêtâspih le Kilisyâkîh (le chrétien). Mahvand-dât dit que ce sont les Rûmis, et Rôshân dit qu'ils ont des armes rouges, des étendards rouges, des bonnets rouges... ils se précipiteront sur l'Irân créé par moi Aûhrmazd, jusqu'aux rives du fleuve Arvand, que l'on appelle Frât (Euphrate)... » Une lutte épouvantable dans laquelle paraissent à la fois les Roumis et les Turcs éclate par trois fois, la première du temps de Kai-Kâus, la seconde sous le règne de Vîshtâsp et enfin une troisième fois « à la fin de ton millénium, ô Spitâmân Zartûsht, quand tous trois, Turks, Arabes, Rûmis, viendront dans un même lieu que quelques-uns nomment la plaine de Nishânak. Et tous les habitants de l'Irân créé par moi, Aûhrmazd, sortiront de leur patrie pour se rendre dans le Patashvârgar (Tabaristân) à cause de cette race de violence. »

Il semble difficile de séparer les envahisseurs assimilés aux Roumis, dans le Bahmân Yasht, de ceux du Bundehesh. Il est important de remarquer que la troisième lutte où paraissent les Roumis se livre à la fin du millénium de Zoroastre, c'est-à-dire aux environs de l'an 626 de l'ère chrétienne (voir plus haut). Cette date est, à peu de choses près, celle des campagnes faites par l'empereur byzantin Héraclius dans l'empire sassanide, à la fin du règne de Khôsrav-Parviz, et dont la dernière se termina par la prise de Ctésiphon, qui

Digitized by Google

est, comme on sait, la même ville que Bagdâd, ou Bâbil. De plus, comme dans le Bahmân Yasht, c'est la couleur rouge qui est la marque distinctive de ces conquérants. A cette époque le roi de Perse avait aussi à lutter contre les Turcs. D'après un document chinois, « en 618, le khân des Turcs, nommé Chi-ho-iou, s'empara du royaume de Po-sse (la Perse) et tua le roi Ku-ssa-o (Khôsrav). Son fils Chi-li (Kavâd II Shîrôê) monta sur le trône... » (de Khanikoff, *Mémoire sur l'ethnographie de la Perse*, p. 80). De plus, Khôsrav-Parvîz avait en même temps à se défendre des Arabes. C'est, sans doute, de la confusion de ces faits qu'est né le passage en question ; ils sont d'ailleurs antérieurs de quelques années seulement, il est vrai, à l'établissement de la domination arabe en Perse, mais la chronologie de ces documents n'est pas d'une si grande précision.

Il reste à assimiler les deux groupes intermédiaires de personnages, qui prennent place entre l'invasion des Roumis aux étendards rouges, dans lesquels on peut reconnaître l'invasion byzantine et le *Rûmik*.

L'homme méchant (*rat*, pers. رد), qui vient du Khôrasân (est), et qui écrase les habitants du Patashvârgar, c'est-à-dire de la région au sud de la Caspienne, est-il le célèbre émir samanide Ismaïl qui peu de temps avant sa mort (907 de notre ère), conquiert tout le Taberistân, la ville de Reï et l'Irâk ; ou est-ce plutôt Mahmoud le Ghaznévide pour lequel le surnom de « méchant » ne serait pas déplacé, et qui après s'être emparé de Medjd-ed-Daulen, réduit aux provinces de Fars et du Kirmân l'empire des princes Bouïdes, originaires, comme on le sait, des provinces septentrionales de l'Irân ?

Je crois qu'il faut reconnaître dans les Turcs qui s'emparent de toute la Perse, les Turcs seldjoukides, qui avaient fait leur apparition du côté de l'est, à l'époque de Mahmoud le Ghaznévide, et qui en 431 de l'hégire, 1039 de notre ère, taillent en pièces l'armée de Mas'oud, fils de Mahmoud, et détruisent l'empire du conquérant de l'Inde. On sait qu'au cours de la première Croisade, les chrétiens n'eurent guère à lutter que contre les Seldjoukides. L'année 507 correspond à l'année 1158 chrétienne. C'est sans doute entre 1099 et 1158, soit dans un intervalle de 59 ans, qu'il faut placer la date à laquelle a eu lieu la dernière addition au texte.

23. **kang-dez.** Zend : *'Kaṅha-daêza*, « la citadelle de *Kaṅha* ». Cette ville fut, suivant la légende, fondée par Syavûkhsh exilé ; Kaï-Khôsrav, son fils, y naquit ; d'autres textes font naître ce prince à Samarkand, terminée par son père. Il est fort difficile de savoir où se trouvait cette ville. Ferdousi la place dans le **Bahâr**, p. بهار. Peut-être est-ce le pays de **Bokharâ**. Le **h** et le **kh** étant représentés dans l'écriture pehlvie par le même signe, il se pourrait que la lecture **Bahâr** de Ferdousi fût une faute pour **Bokhâr**, ce ne serait pas la seule qu'il ait commise. Le groupe pehlvi [illegible] peut se lire **Bokhâr** ou **Bahâr**, à volonté ; c'est généralement le nom de la fameuse ville de **Balkh** بلخ. Peut-être faut-il rapprocher la lecture **bahâr** بهار du nom du grand temple du feu fondé à Balkh par les Barmécides, le **naû-behâr**, نوبهار. L'explication ordinaire de ce nom est « le nouveau printemps », le mot persan, بهار ayant en effet le sens de printemps. Cette explication n'est guère satisfaisante, ce nom doit signifier le nouveau « behâr », behâr étant le nom

Digitized by Google

d'une construction. Le dictionnaire *Borhân-i-kâti'* connaît encore ce sens; behâr signifie, suivant cette autorité, un temple d'idoles des Chinois et aussi le temple (**âtashkadah**) des Turks; par extension ce mot a aussi le sens d'idole. On sait que les pays orientaux de l'Irân étaient, avant l'apparition de l'islamisme, envahis par la civilisation indienne, tant brahmanique que bouddhique. Or le mot behâr répondrait phonétiquement à une déformation du mot sanscrit *vihâra* qui a le sens de « couvent bouddhique ou jaina ». Il est intéressant de remarquer que le mongol **boukhar** désigne un couvent, un sanctuaire et que visiblement il est dérivé du sanscrit *vihâra* par l'intermédiaire d'une altération médiévale. Aucun dialecte turc ou mandchou ne connaît ce mot. Le changement de l'aspirée simple **h** en l'aspiration renforcée **kh** n'étonnera personne. Le nom de la ville de Boukhara بخارا doit dériver de là, d'autant plus que sa forme ancienne est بخار **Boukhar**, comme le prouve la forme بخار خداة « roi de Bukharâ », et les formes que l'on lit sur quelques monnaies de ces contrées.

24. **zak ûzdèzâr î râj ? gâs î olâshân yahvûnt barâ khafrûnêt**, il démolira le temple d'idoles où résident les **Râj**; **ûzdèzâr** désigne une construction élevée, c'est spécialement le temple des infidèles; le mot **râj** est incertain de sens et de lecture. Sk. *râjan* roi ?? les idoles richement parées des temples indous ou de l'est de l'Iran les ayant fait prendre pour des statues de rois qu'on adorait.

25. Le feu Vahrâm est la forme terrestre la plus pure et la plus parfaite du feu. Voir Darmesteter, *Avesta*, t. I, p. 148-157. Pers. : بهرام, ورهرام.

26. **Hûshètar**. Zend : *Ukhshyat-ereta*, nom du premier fils à naître de Zartûsht, fils de la vierge Srûtaṭ-fedhri, v. n. 22.

27. **a-kînîh**, litt. : « non-injure, action de ne pas avoir de haine. »

28. Appelée dans l'Avesta « *vanuhi-Dâitya* », l'Araxe. Voir J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. II, p. 6, note 4.

29. **Kyânsâî**, nom d'un lac du Seïstân (pehl. **Sagastân**; pers. سکستان, forme arabisée سجستان, سجز, ethnique سجزیّ, le pays des Saces, Sakas), dans lequel se jette le fleuve Haêtumañt (pers. : هلمند, formes arabisées هذمند هندمند; grec Ἐτύμανδρος); c'est sans doute le lac God-i-Zirré dans lequel l'Helmend ne se jette plus aujourd'hui. C'est dans ce lac que se trouve déposé le germe de Zartûsht :

« Trois fois Zartûsht s'approcha de sa femme Hvôgvî et chaque fois le germe tomba à terre; l'Ized Nêryôsang recueillit ce qu'il y avait en lui de lumière et de force; il le confia à Anâhit, et le temps venu il se joindra à un sein de mère. » *Bundehesh*, XXXII, 8-9 (Darmesteter, *Avesta*, t. II, p. 521, n.). Quand les temps messianiques seront venus, trois jeunes vierges se baigneront dans les flots du lac, et deviendront enceintes, chacune d'elles aura un fils qui viendra dans le monde pour répandre la Loi d'Auhrmazd. Un texte inédit sur les « Merveilles de la terre du Sagastân » donne les détails suivants. « La terre du Seïstân est plus élevée en dignité et meilleure que les autres pays, parce qu'elle possède le fleuve Hêtûmand, le lac Frazdânav, *la mer Kyânsâ*, la montagne Oshîh-dâshtâr. C'est dans la terre du Sagastân que naîtront Hûshêtar, Hûshêtâr-mâh et Sôshâns, fils de Zartûsht, qui fera (Sôshâns) la résurrection. »

Digitized by Google

30. **Malkôsh**. Zend : *Mahrkûsha.*, sorcier qui amène de terribles pluies de neige en Perse.

31. Sur le var de Jim, voir *Avesta*, Fargard II.

32. **Hûshêtar-mâh**. Zend : *Ukhshyaṭ-nemô*, un des fils posthumes de Zartûsht, naît de la vierge Vaṅhu-fedhri. Voir n. 26 et 36. Le nom pehlvi ne répond point au nom zend; il a été formé de Hûshêtar (= Ukhshyaṭ-ereta) par l'addition de mâh.

33. **az-tôkmak**. Le serpent est un des animaux les plus malfaisants suivant les Parsis.

34. **kharfastar**, nom de tous les animaux nuisibles et réputés impurs : grenouille, chat, fourmi, etc. Cette phrase a tout l'air d'une glose.

35. **Bîverâsp**, voir p. 24, n. 3.

36. **Sôshâns**. Zend : *Saoshyañt*, litt. : « le bienfaisant » nom du dernier fils futur de Zartûsht; c'est lui qui viendra faire la résurrection et qui mettra fin au règne du mal; il est le fils de la vierge Eredaṭ-fedhri.

37. **Sâmân-Garshâsp**. Zend : *Sâma Keresâspa*, Sâma étant le patronymique de Keresâspa; nom d'un célèbre héros avestique. La légende postérieure a dédoublé le personnage en Sâm et Gershâsp.

E. Blochet.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LA

PATINE DU BRONZE ANTIQUE

(*Suite*[1])

III

Si la patine était une laque appliquée sur le métal pour l'orner ou le protéger, ou une altération superficielle provoquée pour les mêmes motifs, on ne devrait pas l'observer sur des catégories d'objets dont l'usage en est exclusif, tels que les instruments culinaires, les monnaies, les outils, et tout ce qui, par son peu de valeur ou la vulgarité de sa destination, ne méritait pas cet honneur. Il pourrait s'y trouver de l'oxyde, mais jamais de la patine. Or il n'en est pas ainsi, les patines les plus belles se rencontrent sur des patères ou casseroles, des cuillères, des strigiles, enfin sur des armes, des couteaux et des haches de l'époque du bronze. Je citerai, au Musée de Saint-Germain : l'épée de Vaudrevange et celles portant les n°s 11174 et 29689; la première et la dernière d'un superbe vert sombre, une roue brisée découverte à Langres, des haches-spatules, tous les objets polis du dépôt de Larnaud, les seuls bracelets de celui de Réallon, quelques torques, la clef 14398, la jugulaire de casque romain 4764; au Louvre : une hache de bronze à ailettes, des pointes de lance, des clefs, les miroirs 7131, 7171 et 7187. J'insiste sur les miroirs, car leur surface réfléchissante exigeait des polissages fréquents; Pline, XXXIII, 45, signale même qu'ils donnaient une image agrandie lorsque l'usure les avait rendus concaves. D'autre part, les gravures fréquentes au revers sont incon-

1. Voir n° de janvier-février.

Digitized by Google

ciliables avec l'hypothèse d'une laque, car l'enduit le plus léger aurait fait disparaître ces lignes d'une finesse parfois excessive; or il se trouve que tout au contraire la patine ne fait souvent que les accentuer.

Si elle décore parfois des objets qui ont toujours été sans valeur, elle fait plus fréquemment défaut sur des œuvres admirables, où on regrette de ne pas la voir, et qui proviennent d'écoles, peut-être même d'ateliers ayant produit des œuvres qui en sont recouvertes.

On a invoqué le goût de la polychromie pour attribuer aux anciens l'invention de la patine; mais tous les textes sont contraires à cette hypothèse. Dès l'époque d'Homère on recherchait dans le bronze l'éclat métallique, et on l'entretenait par des nettoyages fréquents; l'*Iliade* est sur ce point très formelle. Plus tard on a fait de même pour les œuvres d'art.

On admettait bien la polychromie dans les œuvres de métal, mais on l'obtenait par la combinaison d'alliages de nuances différentes. Presque tout ce que Pline a écrit sur l'airain, au livre XXXIII, se rapporte aux colorations qu'il pouvait prendre. L'aurichalque était jaune d'or; l'adjonction de six scrupules d'or par once de bronze le rendait rouge; l'airain de Chypre sans addition de plomb servait à représenter la bande de pourpre de la toge prétexte. L'examen des statuettes de l'époque impériale confirme son témoignage. On y trouve un fréquent emploi des pièces rapportées de couleurs différentes, et si parfois l'altération superficielle a fait disparaître l'harmonie des nuances qui était une des beautés de l'œuvre, elle décèle encore la présence de ces pièces par des contrastes dans l'oxyde ou dans la patine. L'Apollon de Millingen, au Louvre, a des seins en cuivre rouge; sur l'admirable Bacchus enfant du Musée de Châtillon, les lèvres et les paupières sont d'un autre alliage qui, étant électro-positif par rapport à celui qui forme le corps de la statuette, s'est seul oxydé. On ne compte plus les masques de bronze avec des yeux d'argent.

La patine présentant une série de couleurs nettement tranchées

Digitized by Google

et toute la gamme des nuances intermédiaires, il y aurait eu là une ressource précieuse pour des artistes qui mariaient les marbres de couleurs dans une même statue, rapportaient à leurs bronzes des yeux d'argent, des lèvres et des seins de métal rouge et qui multipliaient les camées à plusieurs couches. On ne peut cependant citer aucun bronze où la diversité des patines ait servi à en mettre en valeur les différentes parties. On répondra peut-être que la polychromie du bronze caractérise les fontes d'une époque de décadence, et que le secret de la patine n'avait pas survécu à la grande période de l'art grec, ainsi qu'on peut le déduire du texte de Plutarque. Cet argument porterait, si on ne pouvait citer aucune patine de l'époque impériale, mais tout au contraire, c'est dans la série des bronzes impériaux que les numismates rencontrent les plus belles, semblables en tout à celles du IVe siècle avant J.-C. L'argument *a contrario* tiré de Plutarque tombe ainsi de lui-même.

En insistant sur la belle nuance des bronzes de Dodone et en signalant que Plutarque ne mentionne de patine à Delphes que sur des statues anciennes, M. Lechat fournit à son insu des arguments favorables à la thèse qu'il repousse.

A Dodone, il est venu pendant des siècles des pèlerins originaires de toutes les parties de la Grèce; ils consacraient des offrandes apportées des pays les plus divers; si la patine était artificielle, elle devrait varier sur ces ex-voto suivant les ateliers et les époques; or il n'en est pas ainsi, celle qui les recouvre sans distinction de valeur ou de provenance, est uniforme, c'est *la patine de Dodone*. Pour comprendre toute la valeur de cette objection, il faut se rappeler avec quelle jalouse méfiance on défendait autrefois, et on défend même encore maintenant les secrets d'atelier.

Si on ne voyait à Delphes de belles patines que sur des bronzes anciens, c'est que peut-être il ne s'y trouvait pas de bronzes réellement récents. Plutarque vivait à une époque où toute la vie littéraire et artistique s'était concentrée à Rome; les artistes de talent s'y rendaient, et la prodigieuse infériorité des

Digitized by Google

médailles grecques de notre ère, comparées à celles frappées en Italie, montre qu'alors il n'y avait certainement plus en Grèce d'artistes capables de fondre et de ciseler le bronze. Pendant les deux siècles précédents c'était à Alexandrie que le génie grec s'était réfugié, désertant déjà son pays d'origine. Enfin le sanctuaire de Delphes était bien déchu de son ancienne réputation et les offrandes allaient ailleurs.

Un enduit purement décoratif ne devrait jamais s'étendre aux parties destinées à n'être pas visibles, et cependant la patine peut exister à la face interne des statues ou à des intérieurs de tuyaux, lorsqu'une fracture a mis ces parties à découvert. De même elle se rencontre sur des points engagés sous le métal au moment où l'artiste aurait pu patiner son œuvre. Ce dernier cas se présente pour une statuette d'athlète, acquise par le Louvre et publiée par M. Héron de Villefosse dans le recueil Piot, I, 105.

Elle fournit un exemple intéressant des moyens par lesquels on tournait certaines difficultés de la fonte, et une preuve très sérieuse de l'origine naturelle de la patine vert sombre, dont elle est un fort beau spécimen. Si l'écartement de quelque partie rendait problématique le succès de la coulée en une seule pièce, on la fondait à part et on la soudait, en masquant le joint sous quelque pli de vêtement. La soudure au plomb employée à cet usage était très altérable, ce qui explique que beaucoup de petits bronzes soient incomplets, sans porter cependant aucune trace de choc. C'est le cas pour l'athlète du Louvre, et néanmoins le moignon préparé pour recevoir le bras gauche offre la même patine que le reste. Elle est donc certainement postérieure à la destruction de la soudure, car cette opération n'est possible que si le métal est absolument exempt de tout corps étranger, de toute trace d'oxyde ou de graisse. L'ouvrier doit aviver les surfaces à la lime, puis y appliquer un fondant capable de dissoudre l'oxyde qui pourrait se former au contact de la flamme.

Digitized by Google

IV

On voit que si la patine donne à certaines statues une grâce digne d'avoir été conçue par l'artiste, il y a cependant beaucoup d'invraisemblance à ce qu'il en ait été réellement ainsi. Le soutenir serait substituer à l'observation directe des objets eux-mêmes des raisons de sentiment, dont M. Lechat s'est fait le brillant avocat. Aussi son argumentation devient-elle nécessairement inexacte dès qu'il aborde la discussion du phénomène chimique de l'oxydation. L'uniformité de nuance de la patine sur toutes les parties d'un même bronze se concilie mal avec l'idée qu'il se fait de l'oxydation d'un alliage de cuivre. Mais la discussion de ce passage exige encore une citation complète : « Puis il est remarquable que cette coloration soit si régulière, que la surface du métal soit partout si bien unie, et qu'elle ait partout le brillant et la solidité de l'émail; car ce ne sont pas les effets ordinaires de l'oxydation. Celle-ci, qui est une décomposition du métal, produit à la surface une sorte de poussière colorée qui peut, il est vrai, former une croûte dure, mais qui ne saurait prendre l'aspect d'un vernis à la fois solide et fin, parfaitement uni et poli; d'autre part cette poussière est plus ou moins abondante suivant les endroits, attendu que les divers éléments de l'alliage ne sont jamais répartis d'une façon égale, et que, par suite la désagrégation des molécules s'opère aussi d'une façon inégale; de plus, pour cette raison encore, elle n'offre pas partout la même couleur. Ces irrégularités, l'on pourrait dire ces caprices de l'oxydation, ne se retrouvent nullement sur notre statuette, non plus que sur les plaques de Dodone (auxquelles il faut toujours revenir comme aux types des plus belles patines); et c'est là un point fort important à noter, et qui doit nous faire réfléchir. Enfin le raclement du couteau sur le cou, sur les joues et sur le haut de la poitrine a servi du moins à nous apprendre que la couche colorée avait une certaine épaisseur et n'était pas une simple efflorescence de la surface du bronze. Or pour que

Digitized by Google

toute cette *rouille* fût *exhalée et mise dehors* par le métal lui-même, il eût fallu que celui-ci, qui est très mince par places, entrât en pleine décomposition; au contraire il est resté parfaitement net et sain. Certaines plaques estampées de Dodone, parmi celles qui ont les plus admirables colorations, sont aussi minces qu'une feuille de papier; si leur patine était une rouille, il semble qu'elle devrait tomber en poudre, ou tout au moins que le métal eût dû devenir cassant; pourtant il n'a rien perdu de sa tenacité et de sa souplesse. »

Il y a dans ces affirmations de nombreuses erreurs. Un examen attentif des objets dont les uns ont une patine et les autres de l'oxyde (en donnant à ce mot le sens usuel en archéologie), montre que « patine » et « oxyde » offrent les mêmes caractères physiques, sont produits par les mêmes causes et doivent avoir la même composition chimique. Mais la patine, qui respecte la forme extérieure des objets, ne s'est jamais produite que sur des surfaces polies, ou au moins parfaitement unies. Celles qui étaient rugueuses ne se sont couvertes que d'oxyde. Sur des objets partiellement polis, on observe patine et oxyde, mais ayant la même nuance. Cependant la texture intime n'est pas identique dans les deux cas. Les patines entamées par des chocs révèlent une superposition de couches parfois diversement colorées, mais toujours parallèles et à grain très fin. Dans l'oxyde, au contraire, le grain est perceptible à l'œil, parfois gros, et les couches, bien que superposées dans le même ordre, perdent leur parallélisme et s'enchevêtrent suivant la plus ou moins grande compacité du métal et la forme des aspérités de la surface.

L'oxydation prépare la destruction de l'objet, car chaque saillie est exposée aux chocs et aux arrachements, et l'équilibre de résistance est détruit dans la couche extérieure. Au contraire le poli sous lequel s'est formée la patine la protège mieux contre ces dangers; mais les deux couches ne s'en composent pas moins des mêmes substances. Il n'est donc pas juste de voir dans l'oxyde une décomposition du métal produisant une poudre colorée dont l'épaisseur varie d'un point à un autre en même

Digitized by Google

temps que la composition de l'alliage qui la produit. L'alliage, dans une pièce d'un faible volume, peut être considéré comme homogène, en tous cas il n'offre pas de différences suffisantes pour modifier l'aspect de l'oxyde, et c'est de l'extérieur à l'intérieur qu'elles se produiraient le plus souvent. Il est vrai que la désagrégation des molécules a lieu d'une façon inégale, mais pour une autre cause; l'eau de pluie ou les matières corrosives que renferme le sol séjournent dans les creux et autour des saillies du métal, l'y attaquent plus profondément, en détachent des parcelles, et la ruine de la surface entamée est dès lors plus rapide.

Il ne faut pas oublier cependant que l'oxyde n'est pas une décomposition du métal, c'est au contraire un composé dû à l'absorption d'oxygène, aussi le métal non encore uni à ce gaz conserve-t-il toutes ses propriétés; il ne fait que s'amincir jusqu'à disparaître complètement à mesure que des couches plus profondes sont atteintes. En disant que pour que toute cette *rouille* fût *exhalée et mise dehors* par le métal lui-même, il eût fallu que celui-ci, qui est très mince par places, entrât en pleine décomposition, alors qu'il est au contraire parfaitement sain, M. Lechat revient aux idées chimiques sinon fausses, du moins incomplètes, des anciens sur la purification des métaux par le feu. Il est à son insu influencé par les expressions de Plutarque et d'Amiot, et il leur donne cette fois un autre sens que dans le passage où il affirme plus haut qu'un objet d'étagère ne pouvait être, comme une statue placée au dehors, envahi par la crasse et la rouille. La minceur des lames de Dodone, si admirables de patine, et dont le métal non encore oxydé reste tenace et souple, provient justement de la soustraction de métal produite par l'oxydation des couches superficielles; elles n'avaient aucun motif de devenir cassantes.

Digitized by Google

V

On aurait tort de ne voir dans les bronzes antiques qu'un alliage de cuivre et d'étain, où ce dernier métal figure presque toujours pour un dixième. Le faible avancement de la métallurgie et l'ignorance absolue des sciences chimiques qui en sont la base, amenaient à produire des alliages beaucoup plus complexes, et renfermant encore la plupart des impuretés des minerais. De là des alliages de compositions diverses et susceptibles d'une plus grande variété de patine que ceux obtenus de nos jours. Parfois, au sortir du fourneau, ils pouvaient présenter le même aspect, bien que différant de composition, et par suite ne pas se comporter de même plus tard. Le Bacchus de Châtillon-sur-Seine en fournit un exemple ; il paraît neuf, et conserve tout son éclat métallique, avec un poli tel que le reflet rend la photographie très difficile à faire. Les réparations y sont fort nombreuses, et toutes les petites pièces qui les constituent sont d'une couleur différente, généralement plus claire. On ne peut cependant plus avancer ici, comme pour l'Aphrodite, qu'elles étaient destinées à disparaître sous un enduit, car l'insertion de lèvres et de paupières en métal plus rouge prouve que partout il devait rester à nu. Les divers alliages composant le corps de la statuette ne se sont donc différenciés que plus tard.

Les métallurgistes anciens n'opéraient pas en unissant dans le bain des métaux déjà isolés, mais en réduisant par le charbon un mélange de minerais de cuivre et d'un autre métal, le second servant de fondant au premier. C'était un minerai d'étain, de plomb ou de zinc, et les refontes successives n'enlevaient que bien imparfaitement les impuretés des deux éléments principaux, en même temps qu'elles faisaient disparaître la majeure partie de l'étain.

Les Romains dont les bronzes sont parfois très riches en étain, en plomb et en zinc et renferment des traces notables de fer, y introduisaient volontairement et à l'état métallique, du plomb et

Digitized by Google

du fer[1]. Ils ne paraissent avoir bien distingué l'étain du plomb qu'assez tard et ils n'ont sans doute jamais connu le zinc industriellement pur et à l'état métallique.

C'est sous forme de cassitérite, de cadmie et de blende qu'ils employaient ces trois métaux dans le traitement du minerai de cuivre, obtenant ainsi du premier jet un bronze ou un laiton généralement assez impur, mais parfois susceptible d'une très riche patine.

Les principaux agents minéralisateurs qui ont provoqué les altérations des alliages sont : l'*oxygène* simple, qui, en général, a très peu d'action sur le cuivre à l'état sec, mais qui l'attaque en présence de l'humidité, et l'oxygène condensé ou *ozone*, actif même sans le concours de l'eau ; puis le *soufre* sous toutes ses formes, l'*ammoniaque*, l'*acide carbonique* et peut-être divers *carbures*. L'*eau* pure est sans action dans la plupart des cas, mais elle intervient comme véhicule des divers agents en dissolution, et s'unit aux oxydes ou aux carbonates produits. A cette liste il faut ajouter une série nombreuse et encore peu connue d'*acides organiques*, produits dans le sol par la décomposition des matières végétales ou animales.

Les métaux ou métalloïdes présents dans l'alliage peuvent subir une transformation à deux degrés. Tantôt ils s'unissent isolément à l'agent minéralisateur pour constituer un oxyde, un sulfure, un carbonate ou un mélange de ces composés, tantôt, poussant les réactions chimiques plus loin, ces corps à peine formés réagissent les uns sur les autres pour produire une seconde série. L'étain oxydé donnera par exemple des stannates de cuivre, de plomb ou de zinc ; l'ammoniaque interviendra pour former des composés ternaires, ou seulement pour amorcer des réactions où elle ne restera pas engagée. Les sels insolubles produits seront anhydres ou plus souvent hydratés. Il faut se souvenir aussi que les actions très lentes mais continues, comme celles qui ont provoqué la plupart des patines, donnent parfois des réactions

1. Pline, XXXIV, 20.

Digitized by Google

à peu près impossibles à reproduire ou à étudier sérieusement dans le laboratoire.

Voici les résultats les plus fréquents de l'action des principaux minéralisateurs sur les quatre métaux qui dominent dans les bronzes antiques : *cuivre*, *étain*, *zinc* et *plomb*.

Des six oxydes de *cuivre*, deux seulement méritent notre examen, les autres n'étant que des composés peu stables, qui à l'air sont ramenés à l'état d'oxydule Cu^2O ou d'oxyde CuO. Le sous-oxyde ou oxydule est rouge cochenille, inaltérable à l'air; il a comme dérivé un hydrate et forme avec l'ammoniaque un corps incolore qui bleuit à l'air. L'oxyde CuO assez hygrométrique, de couleur noire ou brun très foncé, est soluble dans l'ammoniaque.

L'*étain* ne donne dans les conditions ordinaires que du bioxyde ou acide stannique SnO^2, poudre blanche ou brune, susceptible de former un stannate vert de cuivre, $CuSnO^3$, et un stannate de plomb anhydre, blanc et insoluble.

L'oxyde de *zinc* ZnO est une poudre blanche, dont l'hydrate est soluble dans l'ammoniaque.

Le *plomb* donne cinq combinaisons oxygénées. Le sous-oxyde Pb^2O est noir et se forme à l'air libre sur le métal. Le protoxyde PbO est jaune et amorphe ; il porte le nom de massicot, et prend celui de litharge lorsqu'il a été fondu. Le minium Pb^2O^3 est rouge et se produit souvent dans la nature par la décomposition du carbonate. Le peroxyde, ou oxyde puce, PbO^2, se forme naturellement par l'action de l'air humide en présence de vapeurs ammoniacales, en même temps que du carbonate.

Le *soufre*, surtout sous forme de gaz hydrogène sulfuré, attaque le cuivre, le plomb et presque tous les métaux, en donnant des sulfures qui généralement sont noirs. Cependant celui de zinc est blanc.

L'*ammoniaque* agit de trois façons : elle prépare et facilite l'hydratation pour disparaître ensuite; elle est un dissolvant énergique; enfin elle forme en composition des sels doubles. La première action est en général difficile à établir dans les patines; la seconde n'en forme jamais, car la production de sels solubles

Digitized by Google

n'est qu'une des phases de la destruction chimique. Le rôle considérable de l'ammoniaque se rapporte à la formation des sels doubles qui sont très nombreux.

Un minéralisateur non moins important est l'*acide carbonique* qui existe toujours en quantité notable dans l'atmosphère et dans le sol. En présence de l'humidité, il attaque le cuivre, le plomb, le fer, et il est bien peu d'oxydes formés à la surface des métaux exposés aux intempéries qui ne renferment une portion plus ou moins grande de carbonate.

Le cuivre donne un carbonate dicuivrique hydraté bleu, poudre volumineuse dont la formation accélère la ruine de beaucoup d'objets de cuivre ou de bronze. En se déshydratant, il devient vert, c'est la malachite. Le carbonate de soude le convertit en carbonate hexacuivrique. Il existe en outre un sesquicarbonate, la malachite bleue.

A l'air, l'oxyde de plomb, surtout s'il est hydraté, se transforme en carbonate ou céruse. C'est la poudre blanche dont la formation provoque des fentes dans les plombs et finit par les détruire.

Les carbures et hydrocarbures produits dans le sol par la décomposition des matières végétales ou animales sont nombreux et ont une part considérable dans la patination du bronze. Malheureusement cette branche de la chimie est encore bien peu étudiée; je n'en dirai donc que peu de chose, quoiqu'il faille peut-être y voir la source principale des belles patines, surtout celles de la série bleue.

Les végétaux renferment naturellement, ou par leur décomposition, des résines, des essences oxydables, des acides et des isomères du tannin qui attaquent les métaux. En général les sels ainsi produits se détruisent à la longue, n'ayant fait que préparer la naissance d'un oxyde ou d'un carbonate.

Les produits d'origine animale sont également nombreux, mais le plus important de beaucoup est l'ammoniaque [1].

1. On en tire parti pour la production de patines artificielles soit en exposant

Digitized by Google

VI

Tels sont les principaux corps dont la formation est possible au cours des phénomènes qui transforment la surface du métal. Les circonstances qui protègent le cuivre contre l'accès de l'oxygène entravent, si elles ne l'empêchent pas complètement, la formation de la patine; c'est ainsi que les bronzes lacustres conservés sous l'eau pure du lac du Bourget ont encore l'aspect du métal neuf. L'eau, en effet, n'agit que comme véhicule d'autres substances.

L'action de l'oxygène est régie par la composition du métal, le milieu où il se trouve et une foule d'autres circonstances; aussi, sur un même échantillon de métal, la patine peut-elle varier du gris au noir en passant par le bleu turquoise, le vert pomme et le vert foncé. En prenant mes exemples au Musée du Louvre, je citerai comme preuves de l'influence des agents extérieurs sur un métal homogène : un guerrier acquis à la vente Gréau, qui varie du vert vif au gris; un Jupiter casqué, vert et bleu, un Dionysos de la collection Gréau, un autre portant le n° 265, la Victoire n° 50, pièces sur lesquelles j'aurai à revenir plus loin et qui réunissent le rouge, le vert et le noir.

On voit là les suites d'influences les unes telluriques, les autres atmosphériques, car les exhalaisons du sol peuvent agir au même titre que les substances fixes qu'il renferme. Peut-être les vapeurs méphitiques, qui provoquaient dans l'antre de Delphes les crises prophétiques de la pythie, n'étaient-elles pas étrangères à l'altération des statues que l'on y consacrait.

Sur les bronzes exposés à l'air, la pluie donne une teinte différente aux parties sur lesquelles elle ruisselle davantage.

Sous terre, mêmes différences, dès que le sol ne présente pas une nature uniforme sur tous les points de contact. Les parties du mé-

le métal préalablement décapé à des vapeurs ammoniacales, soit en l'enfouissant en terre, où il est arrosé de temps en temps d'urine, de lait aigri ou de chlorhydrate d'ammoniaque.

Digitized by Google

tal atteintes les premières par les eaux venues de la surface sont parfois teintées en jaune. Le terrain peut par lui-même donner des différences analogues sur un même métal. Le meilleur exemple que j'en puisse fournir est la roue du Musée de Saint-Germain n° 31432; elle reposait obliquement à la rencontre de deux couches du sol; l'une a donné une patine vert sombre, l'autre une teinte jaune, et la ligne de démarcation est très nette [1].

Ce sont là des objets homogènes placés dans un milieu qui ne l'était pas; on a aussi des exemples de l'inverse. L'Apollon n° 60 du Louvre nous montre une pièce rectangulaire, insérée dans la cuisse, d'après le procédé si minutieusement décrit par M. Lechat, et qui a pris une patine non moins belle que le reste de la figurine, bien que d'une nuance toute différente. Il en est de même pour le buste de Mercure formant boîte n° 241; les lèvres sont rapportées, peut-être aussi les seins, et la patine est plus épaisse sur une pièce de réparation. Mais c'est à Dodone que l'on trouve la preuve la plus indiscutable de l'influence du milieu sur des bronzes dont la composition n'est pas la même et l'âge non plus.

Ce que l'on peut appeler la patine locale est presque toujours le fait d'un minéralisateur assez énergique pour vaincre la résistance que lui oppose la variété de composition des alliages; l'ammoniaque, par exemple.

L'influence des milieux et des alliages étant nettement établie par des exemples dont le contrôle est facile, il reste à indiquer les différentes familles de patines. Je n'ai pas la prétention d'épuiser le sujet, car leur composition est extrêmement complexe; et des analyses chimiques, aussi nombreuses que délicates à exécuter, seraient nécessaires.

Elles peuvent se répartir en trois groupes bien tranchés :

Patine bleue, qui s'étend du gris au vert turquoise et au vert pomme ;

Patine vert sombre ;

1. Plus d'une fois les morceaux d'une même statue retrouvés à divers endroits y ont acquis des patines différentes.

Digitized by Google

Patine noire.

La *patine bleue* dérive de l'action de l'ammoniaque sur les produits d'une oxydation antérieure. Aucune autre ne permet mieux l'étude des objets qui en sont recouverts; sa nuance, qui parcourt toute la gamme du gris cendré au bleu turquoise et à la turquoise verdâtre, souligne tous les détails de la gravure; il est facile, grâce à elle, de voir les scènes burinées au revers des miroirs étrusques. En revanche elle est peu favorable à la conservation du métal; formée intérieurement d'une masse blanchâtre peu cohérente, sa porosité ne le protège pas contre l'action prolongée des agents extérieurs. Elle doit se composer de stannate et de carbonate de plomb mêlés de carbonate ammoniacal de cuivre. L'objet peut sembler sain encore et recouvert seulement d'une mince couche d'oxyde, alors que les dernières traces de bronze ont depuis longtemps disparu; le moindre effort suffit alors à le briser, comme s'il s'agissait d'une bulle de plomb transformée en carbonate[1]. La patine est d'autant moins solide que la nuance est plus grise, sans doute par suite de sa richesse en carbonate de plomb; elle est alors plus ou moins absorbante, les sucs du sol la pénètrent en abandonnant à la surface les substances qu'ils ne tenaient qu'en suspension. De là cette nuance ambrée, que M. Lechat signale sur certaines parties de l'Aphrodite, et qu'il admet comme étant seule une véritable patine. Il est douteux qu'elle ait recouvert la statuette entière, car elle ne s'étend en général que sur les parties en saillie où elle forme parfois une crasse épaisse et disgracieuse. Néanmoins il y aurait danger à vouloir faire disparaître cette crasse, car presque toujours elle entraîne avec elle une partie de l'épiderme de la patine, qui dès lors se détruit rapidement après avoir perdu sa surface brillante.

Je signalerai à cette occasion que les objets à patine bleue, lorsque la nuance n'en est pas très franche, qu'ils sont envahis

1. Dans un miroir du Louvre à patine mate gris brun, une cassure montre l'intérieur gris bleu et la destruction du métal jusqu'au centre de la plaque.

Digitized by Google

par la crasse jaune ou endommagés si peu que ce soit, ne doivent être moulés qu'avec les plus grandes précautions. Il faut exclure l'emploi de la gélatine et de tous les procédés nécessitant une pression sensible, comme l'estampage à la terre glaise.

On rencontre parfois des objets dont la surface lisse, à grain fin et de nuance très égale, offre tous les caractères de la patine, et qui cependant sont mats au lieu d'être lustrés. Au Musée de Saint-Germain le vase de Santenay et le dieu accroupi d'Autun en sont de bons exemples. Presque toujours on doit y reconnaître le résultat de la décortication d'une patine de la famille bleue envahie autrefois par la crasse jaune. Sur l'objet de Saint-Germain 27991 on voit à découvert un dessous gris verdâtre. Sur le vase de Santenay où le phénomène est très facile à étudier, la décortication partielle du col et du haut de la panse a fait réapparaître la couleur bleu de ciel, le reste est lustré et de couleur rousse.

Le n° 22299 présente la réunion plus exceptionnelle de la couche jaune s'attaquant à la patine vert sombre.

A l'inverse de la précédente, qui est généralement tellurique, la *patine vert sombre* se produit à la fois sous terre et à l'air libre. Comme exemple du premier cas, je citerai les armes de la découverte de Vaudrevange, la roue de char de Langres, les bracelets du dépôt de Réallon. La patine est au contraire aérienne sur les statues de Delphes (elles devaient être plutôt vertes que bleues), les pièces d'artillerie et de nombreuses cloches de toutes les époques et de tous les pays; par exemple la cloche chinoise de Nankin, fondue en 1389 de notre ère par ordre de l'empereur Tchou-Yuen-Tchang. Restée longtemps abandonnée dans la campagne[1], elle a été relevée enfin en 1888.

De ce que sur les canons et les cloches la patine verte

1. Le Père jésuite Colombel, qui l'a vue, en donne l'histoire et la description dans : *Études religieuses...*, octobre 1888, p. 291 à 296, avec figure. Elle reste seule des quatre grandes cloches fondues sous ce règne; deux ont été brisées, une est encore au fond du fleuve où elle est tombée pendant son transport sur la rive gauche.

Digitized by Google

semble exister à l'exclusion de la bleue, il y a peut-être lieu de présumer que la présence du plomb dans l'alliage lui est peu favorable, car les bronzes durs ou sonores doivent en être exempts. C'est là, du reste, un point qui ne peut être tranché que par l'analyse chimique.

Cette patine se compose principalement d'un mélange en proportions variables d'hydrate et de carbonate de l'oxyde CuO. La couche verte repose toujours sur une autre rouge, qui la sépare du métal encore sain. C'est la preuve que la patine vert sombre résulte de deux réactions successives ; il se forme d'abord du sous-oxyde rouge, qui s'hydrate et emprunte à l'air, de l'acide carbonique. L'étain doit figurer dans le mélange sous forme de stannate de cuivre également vert[1]. Le sous-oxyde étant considéré par les chimistes comme inaltérable à l'air, on peut se demander si l'ammoniaque n'intervient pas pour provoquer son hydratation et disparaître ensuite ; peut-être aussi est-il moins résistant qu'on ne le croit à l'attaque très prolongée de l'air humide en présence d'un acide.

Toute écaillure de la patine verte rend visible le sous-oxyde qu'elle recouvre ; mais en outre, il est nombre d'autres objets qui présentent également sur certaines de leurs parties le sous-oxyde rouge. La patine noire suit parfois un processus identique ; elle se rattache alors à la patine verte, de même que la patine vert clair se relie à la bleue. Le Louvre fournit encore ici de bons exemples ; la Vénus n° 151 est rouge, l'Apollon de Patras présente des plaques rouges, de même qu'un Bacchus, que le Jupiter n° 107, le n° 169, l'Amour 181, une Gorgone et le taureau 885. Deux Vénus oxydées vertes et rouges témoignent de l'origine identique de l'oxyde et de la patine dans la série verte.

Toutes les nuances de cette série : rouge, vert et noir, se superposent sur le Dionysos Gréau, le n° 265, le Jupiter de Dalheim et la Victoire n° 50.

Le passage réitéré de l'eau de pluie amène un certain éclair-

1. Le cuivre non allié à l'étain ne prend jamais une patine de couleur agréable.

Digitized by Google

cissement de la teinte verte. Le fait est fréquent pour la tête et les épaules des statues en plein air et pour les parties le long desquelles l'eau s'écoule[1]; on l'observe sur la statuette publiée par M. Héron de Villefosse. Cette nuance vert clair, issue d'une décoloration, doit être, je crois, distinguée de celle qui se rattache au groupe bleu. Il se pourrait cependant que cette dernière fût due à l'action de l'ammoniaque très diluée sur une patine claire destinée, sans cette circonstance, à devenir vert foncé en acquérant une épaisseur suffisante. La pluie d'orage renferme en effet des traces d'ozone, d'acide azotique et d'ammoniaque, formés dans l'air sous l'action des décharges électriques[2].

Si la patine bleue rend facile l'étude des détails, mais est pour le bronze une protection médiocre, c'est tout l'inverse pour la patine verte. Celle-ci, à grain très fin, très homogène, extrêmement adhérente au métal, le protège aussi bien que pourrait la faire un émail vitrifié. Avec elle le moulage est toujours facile, et ne fait courir aucun risque à l'objet, mais sa nuance sombre, son reflet intense, rendent souvent peu visibles les détails les plus délicats. Pour la beauté des bronzes et la facilité de leur étude, on peut souhaiter la nuance bleue ou vert clair sur les objets très fouillés, petits ou représentant des sujets riants, et au contraire le vert foncé, plus austère, sur ceux plus grands ou qui offrent avec peu de détails des surfaces planes d'une certaine étendue.

La *patine noire*, qui forme le dernier groupe, a parfois, comme je l'ai dit déjà, des affinités avec le précédent; on peut cependant se demander s'il n'y a pas plusieurs patines noires, d'origine différente; pour ma part, j'inclinerais à l'admettre. Le vert sombre, uni au noir, se rencontre particulièrement beau et pur sur des objets qui par nature excluent tout alliage plombeux,

1. On en a un exemple saisissant et peu connu dans les plaques de cuivre qui couvrent la toiture de l'église de la Madelaine. Voir aussi les torchères autour de l'Opéra de Paris.

2. Les cheminées d'usines déversent également dans l'atmosphère des villes, de l'ammoniaque et de l'acide carbonique, parfois des gaz sulfureux.

Digitized by Google

tels que les cloches et les canons. Dans ce dernier cas, le soufre contenu dans la poudre ne peut manquer d'intervenir.

Or la patine noire est la plus fréquente sur les bronzes au plomb. Les Japonais la produisent artificiellement à l'aide du recuit; rare sur les œuvres des Grecs, qui se servaient surtout de l'étain, elle abonde à l'époque romaine, où le plomb était plus employé. Enfin, si la patine noire a souvent un substratum rouge, comme sur un Auguste du Louvre et sur tous les objets où elle s'allie au vert, il en est un grand nombre où sa formation n'a pas été précédée par celle du sous-oxyde de cuivre.

Parmi les composés noirs, nous trouvons l'oxyde de cuivre anhydre CuO; c'est peut-être lui qui forme la patine noire à dessous rouges; le sous-oxyde de plomb Pb^2O, le peroxyde PbO^2 et les sulfures de cuivre et de plomb. On le voit, c'est surtout le plomb qui se prête à cette coloration, car l'oxyde de cuivre s'hydrate facilement et devient vert; dès lors on peut admettre que, sauf exception, le bronze non plombeux ne noircit que par sulfuration.

Il faut cependant convenir que la patine noire est relativement rare; l'oxyde au contraire est très fréquent. Peut-être cela tient-il à ce que, sous les Romains, les artistes n'apportaient plus la même attention à polir leurs œuvres; la surface demeurant rugueuse, telle que la fonte l'avait produite, la condition primordiale de la patine faisait défaut. Du reste il ne faut pas se dissimuler non plus que, sauf dans certains endroits particulièrement favorisés, comme Dodone, les objets non pas oxydés, mais patinés, sont toujours rares, et plus encore ceux dont la patine est réellement belle, car il fallait pour sa production un concours de circonstances toujours exceptionnelles. Si l'homme était intervenu pour la créer elle serait plus fréquente.

On ne saurait soutenir que jamais dans les temps anciens il n'est venu à la pensée d'un sculpteur de provoquer à la surface de son œuvre une oxydation semblable à l'une de celles qu'il pouvait observer sur des ouvrages d'époque antérieure. Une assertion semblable, et nécessairement dénuée de preuves, est fort loin de

Digitized by Google

ma pensée; je n'oublie pas le texte où Pline[1] signale la mode fort éphémère de goudronner les statues de bronze, qui fit place à l'usage de la dorure; mais on peut affirmer hardiment que jamais le patinage ou le laquage du bronze ne fut une pratique suivie des sculpteurs antiques. Tout dans leur éducation artistique et technique devait les en éloigner.

C'est à peine s'il y aurait eu là une fraude de contrefacteur, un truquage commis par des marchands peu scrupuleux, à l'époque où l'aristocratie impériale collectionnait avec ardeur les œuvres de l'antiquité grecque. Les fraudes étaient alors nombreuses dans toutes les industries d'art ou de luxe, surtout pour les pierres précieuses. Pline nous a fait connaître les moyens employés de son temps par les joailliers pour démasquer les faussaires, mais il ne dit rien pour le bronze, peut-être parce que la toreutique avait échappé à ce genre d'industrie, au moins en ce qui concerne la coloration.

F. DE VILLENOISY.

1. Pline, XXXIV, 9.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

DE LA SYRIE

Publiées par Waddington.

Le travail que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui au public est un ouvrage de patience plutôt que d'érudition.

Je m'étais proposé d'écrire une Dissertation sur la transcription grecque des noms propres d'origine sémitique. Le précieux *Recueil des inscriptions grecques et latines de la Syrie* publié, en 1870, par Waddington était une des principales sources auxquelles je devais puiser pour cette étude.

Tandis que j'étais occupé à faire le dépouillement des noms propres qu'il renferme, mon savant professeur d'épigraphie, M. Clermont-Ganneau, me persuada de ne pas me borner à extraire de ce volume la matière onomastique, mais de faire un Index détaillé de tout l'ouvrage.

Déférant aux conseils d'une autorité si compétente en matière d'épigraphie, je me mis résolument à l'œuvre et à l'aide de plus de dix mille fiches je parvins à classer les matières contenues dans les neuf cent cinquante inscriptions reproduites par l'auteur.

Je m'étais même proposé de réunir dans un supplément les Inscriptions de la Syrie publiées depuis 1870, dans différents recueils, et de corriger, lorsqu'il y avait lieu, d'après les nouvelles publications, les textes établis par Waddington. Mais diverses circonstances m'ayant empêché de donner suite à ce projet, je dois me contenter pour le moment de faire paraître l'Index analytique des inscriptions renfermées dans le volume de Waddington tel qu'il a été publié par cet auteur.

Il n'est pas nécessaire d'exposer longuement la méthode que j'ai suivie dans la répartition de mon travail. Un coup d'œil sur le tableau synoptique ci-joint suffira pour en faire saisir facilement le plan.

Sans doute, on pourra me reprocher de n'être pas absolument logique dans mes divisions, et de renfermer sous une même rubrique des matières qui demanderaient à être séparées. Qu'il me soit permis de faire observer que dans beaucoup de cas, et surtout à cause du mauvais état de conservation d'un certain nombre d'inscriptions, il était presque impossible de préciser le sens des termes employés, et par suite, pour vouloir être trop méthodique, je me serais exposé à des interprétations erronées ou tout au moins douteuses.

Il eût fallu aussi, dès lors, multiplier les subdivisions déjà assez nombreuses.

Ce n'est donc pas une classification absolument rigoureuse que j'ai essayé d'établir, mais simplement des divisions qui facilitent les recherches.

J'ai voulu avant tout être complet. Le nombre relativement restreint des inscriptions qui se trouvent dans chaque catégorie permettra aisément au lecteur de recourir au volume sans perte de temps.

Pour ce qui concerne les *Noms propres* auxquels j'ai apporté un soin spécial, on remarquera que j'ai reproduit scrupuleusement leurs différentes formes orthographiques, même lorsqu'il paraissait évident que la variante était

Digitized by Google

due à une faute du lapicide. J'ai aussi conservé ces noms aux divers cas où ils se présentent, sans chercher à en rétablir le nominatif. On sait combien ces sortes de restitutions sont souvent hasardées et peu sûres. J'ai donc partout adopté la lecture proposée par l'auteur, alors même qu'elle paraissait douteuse et contestable.

Tel qu'il est, et malgré ses imperfections, ce travail, je l'espère, sera favorablement accueilli de tous ceux qui sont obligés d'avoir recours au volume de Waddington. Il aura du moins l'avantage de leur épargner dans leurs recherches une perte de temps souvent considérable.

J.-B. CHABOT.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'INDEX

I. Noms propres de personnes		A) Inscriptions grecques.			
		B) — latines.			
II. Noms propres autres que ceux de personnes ou de divinités		1. Noms ethniques	A) Inscriptions gr.		
			B) — lat.		
		2. — de lieux	A) — gr.		
			B) — lat.		
III. Culte	1° Païen. .	1. Noms propres de divinités	A) — gr.		
			B) — lat.		
		2. — communs —	A) — gr.		
			B) — lat.		
		3. Épithètes des divinités. .	A) — gr.		
			B) — lat.		
		4. Noms de fêtes et jeux.			
	2° Chrétien.	1. Personnes divines	A) Insc. gr.	B) Insc. lat.	
		2. Saints et saintes	—	—	
		3. Personnification des Vertus	—	—	
		4. Epithètes	—	—	
IV. Empereurs et leurs familles.		1. Liste chronologique des empereurs	d'Occident	*a*) Insc. gr.	*b*) lat.
			d'Orient	—	—
		2. Liste alphabétique des empereurs.	—	—	—
		3. Titres donnés aux empereurs	—	—	—
V. Noms collectifs. Collèges, associations, etc.			A) Insc. gr.	B) Insc. lat.	
VI. Titres, qualités, fonctions civiles et religieuses.			—		
VII. Milice. Noms de fonctions, de légions, etc.					
VIII. Architecture.					
IX. Parenté.					
X. Poids et mesures.					
XI. Chronologie.					
XII. Formules et locutions diverses.					
XIII. Qualificatifs divers.					
XIV. Appendices.					
1. Inscriptions métriques.					
2. Inscriptions formées de citations bibliques et autres.					
3. Inscriptions contenant des formules, invocations, serments, etc.					
4. Sigles.					
5 Inscriptions accompagnées d'emblèmes.					
6. Liste des mots laissés par l'auteur sans interprétation.					
7. Liste des noms propres ayant leur interprétation dans les inscriptions bilingues		*a*) Liste greco-araméenne.			
		b) Liste araméo-grecque.			
		c) Liste greco-arabe.			

Digitized by Google

I

NOMS PROPRES DE PERSONNES

A. — Inscriptions grecques.

A

Α...βλαιος, 2571 *a*.
Α...ευρος, 2574.
'Ααιλαμεῖ, -μειν, -άμεις, 2571 *b*, 2586, 2617.
'Αβαβ..., 2323.
'Αβαβάιη, 2495.
'Αβάβου, 2420, 2520.
'Αβαηλίου, 2038.
Ἄβγαρος, -γάρου, 1984 *d*, 2046, 2454.
'Αβδαίου, 2603.
'Αβδασάμσου, 2569.
'Αβδιβώλου, 2596.
Ἄβδος, Ἄβδου, 2008, 2447.
'Αβδουβάστιος, 1866 *c*.
Αβδυζμούνου, 1866 *c*.
Ἄβιβος, -ίβου, Ἄβειβος, 2099, 2103, 2104, 2127, 2189.
'Αβιδβήλου, 1854 *d*, 2556.
'Αβιλανοῦ, 2557 *c*.
'Αβλαβίου, -βίαν, 1905, 2546 *a*.
'Αβοελία, 2577.
'Αβούδου, 2203 *d*.
'Αβούνου, 2455, 2456.
'Αβούριος, -ρίοιο, 2145, 2146, 2546 *a*.
'Αβράνης, 2053 *d*.
Ἄβχορος, -όρου, 2286, 2518.
Ἄγαδος, 2025.
'Αγαθάνγελος, 2631.
'Αγαθήμερον, 1905.
'Αγάρης, -ρη, 2200, 2405.
'Αγικίου, 2213.
'Αγίου, 2234.
'Αγουστείνος, 2388.
'Αγριπ., 2547.
Αγρίππας, -ίππου, -ίππα, -ππαν, 'Αγρίπα, -ίπου, 'Αγρείπα, 1853, 1894, 1911, 2101, 2112, 2135, 2188, 2190 *a*, 2211, 2329, 2365, 2413 *b*, 2427, 2457 *a*, 2512, 2546 *a*, 2547, 2552, 2553, 2585, 2660.
'Αγριπιάδι, 1894.
'Αγριππείνη, 1894.
'Αγριππίνῳ, -νος, 1894, 2537 *a*.
Ἄδδη, 2226.
Ἄδδος, -δου, 2115, 2196, 2244, 2429, 2494, 2537 *h*.
'Αδριανός, -νου, -νῷ, 2196, 2273, 2440.
Ἄδρου, 2555 *b*.
Ἄεδος, -ου, 2034, 2045, 2104, 2231 *a*.
'Αετῖτος, 2130.
'Αζάρηλος, -λου, 2102.
'Αζιζίωνος, 2413 *o*.
Ἄζιζος, -ίζου, 2044, 2046, 2050, 2084, 2221, 2298, 2601, 2605.
Ἄζχου, 2383.
'Αζῶος, 2265.
'Αηράμης, 2696.
Αθανάσιος, 2566 *a*.
'Αθάρου, 1966 *a*.
'Αθέμου, 2387.
'Αθηακάδου, 2597, 2620.
'Αθηνοδώρον, -όδωρος, 2568 *c*, 2597.
Ἄθου, 2037.
'Αθριάρου, 2070 *b*.
Αἰάσου, 2412 *m*.
Αἰλ., 2316 *a*.
'Αίλαμος, -ου, 2071, 2086, 2189, 2537 *e*.
Αἴλιος, -ίου, 2115, 2339, 2616.
Αἰμιλλιανου, 2213.
Αἰμιλλίου, -ίῳ, 2700.
Αἰνείας, -είου, 1929, 2238.
Αἴος, 2160.
Αἰρᾶ, 2607.
Αἰράνου, -άνην, 2571 *c*, 2586, 2588, 2592, 2594, 2595, 2600, 2612, 2617, 2621.
Αἴρηλος, 2132.
Αἴρου, 2511.
Αἰσάμσου, 2458.
'Ακιλανοῦ, 2258.
'Ακκαβαίου, 1890.
'Ακκαλείσου, 2614.
'Ακοπάου, 2571 *b*.
'Ακραβάνης, -βάνου, 2115, 2143, 2151.
'Αλᾶ, 2589.
'Αλαινῆ, 2594, 2595.
Αλαμου, 2542.
'Αλάσαθος, -άθου, 2042, 2047.
'Αλαφωνας, 2571 *b*.
'Αλβος, 2563.
'Αλε., 2547.
'Αλέβου, 2053 *a*.
Ἄλεη, 2471.
Ἄλειος, 2520.
'Αλέξανδρος, -δρε, -δρου, -δρῳ, -δρον, 1833, 1913, 1984 *b*, 1989, 1999, 2072, 2143, 2144, 2168, 2189, 2192, 2218, 2232, 2302, 2382, 2383, 2445, 2547, 2592, 2610, 2687.
'Αλεξίωνος, 2567.
'Αλέου, 2005.

Digitized by Google

'Αλέσος, -σου, 2269, 2413 *e*.
'Αλίαμος, 2541.
Ἄλκιμος, 2640.
'Αλκινόου, 2484.
Ἄλουφα, 1877 *a*.
'Αμαθούου, 2041.
'Αμάζου, 1918.
'Αμβρίλιος, -λιου, 1999, 2485.
Ἄμδη, 2323.
'Αμελάθου, 2393, 2416.
'Αμερος, -έρου, 1968 *a*, 2148, 2160 *a*, 2172, 2185, 2239 *a*, 2403, 2413 *k*, 2420, 2426*a*, 2457, 2457*b*, 2462, 2463.
'Αμιράθου, 2029.
'Αμλάχης, 2102.
Ἄμμου, 2429.
'Αμμώνιος, 2015, 2386.
'Αμραίου, 2070 *k*.
'Αμρειλίου, 1907, 1984 *a*.
'Αμρισάμου, 2587.
Ἄμρος, -ρου, 2028, 2062 *a*, 2298.
Αμτάρης, 2173 *a*.
'Αμωνίου, 2072.
'Ανάανος, 2208.
'Αναῖος,-ίου, 1984 *e*, 2021, 2226, 2302.
Ἄναμος, -άμου, 1931, 1995, 1998, 2070 *c*, 2101, 2127, 2147, 2220, 2231, 2266, 2412 *c*, 2415, 2429, 2463, 2495, 2496, 2538 *a*.
Ανάνιδος, 2627.
Ανάνου, 1969.
'Αναστασίαν, 1905.
'Αναστασίου, 1997.
Ανατόλιος, -ίου, 1882, 2173 *a*, 2548, 2641.
'Αναύου, 2032.
'Ανδρομάχου, 2001.
'Ανδρονίκου, 2427.
Ἄνέμου, 2053 *d*, 2412 *f*, 2412 *h*.
Ἄνεος, -έου, -εον, 2185, 2203 *c*, 2269, 2412 *o*, 2562 *g*.
'Ανέρου, 2219.
Ἄνηλος, 2101.
Ἄνθου (Ἄνθας), 1877.
'Ανίχου, 2024.
Ἄννα, 1965.
'Αννέου, 2547.
Ἄννηλος, -ήλου, 2320, 2412 *g*, 2437, 2463.
'Αννιανός, 1959.
Ἄννιος, -ίου, -ιον, 2221, 2227, 2228, 2316.
'Ανόμου, 2412 *q*, 2562 *l*.
'Ανοτόλις, 2641.
'Ανοῦνος, -ούνου, 2153 *a*, 2162 *a*, 2375.
'Αντιγόνα, 1870.
'Αντίοχος, -όχου, -όχοιο, 2216, 2340, 2401, 2403, 2629, 2687, 2720 *a*.
'Αντίπατρος, -ου, ον, 1914, 2094, 2412, 2478, 2568 *f*, 2571 *b*, 2707.
'Αντωνία, 1876, 2561 *a*, 2562 *a*.
'Αντωνείνου, 'Αντωνῖνος, -ου (-εῖνος), 2074, 2075. 2661 *d*, 2661 *e*, 2667.
'Αντώνιος, -ίου, ιον, 1876, 2287, 2551.
Ἄξως, 2543.
'Αουάδα, 2062.
(?) 'Αουειδηνός, 2272.
'Αουεῖδος, -ίδου, 2081, 2129, 2152, 2226, 2374, 2413 *b*, 2514.
Αουεῖτος, 'Αουῖτος, -ίτου, 1984 *d*, 2046, 2396, 2412 *c*, 2540.
'Αουιδίου, 2212, 2331, 2438, 2525, 2528.
Ἄουος, 2010.
'Αουσάδου, 2064.
'Αοῦσος, 2205, 2206, 2511.
'Απικίου, 2306.
'Απολλοφάνους, 1866 *c*.
'Αραβίανος, -νου, 2116, 2228.
'Αραμήλου, 2246.
'Αργηρίου, 2546 *a*.
'Αργι., 2547.
Ἄρδος, 2457.
'Αρείου, 2183.
'Αρένιος, -ίου, 2459.
'Αριοβαρζάνης, 2568 *a*.
'Αρίσταρχος, 2656.
'Αριστείδου. 2286.
'Αριστοκράτευς, 1841 *a*.
'Αρκαδίου, 1913.
Ἄρπασος, 1857.
'Αρσᾶ, 2604.
'Αρρισέου, 2589.
'Αρτεμίδωρος, 1831 *a*, 2562 *o*.
'Αρχέλαος,-άου, 2146, 2543.
'Ασάδου, 2065.
'Ασαράηλος, 2464.
'Ασάσου, 2578.
Ἄσβος, 2008.
'Ασελλίου, 2213.
Ἄσεμος, 2061.
'Ασθώρου, 2599.
'Ασκαίωνος, 2533.
'Ασλάμου, 1968 *a*, 1969.
'Ασμάθης. -θου, 2044, 2079, 2098.
Ἄσμος, -ου, 2153, 2189, 2191.
'Ασουαδάνου, 2174, 2330.
'Αστάθου, 2184.
'Ασταλειν, 2588.
'Αστέριος, 1999.
'Ασχάρου, 2295 *a*.
'Ατασαθος, 2254.
Ἄτρη, 2434.
'Αττικοῦ, 2396.
Ἄττου, 2241.
Αὐδαθάνον, 1974.
Αὔζου, 2355.
Αὔδη, 2206, 2459.
Αὔθος, Αὔθου, 1986, 1999, 2054, 2204, 2542.
Αὐιδίου, 2237.
Αὔλου, 1934, 2305.
Αὔμος, -ου, -ον, 2097, 2101, 2104, 2170, 2393, 2463, 2465.
Αὔξι,-ξου, 2006, 2034, 2415, 2470 *f*.
Αὐξίδωρος, 1930.
Αὔξίτω, 2037.
Αὔξονι, 2359.

Digitized by Google

Αὐρ., 1924, 2199, 2215, 2227, 2287, 2293, 2302, 2340 *a*, 2374 *b*, 2396, 2397, 2404, 2412 *n*, 2413 *e*, 2452, 2508, 2514, 2539.
Αὐρηλία, 2459.
Αὐρήλιος, -ίου, -ιον, 1839, 2074, 2075, 2438, 2461, 2526, 2527, 2528, 2540, 2562 *f*, 2562 *g*. 2571 *b*, 2577, 2581, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2603, 2604, 2607, 2608, 2609, 2610, 2620, 2713.
Αὔσα (?), 2703.
Αὔσος, -ου, 2034, 2040, 2042, 2061, 2105, 2127, 2166, 2367, 2368, 2397, 2454, 2460.
Ἀφαρεύς, 2365.
Ἀφρικανοῦ, 2399.
Ἀψαῖον, 2582.
Ἀχιλανου, 2251.
Ἄχχου, 2200.
Ἀχώριστε, 1866 *d*.
Ἀώου, 2151.

B

Βαγάηλος, 2412 *a*.
Βάγρατος, -άτου, 2562 *h*, 2562 *i*.
Βαδάβαιλος, -αίλου, 1966*a*, 2185.
Βαδαγίου, 2056.
Βαδάρου, 2298, 2330.
Βάδρος, -ου, 2340 *a*, 2354.
Βάθελος, 2229.
Βαθονόρου, 1964.
Βαθούρου, 1984 *b*.
Βαθσαία, 2569.
Βαιδᾶ, 2599, 2624.
Βάκος, 2053 *c*.
Βάλ, 2612.
Βάλας, 2260.
Βαλβίνου. 2512.
Βάμου, 2070 *c*.
Βάναθος, -θε, -θου, 2070 *l*, 2247.
Βανίου, 2268.
Βαράθης, 2703.
Βαρβάρου, 2455.
Βαρείχεν, 2587.
Βαρλάας, 2703.
Βαρνᾶ, 2642 *a*.
Βασιλείῳ, 2724.
Βασιλίσκος, 2207.
Βάσσος, -σε, -σου, -σον, 1925, 1984 *d*, 1985, 1989, 1990, 2001, 2053, 2070 *i*, 2145, 2174, 2399, 2512, 2522, 2546 *a*, 2560, 2572.
Βαυλάνης, 2412 *f*.
Βάχχιος, 2557 *d*.
Βελίαβος, 2557 *e*.
Βένις (?), 2546 *a*.
Βέννος, 2568 *f*.
Βερενίκη, 2563.
Βερνικιανός, -ανοῦ, ανῶ, Βερνεικιανοῦ, 2215, 2397, 2404, 2457, 2547, 2557 *c*, 2642 *a*.
Βερρίου, 2488.
Βέρρου, 2155.
Βηλάκαβος, 2604.
Βηλσούρου, 2612.
Βίαρος, 2412 *o*.
Βίδρος, 2374.
Βίζζος, 2670. 2671.
Βόηθος, -θου, 2002, 2044.
Βόνου, 2293 *a*.
Βόρδος, -οῦ, 1990, 2265.
Βορή, 2016.
Βορκαῖος, 2016.
Βωλανός, 2571 *c*.
Βωλδαράχου, 2613.
Βωννέου, 2588.

Γ

Γ. . ., 1922, 2528 *a*, 2530, 2584.
Γ. . . .ου, 2612.
Γαβᾶ, 2591, 2596.
Γάδδος, -ου, Γάδου, 2053*c*, 2216, 2267, 2426 *b*.
Γαδούος, -δούου, 2022 *a*, 2026, 2029, 2128, 2202, 2235, 2254, 2256. 2262, 2303, 2546, 2547.
Γαδράθη. 2451.
Γαιανός, 2400, 2401, 2690.
Γαιή, 2228.
Γάϊος, -ου, 1876, 2262, 2563, 2567, 2568, 2572.
Γαίρηλος, -ου, 2105, 2344.
Γαίσει, 1831 *a*.
Γαλέσου, 2041, 2042, 2043.
Γαλλωνιανός, 1911.
Γαμήλου, 2169.
Γανίος, 2269.
Γαυδέντιος, 2031, 2426.
Γαυλ., 2547.
Γαυρεῖνος, 2175.
Γαῦτος, -του, 2019, 2079, 2127, 2224, 2330, 2429, 2517, 2537 *e*, 2562 *a*. 2562 *h*, 2562 *i*.
Γαουάιη, 2032.
Γαραμήλου, 2243.
Γάρμος, 2513.
Γάφαλος, -ου, 2117, 2446, 2448, 2457 *a*.
Γάωρου, -ρον, 2562 *g*.
Γεάνου, 2070 *a*.
Γεδαράνου, 2412 *c*.
Γείρωνος, 1968.
Γέλάσιος, 1959 *a*.
Γεμέλλου, 2212.

Digitized by Google

Γέμινος, -ου, 1876, 1923.
Γενναδίου, 2252.
Γενέου, 2561 *a*.
Γέος, (Γαίος), 2412 *a*.
Γερμανός, -νοῦ, 1910, 1984 *b*, 1984 *c*, 2220, 2292, 2339, 2385, 2402, 2413 *f*, 2433, 2520, 2715.
Γεροντίου, 2492.
Γεσσίκας, 2036.
Γετ. . . ῳ, 2486.
Γεώργιος, -ίου, 1997, 2261, 2412, 2504, 2570 *b*.
Γλάκος, 2397.
Γοαίμαθος, 2181.
Γοίγας, 1854 *d*.
Γόμου, 2174.
Γορέπου, 2463.
Γόρπος, 2025.
Γούρα, 2645.
Γούρου, 2673.
Γραίνη, 2465.
Γράτου, 1839, 2048.

Δ

Δ. . . η, 2568 *d*.
Δαβάνου, 2071.
Δάδος, -ου, 2070 *a*, 2081, 2266, 2385, 2429.
Δαειων, 2436.
Δαλμάτιος, 2432.
Δάμας, 2682.
Δάμαθος, 2156.
Δαμασκίων, 2413 *i*.
Δαμμαίας, 2258.
Δανιήλ, 1906 *a*.
Δανούβιος, 1984.
Δαρείου, -ον, 2238, 2597.
Δαρήϊος, 2135.
Δεδωρᾶς, 1854 *c*.
Δέκμος, -με, -μου, 1841, 1850 *a*, 2290.
Δέλλος, 2298.
Δέμος, 2106.
Δεξάνδρου, 2655, 2656.
Δέξτρου, 2308.
Δημήτριος, -ου, 2535, 2562 *o*, 2720 *a*.
Δηνάρου, 2510.
Διναῖος, 2105.
Διογένης, -νου, -νους, 1936 *a*, 2083, 2220, 2573, 2661 *d*, 2661 *e*.
Διοδώρου, 1866 *b*, 2565.
Διοκλήους, 2235.
Διομήδης, -δος, -δεως, δους, δη, 2116, 2176, 2193, 2227, 2361, 2408, 2486, 2498, 2655.
Διονίκου, 2323.
Διονύσιος, -ίου, -ίῳ, -ιον, 1866 *a*, 2144, 2309, 2412 *f*.
Διότιμος, -με, -μον, 1866 *a*, 1866 *c*.
Διοφάντου, 1904.
Διώνος, 1866 *a*.
Δοαίου, 2330.
Δολμάτης, 2660.
Δομετίλλα, 1897.
Δομήδης, 2135.
Δόμθηχος, 2544.
Δομι(τ)τιανός, 2021 *a*, 2543.
Δομιττίου, 2308.
Δόμναν, 2413 *g*.
Δομνεῖνα, 2562 *o*.
Δόμνη, -νης, -νη, 1894, 1940, 2573.
Δόμνος, -νου, 2642 *a*, 2683.
Δονήσου, -έσου, 2090, 2091.
Δοῦλε, 1852.
Δουσαρίου, 1916.
Δρακόντιος, -τίου, -τι, 2020, 2486, 2547.
Δωέρου, 2124.
Δωρίων, 1854 *d*.
Δωσίθεος, -θέου, 1959 *a*, 2188, 2203 *b*, 2274, 2307.

Ε

Ε. . . ., 2461.
Ε. . στατου, 2130.
Ἑβρικανοῦ, 2213, 2302.
Ἐγνατία, 2563, 2703.
Ἐγνατίου, -τιον, 2525, 2530.
Ἐγριλιανοῦ, 1953.
Ἐδαίου, Ἐδέου, 2051, 2168.
Ἐειδᾶ, 2597.
Εἴδαιος, 2008.
Εἰρήναιος, 1839.
Ἐισέου, 2457.
Εἰσιδώρος, 2698.
Ἕκτορος, 2413 *h*.
Ελα . . . ., 1876.
Ἐλάδηλος, -λου, 2615.
Ἐλασσᾶ, 2624.
Ἑλλανίκου, 2384.
Ἕλλην, 2032.
Ἐλούιος, 2528 *a*.
Ἐλπίδιος, 1929.
Εμμεγάνη. -νου, 2167, 2189, 2286.
Εμμισάνου, 2354.
Ἐμράνου, 2203 *b*.
Ἐνέτου, 2612.
Ἕνου, 2191, 2286.
Ἕου, 2160.
Ἑρμᾶ, 1851.
Ἑρμαίου, 2568 *c*.
Ἐρουκίου, 2070 *c*.
Ἐσμαήλος, -λῳ, 2247.
Ἐτίνου, 2210.
Εὐανγέλου, 2477.
Εὐδήμου, -μον, 2071, 2531.
Εὐλογίου, 2124.
Εὔνομος, -ου, 2070 *a*, 2188, 2276, 2537 *a*.
Εὐσέβει, 2662.

Digitized by Google

Εὐσέβιου, -βίῳ, 2661 *e*, 2661 *f*, 2681.
Εὐσταθίου, 1831.
Εὐστατου, 2130.
Εὔτυχος, -χου, -χους, 1839, 1855, 2197, 2491.
Εὐφήμῳ, 2720 *a*.
Ἐχάρου, 1932.

Z

Ζαβαδάνου, 2169.
Ζαβάδου, 2612.
Ζαβάνωνος, 2413 *p*.
Ζαββαῖος, 2611.
Ζάββας, 2142.
Ζαβδαάθης, 2618.
Ζάβδας, 2611.
Ζαβδεάθους, 2590.
Ζαβδέλα, 2590.
Ζαβδίλα, -λαν, 2598, 2618.
Ζάβδου, -δῳ, 2070 *i*, 2404.
Ζαβείδου, 2627.
Ζαβέλου, 2624.
Ζαβούδου, 2054.
Ζάγλος, 2024.
Ζάγου, 1996.
Ζεβείδαν, -ίδου, 2591, 2599, 2627.
Ζείεδος, 2024.
Ζενόδωρος, Ζηνόδωρος, -ου, -ῳ, 1880, 2002, 2003, 2070 *l*, 2374 *c*, 2413 *c*, 2486.
Ζηνοβίας, -αν 2611, 2628, 2629.
Ζηνόβιος, -βίου, -βιον, 2413 *i*, 2571, 2571 *b*, 2571 *c*, 2598, 2617, 2619.
Ζήνων, -νωνος, 1999, 2092, 2556.
Ζιβοαίου, 2566.
Ζίζος, 2025.
Ζόβαιδος, Ζόβεδος, Ζοβαίδου, Ζοβείδου, 1979, 2127, 2150, 2210 *a*, 2520.
Ζοέδατος, 2055.
Ζόσιμος, 2235.

H

Ἡδεδάνου, 2130.
Ἡλιάδου.
Ἡλία, -λίας, λίου, λίαν, 2038, 2080, 2089, 2090, 2091, 2121, 2159, 2160, 2199, 2299, 2412 *b*, 2413 *a*, 2425, 2436, 2477.
Ἡλιοδώρα, 2688.
Ἡλιόδωρος, -ρου, 2350, 2557 *b*, 2581, 2600.
Ἥρακ. . . ., 2547.
Ἡρακλίδας, 2413 *d*.
Ἡρακλείδης, 2471.
Ἡρακλίου, -κλέου, 2146, 2547.
Ἡράκλιτος, -ου, 2114, 2546 *a*.
Ἡρόδου, Ἡρώδου, -δει, -ώδην, 1904, 2115, 2364, 2457, 2547, 2595, 2610.

Θ

Θαιμαῖος, 2612.
Θαιμαρσᾶ, 2596.
Θαιμῆ, 2591, 2596, 2624.
Θαιμήλου, 2054.
Θαιμοαμέδου, 2627.
Θαῖμος, -ου, 1968 *a*, 1979, 1990, 1999, 2021 *b*, 2095, 2096, 2100, 2109, 2142, 2174, 2203 *c*, 2267, 2286, 2298, 2314, 2330, 2340 *a*, 2380, 2386, 2413 *m*, 2537 *e*.
Θάλασις, 2704.
Θαμάρη, 2147.
Θανούμου, 2169.
Θασάμου, 1998.
Θεάνδριος, 1965.
Θεγίου, 2218.
Θέκλα, 1896, 1902.
Θεμάλλου, 2020.
Θεμίσων, 2709.
Θέμος, -με, -μου, 1970, 1984, 2006, 2021 *a*, 2070 *c*, 2101, 2254, 2447, 2546 *a*.
Θεόδωρος, -ρου, -δορος, 2093, 2127, 2160 *a*, 2323, 2412 *a*, 2467, 2499, 2522, 2568 *e*.
Θεόδοτος, 2413 *h*.
Θεὸμνηστος, 2537 *e*.
Θεότιμος, 1996.
Θεοφάνου, 2487.
Θεόφιλος, -ου, 2118, 2157, 2547.
Θεσπεσίου, 2240.
Θιέμου, 2044, 2046.
Θομαλέχη, 2236.
Θομδέχη, 2225.
Θομσάχη, 2099, 2224.
Θούαθος, 2051.
Θωμασίαν, 1905.
Θωμάσιον, 1905.

Digitized by Google

I

Ἰαδδαῖος, -ου, Ἰαδδέου, 2570 *e*, 2590, 2596, 2618.
Ἰαδῆ, 2592.
Ἰάδης, 2610.
Ἰακούβου, 2619.
Ἰάμλιχος, 2614.
Ἰαμμλιχος, 2210 *a*.
Ἰαραῖος, -ου, 2571 *a*, 2585, 2627.
Ἰαριβωλέους, -όλου, 2587, 2627.
Ἰάσλεμος, 2008.
Ἰβουρίου, 2667.
Ἴδαμος, 2457 *b*.
Ἰδελάμου, 2556.
Ἰκαύρου, 2341.
Ἴλαρος, 1855.
Ἰαλόδου, 2061.
Ἰλείβας, 2572.
Ἴλμου, 2169.
Ἴνος, -νου, 2070 *b*, 2203 *c*, 2238, 2243.
Ἰέκουμος, 1934.
Ἰέντιγος, 2353.
Ἴέαρχος, 2713.
Ἱεροκλέους, 2034.
Ἰοβίου, 1916.
Ἰουλ. . . 2396, 2433, 2522, 2562 *o*.
Ἰουλια, -ιας, ίαν, 1864, 1940, 2230, 2332.
Ἰουλιανή, 1864 *b*.
Ἰουλίανος, -νέ, νοῦ, νῷ, 1867, 1868, 1915, 2017, 2257, 2306, 2316 *a*, 2399, 2407, 2580, 2699.
Ἰούλιος, -ίου, -ιον, 1875 *a*, 1909, 1922, 2072, 2077, 2078, 2112, 2290, 2292, 2292 *a*, 2309, 2374 *a*, 2383, 2413, 2413 *f*, 2524, 2543, 2552, 2555 *a*, 2563, 2567, 2569 *a*, 2571 *b*, 2572, 2577, 2580, 2597, 2598, 2599, 2601, 2603, 2607, 2608, 2609, 2610, 2620.
Ἰούνιος, 2399.
Ἰούστου, 2217.
Ἰσαχίου, 2295.
Ἰωάννης, -νη, -νου, Ἰωάνου, Ἰοωάννου, 1878, 1903, 1917, 2000, 2040, 2067, 2068, 2080, 2091, 2161, 2259, 2497, 2498, 2637 *c*.
Ἰώβιος, -ίου, Ἰοβίου, 1916, 2028, 2490.

K

Καββεος, 2466.
Κάδαμος, -ου, 1976, 2250, 2256.
Και. . ., 2547.
Καιαμάθου, 2202.
Καίαμος, -ου, 2103, 2253 *a*, 2413 *j*, 2436.
Καιανοῦ, 2091.
Καιγάμβος, 2289.
Καιούνω, 2089.
Καισίου, 2714.
Καλλινίκης, 2719.
Καλλίστη, 1831 *a*.
Καμασάνου, 2412 *f*, 2412 *g*.
Καμόσελος, 2220.
Κανδέδας, 1854 *c*.
Κανδίδῳ, 2471.
Καπίτων, 2537 *b*.
Καπούνου, 2537 *b*.
Κάρου, 2427.
Κάρσου, 2160 *a*.
Κασάνου, 2184.
Κασίου, 2070 *a*.
Κασίσεος, Κασσισέου, 2159, 2160.
Κασκελλία, 2230.
Κάσσαιος, 1931.
Κασσιανός, -ου, 2482, 2543, 2546, 2547, 2609.
Κασσίος, -ου, 2070 *p*, 2078, 2169, 2212, 2237, 2331, 2375, 2393, 2394, 2395, 2420, 2438, 2525, 2528.
Κασσισάνης, 2171.
Καττίου, 1999.
Καυξίτου, 2009.
Κέαμος, 2005.
Κελλεβάνου, 2437.
Κελεστείνος, 2419.
Κερεάλιον, 2579.
Κεφαλή, 2236,
Κίλγάστας, 2465.
Κιπαροῦν, 2684 *a*, 2684 *c*.
Κλαυδιανός, -ου, -νῷ, 1876, 1976, 2190 *a*, 2449, 2486, 2487.
Κλ., 2037, 2438, 2439, 2449, 2487, 2488, 2684.
Κλαυδίαν, 2684, 2684 *c*.
Κλαύδιος, -ίου, -ιον, 1933, 2079, 2215, 2292 *a*, 2307, 2350, 2351, 2356, 2684, 2684 *c*.
Κλεονείκης, 2642 *a*.
Κλήμεντος, 2413 *i*.
Κλυμένου, 2413 *c*.
Κογοβα (?), 2199.
Κοδράτου, 2698.
Κοεμας, 1932.
Κοῖνος, 2673.
Κοίντου, 1855, 1876, 2307.
Κοκ., 2070 *e*.
Κολάη, 2236.
Κολαφίου, 1936 *a*.
Κόμητι, 1981.
Κοννάρου, 2551.
Κορνηλιανοῦ, 1963, 2070 *a*.
Κορνηλίου, 1953, 2296, 2305.
Κορτῖνος, 2228 *a*.
Κοσέσου, 2412 *b*.
Κόστωδι, 1926.
Κρησκεντεῖνου, 2173.
Κρισπεῖνος, 1926, 2598.
Κρίσπος, -ου, 1924, 2307.

Digitized by Google

Κυιντιανοῦ, 2215.
Κυνάγου, 2413 *g*.
Κυριακός, 2412 *m*.
Κύριλλος, -λου, 1909, 2412 *p*.
Κυρταλίου, 2212, 2438, 2528.
Κυρις, 2255.
Κύρου, 2633.
Κώερος, 2197.
Κωμᾶ, 2578.
Κωνστας, 2289.

Λ

Λ....., 2037, 2526, 2527.
Λαβδίου, 2028.
Λαίλιον, 1841.
Λαν. . . ., 2460.
Λαραραῖος, 2703.
Λαρβανός, 2384.
Λεοντιος, -ου, 1919, 2413 *p*, 2516, 2570 *d*.
Λέοντος, 2070 *e*.
Λήβου, 2022 *a*.
Ληουί, 2619.
Λιβανίου, 2664.
Λικινίου, 2707.
Λίχνος, 2034.
Λουκιανός, 2275.
Λουκιλιανοῦ, 2239.
Λουκιλλίου, 2715.
Λούκιος, -ίου, -ίον, 1890, 2316, 2557 *d*, 2581.
Λυκούργῳ, 2286 *a*.
Λυσανίου, -νια, 1880.
Λυσίας, 2341, 2554, 2555.
Λυσιμάχου, -χοιο, 1891, 1892, 2555 *b*.

Μ

Μ. . . ., 2330, 2374 *b*.
Μάγνος, -ου, -νῳ, 2041, 2046, 2247, 2277, 2299, 2355, 2438, 2449.
Μαεναίου, 2609.
Μαζάζου, 2238.
Μαήνου, 2660.
Μαθθᾶ, 2571 *c*, 2586.
Μαθείου, Μαθίου, 2372, 2413 *k*, 2546 *a*.
Μάθου, 2413 *c*.
Μαία, 2568 *d*.
Μαιδάου, 2323.
Μάϊορ, | Μαίωρ, Μαιορος, 2079, 2150, 2177, 2458, 2539.
Μαιουρίνος, -νοῦ, -νῷ, 2474, 2476, 2477.
Μακέντιος, 1936 *a*.
Μακοδάτου, 2389.
Μακρεῖνον, 2584.
Μάλαχος, 2123.
Μαλείχαθος, -ου, -ῳ, -ον, 2366, 2367, 2368, 2369, 2413 *b*, 2515.
Μάλεχος, -ου, 1964, 2026, 2195, 2196, 2226, 2230.
Μαλῆ, -ῆν, 2585, 2603.
Μαλίχαθος, -ου, 1964, 1970, 2334, 2393, 2394, 2395, 2462, 2543.
Μαλίχος, -χου, -χον, 2022 *a*, 2123, 2133, 2578, 2613, 2614, 2615.
Μαλχαίου, 2413 *j*.
Μαλχίωνος, 1910, 2557 *a*.
Μάλχος, -ου, -ῳ, 2041, 2043, 2072, 2077, 2115, 2130, 2177, 2217, 2272, 2513, 2547, 2598, 2608, 2627, 2645.
Μαλωχᾶ, 2608.
Μαμβογαίου, 2554, 2555.
Μανάφιος, 2386.
Μανναῖος, -ου, 2615.
Μάννος, Μάνος, -νου, 2042, 2070 *c*, 2046, 2095, 2096, 2160 *a*, 2226, 2229, 2346, 2584.
Μάξιμα, 2002.
Μαξιμῖνος, -ίνου, 2393, 2394, 2395, 2399.
Μάξιμος, -μου, 1854 *d*, 1877 *a*, 1922, 1926, 1927, 1975, 1977, 1978, 1984 *c*, 1984 *d*, 1984 *e*, 2115, 2146, 2169, 2175, 2207, 2218, 2225, 2228, 2238, 2253 *b*, 2294, 2317, 2374 *c*, 2396, 2401, 2404, 2405, 2412 *k*, 2462, 2484, 2526, 2527, 2538, 2547, 2707.
Μαρ., 2413 *e*.
Μαραζέχης, 2070 *k*.
Μαργαία, 2568 *g*.
Μάρδου, 2429.
Μαρεάτης, 2253 *b*.
Μαρηάθη, 2104.
Μάρθειν, 2592.
Μάρθων, 2688.
Μαριανός, -νοῦ, 1984 *e*, 2528 *a*.
Μαρίας, 1901, 1988, 2067.
Μαρίου, 2600.
Μαρκελλῖνα, 1835.
Μαρκελλῖνε, -νον, 2414, 2415.
Μάρκελλος, -ου, 2562 *b*, 2537 *h*.
Μαρκιανή, 2473.
Μαρκιανός, -νου, 2018, 2178, 2463, 2547.
Μαρκίᾳ, 2698.
Μάρκος, -κου, -κῳ, -ρχου, 1894, 1909, 1924, 2043, 2241, 2341, 2552, 2562 *g*, 2637 *a*, 2713, 2715.
Μάρνους, 1886 *a*.
Μαρρίνου, 2072, 2546.
Μαρτεῖνος, 2420.
Μαρτίου, 2071.
Μαρωνίου, 2631 *a*.
Μασαδάθου, 2084.

Digitized by Google

Μασαλέμου, 2412 *l*.
Μασάχνης, 2452.
Μάσαχος, -σεχος, -σεχου, 2064, 2141, 2172, 2210, 2286, 2298.
Μάσπος, 2216.
Ματαράνης, 2228 *a*.
Ματέρνου, 2637 *a*.
Ματίμου, 2008.
Μαυέλου, 2055.
Μαῦνος, 2274.
Μαυράγγα, 2258.
Μαχχίδηλου, 1875 *a*.
Μεγαιθία, 2256.
Μεγεθίου, 1910.
Μεγεθις, 2386.
Μεγίστου, 2328.
Μεζαδδάνας, 2584.
Μεννέου, 2497.
Μερκουρίου, 1875 *a*.
Μεσάμαρος, 2271.
Μεσήτου, 1870 *a*.
Μεσσαλᾳ, 1839.
Μευαίρου, 2179.
Μηδέου, 2556.
Μηνᾶ, 2250.
Μηνεθυδάργος (?), 1854 *d*.
Μητροδώρου, 1864.
Μητροφάνους, 2549.
Μιλησίου, 2218.
Μιννίος, 2353.
Μισάσου, 2161.
Μνασαίου, 2720 *a*.
Μνάσεις, 1870 *a*.
Μνησίθεος, 2380.
Μοαιδέλου, 2447.
Μοαίερος, -ρου, 1980, 2366, 2367, 2368, 2369, 2441, 2453.
Μοαῖμος, 2083.
Μοαίρεσος, 2340 *a*.
Μοαισίου, 2446.
Μογαίρου, 2106.
Μογεαίρου, 2241.
Μόγιτος, 2203 *c*.
Μόγνιος, -νίου, 2103, 2182.
Μοεάρου, 2052.
Μοείθου, 2483.
Μοέλεμος, 2418.
Μοένου, 2412 *n*.
Μοινίου; 2330.
Μόκειμος, -μου, 2153 *a*, 2413 *m*, 2613, 2614, 2624.
Μοκίμου, 2571 *c*, 2586, 2587, 2591, 2596, 2599, 2627.
Μολέμου, 1969, 1978.
Μολόρερος, 2221.
Μονάθου, 2429.
Μόνημος, 2243.
Μόνιμος, -μου, 2117, 2118, 2128, 2293, 2412 *e*, 2544.
Μονίου, 2153.
Μοντανός, 2397.
Μοξα. . ., 2568 *b*.
Μούρου, 2210, 2408.
Μόρρου, 2413 *g*.
Μοσαμάμου, 2427.
Μοσαρράμου, 2246.
Μοσδέου, 2205.
Μόσσεος, 2050.
Μόσχου, 2429, 2571, 2571 *a*.
Μουνάτιος, 2190 *a*.
Μοῦνδος, 1857.
Μούσης, 2010.
Μοχέσου, 2056.

N

Ναάμων, 2413 *d*.
Ναγαύνη, 2300 *a*.
Ναγγούης, 2561.
Νάγος, 2023.
Ναεδάθου, 2437.
Ναέμου, 1990, 2413 *c*.
Ναζάλου, 2241, 2248.
Νάζος, 2403.
Ναιραίος, 2537 *b*.
Νακνακιώ, 2245.
Παλάμου, 2199.
Νάμερος, 1984.
Ναμήλη, 2143.
Νάολος, 2511.
Νάρου, 2286.
Ναρούλφου, 1896.
Νασαήλου, 2070 *c*.
Νασεάθη, 2230.
Νάσερος, -ρου, 2041, 2042, 2048.
Νάσλος, 2062.
Νασσούμου, 2598, 2608.
Νασώρου, 2621.
Ναταίου, 2016.
Ναταμέλου, 2127.
Νάταμος, -μου, 2172.
Νατάρήλος, 2351.
Νατάρου, 2537 *b*.
Νατιμάθου, 2224.
Νατοῦρος, 2447.
Ναχθμα, 2423.
Νε . . . οάς, 2561.
Νεδαδάλος, 2607, 2620.
Νεδοδαλος, 2612.
Νειχαρίχου, 2711.
Νεσᾶ, 2578.
Νεσῆ, 2589.
Νέστορος, 2044, 2070 *m*.
Νέστωρις, 2130.
Νιγρείνου, 2546.
Νίδρος, 2457.
Νικαία, 1850.
Νικομάχου, 2232.
Νικόστρατος, 2710.
Νοαίρου, 2114.
Νοέρου, 2412 *m*.
Νοέφαθος, 2220.
Νόμου, 2300.
Νόννου, 2009.
Νόσσεγος, 2292 *a*.
Νότραος, 2557 *a*.
Νουήρου, 2047.
Νουμεριανοῦ, 2067, 2068.
Νουρδήλου, 2616, 2627.
Νοχοράθη, 2201.

Digitized by Google

Ξ

Ξηρῳ, 2724.

Ο

Ὀ...εημος, 2070 *n*.
Ὀ. . . λιος, 2347 *a*.
Ὀάεδος, 2472.
Οαέμου, 2447.
Ὀαιθέλου, 2286.
Ὀαῖχος, 2216.
Ὀασαίθου, 2562 *g*.
Ὀβιανός, 2616.
Ὄβαιδος, 1977.
Ὀβαίσαθος, -σίθος, -σατος, 2148, 2172, 2364.
Ὀβέδου, 2251.
Ὄβέδος, 1984 *c*.
Ὀβεζάθης, 1997.
Ὄγγαν, 2601.
Ὀγέζου, 2462.
Ὄγερος, 2386.
Ὀγήλου, 2624.
Ὀγόα, 2220.
Ὀδάθου, 2413 *e*.
Ὀδαίναθος, -άθῳ, -θον, -ατος, 2062 *a*, 2236, 2320, 2600, 2602, 2621.
Ὀδαρδ. . ., 2463.
Ὀδενάθη, -νάθου, -νίθου, 2147, 2204, 2412 *f*, 2540.
Ὀδήρου, 2101.
Ὀζερβάλου, 1854 *d*.
Οἰνόα, 2221.
Ὀκταούϊος, 1855.
Ὀλαίμου, 2053 *c*.
Ὄλβανος, -νου, 2110, 2111.
Ὀλιμῆ, 2584.
Ὀλυμπιανῆς, 2673.
Ὀλυμπίου, 2188.
Ὀμαίμου, 2132.
Ομαινάθη, 2203 *b*.
Ὀμάνου, 2561.
Ὄμρης, 2053 *c*.
Ὀναίθου, 2231 *a*.
Ὄνανος, -νου, Ὄνενος, -νου, Ὄναινος, 2048, 2053 *b*, 2127, 2409, 2410, 2413 *k*.
Ὀνημάθη, 2229.
Ὄνμες, 2049.
Ὀνοάθος, 1968 *a*.
Ὀνομάθη, 2182.
Ὀνορᾶτον, 2316.
Ὀραῖλου, 2203 *d*.
Ὀρδέναταις, 2540.
Ὀρεδάνου, 2396.
Ὀρέρου, 2228 *a*.
Ὀρεστίλλης, 2190.
Ὀρκαῖος, 2409.
Ὄρσος, 2037.
Ὀρφίτου, 2307.
Ὀσαιβέου, 2178.
Ὀσαιέλου, 2330.
Ὄσεβος, -βου, 2412 *m*.
Ὀσηβέου, 2130.
Ὀσοδόνου, 2220.
Ὀταίσου, 1984, 2017.
Ὀτάσου, 2070 *c*, 2226.
Ὀτεμίου, 2042, 2045.
Ὀτεράθη, 2151, 2256.
Οὐαβαλάθου, -θου, 2086, 2592, 2615, 2621.
Οὐαβήλου, 2452.
Οὐαβώ, 2245.
Οὐάδδηλος, -λου, 2372.
Οὐάδδου, 1969.
Οὐαελάθη, 2055.
Οὐαὲλος, 2496.
Οὐάλεντος, -ντι, 1953, 1959, 1989, 2017, 2042, 2045, 2046, 2218, 2548.
Οὐαλεντῖνος, 2070 *m*.
Οὐαλέριος, 1893, 1975.
Οὐάλης, Οὐάλου, 2022 *a*, 2203 *a*, 2374 *c*.
Οὐάρανης, 1933.
Οὐαρος, -ρου, 2114, 2412 *p*, 2497.
Οὐελλήϊον, 2584.
Οὐερδιανός, 2538.
Οὐεττίου, 1839.
Οὐεττελλίου, 1839.
Οὐήρου, 2071.
Οὔιθρος, 2537 *h*.
Οὐϊκτωρ, -τορος, 1891, 1892, 1984, 1985.
Οὐίταλίου, 2457.
Οὐλπι. . ., 2547.
Οὐλπία, -ίας, 2445, 2700.
Οὐλπιανος, νοῦ, 2008, 2044, 2383, 2463.
Οὔλπιος, ίου, 1990, 2330, 2341, 2374 *b*, 2399, 2445, 2465, 2546.
Οὐνευνάθη, 2070 *o*.
Οὐορωδην, 2604, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610.
Οὐράνιος, -νιον, 2390, 2452.
Οὔρος, -ρου, 2114, 2162 *a*, 2270, 2402, 2514.
Οὔρσος, -σου, 2037.
Οὔσνου, 1935.
Οχβολου, 1918.

Π

Πάκατος, 1999.
Παλλάδιος, 2485.
Πάλμα, 2296, 2305.
Παννονίου, 2173.
Πάππου, 2637 *a*.
Πάρδου, 2670, 2671.
Πασίφιλος, -φείλου, 2127, 2412 *f*.
Πατρων, 2493.
Παυλῖνος, Παυλείνου, 2239, 2546 *a*, 2547.
Παύλος, -λου, 2247, 2393,

Digitized by Google

2394, 2395, 2558.
Παυσανίας, 2544.
Περιψημάσου, (?) 2493.
Πετούσιου, -σιον, 2071, 2531, 2532.
Πέτρος, -ρου, 1909, 2327, 2361, 2667.
Πλάκου, 2350.
Πλάτωνος, 2455, 2456.
Πολύβιος, 2342.
Πομπήϊον, 2707.
Πομπωνίου, -νίον, 2399, 2597.
Πόπλιος, 2616.
Πούπλιος, -ίου, 2339.
Πρεῖσκα, 2562 *o*.
Πρεισκιανός, 2439.
Πρεῖσκος, -κου, -κον, 1973, 1982, 2008, 2077, 2078, 2154, 2307, 2584.
Πρηξιλάου, 2120.
Πρίσκος, -κου, 2043, 2045, 2130, 2173 *a*, 2243, 2403, 2462, 2714.
Προελτίνου, 2547.
Προκ. . . ., 2374 *a*.
Προκλίωνος, 2348.
Πρόκλος, -λου, 2044, 2097, 2173, 2216, 2457, 2520.
Προτία, 1959.
Πτολεμαίου, 2698, 2700.

Ρ

Ρααίου, 2585.
Ράβηλος, Ραβήλου, Ραβήλου, 2152, 2298, 2537 *g*.
Ράβου, 2412 *l*.
Ραβέου, 2213.
Ραβιβήλου, 2210.
Ραβήλου, 2189.
Ραδάμαντυς, 2145.
Ραέσος, 2203 *a*.
Ραμάδου, 1970.
Ράουδε, 2006.
Ρεειφάθη, 2488.
Ρεσαίας, 2557 *c*.
Ρεφαβωλος, 2620.
Ρεφέλου, 2589.
Ρηγείνῳ, 2700.
Ρηγίλλης, 2700.
Ριφάθης, 1965.
Ροβέου, 2047.
Ρόδωνος, 2395.
Ροηλάθης, 1968.
Ρόμεος, 2546 *a*.
Ρουαίου, 2034.
Ρουστικός, 2532.
Ρουτιλλίου, 2598.
Ρουφῖνος, -φίνου, φεῖνου, -φεῖνε, 1971, 2070 *e*, 2338, 2381, 2386, 2399, 2411, 2478, 2547.
Ρούφος, -φε, -φου, 1969, 2027, 2039, 2143, 2348, 2385, 2434, 2471, 2562 *b*.
Ῥωμανοῦ, 2213.

Σ

Σ. . .ις, 2572.
Σα..., 2205, 2547.
Σάβα, 1988, 2588.
Σάβαος, -ου, -βαώ, 1990, 2101, 2102, 2104, 2108, 2154, 2172, 2189, 2208, 2242, 2245, 2290 *a*, 2387, 2426 *b*.
Σάβδος, -δου, 2131, 2140, 2161, 2208.
Σαβῖνος, -νε, βείνος, -νῳ, -νου, -νον, 1839, 1907, 1970, 1984 *a*, 1996, 2008, 2043, 2146, 2169, 2204, 2220, 2225, 2256, 2262, 2268, 2287, 2322, 2374 *b*, 2404, 2412 *a*, 2412 *f*, 2488.
Σαβινιανός, -νου, -νον, 1912, 2124, 2188, 2190.
Σάγειον, 2226.
Σαγέτου, 2141.
Σάγου, 2511.
Σαδδα, 2562 *i*.
Σαδδάθου, 2044.
Σαδδαίου, 2197.
Σάδος, -δου, 2049, 2206, 2258, 2381, 2383.
Σαέδου, -εδεῖ, 2412 *h*, 2624.
Σάερος, -ρου, 2298.
Σαίος, -ου, 1966, 2021 *b*, 2131, 2520.
Σαιρήλου, 1990.
Σαλάμαος, 1965.
Σαλαιμάνης, 2122.
Σαλάμανος, -νου, 2262, 2337, 2412 *i*.
Σαλαμάνης, 2147.
Σαλμάλλαθου, 2603.
Σάλμανου, 2005.
Σάλμης, -μου, 1965, 2022 *a*, 2538 *a*, 2609.
Σάλος, -ου, 2203 *b*, 2206.
Σαλουινιανοῦ, 2194.
Σαμαάθου, 2431.
Σαμαίης, 1984 *d*.
Σαμεάτου, 2330.
Σάμεθος, -θου, 1970, 1976, 1982, 2061, 2188, 2204, 2213, 2216.
Σαμένα, 2577.
Σαμέου, 2457.
Σαμουήλος, -ου, 1854 *c*, 2619.
Σάμσεος, 2007.
Σαμσαίου, 2557 *c*.
Σαμσιγέραμος, -ου, 2564, 2567.
Σανάμου, 2356.

Digitized by Google

Σανάου, 2298.
Σάνου, 2171.
Σάξεις, 2612.
Σαοάρου, 2184.
Σαόδος, 2364.
Σαουάδου, 2236.
Σαοῦδος, -δου, 2070 *d*, 2170, 2236, 2516.
Σαούρου, 2546.
Σαριμάθου, 2041.
Σασιάσου, 2016.
Σατορνῖνος, -νου, -νείνου, 2309, 2309 *a*, 2524, 2546 *a*, 2547.
Σαυαδάνου, 2537 *a*.
Σαυάνου, 2537 *a*.
Σαύαρος, 2269, 2542.
Σαυοκαδ. . ., 2290 *a*.
Σάχρηλος, 2233.
Σέας, 2300.
Σεειλᾶ, 2601, 2605.
Σείλας, 2567.
Σέκονδος, -δου, 1854 *b*, 2708.
Σελ . . . αίου, 2557 *b*.
Σελεύκου, -κον, 1839, 2557 *d*, 2601, 2605.
Σεμουέλου, 2562 *l*.
Σεμπρόνιος, 2716.
Σεντίου, 2072.
Σέος, Σέου, 1965, 1971, 2006, 2022 *a*, 2025, 2027, 2028, 2053, 2110, 2111, 2179, 2198, 2208, 2220, 2223, 2235, 2240.
Σεούαδα, 2509.
Σεουῆρος, -ρου, -ρον, 1917, 1964, 1967, 1989, 2070 *c*, 2189, 2201, 2215, 2227, 2229, 2253 *b*, 2444, 2533.
Σεπτιμίας, -αν, 2611, 2628, 2629.
Σεπτίμιος, -μίου, -μιον, 1839, 2582, 2600, 2602, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610, 2620, 2621.
Σερβίου, 2307.
Σέργιος, -ίου, 2091, 2092, 2158, 2160, 2162, 2389, 2431, 2631 *a*, 2633, 2723.
Σερρῆνος, 2374 *b*.
Σέτνα, 2660.
Σευέρα, 2198.
Σευῆρος, 2070 *b*.
Σεφφερα, 2594, 2595.
Σηάλλας, 2298.
Σηδατίον, 2584.
Σηρθάς, 1877.
Σιάθης, 2162.
Σίδμου, 2267.
Σίδρῳ, 2513.
Σίθρου, 1934, 2174, 2333, 2354, 2513.
Σίλιος, 2347 *a*.
Σιλουανός, -νου, 2147, 2070 *h*, 2085.
Σιλούϊος, 2403.
Σιμεώνης, 2691.
Σίμωνος, 1850.
Σίου, 2221.
Σίχμου, 1990.
Σκαυριανοῦ, 2399.
Σκειπίωνος, 2307.
Σκολαστίκιον, 1981.
Σόαδος, -δου, 2133, 2607.
Σοαίδου, 2196.
Σόαιμος, 2565, 2569 *a*.
Σοάος, 2220.
Σοβέου, 2046.
Σοβολάθη, 2385.
Σοέδας, -δου, Σόεδος, -δ., 2007, 2025, 2026, 2161, 2251, 2412 *n*.
Σοιμίας, 2561.
Σολέμου, 2019, 2053 *b*.
Σόλεος, Σολέου, 1989, 2003.
Σολύμου, 2426 *a*.
Σομαιάθη, 2257.
Σομαιδάθη, 2495.
Σομαίου, 2506.
Σονείῳ, 2200.
Σονέας, -νέου, 2000, 2218.
Σονίου, 1976.
Σοραίλου, 2181.
Σόραιχος, -χου, -χον, 2592, 2594, 2595.
Σόρεος, 2510.
Σόρου, 2174.
Σοσσίου, 2307.
Σουάνιος, 2053.
Σοφίας, 1903.
Σοχαίεις, 2615.
Στρατωνιανέ, 1829.
Στράτωνος, 1854 *d*.
Στερκορία, 2036.
Στεφάνου, 1959 *b*.
Στόγμος, 2518.
Συμαίου, 2070 *c*.
Σύμμαχος, -χου, -κου, 2169, 2457.
Σύμεων, 2570 *b*.
Συμεώνης, 2693, 2696.
Συμώνου, 2592.
Σύνκιε, 1829.
Συνπόσιον, 2376.
Συχώμου, 2557 *e*.
Σχολαστίκιον, 1981.
Σωκράτου, 2687.
Σώκρους, 1854 *d*.
Σώπατρος, -τρου, 2029, 2187, 2188, 2234, 2421, 2532, 2574.
Σώσανδρε, -δρον, 2684 *a*, 2684 *c*.
Σωσιβίου, 2573.

T

Τ. . ., 1923, 2438, 2699.
Τ. . . υαλις, 2547.
Τα. . . . . γαίου, 2333.
Τάδος, 2538 *a*.
Ταδούου, 2300.
Ταηνήλου, 2239 *a*, 2240.
Ταιβάθης, 2231.
Ταλέμου, 2464.
Τανάήλου, 2239 *a*.
Τανήλου, Ταννήλος, -λου, 2169, 2173 *b*, 2213, 2219, 2223, 2434, 2453.

Digitized by Google

Τάννος, 2494.
Ταξαβάνη, 2561.
Ταρῖνος, 2252.
Ταρούδου, 2244.
Ταυρινος, -νου, -ρεῖνος, -νου, 1974, 2070 *d*, 2219, 2239 *a*, 2240, 2243, 2292 *a*, 2537 *g*.
Τέκμαος, 2080.
Τεμέρου, 2022 *a*.
Τερεντιανός, 2461.
Τι, 2037.
Τιβερίνου, 2158.
Τιβέριος, -ίου, -ιον, 2082, 2351, 2414, 2457 *a*, 2684 *a*, 2684 *c*.
Τιγράνης, 2340.
Τιζάλου, 2159.
Τειμόθεος, Τιμόθεος, -θέου, 2078, 2184, 2216, 2307.
Τιμόχαρις, 1866 *a*.
Τιοιο. . ., 2551 *b*.
Τίου, 2261.
Τίρωνος, 2432.
Τιτιανός, -νου, 1869, 1893, 2597.
Τίτον, 2579.
Τοβαιάθη, 2155.
Τοβέου, 2002, 2129.
Τοβείου, -εῖη, 2451, 2490.
Τοννίσου, 2162.
Τουμιώας, 2691.
Τρεβώνη, 2568 *e*.
Τρύφων, 2711

Υ

Ὑγ. . ., 2547.
Ὑγίαν, 1905.
Ὕζος, 2518.
Ὑπάτιος, 2018.

Φ

Φάβια, 1876, 2567.
Φαβιανός, 2290.
Φαδαιέλου, 2233.
Φαλέταθος, -θου, 2293.
Φάρεκον, -κου, 1989, 2418.
Φασηέλης, 1928.
Φασαιέλη, 2445.
Φηλικιανοῦ, 2203 *b*.
Φίλινος, 2600.
Φιλιππικός, -κου, 2330, 2562 *o*.
Φιλιππίωνος, 2565.
Φίλιππος, -ιππε, -ίππου, -ιπος, 2101, 2115, 2122, 2200, 2240, 2293, 2339, 2413, 2457 *a*, 2474, 2555 *a*, 2598, 2667.
Φιλοδάμου, 2720.
Φιλοκλῆς, 2684.
Φιλόκλεια, 1854.
Φιλοκτίστου, 2413 *o*.
Φιλωναίος, 2413 *g*.
Φιρμινιανοῦ, 2413 *l*.
Φλ., 1927, 1929, 1963, 1995, 2025, 2034, 2036, 2110, 2192, 2194, 2217, 2225, 2293 *a*, 2300, 2412 *k*, 2477.
Φλα., 2055.
Φλάβιος, -ίου, -ιον, 1913, 2273, 2274, 2562 *c*, 2579.
Φλάουια, 2321.
Φλαουΐος, -ίου, 2399, 2412 *e*, 2699.
Φλωρεντεῖνος, 2349.
Φλωριανός, 1903 *a*.
Φουσκιανου, 2218.
Φούσκοῦ, -κον, 2525, 2530.
Φρόντωνος, 1907.

Χ

Χαάμμος, -μφ, -άμου, 2210 *a*, 2344, 2515.
Χαζμῆνος, 2193.
Χαίαμος, 2037.
Χαίλος, 2140.
Χαιράνου, 2455.
Χαίρου, 2023, 2374.
Χάλδη, 1967.
Χάμεδος, 1980.
Χαμένου, 2286.
Χαμρατη, 2320.
Χάρητος, 2112, 2114.
Χασ. . ., 2547.
Χάσετος, -του, 2298, 2544.
Χαυχάβου, 2218.
Χεέγλου, 2410.
Χέεμος, 2183.
Χείλωνος, 1910.
Χελιδόνος, 2114.
Χέρο, 2220.
Χεττέσου, 2336.
Χίλωνος, 2193.
Χλαμμέους, 2330.
Χόμρου, 2389.
Χόστη, 2249.
Χρυσάφιος, 2477.

Ψ

Ψακιδάνης, 2206.

Ω

Ὠλεμάθης, 2193.
Ὠνέμου, 1926.

Digitized by Google

B. — Inscriptions latines.

Adventus, 1944.
Aelius, 1943, 1944, 1949, 1950, 2284, 2562 *d*.
Alexandra, 1849.
Ammianus, 1949.
Annius, 1827.
Antistia, 1859.
Antistius, 1944.
Antistus, 1859.
Antonia, 1957.
Antonius, 1881, 1957.
Aponi, 1954.
Arrianus, 1888.
Artorianus, 1849.
Atticilla, 1849.
Attidius, 2562 *d*.
Auctus, 1856.
Augurinus, 1958.
Aurelius, 1826, 1828, 1847 *b*, 1881, 1949, 1950, 2720 *a*.

Balbus, 1942.
Bito, 1956.

C., 1841 *c*, 1842 *a*, 1859, 1888, 1944, 1945, 1954, 2536 *a*.
Caecilius, 1946.
Callistus, 1862.
Candidus, 2424.
Cara, 1859.
Cassius, 1888.
Cl., 1947.
Clarus, 1842 *a*.
Cornelius, 1953.
Cornelianus, 2562 *d*.
Crepereianus, 1946.

Dellius, 1849.
Domitius, 1847 *a*, 1847 *b*.

Egrilianus, 1953.
Eruccius, 1482 *a*.
Eutices, 1957.

Fabaria, 1859.
Fabia, 1848, 1849.
Fecennius, 1887.
Filippus, 2475.
Flavia, 1849, 2699.
Flavius, 1847 *a*, 1942, 1947, 2643, 2699.
Florianus, 1946.
Fortunata, 1957.
Fronto, 1841 *d*, 1848.
Fuscianus, 1946.

G., 2291.
Gaianus, 2280.
Gaianos, 2282.
Gaudinus, 1951.
Gavius, 1862.
Geminius, 1945.
Germanus, 1945.
Girsu, 1886.
Gratus, 2475.

Herculanus, 2562 *d*.
Helvius, 2536 *a*.
Hierocles, 2626.
Hotario, 1859.

Ingenua, 1863 *a*.
Ingenuus, 1858.

Julia, 1955.
Julianus, 1951, 2699.
Julius, 1874, 1945, 1951, 2291, 2424, 2643.
Julus, 2058.

L., 1842 *a*, 1849, 1887, 1956.
Lais, 1955.
Leontius, 1847 *a*.
Longinus, 1881.
Lucianus, 1954.
Licinius, 1848.

M., 1827, 1847 *b*, 1848, 1875, 1946, 1954, 1955.
Magnia, 1843.
Magnus, 2284.
Majorinos, 2475.
Marcellus, 1827.
Marcianus, 1945.
Marea, 2720 *a*.
Marescalcus, 1873.
Marianus, 2536 *a*.
Marinus, 1947.
Martinus, 1826.
Maximus, 1841 *b*, 1875, 1943, 1955, 2280, 2282, 2283, 2291, 2643.
Mercurius, 1954.
Moschus, 1885.
Mucianus, 2643.
Mummeius, 1842 *a*, 1858.

P., 1856, 1887, 1943, 1945.
Pac..., 1947.
Phoebus, 1841 *c*.
Pomponius, 1842 *a*.
Pontius, 1841 *b*.
Postumius, 1856.
Probus, 2058.
Protoctetus, 1841 *b*.

Q., 1844, 1942.
(Quadrat)us, 1841 *c*.

Ramin..., 1836.
Rufinus, 1946.
Rufus, 1844, 1849.

Sabatina, 1955.
Sacerdotianus, 1842 *a*.
Saephare, 1843.
Salvus, 1859.
Sempronius, 1837.
Sentia, 1843.
Septimius, 2643.
Sergianus, 1958.
Severianus, 1943.
Severus, 1947, 2057 *b*.
Sollemnius, 1947.
Sossianus, 2626.
Statilius, 1949.
Strato..., 2643.

T., 1841 *b*, 2284, 2699.
Theo, 1949, 1950.

Digitized by Google

Ti..., 1849.
Titia, 2699.
Trebicius, 1951.
Triarius, 1842 *a*.

Ulpio, 1826.
Ummidius, 1841 *c*.

Vahali, 2058.
Val(ens), 1953.
Valerianus, 2331 *b*.
Valerius, 1956.
Venidius, 1844.
Verus, 1874.
Vetilla, 1847 *b*.
Vettia, 1847 *b*.

Victor, 1826.
Victorina, 1859.
Victorinus, 1859.
Vindex, 1828.
Volusius, 1875.

Zeno, 2643.

J.-B. Chabot.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

N° XXX (*fin*[1]).

Égypte[2]. — En tête du premier fascicule du *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, M. Maspero a donné, à défaut d'un index complet, deux tables commodes, l'une contenant les matières par année (1870-1894), l'autre la liste des articles par noms d'auteur.

— On lit dans la *Chronique des Arts* (6 avril 1895) :

Le Gouvernement égyptien avait ouvert un concours pour la construction, au Caire, d'un vaste musée destiné à loger les précieuses collections d'antiquités qui s'accumulent au Musée de Boulaq. Ce concours n'avait pas réuni moins de quatre-vingt-sept projets envoyés de tous les pays du monde. Il était offert quatre premiers prix de 225 livres égyptiennes (5,910 fr.) chacun et un cinquième prix de 100 livres (2,600 fr.). Tous ces prix ont été remportés par des architectes français, les quatre premiers, *ex æquo* par MM. Bréasson, — Loviot et Cassien-Bernard, — Guilhem et Gillet, — et Dourgnon, le cinquième, enfin, par MM. Tronchet et Adrien Rey. De plus, deux autres projets français, de MM. Drevet et Arnaud et de M. Schmitt, ont obtenu des mentions honorables. C'est une belle victoire pour l'art français.

Alexandrie. — MM. Hogarth, Benson et Bevon ont opéré des sondages qui leur ont donné peu d'espoir pour le succès de fouilles étendues. La ville romaine est couverte de débris arabes sans intérêt, sur une profondeur de 15 à 20 pieds; les restes romains que l'on découvre sont en très mauvais état et, au-dessous de cette couche romaine, on trouve partout de l'eau. Il faut donc renoncer à

1. Voir les n^os de septembre-octobre et novembre-décembre 1895, et janvier-février 1896.

2. M. Amélineau a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1895 un article de vulgarisation sur les découvertes récentes en Egypte (fouilles de MM. de Morgan, Petrie et Naville). — Dans l'*Athenaeum* de juillet-août 1895, MM. Fleay, Petrie et X... ont discuté sur la chronologie égyptienne. MM. Fleay et X. croient qu'on a trop vieilli l'Egypte, M. Petrie pense qu'il n'en st rien. M. Maspero, dans une lettre publiée par l'*Academy* (31 août), a mis les savants anglais en garde contre la superstition de Manéthon et d'Eratosthène; cf. ses notes dans le *Recueil* t. XVII, 1-2.

Digitized by Google

l'idée d'une exploration systématique, dont la connaissance de la topographie de la ville pourrait seule bénéficier. C'est triste[1].

— Les nouvelles fouilles de M. de Morgan à Dahchour[2] ont fait découvrir, outre de beaux *mastabas* de la IVe dynastie, les cercueils inviolés des princesses égyptiennes Ita et Khnoumit (XIIe dynastie). Les objets précieux recueillis dans ces tombes sont au nombre de plusieurs milliers et comprennent des bijoux d'une beauté exceptionnelle, dont l'heureux explorateur a donné un premier catalogue en attendant une publication illustrée[3].

Deir-el-Bahari. — Le déblaiement du temple de la reine Hatchepsou à Deir-el-Bahari a été repris en décembre 1894[4]. La découverte la plus intéressante est celle des fragments d'un grand tableau représentant le pays de Pount, avec des singes grimpant à des palmiers, des taureaux de type abyssin, des girafes, un hippopotame. Dans un puits funéraire inviolé, on a trouvé les momies d'un prêtre de Menthu, de sa mère et de sa tante, qui sont de bons ouvrages de l'époque saïte[5]. L'hiver prochain, le déblaiement étant terminé, on s'occupera de consolider les murs du temple et de mettre les inscriptions à leur place[6]. MM. Newberry et Steindorff ont copié depuis la tombe de Senmut, l'architecte du temple en question[7].

— Les résultats des fouilles de Deir-el-Bahari ont fait l'objet d'une exposition à Londres au Burlington club. On y a notamment remarqué une série d'outils, de modèles, de vases, marqués au nom de la reine Hatchepsou, qui avaient été déposés sous les fondations de son temple. Les lames des outils sont en bronze, les manches en bois[8]; c'est une collection importante pour l'histoire de l'ancienne industrie égyptienne.

— Une nouvelle « race » en Égypte[9]! M. Petrie en a trouvé les vestiges dans un district qui s'étend, sur une longueur de 100 milles, le long de la rive occidentale du Nil au sud d'Abydos, mais surtout en un point situé à 30 milles au nord de Thèbes. Là, au sommet d'un plateau, à 1,400 pieds au-dessus de la rivière, sont les restes d'une ville avec une nécropole où il a fouillé près de 2000 tombes. Ces tombes ne contenaient pas un seul objet spécifiquement égyptien, pas une seule momie, mais des corps accroupis avec des instruments très simples en cuivre, des couteaux de silex d'un travail admirable, des vases et des perles de pierre[10], de la poterie peinte faite à la main. Il n'y a aucune

1. *Acad.*, 1895, I, p. 430.
2. Les trouvailles de 1893-1894 ont été décrites par l'auteur dans un volume richement illustré (chez Leroux, 1895), où l'on remarque aussi, en appendice, des analyses chimiques dues à M. Berthelot.
3. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 256. Voir aussi la lettre de M. de Morgan dans les *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 169.
4. *Acad.*, 1895, I, p. 132.
5. *Ibid.*, p. 242.
6. *Ibid.*, p. 322.
7. *Ibid.*, p. 342.
8. *Acad.*, 1895, II, p. 37.
9. *The Nation*, 1895, p. 364; *The Times*, 18 avril 1895; *Acad.*, 1895, I, p. 341.
10. Il y a aussi des perles en cristal colorées à la surface.

Digitized by Google

trace d'écriture; les quelques représentations d'animaux sont très grossières. Les inhumés étaient de grande taille, quelques-uns dépassant 6 pieds. M. Petrie leur attribue des cheveux ondulés, des barbes pointues, des nez aquilins et trouve qu'ils ressemblent fort aux Libyens et aux Amorites. Ce seraient des Libyens qui inondèrent l'Égypte à la fin de l'Ancien Empire et dont l'invasion (vers 3000 av. J.-C.) explique l'obscurité des VIIe et VIIIe dynasties.

— M. Petrie croit avoir constaté que ces Libyens *mangeaient partiellement leurs morts*. Les faits qu'il allègue à l'appui de cette assertion s'expliqueraient, je crois, tout aussi bien si l'on admettait simplement un « décharnement à l'air libre », précédant l'ensevelissement définitif[1]. Le seul détail singulier est la brisure des os pour retirer la moelle; mais l'observation en a-t-elle été faite avec la rigueur désirable? Un article anonyme du *Times* (18 avril 1895) met la découverte de M. Petrie en relation avec le *carnibus humanis vesci licet* de Juvénal, dans un passage célèbre sur l'Égypte : l'usage constaté à l'époque romaine serait une survivance. Ne nous pressons pas[2]!

— Au sommet du plateau exploré par M. Petrie se sont rencontrés de nombreux vestiges paléolithiques (?), grands silex massifs de type chelléen, recouverts d'une épaisse patine brune, qui atteste leur énorme antiquité, car des silex vieux de 5000 ans, qu'on a trouvés tout auprès, présentent à peine une altération de couleur superficielle. D'autres silex; d'un type paléolithique plus récent, ont été recueillis dans les alluvions anciennes du Nil, remontant à une époque où le fleuve était cinquante fois plus puissant qu'aujourd'hui (sous toutes réserves.)

— Une exposition des curieux objets recueillis par M. Petrie a eu lieu à l'*University College* de Londres, au mois de juillet 1895. L'auteur d'un article publié à ce sujet dans l'*Academy* (1895, II, p. 17) remarque que les grossières figurines en terre cuite et en ardoise rappellent les sculptures primitives de l'Europe que j'étudie depuis un an dans *L'Anthropologie*[3]. L'existence de figurines plates en ardoise est d'autant plus singulière que la présence de cette matière n'a pas encore été constatée en Égypte.

Ombos. — On se rappelle les vers de Juvénal (XV, 33) :

> *Inter finitimos vetus atque antiqua simultas....*
> *Ardet adhuc, Ombos et Tentyra....*

Tentyra est Denderah; il y a une *Ombi* à 100 milles de là. M. Flinders Petrie identifie celle du poète romain à Nubt-Ombos près de Tentyra, au nord de Thèbes (recommandé aux éditeurs de Juvénal)[4]. La ville de Nubt vénérait particulièrement Set, dont on y a recueilli plusieurs statues. La poterie appartient à des types divers, depuis la IVe jusqu'à la XIXe dynastie; ces types, con-

1. Cf. mes *Antiquités Nationales*, t. I, p. 260.
2. Le cannibalisme qu'admet M. Petrie est *ceremonial*, c'est-à-dire religieux; ce serait une confirmation des idées exposées par Carl Vogt et M. G. de Mortillet.
3. Cf. les gravures données dans l'*Illustr. London News*, 10 août 1895.
4. *The Nation*, 1895, p. 364; *The Times*, 18 avril 1895.

Digitized by Google

nus par les fouilles faites dans le nord de l'Égypte, ne sont donc pas des variétés locales, mais se sont étendus sur le pays tout entier.

Philae. — Le capitaine Lyons a été chargé de relever les monuments de l'île et de la « nettoyer ». M. Bénédite espère que le nettoyage sera énergique; tout en repoussant le projet de barrage à Assouan, il pense qu'il ne faut pas hésiter à faire disparaître « tout ce qui n'appartient pas à l'ensemble monumental[1]. »

Daphnae. — La poterie indigène découverte à Daphnae se divise en deux groupes[2]. Le plus ancien comprend surtout des situles de forme égyptienne; le second, où la forme dominante est celle de l'amphore, présente des analogies avec les hydries de Caeré et les sarcophages de Clazomène. M. Dümmler y voit le produit d'une seconde immigration ionienne et ne croit pas que ce soit un développement naturel du premier groupe. Plusieurs vases offrent l'image d'une femme nue assise à califourchon sur un grand cheval et suivie d'un guerrier. C'est là un type nouveau et dont l'interprétation reste à découvrir.

Thinis. — M. Daressy croit pouvoir fixer l'emplacement de Thinis, la patrie de Ménès, à El-Birbèh (le temple), à 8 kilomètres au nord de Girgèh[3].

— Par suite de divers contre-temps, la campagne d'hiver de M. Sayce a été moins fructueuse que les précédentes. Dans l'île d'Hesseh, au sud de Philae, Lord Amherst a découvert une base de statue élevée à Ptolémée Eupator, son père et sa mère; on sait que les bases avec inscriptions grecques sont très rares en Égypte. Près d'Esneh, M. Sayce signale deux églises coptes souterraines, avec peintures et inscriptions très bien conservées, mais que les musulmans se sont mis à détruire aussitôt qu'elles sont devenues accessibles[4]. En plein désert, à 4 milles d'Esneh, il a découvert d'énormes *cairns* de pierres non travaillées, qui ont été été apportées de montagnes situées à plusieurs milles de là vers l'ouest[5]. L'époque à laquelle ils remontent est tout à fait incertaine: d'autres, un peu plus petits, ont été vus par M. Floyer vis-à-vis de Gebelên. Seraient-ce enfin des dolmens égyptiens? Enfin, M. Sayce donne quelques renseignements sur des inscriptions grecques. Un morceau de bois porte des noms d'un côté et de l'autre ce vers : ἄρξαι, χεῖρ ἀγαθὴ, καλὰ γράμματα καὶ στίχον ὀρθόν. Une nouvelle étude a permis à M. Sayce de transcrire correctement les deux distiques du Gebel el-Tâkh, relatifs à la découverte de carrières sous le préfet d'Égypte Mettius Rufus[6].

— M. Sayce annonce avoir découvert que le dieu des Hycsos, Sutekh, est kassite, confirmant ainsi l'hypothèse de Brugsch, qui faisait venir les Hycsos des montagnes de l'Élam. Un cylindre babylonien à New-York porte une inscription mentionnant *Uzi-Sutakh, fils du Kassite, serviteur de Burna-Buryas.*

1. *Chronique des Arts*, 1895, p. 280.
2. Dümmler, *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 35 (*Antike Denkm.*, II, pl. 21).
3. *Recueil de travaux*, 1894, p. 124.
4. *Acad.*, 1895, I, p. 261.
5. *Ibid.*, p. 385.
6. *Ibid.*, p. 386.

Digitized by Google

L'invasion des Hycsos en Égypte se rattache au mouvement général qui donna naissance à la dynastie kassite en Babylonie[1].

— Les graffites cariens et lydiens de Wadi-Halfa qu'a publiés M. Sayce ne nous apprennent pas grand'chose de nouveau. Il a donné en même temps quelques graffites grecs et le fac-similé d'une pierre gravée trouvée près de Paphos, dont les caractères sont chypriotes ou cariens[2].

— M. Sayce, avec l'aide de MM. Weil et Th. Reinach, a publié divers documents grecs d'Égypte, dont le plus important avait été donné très imparfaitement par M. Mahaffy dans le *Bulletin* de 1894 (t. XVIII, p. 150). En voici un résumé succinct[3] :

1° Dans l'avant-cour du temple de Kalabcheh, un Éthiopien mal hellénisé a écrit 34 vers sotadées à l'encre rouge. Il nous apprend, en son charabia, qu'il s'est endormi dans un souterrain du sanctuaire, qu'il a eu un songe et que les Muses, de concert avec les Nymphes, lui ont dicté un poème; puis, inspiré par le grand dieu Mandoulis, il a mis le tout en grec. Malgré la traduction de M. Weil, je ne comprends guère ce que cela signifie. Il y est question d'une divinité nommée Breith, associée à Mandoulis et d'ailleurs inconnue; Mandoulis est le dieu éthiopien adoré à Talmis (Kalabcheh).

2° Au même endroit et également en lettres rouges, un hymne en hexamètres à Mandoulis;

3° Copie meilleure du n° 5039 du *Corpus* = Kaibel, 1023.

4° Au même endroit, inscription chrétienne, montrant que le temple a été transformé en église sous le vocable de saint Archélaüs.

5° Dans les carrières, derrière les temples de Kalabcheh, inscriptions chrétiennes avec formules païennes modifiées (οὐδεὶς ἀθάνατος ἐν βίῳ τοῦ).

6° A Wadi-Halfa, graffite avec le nom de Jason de Cyrène.

7° A Silsilis, proscynème d'un pilote du Nil.

8° Plaque de cuivre trouvée à Coptos, dédicace au nom de L. Julius Vestinus, préfet d'Égypte sous Néron.

9° Plusieurs fragments de papyrus, dont le plus important est une lettre en mauvais grec où Asclépiadès écrit à son frère Hiérax qu'il fait tous les jours un proscynème en son nom à la déesse Isis myrionyme, au seigneur Apollon et aux dieux σύνναοι. Les commentaires de M. Sayce sont insuffisants.

— La collection Posno contenait (n° 266) une statuette de bronze décrite sous le nom de Chnouphis, qui a passé depuis chez M. Hoffmann. M. Legrain donne des raisons pour croire qu'il s'agit d'une image de Set combattant, ayant subi, à l'époque antique, quelques changements qui l'ont transformée en Ammon criocéphale ou en Khnoum[4].

— Je signale une nouvelle édition, suivie d'une ample bibliographie, de l'ex-

1. *Acad.*, 1895, II, p. 189.
2. *Proc. Soc. Bibl. archaeol.*, 1895, p. 39.
3. *Revue des Etudes grecques*, 1894, p. 284. Cf. Rohde, *Philol.*, 1895, p. 11.
4. *Recueil de travaux*, 1894, p. 167.

Digitized by Google

cellent livre de M. G. Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani* (1895). M. Isidore Lévi a montré, dans la *Revue critique*, que la bibliographie pourrait en être encore plus complète; son article est bon à relier avec l'ouvrage qu'il concerne[1].

— Une stèle de la XIIe dynastie, conservée au Louvre, mentionne un « confident royal pour les enquêtes sur les hommes et pour la saisie des criminels ». M. Moret voit dans ce fonctionnaire l'ancêtre des *chrématistes* ptolémaïques sur lesquels il a réuni des renseignements[2].

— L'an dernier, M. Flinders Petrie acquit à Coptos un autel dédié par le porte-étendard des archers palmyréniens dans la dernière année de Caracalla; le nom du *dedicans* est M. Aurelius *Belakabos*, ce qui atteste? l'existence d'un « Baal Yakoub » jusqu'à l'époque impériale. Or, un scarabée récemment découvert donne le nom *Yakebher*, que M. Petrie traduit par « Yakeb sur la colline »: cet objet appartiendrait à la IXe et à la Xe dynastie et ferait remonter le dieu *Yakoub* aux environs de 3100 avant J.-C.[3].

— On doit à M. Schlumberger la publication d'une série de « poids de verre étalons monétiformes » provenant presque tous d'Égypte[4]. La plupart mentionnent un éparque, appelé, sur deux exemplaires, *éparque de Rome*.

Papyrus[5]. — M. Kenyon a publié un fragment de papyrus en onciales contenant *Odyssée*, III, 283-497 avec des scolies (Ier siècle ap. J.-C.) et un parchemin du Fayoum avec Démosth., *De fals. leg.*, 11-32, qui est le plus ancien manuscrit connu de cet orateur (fin du IIe siècle ap. J.-C.). Ces publications montrent une fois de plus la bonne qualité de la tradition byzantine qui a passé dans nos éditions[6].

— Les fragments de l'*Oreste* d'Euripide, que M. Nicole a publiés[7], dérivent d'un texte très semblable au *Vaticanus* 909. Ils ne présentent aucune importance pour la critique.

— Un papyrus mutilé du Musée de Berlin contient un fragment de roman, probablement écrit sous la dictée; c'est un dialogue entre le Phrygien Métiochos, Parthénopé et un étranger, où il est, comme de raison, question d'amour. La restitution tentée par MM. Kaibel et Robert témoigne d'une étonnante perspicacité[8].

1. *Revue critique*, 1895, II, p. 105.
2. *Recueil de travaux*, 1895, p. 44.
3. *Acad.*, 1895, I, p. 134. M. Cl. Ganneau, veut bien me faire savoir qu'il considère le *Baal-Yakoub* à Palmyre comme une rêverie; le nom *Belakabos* n'a rien à voir avec celui de ce dieu.
4. *Revue des Etudes grecques*, 1895, p. 59 (réimprimé dans les *Mélanges d'archéologie byzantine*).
5. Il faut lire l'excellent article de M. Dareste, *Les Papyrus gréco-égyptiens du Musée de Berlin*, dans le *Journal des Savants* de 1895, p. 19. L'auteur y analyse, avec la supériorité du jurisconsulte et de l'helléniste, les onze premiers fascicules des *Griechische Urkunden*.
6. *Journal of Philology*, t. XXII, p. 238. Dans le même recueil (p. 269), M. Grenfell a donné une notice sur de nouveaux papyrus d'Apollonopolis (trois contrats relatifs à la vente de maisons).
7. *Revue de Philol.*, 1895, p. 106.
8. *Hermes*, 1895, p. 144-150.

Digitized by Google

— Le texte étrusque de la momie d'Agram occupe particulièrement M. Lattes. Il croit que la langue est italique et que la rédaction est versifiée[1]. Voici comment il en résume le contenu : *Un racconto verseggiato degli atti sacri celebrati, pel novilunio del mese Giovio nell'anno quinto o lustrale, da un sodalizio funerario di gente umile e spuria, nelle are e statue e tempietti dei numerati sepolcri, onde componevasi il suo assai vasto sepolcreto.* Je ne puis qu'être respectueusement effrayé des hardiesses de M. Lattes. Ainsi, dans les inscriptions étrusques, *lupu avils* X, signifie « mort à tel âge. » *Avil-s*, suivant M. Lattes, c'est *anni*, littéralement *aevuli*; mais *lupu*? Sur le mont Soracte, les prêtres de Dis Soranus s'appelaient *lupi Sorani*; donc, *lupu* en étrusque devait signifier « mort ». Le mort s'appelle aussi en étrusque *thauru*; or, en Espagne, on a lu des épitaphes latines sur des taureaux de pierre et à Athènes, à Hiérapolis, etc. il est question d'enfants consacrés au culte qui sont appelés *ours* ou *bœufs*. Les morts italiques étaient donc des loups on des taureaux[2]. *Horresco referens.*

— Sur un papyrus envoyé à M. Mahaffy par M. Grenfell figure, pour la première fois, la liste des dix premiers Ptolémées en grec; elle confirme celle que Lepsius avait établie en 1852 d'après des textes hiéroglyphiques et démotiques[3].

— D'après un papyrus du Musée Britannique, M. Kenyon a publié 14 vers grecs relatifs à la bataille d'Actium. M. Buecheler a proposé d'attribuer cette épigramme à Crinogoras[4].

— M. Nicole a publié une lettre adressée à des officiers romains, un centurion et un décurion, par une femme dont le mari avait disparu et qui les prie d'instituer une enquête à son sujet. Le mari était agent des percepteurs des taxes du bourg de Philadelphie, χειριστὴς πρακτόρων ἀργυρικῶν[5].

— M. Viereck a tiré des papyrus de Berlin un certain nombre de quittances provenant du village de Caranis et relatives à des avances de blé pour semailles[6]. Les livraisons ont été faites par les σιτολόγοι du village, qui formaient un collège et tenaient une comptabilité régulière. C'est probablement à Caranis qu'étaient les magasins de céréales, θησαυροί, auxquels les Égyptiens de la région versaient leurs redevances en nature.

— M. V. Loret a publié un fragment de papyrus gréco-copte qui appartient à M. Nolot de Lyon. C'est un testament datant de l'an 24 de l'empereur byzantin Constant II[7].

— M. Wilcken pense que certains documents trahissent l'usage d'une ère

1. Voir son article d'ensemble, *L'Italianità della lingua etrusca*, avec bibliographie, dans la *Nuova Antologia*, 14 avril 1895, p. 416-451.
2. M. Lattes aurait trouvé mieux en se souvenant de l'ἀϊδος κυνέη en peau de loup; cf. mon article *Galea* dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, p. 1429-1430.
3. *Athen.*, 1895, I, p. 2:6.
4. *Revue de Philol.*, 1895, p. 177, avec remarques de M. H. Weil, p. 180
5. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 223.
6. *Hermes*, 1895, p. 107.
7. *Recueil de travaux*, 1894, p. 103.

Digitized by Google

dont le point de départ serait la prise d'Alexandrie par Octave le 1er août de l'an 30 avant J.-C.[1].

— La note suivante a paru dans l'*Athenaeum* (1895, II, p. 227)[2] : « M. le professeur Bernardakis annonce la découverte de quelques mss. grecs, à savoir un poème épique sur l'enlèvement d'Hélène, un traité d'Aristophane de Byzance, une lettre de l'empereur Arcadius au pape sur l'exil de saint Jean Chrysostome et la réponse du pontife, un extrait d'un traité de Plutarque, enfin une collection de fables latines. » Nous y reviendrons.

Musées. — Londres. — L'*Anzeiger* a réimprimé le rapport de M. Murray au Parlement sur les acquisitions du Musée Britannique en 1893[3]. Ce document vient bien tard; la plupart des achats qu'il mentionne ont déjà été annoncés ici d'après la *Classical Review* et d'autres sources. Je me contente de donner en note quelques indications[4]. Parmi les antiquités assyriennes et égyptiennes entrées au Musée[5], il me suffira de signaler un cylindre en pierre au nom de Pepi Ier, six cônes en terre cuite au nom de Goudéa, roi de Lagasch, et environ 900 nouvelles tablettes babyloniennes.

— M. Furtwaengler est revenu sur la Hera de Girgenti pour en affirmer la fausseté[6]. M. Arndt a découvert, en effet, à Rome, la photographie d'un moulage de cette tête avec la légende : *Testa di Giunone. Scultura moderna. Roma.* Une autre tête que M. Furtwaengler a autrefois déclarée apocryphe — pl. XXII-XXIII du *Catalogue Castellani* — est aujourd'hui à Paris, dans la collection du baron Schickler, où j'ai eu l'occasion de la voir.

— Deux beaux bas-reliefs funéraires attiques, l'un au type de la « femme au coffret », l'autre au type de la « jeune mère », sont entrés après de curieuses vicissitudes au British Museum et ont été bien publiés par M. A. H. Smith[7].

— Miss Hutton a publié deux terres cuites, l'une de Myrina, l'autre d'Érétrie, qui représentent des Éros[8]; le premier brûle un papillon sur un autel[9]; le second s'avance d'un pas rapide en tenant une paire de souliers de la main gauche. A ce propos, M. Murray a justement rappelé à l'*autrice* ces vers de Méléagre :

ἀλλ' ἴθι, δυσκίνητε, λαβὼν δ' ἐπὶ κοῦφα πέδιλα
ἐκπέτασον ταχινὰς εἰς ἑτέρους πτέρυγας.

1. *Hermes*, 1895, p. 152.
2. Cf. *Comptes rendus de l'Acad.*, 28 juin 1895.
3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 174.
4. Clochette de bronze du Kabirion, avec l'inscription Πυρ(ρ)ίας Καβίρῳ καὶ παιδί; base de statuette des environs de Cnide, avec O en forme de C, comme dans l'alphabet de Mélos : Εὔαρχος με ἀνέθηκε τοῖσι Διοσκόροισιν ; bas-relief gréco-romain, représentant Thésée qui découvre l'épée, avec l'inscription ΘΕCΕΟΥC (cf. *Monum. dei Lincei*, t. I, p. 675); statuettes de Myrina avec les signatures Ἀρτέμωνος, Δίφιλος; poids avec massue en relief (86 504 gr.) et l'inscription ΔΑΜΕΙΚΤΑ : autre avec amphore et l'inscription ΜΥ (35.239 gr.); ancre de Cyrène, avec le nom du bateau Ζεὺς ὕπατος; casserole de bronze de l'île d'Ely, avec la marque *Boduogenus* (nom celtique).
5. *Acad.*, 1895, II, p. 149.
6. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 193.
7. *Journal of Hellen. Stud.*, 1894 pl. XI, p. 267.
8. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 132, pl. IV. Comme toutes les planches du *Journal* en 1895, celle-là laisse beaucoup à désirer.
9. Une statuette analogue, mais plus grossière, est signée ΑΡΤΕΜΩΝΙ.

Digitized by Google

— M. A. H. Smith a inventé un appareil dit *cyclographe* qui permet, dit-il, de photographier les peintures de vases sans les déformer. A titre de spécimen des résultats que l'on peut obtenir ainsi [1], M. Murray a publié un lécythe blanc sur lequel figure une femme qui tient de la main droite avancée un lécythe de la même forme ; auprès d'elle est l'inscription Πάτροκλε χαῖρε [2].

— Un vase en forme de buste d'Athéna, acquis en 1893, a été publié par M. Cecil Smith [3]. C'est un spécimen de la technique polychrome qui fut à la mode dans la dernière partie du ve siècle. La manière dont le casque corinthien à double *lophos* est planté sur la tête ne laisse pas de m'inquiéter un peu, bien qu'il existe un exemple analogue de Tarente (*Annali*, 1883, tav. d'agg., O, 2).

— A noter encore, parmi les acquisitions de vases, des poteries décorées des sujets suivants [4] : garçon et fille dressant un chien à sauter à travers un cerceau (fig. rouges); deux griffons entre lesquels est un amas de monnaies? (polychrome). Le Cabinet des médailles s'est enrichi de la belle collection des pièces indiennes, parthes et sassanides formée par Alex. Cunningham [5].

— Les *trustees* du British Museum ont publié, aux frais de cet établissement, une traduction du *Livre des Morts* par M. Budge. Il est curieux de voir comment M. Le Page Renouf démontre que cette traduction ne vaut rien, qu'elle est faite de pièces et de morceaux empruntés, qu'elle a été annoncée par des boniments de foire — enfin, qu'il n'aime pas du tout M. Budge [6]. Je ne dis pas que le critique ait tort, mais c'est une chose bien remarquable, en Angleterre, où les comptes rendus sont généralement à l'eau de rose, que leur sévérité, quand ils sont sévères, vise plutôt l'auteur que son œuvre. Et il n'est pas moins curieux de voir, dans le même recueil, Sir H. Howorth vanter la *monumental edition of the Book of the dead* par le Dr Budge [7]. Qui a raison?

Oxford. — Le Musée Ashmoléen a été transporté, à la fin de 1894, dans un nouveau local. Il s'est enrichi des trouvailles de M. Flinders Petrie à Koptos (objets prétendus préhistoriques), de stèles de la XIIe dynastie provenant de Wadi-Halfa, de sceaux hittites d'Aïntab, d'antiquités chypriotes (Larnaca, Amathonte), d'une riche série de gemmes crétoises, de vases en pierre et en marbre de Crète et de Naxos, d'une statue mycénienne d'un guerrier avec casque pointu (Crète) [8], de pendants d'or (Mycènes), d'un Héraklès en bronze (Gela), de vases peints (entre autres du Dipylon), etc. [9].

— M. Acland-Hood avait acheté à Lamia une tête grecque provenant, suivant le vendeur, de Sunium ; il voulait la donner au Musée de Zanzibar (!), mais MM. Gardner et Evans ont été assez heureux pour en assurer la posses-

1. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, pl. VII, p. 192.
2. Quel résultat obtiendra-t-on avec des vases non plus cylindriques, mais sphériques ?
3. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 184, pl. V.
4. *Athen.*, 1895, I, p. 56.
5. *Acad.*. 1895, II, p. 134.
6. *Acad.*, 1895, I, p. 381.
7. *Ibid.*, I, p. 488.
8. Analogue aux deux exemplaires connus de Mycènes et de Tirynthe.
9. *Acad.*, 1895, I, p. 301.

Digitized by Google

sion à l'Ashmolean. C'est un fragment de haut-relief, en paros, qui appartient au début du IVe siècle; M. Gardner pense que la statue dont il provient représentait Artémis et suppose qu'elle a fait partie de la frise du temple de Sunium [1].

Berlin. — Suite de la discussion sur le *Platorelief* de Berlin. M. Kekulé a communiqué à la Société archéologique de cette ville une note manuscrite de Prokesch d'Osten, mentionnant un « bas-relief de famille » découvert par lui au bois d'oliviers d'Athènes, sur la route d'Éleusis [2]. Il faudrait prouver d'abord que ce bas-relief est identique au *Platorelief*, puis que Prokesch n'était pas homme à être mystifié par un *Graeculus*. Pour moi, l'héliogravure publiée par M. Kekulé m'a convaincu du bien-fondé des critiques de M. C. Robert. Si je me trompe, c'est en très bonne compagnie.

— Les acquisitions de céramique ont été nombreuses [3] ; signalons des cruches béotiennes, deux beaux lécythes proto-corinthiens, une coupe béotienne ornée de 39 figures, une autre avec Ulysse aveuglant Polyphème, une coupe ionienne analogue à celle de Phinée (Würzbourg), une hydrie avec le nom de Stésileos, éromène de Thémistocle et d'Aristide, un vase attique avec procession de dix *diphrophores*, un amphorisque avec *prothesis* et inscription métrique fragmentée, un vase du Kabirion (Cadmus et Hercule dans le costume de l'ancienne comédie), un vase à figures rouges avec Hercule brandissant sa massue contre un démon ailé (Ker), un cratère avec l'*anodos* de Koré, une pyxis signée du nom d'Agathon (nouveau), une autre avec scène d'enlèvement (Echelos et Basilé ?), plusieurs beaux lécythes blancs, des vases en forme de tête et de Silène, un vase grec à reliefs, etc. Parmi les terres cuites (Chypre, Béotie, Érétrie, Égine, Naxos, Asie Mineure) [4], citons un Polyphème accroupi, une Sirène, un Phrixos, deux acteurs de l'ancienne comédie, Aphrodite sortant de la coquille, Aphrodite sur le bélier, enfin une série de reliefs (Pénélope, Phrixos, Oreste et les Érinnyes). Parmi les bijoux, je mentionnerai un camée en sardonyx (Éros sur panthère), provenant de Syrné, et, parmi les objets divers, un relief en os (prétendu Socrate buvant la ciguë), quatre alabastra de Chypre, dont l'un présente une anse en forme de Niké, et trois statuettes d'Athéna en plomb (Italie). Le rapport illustré où sont décrits ces objets est le dernier qui portera la signature de M. Furtwaengler, passé, comme on sait, du Musée de Berlin à celui de Munich. Tant pis pour le Musée de Berlin.

— L'album intitulé *Aegyptische und vorderasiatische Alterthümer aus den K. Museen zu Berlin* est accompagné d'un texte rédigé par les conservateurs ; il comprend 82 planches in-folio et coûte 150 mark. Je suppose que les auteurs du texte et quelques bureaucrates berlinois en reçoivent chacun un exemplaire : cela suffit à ces Messieurs, qui ne se demandent pas si l'on sert le public en publiant des albums à 200 francs. Quelle misère de devoir sans cesse revenir sur les mêmes choses et d'être d'autant moins écouté qu'on a plus raison !

1. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 188, pl. VI.
2. *Phil. Woch.*, 1895, p. 797.
3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 53.
4. *Arch. Anz.*, 1895, p. 126.

Digitized by Google

— La direction du Musée a publié une notice des antiquités égyptiennes (originaux et moulages) et des papyrus, qui a été rédigée sous la direction de M. Erman[1]. Il aurait mieux valu illustrer la notice et se passer de l'*Album* signalé plus haut.

Kiel. — M. Trendelenburg a montré à la Société archéologique de Berlin deux antiquités du Musée de cette ville, une tête de Silène en marbre (Pergame) et un disque en terre cuite avec deux bas-reliefs (enfants s'embrassant et enfant accroupi)[2].

Allemagne occidentale. — L'*Anzeiger* a donné, d'après la *Westdeutsche Zeitschrift*, un résumé des acquisitions faites par certains musées provinciaux dans les vallées de la Moselle et du Rhin[3]. Cette muséographie sort de notre cadre. Je signalerai seulement quelques objets importants : une grande vitre de Tarquinpol (Metz), un grand vase du Dipylon (Carlsruhe), une bague en argent avec intaille représentant la louve romaine et les jumeaux (Cologne), un fragment imitant un camée, d'une technique analogue à celle du vase de Portland (Neuss).

Darmstadt. — On annonce la publication, par M. L. Buchhold, d'un catalogue sommaire des antiquités du Musée grand-ducal.

Dresde. — Le département des sculpteurs (nouveau catalogue sommaire en 1895) a acquis un torse d'Hercule, où paraît l'influence de Polyclète, une réplique du relief représentant un guerrier devant une colonnette surmontée de la Victoire[5], une tête d'athlète ou d'Hercule jeune dans le style de Scopas, deux têtes d'Héphaestos et de Pan. Il a aussi acheté un vase du Cabirion et un miroir étrusque où sont gravées trois femmes nues au bain.

Vienne. — M. Graf a exposé à Vienne, en 1894, une collection de bustes et de masques de momie trouvés en Égypte, analogues à ceux qui sont venus au Louvre de l'oasis d'El-Kargeh[6]. Ce sont des sculptures d'un réalisme curieux, dont les plus anciennes (les masques) remontent à l'époque ptolémaïque, mais dont la plupart (les bustes) sont du IIe siècle après J.-C. Le style est analogue à celui des peintures sur bois de la collection Graf.

Louvre. — Une nouvelle salle de sculptures antiques, contenant les marbre de la Tripolitaine et de l'Afrique française, a été inaugurée le 8 juillet. Il y a là de fort bons morceaux[7] qui n'avaient pas besoin, pour être offerts au public, du décor inutilement luxueux qui les entoure.

— M. Winter a publié le buste de Mithridate Eupator qu'il a découvert au

1. Cf. *Phil. Woch.*, 1895, p. 246.
2. *Phil. Woch.*, 1895, p. 797.
3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 43.
4. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 169.
5. Cf. Gerhard, *Akad. Abhandl.*, t. I, pl. XXIII, 3. Je connais une réplique inédite du guerrier seul, qui est encastrée dans la cour de l'hôtel Cernuschi à Paris.
6. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 178. M. Graf vend une collection de 36 photographies d'après ces objets.
7. Voir un article du *Temps*, 7 juillet 1895.

Digitized by Google

Louvre[1]. En rendant compte ailleurs de son article[2], j'ai donné mon adhésion à une hypothèse que m'a communiquée Th. Reinach. Sur les monnaies d'Odessos, on voit la tête de Mithridate, coiffée, comme dans le buste du Louvre, de la dépouille du lion de Némée. Il devait donc exister à Odessos des œuvres d'art représentant le roi de Pont en Hercule, alors qu'il paraît ailleurs en Bacchus. Or, en 73, Marcus Lucullus prit et pilla nombre de villes grecques sur la côte de la mer Noire, entre autres Odessos; nous savons avec certitude qu'il rapporta à Rome beaucoup de sculptures qu'il avait conquises dans cette campagne[3]. On est donc tenté de supposer que le buste du Louvre a fait partie d'une statue de Mithridate enlevée par le frère du riche Lucullus à Odessos et placée par lui à Rome dans quelque jardin[4].

— J'extrais ce qui suit du *Temps* (26 juin 1895).

On découvrait, le samedi saint de cette année, à Bosco-Reale, entre Torre-Annunziata et Pompeï, un magnifique trésor d'argenterie romaine composé d'une quarantaine de pièces. Les objets avaient été réunis dans une étoffe de laine et cachés dans une niche au moment de l'éruption du Vésuve qui ensevelit Pompeï en l'an 79.

Au même endroit déjà, depuis plusieurs mois, d'importantes découvertes, dont les revues scientifiques ont parlé, s'étaient faites.

Apporté vers la fin de mai à Paris, le trésor de Bosco-Reale fut offert au directeur des musées nationaux, qui eût été ravi d'en faire l'acquisition pour le Louvre, mais qui dut reculer devant le demi-million que les vendeurs exigeaient en échange.

Déçus dans leur espoir, les marchands allaient partir avec leur trésor pour les Etats-Unis, où le Musée de Boston leur faisait des propositions d'achat, quand M. Edmond de Rothschild, poussé par un sentiment de patriotisme, s'est rendu acquéreur de cette précieuse trouvaille pour l'offrir au Musée du Louvre[5].

Le trésor de Bosco-Reale a dû appartenir à un de ces riches Romains dont les opulentes villas se groupaient, dès les premières années de l'empire, sur les bords du golfe de Naples.

On y remarque surtout de la vaisselle de table et des vases. Parmi les pièces les plus remarquables, il faut citer en première ligne une grande patère, richement décorée de feuillage et ornée au centre d'un buste en relief de l'Afrique[6]. Cette province est représentée sous les traits d'une jeune femme, légèrement vêtue et la tête couverte de la peau d'un éléphant dont les défenses sont disposées autour de son front en forme de croissant. C'est la coiffure qui caractérise, dans tous les monuments antiques, le type allégorique de l'Afrique.

Autour du buste sont disposés un certain nombre d'emblèmes et de symboles qui ont trait soit à la fertilité du sol, soit aux légendes religieuses du pays.

Une seconde patère, de grandes dimensions également, est décorée en son centre d'un buste d'homme imberbe qui se détache tout à fait en ronde-bosse et qui, vraisemblablement, est celui du propriétaire de la villa. Le morceau est

1. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 245, pl. 8.
2. *Chronique des Arts*, 1895, p. 64.
3. Je signale à cette occasion la traduction allemande du *Mithridate Eupator*, par M. Goetz (Leipzig, 1895); plusieurs chapitres ont été complètement remaniés par l'auteur.
4. Sur les enlèvements d'œuvres d'art, et en particulier sur les vols d'Auguste à Alexandrie, voir M. Wunderer, *Manibiae alexandrinae*, progr. Würzbourg, 1894 (cf. *Phil. Woch.*, 1895, p. 470).
5. Au prix de 375,000 francs.
6 D'*Alexandrie*, comme l'a montré M. Maspero.

Digitized by Google

modelé avec une rare finesse et la physionomie, très fouillée, a le caractère évident d'un portrait.

Un canthare, d'une délicatesse infinie de travail, représente, environné de soldats, un empereur romain, Claude peut-être, aux pieds duquel des captifs s'inclinent. Du côté opposé, trois divinités s'avancent vers l'empereur et la première lui présente une statuette de la Victoire.

Un second canthare, qui fait pendant au premier et dont le travail n'est pas moins exquis, représente le sacrifice d'un taureau devant le temple de Jupiter Capitolin.

Deux gobelets sont décorés d'un motif extrêmement curieux. On y voit des squelettes, accompagnés d'attributs et d'inscriptions grecques[1] et paraissant converser entre eux. Au point de vue archéologique, ces deux pièces sont d'un intérêt capital. Les inscriptions indiquent que l'artiste a voulu représenter les poètes et les philosophes les plus célèbres de la Grèce. Les deux vases sont ornés de guirlandes de roses.

Nous citerons encore deux charmants petits vases qui portent sur leur panse la représentation de toutes sortes d'aliments et d'ustensiles de table. On y voit, dans un désordre pittoresque, des sangliers, des oies, des lièvres, des grenades, des raisins et quantité d'autres fruits, alternant avec des vases de toutes formes. Ce qui donne un prix tout particulier à ces pieces, en dehors du fini précieux du travail, c'est qu'elles sont signées. L'artiste est un Grec d'Italie du nom de *Sabeinos*.

Nous ne pouvons donner la description de toutes les pièces, mais il faut signaler deux salières ornées de grappes de raisin et reposant sur des griffes de lion; plusieurs élégants petits vases, dont la décoration est formée par des cigognes; deux autres vases avec des branches et des bois d'olivier en relief, deux patères godronnées d'une belle simplicité et deux petites tables en argent dont l'usage n'est pas déterminé, mais qui devaient servir à brûler des parfums devant les dieux lares.

Outre les vases, le trésor renferme un certain nombre de grandes cuillères à puiser, dont le manche et la partie convexes sont couvertes d'habiles ciselures.

Toutes ces pièces ne sont point, par malheur, dans un état de conservation parfait, mais la plupart, du moins, sont intactes. Quand le travail de restauration respectueuse auquel fait procéder dès ce moment M. de Rothschild sera terminé, quand les vases seront pourvus à nouveau de leurs anses et rétablis sur leurs pieds, on jugera pleinement de la beauté et de l'inappréciable valeur artistique que présente cet ensemble.

M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, accompagné de M. Kaempfen, directeur des musées nationaux, et de M. Héron de Villefosse, conservateur des antiquités grecques et romaines, est allé dans l'après-midi d'hier porter à M. Edmond de Rothschild les remerciements du ministre des Beaux-Arts[2].

— Une enseigne militaire, cercle de bronze à l'intérieur duquel sont découpées à jour quatre Gorgones, a été découverte en Perse et a passé au Louvre. M. Heuzey a insisté sur le mélange de motifs orientaux et grecs dans cet objet qui appartient à l'époque parthe[3]. Le même musée a acquis un petit bronze

1. Ce sont les *premières* inscriptions grecques que l'on relève sur un grand ouvrage d'argenterie.

2. De bonnes reproductions de quelques pièces du trésor ont paru dans l'*Illustration*, 13 juillet 1895. Voir surtout l'intéressant article de M. de Villefosse dans la *Gazette de Beaux-Arts* du 1er août (héliogravure de la phiale ornée du buste en relief d'Alexandrie) et le texte de sa communication à l'Académie (*Comptes rendus*, 1895, p. 257), avec phototypies du gobelet aux squelettes. On attend une publication intégrale dans les *Monuments Piot*.

3. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 16.

Digitized by Google

d'époque romaine, représentant un cerf sur la haute ramure duquel est posé un aigle; M. Heuzey y reconnaît avec raison une « survivance » d'un motif très ancien, apparenté à celui de l'aigle sur la montagne, qui figure sur les monnaies de Césarée de Cappadoce, et à l'emblème chaldéen de l'aigle posé sur des animaux, qui s'est transmis au blason du moyen âge [1].

Cabinet des antiques. — Le *Catalogue des bronzes du Cabinet des antiques*, que viennent de publier MM. Babelon et Blanchet, est un magnifique volume illustré de plus de 1100 dessins, reproduisant presque tous les objets catalogués. Le prix (40 fr.) en semblerait un peu élevé si l'extrême abondance et la qualité supérieure des gravures ne le justifiait pas. Peut-être aurait-on pu seulement économiser de la place pour que le volume fût moins lourd; le texte est un peu prolixe et paraît avoir été rédigé pour un catalogue sans illustrations. Mais, tel qu'il est, c'est un beau cadeau fait à la science et dont aucune collection, ni en France ni ailleurs, ne saurait offrir l'équivalent.

— Quelques monnaies grecques inédites ou rares, acquises par le Cabinet des médailles, ont été publiées par M. Blanchet [2], qui a également appelé l'attention sur un lot important de pièces frappées à Césarée de Cappadoce [3].

Lyon. — M. A. Moret a décrit les monuments égyptiens de la collection Dugas à Lyon (momies, statuettes funéraires, etc.) [4]. M. Ley a signalé à M. Maspero la seule inscription assyrienne de Lyon, qui est conservée au Musée de la Propagation de la Foi. Elle a été envoyée là, vers 1872, par l'évêque chaldéen de Mossoul. La planche où elle figure reproduit aussi un fragment de bas-relief assyrien, qui n'a rien à voir avec l'inscription et dont il n'est pas même question dans la notice [5].

Cannes. — M. Le Gac a fait connaître les inscriptions assyro-babyloniennes du Musée Lycklama [6]. Elles sont loin de jeter sur l'histoire un jour nouveau.

Chambéry. — On a trouvé en 1861 près de Détrier (Savoie) une Vénus en bronze, portant des bracelets mobiles au poignet et à la cheville gauche, dont M. Delamarre a donné deux héliogravures. Il ne manque qu'une chose à son bon article : c'est l'aveu que la statuette est mauvaise. Quand donc publiera-t-on des œuvres antiques sans se croire obligé d'en dire du bien *invita Minerva*[7]?

Genève. — Le peintre E. Duval possède à Morillon, près de Genève, une collection d'antiques acquis à Rome, qui ont été décrits et en partie publiés par M. de Duhn [8]. Signalons un Apollon marchant (Matz-Duhn 518), une femme

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 51.
2. *Revue numism.*, 1895, p. 236, pl IV (Alexandre Ier de Macédoine, Étolie, Phocide, Haliarte, Eurea de Thessalie, etc.). Sur une pièce de Coronée (pl. IV, 9) figure une tête de Gorgone d'un type que M. Blanchet croit « nègre ».
3. *Revue numism.*, 1895, p. 65. pl. III.
4. *Recueil de travaux*, 1894, p. 14, pl. I-III.
5. *Recueil de travaux*, 1895, p. 55.
6. *Zeitschr. für Assyriol.*, 1894, p. 385.
7. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 286.
8. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 49.

Digitized by Google

drapée (*ibid.*, 1481), du type de la Koré de Vienne, un torse de Satyre (*ibid.*, 1059), une nymphe (*ibid.*, 812), une tête d'Hermès juvénile, un fragment de relief bachique, une statue de Sérapis, etc. Par la même occasion, M. de Duhn a appelé l'attention sur quelques antiques du Musée de Genève, entre autres le torse d'une bonne réplique du *Pasquino*.

Udine. — Le séminaire archiépiscopal d'Udine possède une collection d'antiquités sur laquelle MM. Banko et Sticotti ont réuni des informations. Le catalogue qu'ils publient mentionne des statues colossales d'Auguste, de Tibère, de Claude, des statues féminines drapées, un groupe d'Aphrodite avec Eros se cachant sous sa robe, des têtes idéales, des portraits, des hermès, une belle tête de province captive, des bas-reliefs funéraires et votifs, des terres cuites (figurines et lampes), des verreries, enfin des inscriptions, dont quelques-unes en grec. Je regrette qu'on n'ai pas donné la photographie de toutes les statues[1].

Boston. — Le 19e rapport du Musée de Boston (1894) constate que les acquisitions d'œuvres antiques ont été modestes, en prévision de l'achat prochain d'une collection importante pour laquelle les négociations étaient en cours. Parmi les objets entrés au Musée, M. Robinson signale des verreries phéniciennes, une coupe romaine à vernis plombifère, deux lécythes blancs. On a prêté au musée une boîte de miroir (groupe bachique de trois figures en relief) et un beau lécythe proto-corinthien.

L'acquisition projetée, qui a été conclue au printemps de 1895, comprend 53 vases peints, entre autres des exemplaires signés d'Euphronios, Hiéron, Hermogenes, Kachrylion, Duris, Brygos, Pamphaios, Nikosthènes et Xénoclès. C'est la plus belle collection céramique qui ait encore passé l'Océan[2].

Collections privées. — En 1890 a paru à Rome un ouvrage intitulé : *Tavole* XXV *riproducenti il sacro tesoro Rossi*, avec 491 p. de texte. Cette publication d'un trésor d'antiquités chrétiennes appartenant au chevalier Giancarlo Rossi a été mise en dépôt chez un libraire parisien, où j'ai eu le malheur d'en acquérir un exemplaire. Or, le R. P. Grisar, S. J., semble avoir démontré, par des arguments archéologiques, que tout ce trésor est l'œuvre d'un faussaire[3], opinion conforme à celle du comte Stroganoff, qui en avait acheté quelques pièces[4]. Les experts ont reconnu depuis que l'argent est flexible et que l'oxydation a été obtenue à l'aide d'acide sulfurique. La bonne foi du chevalier Giancarlo est hors de doute; il a été trompé par de fort habiles gens.

— J'ai vu à Rome, avec une joie extrême, la collection de M. le sénateur Barracco — la plus belle série de marbres antiques qu'un Romain ait réunie de nos jours. Il y a là des chefs-d'œuvre qui mériteraient de bonnes héliogravures,

1. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1895, p. 52-105.
2. *Acad.*, 1895, I, p. 363.
3. H. Grisar, *Un prétendu trésor sacré*, Rome, 1895. Ce travail avait d'abord paru en allemand dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1895, p. 306-331,
4. M. le comte Tyskiewicz m'autorise à dire : 1° qu'il considère le trésor comme entièrement faux; 2° qu'il croit connaître le faussaire dont le chevalier G. Rossi a été dupe; 3° qu'il a entendu J.-B. de Rossi, parlant à sa personne, affirmer la fausseté dudit trésor.

Digitized by Google

au lieu des photographies aux tons sales que la maison Bruckmann vend si cher. A ce propos, je dois dire que j'ai interrogé M. Barracco, dont la complaisance égale le savoir, sur sa part de responsabilité dans la publication que l'on sait[1]. J'ai appris qu'il n'était pour rien dans la fixation du prix; on lui a donné *cinq* exemplaires et il n'a eu aucune part aux bénéfices. Mais il m'a très loyalement avoué que la maison de Munich l'avait consulté sur le format et le carton; à cet égard donc — et c'est le point capital — les torts sont partagés entre le propriétaire et l'éditeur. Car ce n'est ni le format ni le prix des *Bruckmanneries* qui me révoltent si fort : c'est la débauche de carton qui les rend absolument immaniables et qui n'est justifiée par rien, sinon par l'incapacité de produire des héliogravures. Peut-être M. Barracco fera-t-il un jour le sacrifice de rééditer sa collection lui-même; il se passera d'un éditeur, mais il aura le public avec lui.

— Cette belle collection Barracco a été l'objet de deux intéressants articles de M. Studniczka[2]. Il y a là des idées originales que je veux indiquer brièvement en note — je dirais presque *ne pereant*, car qui va chercher des idées nouvelles dans des comptes rendus de revues hebdomadaires[3]?

— Les monuments publiés par M. Froehner dans la *Collection Tyskiewicz* continuent à défrayer la discussion. Malgré l'avis favorable exprimé par M. Hartwig, M. Robert a maintenu la fausseté de la coupe de Néphélé[4], en quoi il a été formellement contredit par M. Koerte[5]. Ce dernier se range du côté de M. Furtwaengler, contre M. Froehner, en ce qui concerne la date du bouquetin d'argent (pl. III); il nie aussi, contre M. Froehner, que le beau miroir avec Apollon citharède (pl. IV) soit de fabrique grecque, d'autant plus qu'il aurait été découvert à Corchiano. Il considère enfin comme étrusque, et non comme grecque, la tête juvénile en bronze de la pl. XIII. M. Studniczka[6] croit cette tête *frühäginetisch* et attribue à l'hellénisme du ve siècle le miroir de Corchiano; exemple instructif de l'accord qui règne entre les archéologues! Le même savant a été ébranlé par les arguments de M. Robert touchant la coupe de Néphélé et

1. Il s'agit de la *Collection Barracco*, photographies in-folio sur carton monstre, avec texte de M. Helbig; cet ouvrage a été publié à Munich au prix de 300 francs.
2. *Phil. Woch.*, 1895, p. 668, 722. Je n'ai pas vu un article de M. Reisch, sur le même sujet, *Zeitschr. f. bild. Kunst*, mai 1895.
3. Les deux statuettes romaines d'hydrophores (pl. XLII) sont des copies d'originaux péloponnésiens contemporains du temple d'Olympie; les danseuses d'Herculanum sont aussi des hydrophores. La tête d'Athéna, pl. XXV, n'est pas antérieure à la Parthénos, mais cela est vrai d'une autre, pl. XL, qui est apparentée au Persée de Londres. Une collection particulière à Vienne possède une réplique de la tête d'éphèbe, pl. XLVI. M. Studniczka se demande si le relief pl. XLIX ne serait pas un fragment de celui du palais Medinaceli à Madrid (*Annali*, 1862, pl. F), qui aurait été brisé depuis, et si la pl. L (relief de Pythaïstes) ne proviendrait pas d'Icarie. P. 724, observations intéressantes sur le type phidiesque d'Artémis et l'Artémis de Chypre au Musée de Vienne. Pl. LVII, Apollon et non Alexandre. Pl. LV *bis*, même tête que le prétendu Aristophane de Bonn.
4. *Hermes*, 1895, p. 156. M. le comte Tyskiewicz veut bien me dire qu'il a connu cette coupe bien avant la vente Branteghem. Ce renseignement a son importance.
5. *Phil. Woch.*, 1895, p. 625.
6. *Goettingische gelehrte Anzeigen*, 1895, n° 4.

Digitized by Google

demande à la chimie d'intervenir pour lui apprendre si une partie du moins de la peinture ne serait pas moderne. Je ne comprends pas du tout comment M. Studniczka peut conclure de la bague mycénienne (pl. I, 3) que les rois mycéniens faisaient garder leurs citadelles par des *lions vivants*, des *lions de garde*; c'est là une bien singulière idée, qu'on a grand'peine à prendre au sérieux. Son article est d'ailleurs très intéressant et contient, sur quelques vases mal connus, des informations que je signale aux céramographes[1].

— Le quatrième fascicule de la *Collection Tyskiewicz* (1895) contient surtout des monuments originaires d'Italie, ciste avec scènes de sacrifice et inscriptions latines, miroir gravé avec inscription, deux curieuses figures italiques en bronze, le disque avec inscription grecque archaïque découvert à Tarente, etc. On y trouve aussi une reproduction photographique à petite échelle de la coupe de Néphélé, sur laquelle le dernier mot n'est pas dit.

Ventes. — Les belles ventes d'antiquités se font rares, peut-être parce que les amateurs en sont venus à se trop méfier des faussaires. La collection égyptienne de M. Hoffmann, dispersée à Paris du 13 au 17 mai 1895, avait cependant de quoi satisfaire les plus difficiles. Parmi les pièces les plus intéressantes, dont beaucoup sont reproduites sur les planches d'un luxueux catalogue[2], je citerai les suivantes : n° 44, esclave agenouillé tenant un vase; n° 59, vase de Xerxès, avec inscription bilingue, perse et hiéroglyphique (pl. XII); n° 91, Isis (pl. XVI); n° 95, crocodile votif avec inscription grecque (pl. XVII)[3]; n° 280, belle tête de lion en bois (pl. XXIV); n° 335, statuette de roi perse faisant une offrande, en argent; n° 337, statuette en bronze d'Horus (pl. XXVII); n° 456, fragment d'un instrument (?) astronomique avec la mention (en grec) des douze mois égyptiens; n°s 494 et suiv., terres cuites gréco-égyptiennes de très beau style (pl. XL-XLV); n° 527, Égyptien debout, vu de face, les jambes assemblées; la main gauche saisit l'αἰδοῖον, le bras droit se dissimule sous le manteau. Base moulurée avec nom d'artiste au revers en graffite : ΙΣΙΔΩΡΟΥ; n° 525, buste de femme (analogue à *Myrina*, pl. IX, 1); n° 526, joueuse d'osselets; n° 540, lampe à quatre becs, avec bas-relief représentant Isis allaitant Horus, signée ΚΕΔΡΩΝ; n° 539, lampe en forme de groupe d'Éros et Psyché; n°s 544 et suiv., terres cuites d'époque romaine; n° 552, l'âne maître d'école (*Catal. Gréau*, pl. LXII); n° 553, eulogie, la plus grande connue, avec les inscriptions εὐλογία τοῦ ἁγίου Μηνᾶ ἀμὴν et ἡ ἁγία Θέκ(λα). Je donne en note l'indication de quelques prix[4].

1. M. Studniczka suspecte l'authenticité de l'intaille, pl. XXIV, 12; le même soupçon est venu indépendamment à Merriam, *Amer. Journ.*, 1895, p. 52. Je ne le crois pas fondé.

2. Il s'agit du *grand* catalogue, avec 50 pl. et 75 vignettes, tiré à 100 exemplaires seulement et vendu 75 francs (prix ridiculement exagéré). Il y a un catalogue *minor* à 10 francs. Le texte de l'un et de l'autre est dû à M. Legrain.

3. Cet objet est identique à celui qui est figuré dans l'*Histoire* de M. Maspero, t. I, p. 512, comme appartenant au Musée de Berlin. Il a déjà souvent été mentionné, mais le catalogue de vente n'en dit rien.

4. N° 3, Isis (1010 fr.); n° 5, Isis (2200); n° 37, groupe (1020); n° 38, adorant (3300, Mme Darthès); n° 39 (410); n° 41 (2500); n° 45, buste (2600); n° 59, vase

Digitized by Google

— Le samedi 29 juin 1895, MM. Rollin et Feuardent ont vendu une collection d'antiquités « trouvées en Grèce », comprenant quelques objets fort intéressants. Le n° 13, réplique plus complète de la plaque estampée d'Électre et Oreste au Louvre (Dumont-Pottier, t. II, p. 228), paraît plus qu'à moitié refait. La tête en marbre du ve siècle (n° 176, pl. XI) est un beau morceau, mais n'a rien à voir, contrairement à ce que dit le catalogue, avec les métopes du Parthénon [1].

— La collection Baudot, vendue à Dijon au mois de novembre 1894, intéressait surtout nos antiquités nationales. Le Musée de Saint-Germain s'est adjugé, au prix de 19,000 francs, la part du lion, à savoir l'admirable série de bijoux mérovingiens découverte par Henri Baudot à Charnay. Dans le catalogue de la vente, je signalerai (n 956) un camée byzantin avec légende grecque qui, reproduit dans la *Revue encyclopédique* de 1811, avait disparu depuis sans laisser de souvenir.

— Une importante collection de monnaies grecques, romaines et byzantines, formée en Grèce par M. A. Green, a été vendue par MM. Sotheby à Londres au mois d'avril 1895 [2]. Au mois de mai, la même maison a mis aux enchères le riche cabinet de l'Earl of Ashburnham, contenant des pièces inédites ou uniques de Vélia, Crotone, Leontini, Catane, Abdère, Phalanna, Neandria, etc. [3]. Enfin, une collection de 3396 monnaies grecques, appartenant à M. Walcher de Moltheim, a été vendue à Vienne en 1895; le catalogue, publié en français, comprend 31 planches d'héliogravure reproduisant 530 pièces.

— En réponse à la question posée à la fin de ma dernière *Chronique*, j'ai reçu un certain nombre de lettres qui expriment toutes la même opinion. On me dit

de Xerxès (4200, Louvre); n° 64, tête (1500); n° 66, stèle (620); n° 95, crocodile (5000); n° 280, lion (5000, Barracco); n° 292, vase (900, Saint-Pétersbourg); n° 333, Thoti (1150); n° 334, Thoti (810): n° 335, roi faisant une offrande (1000); n° 336, Nofir Toumou (1400); n° 337, Nofir Toumou (6000); n° 339, Horus (880); n° 347, Horus (850); n° 351, Osiris (1350); n° 357, Hathor (900); n° 362, Horus (900); n° 363, trône (455); n° 371, Ptah (1010); n° 382, Nofir Toumou (1500); n° 448, épervier (410); n° 456, instrument (300); n° 473, Harpocrate (1260); n° 482, Hercule (1500); n° 488, aigle (1000); n° 489, vase (1400); n°s 511, 512, 514, terres cuites (400, 350, 600). Les autres figurines se sont vendues moins de 200 francs. En somme, la vente a été très bonne.

1. Le catalogue illustré comprend 185 n^os, avec 12 planches. — N°s 5, 6, lécythes d'Erétrie; n°s 12 et suiv., terres cuites de Tanagre, du Pirée, de Corinthe, d'Anthédon (prétendu Philoctète, n° 18), de Myrina (n° 24, Satyre avec cep de vigne, chargé de pampres sur la poitrine, provenance douteuse), de Tégée, de Thèbes, de Mylasa (n° 35), d'Hermione (n° 37), d'Athènes, de Smyrne; n°s 48 et suiv., bronzes (n° 49, pl. 7, Minerve trouvée en Etolie; n° 50, Vénus nue de Rhodes; n° 53, Jupiter de Smyrne; n° 55, Vénus de Pherae; n° 66, casque archaïque trouvé en Elide, avec MYPO sur le garde-joue; n° 68, manche de miroir en forme de Vénus drapée trouvé à Sicyone; n° 69, couvercle d'une boîte à miroir de Thespies, avec tête de femme de face; n° 70, Eros et Psyché, bas-relief d'Anthédon); n°s 75 et suiv., très intéressante série de poids grecs avec inscriptions (n° 75, poids d'Alexandrie de Troade); n°s 176 et suiv., marbres (n° 177, Vénus anadyomène d'Athènes; n° 179, Vénus epitragia); n° 180, buste de Jésus-Christ, fresque du xe siècle provenant d'Athènes; n°s 181 et suiv., tissus byzantins d'un beau style (voir pl. 12).

2. *Acad.*, 1895, I, p. 302.

3. *Ibid.*, p. 386.

Digitized by Google

que je dois réimprimer les *Chroniques* de 1891 à 1895, en les faisant suivre d'un grand index. C'est, en effet, à quoi je me suis décidé. Cette *Chronique*, qui est la trentième, fera la fin du volume. En publierai-je d'autres après? Je ne sais, mais je voudrais bien qu'un corps savant ou une Université m'en dispensât en fondant une *Chronique archéologique internationale illustrée*, répartie entre cinquante collaborateurs, embrassant l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes. Voyons, bibliographes de Washington, cela ne vous tenterait-il pas?

Salomon Reinach.

Musée de Saint-Germain-en-Laye, fin août 1895.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1895

L'Académie se forme en comité secret.

M. Berger communique un rapport détaillé de M. le capitaine Hélo, du 3e tirailleurs, sur ses fouilles à Collo, en 1893 et 1894. Collo est un petit port de la côte africaine de la province de Constantine. Depuis longtemps en avait remarqué dans la corniche qui longe la mer, des grottes taillées dans le roc, qui servaient autrefois de refuge aux pirates. L'examen de ces chambres convainquit M. Hélo qu'il était en présence de tombes, et le détermina à explorer la colline qui borde la mer. Il y a découvert tout une nécropole punique, dont les tombes les plus anciennes remontent à la fin de la période punique; les autres sont de l'époque numide. Ces tombes, toutes taillées dans la pente de la montagne, se composent d'une petite chambre, précédee d'une entrée à laquelle elle est reliée par un couloir. Des deux côtés de chaque chambre se trouvent deux banquettes parallèles. L'intérieur des tombes était bouleversé et plein de terre et de sable; néanmoins M. Hélo a pu en retirer un grand nombre de poteries, divers objets de bronze, quelques clous recourbés à grosses tête et des statuettes de style égyptisant; les ossements pour la plupart ne sont pas calcinés. A côté de ces sépultures, M. Hélo en a trouvé d'autres en grand nombre, beaucoup plus rudimentaires, formées d'une amphore pleine d'ossements, recouverte de grandes briques formant toit. C'étaient sans doute les sépultures des pauvres. Les ossements trouvés dans ces amphores présentent les mêmes particularités que ceux des tombes; la plupart n'ont pas été incinérés. Les vases trouvés par M. Hélo méritent une mention spéciale. Plusieurs d'entre eux sont des vases anthropoïdes, avec une tête, des bras et des seins, très analogues aux poteries de Rhodes. Jusqu'aux dernières découvertes du P. Delattre, on n'en avait trouvé que deux en Afrique : ils sont conservés au Musée de Constantine et proviennent sans doute de Collo. Sur un assez grand nombre de poteries, M. Hélo a trouvé des estampilles puniques, gravées au burin et dont il a donné des reproductions fort exactes. Les caractères sont d'une bonne époque, antérieur à l'emploi du néo-punique. Le rapport de M. Hélo, de même que ses fouilles, a été fait avec un grand soin; il a consacré un paragraphe spécial à chaque tombe, et il a joint à l'ensemble des photographies, des dessins, des coupes et des plans qui permettent de se faire une idée très exacte de cette nécropole. — M. Cagnat ajoute quelques mots à la communication de M. Berger et présente quelques-unes des statuettes trouvées par M. le capitaine Hélo.

M. Havet, rapporteur de la commission nommée pour examiner les textes inédits découverts par M. Bernardakis, conclut à publier : 1° la lettre d'Arcadius et la relation qui l'accompagne; 2° les fragments de Plutarque; 3° les vers de Demétrios Moschos.

M. Foucart lit une note de M. Nicole, de Genève, sur un ensemble de soixante papyrus trouvés en 1893 dans le Fayoum. Ces pièces appartiennent à la cor-

Digitized by Google

respondance officielle et privée de Flavius Abinius, commandant d'une aile de cavalerie campée près d'Arsinoé. Après avoir donné une idée générale de cette correspondance pendant les années 343 à 350 après J.-C., M. Nicole donne le texte et la traduction de deux de ces pièces. L'une est la lettre adressée par le gouverneur d'Égypte à Flavius Abinius pour lui ordonner de remettre le service à son successeur ; l'autre est un contrat détaillé pour la vente de deux vaches. La traduction est accompagnée d'explications sur les passages les plus importants et sur les difficultés que soulèvent ces deux actes.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1895

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède à l'élection de trois correspondants étrangers. Sont élus : MM. Ramkrishma Gopal Rhandarkar de Poona (Indes anglaises), en remplacement de M. Th. Mommsen, nommé associé étranger ; M. Benndorf, de Vienne, en remplacement de M. Reginald Stuart Poole, de Londres, décédé ; M. Kirchhoff, de Berlin, en remplacement de M. Rudolf Roth, de Tubingue, décédé.

L'Académie procède à l'élection du président et du vice-président pour l'année 1896. M. Boissier prend la parole pour décliner l'honneur de la vice-présidence. Sont élus président : M. Schlumberger ; vice-président : M. Héron de Villefosse.

L'Académie procède à l'élection des membres des commissions suivantes :

Prix Gobert : MM. Meyer, Viollet, Longnon et Gautier.

Travaux littéraires : MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, de Rozière, Deloche, Girard, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, Paris, Bertrand, Longnon, de Barthélemy, de Lasteyrie.

Nord de l'Afrique : MM. Le Blant, Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Oppert, Boissier, Berger, Cagnat.

Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Girard, Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Boissier, Croiset.

Commission administrative : MM. Delisle et Deloche.

M. Héron de Villefosse annonce que le Louvre vient d'acquérir la boîte aux osselets que M. Helbig a présentée et décrite dans la séance du 18 octobre dernier.

SÉANCE DU 3 JANVIER 1896

M. Maspero, président sortant, prononce l'allocution d'usage, à laquelle répond M. Schlumberger, élu président pour l'année 1896.

L'Académie procède à l'élection de diverses commissions. Sont élus :

Fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Hamy.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Maspero, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz, Collignon, Saglio.

Commission du prix ordinaire : MM. Girard, Boissier, Croiset, Havet.

Digitized by Google

Commission du prix Duchalais : MM. le marquis de Vogüé, Deloche, A. de Barthélemy, Eug. Müntz.

Commission du prix Bordin : MM. L. Delisle, Meyer, Gaston Paris, L. Gautier.

Commission du prix La Fons-Mélicocq : MM. Delisle, Longnon, A. de Barthélemy, L. Gautier.

Commission du prix Stanislas Julien : MM. Schefer, Senart, Barbier de Meynard, Hamy.

Commission du prix Delalande-Guérineau : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Berger.

Commission du prix La Grange : MM. G. Paris, Meyer, Longnon, L. Gautier.

Commission du prix Saintour : MM. Saglio, A. de Barthélemy, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz.

Commission du prix Fould : MM. Heuzey, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz, Collignon.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1896

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* en remplacement de MM. Waddington et Derenbourg, décédés. Sont élus : MM. Maspero et Barbier de Meynard.

M. Clermont-Ganneau continue l'explication de deux inscriptions palmyréniennes dont les reproductions lui ont été envoyées par M. Chédiac, élève de la Conférence d'archéologie de l'École des Hautes Études, chargé d'une mission archéologique en Syrie, par M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. le docteur Hamy communique à l'Académie le journal et des photographies de M. Leroy résumant un voyage archéologique exécuté entre El-Alia et Biskra par l'Oued-Itel et le Djellal. M. Leroy, qui avait accompagné M. Foureau jusqu'à El-Alia, est rentré par une voie peu fréquentée, afin de contrôler les récits recueillis chez les nomades sur des restes d'anciennes constructions rencontrés, disait-on, sur les plateaux entre l'Itel et le Djedi. Le voyageur a, en effet, découvert, aux sources de l'Oued-Itel, les restes d'une citadelle romaine qui couvrait le passage entre les vallées de l'Itel et du Djedi. Il a également trouvé, dans la même région, les vestiges d'une ancienne ville berbère indiquée, dans les légendes arabes, sous le nom de Rammadat-el-Kommadi, avec des tombeaux reproduisant, à petite échelle, le Medraçen, et des chambres funéraires en pierre, comparables à celles dont Duveyrier a jadis donné le dessin. Plus au nord, et entre Douzène et Biskra, des observations nouvelles viennent compléter ce que l'on savait de l'occupation romaine des rives du Djedi.

M. Louis Havet étudie un vers de Virgile dans l'*Énéide* (chant IX, vers 679). Il montre que la leçon courante, *liquentia flumina*, est inadmissible au point de vue de la métrique et au point de vue du sens. D'accord avec le Commentaire de Servius, on doit rétablir *Liquetia flumina*, périphrase qui désigne la *Livenza* actuelle, comme ailleurs *Aniena fluenta* désigne l'Anio. Virgile nomme successivement trois rivières connues, la Livenza, l'Adige et le Pô, dont les bords étaient couverts de grands chênes. Il trace en deux vers un paysage d'ensemble de l'ancienne Vénétie.

Digitized by Google

SEANCE DU 17 JANVIER 1896

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son travail sur le calendrier palmyrénien et ses rapports avec le calendrier grec.

M. Senart donne communication d'une note qui lui a été adressée de Ceylan par M. Foucher, qui est actuellement chargé par l'Académie d'une mission archéologique dans l'Inde. Cette note est relative à des peintures admirablement conservées sur le mont Sijiri à Ceylan. Elles datent du ve siècle et ont été copiées récemment. Ce sont ces copies dont M. Foucher envoie une photographie que la mauvaise exposition des panneaux l'a empêché d'obtenir meilleure. M. Foucher joint à cet envoi des observations intéressantes pour l'histoire de l'art à Ceylan et ses rapports à une époque relativement très haute avec les monuments de l'Inde, notamment avec les peintures célèbres d'Ajunta, les fameuses grottes situées au nord de Bombay.

M. Croiset commence la lecture du rapport sur les fouilles de Delphes adressé par M. Homolle à M. le ministre de l'Instruction publique.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1896

Le R. P. Ch. de Smedt, correspondant étranger, offre, de la part de la Société des Bollandistes, les trois ouvrages suivants : 1° *Bibliotheca hagiographica graeca* ; 2° *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae nationalis Parisiensis*, dont M. Henri Omont, conservateur adjoint du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, est l'un des rédacteurs ; 3° *De codicibus Johannis Gielemans*, description d'un volumineux recueil relatif à l'histoire religieuse et surtout à l'hagiologie du Brabant.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1896

M. Cagnat communique quatre inscriptions latines relevées à Assouan (Syène) sur trois bases de statues, par M. Jouguet, membre de l'École française de Rome, en compagnie de M. Bouriant, directeur de la Mission française archéologique du Caire. Ces inscriptions font connaître le préfet d'Égypte, le préfet de la légion d'Alexandrie et la garnison de Syène à certaines époques. On y voit qu'en l'année 39 après J.-C., le pays était gouverné par C. Vitrasius Pollio, un parent, peut-être le fils de celui qui avait été préfet sous le règne de l'empereur Tibère, et qu'en 162 la place était occupée par M. Annius Suriacus. Ces textes montrent encore que le camp de Syène, fortement occupé au début de l'Empire, à cause des guerres que les Romains eurent à soutenir contre les Éthiopiens, fut de plus en plus dégarni de troupes, à mesure que la sécurité augmentait sur la frontière du sud. — Ces inscriptions sont ainsi conçues :

A. La première base porte deux inscriptions, une sur la face, l'autre sur un des côtés :

Digitized by Google

1° Inscription de la face.

C · CAESARI · AVG · GERMANICO · DIVI · AVG
PRONEPOTI · TI · CAESARIS · AVG · N · GERMANICI · CAESARIS · F
COS · II · TRIB · POTEST · PONTIF · MAXIMO · IMP · PATRI · PATRIAE
PER · C·VITRASIVM · POLLIONEM · PRAEF · AEGYP · COHORS · ITVRAEOR
CVI·PRAEST·L·EIENVS·L·F·FAL·SATVRNINVS·ANNO·III·C·CAESARIS·AVGVSTI
GERMANICI III · KAL MAIAS · N · D · H III

Date du monument : 27 février 39 après J.-C.

2° Inscription latérale.

IMP · CAE S AR*i*
NERVAE TRAIANO AVG
GERM · PONT · MAX · TRIBVNIC
POTEST·COS·II·P·P PER·C·POMPEIVM
PLANTAM · PRAEF · AEG · ET · L · GENVCIVM · PRISCVM
PRAEF·CASTROR·COH·TRES·I·HISPANOR·EQ·CVI·PRAEEST·Q·CLAVDIVS
AFRICANVS · ET · II · ITVR · EQ·CVI · PRAEEST · TI · CLAVDIVS · BERENICIANVS
T·I·THEB·EQ·CVI·PRAEEST·P·CLAVDIVS·IVSTVS·CVRAM·AGENTE·P·CLAVDIO
VSTO · PRAEF · COH · I · THEB · EQ · ET · CVRATORE · COH · I · HISPANOR · EQ · ET
COH · II · ITVRAEOR · EQVIT

Date de l'inscription, entre le 1er janvier 98, jour où Trajan fut revêtu du consulat pour la seconde fois, et le 18 septembre de la même année où il prit le titre de *tribunicia potestate iterum.*

B. Sur la deuxième base, on lit :

IMP · CAESARI · DIVI · HADRIANI · FIL
DIVI · TRAIANI · PARTHICI · NEPOTI
DIVI · NERVAE · PRO · NEPOTI
T · AELIO CAESARI · HADRIANO · ANTONINO · AVG · PIO ·
PER · C · AVIDIVM HELIODORVM · PRAEF · AEG · ET
M · OSCIVM ·DRVSVM · PRAEF · CASTROR ·
COH · I · FL CILIC · EQVIT
CVRAM AGENTE · T · ARIDIO · MARCELLINO · 7 · LEG · II · TR · FOR

La date du monument est donnée seulement par le nom du préfet d'Égypte C. Avidius Heliodorus (140-143).

C. La troisième base porte :

IMP · CAESARI · L · AVRELIO VERO · AVG ·
DIVI ANTONINI · FIL · DIVI · HADRIANI · NEPOT
DIVI · TRAIANI · PRONEPOT · DIVI · NERVAE · ABNEPOTE
PONT · MAX · TRIB · POTEST · II · COS · P · P · PER
M · ANNIVM · SVRIACVM · PRAEF · AEG · ET
L· CINTASIVM · CASIANVM · PRAEF · CASTR · COH · I · FL · CIL · EQ
CVRANTE · VALERIO · CORDO · 7 · LEG · II · TR · FORT.

Digitized by Google

Date du monument : année 162.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. de la Villemarqué, décédé. Au premier tour de scrutin ont obtenu : MM. de Ruble, 17 suffrages; Émile Picot, 16, Ulysse Robert, 7 ; Hervieux, 5. La majorité étant de 23, il est procédé à un second tour de scrutin. Ont obtenu, à ce second tour, MM. de Ruble, 26; Émile Picot, 17; Ulysse Robert, 2. M. de Ruble ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu; son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Hamy présente un mémoire dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Les Français au Spitzberg au* XVIIe *siècle* (Paris, 1895, in-8°, 6 cartes). Ce mémoire a eu pour point de départ la découverte faite par M. Cash, d'Édimbourg, d'une belle carte marine française du temps de Louis XIII, où le Spitzberg, orné d'un écusson de France, porte le nom de « France arctique » et où l'île de Jean Mayen est appelée « l'Ile de Richelieu ». Cette carte paraît avoir été dressée à la suite d'une expédition havraise à la recherche du passage nord-est dirigée par Toustain de Castillon, vers 1629.

M. Léopold Delisle prend la parole en ces termes : « J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de Mme Julien Havet, les œuvres de M. Julien Havet, réunies en deux volumes par les soins de la veuve de l'auteur et par ceux de notre confrère M. Louis Havet. La publication de ces deux volumes a ravivé les profonds regrets que nous a laissés la mort de Julien Havet. La réunion en un seul corps des mémoires dont ce jeune savant, pendant une période de moins de vingt années, avait enrichi la Bibliothèque de l'École des Chartes, la Revue historique, les Comptes rendus de nos séances et plusieurs autres recueils, a singulièrement mis en relief la valeur de chacun de ces travaux. Nous devons savoir un gré infini à notre confrère M. Louis Havet d'avoir donné ses soins à une telle publication. C'est à coup sûr le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à la mémoire du frère dont il a parlé avec autant de justice que de discrétion. Le premier volume du recueil est une seconde édition des *Questions mérovingiennes*. L'Académie en connaît toute l'importance. C'est à elle que Julien Havet en donna la primeur le 20 mars 1885, quand il lui communiqua une découverte qui devrait ouvrir une voie nouvelle à l'étude des sources de l'histoire mérovingienne. L'étonnement que certains critiques éprouvèrent en voyant alors mis en question des points sur lesquels aucun doute ne semblait possible, se changea bientôt en admiration quand il fut reconnu que les nouvelles solutions s'imposaient la plupart avec la rigueur d'une démonstration scientifique, et personne aujourd'hui n'oserait s'occuper de la chronologie et des institutions mérovingiennes sans tenir compte des observations qui occupent le premier volume des œuvres de Julien Havet. Le second volume comprend une quarantaine de mémoires ou de notices portant sur les sujets les plus variés et qui ont été groupés en quatre séries : l'histoire de la période mérovingienne, — l'histoire du moyen âge depuis l'avènement des Capétiens, — l'histoire des îles normandes, — la paléographie et particulièrement l'ancienne tachygraphie.

« Tous ces opuscules se distinguent par la finesse et la sûreté de critique, qui étaient les qualités maîtresses de l'auteur. Il n'en est pas un qui ne ren-

Digitized by Google

ferme des observations originales, des rectifications indiscutables, pas un qui n'aboutisse à des conclusions justes et souvent importantes. Dans la série des mémoires paléographiques, on remarquera tout ce qui a trait à la théorie et au déchiffrement des notes tironiennes. La découverte du système tachygraphique employé en Italie au xe siècle et adopté par Gerbert ne doit pas seulement être citée comme une preuve de la plus ingénieuse perspicacité. Elle a eu de très heureuses applications, puisqu'elle a permis d'apporter de notables modifications au texte des lettres de Gerbert. — Les deux volumes que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie montrent toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Si tel a été le fruit d'un peu plus de quinze ans de travail, que ne devions-nous pas espérer de la suite d'une carrière si brillamment inaugurée ? Nous avons du moins la consolation de voir à l'abri de l'oubli un ensemble de travaux qui suffit pour assurer à Julien Havet une des premières places parmi les savants français du xixe siècle qui se sont voués à l'étude du moyen âge. Ces deux volumes ne sont pas seulement un monument durable élevé à la mémoire d'un homme qui était digne d'un tel honneur. Il faudra en recommander la lecture et la méditation aux jeunes gens qui ont le goût des travaux d'érudition. Nulle part ailleurs ils ne trouveront de meilleurs exemples pour s'initier aux procédés de la critique et s'habituer aux méthodes qui conduisent sûrement à la découverte de la vérité historique. »

M. Salomon Reinach communique les photographies de deux autels gallo-romains récemment découverts à Sarrebourg (ancien département de la Meurthe) au cours de la construction d'une caserne. Sur l'un de ces autels figure le dieu au maillet, accompagné d'une divinité féminine. Ce couple est connu depuis longtemps, mais aucune inscription n'avait révélé encore les noms des personnages ainsi groupés. L'autel de Sarrebourg révèle qu'ils s'appelaient *Sucellus* et *Nantosvelta*. M. Michaelis, qui a publié ce monument, croit pouvoir réfuter une théorie émise en France, et d'après laquelle le dieu au maillet serait identique au dieu suprême des Gaulois, que César appelle Dispater. M. Reinach s'applique à montrer que cette doctrine reste parfaitement soutenable et qu'au contraire la nouvelle découverte tend à écarter l'opinion de ceux qui assimilent le dieu au maillet au dieu romain Silvanus.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

A Monsieur Perrot, directeur de la Revue archéologique.

20 novembre 1895.

Monsieur,

Permettez-moi de vous envoyer deux empreintes de cachets dont l'un est en métal, l'autre en pierre. Je possède plusieurs petits monuments de ce genre que j'ai achetés en Cappadoce l'an dernier et en divers endroits. Le sujet se répétant toujours sans variantes dignes d'intérêt, je me borne à vous signaler ces deux cachets qui sont intéressants et que vous connaissez sans doute déjà.

Digitized by Google

Sur le n° 1 nous voyons deux divinités sidérales la main étendue vers une montagne qui paraît s'élever dans l'air; au-dessous de cette montagne sainte, un cheval broute. Cette montagne pourrait être l'Argée qu'on adorait comme une divinité[1] et que les monnaies de Césarée nous représentent posée sur un autel.

Fig. 1.

Fig. 2.

Sur le n° 2 un prince à cheval qui va partir en conquête et qui vient d'implorer le secours d'une déesse (Pallas ou Istar).

Une petite variante à signaler au n° 1 : c'est que le cheval qui se trouve au-dessous de la montagne ne broute pas, mais se met en marche, l'encolure très relevée.

J'ignore si ces cachets sont d'un intérêt particulier, mais j'ai tenu à vous les signaler.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Alfred Boissier.

— M. Arthur Evans nous adresse la lettre suivante :

« Dans la *Revue archéologique* (1895, II, p. 357 et p. 384), M. Salomon Reinach, rendant compte de mes récents travaux, se plaint que je n'aie pas tenu compte des siens, alors que mes idées se rencontrent sur plusieurs points avec les siennes. Je tiens à dire que je reconnais à M. S. Reinach la priorité de l'identification des signes de Lachish avec ceux de Mycènes et que je suis surpris de n'avoir pas cité une seule fois le *Mirage oriental* dans mon article du *Journal of Hellenic Studies*. Mais j'affirme que ces omissions — marques d'une négligence que je regrette — n'ont été motivées par aucun sentiment de rivalité mesquine et que, rendant hommage aux recherches de votre collaborateur, je tiens à ce qu'il ne subsiste, ni chez lui ni chez vos lecteurs, aucun doute sur la loyauté de mes intentions.

« Quant aux liens qui paraissent exister entre les idoles primitives du nord de l'Europe, celles du bassin du Danube, de Troie et de l'Égéen, M. Reinach reconnaîtra que je les ai signalés dès 1888 (*Nature*, 5 avril) et que j'ai développé ultérieurement la même idée dans des conférences publiques.

« Arthur Evans. »

— M. Salomon Reinach nous communique sa réponse à la lettre qui précède :

« Vu la haute estime que m'inspire M. Evans, j'avais, dans la *Revue* (1895, II, p. 384), laissé, pour ainsi dire, la porte ouverte à des explications amicales. Je répète que je ne puis qu'être flatté en constatant que les idées de M. Evans se rencontrent parfois avec les miennes, et réciproquement (j'ignorais l'article de M. Evans dans *Nature* de 1888, article fort antérieur à ma première publi-

1. Maxime de Tyr : Ὄρος Καππαδόκαις καὶ ὅρκος καὶ ἄγαλμα (Dissert. VIII, l. 25).

Digitized by Google

cation sur le même sujet). En présence des loyales déclarations du savant anglais, je retire tout ce qui pouvait encore sembler agressif dans les deux passages qu'il a relevés.

« Salomon Reinach. »

— M. Arthur Engel nous envoie la note suivante, qui intéressera les amateurs de céramique :

« En 1880, étant à Athènes, je remarquai, en me promenant au marché, la magnifique couleur noire du liquide sécrété par les seiches (sépias) mises en vente pour la consommation, et je résolus d'employer cette encre à la restauration de quelques vases peints que j'avais rapportés de Corinthe.

« Au cours de mon travail, j'observai que non seulement le noir des seiches s'harmonisait parfaitement avec celui des vases antiques, mais encore que sa couleur changeait au fur et à mesure des progrès de la putréfaction du liquide, en passant du noir le plus vif au brun, au gris et au vert olive, par une série de dégradations successives. J'observai également que ces mêmes tons, ces mêmes dégradations, se retrouvaient sur la poterie commune de Corinthe, où souvent on voit — détail curieux — la trace bien nette du pinceau passer par toute la gamme des nuances que je viens d'indiquer. En trempant mon pinceau dans de la sépia qui avait subi un commencement de décomposition, j'obtenais un résultat identique.

« De ces analogies je conclus que peut-être la sépia — plus ou moins fraîche, plus ou moins homogène — avait joué un rôle dans la peinture des vases grecs.

« Pour m'en assurer, je pris un petit vase, dépourvu de toute peinture, je le couvris de deux ou trois couches de sépia fraîche, que je laissai sécher, puis je mis l'objet dans un four de boulanger modérément chauffé.

« Quand il en sortit, quelques heures après, il présentait, en différents endroits, des taches noires, luisantes et dures, inattaquables aux acides. Le reste de l'enduit était devenu pulvérulent.

« Croyant être sur la voie d'une découverte qui avait échappé jusqu'alors aux recherches des chimistes et des archéologues — à savoir, la nature vraie du vernis noir des anciens — j'écrivis à M. Lauth, alors directeur de la manufacture de Sèvres, pour lui demander conseil.

« Il se borna à répondre que le noir de seiche étant un produit organique, il devait forcément se décomposer au feu.

« J'abandonnai donc mes essais. Mais, plus tard, en 1882, de retour à Paris, ayant consulté le *Traité des Arts céramiques* d'A. Brongniart et la thèse de M. Paul Girod *Sur la poche du noir des céphalopodes* [1], je voulus les reprendre.

« D'un côté, Brongniart m'apprenait, en effet, par une série d'analyses, que le vernis noir des anciens est d'origine essentiellement minérale. De l'autre, M. Girod en disait autant de la sépia. L'analyse quantitative lui a donné : eau, 60 ; substances minérales, 8,610 ; matières organiques insolubles, 30,540 ; solubles, 0,850. L'analyse qualitative des cendres, plus intéressante pour moi, a donné de l'acide carbonique, des sulfates et des chlorures de sodium, de potas-

1. *Revue scientifique* du 18 mars 1882.

Digitized by Google

sium, de magnésium et de calcium (solubles) ; du peroxyde de fer, du carbonate de chaux et de magnésie (insolubles). Le noir, ajoute l'auteur, est composé, dans sa plus grande partie, par une matière organique insoluble qu'il appelle *mélaïne*[1].

« La sépia par conséquent, me dis-je, peut aussi bien être considérée comme composée d'une infinité de corpuscules minéraux et insolubles liés par un sérum, que comme un produit organique.

« Quant à l'objection tirée de la violence du feu, rien n'empêche de supposer que le vernis noir n'a été appliqué qu'après la cuisson des vases, et fixé à une température plus basse.

« J'avais emporté de la terre de Corinthe, de cette argile grise d'une si admirable finesse, que l'on s'étonne de ne plus la voir en usage aujourd'hui, et de la terre rouge du Pirée, la même qui servit jadis à la fabrication des vases athéniens. J'en confectionnai des tablettes que je peignis, les unes, avec le noir d'une seiche que je me procurai à grand'peine (la seiche faisant défaut cette année) par l'intermédiaire du Muséum, les autres, avec de la sépia brute telle que la vendent les droguistes ; puis je portai le tout à un potier, auquel je donnai commission de le faire cuire dans son four. Mais le résultat fut peu satisfaisant, soit que la sépia laissât à désirer, soit que cet homme eût jugé négligeable une commande d'aussi mince importance.

« Depuis, je n'ai pas eu l'occasion de poursuivre ces essais. D'autres peut-être les reprendront et arriveront à une conclusion définitive. Je n'ignore pas, d'ailleurs, qu'on a attribué les nuances variées des vases noirs au plus ou moins de chaleur et de fumée qui régnaient dans le four pendant la cuisson, et je ne prétends pas, après des expériences aussi rudimentaires, avoir retrouvé le secret du vernis noir[2] des anciens.

« J'ai simplement voulu, en attendant mieux, appeler l'attention sur des analogies qui m'ont paru intéressantes, et signaler une application de la sépia à laquelle on n'avait peut-être pas songé.

— On lit dsns l'*Hebdomadaire Picard* (8 mars 1896) :

« Saint-Maur-en-Chaussée (*Alta Via*, jusqu'au XIIIe siècle), le 3 mars 1896.

« Monsieur le Directeur,

« On me communique votre numéro du 16 février dernier, dans lequel vous voulez bien consacrer quelques lignes aux fouilles que je fais pratiquer en ce moment à Saint-Maur, mon pays natal, aux lieux dits près d'Escatelet et le *Mont-Plaisir*, sur le bord de la route de Marseille à Abancourt, laquelle a été établie (du moins la partie entre Marseille et Escatelet) sur l'emplacement même de l'ancienne chaussée romaine, appelée, à l'époque de la Domination, Chemin de la Mer.

« Les substructions actuellement dégagées et mises à découvert, lesquelles

1. L'*Encyclopedia britannica*, art. *Cuttelfish*, dit que l'encre des seiches contient une forte proportion de carbone et de sels minéraux. Cette matière colorante, ajoute-t-elle, est au plus haut degré indestructible : elle se retrouve souvent intacte dans les seiches fossiles.

2. Ou d'un des vernis noirs, car ils ont pu en employer plusieurs.

Digitized by Google

sont très bien conservées, nous donnent d'abord un premier cercle, légèrement ellipsoïdal, de 72 mètres environ de diamètre, et un deuxième cercle à 3 mètres du premier, et, comme, dans tout le sous-sol remué, nous ne rencontrons, en fait de matériaux et de débris, que de la craie, des cailloux et la grande tuile à rebords (*tegula*) de $0^m,35$ sur $0^m,525$, sans aucune trace de briques, on peut, sans hésitation, en conclure que les soubassements en craie des deux enceintes circulaires supportaient des palissades en terre, comme on en rencontre encore, aujourd'hui, dans beaucoup d'anciennes clôtures.

« Par leur position et la distance qui les sépare, il n'est pas téméraire d'ajouter qu'entre ces deux palissades, il existait un couloir servant de promenoir et de dégagement, et que ce couloir, à en juger par les nombreux débris de tuiles qu'on rencontre à proximité, a dû recevoir une couverture.

« Et comment, en effet, eût-il pu en être autrement, avec des palissades et des fondations qui n'auraient pu résister ni à la pluie, ni à la gelée?

« Nous trouvons ensuite, dans l'intérieur de cette double enceinte, des soubassements en silex; ils forment d'abord un premier carré, en banquettes, d'environ 40 mètres de côté, dont les angles touchent le deuxième cercle, et ensuite d'autres carrés distants les uns des autres de $2^m,50$. Vues d'ensemble, toutes ces substructions révèlent des assises et des gradins ayant formé amphithéâtre.

« Au milieu du gradin supérieur, ouest, se trouve une stalle d'honneur cintrée, mesurant 5 mètres de large sur $2^m,60$ de profondeur, et au milieu des gradins, nord et midi, de récents sondages paraissent devoir nous révéler aussi l'existence d'autres stalles, mais de forme carrée.

« A la distance de 11 mètres des premiers gradins inférieurs et formant le centre, se trouvent les assises, aussi en silex, d'un premier carré de mur, ayant 16 mètres de côté; un deuxième carré vient ensuite, à $1^m,50$ du premier, mais une meule de blé, établie juste au milieu, nous empêche, momentanément, d'explorer le point le plus central de l'intéressant et antique monument qui captive si vivement l'attention des nombreuses personnes qui aiment à se reporter vers un lointain passé, encore un peu obscur, mais qui est justement considéré comme l'aurore de notre civilisation.

« Étant donné l'amphithéâtre ci-dessus sommairement décrit, et la destination évidente de ce monument, on peut conjecturer, avec toutes les apparences de la certitude, que ces derners murs supportaient la scène du théâtre aujourd'hui exhumé, et que celle-ci, comme le couloir extérieur, était abritée par une couverture en tuiles, ce qui est surabondamment démontré, du reste, par les innombrables débris qui se trouvent aux alentours.

« Et il est à remarquer que cette scène, à cause du mur séparatif dont il va être parlé, et auquel elle était adossée, se trouvait, suivant les besoins, soit au fond, soit au centre du théâtre.

« En effet, un mur transversal, formant corde d'arc, passe immédiatement derrière la scène, et divise ainsi le théâtre en deux parties inégales, et des ouvertures y sont ménagées pour dégager celle-ci comme pour y accéder.

« De nombreux vestiges et substructions encore existants que la charrue

Digitized by Google

rencontre fréquemment et non toujours sans dommage pour elle, dans un rayon assez étendu autour du monument que nous avons essayé de décrire, démontrent qu'une agglomération importante existait sur ce plateau relativement élevé, d'où la vue embrasse un vaste panorama; du reste, la construction d'un théâtre en cet endroit suffirait, à elle seule, pour attester l'existence d'une ville (Haute-Catelone) que la tradition rapporte avoir été détruite, par les Anglais, pendant la guerre de Cent ans.

« Avant de terminer, je ferai remarquer que ce théâtre se trouve exactement dans l'axe de l'ancienne chaussée romaine, et ce, par suite d'une courbe que celle-ci décrit en cet endroit: de sorte que, tout d'abord, nous avions pensé nous trouver en présence d'une tour d'observation (*exploratoria*, *specula*) du haut de laquelle il eût été facile de surveiller la route et les environs; mais l'ensemble des fondations découvertes n'a pu nous laisser aucun doute sur la destination réelle de ce monument.

« Je dois aussi mentionner, comme trouvaille faite au cours des fouilles, une javeline en fer, de 28 centimètres de longueur, y compris la douille, et une monnaie en bronze, à l'effigie d'Antonin.

« E. Liebbe. »

— On lit dans l'*Indépendant Rémois* du 6 février 1896 :

« Nous continuons nos fouilles dans les nécropoles antiques autour de Reims.

« Pour la seconde fois, nous avons quitté le cimetière de la Fosse-Pierre-la-Longe où, du 4 au 17 janvier, nous avons découvert 59 objets ainsi classés :

« Bronzes, 4 : monnaies en bronze, 3 ; ornements en cuir pour souliers, 3 ; crayon en sanguine, 1 ; garniture en cuivre d'un coffret, 1 ; chevelure de femme, 1 ; poteries diverses, 17 ; verres, 2 ; étoffe, 1 ; épingles en os, 10 ; rondelle en fer, 1 ; pierre à aiguiser, 1 ; tuiles grandes et petites, 14 ; objets en jais : collier, médaillon et bracelets, 7.

« Notons en passant les principaux objets et ceux qui, par leur nature et leur rareté, apportent un document nouveau sur l'art ou l'industrie dans la ville de Reims à ces lointaines époques; époques que nous pouvons dès aujourd'hui fixer, pour le cimetière de la Fosse-Pierre-la-Longe comme pour celui des Trois-Piliers, à la fin du IIIe siècle, sous le règne de l'empereur Probus.

« C'est aussi vers cette date que nous devons faire remonter l'existence d'une *maladrerie*, non loin du cimetière Pierre-la-Longe qui était lui-même le cimetière de cette maladrerie; les fosses communes l'attestent (nous avons trouvé, comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à six corps dans la même sépulture).

« 1° Les ornements en cuir pour souliers de femme sont d'un travail très fini et très soigné et de couleurs diverses très vives; malheureusement, aussitôt qu'ils ont pris l'air, ils se ternissent et la dessiccation en amène la destruction complète. Le hasard nous a fait découvrir la marque de l'ouvrier, l'artiste puis-je dire, qui a produit ces petits chefs-d'œuvre. Cette marque existe sur le manche en cuir d'un petit miroir de poche découvert le 8 janvier, ainsi : MIVCVNDI VODADASI.

« 2° La garniture du coffret, la serrure et surtout la clef dont la tête, en

Digitized by Google

bronze, représente la partie antérieure d'un lion accroupi sur le ventre, la gueule ouverte et les deux pattes appuyées en avant sur une barrette. Ce lion est très finement et très profondément ciselé. C'est presque une œuvre d'art.

« 3° Le coffre renferme un collier et deux bracelets comprenant 147 pièces en jais, ainsi réparties :

« *a.* Un médaillon camée, diam. 0m,04, représentant une tête de femme, profil à droite, coiffée de ses cheveux ondulés et tressés.

« *b.* Un collier, 84 perles tournées.

« *c.* Un bracelet, 29 perles et una aiguillette.

« *d.* Un second bracelet, 29 perles et une aiguillette.

« 4° Le crayon en sanguine employé comme fard était placé près de la main gauche d'un squelette de femme, ainsi qu'une mince feuille d'argent qui préservait la main du contact de cette pierre colorante.

« 5° Une chevelure entière de femme, de 0m,30 environ ; chose très rare.

Les Trois-Piliers.

« Le 21 janvier, nous revenons au cimetière des Trois-Piliers, que nous avions déjà touché en juin 1894, et où nous avions trouvé l'inscription illisible sur plomb et le *médaillon inédit* d'Hadrien.

« Plus heureux cette année, nous y avons recueilli 122 objets en dix jours, dont :

« En bronze, 25 ; monnaies, 55 ; coffret, 1 ; poteries, 17 ; verres, 9 ; épingles en os, 4 ; pierre à aiguiser, 1 ; jais, 2 ; statuettes, 2 ; argent, 2 ; or, 4.

« Parmi les monnaies, toutes des petits bronzes (près de moitié sont très frustes), nous en comptons plus de trente de Probus qui sont à fleur de coin et de divers poinçons, dont deux couronnes casquées, et toutes de revers différents.

« Les principaux objets en bronze sont :

« Un miroir de forme ronde ; deux petites coupes, dont une argentée ; deux bracelets et un manche de couteau représentant un levrier poursuivant un lièvre.

« Plusieurs vases en poterie sont très intéressants au point de vue de la forme des décorations et inscriptions en barbotine blanche. Nous en avons trois de ce dernier décor ; VIVATIS, le deuxième SITIO et le troisième AVE.

« Un vase à boire en terre rouge jaunâtre, très finement lustrée et de la plus élégante forme que nous ayons vue, portant en relief, sur la panse, des feuilles de plantes aquatiques.

« Plusieurs autres, à reflets métalliques et à dépressions, et des vases en poterie noire fine, du potier VASSATIVS.

« Deux statuettes : l'une de Lucine, deesse-mère ; l'autre d'une déesse qui nous est inconnue, dont la coiffure est fort originale et qui tient dans sa main gauche, apposée sur sa poitrine, une sorte de rouleau.

« *Objets en or.* — Enfin, une sorte de pendeloque ; deux anneaux d'enfant ; une chevalière dont le chaton est orné d'une pierre dure enrichie d'une intaille représentant le dieu Apollon jouant de la lyre.

« *Le Conservateur du Musée archéologique de la ville de Reims,*

« Théophile HABERT. »

Digitized by Google

— M. Paul du Chatellier vient d'explorer deux nouveaux tumulus de l'époque du bronze dans les communes de Locmaria-Plouzané et de Saint-Yvi (Finistère). Le premier a 22 mètres de diamètre sur 1m,50 de haut. La chambre était construite en pierres, disposées en encorbellement, et contenait des restes incinérés sur une épaisseur de quatre à six centimètres. Au centre était une grosse pierre sur laquelle avait été placée une tête de grand cerf. Tout auprès on a trouvé un poignard de bronze, long de 0m,08, et un poignard fait d'un morceau de bois de cerf fendu par la moitié, long de 0,17. D'autres ossements du cervidé étaient dispersés le long de la paroi sud de la sépulture.

Le second tumulus contenait une chambre recouverte d'une grande dalle, au-dessus de laquelle s'élevait un cône de pierres. M. Paul du Chatellier a recueilli, dans cette chambre, un vase à quatre anses et un poignard de bronze à rivets, long de 0m,10. Le tumulus a 50 mètres de diamètre et 2m,70 de haut.

— Nous détachons ce qui suit d'une lettre de M. Letaille, publiée dans le *Soleil* du 5 avril 1896 :

Les membres de l'Association française pour l'avancement des sciences se sont rendus mercredi après midi en excursion au Bardo et, après avoir visité les différentes parties qui restent du palais et qui sont réservées au bey de Tunis, ils ont assisté à l'inauguration des nouvelles salles d'antiquités du Musée archéologique.

Ce musée est une œuvre française et de création récente. Installé dans l'ancien harem en 1885, il fut inauguré en 1888; depuis cette époque il n'a cessé de se développer. L'accroissement rapide de ses collections a nécessité l'aménagement de nouveaux locaux. On vient donc d'ouvrir au public deux chambres et une grande salle remplies exclusivement d'objets inédits découverts, en ces derniers temps, dans les fouilles du service des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, dirigé avec tant de zèle par M. P. Gauckler, ou dans celles des officiers français de la brigade d'occupation qui n'ont cessé de lui prêter un précieux concours.

Parmi les nouvelles acquisitions, il faut remarquer d'abord la riche et précieuse collection de mosaïques d'Oudna, l'ancienne *Uthina*, découvertes dans plusieurs villas romaines au cours des fouilles de M. Gauckler. Les deux plus belles de ces mosaïques, trop grandes pour être installées dans les nouvelles salles, ont été placées dans le grand patio dont elles forment maintenant le pavement. La plus fine se compose d'un tableau central représentant *Dionysos faisant don de la vigne au roi Ikarios*, encadré de rinceaux chargés de grappes que vendangent *vingt-huit Amours*. Le seuil figure une *chasse à courre* avec les lévriers *Ederatus* et *Mustela*. Elle peut être considérée comme le plus beau spécimen connu de l'art du mosaïste dans l'Afrique romaine.

Les autres mosaïques sont réparties le long des murs de la nouvelle salle suivant un classement méthodique, et ces pavements appartiennent presque tous à la meilleure époque de la mosaïque africaine : second et commencement du troisième siècle de notre ère. Ils peuvent être classés, à la fois, d'après les sujets représentés et la nature des chambres qu'ils ornaient.

Digitized by Google

Non moins intéressantes, quoique à un point de vue tout différent, sont les nombreuses stèles provenant des sanctuaires punico-romains découverts dans ces dernières années à Tubernuc, près de Grombalia, à Batteria, dans l'Enfida, à Dougga, l'ancienne *Thugga*, et à Aïn-Barcouch, près de Médeina.

Ces monuments votifs, qui contrastent par leur caractère étrangement barbare et leur couleur grise uniforme, avec la beauté et le coloris des mosaïques qu'ils encadrent, nous fournissent de précieux renseignements sur la persistance, dans l'époque romaine, des cultes encore peu connus de l'antique Carthage. A remarquer notamment, sur des stèles d'Aïn-Barcouch, des figures monstrueuses qu'on n'avait pas encore signalées ailleurs : le triscèle, attaqué par un homme chevauchant un dragon marin; les quadrupèdes à échine surmontée d'une tête humaine; le serpent replié en cercle et terminé, à ses extrémités, par des mains humaines tenant des palmes et des épis.

Au milieu de la salle, une vitrine spéciale est réservée aux objets précieux du Musée. A remarquer surtout la patère de Bizerte, magnifique pièce d'orfèvrerie alexandrine, unique en Afrique, en argent massif incrusté, plaqué et damasquiné d'or jaune et d'or blanc. On y voit au centre la lutte d'Apollon et de Marsyas ; au pourtour diverses scènes champêtres ; sur les oreilles, un sacrifice à Dionysos et une scène bachique. Dans la même vitrine sont groupés des objets en or découverts à Carthage et à Monastir.

Dans les deux chambres nouvellement aménagées on a exposé les collections photographiques des monuments antiques de la Tunisie, méthodiquement classés. Les cadres des photographies sont séparés par des moulages *d'inscriptions arabes* en relief, de Tunis, Sousse, Kairouan, Mehdia, Monastir, exécutés par M. Sadoux.

Un catalogue de quelques pages nouvellement publié par M. Gauckler guide le voyageur et lui signale les pièces les plus importantes du Musée archéologique du Bardo.

Après avoir consacré la matinée du jeudi à des séances de sections, les membres de l'Association française pour l'avancement des sciences se sont rendus l'après-midi à Carthage. Quoique très rapidement, les congressistes guidés d'abord dans le musée Saint-Louis par le R. P. Delattre, purent ensuite visiter les fouilles de la nécropole punique, les ports de Carthage, les grandes citernes, la basilique de Damous-el-Karita et jouir du magnifique panorama qui se déroule au pied de la chapelle de Saint-Louis qui fut le premier terrain donné par le bey de Tunis en 1830 à la France.

— Pendant les congés de Pâques, un paquebot des Messageries Maritimes, le *Sénégal*, a promené sur les côtes de Grèce 200 voyageurs français, suisses et belges. On a touché à Itea (Delphes), Katakolo (Olympie), Nauplie (Argos, Mycènes, Tirynthe), le Pirée (Athènes), Délos et Syra. L'excursion, qui a très bien réussi, était organisée par le *Tour du Monde*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dr Carton. **Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga).** Grand in-8°, Paris, Leroux, 1895.

Ce nouveau travail du Dr Carton se compose en réalité de deux parties distinctes : 1° un compte-rendu très détaillé de toutes les découvertes et de toutes les observations faites par l'auteur en matière d'archéologie et d'épigraphie romaines dans les environs de Dougga; 2° un appendice important sur trois séries de monuments funéraires qui paraissent appartenir soit à une autre période, soit à une autre civilisation : les sépultures mégalithiques, les cryptes, les auges-sarcophages. Ces deux parties ne sont reliées entre elles que bien artificiellement par la courte « Étude d'ensemble sur la région », qui termine le volume. L'auteur me permettra de m'occuper surtout de la première partie; je ne suis pas compétent et je n'ai pas qualité pour parler en détail des mégalithes.

M. Carton a voulu faire pour la région de Dougga ce qu'il avait fait, quelques années auparavant, pour les environs de Souk-el-Arba. Aussi retrouve-t-on dans son livre les mêmes qualités : observation consciencieuse et précise, exposé très clair, souci méritoire de soutenir et d'expliquer le texte par des croquis, des dessins et des reproductions; fidélité absolue dans la transcription des textes. Il nous a ainsi donné un nouveau recueil, plus étendu que le premier, de renseignements précieux sur une contrée dont la prospérité économique a été merveilleuse pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce sont des analyses détaillées, comme celle-là, qui permettront plus tard de reconstituer, par la méthode synthétique, l'histoire totale de l'Afrique romaine.

Les lectures et les commentaires épigraphiques sont en général exacts. Je signalerai seulement à M. Carton deux inscriptions, à propos desquelles il ne me paraît pas possible d'adopter ses interprétations.

Page 211, n° 398 : Il faut lire, à la troisième ligne, non *Pomosena*, mais *domo Sena*; le cavalier, dont il est question dans cette épitaphe, était né à Sena Gallica (aujourd'hui Sinigaglia), en Italie.

Pages 310-311, n° 553 et fig. 107. — A la septième ligne, il n'y a pas *Resp. Clul.*, mais *Resp. civ.*, et je crois que la véritable lecture est *Resp(ublica) civ(itatis)*...? Cette dernière objection prouve à M. Carton combien il peut être utile de publier parfois un fac-simile d'estampage.

Je crains d'autre part que M. Carton n'ait été trop souvent porté à voir des forteresses ou des postes d'observation dans les ruines de bâtiments isolés, situés en pleine campagne soit au-dessus d'une vallée, soit au sommet d'un mamelon; ou du moins il n'a peut-être pas suffisamment indiqué l'époque à laquelle il fallait attribuer ces vestiges d'une occupation militaire. Cette absence de perspective historique est surtout sensible dans l'étude d'ensemble, où M. Carton a exposé les conclusions générales de son travail. Nous regrettons qu'il n'y ait pas distingué les diverses périodes que ce pays a traversées; que, par exemple, le paragraphe relatif aux églises de l'époque chrétienne et surtout byzantine s'intercale entre les pages consacrées aux mégalithes et les nombreuses observations que l'auteur présente sur le réseau et le caractère des voies romaines de la contrée.

Pour nous résumer, le livre de M. Carton est une mine très abondante de renseignements archéologiques et de documents épigraphiques; en l'écrivant, l'auteur a rendu un nouveau service, après tant d'autres, aux études historiques sur l'Afrique romaine. Mais nous croyons que les conclusions générales doivent en être soumises à un examen sérieux ; sous leur forme actuelle, nous ne pouvons les accepter qu'avec maintes réserves.

J. Toutain.

Digitized by Google

Dr Carton. **Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne** (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie d'Hippone*).

Les études sur la climatologie et en particulier sur le régime des eaux dans l'Afrique ancienne sont aujourd'hui à l'ordre du jour. Après Tissot, après MM. Cagnat et Saladin, M. P. Bourde, M. Ducoudray-La Blanchère, d'autres encore ont tenté de résoudre le problème suivant : « Les conditions physiques, climat, régime des eaux de pluie, végétation forestière, abondance des sources, etc., se sont-elles considérablement modifiées depuis l'époque romaine? L'œuvre de colonisation, entreprise par la France dans l'Afrique du Nord, se heurte-t-elle vraiment à une nature plus inclémente qu'autrefois? » M. Carton, qui a passé de longues années en Tunisie, a voulu, lui aussi, exprimer son opinion, verser dans le débat les résultats de ses observations et de ses études personnelles.

Pour lui, de grands changements se sont produits dans la nature du pays. Ses conclusions ne nous paraissent pas irréfutables. La méthode qu'il a suivie est défectueuse ; les arguments qu'il invoque ne sont rien moins que décisifs. Lorsque l'on veut établir qu'un fait ou qu'un ensemble de faits se sont passés à une époque éloignée de nous, on n'a le droit d'invoquer comme preuves que des documents contemporains ou du moins très rapprochés de cette époque. « *L'examen de ce qui se passe sous nos yeux* » ne doit pas intervenir dans la discussion. De ce qu'aujourd'hui deux bouquets de bois sont séparés par un vaste espace déboisé, on ne doit pas, on ne peut pas conclure qu'autrefois tout cet espace intermédiaire était couvert de futaies. Le raisonnement par analogie, auquel on peut dans certaines circonstances recourir à bon droit, ne saurait être employé quand il s'agit précisément de démontrer que la nature physique d'un même pays a pu varier suivant les époques. Si l'on veut arriver jamais à trouver la solution du problème que le Dr Carton a étudié dans sa brochure, il faut, de toute nécessité, ne point s'écarter d'une ligne des documents antiques. Ces documents sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux et beaucoup plus précis qu'on ne le pense d'habitude : nous nous réservons de le montrer un jour.

Les preuves apportées par le Dr Carton à l'appui de son opinion sont fort contestables. Il reprend, par exemple, l'argument tiré du régime pastoral : il est très vrai que le régime pastoral est fort nuisible à la végétation forestière. Mais oublie-t-on qu'avant la conquête de l'Afrique du Nord par les Romains, les trois quarts de ce pays furent soumis pendant de longs siècles à ce régime pastoral? Si donc depuis le VIIe siècle de l'ère chrétienne il a dû provoquer des déboisements, il a dû de même en provoquer au temps de l'indépendance numide, et le pays ne pouvait guère être énormément boisé au moment où les Romains commencèrent à le coloniser.

Ailleurs, M. Carton affirme que les broussaillles, visibles autour des forêts actuelles, sont les restes d'anciennes futaies. C'est là une affirmation gratuite. Car enfin ces broussailles peuvent tout aussi bien n'être qu'une extension de la forêt. M. Carton dit que la forêt se replie sur elle-même; tel autre érudit prétendra qu'elle fait au contraire des progrès ; et les deux théories s'appuieront sur le même fait matériel.

Dans sa conclusion, l'auteur déclare que *les nuages étaient autrefois plus abondants* à cause de l'humidité de l'air, que *les pluies étaient plus fréquentes*. Comment le sait-il? Il ne cite aucun texte, aucun document. Quant à nous, nous connaissons beaucoup de textes qui représentent l'Afrique romaine comme un pays très sec et où les pluies étaient fort rares.

Le Dr Carton, qui connaît nos sentiments d'affectueuse estime pour lui-même et pour ses travaux, nous pardonnera, nous l'espérons, d'avoir voulu indiquer quels dangers l'on court lorsque l'on veut résoudre un problème d'histoire ancienne par des observations purement modernes. Il faut, au contraire, ne jamais abandonner la seule méthode sûre, la méthode de Fustel de Coulanges et de ses meilleurs disciples, celle qui consiste à ne rien affirmer sans être soutenu par un texte ou par un document antique. J. Toutain.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier—Mars

1° PÉRIODIQUES

O ARCHEOLOGO PORTUGUÊS, 1895.

P. 225 et suiv. Vasconcellos. Inscriptions de Portugal, aujourd'hui à la Bibliothèque de Lisbonne, trouvées à Idanha-a-Velha.

P. 226.

1)
*t*ONCIVS
*t*ONCETAMI
F MILES
SIGNIFER
COHØIIØLVS
VIQTORIAE
VØSØLØM

ARDVNNVS
COMINIØFØFE

l. 3. M. Vasconcellos lit : *v(eteranus) miles* en se conférant au *C. I. L.*, V, 5818; l. 5. *coh(ortis) II Lus(itanorum)*; l. 9. *Comini f(ilius) fe(cit)*.

P. 227.

2)
ARA POS

TONCIVS
TONCETMI
F·ICAEDIT
MILIS
TREBARVNE
LØMØVØS

l. 1. *ara(m)*; l. 4. *pos(uit) f(ilius) Igaedit(anus)*; l. 7. *l(ibens) m(erito) v(otum) s(olvit)*.

P. 244 et 245. Du même. Inscriptions relatives à Proserpine.

3)
PROSERP
TONCIVS
ANDAI
V·A·L·p

Toncius, Andai[(tiae?) f(ilius)] v(otum) a(nimo) l(ibens) [p(osuit)].

4)
DEAE PROSER
PINAE H
RVSTRI V·L·A·P

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1895.

P. 113. Éleusis.

5) Τιβέριον Κλαύδιον ἱεροφάντην Καλλικρατίδου Τρικορύσιον
ἔπαρχον ἀρχιτεκτόνων τοῦ δήμου Ρωμαίων γενόμενον
ἔπαρχον σπείρας Ἱσπανῶν δευτέρας, ἄρξαντα τὴν
ἐπώνυμον ἀρχὴν ἐπὶ μεδίμνῳ καὶ δε[κ]απέντε δραχμαῖς,

Digitized by Google

[κ]ηρυκεύσαντα τῆς ἐξ Ἀρείουπάγο[υ β]ουλῆς, κήρυκα
βουλῆς καὶ δήμου γενόμενον ἐπὶ δ[η]ναρίοις δυσί,
ἐπιμελητεύσαντα τῆς πόλεως, ἀγωνοθετήσαντα
γυμνασιαρχήσαντα, στρατηγήσαντα, πρεσβεύσαντα
πολλάκις Ἐλευσινίαις θεαῖς εὐσεβείας ἕνεκα.
Ἐπὶ ἱερείας Φλαουίας Λαοδαμείας Κλείτου Φλυέως θυγατρός.

BULLETIN DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1896.

P. 116. Demaeght. Deux inscriptions chrétiennes de Benian.

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, 1895.

P. 160. Chabot. Inscription de Césarée de Palestine.

6) ΕΠΙ ΦΛ^S
ΕΥΕΛΠΙΔΙΟΥ ΤΟΥ
ΜΕΓΑΛΟΠΡ^S
ΚΟΜS ΚΑΙ ΗΛΙΟΥ
ΛΑΜΠΡS ΠΑΤΡΟC
ΤΗC ΠΟΛΕΩC
ΚΑΙ Η ΒΑCΙΛΙΚΗ
ΜΕΤΑ ΚΑΙ ΤΗC
ΠΛΑΚΩCΕΩC
ΚΑΙ ΤΗC ΨΗΦΩCΕΩC
ΚΑΙ ΤΩΝ ΒΑΘΜΩΝ
ΤΟΥ ΑΔΡΙΑΝΙΟΥ
ΓΕΓΟΝΑΝ ΕΝΙΝΙΔ^SΑ
ΕΥΤΥΧΩC

l. 1 et suiv. Ἐπὶ Φλ(αυίου) Εὐελπιδίου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) κόμ(ιτος) καὶ Ἡλίου λαμπρο(τάτου) πατρὸς τῆς πόλεως;
l. 13. γέγοναν ἐν ἰνδ(ικτιῶνι) α'.

L'auteur pense que l'*Hadrianon* est le tombeau de l'illustre martyr de Césarée, Hadrien.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1895.

P. 643. La Moricière (département d'Oran).

7) TIMO RE
CRORVM A*ma*
TORI PATRIA*e*
OB VOTVM·SAC·R*e*
RVM PROSPERE G
ESTIS·M·TITIVS
CASTORIVS
PR·EIVS·GRATI
AM·RETVLIT
ANNO·PR·CCXϟII

An. 218 de l'ère maurétanienne = 257 de l'ère chrétienne.
l. 5, corr. *rebus*.
l. 8. *pr(aefectus)*.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1895.

P. 225 et suiv. Wendling. Découverte d'un Mithraeum à Saarburg; inscriptions.

P. 227.

8) IN·H·D·D·DEO·INVICTO·
MARCELEVS·MARIANVS·D·S·POSVIT

In h(onorem) D(omus) d(ivinae) Deo Invicto, Marcele(i)us Marianus d(e) s(uo) posuit.

Digitized by Google

P. 229.

9) DEO·SVCELLO·
NANTOSVELTE
BELLAVSVS MAS
SE FILIVS·V·S·L·M

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1894 (t. LIV).

P. 33 et suiv. R. Cagnat. Inscription de Lambèse (*Ann. épigr.*, 1895, n° 204).

P. 59 et suiv. P. Arnauldet. Inscriptions antiques de la quatrième Lyonnaise. Rien d'inédit dans ce *Corpus* qui se continuera.

P. 205. E. Michon. Milliaires d'Arabie et de Palestine (*Ann. épigr.*, 1895, n°s 166 et suiv.). Utile commentaire.

P. 319 et suiv. H. Thédenat. Cachets d'oculiste de Nasium.

MITTHEILUNGEN UND NACHRICHTEN DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, 1895.

P. 22. Inscription de Jérusalem (*Ann. épigr.*, 1895, n° 24).

NOTIZIE DEGLI SCAVI, 1895.

P. 342. Bracciano. Copie de M. Vaglieri.

10)
PVBLILIO·L·F·FA
MEMORIALI·
p RAEF·FABR·PRAEF·COH·III
c YRENEICAE·SAGITTARIOR·
tr IB·MILIT·LEG·X·FRETENSIS·
pra EF·GENTIS·NVMIDAR·DILICTA
tir ONVM·EXNVMIDIA·LECTO r
AVG·NI AFRICA·ITEM·
ITEM·FERRAT ae

... *Publilio L(ucii) f(ilio) Fa-[b(ia)]* [ou *Fa[l](erna)*] *Memoriali, [p]raef(ecto) fabr(um), [p]raef(ecto) coh(ortis tertiae) [C]yreneicae sagittarior(um), [tr]ib(uno) milit(um) leg(ionis decimae) Fretensis, [pra]ef(ecto) gentis Numidar(um), dilictat(ori)* (sic) *[tir]o(num) ex Numidia lect[or(um)' leg(ionibus III] Aug(ustae) in Africa, item.....[a]e ..... item Ferrat[ae]...*

Cf. sur le personnage *C. I. L.*, X, 8038 *a*.

P. 349. Cf. *Ann. épigr.*, 1895, n° 119.

Ibid. Cf. *ibid.*, n° 121.

P. 350. Cf. *ibid.*, n° 122.

P. 351. Cf. *ibid.*, n° 123.

P. 361 et suiv. Barnabei. Découvertes dans le lac de Nemi. Restes d'un vaisseau coulé, avec appontement : on y a trouvé des fragments de tuyau de plomb portant :

11)
C·CAESARIS·AVG·GERMANICI

P. 413. Barnabei et Pascal. Inscription archaïque trouvée dans la commune de Cellino-Attanasio.

12)
M·PETRVC|DI·C·F·L PAC|DI·P· *f*
ARAS·CREPIDINE·COL\ *mnasque heisce*
MAGISTRIS·DE·ALEC.... *orum s. f. coir*

l. 1. *M. Petrucidi(us) C. f(ilius)*; *L. Pacidi(us) P. f(ilius)*; l. 3. *de Alec...[orum s(ententia) faciendas coir(avit)]*.

Remarquer le groupe ɢ destiné à marquer un son du dialecte ombro-sabellien, intermédiaire entre CI et SI; le nom Pacidius se trouve

Digitized by Google

en latin sous les formes *Pacidius* (*C. I. L.*, X, 6450, 4590, etc.), et *Pasidius* (*ibid.*, IX, 873).

P. 436. Nemi. Sur une pointe de lame. Copie de M. Barnabei.

13) DIANA·MIIRIITO
NOVTRIX·PAPIIRIA

DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE LIMES DES RŒMERREICHES, 2e livraison (Heidelberg, 1895), in-4°.

Cette livraison contient la description du camp d'Osterburken. Parmi les inscriptions qui y ont été trouvées je rapporterai les suivantes.

P. 31. Sur une plaque de bronze :

14) PATERIO
CORNICE MAR
CNABETIO
VOT R L L M

Paterio, cornice(n), Mar(ti) Cnabetio vot(um) r(eddidit) l(ibens) l(aetus) m(erito).

P. 37.

15) IN HD D DEAE
VICTORIAE
*v*ERINVS V
ᶜAI
e Q V I I *u m*
COH·III·AQ
VITANoRW
EX VOTO·PO
SVIT·L·L·M

l. 3 et suiv. [*V*]*erinus V... ca*[*li*? (*filius*) *vex*(*illarius*) *e*]*quitum.*

Pl. V, no 1. Brique de la légion VIII *Augusta*; nos 2, 3, 4, briques de la légion XXII *Primigenia*.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1896.

P. 87. Trouvée à Césarée. Cf. plus haut, no 6.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, 1895.

P. 403. Autel trouvé à South Shields.

16) DEAE BR*i*
GANTIAE
SACRVM
CONGENN*i*C
CVS V·S·L·M

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1895.

P. 381 et suiv. J. Kont. Analyse d'un livre de M. Téglas sur les inscriptions des cataractes du Bas-Danube (*C. I L.*, III, 1698 et suiv.). Deux inscriptions à signaler.

P. 382.

17) IMP CAESAR
VESPASIAN*o*
AVG *po*NT *max*
TRI*b*. *po*T....
CO*s*.. *p*. P *cen*
SOR
V
IVL
C
LEG VII

Digitized by Google

P. 382.

18)

IMP CAESAR DIVI VESPASIANI F *domitian*. AVG GERM PONT MAXIMVS TRIB POT XII IMP XXII COS XVI CENSOR PERPETVVS P P PER SCRO FVLARVM VETVSTATE ET INCVRSV DANVVI *Cor* RVPTVM OPERIB*us novis a* TOLIATIS RE*fecit et dilatavit* LEG *iii claudia . p . f.*

l. 6 et 7 : [*it*]*er Scrofularum*. Sur *Ad Scrofulas* et *Toliatae*, cf. la Table de Peutinger.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

CAPELLA. MILLIARIOS DO CONVENTUS BRACARAUGUSTANUS EM PORTUGAL, Porto, 1895, in-8°.

Corpus des bornes milliaires trouvées dans l'étendue du *Conventus* de *Bracara Augusta*, classées par règnes. Quelques textes sont inédits (nos 1, du temps d'Auguste; 9, du temps de Claude; 32, du temps de Caracalla, etc.). Utile pour l'étude des voies d'Espagne.

EGLI. DIE CHRISTLICHEN INSCHRIFTEN DER SCHWEIZ VOM IV-IX. JAHRHUNDERT (Extrait des *Mittheil. der antiq. Gesellschaft in Zürich*). Zurich, 1895, in-4°.

Pas de textes inédits.

L. HALKIN. LES COLLÈGES DE VÉTÉRANS DANS L'EMPIRE ROMAIN, Gand, 1896, in-8° (Extrait de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*).

Travail méritoire; s'appuie exclusivement sur les inscriptions.

P. MEYER. DER RŒMISCHE KONKUBINAT, Leipzig, 1895, in-8°.

Emploi très fréquent des inscriptions. Certaines questions épigraphiques sont traitées avec détail; en particulier l'emploi de la formule *sp. f.* = *Spurii filius* (p. 43 et suiv.).

F. MOURLOT. ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'AUGUSTALITÉ DANS L'EMPIRE ROMAIN, Paris, 1895, in-8°.

Mémoire présenté à l'École des Hautes Études pour le titre d'élève diplomé. Travail très consciencieux qui complète utilement les études faites déjà sur le même sujet.

Digitized by Google

G. Radet. En Phrygie (Extrait des *Nouvelles Archives des missions scientifiques*, t. VI).

Appendice II, p. 135 et suiv. : Inscription.

P. 136. Original latin du rescrit par lequel le proconsul d'Asie Paullus Fabius Maximus enjoint aux cités de la province de faire coïncider le début de leur année civile avec l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Restitution de M. Homolle.

19)
*recte igitur homines ab illo tempore recenseant vitae ini*TIV*m* QVOD PAENITENDI *f*VERIT NATOS SE ESSE *fi*NIS ΔΔΔ CVMQVE NON VLLO EX DIE FELICIORA ET *p*RI*v*ATI*M singulis* ET · VNI VERSIS PVBLICE TRAHI POSSINT AVS*pici*A QVAM EX EO QVEM FELICISSIMVM COMMVNITER *noverunt* FERE AVTEM OMNIVM IN ASIA *ci*VITATIVM IDEM TEMPVS *a*NNI NOVI INITIVM MAGIS*t*RATVVM SIT IN QVOD *divin*I T*us* VIDELICET VT HONORARETVR *p*RINC*i*PIS NOSTRI NATALIS INCIDIT VEL QVIA TOT ERGA DIVINA MERITA GRAT*u*M ESSE DI*ff*ICILE EST NISI OMNIS PIETATIS TEMTETV*r* MATERIA VELSQVIA IV*be*N*d*VS PROPRIA *q*VISQVE LAETITIA INGRE*di* HONORE*m* I*nt*RATVRVS PVBLICVM VIDETVR DIEM *quem Graeci suo nomine diem nean numenian appellant, eum clarissimi viri Caesaris diem natalem haberi*

A. Schulten. Die Römische Grundherrschaften, Weimar, 1896, in-8°.

Étude sur les domaines des empereurs et des particuliers et leur administration, surtout en Afrique. S'appuie en grande partie sur les inscriptions du *Corpus* (t. VIII).

G. Tocilesco. Das Monument von Adam-Klissi Tropaeum Trajani, Vienne, 1895, in-4°.

Somptueuse publication, où sont exposés, avec de nombreuses planches et dessins, les résultats des fouilles entreprises pour dégager le monument que Trajan fit bâtir dans la Dobrudja en souvenir de ses victoires sur les Daces.

P. 103. Fac-simile de la dédicace du monument.

20) M A*rti* VL*t*O R I
IM*p. caes*A R DIVI
NERVA*e f.* NERVA
*tra*lANVS *aug. germ*
*dac*I*cu*S P*ont* MA*x*
*trib. potes*T XIII
imp. iii cos. V PP
? *per exerc*I T V*m*
IV
E

J. Toutain. Les cités romaines de la Tunisie, Paris, 1895, in-8°.

Digitized by Google

J. TOUTAIN. DE SATURNI DEI IN AFRICA ROMANA CULTU. *Ibid.*

Livres importants pour la connaissance de l'Afrique romaine. Dans le dernier de ces travaux, quelques dédicaces à Saturne encore inédites, p. 14, 18, 19.

MUSÉE GALLO-ROMAIN DE SENS. Imprimerie Duchemin, Sens, in-4°, 1896.

Ce nouveau fascicule est une continuation d'un ouvrage qui avait cessé de paraître au grand regret des archéologues. Il contient en fac-simile un certain nombre d'inscriptions du musée.

Bien que les papyrus ne doivent pas prendre place dans cette chronique, purement épigraphique, je crois pouvoir faire une exception, à cause de son importance, en faveur du document suivant; ceux qui s'occupent d'antiquités romaines me sauront gré, sans doute, de leur en rendre le texte plus accessible.

ARCHAEOLOGIA, 1895 (LIV).

P. 433 et suiv. Papyrus du British Museum publié par Edw. Maunde Thompson.

21) *C. Fabullius Macer, optio classis praetor. Misenatium III Tigride emit puerum, natione Transfluminianum, nomine Abban, quem Eutychen, sive quo alio nomine vocatur, annorum circiter septem, pretio denariorum ducentorum et capitulario portitorio de Q. Julio Prisco milite classis ejusdem et triere eadem: eum puerum sanum esse ex edicto, et, si quis eum puerum partemve quam ejus evicerit simplam pecuniam sine denuntiatione recte dare stipulatus est Fabullius Macer; spopondit Q. Julius Priscus; id fide sua et auctoritate esse jussit C. Julius Antiochus manipularius III Virtute. Eosque denarios ducentos qui s. s. sunt, probos, recte numeratos accepisse et habere dixit Q. Julius Priscus, venditor, a C. Fabullio Macro, emptore; et tradedisse ei manci-*

Digitized by Google

25 *pium s. s Eutychen bonis condicionibus.*

Actum Seleuciae Pieriae, in castris in hibernis vexillationis clas. pr. Misenatium VIIII kal. Iunias Q. Servilio Pudente
30 *et A. Fufidio Pollione cos.*

Q. Julius Priscus mil. III Tigride vendedi C. Fabullio Macro optioni III eadem puerum meum Abbam quem et Eu-
35 *tychen et recepi pretium denarios ducentos ita ut s. s. est.*

C. Julius Titianus? suboptio III Libero Patre, et ipse rogatus pro C. Julio Antihoco,
40 *manipulario III Virtute qui negavit se literas scire, eum spondere et fide suam et auctoritate esse Abbam cuen ed*(sic) *Eutychen puerum, ed pretium ejus denarios ducentos, ita ut*
45 *s. s. scr*[*i*]*ptum est.*

C. Arruntius Valens, suboptio III Salute signavi.

G. Julius Isidorus III Providentia signavi.

50 *G. Julius Demetrius bucinator pri*[*n*]*cipalis III Virtute, signavi.*

Ἔτους δος, Ἀ[ρτεμισίου] δ̅κ̅ Δομέτιος Γερμανὸ[ς μ]ισθωτὴς κοινταν[ὸς] Μεισηνάτων ἐκ...κα τῇ πρά[σει τοῦ παιδ]είου Ἀββὰ τοῦ
55 καὶ Εὐτύχου.

Date : année 274 de l'ère de la ville de Séleucie = 166 de notre ère.

l. 5, 27, *praetor*(*iae*).
l. 5, 18, 31, 33, 37, 40, 47, 48, 51. III = *triere*.
l. 20, 24, 36, 45. *s. s.* = *s*(*upra*) *s*(*criptus*).

R. Cagnat.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVIII

MAI-JUIN 1896

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896
Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 273
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le Comte Michel Tyskiewicz 289
Les grands prêtres d'Ammon, par M. Cecil Torr 295
Voyage en Syrie (oct.-nov. 1895). Notes archéologiques, par M. René Dussaud. 299
Notes d'archéologie orientale (*suite*), par M. Charles Clermont-Ganneau. . . 337
Bronzes grecs du Musée de Syracuse, par M. Giovanni Patroni 355
Textes pehlvis historiques et légendaires (*suite*), traduits par M. E. Blochet . 359
Les Édifices d'Épidaure. Réponse à M. Chipiez, par M. Henri Lechat . . . 369
Réponse de M. Chipiez 380
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 383
Société nationale des Antiquaires de France 391
Nouvelles archéologiques et Correspondance 394

PLANCHES

VII. — Buste de Palmyre. — Église de Tortose.
VII *bis*. — Carte d'une partie de la Syrie.
VIII. — Buste en bronze de Méduse au Musée de Syracuse.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CCLXVII à CCLXXV

ANNEAUX PROVENANT DES ANCIENS CIMETIÈRES DE VERMAND (AISNE).

M. J. Pilloy, mon confrère à la Société des Antiquaires de France, aux ouvrages de qui j'ai déjà fait d'importants emprunts[2], a tout récemment fait paraître un nouveau fascicule de ses remarquables *Études sur d'anciens lieux de sépulture du département de l'Aisne*, contenant la description de dix anneaux recueillis au cours des fouilles opérées dans les cimetières anciens de Vermand[3].

Ces anneaux, sauf un seul, rentrent dans la catégorie de ceux dont je poursuis, depuis douze ans, la publication dans la *Revue archéologique*, et, je me propose, avec l'assentiment du savant archéologue de Saint-Quentin, de reproduire ici les dessins qu'il en a donnés, avec les explications que comportent ces intéressants monuments.

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341; t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273; année 1892, t. I, p. 45 et 169; t. II, p. 1 et 153; année 1893, t. I, p. 137 et 265; t. II, p. 129; année 1894, t. I, p. 129; année 1895, t. II, p. 1.

2. Voir les nos CLIX à CLXIII et CXCIII à CXCIX de mes *Études*; dans *Rev. archéolog.*, année 1892, t. I, p. 46 et suiv. et t. II, p. 163 et suiv.

3. Tome II, p. 265 et suiv., et pl. 19.

Digitized by Google

Mais je dois, auparavant, dire quelques mots de la date des sépultures d'où ils proviennent.

Les anciens cimetières de Vermand appartiennent, pour une partie, à la dernière moitié du IIIe siècle, mais principalement au IVe siècle, et ne paraissent avoir été abandonnés qu'après la deuxième destruction de l'*oppidum* des *Veromandui*, laquelle eut lieu au commencement du Ve siècle, lors des grandes invasions germaniques.

M. J. Pilloy affirme, sans hésitation, que toutes les sépultures dans lesquelles nos anneaux ont été trouvés sont du IVe siècle, du commencement à la fin : « il n'y a pas, dit-il, à cet égard le moindre doute [1]. » Nous verrons, dans les notices descriptives qui vont suivre, que la bouche de plusieurs des possesseurs de ces bijoux avait reçu, comme obole à Caron, des monnaies d'empereurs ayant régné dans le dernier tiers du IVe siècle [2].

D'après M. Pilloy, les anneaux eux-mêmes sont du même temps; il ne fait exception que pour un seul d'entre eux [3], dont l'exécution semble remonter à une époque plus reculée, et qui, pour ce motif, ne peut prendre place dans les présentes Études.

1° (CCLXVII). — *Bague en or, avec le chrisme.*

Cette bague [4] a une ouverture exceptionnellement restreinte (12 à 13 millim.).

1. Lettre du 6 février 1896. Cf. dans le t. II des *Études* précitées de M. Pilloy, le chapitre intitulé : *Les cimetières de Vermand, du* IVe *siècle*, p. 76 et suiv.
2. Magnence (349-353) et Valentinien Ier (364-375).
3. Le n° 9 de la planche 19.
4. C'est le n° 11 de la planche 19 des *Etudes* de M. Pilloy; elle appartenait,

Digitized by Google

La tige, ronde, est striée.

Le chaton, de forme ovale, taillé en biseaux, a dans sa plus grande hauteur 15 à 16 millimètres à la base, 13 à la surface; dans sa plus grande largeur, 15 millimètres à la base, 9 à la surface.

Dans ce chaton, soudé sur la tige, est sertie une pierre d'un vert noirâtre, sur laquelle on voit un chrisme formé de fils d'or insérés dans de petits sillons entaillés *ad hoc*[1]. Ce chrisme est traversé, au centre du X, par un trait horizontal, et toutes les barres, sauf celle du sommet à laquelle est attachée la boucle du P, se terminent par un fer de flèche ou de lance.

Dans la bouche de la femme qui portait cette bague, il y avait un sou d'or frappé, à Trèves, au nom de l'empereur Valentinien Ier (364-375)[2].

Nous avons déjà reproduit des anneaux pourvus du chrisme[3], dont les formes diverses marquent des époques différentes. Nous nous bornerons à signaler à cette place, d'accord avec M. Pilloy, l'intérêt que présente la variété décrite, où le X apparaît avec les bras de la croix.

2o (CCLXVIII). — *Anneau d'or, avec fausse calcédoine au chaton.*

Ce bel anneau[4], trouvé dans une sépulture féminine, a 17 à 18 millimètres d'ouverture; sa tige a près du chaton 12 millimètres de hauteur, 2 à 3 du côté opposé. Le chaton ovale,

quand ce savant l'a dessinée, à M. Jumelle, avocat à Amiens (Lettres de M. Pilloy, des 6 et 14 février 1896).

1. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépulture de l'Aisne*, t. II, p. 267.

2. On a recueilli, dans cette même tombe, un collier formé d'une chaînette en or, ornée de pierres fines, et, aux pieds de la défunte, les débris d'un coffret à bijoux, et une aiguière de bronze à bords godronnés. (Id., *ibid.*)

3. Nos LI, LXXV et CXI des présentes *Études*; voir aussi plus bas le no CCLXXXII.

4. C'est le no 4 *a* de la planche 19 des *Études* de M. Pilloy. Le possesseur de ce bijou est inconnu.

Digitized by Google

qui a, dans sa plus grande largeur, 13 millimètres sur 10 dans sa plus grande hauteur, est formé d'une cuvette de métal soudée sur la tige, contenant une fausse calcédoine et décorée d'une large bordure de feuilles d'acanthe ciselées, laquelle est elle-

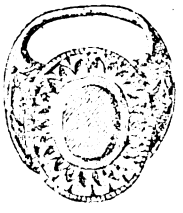

même entourée d'un cordon de grênetis. Le chaton est relié à la tige par un réseau de filigranes, dont les points d'attache sont munis de perles d'or qui simulent les nœuds du réseau.

La femme au doigt de laquelle on a recueilli ce magnifique bijou, avait, pour obole à Caron, un sou d'or de Valentinien Ier (364-375)[1].

3° (CCLXIX). — *Bague en bronze avec figure de divinité au chaton.*

Cette bague[2], trouvée dans une tombe masculine, a 21 millimètres d'ouverture[3]; sa tige, arrondie à l'extérieur, a partout une

1. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépulture de l'Aisne*, t. II, p. 267.
2. N° 12 de la planche 19 des *Études* de M. Pilloy, *sur d'anciens lieux de sépulture de l'Aisne*.
3. Ce bijou est conservé dans le Musée archéologique de Saint-Quentin (Lettre de M. Pilloy, du 14 février 1896).

Digitized by Google

hauteur de 12 millimètres. M. Pilloy croit qu'elle a été fondue; le chaton n'est donc pas soudé. Ce chaton, de forme ronde, a 13 millimètres de diamètre : « Il porte, dit M. Pilloy, gravée grossièrement en creux, à la façon des intailles, la représentation d'une divinité assise sur une *cathedra*, tenant de la main droite une haste, et de la main gauche une patère. Dans l'objet informe placé derrière le siège, on a cru voir un aigle, et, comme conséquence, le personnage serait Jupiter. J'en doute, car il n'a pas les attributs dont il est ordinairement accompagné sur les médailles, le foudre[1]. »

L'objection opposée par M. Pilloy à l'idée d'une représentation de Jupiter n'est point fondée. A la vérité, le Père des Dieux est figuré le plus souvent *sur les monnaies* avec la foudre dans la main; mais, sur les pierres gravées, qui sont ici d'une autorité topique, Jupiter tient fréquemment dans sa main gauche une patère, tandis que la droite tient le sceptre. L'aigle est tantôt à côté, tantôt en face du dieu.

Je citerai, parmi les intailles de notre Cabinet des médailles, les n°s 1423, 1424 et 1425[2], qui, par leur dispositif comme par leurs dimensions, doivent être évidemment rapprochées de notre anneau, dont le travail en est une visible dégénérescence. Telle est aussi l'opinion très nette, très décidée de MM. Babelon et Maurice Prou, les savants conservateur et conservateur adjoint au Cabinet des médailles.

Un exemple également déterminant nous est fourni par un des anneaux par nous décrits au cours des présentes Études : on y voit, en effet, une intaille où Jupiter est représenté assis, avec le sceptre, la patère et, en face de lui, l'aigle, qui le regarde[3].

A la vérité, dans l'espèce qui nous occupe, l'aigle, qui est très sommairement indiqué, serait derrière la *cathedra*. Mais, si l'on

1. J. Pilloy, *Études* précitées, t. II, p. 264.
2. *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale* (Cabinet des médailles), par Chabouillet, p. 204.
3. Voir ci-dessus, n° CCXIX, dans *Rev. archéolog.*, année 1893, t. I, p. 155.

Digitized by Google

se reporte à l'Atlas du grand ouvrage de J. Overbeck sur l'art dans la mythologie hellénique, on y remarque deux figurations de Jupiter assis sur son trône, tenant d'une main le sceptre, de l'autre une patère, avec un aigle *à côté* du trône, en *retrait et hors de la vue du dieu*[1], et l'on s'explique aisément qu'à une basse époque comme celle de notre anneau, et sur une grossière imitation de ces types, un graveur ignorant et inhabile ait pu placer l'aigle tout contre et en arrière de la *cathedra*.

Quant à l'objet qui se détache du sceptre en arrière et à la hauteur de l'épaule du dieu, il faut y voir un bout flottant de la chlamyde du divin personnage.

4° (CCLXX). — *Anneau d'argent avec fausse calcédoine gravée.*

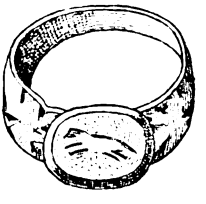

Voici un anneau[2] trouvé dans la tombe d'une femme[3]; il a 21 à 22 millimètres d'ouverture; sa tige, légèrement bombée à l'extérieur, a 8 millimètres de hauteur près du chaton, 3 seulement du côté opposé.

Le chaton est formé d'une fausse calcédoine de forme ovale, taillée en biseaux, de 15 millimètres dans sa plus grande largeur à la base et de 13 à la surface; de 10 millimètres dans sa plus grande hauteur à la base, et de 8 à la surface. Sur cette pierre

1. *Griechischen kunstmythologie*, 1872; Atlas, Gemmentafel II, n° 2 et n° 48; la notice descriptive est p. 167 du texte.

2. C'est le n° 7 de la planche 19 des *Études* précitées de M. Pilloy.

3. On y a recueilli, en même temps que ce bijou, un petit coffret à clef, une bague, un bracelet en jais et une monnaie de Postume (257-267). J. Pilloy, *Études* précitées, t. II, p. 266.

Digitized by Google

est gravé un animal au galop. « Le travail est tellement sommaire, dit avec raison M. Pilloy, qu'on ne saurait déterminer à quelle espèce cet animal appartient[1]. »

5° (CCLXXI). — *Autre anneau d'argent.*

Cet anneau[2], trouvé dans une sépulture féminine, a une ouverture de 22 à 23 millimètres; sa tige, plate, a 7 millimètres de hauteur près du chaton, et 3 du côté opposé.

Le chaton, formé d'une pâte ou fausse pierre verdâtre, est un carré long de 9 millimètres de haut sur 10 de large[3].

6° (CCLXXII). — *Bague en argent.*

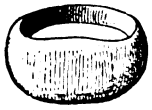

Cette bague[4], fort simple, a 16 millimètres d'ouverture; sa tige, bombée à l'extérieur, a 12 millimètres de hauteur près du chaton, 2 à 3 du côté opposé; le chaton, qui était probablement une intaille, a disparu : le renflement du métal qui en marque la place

1. *Ubi supra.*
2. C'est le n° 8 de la planche 19 des *Études* précitées de M. Pilloy.
3. Au chevet de la défunte on a recueilli une épingle en argent, à tête plate (*Lettre de M. Pilloy*, du 6 février 1896).
4. C'est le n° 13 de la planche 19 des *Études* de M. Pilloy.

Digitized by Google

a la forme d'un carré allongé de 10 millimètres de large sur 6 de hauteur.

Les objets recueillis dans la tombe féminine où ce bijou a été trouvé, attestent qu'il appartenait à une riche matrone[1].

7° (CCLXXIII). — *Bague en bronze ornée de filets parallèles.*

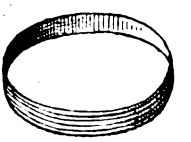

Cette bague est un simple cercle sans inscription ni figure[2], avec une hauteur, égale en tout sens, de 3 millimètres, et une ouverture de 15 à 16 millimètres.

Elle était portée par une femme, qui en avait une autre semblable, et, comme obole à Caron, un petit bronze de Magnence (349-353)[3].

8° et 9° (CCLXXIV et CCLXXV). — *Deux bagues en argent d'une fillette.*

Ces deux bagues[4], trouvées dans la tombe d'une fillette et appartenant actuellement au Musée de Saint-Quentin, sont deux

1. Elle avait, au cou, un collier de trente-huit perles d'or avec pâtes de verre imitant une pierre verte opaque; aux bras, des bracelets de bronze; aux pieds, une petite urne et une coupe en verre blanc; et deux autres vases en verre (*Lettre de M. Pilloy*, du 6 février 1896).

2. Elle a le n° 10 sur la planche 19 du tome II des *Études* de M. Pilloy.

3. Cette femme avait, au bras gauche, trois bracelets en verre noir et un quatrième en bronze; au bras droit, un bracelet en argent; sur les jambes, une urne en verre blanc et une coupe également en verre; sous les pieds, une urne en terre grise (*Lettre de M. J. Pilloy*, du 6 février 1896).

4. Ce sont les n°s 29 et 30 de la planche 19 des *Études* de M. Pilloy.

Digitized by Google

simples cercles d'argent travaillés à plat et n'ayant pour décoration qu'un cordon de zig-zags gravés en creux.

Le n° 1, qui est le plus grand, a 11 millimètres de diamètre intérieur et une hauteur partout égale de 1 à 2 millimètres.

Le n° 2 a 8 à 9 millimètres d'ouverture et 1 à 2 millimètres de hauteur.

Dans la même sépulture, on a recueilli deux autres petits anneaux du même genre[1].

CCLXXVI à CCLXXIX

TROIS ANNEAUX INÉDITS COMMUNIQUÉS PAR M. J. PILLOY

Le savant auteur des *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, auxquelles nous avons emprunté les éléments des neuf notices qui précèdent, nous a fort obligeamment adressé, avec d'utiles renseignements, les dessins de quatre bagues inédites, dont la description va suivre. Je me fais un devoir de lui exprimer ma vive gratitude pour ce nouvel acte de bonne confraternité.

1° (CCLXXVI). — *Anneau en bronze inédit, provenant de Templeux-la-Fosse (Somme).*

Nous avons déjà décrit deux anneaux trouvés dans le cime-

1. J. Pilloy, *Études* précitées, t. II, p. 267. La petite défunte avait en outre, au bras gauche, un bracelet en argent, et, aux pieds, deux petits pots en terre noire (*Lettre de M. Pilloy*, du 6 février 1896).

Digitized by Google

tière gallo-franc de Templeux-la-Fosse[1] et appartenant à M. Pilloy[2].

En voici un troisième, dont le possesseur actuel est inconnu[3].

Ce bijou, qui est en bronze, a 17 à 18 millimètres d'ouverture. Sa tige a 6 millimètres près du chaton, et 2 seulement du côté opposé.

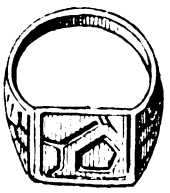

Le chaton, pris dans la masse, est un carré long de 12 à 13 millimètres sur 9 de haut. Sont gravés en creux dans le champ, la lettre D avec panse polygonale ; et un L ou un C et un I liés ; et à droite et à gauche, sur la tige quelques ornements.

Je n'ai aucune explication ni même aucune conjecture à proposer en ce qui concerne ces caractères.

2° (CCLXXVII). — *Autre anneau en bronze inédit, trouvé à Templeux-la-Fosse.*

Cet anneau, dont le possesseur actuel est inconnu[4], a été

1. Templeux-la-Fosse est une commune dépendante du canton de Roisel, arrondisssement de Péronne (Somme).
2. Voir ci-dessus les nos CLX et CLXII des présentes Études.
3. Lettre de M. J. Pilloy, du 14 février 1896.
4. Lettre de M. J. Pilloy, du 14 février 1896.

Digitized by Google

trouvé, comme le précédent, dans le cimetière franc de Templeux-la-Fosse; il a 21 millimètres d'ouverture ; sa tige, plate, a 4 millimètres près du chaton, 1 1/2 du côté opposé. Le chaton, de forme ovale et soudé sur la tige, a 13 millimètres dans sa plus grande largeur, et 9 dans sa plus grande hauteur; il est orné, dans un cadre, de dessins géométriques.

3° (CCLXXVIII). — *Bague inédite, provenant d'Ennemain (Somme).*

Cette bague, qui appartient à la collection de M. Vinchon, avocat à Paris, a été trouvée à Ennemain[1].

Elle a 23 millimètres d'ouverture ; sa tige, plate, a 4 millimètres de hauteur près du chaton, et 2 du côté opposé.

Le chaton, ménagé à même le métal, et de forme irrégulière, a 11 millimètres dans sa plus grande hauteur et 10 dans sa plus grande largeur, y compris les parties latérales, où l'artisan a buriné, dans le métal, trois saillies qui rappellent les trois globules ou cabochons usités dans la fabrique mérovingienne. Le champ nous offre des signes gravés en creux, où l'on peut distinguer un C carré, un S et un L liés, et au sujet desquels je n'ai aucune explication ni même aucune conjecture à proposer.

1. Canton de Ham, arrondissement de Péronne (Somme) (*Lettre de M. J. Pilloy*, des 6 et 14 février 1896).

Digitized by Google

CCLXXIX

ANNEAU DE BRONZE INÉDIT AVEC UN SUJET GRAVÉ SUR LE CHATON

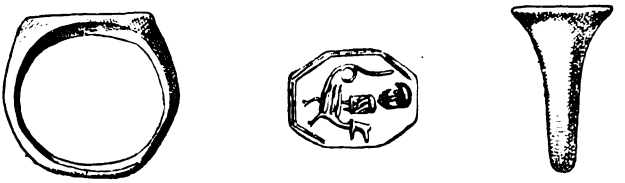

Ce très intéressant bijou, qui appartient à M. André, brasseur à Aisey (Côte-d'Or), a été trouvé sur les terres de la ferme du Riepper, commune de Coulmier-le-Sec[1]. C'est à l'aide d'excellents dessins que m'en a adressés M. Lorimy, conservateur du Musée archéologique de Châtillon-sur-Seine, que j'ai pu le faire figurer ici[2].

Il a 20 millimètres d'ouverture : sa tige est plate. Le chaton, pris dans la masse, est un ovale octogone, et présente, gravés en creux dans un cadre formé d'un trait au burin : sur le premier plan, un oiseau, dont le bec est largement ouvert, et dont une partie de la queue se replie en avant sur le dos, tandis que l'autre s'élève droite à la hauteur du visage du personnage représenté au deuxième plan, derrière l'oiseau. Ce personnage est de face, tête nue et barbue, et le buste drapé.

Quelle est la signification de ces deux figures?

L'oiseau que nous avons vu jusqu'ici sur nos anneaux[3] est la

1. Lettres de M. Hippolyte Lorimy, des 14 décembre 1895 et 5 février 1896. La commune de Coulmier-le-Sec dépend des canton et arrondissement de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

2. Je prie le savant et obligeant archéologue de recevoir l'expression de ma gratitude, pour cet envoi et pour la communication des bagues décrites dans les deux notices suivantes.

3. Nos III, XXXI, XXXVIII, LXXI, LXXII, LXXIII, LXXXV, CVIII, CCXXVIII de mes Études.

Digitized by Google

colombe, avec ou sans un rameau au bec; dans le premier cas, c'est une allusion à la colombe de l'Arche, dans le second, un emblème du Christ.

En l'espèce qui nous occupe, l'oiseau ne me paraît pas pouvoir être la colombe symbolique, par la raison qu'il ne pourrait être accompagné que par l'image du Christ lui-même, lequel aurait alors la tête nimbée; or, le personnage gravé derrière l'oiseau est seulement tête nue. En outre, les formes de la queue de ce volatile ne se trouvent dans aucune des représentations de la colombe, qui, d'ailleurs, ne les comportaient pas. Enfin, et c'est là, comme on va le voir, un détail important, l'oiseau a le bec très largement ouvert, ce qui a manifestement et ne peut même avoir d'autre signification que celle d'un chant ou d'un cri.

J'estime que cet oiseau est un coq, et son chant ou son cri est une allusion à la prédiction du Sauveur disant à son disciple que, dans la nuit même qui allait suivre, celui-ci le renierait avant que le coq eût chanté[1]. Ainsi s'expliquent les formes de la queue dont les plumes retombent en volute, et la présence du personnage du deuxième plan, qui ne serait autre que saint Pierre.

CCLXXX

BAGUE EN FER INÉDITE AVEC APPENDICE REPRÉSENTANT UNE TÊTE HUMAINE (?)

Cette bague, qui appartient au Musée archéologique de Châtillon-sur-Seine, a été, comme celle que nous avons décrite dans

1. Evang. selon S. Mathieu, XXVI, 69; S. Marc, XIV, 66; S. Luc, XXII, 56; S. Jean, XVIII, 17.

Digitized by Google

la précédente notice, trouvée sur les terres de la ferme de Riepper, commune de Coulmier-le-Sec (Côte-d'Or), en un lieu dit *La Grand'-borne*[1].

Elle a 18 millimètres d'ouverture : elle est munie d'un appendice difficile à définir. Cet appendice a 10 millimètres de relief au-dessus de la tige, laquelle a 3 millimètres de hauteur. On a peut-être voulu, dans ce grossier travail, représenter une tête humaine; les deux cavités supérieures figureraient les yeux, celle du centre la bouche, et les deux saillies latérales de la mâchoire, la barbe partagée en deux touffes[2].

CCLXXXI

BAGUE EN BRONZE INÉDITE, AVEC FIGURES AU CHATON

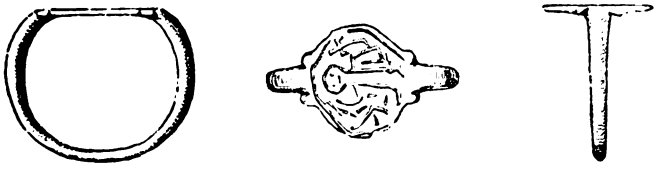

Voici encore un curieux monument, qui est dans les vitrines du Musée archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), et dont M. Lorimy a bien voulu m'adresser les excellents dessins qui m'ont servi à le faire figurer à cette place.

C'est un anneau en bronze, de provenance inconnue[3], qui a 20 millimètres d'ouverture, et dont la tige, arrondie, a 2 millimètres et demi près du chaton, et 2 à la partie opposée.

Le chaton, ménagé dans le métal, est de forme arrondie et a,

1. Dans le voisinage d'une voie romaine et à proximité d'un menhir (*Lettre de M. Lorimy*, du 14 décembre 1895).

2. M. Lorimy fait remarquer que cette bague se rapproche des clefs-anneaux de l'époque romaine. « Mais, ajoute-t-il, par sa forme circulaire et ses ajours en ogive, elle semble beaucoup plus récente. » (*Lettre précitée*.)

3. Lettre de M. Lorimy, du 14 décembre 1895.

Digitized by Google

dans sa hauteur, 15 millimètres; sur les côtés, il y a deux traits profonds qui le séparent de deux bourrelets rappelant les deux globules ou cabochons dont le chaton est souvent accosté.

Sur celui-ci, on voit, dans un cadre tracé au burin, un personnage en pied, de face, grossièrement gravé en graffito, tête nue, paraissant vêtu d'une dalmatique, tenant de la main gauche une croix, et l'autre main levée en l'air, bénissante ou prédicante.

Du côté droit, on remarque des traits dont la valeur et la signification m'échappent.

CCLXXXII

BAGUE EN CUIVRE INÉDITE, AVEC LE CHRISME AU CHATON

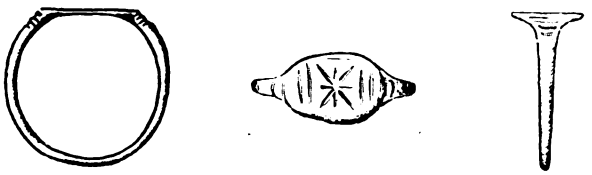

La bague que je publie ici, grâce à une communication qui m'en a été gracieusement faite par M. Henry Corot[1], a été trouvée, il y a quelques années, sur le territoire de la commune de Quincerot (Yonne), par M. l'abbé Patriat, qui en est resté possesseur[2].

Elle est en cuivre : elle a 19 millimètres de diamètre intérieur; sa tige a, près du chaton, 5 millimètres de hauteur. Le chaton, ménagé à même le métal, est de forme ovale, avec 13 millimètres

1. J'étais déjà redevable au savant antiquaire de Savoisy (Côte-d'Or) de la communication des deux anneaux qui ont fait l'objet des notices CCLX et CCLXI ci-dessus.

2. Lettre de M. Henry Corot, du 16 février 1896. La commune de Quincerot dépend du canton de Cruzy, arrondissement de Tournus.

Digitized by Google

et demi dans sa plus grande largeur, et 9 dans sa plus grande hauteur.

A droite et à gauche, un trait profond sépare le chaton d'un fort bourrelet.

On y voit, gravé en creux, le chrisme, avec un trait horizontal qui lui donne le caractère sidéral [1].

1. Il y a, au sommet de la haste, des traits qui font penser que *peut-être* la boucle de la lettre grecque P y serait appendue. S'il en était ainsi, nous aurions là un deuxième exemple du chrisme qui est décrit au n° CCLXVII ci-dessus. Nous avons reproduit d'autres anneaux avec le chrisme, mais de formes différentes (voir les nos LI, LXXV et CXI des présentes Études).

M. Deloche.

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XV

L'entrée des troupes italiennes à Rome (septembre 1870) amena de grands changements dans le petit monde des antiquaires et des amateurs. Non que le nouveau gouvernement et les troupes piémontaises se soient occupés d'antiquités : ministres et généraux avaient alors d'autres soucis. Mais, au lendemain de la reddition de Rome, Castellani, le grand Alexandre du bibelot, fit son entrée dans la Ville Éternelle, qu'il avait quittée, gracié et banni, en 1848. Ce fut un événement mémorable et le point de départ de modifications profondes dans le commerce des antiquités.

Jusqu'à l'arrivée de ce potentat — car c'en était un en son genre — il ne passait pas un objet entre les mains des marchands de Rome sans qu'il me fût offert, et vendu s'il me convenait de l'acheter. On en avait pris l'habitude et l'on y restait fidèle, car je payais largement. Les antiquaires de Rome avaient bien entendu parler des prouesses d'Alessandro Castellani ; mais ils ne le voyaient pas à l'œuvre et, en attendant mieux, continuaient à me donner la primeur des découvertes. Castellani voulut changer cela ; il trouva l'occasion, en profita avec son habileté ordinaire et triompha de moi sur toute la ligne. Voici comment les choses se passèrent.

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895, janv.-fevr., mars-avril, mai-juin 1896.

Digitized by Google

L'antiquaire Martinetti avait réussi à réunir une quarantaine environ de très belles pierres gravées; je les connaissais, mais n'avais pas été tenté, me souvenant encore trop des déconvenues que m'avait causées ma première collection de glyptique, faite à Naples. Une personne du Musée Britannique, de passage à Rome, vit ces pierres et les trouva intéressantes; bientôt après, le Musée écrivit à Martinetti pour en demander communication, et les pierres allèrent à Londres. Martinetti, toujours très modéré dans ses demandes, fixa le prix de ses gemmes à dix-sept mille francs. Au Musée Britannique, on achète rarement sans marchander; on fit si bien que, pendant deux ans, l'affaire traîna sans aboutir. Sur ces entrefaites, mon goût pour la glyptique s'étant réveillé, l'idée me vint de demander à Martinetti de me montrer les pierres et c'est alors qu'il m'avoua être en négociations avec Londres. Cependant il avait gardé des empreintes et me les fit voir. Séduit par la beauté des empreintes, je proposai à Martinetti d'écrire au Musée pour demander une réponse définitive, un *oui* ou un *non*, c'est-à-dire dix-sept mille francs par retour du courrier, ou les pierres. Ce furent les pierres qui revinrent : le jour même, je payai les dix-sept mille francs et emportai les intailles chez moi.

Après déjeuner, j'avais l'habitude de manier mes pierres, tout en fumant; je me divertissais à les regarder au jour de la fenêtre et à en prendre des empreintes. Parmi les pierres que je venais d'acheter et qui devaient former le noyau d'une nouvelle collection, il y en avait quatorze qui étaient infiniment plus belles et plus précieuses que les autres; aussi les tenais-je enfermées dans une petite boîte, tandis que le reste occupait une boîte plus grande. Un jour donc, j'étais assis devant ma table à regarder mes pierres — les moins belles, fort heureusement — quand entra Alessandro Castellani. — « Comment, me dit-il, encore des pierres! Mais je croyais que vous aviez renoncé à la glyptique, etc. »

Puis il me dit que, de son côté, il recueillait tout spécialement les pierres, tandis que je n'y voyais qu'un accessoire de mes col-

Digitized by Google

lections, et que, par suite, je serais bien aimable si je voulais lui céder ces gemmes. Comme nous faisions très souvent des affaires et des échanges et que, dans ces transactions, il tenait généralement le bon bout, je me méfiai. Je pensai à vendre mes pierres très cher à Castellani ou à le réduire à s'en passer. Il me fallait, lui dis-je, dix-sept mille francs, c'est-à-dire le prix que m'avait coûté le lot tout entier, y compris les quatorze pierres de choix que je gardais ainsi pour rien. A ma grande surprise, Castellani se confondit en remerciements, emporta les pierres, m'envoya l'argent et ne parla à personne de son affaire. J'ai soupçonné depuis que Newton, du British Museum, dépité d'être forcé de renvoyer les pierres à Martinetti, avait écrit à Castellani, avec lequel il était extrêmement lié, pour le prier de repêcher les gemmes chez Martinetti ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, Castellani, étant revenu chez moi quelques jours après, me trouva encore à la fenêtre, jouant avec les quatorze pierres qui me restaient. C'était, à cette époque, un amateur de première force; aussi n'essaierai-je pas de dépeindre l'enthousiasme qui s'empara de lui à la vue de mes pierres. C'étaient des superlatifs à n'en plus finir. Bref, il manœuvra si bien qu'il emporta encore les quatorze pierres, qu'il me paya trente mille francs. Seulement, cette fois, il ne garda plus le silence; ayant payé cher, il voulut en avoir pour son argent. Dès le lendemain, Martinetti sut qu'il m'avait cédé pour 17,000 francs des pierres dont Castellani me donnait 47,000. La nouvelle courut toutes les boutiques des antiquaires et, du coup, ma réputation fut tuée : c'était désormais chez Alessandro qu'il fallait porter directement les belles choses. Bien joué, n'est-ce pas? Mais je ne me désolai guère, car je savais l'immense habileté de Castellani : si je l'avais mise en défaut à cette occasion, il aurait bien su prendre sa revanche une autre fois. Et puis, je n'étais pas fâché d'être rentré dans une partie des fonds que m'avait coûtés ma collection de pierres fausses faite à Naples. Tel fut le misérable sort de ma seconde tentative pour former un cabinet de pierres gravées.

Digitized by Google

XVI

Afin de n'y plus revenir, je vais raconter comment j'ai commencé ma troisième collection de gemmes, celle que j'ai conservée jusqu'à ce jour. C'est encore le hasard qui en fut cause. J'appris, peu de temps après mon affaire avec Castellani, par un ami très au courant des antiquités, qu'un seigneur italien, venu à Rome depuis quelques jours et ayant momentanément besoin d'argent, était disposé à céder une nombreuse et importante collection de camées et d'intailles qui existait depuis longtemps dans sa famille et avait été fort connue au XVIIIe siècle. Je fis des démarches et obtins la permission d'examiner la collection fort à mon aise. Elle était nombreuse et renfermait des pierres de premier ordre, de très beaux camées, d'excellentes intailles de second choix, enfin un grand nombre de pierres du XVIe siècle, dont plusieurs étaient serties dans ces montures d'or et d'ivoire que recherchent tant les amateurs de la Renaissance. Le prix demandé était naturellement très gros et l'affaire me convenait peu, car j'étais décidé, cette fois, à ne pas chercher le nombre, mais à réunir seulement quelques spécimens d'une beauté et d'une rareté extraordinaires. J'allai confier la chose à Martinetti, en lui proposant d'entreprendre l'affaire de compte à demi avec moi. Nous retournâmes ensemble voir tout en détail ; Martinetti passa pour être un expert que j'avais voulu consulter.

Le résultat de notre visite ne se fit pas attendre : peu de jours après, je fis une offre qui fut repoussée comme insuffisante ; puis, voyant qu'il fallait jouer le tout pour le tout et craignant la concurrence de Castellani (qui n'ignorait pas l'importance de la collection, mais ne savait pas qu'elle fût à vendre), je déclarai très franchement que le prix proposé par moi était définitif et que je n'en offrirais pas de plus élevé, mais que si l'on ne voulait pas s'en contenter, je conseillais de faire appeler Alessandro Castellani, qui passait pour payer plus cher que les autres. En disant

Digitized by Google

cela, je savais fort bien que les grands seigneurs italiens, quand ils sont gênés, vendent plus volontiers à un étranger qu'à un compatriote, et ma déclaration fit son effet. L'affaire fut conclue séance tenante. Martinetti et moi, nous nous partageâmes les pierres, et comme ce brave et bon Ser Checco était fort de mes amis, il me laissa choisir ce que je voulus et plus tard me céda encore quelques bonnes pièces qui se trouvaient dans son lot; je lui en suis encore sincèrement reconnaissant. Je gardai pour ma nouvelle collection les pièces remarquables et envoyai le reste à Paris pour y être vendu. Vers cette époque, les pierres gravées disparurent du commerce de Rome; l'on n'en voit plus du tout depuis que les édifices de la nouvelle Rome ont couvert tous les terrains vagues et toutes les vignes dont sortaient à foison les belles pierres. Aussi, pour arriver à former une nouvelle collection, ai-je dû nouer des relations avec les marchands de toutes les contrées classiques de l'Orient; c'est grâce à eux seuls que je suis parvenu à un résultat satisfaisant, car l'Italie ne donne presque plus rien.

XVII

Revenons maintenant à Castellani, qui tient désormais le premier rang parmi les antiquaires de toute l'Europe et qu'on retrouve partout où s'achètent ou se vendent des antiquités.

Jusqu'à sa mort, Castellani n'eut jamais connaissance de l'acquisition de la collection de gemmes dont je viens de parler; je me gardai bien de l'en entretenir ou de la lui faire voir, décidé que j'étais à la garder cette fois pour moi seul. A plusieurs reprises, Castellani quitta Rome pour aller dans la ville qu'habitait la famille du seigneur en question, essayant toujours d'obtenir que la collection lui fût montrée : naturellement, on l'éconduisait. Voyant cependant que j'avais acquis des pierres en Orient, Castellani changea de système et essaya non plus de m'en acheter, mais de m'en vendre, ce à quoi il réussit parfois. Souvent

Digitized by Google

aussi nous faisions des échanges; quand il arrivait que l'objet qu'il m'avait donné en échange avait cessé de me plaire et que je lui proposais, en vue d'un nouvel échange, le prix d'estimation précédemment fixé, Castellani refusait et ne manquait jamais de me dire en riant : *Da baratto in baratto un leon' diventa gatto.* En cela, Castellani n'avait pas tort.

Un jour, Alessandro me fit voir une admirable intaille qu'il venait de rapporter de Naples. Il refusa formellement de me la vendre, disant que la beauté exceptionnelle de cette pierre lui faciliterait la vente en bloc d'un certain nombre de gemmes inférieures qu'il avait réunies. Inutile d'insister, car je connaissais mon homme. Peu de jours après, en courant la ville, j'entrai voir un pauvre *frate* qui habitait un couvent. Ce *frate* avait des relations avec des habitants d'une terre appartenant à son couvent et il arrivait parfois que les campagnards lui portaient ou lui envoyaient des objets antiques qu'ils avaient trouvés dans leurs champs, afin qu'il les vendît à Rome pour leur compte. Cette fois, j'arrivai au bon moment, car le *frate* me fit voir un bronze d'une beauté extraordinaire, le plus beau bronze d'art qui m'ait jamais passé par les mains. Il représentait un jeune homme assis, probablement sur un rocher (le siège manquait), et devait avoir fait partie d'un bas-relief. Cette figure si suave était d'une conservation parfaite et d'une patine merveilleuse. Le prix demandé était minime : deux mille francs ! Je payai sans marchander, enveloppai mon bas-relief sans fond dans du papier de soie et le mis en poche. Tout fier de mon acquisition, je courus m'en faire gloire chez Alessandro, qui me reçut par ces mots : « Je vais vous faire voir un bronze, mais un bronze ! Le plus beau bronze existant ! » Là-dessus il me conduit dans une pièce où il cachait aux profanes ses objets de choix et me montre une statuette de toute beauté, une Minerve ayant deux diamants microscopiques dans les yeux à la place des pupilles. « N'est-ce pas, me dit-il tout rayonnant, c'est le plus beau bronze que vous ayez jamais vu? » — « C'est en effet *un des plus beaux*, lui répondis-je, mais j'ai vu mieux et, qui plus est, je possède un bronze encore plus beau

Digitized by Google

que le vôtre. » Parlant ainsi, je sortis de ma poche la figure acquise chez le *frate*. Castellani devint vert. Il ne contesta pas la supériorité de mon bronze; mais, sans perdre de temps, il essaya d'obtenir que je lui en fisse cession. Je le traitai comme il m'avait fait pour la pierre gravée et refusai. Il offrit vingt mille francs; je refusai encore. Finalement, il eut mon bronze pour dix mille francs, mais il dut y ajouter la pierre qui faisait l'objet de mes vœux. Ce bronze a été vendu par Castellani au Musée Britannique et publié par M. Murray (*A history of greek sculpture*, vol. II, pl. XXXIII); la planche est assez mal venue. Je ne sais pourquoi on attribue à cette figure, au Musée Britannique, la provenance *Tarente*, car elle a été trouvée en plein champ près du lac de Bracciano. J'en suis absolument sûr.

Comte Michel Tyskiewicz.

Digitized by Google

LES GRANDS-PRÊTRES D'AMMON

Dans son mémoire sur la XXIe dynastie égyptienne[1], M. Daressy fait mention d'un roi Râ-âa-kheper Pasebkhânnut et d'un autre roi Pasebkhânnut, dont le prénom, à son avis, reste inconnu[2]. Peut-être ce prénom se laissera-t-il découvrir dans les inscriptions publiées par M. Daressy lui-même.

Sur une bretelle de la momie 114 on lit : « Le grand-prêtre Pinedjem, fils du grand-prêtre Râ-men-kheper », et, sur une bretelle de la momie 113, on lit : « Le grand-prêtre Râ-men-kheper, fils du roi Pinedjem[3] ». Ces données sont réunies dans l'inscription du linceul de Pinedjem II, qui l'appelle « Le grand-prêtre Pinedjem, fils de Râ-men-kheper, fils du roi Pinedjem[4] ».

Il est vrai que sur les bretelles des momies 81, 85, 113, 152, on lit : « Le grand-prêtre Pinedjem, fils du roi Pasebkhânnut[5] ». Néanmoins, il s'agit du même grand-prêtre Pinedjem. Une bretelle de la momie 85 mentionne Pinedjem, le fils de Pasebkhânnut, comme grand-prêtre sous le règne d'Amenmapt, tandis que quelques bretelles des momies 81 et 113 nomment Pinedjem, le fils de Râ-men-kheper, comme grand-prêtre sous le règne d'Amenmapt[6]. Et, bien que ces bretelles des momies 81, 113 por-

1. *Revue archéologique*, 1896, I, pp. 72-90.
2. P. 88.
3. P. 75.
4. Maspero, *Les momies royales de Deir-el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. I. fasc. 4, p. 572.
5. Voir *ibid.*, p. 76.
6. *Ibid.*

Digitized by Google

tent la légende du grand-prêtre Pinedjem, fils de Râ-men-kheper, d'autres bretelles des *mêmes* momies portent la légende du grand-prêtre Pinedjem, fils de Pasebkhânnut[1] ». De plus, dans le cercueil de Nesi-khonsou, femme du grand-prêtre Pinedjem, son mari s'inscrit sur une bandelette comme fils de Râ-men-kheper et sur une pendeloque comme fils de Pasebkhânnut[2].

On se demande donc si le roi Pasebkhânnut, père du grand-prêtre Pinedjem, est autre que le grand-prêtre Râ-men-kheper, père du grand-prêtre Pinedjem. En premier lieu, remarquons que « Râ-men-kheper » est un *prénom*, tandis que « Pasebkhânnut » est un *nom*. En second lieu, nous voyons que sur les bretelles des momies 11, 64, le grand-prêtre Râ-men-kheper prend le cartouche comme roi[3], et que, sur un pommeau de canne, le roi Pasebkhânnut ajoute à son cartouche le titre de grand-prêtre[4].

Les inscriptions déjà citées prouvent que le grand-prêtre Râ-men-kheper était un fils du roi Pinedjem. Dans les inscriptions sur les bretelles des momies 133, 148 on trouve un grand-prêtre Pasebkhânnut, fils de Pinedjem[5]. Ces dernières ne donnent pas le cartouche royal à Pinedjem, le père de Pasebkhânnut, mais elles ne l'attribuent pas davantage à Pasebkhânnut lui-même; il est à supposer que les mêmes circonstances qui empêchaient Pasebkhânnut de le prendre ici l'ont également détourné de le revendiquer pour son père.

Je crois donc que le prénom du deuxième roi Pasebkhânnut était Râ-men-kheper et que le grand-prêtre Râ-men-kheper n'était autre que Pasebkhânnut, grand-prêtre et roi.

S'il faut rayer un nom, soit Râ-men-kheper, soit Pasebkhânnut, de la liste des grands-prêtres que M. Daressy a dressée[6], il convient d'en ajouter un autre, Djot-khonsou-au-f-ankh. Je l'ai

1. Maspero, *op. cit.*, p. 579.
2. Voir *ibid.*, p. 75.
3. P. 88.
4. P. 76.
5. P. 89.
6. *Ibid.*

Digitized by Google

signalé dans l'*Academy* du 24 septembre 1892, mais ma notice est restée presque inaperçue. Dans l'inscription d'un cercueil le mort s'appelle « fils du grand-prêtre Djot-khonsou-au-f-ankh, fils du roi Pinedjem ». Malheureusement, le cercueil a disparu, mais la copie de l'inscription est digne de confiance.

Cecil Torr.

Digitized by Google

VOYAGE EN SYRIE

OCTOBRE-NOVEMBRE 1895

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

(PLANCHES VII et VII *bis*.)

Djebeil (Byblos). — Le village de Djebeil, situé à environ six heures[1] au nord de Beyrout, est presque tout entier construit en dehors des murs de la ville des Croisés. En creusant pour établir les fondations des maisons modernes, on trouve, à une petite profondeur, des pierres taillées, qu'on réemploie. Le débris suivant a été trouvé près du Khan :

Estampage. Pierre.

— Près du port, nous avons vu deux autels brisés. Estampage. Pierre. Autel carré, haut. $0^m,63$; larg. $0^m,45$.

ΩΤΗΡΙ
ΑΠΟΛΛΟΔΩ
ΡΟΣΝΙΚΩΝΟ
ΑΠΟΣΕΙΣΜΟΥ
ΔΙΑΣΩΘΕΙΣΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ

[Διὶ σω]τῆρί
Ἀπολλόδωρος Νίκωνο(ς)
ἀπὸ σεισμοῦ διασωθείς
ἀνέθηκεν

— Estampage. Pierre. Autel carré. Dans le registre supérieur buste en relief du dieu : à sa droite, dans le champ, sorte d'attribut, peut-être un scorpion; le tout est fruste (fig. 1).

Fig. 1.

Διὶ ὑψίστῳ
Πεκουλιάριος
Μαρθας.....

1. Nous comptons toujours le *temps de marche effective* d'un cheval au pas.

Digitized by Google

Comme l'atteste Philon de Byblos : ὕψιστος = *'elioun* = très haut. Cette épithète a été déjà rencontrée non à Byblos même, mais dans les environs; elle est fréquente en Syrie. Quoique ce fût contraire à ses théories, Renan n'était pas loin d'admettre que les dédicaces Διὶ ὑψίστῳ trouvées en Grèce et en Italie trahissaient une influence sémitique[1]. La figure que l'on voit dans le registre supérieur, accompagnée d'un symbole, ne peut être que le dieu lui-même. C'est une coutume fort répandue dans le monde sémitique à une basse époque, même dans le nord de l'Afrique[2]. Il est permis de penser que l'épithète vise ce dieu que les Grecs entendirent appeler *adoni* « mon maître » (Adonis), car, comme Renan le fait remarquer, l'épigraphie de Byblos et des environs n'a pas fourni l'épithète *adon* ou le nom *Adonis*. — Le nom du dédicant est latin : *Peculiaris*.

Au sud de Byblos est une vaste nécropole. Dans la propriété de Mlhem Mansour, sur une dalle (1m,50 × 0m,45).

ΔΙΚΑΙΟCΥΝΗ	Δικαιοσύνη
ΑΝΤΙCΤΙΟC ΚΑΛΛΙCΤΟC ϐ	Ἀντίστιος Κάλλιστος.

Un peu plus au sud, chez Georges Sofer. Pierre encastrée dans un escalier, brisée à gauche et en bas.

ΑΙΘΕΟΔΩΡΟC	...Θεόδωρος
ΖΗCACΕΤΗΟΖ	...ζήσας ἔτη οζ.

Chez le curé maronite Joseph Sofer. Estampage. Pierre.

ΝΕΤΕΙΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	[Ἀ]νετείος Διονυσίου
ΧΙΗΣΤΕΚΑΙΑΛΥΠΕ	χρηστὲ καὶ ἄλυπε
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Cette vaste nécropole s'étend à droite et à gauche de l'ancienne route de Beyrout; elle consiste surtout en tombeaux creusés dans le sol dont l'ouverture regarde la mer. Nous donnons ci-contre (fig. 2) le croquis de l'entrée d'un de ces caveaux

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 235-236, p. 858.
2. Cf. Toutain, *Revue archéologique*, nov.-déc. 1895, t. XXVII, p. 299.

Digitized by Google

récemment découvert. Les piliers sont carrés. Près de là furent trouvées une inscription grecque emportée par Renan[1] et quelques épitaphes grecques peintes en rouge sur stuc.

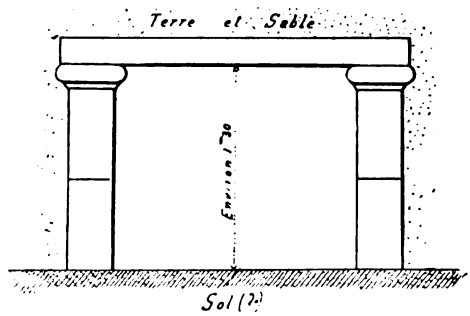

Fig. 2.

Dans la petite église de Sainte-Técla on a transporté un autel portant une ligne d'inscription grecque sur trois faces. Pierre. Estampage (fig. 3).

ΓΥΛΟΣ ΚΑΓΣΥΧΗ ΑΝΣΘΗΚΣ

...ος κατ'εὐχὴ[ν] ἀνέθηκε.

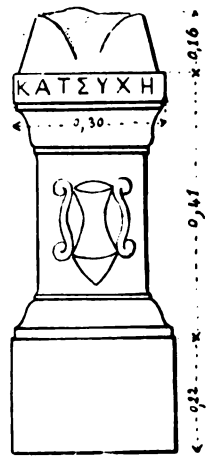

Fig. 3.

Dans les environs de Djebeil, *El-belaṭ* est un des points les plus riches en antiquités. Des fouilles y seraient certainement intéressantes; l'emplacement, bien disposé pour un lieu de culte, est de petite étendue. Le temple, que les inscriptions relevées par Renan font remonter au moins à l'époque d'Auguste, est devenu une église maronite. Nous avons estampé à El-Belaṭ une inscription sur pierre, brisée de tous côtés[2]. Haut. 0m,34; larg. 0m,44; épaiss. 0m,15. Elle provenait, nous a-t-on dit, d'Assouba.

ΗΦΙΛΑΝΔΡΟ	...η Φίλανδρο..
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ Β	... Διονύσιος β...
ΗΡΟΣΤΡΑΤΟ	... Ἡρόστρατο..
ΗΡΟΣΤΡΑΤΟΥ ΒΔ	... Ἡροστράτου β Δ..
ΟΥΦΙΛΟΚΡΑΤ	... ου Φίλοκράτ...
ΖΗΕΤΗ ΖΔ	[ἐ]ζη ἔτη...

1. Renan, *Mission*, p. 184.
2. Déjà publiée dans *Bullet. de Corr. Hellén.*, 1894, p. 548, d'après une copie très fautive.

Digitized by Google

Qaṣṣouba (prononcer : 'Aṣṣouba), au-dessous d'El-Belaṭ, a comme ce dernier village une vieille église, transformation d'un temple antique. On y remarque quelques traces de ruines et des fragments d'ornementation arabe sur pierre dont nous donnons ci-contre un croquis (fig. 4).

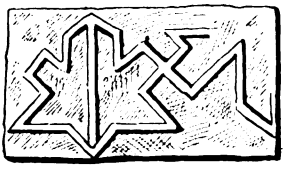

Fig. 4.

'Amschit. — C'est ici, dans le tombeau des Zakhia, que repose Henriette Renan. La famille Zakhia veille pieusement sur la pauvre morte et conserve précieusement un portrait de Renan daté du 1er janvier 1885 et deux lettres de lui. La première est écrite de Sour (Tyr) le 17 février 1861 : « Mon cher monsieur Zakhia, le séjour que j'ai fait près de vous et chez vous m'a laissé un si agréable souvenir que je ne puis m'empêcher de vous dire à distance combien de fois j'y ai pensé et quelle bonne impression j'en conserve. Nous disons souvent avec ma femme et ma sœur qu'Amschit aura été notre paradis... ». Il ne savait pas dire si vrai pour sa sœur, qui y mourut au retour. La seconde lettre est datée de Perros Guirec le 14 septembre 1886 : « ... Il n'y a rien que je ne sois prêt à faire pour reconnaître ce que vous avez fait pour notre mission. Et puis le lien le plus étroit nous unit, puisque je vous ai constitué gardien d'un dépôt qui m'est si précieux... »

— Estampé trois débris provenant d'une même inscription. Deux de ces débris ont été vus par Renan alors qu'ils formaient encore un seul bloc[1]. Le troisième complète l'épitaphe en vers que M. Egger reconstituait ainsi :

[Μικρὸν ἐν ἡσ]υχίῃ ζή[σας χρό]νον εὔτροπον [αὔτω]ς
Ζωίλος ὧδε [τέ]θαπται, Ἀλεξάνδρου φίλος υἱός.
Ζήσας ἔτη ζ̄, μῆνας ἕξ.

ΒΑΙΟΝΕΝΗ [illegible]
ΑCΧΡC . . . ЄΥΤΡΟΠΟΝ

1. Renan, *Mission*, p. 231.

ΑΙΔΟ\ . . . . ΛΟCΩΔC
ΤЄC . ıı ı ,ıı . . ЄΞΑΝΔF
. . ΦΙΛΟC Υ . . .
ΖΗCΑCЄΤΗ Ζ̅
ΜΗΝ^C . .

Actuellement on lit :

Βαῖον ἐν ἡ[σ]υχίῃ ζή[σ]ας χρό[νον] εὔτροπον αἰδοῦ[ς
Ζωί]λος ὧδε τέθ[α]πται [Ἀλ]εξάνδρ[ου] φίλος υ[ἱός].
Ζήσας ἔτη ζ̅, μῆνας...

— Marbre brisé en bas. Épitaphe chrétienne de gravure très soignée. Estampage.

ΔΙΑΜΙΝΗ
ΤΟΓЄΝΟCΤΗ
C:CΥΝΚΛΗΤΟΥ✠
ΤΗCΚΩΜΙΤΙCCΗ̅

Διαμίνῃ
τὸ γένος τῆς
Συνκλήτου
τῆς Κωμιτισσῆς.

— L'eau est très mauvaise à 'Amschit. A Djebeil il n'y a pas non plus d'eau courante. On a retrouvé par places l'ancienne canalisation amenant l'eau du Nahr Ibrahim : elle n'était plus en état déjà du temps d'Édrisi (milieu du XIIe s.)[1].

— Nous donnons la reproduction (fig. 5) d'un lion en bas-relief[2] qui orne une des faces d'une sorte d'autel carré ou de pilastre en marbre actuellement dans la campagne immédiate de Djebeil. Le lion est d'un dessin très ferme. La décoration en oves qui le surmonte indique un artiste grec, mais cet artiste grec avait dû voir les œuvres d'art de la Perse. Le poids — mettons 150 kilog. pour fixer les idées — ne permet pas de supposer que ce bloc ait été transporté à Djebeil à l'époque moderne : on l'eût au moins mené jusqu'à Beyrout. Byblos a d'ailleurs fourni de nombreux lions sculptés. Celui-ci est le meilleur de style, mais

1. Édrisi, *Géographie*, trad. Jaubert, I, p. 356.
2. Le dessin que nous donnons a été établi très scrupuleusement d'après un estampage, la photographie que nous avions prise du monument n'ayant pas réussi. Hauteur du lion : 0^m,30.

Digitized by Google

probablement moins ancien que le fragment trouvé par Renan[1]. En tout cas, il confirmera les doutes qu'on avait justement émis

Fig. 5.

sur l'appartenance à la stèle de Byblos des deux lions, de très mauvaise facture, trouvés près d'elle au dire des indigènes.

— Parmi de très nombreux petits objets provenant des tombeaux de Byblos, nous signalerons un doigt en marbre (fig. 6) que M. Salomon Reinach reconnaît être un pilon à broyer les couleurs.

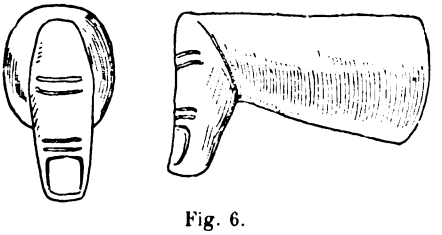

Fig. 6.

— De Djebeil on met trois heures pour atteindre *Batroun* (Botrys). Là s'arrête la route carrossable et l'on prend

1. Renan, *Mission*, p. 175, pl. XX, 2.

Digitized by Google

un sentier qui laisse le bord de la mer pour contourner le massif du Râs Chaqqa (Théou Prosopon). On arrive bientôt au château de Mṣeilḥa construit sur une éminence à pic au milieu d'une étroite vallée[1]. Nous manquons de renseignements sur la construction de ce château, mais il est probable que les Croisés ont bâti là une forteresse devant tenir le seul défilé entre Batroun et Tripoli. D'ailleurs toutes les ruines importantes sur cette côte datent des Croisades : ce sont surtout des châteaux tantôt isolés comme ici, tantôt défendant une ville comme à Djebeil, à Batroun, à Tortose. Toujours la position était admirablement choisie, le relief du terrain utilisé pour la défense, les murs prodigieusement épais et hardis. Cet art a été transplanté en Syrie tout d'une pièce et n'a emprunté aucun élément oriental. Cela s'explique quand on pense à la mêlée que fut la première croisade. Princes, soldats, artisans, aventuriers de tout rang et de tout métier, les uns ayant péniblement suivi la longue route de terre, les autres — apport incessant des villes maritimes italiennes et provençales — venus par mer et bien munis, tous ces gens purent se suffire à eux-mêmes. Les maîtres tailleurs de pierre, déjà en possession des éléments dont la mise en valeur caractérisera l'art gothique, trouvant un calcaire facile à tailler, devaient mettre la main à l'œuvre avec une rapidité et une habileté qui les dispensaient de chercher un enseignement à côté d'eux. Nous verrons plus loin le chef-d'œuvre religieux que cet art produisit à Tortose. A propos du château de Djebeil on a dit justement que le système de construction à bossages était, comme l'emploi des crossettes, un signe de construction hâtive; mais dans cette hâte l'art n'a rien perdu; l'effet serait certainement moins imposant avec un parement mieux fini. Il se dégage de l'accumulation de ces gros blocs posés sans ciment, parfois assez brutalement dégrossis, une sensation de rudesse et de force qui explique comment, jusqu'à la mission de Renan en 1860, tout le

1. M. van Berchem ayant annoncé, *Journ. asiat.*, 1895, nov.-déc., p. 490, une étude spéciale sur ce château, nous croyons inutile d'en donner une reproduction.

Digitized by Google

monde faisait remonter aux Phéniciens un travail aussi imposant. Naturellement les textes se pressaient en foule à l'appui de cette idée. N'était-ce point là le vieux rempart, la vénérable forteresse dont les antiques légendes rapportées par Philon de Byblos, attribuaient la construction au dieu « El » lui-même? N'était-ce pas le prototype de ces pierres équarries, de ces pierres de grand prix dont parle le premier livre des *Rois*, et pouvait-on s'étonner que Salomon ait fait venir, pour la construction du Temple, des ouvriers giblites? Les allusions se poursuivaient chez les Prophètes et dans les Psaumes, jusque dans les Évangiles : c'étaient là ces fameux coins taillés, les pierres angulaires... Il suffisait cependant de franchir la porte, de remarquer la herse, la forme des voûtes ogivales de l'intérieur, mille détails comme le réemploi de pierres de basse époque grecque en plein cœur de la construction, pierres munies du bossage caractéristique entamant parfois une inscription, les marques d'appareillage, etc... Nous donnons ci-contre (fig. 7) le dessin du mur qu'on voit à sa droite, immédiatement après avoir franchi la porte d'entrée du château de Djebeil. Le linteau avec arc de décharge a été fréquemment employé par les Croisés. Nous reproduisons (fig. 8), pour permettre la comparaison, l'appareil d'une porte intérieure du château de Sahioun incontestablement bâti par les Francs. La seule différence est qu'à Djebeil les Croisés ont réemployé pas mal d'anciens matériaux. Quant aux textes, ils trouvent une illus-

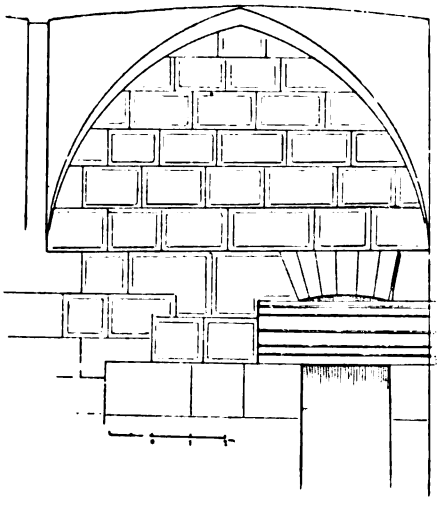

Fig. 7.— Djebeil (château).

Digitized by Google

tration non moins probante et plus exacte dans des monuments comme le Burdj el-Bezzak d'Amrit. On conçoit que cette méprise n'ait pas peu contribué à faire méconnaître la puissante originalité de l'art franc en Syrie. M. de Vogüé a eu le premier le mérite de l'établir en étudiant l'architecture religieuse : « Pour bien comprendre le rôle des Croisés en Orient, pour en saisir le caractère indépendant et occidental, il faut, par un rapide coup d'œil jeté sur les monuments construits par eux à Chypre et à Rhodes après leur expulsion de Syrie, voir le mouvement commencé au XIIIe siècle se continuer dans les siècles

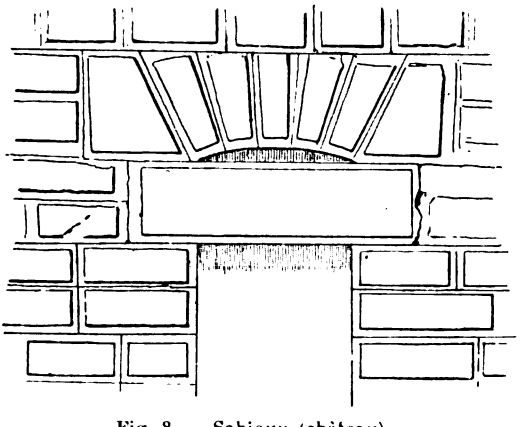

Fig. 3. — Sahioun (château).

suivants sans interruption et en conservant le même caractère, c'est-à-dire en se laissant toujours guider par la France[1]. »

Nous pensons que l'architecture militaire des Croisés eut le même *caractère indépendant et occidental*. C'est presque une conséquence forcée de la démonstration de M. de Vogüé, car en réalité, au XIIe siècle, il n'y avait pas une architecture militaire distincte d'une architecture religieuse : les éléments étaient identiques, au point que l'église servait souvent de château-fort, témoin le donjon de Safita (Chastel-Blanc), tout à la fois donjon et chapelle.

1. M. de Vogüé, *Les églises de la Terre Sainte*, p. 377.

Digitized by Google

M. Rey, qui a consacré à ces questions d'importantes études, ne partage pourtant pas cette opinion : « On sent, dit-il[1], que les Francs ont adopté tout ce qu'ils ont trouvé à prendre dans l'architecture militaire byzantine représentant les traditions de l'antiquité grecque et romaine ». Cela demanderait à être précisé, car l'architecture militaire franque ne repose-t-elle pas tout entière aussi sur les traditions de l'antiquité grecque et romaine[2]? Mais la question des emprunts est bien difficile à éclaircir, nous connaissons peu l'architecture militaire byzantine et pas du tout l'architecture militaire arabe avant les Croisades. Les nécessités du moment ont obligé les Croisés à donner un développement considérable à leur architecture militaire. Il ne faudrait donc pas prendre tout détail nouveau pour un emprunt et ne tenir aucun compte de leur esprit d'initiative.

Puisque nous discutons ces questions, nous voudrions dire un mot de la division en deux écoles, admise aujourd'hui, des forteresses franques en Syrie; car elle répond peut-être à nos habitudes de classification, mais nullement à la réalité.

M. Rey[3] s'est attaché à développer que : « les principales forteresses encore debout et datant des Croisades appartiennent à deux écoles, dont l'existence et le développement furent simultanés en Syrie ». C'était aussi l'opinion de Renan[4] : « Les constructions carrées et à grand appareil (tour de Djebeil, murs de Tortose) paraissent avoir été l'œuvre des Italiens et des Templiers; la tour ronde (château de Marqab) semblerait venir plutôt des Français et des Hospitaliers ». La distinction repose uniquement sur la forme des tours : on a constaté que la tour carrée dominait chez les Templiers, la tour ronde chez les Hospitaliers; on a été séduit par la pensée de pousser la rivalité des deux ordres jusque sur le terrain de l'architecture et l'on a conclu à

1. Rey, *Les colonies franques de Syrie aux* XII*e et* XIII*e siècles*, p. 118.
2. La tour ronde comme la tour carrée est un legs de l'antiquité classique.
3. Rey, *Etude sur les mon. de l'arch. militaire des croisés en Syrie*. Paris, 1871. — Id., *Les colonies franques de Syrie*. Paris, 1883, p. 119.
4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 53.

Digitized by Google

deux écoles. Une simple remarque aurait dû arrêter : la plupart des forteresses appartenant à ces ordres n'ont pas été construites par eux, mais leur ont été cédées par les seigneurs francs. Pour ne citer que deux exemples : Marqab pris en 1140 ne fut cédé qu'en 1186 à l'ordre de l'Hôpital. Les Templiers n'apparaissent pas à Tortose avant 1183, bien que la ville fût tombée au pouvoir des Francs dès les premières années du XIIe siècle. La distinction même en châteaux à tours rondes et châteaux à tours carrées ne saurait exister, les châteaux de la première école comme Marqab ou Qal'at el-Hosn (le Krak des Chevaliers) possédant tous aussi des tours carrées. D'ailleurs, pour qu'il puisse être question d'*écoles*, il faudrait prouver que ces écoles se distinguent par les éléments mêmes de la construction. Or on ne trouve à signaler comme caractères distinctifs des châteaux à tours carrées que « les parements extérieurs des murailles généralement en très grand appareil, taillés à bossage..... »[1]. Ce caractère distinctif n'est en réalité qu'une conséquence presque forcée du plan choisi. En effet, la tour carrée n'a toute sa valeur que construite en gros blocs et il n'est possible de bâtir une tour ronde ordinaire qu'avec de petits matériaux. Dans le premier cas, la pratique du bossage est tout indiquée — économie de main-d'œuvre et de temps — tandis qu'elle serait un luxe dans le second.

L'impossibilité absolue de grouper les châteaux francs en deux écoles a été reconnue par M. Rey lui-même, car il admet un troisième groupe de forteresses participant de l'une et de l'autre école et dans lequel il range : Saône (Sahioun), Beauvoir, Giblet (Djebeil), la Blanche-Garde, le Monestre, Beaufort, etc... On ourrait facilement les y classer tous.

En somme, le même tailleur de pierre devait passer de la tour ronde à la tour carrée avec la plus parfaite aisance, au gré du seigneur de l'endroit qui fixait son choix suivant les circonstances. La tour carrée avait l'avantage de pouvoir être construite en gros appareil et d'offrir ainsi une forte résistance aux coups

1. Rey, *Ét. sur les mon. de l'arch. mil. des Croisés*, p. 16.

Digitized by Google

de l'assaillant. Mais les angles de la tour protégeaient celui-ci contre les traits lancés par les défenseurs de la courtine, dès qu'il avait pu s'approcher assez de la tour, c'est-à-dire au moment où il devenait vraiment dangereux. Pour parer à cet inconvénient, la saillie des tours carrées est souvent très réduite [1], mais ce n'était pas sans diminuer le flanquement de la courtine. A Tortose on y a remédié en donnant aux fossés une largeur et une profondeur considérables.

La tour ronde présentait l'inestimable avantage de permettre aux défenseurs, placés sur la courtine, de battre tout le terrain devant la tour; en revanche, les soldats d'une tour ronde ne pouvaient défendre la courtine avec autant de vigueur que ceux d'une tour carrée ou barlongue. De plus, nous l'avons dit, à moins de donner à la tour ronde un rayon énorme, on ne pouvait employer à sa construction que de petits matériaux.

En Syrie, où l'on passe brusquement de la plaine à la montagne abrupte, le relief du terrain a forcément joué un grand rôle dans le choix des moyens de défense. A Tortose et à Djebeil, en rase campagne, toutes les tours sont carrées ou barlongues avec faible saillie et fossé profond. Tortose présente trois enceintes très fortes : le donjon lui-même peut compter pour une quatrième; et en effet, en 1188, le donjon seul put résister aux attaques de Saladin [2]. On voit là, nettement dessiné, le système des réduits successifs auquel on ne peut se soustraire en pays plat.

D'autre part, il semble que les Croisés aient reconnu quelque supériorité à la tour ronde quand elle se dresse sur un talus à pic. On peut alors presque négliger le flanquement de la courtine et se contenter des machicoulis ou des échauguettes. Dans bien des cas aussi la construction était plus facile, se pliait davantage à la configuration du sol tout en le liant mieux; enfin, quand l'espace était restreint, le plan circulaire l'utilisait plus complè-

1. M. Rey, *Les Colonies franques de Syrie*, p. 130, ne voit dans ce fait qu'une négligence : « On doit donc penser qu'ici les ingénieurs latins se sont peu préoccupés de l'importance des flanquements ». Ils n'ont diminué le flanquement de la courtine que pour assurer le flanquement de la tour.

2. *Histor. orient.*, I, p. 718.

Digitized by Google

tement. Il est remarquable, par exemple, qu'à Sahioun on trouve des tours rondes sur le bord du fossé à pic creusé de main d'homme pour isoler de la crête montagneuse l'éperon dominé par le château, et que le reste de l'enceinte où la pente est moindre — étant naturelle — soit défendu par des tours carrées. — On devait tenir compte aussi de l'emploi de telle ou telle machine.

Tripoli. — On met environ six heures de Batroun pour atteindre Tripoli. Après avoir franchi le massif montagneux, on reprend la route le long de la côte.

Avec ses facilités de pénétration dans l'intérieur, la possibilité d'avoir à peu de frais le meilleur et le plus vaste port de la Syrie, l'agrément de son site, Tripoli mérite de devenir la principale ville maritime de la côte et elle le deviendra fatalement le jour où tout ce pays se reprendra à la vie. Midhat-Pacha l'avait bien compris et il s'y fût employé si son administration avait duré.

Au temps des Croisades, l'abondance des eaux, l'étonnante végétation des environs, presque unique en Syrie, avaient vivement frappé les Francs. Ordinairement assez sobres de renseignements géographiques, les historiens des Croisades font une description enthousiaste de la campagne de Tripoli et la légende fut vite établie que c'était là le *fons hortorum* du Cantique des Cantiques[1]. Là aussi on retrouvait le *puteus aquarum vivencium*[2], probablement dans le bassin d'eau vive fourmillant de poissons sacrés, appelé aujourd'hui : Ouély Bédâoui. Et il se pourrait que l'appellation de *Mons leopardorum* du Djebel Tourboul actuel ait la même origine[3].

Sarcophage anthropoïde, provenant de Tortose. — La partie inférieure a été brisée pour permettre le transport. Toute la côte a fourni de ces sortes de sarcophages. Renan en a rapporté plusieurs, un[4] entre autres trouvé à Tortose et taillé dans la même lave

1. *Cant. des Cant.*, IV, 15. Cf. Jacq. de Vitry, éd. Bongars, I, p. 1069 qui prétend même qu'il y a à Tripoli des vignes que l'on vendange deux fois par an.
2. F. Ricoldus de Monte Crucis, éd. Laurent, p. 113.
3. *Cant. des Cant.*, IV, 8.
4. Renan, *Mission*, p. 45-46, pl. VI.

Digitized by Google

brune de Safita que celui dont nous donnons la reproduction ci-contre. Nous avons donc ici un produit certain du pays. La tête est de type grec, tandis que la chevelure rappelle l'imitation égyptienne (fig. 9).

Fig. 9.

Buste (bas-relief) de Palmyre (pl. VII, 1). — D'un bon travail. L'inscription en trois lignes soigneusement gravées a été complètement détruite.

Masque funéraire (fig. 10), terre cuite provenant de Tortose. — Haut. 0m,10 ; largeur 0m,07. Ce masque, d'une rare expression, rentre complètement dans la série des figurines provenant de la même région, que M. Heuzey[1] a classées sous le titre de *style pseudo-assyrien* et qu'il place avant l'époque saïte sans cependant les faire remonter beaucoup au delà du VIIe siècle. C'est la même terre jaune orangée tirant sur le rouge, recouverte d'une couche de lait de chaux qui devait servir de support à la couleur.

Fig. 10. — Masque funéraire. Tortose.

La pièce a été moulée en creux, la barbe reprise à la pointe[2], qui a aussi percé les yeux et fait deux trous, un dans le lobe supérieur de chaque oreille, pour permettre

1. L. Heuzey, *Figurines antiques de terre cuite*, *Catalogue*, t. I, p. 64 et s.
2. Cf. le dieu barbu, Heuzey, *Catalogue*, n° 190, reproduit dans les *Figurines antiques*, pl. 5, fig. 4 ou A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXXIII, fig. 3. Cf. pour le même procédé, *Catalogue*, nos 187, 189, etc...

Digitized by Google

de suspendre le masque aux parois du tombeau. Presque intact, il ne lui manque qu'une petite partie du bord gauche où se voit encore la moitié de la circonférence du trou de suspension. A première vue, il semble que la tête soit couverte du bonnet asiatique plus ou moins conique, mais on distingue très nettement que la surface n'en est pas unie et présente de petites protubérances, dégradations de celles qui ceignent le front et imitent la frisure. La forte saillie des traits est accusée surtout dans le haut de la figure. La pointe extérieure des yeux est très nettement abaissée, caractère dont l'importance a été signalée par M. Heuzey. Le nez assez fort, plein, n'a rien de grec. Les moustaches se retrouvent sur plusieurs figurines phéniciennes; comme pour les cheveux et la barbe, on y sent l'influence assyrienne. La bouche fermée prouve qu'il ne peut s'agir ici de l'imitation d'un masque de théâtre. Si, après tous les détails qui précèdent, on doutait encore que cette terre cuite fût une œuvre phénicienne antérieure à toute influence grecque, le bas de la figure en déciderait. En effet, tandis que le front, les sourcils, sont traités en forte saillie, le menton est à peine indiqué, et l'on sait qu'une des caractéristiques de l'art grec — plus nette encore que le nez droit proéminent — est le menton saillant et robuste. Le Louvre possède un masque (marqué A. O. 1852), exposé dans la salle des Antiquités comparées (Phénicie), qui se ressent des mêmes influences, mais qui est d'un travail beaucoup plus négligé[1].

Ṭarṭous (Antaradus, Anṭartus, Tortose). — De Tripoli à Tortose il faut compter dix heures de marche. C'est une journée fatigante en pays plat, monotone, presque désert. On peut diminuer l'étape en venant coucher la veille au Khan Abdé, à l'embouchure du Nahr el-Berid près l'emplacement de l'ancienne Orthosia[2]. Une heure avant d'arriver à Tartous (Tortose), on passe à Amrit

1. Nous avons vu à Tripoli une inscription phénicienne fausse. Le faussaire est très malhabile, mais il faudra surveiller ses progrès.

2. C'est là qu'il faut placer l'arrêt dont parle Chesneau, *Voy. de M. d'Aramon*, édit. Schefer, p. 141 : « et vinsmes coucher en un caravansera environ 8 à 10 milles de Tripoly entre la marine et une rivière. »

Digitized by Google

(Marathus). Toutes les ruines à fleur de sol ont été trop bien décrites par Renan pour qu'il soit utile d'y insister. Les *méghazil* d'un côté, le *Burdj el-Bezzâq* de l'autre, marquent nettement l'emplacement de deux nécropoles. Renan a reconnu toutes les tombes signalées par l'érection d'un monument quelconque, mais il n'a presque pas fouillé la ville dont le *Ma'abed* et les ruines d'un vaste stade sont les rares témoins. En plus d'un point le terrain affecte une allure bossuée tout artificielle. Le jour où l'on voudra faire des fouilles décisives, c'est sur cette côte antaradienne que devra porter l'effort des archéologues.

Nous n'avons pu retrouver les deux petits sanctuaires que Renan a relevés près de *'Aïn el-Ḥaiyât*. Il est probable que les pierres taillées qui protègent la *Source des Serpents* en sont les seuls restes. Le filet d'eau qu'elle débite forme un marais couvert d'un épais taillis de lauriers-roses qui rend l'exploration peu aisée.

Au sud de Tortose s'étend une vaste nécropole d'où sont sorties quantité d'antiquités, mais où jamais une fouille méthodique n'a été entreprise : Renan, forcé de se limiter, préféra porter son effort sur Amrit. Il s'ensuit que nous ignorons quel était le mobilier de ces tombes, question pleine d'intérêt aujourd'hui que le mobilier funéraire de Carthage, bien déterminé, nous permet d'entrevoir la constance et l'importance des rites d'inhumation.

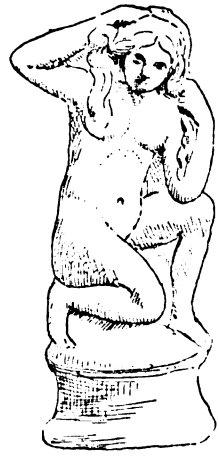

Fig. 11.

Terre cuite égyptisante. — Tortose. Harpocrate avec la double couronne, des mèches de cheveux tombant sur les oreilles, l'index de la main droite posé sur les lèvres. L'objet s'est brisé dans le transport.

Terre cuite gréco-romaine. — Haut. 0m,17, Tortose (fig. 11). Vénus anadyomène. La pose est peu commune. Au Louvre, salle des Origines comparées (Phénicie), on peut voir une Vénus anadyomène debout, de terre et de travail assez semblables.

Digitized by Google

Torse en os. — Haut, 0m,08. Tortose (fig. 12). Type dégénéré de la Vénus pudique, probablement de basse époque romaine. L'objet est complet à la partie inférieure, la tête manque.

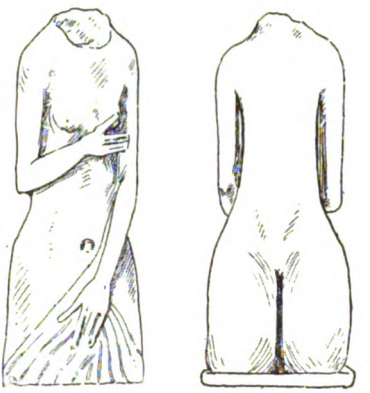

Fig. 12.

— Les restes d'architecture des Croisades sont à Tortose très imposants et relativement des mieux conservés : la triple enceinte présente des amorces imposantes, le château possède encore ses éléments. Mais le monument le plus intact et d'un intérêt unique est *Notre-Dame de Tortose*, cathédrale fameuse pendant les Croisades[1], lieu de pèlerinage très suivi que Joinville voulut visiter, aujourd'hui convertie en mosquée et comme telle défigurée par l'addition d'un minaret. Le plan (fig. 13) est celui d'une basilique à trois nefs et trois absides percées de fenêtres ogivales. Sur la façade (pl. VII, 2), la disposition intérieure n'est accusée que par les fenêtres : à chaque nef latérale correspond une fenêtre surmontée d'un jour rectangulaire. La nef principale est éclairée par trois baies disposées en triangle. Les cinq fenêtres de la façade sont d'une forme ogivale peu prononcée et décorées d'archivoltes d'un style sobre ; les pieds-

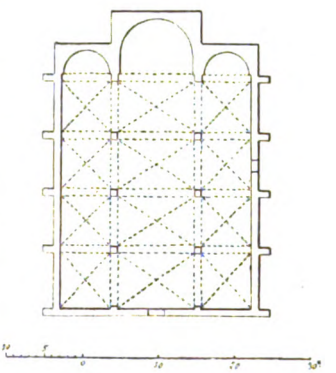

Fig. 13. — Plan croquis de la cathédrale de Tortose.

1. Guillaume de Tyr, *Histor. occid.*, I, p. 1065 raconte que saint Pierre, quand il allait prêchant par la terre de Phénicie, éleva une petite église en l'honneur de la Vierge. Là vont maintes gens en pèlerinage et Notre-Seigneur a fait maints beaux miracles pour honorer sa mère. — Le Continuateur de Guillaume de Tyr, *Hist. occ.*, II, p. 514 : « A Tortouse estoit la premiere eglyse qui fu

Digitized by Google

droits sont ornés de colonnettes d'angle. Le porche primitif — en retrait sur la façade — a conservé ses voussoirs, mais, à une époque déjà ancienne, on a senti le besoin de le consolider et on a rempli une portion de l'ouverture avec des matériaux de dimensions moindres que ceux du reste de la façade. Peut-être ces réparations furent-elles nécessitées par les dégâts commis en 1188 par Saladin [1]. La décoration du portail devait correspondre à celle des fenêtres. Nous donnons (fig. 14) le dessin de la porte latérale, mieux conservée et remarquable par la simplicité

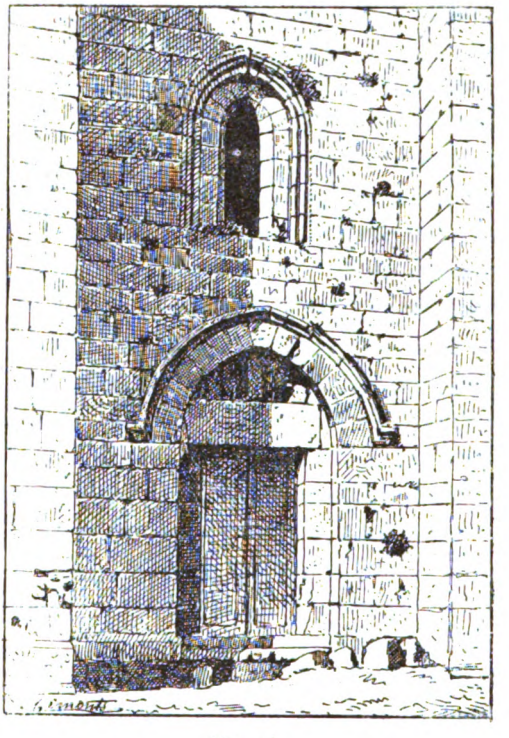

Fig. 14.
Porte latérale de la cathédrale de Tortose.

faite en l'onneur de la Mere Dieu, et entre Nostre Dame et saint Pierre l'apostre la commencerent premierement ». — De même, Bernard le Trésorier dans Muratori, t. VII, p. 805; mais M. de Mas-Latrie, *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, p. 252, n'y voit qu'une addition de Pipino. — Jacques de Vitry, éd. Bongars, p. 1072, insiste sur ce que les Sarrasins tenaient en grande vénération le sanctuaire de Tortose, ce qui laisse à penser que le vocable de Notre-Dame cache un culte plus ancien. De même Wilbrand d'Oldenbourg, édit. Laurent, p. 170. — En se retirant de Tortose, les Croisés emportèrent l'image de Notre-Dame, et le monastère — à Nicosie — qui la recueillit prit le nom de couvent de Notre-Dame-de-Tortose. *Chron. d'Amadi*, Mas Latrie, p. 292. On trouvera encore quelques détails sur les pèlerinages de Notre-Dame-de-Tortose dans Rey, *Les col. fr. de Syrie*, p. 286-87.

1. L'auteur de la biographie de Salah-eddin, *Histor. orient.*, III, p. 109, re-

Digitized by Google

et la pureté de son style. A l'intérieur, les nefs sont séparées par deux rangées de quatre piliers avec colonnes adossées. Les chapiteaux sont d'un corinthien assez élégant, traité sans détail comme à l'époque romane. A chaque série transversale de piliers correspondent extérieurement des contreforts très simples contrebutant les voûtes en croisée d'ogive.

Ce magnifique vaisseau de 40 mètres de long sur 27 de large, d'une construction très soignée, a beaucoup souffert par endroits; mais son état de conservation est encore remarquable quand on pense qu'après avoir servi de magasin d'agrès et de mâtures aux IVe siècle[1], ce fut une simple étable à bestiaux jusqu'en ce siècle[2], ce qui prouve, en passant, sa récente affectation à l'Islam.

Notre-Dame de Tortose fut probablement construite vers le milieu du XIIe siècle[3]. On s'est étonné qu'elle parût être d'un art plus nettement gothique que les églises de la même époque en France, mais il faut tenir compte de ce que les architectes francs en Syrie, furent libres de toute entrave, qu'ils ne furent gênés ni par des habitudes, ni par des modèles, ni contraints d'accommoder leur style à un édifice plus ancien[4].

latant la destruction de la ville de Tortose dit : On dévasta l'église que les chrétiens vénéraient beaucoup et qui était un lieu de pèlerinage, même pour les habitants des contrées éloignées.

1. Rey, *Périple des côtes de Syrie*, p. 11; Macheras, *Chron.*, édit. Miller, p. 116.

2. Cf. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1697*, trad. fr. Paris, 1706, p. 31, confirmé par Paul Lucas, *Voyage au Levant*, Paris, 1704, I, p. 262. Au XIXe siècle : Poujoulat, *Corr. d'Orient*, VI, p. 428.

3. En l'absence de date certaine, nous présenterons une conjecture. Édrisi (trad. Jaubert, I, p. 359) cite une très grande église à Ruad. Aucun autre auteur n'en fait mention. Édrisi doit faire confusion, l'église dont il parle ne peut être que la cathédrale de Tortose. Mais alors elle était construite et déjà célèbre en 1154.

4. Quelques itinéraires (cf. *Itin. franç.* pub. par l'Orient latin, p. 103 et 188) rapportent que l'église de Tortose fut construite à la « semblance de cele de Nazareth ». Il n'y a pas à tenir compte de cette tradition pieuse, car l'église de Nazareth était de construction byzantine. Elle fut complètement détruite par Beïbars en 1263 (de Vogüé, *Les égl. de la Terre sainte*, p. 348 et s., et Maqrizi, *Hist. des sult. Maml.*, trad. Quatremère, I, p. 198).

Digitized by Google

On a voulu trouver soit à Tortose, soit un peu plus au nord, à Carné[1], l'emplacement d'un port continental important. C'est une erreur. Le vrai port de cette côte fut l'île de Ruad à l'époque phénicienne, comme aux époques suivantes; il l'est encore de nos jours. Le petit abri de Tortose n'a jamais dû servir qu'à des barques qui y chargeaient les marchandises et les portaient à Ruad[2].

De Tartous à Banias (cinq heures trente de marche) les ruines abondent près du rivage, mais la terre a presque tout recouvert. Après Khirbet el-Nasif (à une heure vingt-cinq de Tortose), Tell Bsiri près du village de ce nom, on arrive au Nahr Marqiyé qui conserve évidemment le nom de la petite ville des Croisades : Maraclée.

Maraqiya (Maraclée). — On croit retrouver la position de cette ville sur un tell de la rive droite du Nahr Marqiyé, à quelque distance de la mer (7 à 800 mètres). Nous n'y avons aperçu aucune ruine, mais nous n'avons pu, il est vrai, nous y arrêter. Il faut noter cependant que Mansell n'a relevé aucune agglomération ni trace de ruines de ce nom. Trente-cinq minutes plus loin, on atteint une installation agricole, ancien khan servant aux propriétaires des environs à faire leur huile et à abriter les bestiaux. C'est le point noté « Mezra, khan » sur la carte de M. Rey,

1. Renan, *Mission*, p. 97.

2. Ruad, anciennement Arwad « qui est au milieu de la mer », disent les textes assyriens. Cf. Ezéchiel, XXVII, 8; Strabon, XVI, II, 13; Ricoldus de Monte Crucis (éd. Laurent, p. 113) allant de Tripoli à Aïas en Petite-Arménie touche à Ruad : « De Tripoli vero per mare transeuntes venimus *prope Tortosam* ». Mar. Sanuto, éd. Bongars, p. 85; Paul Lucas, *Voy. au Levant*, Paris, 1704, I, p. 235 et s. relâche plusieurs jours à Ruad à cause du mauvais temps : « Quoique cette île soit petite, il ne laisse pas d'y avoir une source d'eau douce qui en fournirait à toute une armée. Il y a environ huit ans que les Corsaires y venaient faire leurs eaux, et s'y tenaient en croisière pour y faire prise de quelques bâtiments turcs... » Nous ne connaissions pas ce texte avant notre voyage et nous n'avons pas vérifié s'il y avait réellement une source dans l'île — ce qui serait en contradiction absolue avec le texte de Strabon — ou simplement des citernes. Seul, Volney, *Œuv. compl.*, *Panthéon litt.*, p. 244, 2 — reproduit sans citation par Hœfer, *Phénicie*, *Univ. pitt.*, p. 14 — cite Ruad comme une île rase et déserte : cela prouve qu'il n'a pas visité la côte entre Lataquié et Tripoli. Le mouillage de Ruad était très connu (cf. *Portulan de la mer Médit.*, Michelot, 1824).

Digitized by Google

et simplement « khan » sur la carte de la marine française d'après laquelle nous donnons le croquis des lieux (fig. 15)[1].

Quelques récifs forment un abri pour les barques et les petits voiliers qui viennent charger sur la côte : on y a installé un bureau des douanes. Comme des ruines en témoignent, cette place paraît avoir eu, jadis, une certaine importance. Les restes antiques sont tous enfouis, ce qui explique que les voyageurs n'en fassent pas mention. Nous y avons vu, récemment extraits de terre — à la suite de travaux ayant pour but la recherche de pierres de construction — quelques chapiteaux en marbre de basse époque. Peu avant notre passage on avait découvert contre une paroi, à deux mètres environ au-dessous du sol, une inscription grecque en lettres rouges peintes sur stuc. On s'était empressé de l'enterrer par crainte des rigueurs de l'administration qui ne badine pas avec les antiquités et sait inspirer aux fouilleurs une véritable terreur. Malheureusement il avait plu, et quand nous la fîmes dégager de nouveau, on distinguait à peine quelques lettres[2].

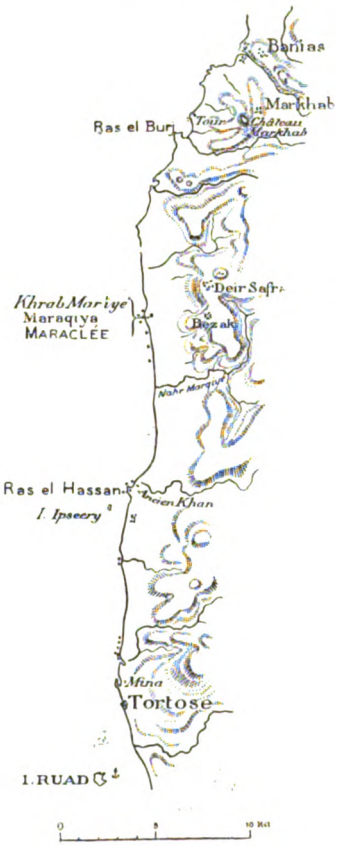

Fig. 15.

1. Sur ce carton lire *Marqab* au lieu de *Markhab*.

2. Nous avons acquis comme provenant du lieu même, une intaille de bon travail : tête de jeune homme avec l'inscription ΔΙΟΓΑϹ, malheureusement en caractères assez grands pour permettre des doutes sur l'authenticité de l'inscription.

Digitized by Google

Cet endroit est connu communément dans le pays sous le nom de *Khrab* (c'est-à-dire ruine), et plus particulièrement sous le nom de *Khrab Mar'iyé*[1]. M. Clermont-Ganneau, que nous avons consulté, pense qu'il faut comprendre *Marqiyé*. En effet dans toute cette région, les Syriens n'ont plus retenu du *qof* qu'une faible emphase : c'est ainsi qu'ils disent *Mar'ab* pour *Marqab*. Les Croisés ont transcrit *Margat*, preuve que la prononciation actuelle est bien moderne. *Khrab Mar'iyé* serait donc l'ancien emplacement de Maraclée[2]. La rivière, relativement assez importante, a très bien pu prendre le nom de la ville la plus proche sans pour cela la baigner. On en connaît plusieurs exemples en pays arabe[3]. Quand on lit les rares textes où il est question de Maraclée, on ne peut hésiter entre le tell et *Khrab Mar'iyé*. Les historiens des Croisades nous disent expressément que Maraclée était une ville maritime[4]. Cela ne peut s'appliquer au tell en question, car si déjà il est assez éloigné de la mer, la côte basse à cet endroit ne se prête pas à la moindre installation maritime. Un autre détail restait inexpliqué : nous savons que les Francs élevèrent dans la mer, juste en face Maraclée, une énorme tour qui fut rasée lorsque les musulmans s'en emparèrent en 1285[5]. Cette tour ne pouvait être construite que sur des récifs : or, nous avons signalé la présence de récifs en face de *Khrab Mar'iyé*, tandis qu'ils font complètement défaut sur la côte en face du tell[6]. Enfin une dernière preuve nous est fournie par l'itiné-

1. Ce nom nous a été donné par un des plus anciens propriétaires.

2. Les auteurs arabes écrivent مرقية, ce qui justifie la prononciation actuelle. *Maraclée* est une déformation franque de *Marqiya*, comme *Margat* de *Marqab*, influencée cependant par ce fait que les Croisés crurent retrouver là une Héraclée. Les manuscrits portent en effet fréquemment les leçons : *Heraclea*, *Eraclea*, etc., rarement la bonne transcription *Marachea*.

3. Ainsi quand les Arabes victorieux arrivent à Balkh, ils appellent l'Oxus qui coule à une grande distance de la ville : Nahr el-Balkh, le fleuve de Balkh.

4. Guillaume de Tyr, *Hist. occid.*, I, p. 755 cite Maraclée et Valénie (Banias) « urbes similiter maritimas ».

5. Reinaud, *Biblioth. des Croisades*, IV, p. 591-2, d'après Maqrizi qui entoure le fait d'éléments merveilleux.

6. La difficulté de faire cadrer la position géographique de Maraclée avec les

Digitized by Google

raire de Bordeaux à Jérusalem[1] qui compte dix milles de Banias à Maraccus (Maraclée) et seize de cette dernière à Antartus (Tortose). Ces distances indiquent une position un peu au nord du khan actuel : les restes visibles sont à quelques minutes au nord-est du khan[2]. On pourrait faire une objection à ce dernier argument : c'est que l'Itinéraire Antonin comme la carte de Peutinger donnent vingt-quatre milles pour la distance entre Banias

données historiques avait conduit M. Rey à adopter le tell comme emplacement de Maraclée-ville et à retrouver l'établissement maritime et les récifs portant la tour au Ras el-Hassan, position à peu près symétrique de *Khrab Mar'iyé* par rapport au Nahr el-Marqiyé (cf. Rey, *Les Périples des côtes de Syrie et de la Petite Arménie*, p. 9-11, extr. des *Archives de l'Orient latin*, t. II). On fait valoir, en général, pour se permettre ces conjectures, l'exemple de Tripoli. Mais les conditions politiques complètement opposées ne permettent pas un pareil anachronisme : la ville actuelle de Tripoli, à plus de 2 kilomètres de la ville maritime (el-Mina), est postérieure aux Croisades. Il est bien certain que si la forteresse des Croisés et leur port avaient été au Ras el-Hassan, la ville entière s'y serait transportée et nous en trouverions quelque trace. Cependant, tout en plaçant la ville et le port au point nommé Khrab Mar'iyé, nous pensons qu'on peut admettre, qu'à l'exemple de Tripoli la ville se déplaça à l'époque musulmane et s'enfonça dans les terres par crainte des incursions des corsaires francs. Maundrell, *Voyage*, p. 29, le laisse à penser : « A une lieüe et demie de Baneas nous rencontrâmes une petite rivière, dont les eaux sont fort claires, de sorte que nous résolûmes d'y faire notre résidence cette nuit-là. Nous fîmes dresser nos tentes dans la plaine à deux ou trois stades de la mer ; d'où nous pouvions voir sur les *montagnes*, dont nous étions environnez, un village nommé Sophia (lire : Deir Safra) habité par les Maronites et un peu plus loin Besack, autre village habité par les Turcs et encore un peu plus avant *Merakiach*, dont les habitants sont en partie chrétiens et en partie mahométans. » Maundrell campait certainement, quand il notait cette succession de villages dans les environs de Khrab Marqiyé. Poujoulat voyageait Maundrell à la main, aussi ne fait-il peut-être que le reproduire quand il signale « Marakia, village moitié maronite, moitié musulman » (*Corr. d'Or.*, VI, p. 431) et c'est sans doute ce qui a entraîné les identifications à rejeter. — Nous n'insisterons pas sur les fâcheuses confusions qui ont été faites tantôt avec Marach, tantôt avec Marqab. L'hypothèse qui identifie ce dernier point avec le Κάστρον Μαρακέως d'Anne Comnène *Alex.*, 11, p. 329, est inadmissible ; Marqab serait plutôt, d'après sa position, le Κάστρον Βαλανέως dont il est fait mention en même temps, mais ce n'est ni l'un, ni l'autre.

1. *It. Hieros.*, éd. Tobler et Molinier, p. 14.

2. Il ne faudrait pas chercher, dans ces sortes de vérifications l'exactitude absolue, puisque nous ignorons le point de départ des mesures transmises par les itinéraires. Mais, même en tenant compte de cette indécision, les distances du pélerin de Bordeaux ont le mérite d'écarter absolument les identifications proposées jusqu'ici.

Digitized by Google

et Antaradus, tandis que, si l'on additionne les chiffres de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, on trouve vingt-six milles. On pourrait supposer que les points extrêmes des mesures ne sont pas exactement les mêmes, mais l'écart de deux milles est trop fort pour que cette raison soit suffisante. C'est qu'en effet le calcul sur lequel se fonde l'objection n'est pas exact. Comme, dans l'indication des distances, on ne tient pas compte des fractions de mille, il est absolument faux de prétendre *a priori* que la somme des distances partielles doive donner la distance totale exacte. Si l'auteur de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem a inscrit entre Banias et Maraccus, comme entre Maraccus et Antaradus, un nombre de milles *fort*, la somme des deux distances donnera évidemment un chiffre trop fort. Le colonel Lapie, qui a mesuré avec soin, sur la carte, la distance entre Banias et Antaradus, — pour l'édition de Fortia d'Urban — trouve vingt-six milles; mais il a pris au pied de la lettre le nom d'Antaradus et il a mesuré en réalité l'espace entre Banias et le nord d'Amrit (Aïn el-Ḥaiyat qu'il transcrit Aïn el-Hye), ce qui confirme notre hypothèse : les chiffres en question de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem sont des chiffres forts. Si les deux autres itinéraires nous donnent au contraire le chiffre faible, on comprendra qu'il y ait entre les deux évaluations un écart de deux milles, sans même qu'il soit besoin de supposer des points extrêmes différents. On nous permettra d'étendre cette remarque. On avait déjà remarqué que, dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, en particulier, la distance récapitulée différait souvent, de quelques milles, de la somme des distances partielles, et l'on y voyait le fait d'erreurs de copistes, d'autant plus graves qu'on ignorait le point sur lequel elles portaient. Certes, il y a des erreurs de copistes, mais elles sont en général grossières. Ces erreurs rectifiées ou même lorsque les chiffres paraissent tous exacts, on conçoit, d'après ce qui est dit plus haut, qu'il y ait, entre la somme des distances partielles et la récapitulation donnée par l'itinéraire, une différence de quelques milles : c'est une conséquence du système de notation qui néglige les fractions de mille. Loin

Digitized by Google

d'attribuer l'écart à une erreur du copiste, il faut au contraire y reconnaître une affirmation de sa sincérité — s'il eût corrigé, il eût certainement fait concorder les chiffres — et ce qui est plus important encore, il faut y voir la preuve que si l'auteur néglige de noter dans sa mise au net les fractions de mille, il en tient compte sur son carnet, et la récapitulation qu'il nous donne, de temps en temps, a précisément pour but de rectifier l'erreur.

Les géographes de l'antiquité ne font pas mention de Maraqiya, soit qu'elle n'eût aucune importance de leur temps, soit qu'elle n'existât pas encore. L'Anonyme de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem — 333 de notre ère — la cite comme simple relai de poste « mutatio », tandis que des deux stations voisines, Banias est une « civitas » et Antartus une « mansio ». Les débris que nous y avons vus, indiquent qu'à l'époque byzantine elle devient une bourgade assez riche. La conquête arabe la ruine, mais Mou'âwiya la restaure, y installe des soldats et leur distribue des terres [1]. En 1099, tandis que Raymond assiège 'Arqa, une bande de Croisés y entre sans coup férir [2]. Tous les ports de Syrie voient s'accroître leur activité par l'occupation des Francs. Maraqiya (Maraclée) figure dans toutes les énumérations géographiques des XIIe et XIIIe siècles et dans presque toutes les chroniques de l'époque. C'est un évêché et « la première des citez de la terre de Fenice, quant l'on vient devers Bise [3]. » Ce sera aussi la première du comté de Tripoli. Quand Baudoin quitte Édesse en 1100, se rendant à Jérusalem pour recueillir la succession de son frère Godefroy de Bouillon, il passe par Maraclée. Ses habitants abandonnèrent la place lors des incursions de Salaheddin en 1188 [4]. Son dernier seigneur franc [5], Barthélemy, dut être un ennemi redoutable, car Beïbars, dans une lettre rapportée

1. Yâqoût, *éd. Wüstenfeld*, IV, p. 501.
2. Von Sybel, *Gesch. des erst. Kreuzz.*, Leipzig, 1881, p. 392.
3. Guill. de Tyr, *éd. P. Paris*, I, p. 248. C'est ce que note plus brièvement l'*Itin. Hieros.*, *l. c.*
4. Aboulféda, *Hist. Orient.*, I, p. 59.
5. Les Seigneurs de Maraclée dans Du Cange, *éd. Rey*, p. 384-8.

Digitized by Google

par Maqrizi[1], avoue en 1271 avoir voulu le faire assassiner. C'est Barthélemy qui, devant les progrès des musulmans, se résout à construire une tour en pleine mer; mais après la prise de Marqab par Kelaoun, la tour est prise et rasée (1285). Des Chypriotes dévastent à leur tour, en 1299, Maraqiya dont le nom disparaît alors de l'histoire[2]. Au XIVe siècle, Marino Sanuto ne la cite plus et Aboulféda nous laisse à penser qu'elle était complètement ruinée[3]. Elle devait être redevenue une sorte de « mutatio », c'est-à-dire un khan qui s'est maintenu jusqu'à nos jours.

De Khrab Mar'iyé à Banias, il y a environ deux heures trente de marche. On peut atteindre le château de Marqab qui domine toute cette région soit de Khrab Mar'iyé par Deir Safra[4], soit de Banias. Ce château est à deux heures dans les montagnes; il ne commandait donc pas le chemin de la côte et cependant Ibn el-Athîr nous dit que « le chemin passait sous ses remparts » et que l'on n'y pouvait passer qu'un après l'autre.

Fig. 16 — Tour avancée du château de Marqab sur le Ras el-Burdj.

L'historien arabe veut certainement parler de la tour (fig. 16) que notre carte (fig. 15) montre être un des ouvrages avancés du château de Marqab. On comprend alors la suite de son récit : « A la nouvelle de la marche de Salah-eddin (en 1188), l'escadre

1. Reinaud, *Biblioth. des Croisades*, IV, p. 529.
2. Chron. d'Amadi, *éd. Mas-Latrie*, p. 237.
3. Aboulféda, *trad. Reinaud*, II, p. 35.
4. C'est ce que fit Wilbrand d'Oldenbourg en 1211. Partant de Tortose « transivimus castellum quoddam (Maraclée), cujus Dominum Soldanus de Halaph pro fide nostra decollavit, et in altum scandentes ascendimus Margath... » (éd. Laurent, p. 170).

Digitized by Google

(l'escadre franque commandée par Marguerit, qui était alors à Tripoli) mit à la voile et se porta sous les murs de Marqab (c'est-à-dire devant la tour en question), afin de repousser à coups de flèches quiconque voudrait passer. Salah-eddin, ayant vu cela, ordonna de préparer des mantelets et des palissades; on dressa ces objets sur le chemin qui est contigu à la mer, depuis l'entrée du défilé jusqu'à sa sortie, et l'on posta derrière eux des archers, qui empêchèrent les Francs d'approcher. Grâce à ce moyen, les musulmans passèrent jusqu'au dernier, franchirent le défilé et arrivèrent à Djabala. »

Banias (Balanée, Valénie des Croisés) est dominée, comme ne manquent jamais de le noter les historiens des Croisades, par le château de Marqab. Depuis une quinzaine d'années, ce coin très pittoresque reprend une certaine activité. On y a installé depuis peu un kaïmakam qui se propose de construire une route de Banias à Hama. Si ce projet réussit, ce village prendra rapidement de l'importance, d'autant que la route de Lataquié à Hama ne sera pas achevée de longtemps.

Djebelé (Gabala). — De Banias on y arrive en trois heures. Djebelé a conservé en partie une muraille faite de toutes sortes de matériaux. Cette petite ville est habitée par une population musulmane assez fanatique : cela s'explique par la présence aux portes de Djebelé d'une belle mosquée où est enterré le très vénéré Sultan Ibrahim[2]. Le théâtre romain, dont Renan parle comme étant encore bien conservé en 1860, est en ruine complète. De même que sur tous les points de la côte où existe un refuge que les barques seules peuvent utiliser de nos jours, des constructions ruinées indiquent les travaux de défense du port. Nous y insisterons plus loin à propos de Lataquié[3].

1. *Hist. Orient.*, I, p. 718.
2. Ibrahim, fils d'Edhem, prince de Balkh, mort en 778.
3. On sait de quelle importance fût au moyen âge l'industrie des tissus en Syrie. Pour la région qui nous occupe, Tripoli était particulièrement réputé pour ses soies. Les « camelots » de Tortose sont connus par Joinville à qui saint Louis donne la commission d'en acheter. Il semble que l'industrie de la toile fut fort active à Djebelé, si l'on en juge par un acte (Delaville Le Roux, *Revue*

Digitized by Google

Lataquié (Laodicea, La Liche des Croisés). — Il y a trois heures et demie de Djebelé à Lataquié. Le plus curieux reste de l'antiquité dans cette dernière ville est l'arc tétrapyle que M. de Vogüé[1] attribue au IIIe siècle de notre ère. C'est une date un peu haute sinon pour l'arc, du moins pour la coupole qui le surmonte. Une étude approfondie de ce monument serait très intéressante et permettrait de déterminer si la coupole actuelle n'est pas due à une restauration de l'époque byzantine ayant pour but de transformer cet arc, placé au centre d'un quadrivium, en un sanctuaire converti aujourd'hui en mosquée.

Inscription au bas d'un petit monument funéraire représentant une femme dans un naos à fronton. Pierre.

T ▒ ΥΦΕΡΙΝ	Τ[ρ]ύφεριν
ΑΛΥΠΕ ΧΑΙΡΕ	ἄλυπε χαῖρε.

Inscription sur une base circulaire foncée en terre sur le bord de la route à l'entrée de la Marine (El-Mina).

Δ'ΟΚΛΗCΟΕΟΔΟΤΟΥ	Διοκλῆς Θεοδότου
ΖΗΝΟΔ▒ ΡΑΖΗΝΟC ΤΗ	Ζηνοδώρᾳ Ζή(νω)νος
▒▒▒ΠΙΚΑΛΟΥΜΕΝΗΚ	τῇ ἐπικαλουμένῃ
Γ . . ΙΙΜΝΗCΧΑΡΙΝ	κ...η μνήμης χάριν
▒▒▒ ΑΙΕΑΥΤΩ	καὶ ἑαυτῷ.

Bas-relief, débris d'une sorte de frise, provenant de Palmyre (fig. 17). Haut. 0m,71. Nous n'avons pu obtenir aucune indication sur le monument dont a fait partie ce débris d'un travail très fin et qui sort de la banalité habituelle des reliefs palmyréniens Il faut espérer que le reste du monument viendra au jour : on pourra alors présenter autre chose que des conjectures, surtout si l'on retrouve l'inscription qui devait accompagner ces figures. On s'étonne de ne pas la trouver gravée sur le rebord inférieur de la

de l'Or. lat., III, p. 80 et 84) de donation, de 1220, qui concède à l'ordre de l'Hôpital 2,000 besans à prendre annuellement à Gibel sur le « Sochelbet », c'est-à-dire سوق البت, le souq el-bat, le marché aux toiles.

1. De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 75-76.

Digitized by Google

frise; peut-être celle-ci présentait-elle un trop long développement. A moins qu'il ne faille prendre au sérieux les caractères bizarres tracés dans le champ même? Les personnages représentés sont-ils d'une même famille, ou d'un même corps de troupe? Le monument était-il funéraire ou commémoratif? Portant le costume palmyrénien[1] très riche, ces guerriers sont armés à la romaine, du glaive et du bouclier posé sur le dos, le glaive porté sur le côté gauche. L'un même, dont nous ne voyons que le bras, porte avec ostentation une décoration qui semble imitée de l'« armilla » romaine.

Fig. 17.

Buste de femme. — Palmyre (fig. 18). Inscription en caractères peu soignés dans le champ à la droite du buste : « ... fille de... hélas! » sur quatre lignes.

Le port de Lataquié était un des meilleurs de la côte, le dessin en est encore très net et il serait facile de le mettre en état de servir à des navires de moyen tonnage. La tour ruinée qui en défendait l'entrée est en partie formée par des assises de matériaux de toute sorte, liés au moyen de rangées de colonnes posées horizontalement.

Fig. 18.

On n'éprouve en général aucun embarras à attribuer aux

1. Pour les détails du costume palmyrénien, cf. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscrip.*, t. XIX, p. 425 et s.

Digitized by Google

Croisés un pareil type de construction, très répandu en Syrie sur le bord de la mer. Il y a cependant quelque difficulté à admettre que les mêmes hommes, alors qu'ils construisaient avec l'art que l'on connaît par Tortose, Sahioun, etc.,., aient pu se contenter d'un système aussi défectueux et aussi contraire à tous leurs principes de stabilité. Remarquons que les Croisés ne nous ont pas laissé en Europe d'exemple de cette méthode de bâtir, tandis que nous la retrouvons dans presque toutes les contrées où la domination arabe s'est étendue. L'art arabe, qui est bien le plus bizarre mélange des éléments les plus hétérogènes, a certainement affectionné cette utilisation des colonnes antiques[1]. En Tunisie, nous en avons des preuves certaines, par exemple à l'entrée du port de Mahedia. Nous retrouvons un rappel de cet usage dans les murs de la citadelle d'Alep (fig. 19) dont les grosses pierres sont ornées d'un cercle en relief[2], souvenir évident de ces colonnes enchâssées dans les murailles et qu'on apercevait debout.

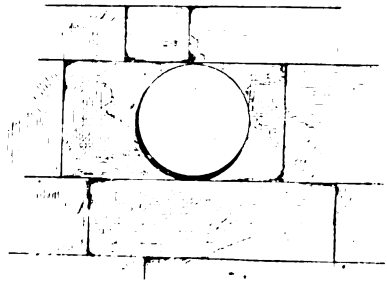

Fig. 19.

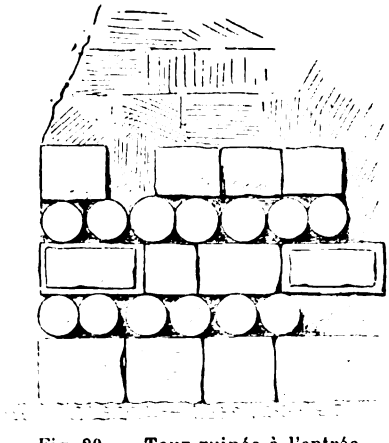

Fig. 20. — Tour ruinée à l'entrée du port de Lataquié.

La tour à l'entrée du port de Lataquié doit être fort ancienne

1. Un auteur d'avant les Croisades, Nassiri Khosrau (*Sefer Namèh*, trad. Schefer, p. 46) dit : « Dans les provinces de la Syrie, la terre est jonchée de plus de cinq cent mille colonnes, chapiteaux ou fûts : personne ne sait à quoi ils ont servi, ni d'où ils ont été apportés. »

2. Même motif au Qal'at Chaizar (Larissa). Cf. Ed. Sachau, *Reise*, 1883, p. 69,

Digitized by Google

(fig. 20). Il semble à en juger par nombre de blocs taillés à bossage[1] qu'elle ait été réédifiée ou tout au moins parementée par les Croisés, puis que les Arabes, après les luttes qui mirent fin à la domination franque, aient réparé cette même tour en utilisant les fûts antiques encore fort communs à Lataquié[2].

De Lataquié à Alep par Riḥa, le Djebel 'Ala et le Djebel Sem'an. — La vallée du *Nahr el-Kebir*, d'une assez belle végétation, permet d'atteindre commodément la vallée de l'Oronte. Elle donnait passage dès une haute antiquité à une voie très fréquentée jusqu'au moment où Alep trouva un débouché plus facile à Alexandrette[3].

Presque abandonnée aujourd'hui, la route est semée de nombreux *khan* ruinés. On peut soit remonter le fleuve pour gagner directement l'Oronte, soit aller en cinq heures et demie environ à Chir'a[4], village voisin du château de Sahioun (Saône) dont la visite demande au moins une demi-journée. On descend le lendemain par Babenna dans la vallée du Nahr el-Kebir que l'on remonte jusqu'à un col d'où l'on passe dans le Wadi Damma, large vallée très riche appartenant au régime des eaux de l'Oronte. Parti de Chir'a, on ne peut guère dépasser, dans sa journée,

pl. X. Renan, *Mission*, p. 547 et s., a montré que les colonnes trouvées sous l'eau, près de la côte, ne sont pas les restes de ports antiques à colonnades, mais qu'elles proviennent d'édifices du moyen âge où les fûts entraient comme matériaux. Il a bien vu l'emploi qu'en firent les Arabes; mais il attribue aux Croisés une part dans ces constructions, ce qui ne nous paraît pas établi.

1. Dans le système d'un remaniement postérieur que nous admettons, beaucoup de blocs ont dû être replacés le bossage à l'intérieur.

2. C'est ce que confirme un passage d'Aboulféda, *Histor. orient.*, I, p. 162 : « En 686 de l'hégire (1287-1288)... Torontaï se dirigea ensuite contre Laodicée. Il y avait là une tour appartenant aux Francs et environnée de tous côtés par les eaux de la mer. Il construisit une digue avec des pierres et forma ainsi un chemin jusqu'à la tour. Le siège ayant commencé, la tour se rendit et *fut rasée*. » Elle fut reconstruite, car Ibn Batoutah, *trad. Defrémery*, I, 183, dit : « Le port de Lataquié est fermé par une chaîne tendue entre deux tours, » et Paul Lucas, *Voyage*, I, p. 240, affirme qu'il y a encore quelques canons sur la tour.

3. Yaqoût (cf. Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, trad. Raynaud, I, p. 169) cite trois routes d'Alep à la mer, de trois jours chaque, et aboutissant à Soueidié par Antioche, à Lataquié et à Djebelé.

4. M. Hartmann (*Das Liwa el-Ladkije*, *Z. D. P. V.*, vol. XIV, 1892, p. 209) donne la transcription exacte : Chîr el-Qâq.

Digitized by Google

Bedamma, village ansarié curieusement accroché sur la pente très raide qui descend au Wadi Damma. Il faut compter de Chir'a à Babenna une heure; de Babenna à Bedamma sept heures. On avance péniblement dans ces montagnes nues, déchiquetées, effroyablement ravinées par les eaux. Les habitants — les Ansariés — sont trop rares et trop adonnés au brigandage pour frayer des chemins faciles. Le service militaire enlève les plus valides, et les pères de famille qui restent n'ont souvent d'autre ressource que la vente de leurs filles sur le marché d'Alep. Cette misère des choses et des gens rend plus vif le contraste de quelques encaissements très verts, véritables fourrés qui gardent longtemps la forte rosée des nuits et quand on les atteint, las de tirer son cheval par la bride, on aspire à pleins poumons cette humidité rendue légère par l'odeur subtile des essences rares.

De Bedamma, on arrive en deux heures quarante-cinq à Djesr e'-Chogr[1], c'est-à-dire « Pont-de-Chogr », gros village sur l'Oronte. Au sortir des montagnes abruptes des Ansariés, l'immense et grasse plaine de l'Oronte présente un coup d'œil merveilleux. Le fleuve charrie un épais limon qui donne à ses eaux une teinte rouge violacé semblable à celle du Nil. Le pont pittoresque et curieux avec son tracé en zigzag, ses treize arches de portée à peine égale à la largeur des piles, relie les deux rives basses et marécageuses[2]. De Djesr e'-Chogr à Riha, il faut marcher au moins cinq heures et demie dans une contrée très montagneuse. A partir de Ourim — une heure avant d'arriver à Riha — apparaissent les restes de l'époque chrétienne qui fut si brillante dans cette contrée : Djebel Riha, Djebel 'Ala, Djebel Sem'an etc...

1. C'est le lieu de résidence du kaïmakam. Le village même de Chogr est assez éloigné et en dehors de la route. Bædeker, 2e *édit. française*, 1893, p. 387-388 ne fait pas la distinction.

2. Ce pont a toujours eu une grande importance à cause des caravanes de pèlerins qui y passent pour se rendre de Constantinople à la Mecque. Son tracé en zigzag trahit les remaniements nécessités par de violentes crues de l'Oronte. Maundrell, *ouvr. cit.*, p. 7, note « treize petites arcades » à la fin du XVIIe siècle. Un siècle après, Browne, *Voyage* (1797-98), *trad. franç.*, II, p. 206, Paris, 1800, ne voit que sept arches.

Digitized by Google

M. de Vogüé [1] les a étudiés d'une façon très approfondie et nous n'espérions rien glaner après lui. La vue seule de ces ruines vaut que l'on préfère ce détour à la route directe d'Alep. Elles donnent à tout ce pays une étonnante unité accentuée encore par l'excellente terre végétale rouge reposant sur une roche calcaire aux nombreux affleurements. Dans le Djebel 'Ala et le Djebel Sem'an, ce calcaire saillit sous forme de blocs verticaux ; de loin on a l'impression d'une montagne crayeuse inculte [2], mais en approchant on s'aperçoit que ces blocs retiennent entre eux des pans de bonne terre végétale, lui conservent son humidité et jouent ainsi le même rôle que les blocs de lave du Hauran. La plaine de Riha et d'Edlib avec ses cultures de céréales, ses champs d'oliviers, la nature de son sol, le climat même, rappelle complètement le midi de la France. La population entièrement composée de musulmans est très accueillante et paraît jouir d'une aisance relative. Plus au nord, à Deir Seta, Baqouza, Kokanaya, Béchindelaya, Kefr Kilé, Qalb Louzé, etc., on ne voit que des ruines admirablement conservées, à peine habitées aujourd'hui par quelques familles de paysans : la région est plus montagneuse, la terre plus rare. Du IIe siècle de notre ère jusqu'au VIIe, cette contrée, araméenne par excellence, fut convertie à la langue grecque, puis à la religion chrétienne [3].

Ce mouvement correspondait à la « paix romaine », c'est-à-dire à un accroissement de la richesse publique, et l'on vit les villages

1. De Vogüé, *Architecture civile et religieuse du* Ier *au* VIe *siècle dans la Syrie centrale*, 2 vol. 1866-77.

2. Maundrell, *ouvr. cit.*, p. 4, exprime bien ce sentiment : « Vers l'Occident l'on voit pendant plusieurs miles une haute chaîne ou suite de montagnes, qui ne font voir que de gros rochers tout nuds, sans la moindre aparence de terre, ni d'aucune production utile ».

3. Nous ne pensons pas qu'on puisse admettre avec M. van Berchem, *Journ. asiat.*, 1895, nov.-déc., p. 510, que « les villes des plateaux furent le produit exclusif de l'hellénisme et disparurent avec lui », qu'elles « servaient de séjour temporaire aux classes aisées des grandes cités gréco-syriennes, sortes de *sanitaria*, fréquentés surtout pendant la saison chaude. » Ces villes ont dû exister avant l'expansion de la culture grecque, car les noms de lieux ont une tournure araméenne très nette. Nous tâcherons de montrer plus loin qu'elles ont prolongé leur existence sous la domination islamique.

Digitized by Google

se transformer en petites villes aux maisons admirablement bâties sur un type élégant. Le linteau des portes d'entrée montre encore le symbole chrétien et souvent une inscription témoigne de l'ardente foi du propriétaire.

M. de Vogüé a établi la part importante qu'il faut faire à l'architecture religieuse de la Syrie centrale et septentrionale dans l'histoire du développement des basiliques. Le plus merveilleux produit de cet art est le groupe de ruines nommé Qal'at Sem'an en souvenir de Siméon le Stylite. C'est dans le premier quart du ve siècle que Siméon, déjà entraîné par des pénitences volontaires, s'installa sur une colonne peu élevée, puis sept ans après sur une colonne de 12 mètres. Ne pouvant dormir, ne s'asseyant que vaincu par la fatigue et les privations, Siméon trouvait encore des forces pour exhorter le peuple à la piété, et des milliers d'admirateurs se pressaient pour l'entendre parler des choses saintes et pour le voir prier. Quelques-uns cherchaient à l'imiter; les autres élevaient les églises, les monastères, etc. qui subsistent encore presque entiers et attestent le prodigieux élan provoqué par des pratiques étranges, exemple frappant des réminiscences païennes dont le christianisme s'entacha à différentes reprises dans cette contrée qui avait toujours été un foyer religieux des plus ardents. Avant l'époque chrétienne, Hiérapolis était le centre du paganisme dans la Syrie du nord. Lucien qui, dans son traité *Sur la déesse syrienne*, en a parlé avec détails, cite, entre autres choses, certaines colonnes élevées sous les propylées du temple d'Hiérapolis et qu'il appelle des phallus, érigés par Bacchus. « Sur l'un de ces phallus un homme monte deux fois par an, et demeure au haut du phallus pendant sept jours [1]. » La raison de ce fait est quelque peu obscure, comme la raison de tous les rites religieux; Lucien hésite, mais la pratique n'en est pas moins déterminée : cet homme est un prêtre, et tandis que la foule défile au pied de la colonne pour y déposer les offrandes, il reçoit le nom de chaque fidèle et fait une prière en sa faveur.

1. Lucien, *trad. Talbot*, p. 453.

Digitized by Google

On ne peut s'empêcher de voir dans ce rite l'origine des pratiques des stylites. En nous montrant qu'il y avait là autre chose qu'une bizarrerie d'ascète, cela nous fait saisir à quelles racines profondes tenait l'enthousiasme suscité.

Au cours de ses remarquables recherches archéologiques sur cette région, M. de Vogüé a relevé que les monuments païens, relativement rares, sont datés de l'an 130 à l'an 324[1]. Puis, — en 325 se tient le concile de Nicée — toute trace de paganisme disparaît. La dernière date inscrite sur un monument est de l'année 565. « Peu après, dit M. de Vogüé[2], tout s'arrête; non seulement on ne bâtit plus, mais la population elle-même paraît avoir brusquement abandonné ces montagnes pour se concentrer dans quelques villes. » Cela expliquerait l'état de conservation des ruines. Si on considère la date de 565 comme caractérisant la fin de cette civilisation, on sera tenté de partager l'opinion de M. van Berchem[3] qui pense « que l'émigration a pu être graduelle, comme le déclin de la civilisation grecque, et qu'elle a peut-être commencé dès le VIe siècle, à la suite de l'invasion persane qui fondit alors sur la Syrie ». Il faut noter cependant que l'absence de date ne prouve rien et que l'invasion persane ne paraît pas avoir pénétré dans le Djebel 'Ala et le Djebel Sem'an. Aussi, d'après M. de Vogüé[4], cette émigration, « cette révolution subite ne peut avoir été amenée que par l'invasion musulmane. »

Il nous faut avouer qu'en visitant tout ce groupe de cités désertes nous n'avons pu nous défendre de quelques doutes. Très probablement les commotions politiques, qui secouèrent la Syrie aux VIe et VIIe siècles se firent sentir aussi dans la région montagneuse qui nous occupe. On se ralentit de construire, d'autant que la population dut diminuer; mais nous ne croyons pas que cette population disparut. Après les excès inévitables de la con-

1. De Vogüé, *ouvr. cit., Introd.*, p. 9-10.
2. *Ibid.*
3. Van Berchem, *Journal. asiat.*, nov.-déc. 1895, p. 502.
4. De Vogüé, *ouv. cit., id.*

Digitized by Google

quête, les musulmans montrèrent en général une large tolérance [1]. Sous les Omeiyades même, la Syrie connut une ère très brillante. L'état politique de la contrée ne justifie pas cette dépopulation brusque, uniquement supposée pour expliquer que tant de monuments soient encore debout. En particulier, il est certain que le Djebel Sem'an fut encore longtemps habité, puisque les Arabes y établirent une forteresse, *Qal'at Sem'an,* qui renfermait entre autres la magnifique église dont nous avons parlé. Et cependant, aujourd'hui, on y remarque à peine la trace du

1. La politique des Arabes — avant les Croisades — à l'égard des communautés chrétiennes n'est pas encore jugée, en général, avec équité. Une étude impartiale serait à désirer non seulement au point de vue d'une saine compréhension de l'histoire, mais encore pour dissiper bien des malentendus de peuple à peuple et faire véritablement œuvre civilisatrice. Les khalifes laissèrent les sectes chrétiennes s'administrer presqu'en toute liberté et élire leurs évêques et patriarches auxquels ils donnaient l'investiture. Jamais ils ne cherchent à s'immiscer dans les disputes d'église à église, mais toujours les partis recherchent leur appui et les persécutions n'ont souvent d'autres instigateurs que les chrétiens eux-mêmes. Nous empruntons à la biographie de Denys de Tell Mahré, patriarche des Syriens jacobites, que M. l'abbé J.-B. Chabot a donnée d'après Bar Hébréus dans son édition de la *Chronique de Denys*, Paris, 1895, p. xxxxiii, un exemple typique et important par sa source même, Denys venu en 829 à Bagdad pour obtenir du khalife Al Ma'moun, son aide contre les évêques dissidents : « Les chrétiens, dit le khalife indécis, et surtout vous autres jacobites, vous nous causez beaucoup d'ennuis. Va-t'-en pour aujourd'hui, et reviens un autre jour. » Peu après, Al Ma'moun assemble ses juristes : « Devons-nous, leur demande-t-il, autant qu'il est en notre pouvoir, protéger les évêques des chrétiens? Que vous en semble? » Les légistes répondent : « Non, nous devons seulement ne pas les contraindre par force à changer leur religion et leurs coutumes, pourvu toutefois qu'ils gardent l'obéissance et qu'ils vivent tranquilles, contents de la paix dont ils jouissent sous notre gouvernement. » Les légistes se retirent et le patriarche expose de nouveau sa requête au khalife; il insiste surtout contre une loi nouvelle, faite pour calmer l'effervescence des juifs et qui accorde à toute réunion de dix hommes appartenant à la même confession, juifs, chrétiens ou mages, le droit de se constituer un chef religieux. Le khalife demande : « Mais pourquoi donc cette loi est-elle plus onéreuse pour les chrétiens que pour ceux qui professent d'autres religions? » Le patriarche invoque la supériorité de sa foi sur celle des juifs et des mages; la peine qu'il prononce contre les coupables n'est ni la mort, ni la spoliation des biens, mais la déposition s'il s'agit d'un évêque et l'excommunication s'il s'agit d'un laïque. Et le khalife fait cette réponse admirable : « Nous ne vous empêchons point de déposer un coupable ni de le priver de sa dignité; mais nous pensons que vous n'avez pas le droit d'excommunier quelqu'un, ni de l'empêcher de venir à la prière, car ce sont surtout les pécheurs qui doivent prier Dieu et lui demander pardon de leurs fautes. »

Digitized by Google

séjour des musulmans. Cet exemple ne prouve-t-il pas l'inutilité de l'hypothèse d'une émigration complète au VIe ou au VIIe siècle pour comprendre le remarquable état de conservation de ces villes gréco-syriennes? D'ailleurs, comment expliquer aux points déserts aujourd'hui, Kokanaya, Kefr Kilé, etc..., la présence de petits cimetières musulmans où se dressent de belles dalles oblongues décorées de longues inscriptions arabes, de rosaces[1], etc... ? L'une d'elles, à Deir Seta, porte le schema d'une figure humaine (fig. 21). A Deir Seta aussi, sur un linteau de porte

Fig. 21.

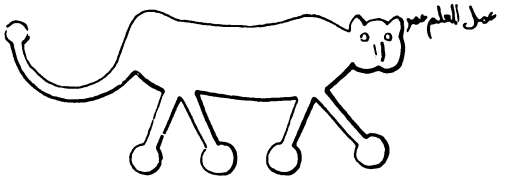

Fig. 22.

(fig. 22), se voit un quadrupède, dessiné en relief, rappelant le lion de Beïbars[2], avec l'inscription :

عمل المعلم عمر « Le maître Omar a fait. »

Cela ne nous fait-il pas descendre jusqu'à la fin des Croisades? Nous ne voulons pas prétendre que Maître Omar ait réparé la maison, fait et posé le linteau... cependant nous avons relevé des traces certaines de construction arabe dans le même village : ce sont *deux arcs de forme ogivale avec clé* encore en place à deux mètres environ l'un de l'autre et enfourchant une rue.

1. On sait que presque tous les linteaux de porte d'époque chrétienne sont décorés de rosaces, et spécialement d'une variété de rosace portant le symbole chrétien. A l'époque musulmane, on revint aux rosaces primitives; la continuité dans le système de décoration est fort nette et nous paraît très importante pour l'opinion que nous soutenons ici.

2. Nous pensons qu'il s'agit bien ici de l'emblème de Beïbars. Si la queue du lion n'est pas recourbée comme d'habitude, c'est sans doute parce que le linteau n'en laisse pas la place. Cf. un lion de Beïbars assez semblable dans Rogers, *Bullet. de l'Instit. égypt.*, 1880, fig. 16 (notée 12 sur la planche par suite de la confusion des chiffres arabes 6 et 2).

Digitized by Google

Il semble donc qu'il faille admettre que cette contrée est restée habitée longtemps après la disparition de la culture grecque, tout au moins jusqu'à l'époque des Croisades; et la dépopulation graduelle qu'elle subit dut être le fait de la misère générale qui, à la suite d'un état de guerre continuel, gagna peu à peu jusqu'à ces montagnes [1].

René Dussaud.

15 février 1896.

1. Dans le massif du Djebel Sem'an, nous avons visité le sommet le plus élevé, le *Cheikh Bereket* qui porte un vieux sanctuaire sémitique. M. Ch. Clermont-Ganneau vient d'y consacrer une étude très détaillée à laquelle nous renvoyons : *Etudes d'Archéol. Orient.*, t. II, p. 35 et s.

Les circonstances ne m'ont pas permis de dépasser Alep. Je tiens à remercier nos consuls et nos agents consulaires de l'obligeant empressement qu'ils ont mis à me faciliter ce voyage.

Digitized by Google

NOTES
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

(*Suite*[1].)

§ 9.

Autel de Djerach dédié à Némésis[2].

Les noms des épimélètes, chargés d'exécuter les dispositions testamentaires du donateur, sont lus par le P. Germer-Durand : Νικομάχου, Αὐσάτου Νικομάχου, καὶ Ἀμύντου Μαλκαγείνης, « Nicomaque, Ausatus (fils de) Nicomaque et Amyntas Malcagènes. » Soit trois épimélètes. Mais, dans ce cas, on attendrait un καὶ, qui manque après le premier Νικομάχου. Il me semble préférable de n'en compter que deux, en lisant le nom du premier : Νικομάχου Αὔσα τοῦ Νικομάχου, « Nicomaque, fils de Ausas, fils de Nicomaque. » Le petit-fils aurait porté le nom de son grand-père, conformément aux habitudes bien connues de l'atavisme onomastique. Quant à Αὔσα, ce serait le génitif de Αὔσας, forme congénère du nom nabatéo-grec, Αὔσος = אושי[3].

Pour ce qui est du nom (?) Μαλκαγεινης, j'avoue qu'il est complètement déroutant. J'avais pensé, un moment, à en détacher Μάλκα, pour en faire un patronymique : Μάλκας = Μάλχος[4], avec la désinence traitée comme dans Αὔσας = Αὔσος. Mais ici, il y a l'objection du κ substitué au χ. Et puis, dans ce cas que faire de l'élément γεινης ? La lecture aurait besoin d'être vérifiée.

---

1. Voir le nº de mars-avril.
2. *Revue biblique*, 1895, p. 384, nº 24.
3. Cf. Waddington, *op. c.*, nº 2064, où je propose de lire : Μάσεχος Αοὔσα (= משכו בר אושא), « Masechos fils de Ausas », au lieu de : Μάσεχος Αοὐσά[δου].
4. Cf. la transcription Μαλίχας, pour Μάλιχος, dans le *Périple de la mer Erythrée*, 19.

Digitized by Google

Au moment de donner le bon à tirer des lignes qui précèdent, je reçois un numéro de la *Zeitschrift* du *Deutscher Palaestina-Verein* (XVIII, p. 127 et p. 141) contenant une copie en fac-similé de cette inscription, par M. Schumacher, et une transcription, contrôlée sur un estampage, par M. Buresch. La copie donne pour les dernières lettres ΜΑΛΚΑΤЄΙΝΙΚ////////, avec ЄΙΝΙΚ figurés dans le fruste ; la transcription : Μαλκατεινικ.
?? ???

En m'appuyant sur ces nouvelles leçons, je propose de restituer paléographiquement : Μάλ(χ)α τ(οῦ) Νικ[ομάχου]. Le second épimélète Amyntas aurait donc été fils de Malchas et petit-fils de Nicomaque, par conséquent, très vraisemblement, le cousin-germain de son collègue Nicomaque, fils de Ausas et petit-fils de Nicomaque. On remarquera le parallélisme des deux généalogies et aussi des formes des deux patronymiques Αὔσας et Μάλχας, affectant l'un et l'autre la terminaison caractéristique ας = ος.

Ce nom de *Nicomaque*, qui revient ainsi dans cette inscription et dans la précédente, semble avoir été très en faveur à Gerasa. Ce fait n'est pas indifférent, si l'on tient compte de ce que cette ville avait donné naissance à un personnage qui a illustré ce nom vers le Ier siècle de notre ère, le fameux pythagoricien Nicomaque, Νικόμαχος Γερασηνός. Il ne serait même pas impossible que l'un ou l'autre des personnages apparaissant dans nos inscriptions fussent ses descendants.

§ 10.

Dédicaces à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djerach).

Le P. Séjourné[1] avait attribué ces dédicaces, recueillies par lui dans les ruines de Gerasa, à Caracalla et Julia Domna. J'ai

1. *Revue biblique*, 1894, p. 621.

Digitized by Google

proposé[1] de substituer à ces noms ceux d'Alexandre Sévère et de Julia Mamaea, en m'appuyant, d'une part, sur les traces des lettres conservées, en montrant, d'autre part, que l'ère employée était celle de Pompée (64 av. J.-C.), ce qui fournit une concordance chronologique parfaite.

Ces conclusions, adoptées par M. Cagnat[2] à qui je les avais soumises en lui signalant ces inscriptions, le sont aujourd'hui, avec raison, par le P. Germer-Durand[3] qui publie une nouvelle copie de ces textes importants rectifiée dans ce sens. Je suis heureux de cette adhésion. Il me permettra seulement de le renvoyer à la note citée ci-dessus où je les avais consignées le premier.

§ 11.

Le protocole ὁ κύριός μου.

L'inscription de Djerach, reproduite par le P. Germer-Durand[4] sous le n° 23, montre qu'il vaut mieux décidément maintenir la lecture ὁ κύριός μου, de préférence à la correction ὁ κύριος M. ΦΛ., dans l'inscription de Djâsim publiée autrefois par moi dans le premier volume de ce *Recueil* (p. 5, n° 4).

§ 12.

Inscription grecque de l'église du Saint-Sépulcre (Jérusalem).

Cette inscription, malheureusement très mutilée et, d'après ce qu'on peut en déchiffrer, fort intéressante pour l'histoire de la ville sainte sous la domination byzantine, est gravée sur un gros

1. Clermont-Ganneau, *Études d'Archéologie orientale*, I, p. 142.
2. *Revue archéologique*, 1894, II, p. 403.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 381.
4. *Revue biblique*, 1895, p. 383, n° 23.

Digitized by Google

bloc encastré dans la façade de l'église du Saint-Sépulcre, à une grande hauteur, à droite des portes d'entrée. Elle a été découverte par moi en 1871[1]. J'en ai pris alors un moulage en terre glaise et une copie, donnant plus que l'essai de transcription qu'en publie aujourd'hui le P. Germer-Durand[2]. Elle figurera dans le volume I de mes *Archaeological Researches in Palestine.*

Même observation pour le fragment d'inscription grecque encastré dans le mur d'enceinte de Jérusalem, à droite, en sortant par la porte de Saint-Étienne, et qui a été publié l'année dernière par le P. Séjourné[3]; il a été découvert et publié par moi, quelque vingt ans auparavant, dans mes rapports au Comité du *Palestine Exploration Fund*[4].

§ 13.

Lychnaria à inscriptions arabes.

J'ai recueilli autrefois en Palestine, soit des mains des indigènes, soit dans mes fouilles, plusieurs spécimens de lampes de terre cuite, en forme de *lychnaria* de l'époque byzantine, et portant, à la place des inscriptions grecques chrétiennes, qu'on y trouve quelquefois[5], des inscriptions arabes en caractères coufiques. Ces lampes chrétiennes sont du modèle courant bien connu : récipient clos, ovale allongé; trou central pour l'introduction de l'huile; à la pointe de l'ovale, trou d'issue de la mèche; souvent, mais pas toujours, queue plus ou moins saillante à l'arrière; décoration variée sur la face supérieure. J'ai pro-

1. C'est celle qui correspond au n° 33 de la liste des *Inscriptions antiques inédites*, recueillies par moi, liste publiée dans la *Revue archéologique*, mai 1872.
2. *Revue biblique*, 1895, p. 444.
3. *Id.*, 1894, p. 260.
4. *Palestine Exploration Fund. Quarterly Statement*, 1874, p. 141 et p. 148.
5. Le premier exemplaire connu de ce type de lampes a été publié par moi en 1868 (*Revue archéologique*, t. XVIII, p. 77); il porte l'épigraphe : φῶς Χ(ριστοῦ) φένι πᾶσιν « la lumière du Christ brille pour tous. »

Digitized by Google

posé de leur donner ce nom spécifique de *lychnaria*, en m'autorisant de la légende même que portent plusieurs d'entre elles notées par moi : λυχνάρια καλά.

Il est intéressant de constater que ce modèle de lampe s'est perpétué en Palestine après la conquête musulmane. Je crois même pouvoir démontrer qu'il n'était pas encore abandonné à l'époque des Croisades.

Jusqu'ici, je n'ai guère rencontré sur les *lychnaria* arabes et fort rarement, du reste, que des formules plus ou moins banales, et toujours impersonnelles. Une des plus curieuses en ce genre est celle qui est estampée, en relief et à l'envers, sur un *lychnarion* inédit du Cabinet des médailles, vraisemblablement de provenance syrienne. Elle consiste en un distique que je lis :

اسرج يا سرجا (*sic*) ولا تنطفى
ونير بضوئك ولا تنكفئ

« Brille, ô lampe ! et ne t'éteins pas,
« Éclaire avec ta lumière, et ne te renverse pas ! »

يا سرجا est pour يا سراج.

Digitized by Google

Le P. Germer-Durand[1] a rapporté de Djerach une lampe de la même famille, mais dont l'épigraphe arabe sort tout à fait de l'ordinaire. Elle est chrétienne, comme l'indique nettement une croix figurée sous la base. Tout autour, on lit, en caractères coufiques :

صنعة لدود برسا و...ى حرس
سنة خمسة وعشرين ومئة

ce que le P. Doumeth traduit :

« Œuvre de David Barnabé (?)... faite en l'an 125. »

Cette lecture m'inspire des doutes sur plus d'un point, doutes qui ne pourraient être levés que par l'autopsie du monument original.

L'avant-dernier mot de la seconde ligne a en grande partie disparu, la pâte ayant été écrasée. Peut-être l'examen de l'original ou, au moins, d'un fac-similé, permettrait-il de le déchiffrer. Quant au dernier mot, qu'on a laissé en dehors de la traduction, je me demande s'il ne serait pas à ponctuer جرش; ce qui nous donnerait, chose fort intéressante, le nom même de la ville de *Djerach*, où le petit monument a été recueilli. On aurait ainsi indiqué non seulement la date, mais la provenance précise.

§ 14.

La plante et la ville de « Tayibèt el-ism ».

Dans une des chansons bédouines de la région confinant à la Tripolitaine et à la Tunisie, chansons recueillies par M. Stumme[2],

1. *Revue biblique*, 1895, p. 591.

2. *Tripolitanisch-Tunisische Beduinenlieder*, p. 77, vers 267. Un autre nom de plante mentionné dans ces mêmes chansons (p. 71, vers 210) est le *simâg*, سيماق. M. Stumme renonce à l'identifier. Je crois que ce n'est autre chose que le *soummâq*, bien connu (le « summac »), سماق, prononcé à la bédouine. Comparez la vocalisation araméenne : סמוק, *sîmmoûq*, et סימוק, *sîmmoûq*, « rouge ». Pour ce qui est, dans la forme arabe, de l'allongement de la voyelle

Digitized by Google

le poète anonyme décrit une vallée verdoyante où croissent la *tayibèt el-ism* et le *lislis* parfumé :

طيّبة الاسم ولسلس النشوق

Le *lislis* est connu; c'est, comme l'indique M. Stumme, d'après M. Rohlfs, le *Didesmus bipennatus*.

Quant à la *tayibèt el-ism*, c'est une véritable énigme, qui m'a longtemps embarrassé tout autant que M. Stumme, lexiques, auteurs arabes anciens et tradition orale moderne restant également muets au sujet de cette plante, dont le nom est très clair étymologiquement; il signifie littéralement « bonne de nom », c'est-à-dire « au bon nom ».

Ce petit problème m'intéressait d'autant plus que j'avais trouvé autrefois ce même nom bizarre employé comme nom de ville, dans un document arabe du XIIIe siècle relatif à l'histoire de la Syrie[1]. En effet, dans une liste des fiefs du territoire de Césarée, attribués par le sultan Beîbars à ses émirs après la conquête, figure une ville de *Tayibèt el-ism*, qui, ainsi que je le démontrerai dans un travail que j'ai préparé sur ce document précieux pour la géographie syrienne du moyen âge, est représentée par le village appelé aujourd'hui *Et-Tayibè* tout court, au sud et non loin de Toul Keram. En outre, j'ai constaté, également en Syrie, mais dans une tout autre région, dans le Haurân, à cinq kilomètres au sud-est de Nawâ, l'existence d'une localité, absolument homonyme, localité insignifiante en elle-même, mais ayant le mérite de nous avoir conservé le nom intégral de *Tayibèt el-ism*. Peut-être les autres *Tayibè* de Syrie, qui sont très nombreuses, sont-elles, — au moins quelques-unes, comme la *Tayibè* du territoire de Césarée — des formes écourtées de *Tayibèt el-ism*[2].

i remplaçant la réduplication de la consonne *m* qui la suit, on sait que c'est un phénomène constant de phonétique sémitique.

1. Bibliothèque nationale, manuscrit arabe n° 1543, f° 187. Cf. Maqrîzi ap. Quatremère, *Histoire des sultans Mamlouks*, I, B, p. 13; cf. p. 257.

2. Cette considération a son importance au regard de la question si controversée de l'identité de la ʿOphrah biblique avec la *Tayibè* située entre Jérusalem et Naplouse.

Digitized by Google

Ce double fait, rapproché de l'apparition inattendue du même mot comme nom de plante dans le dialecte tripolitano-tunisien, paraît bien indiquer que le toponyme syrien doit dériver du même nom de plante. Mais nous n'en sommes guère plus avancés en ce qui concerne l'identité de la plante même.

A force d'y réfléchir, j'en suis arrivé à me demander si la *taybèt el-ism* ne serait pas, par hasard, la plante que Pline appelle *evonymus*, et que l'on croit être le *fusain*. *Evonymus* est visiblement la transcription du grec εὐώνυμος ; or εὐώνυμος a précisément le même sens que *tayibèt el-ism*, soit « au bon nom ». L'on peut fort bien admettre que l'arabe aura traduit littéralement le mot grec, qu'il connaît, d'ailleurs, aussi sous sa forme originale, transcrite افونوس, *efoûnoumoûs*. Il est probable qu'il a dû y avoir, comme d'ordinaire, quelque intermédiaire syriaque, soit en traduction, soit en transcription. Εὐώνυμος aurait un bon répondant dans l'expression toute faite, שם טב, *chem-tob*, qui, soit dit entre parenthèses, est devenu un nom propre de personne assez répandu. Qui sait même si le grec n'est pas simplement la traduction d'une vieille dénomination sémitique, dans le cas où la plante serait — ce que j'ignore — d'origine orientale? Cela nous donnerait du même coup l'étymologie du toponyme syrien; *Tayibèt el-ism* et *Tayibè* seraient des homonymes de la Εὐωνύμεια de Carie et du dème attique de ce nom.

Et maintenant, il reste, je le reconnais, quelques points douteux qui demanderaient à être vérifiés. Je les signale à l'attention de ceux qui sont mieux que moi en position de les tirer au clair. Est-il absolument démontré que l'*evonymus* de Pline soit le fusain, ce que nous appelons vulgairement le *bonnet de prêtre*? Quelle est l'origine botanique et l'habitat de cette plante? En a-t-on constaté l'existence en Tunisie et en Tripolitaine? Dans ce cas, le nom que lui donnent les indigènes est-il, comme je l'ai induit, *tayibèt el-ism* ?

Il y a aussi un fait dont il faut tenir quelque compte, mais dont on aurait tort cependant d'exagérer la portée négative; d'après le contexte de la chanson bédouine, le *lislis* et la *tayibèt*

Digitized by Google

el-ism sont présentés comme des plantes comestibles pour les herbivores ; les bêtes affamées — le texte ne spécifie pas lesquelles — se jettent dessus avec avidité. J'ignore si les feuilles du fusain seraient un régal bien friand pour des chevaux. Ce serait à voir. Mais, s'il s'agit de chameaux — et rien dans le texte ne s'y oppose — je sais par expérience que ces animaux, avec leur féroce appétit aiguisé par les jeûnes du désert, en dévorent bien d'autres. A plus forte raison, s'il s'agit de chèvres et même de moutons. D'ailleurs, dans un autre *g'sîm*, ou chant, de la même série (p. 71, vers 210), on nous énumère comme fourrages excellents des plantes qui ne passent pas généralement pour telles, au moins chez nous. Je ne suis pas très au courant de ces questions agronomiques, mais j'imagine que des animaux qui broutent avec délices l'oléandre (*difla*), l'*Erodium laciniatum* (*râg'ma*), le sumac (*sîmâq*), ne doivent pas reculer à l'occasion devant le fusain.

§ 15.

L'inscription de l'atâbek Anar.

L'inscription arabe, intéressante à plus d'un égard pour l'histoire des Croisades, du fameux Anar, atâbek des émirs de Damas, relevée pour la première fois à Bosra par M. Rey, a été successivement étudiée par M. Reinaud, M. Karabaček, et M. Wartabet. Moi-même, j'ai eu occasion de m'en occuper[1]. Ce texte offrait, au commencement de la ligne 3, un groupe de deux mots énigmatiques faisant partie du protocole officiel de notre personnage, et pour lesquels on avait proposé différentes lectures conjecturales : اعز الحج, اغر الحج, etc. En réalité aucune de ces lectures, fondées sur des fac-similés insuffisants, n'avait rencontré juste. C'est ce qui résulte d'une communication que m'a faite M. van Berchem, qui a récemment revu l'original à Bosra. Il

1. Clermont-Ganneau, *Sur une inscription arabe de Bosra relative aux Croisades* (*Journal asiatique*, 1878, extrait n° 2).

Digitized by Google

en a pris des estampages et d'excellentes photographies dont il a bien voulu mettre un exemplaire à ma disposition. On y lit clairement les deux mots controversés : ناصر الحقّ, « le champion du droit. »

§ 16.

Une inscription relative à la légion X Fretensis Gordiana à 'Ammân.

Le volume I du *Survey of Eastern Palestine* (p. 54) contient la transcription suivante d'une inscription grecque découverte à 'Ammân, l'antique Philadelphie, capitale de l'Ammonitide :

ΟΡΙΚΤΩ
ΝΟΝΑ...ΕΓ
ΔΕΚΑΤΗΣΦΙ
ΓΟΡΔΙΑΝΗΣ
ΑΥΡΟΥΙΚΤΩ

L'éditeur, le major C. R. Conder, avertit que sur l'original les lettres Σ et Ε sont de forme lunaire et que les Ω sont du type W. Il ne propose aucune lecture de ce texte, reproduit évidemment d'une façon imparfaite, bien qu'un estampage en ait été pris. Il se borne à faire remarquer que le nom de *Gordiana*, qui y apparaît à la quatrième ligne, rappelle celui de Ulpia Gordiana, mère de Gordien l'Africain, et il semble supposer qu'il serait réellement question de cette princesse dans l'inscription.

Je pense qu'on doit restituer aux lignes 3-5 :

[λ]εγ(εῶνος) δεκάτης Φ[ρ](ετησίας) Γορδιανῆς
= *legionis X Fretensis Gordianae.*

Aux lignes 1 et 5 il faut reconnaître très probablement les transcriptions grecques des noms de *Victor* ou *Victorinus*, et *Aurelius Victor* ou *Victorinus*; peut-être bien, à la ligne 5, *Aurelia Victorina* si, ce qui est fort possible, il s'agit d'une dédicace faite par une femme à la mémoire de son mari, soldat ou officier de la Xe légion.

Digitized by Google

L'on sait que la Syrie avait été une des premières à se déclarer en faveur des Gordiens contre Maximin. Il n'est donc pas étonnant que la Xe légion *Fretensis*, qui continuait à y tenir garnison depuis la prise de Jérusalem par Titus, ait pris, ou reçu, ce surnom de *Gordiana*, marquant son attachement à la personne du jeune Gordien III, comme antérieurement elle avait reçu celui de *Antoniniana*[1], en l'honneur de Caracalla ou d'Élagabale.

§ 17.

Tête de statue archaïque de Mouchrifè.

M. van Berchem, en passant l'an dernier par El-Mouchrifè, village situé entre Homs et Salamiyè et bâti dans l'enceinte d'un grand camp romain, a trouvé dans une des maisons une tête de statue malheureusement fort mutilée, d'un style remarquable qui n'est certainement ni grec, ni romain. Ce débris semble nous apporter un spécimen de la vieille sculpture syrienne, apparentée aux arts primitifs de la Chaldée et de l'Assyrie. Il rappelle à plus d'un égard la tête de la statue du dieu Hadad découverte à Zendjirli[2], et aussi un peu pour la coiffure les personnages gravés sur les stèles de Neîrab[3]. Cette coiffure, en forme de calotte hémisphérique très épaisse, emboîtant la tête et surplombant le front, est d'un caractère tout particulier, comme

1. Dans une inscription découverte à Jérusalem en 1885 (voir Zangemeister, dans la *Zeitschr. des deutsch. Palästinavereins*, X, p. 49). Cf. *C. I. L.*, n° 3472.
2. Voir la planche VI et la vignette de la p. 84 des *Mittheil. aus den oriental. Samml.* (Musée de Berlin), Heft XI, *Ausgrab. in Sendschirli*, 1893.
3. Que je ferai connaître incessamment.

Digitized by Google

on peut en juger par le consciencieux croquis ci-dessous pris par le compagnon de voyage de M. van Berchem, M. Ed. Fatio.

§ 18.

Un nouveau cachet israélite archaïque.

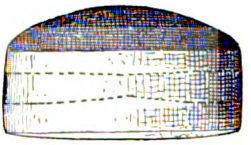

Cette petite gemme, qui est venue tout récemment enrichir le Cabinet des médailles, est une pierre dure, une sorte de jaspe de couleur rougeâtre sombre, taillée en ellipsoïde et bombée sur ses deux faces. Sa longueur, mesurée selon le grand axe, est de $0^{m},016$. Elle est percée longitudinalement.

A première vue, elle présente toutes les particularités signalétiques des sceaux israélites archaïques; tout nous invite à la classer dans cette série : sa forme et son aspect général, aussi bien que la disposition matérielle de la légende qui y est gravée, sans parler de la paléographie proprement dite de l'inscription. Avant même d'avoir déchiffré celle-ci, on est porté à diagnostiquer l'intaille comme israélite ; et cette première impression, fondée sur l'examen extrinsèque du monument, est, comme on le verra, pleinement confirmée par le déchiffrement. Elle ressemble tout à fait, par exemple, au cachet de *Hananyahou fils de 'Akbor*, que j'ai rapporté de Jérusalem et publié autrefois[1]. Les lignes y sont, comme sur celui-ci, tracées selon le petit axe de l'ellipse et séparées par des doubles traits. Un double trait en-

1. Clermont-Ganneau, *Sceaux et cachets israélites, etc.*, n° 1.

Digitized by Google

cadre également l'ensemble du champ gravé, qui se trouve partagé en trois registres superposés.

Dans le registre du haut se dresse un uraeus, à quatre ailes éployées, inclinant sa tête à gauche. Les deux paires d'ailes ont la coupe de celles des scarabées volants. C'est un cas de plus à ajouter à ceux, déjà nombreux, où nous constatons des emprunts faits par l'art et le culte israélites à la symbolique égyptienne ; car c'est bien, en effet, à un cachet israélite que nous avons affaire, ainsi que va nous l'apprendre positivement la légende.

Cette légende consiste en deux lignes, occupant les deux registres inférieurs. Les lettres phéniciennes y affectent les formes spécifiques qui distinguent l'écriture israélite antérieure à l'exil ; le *hé* et le *waw*, principalement, sont, à cet égard, tout à fait démonstratifs ; d'autre part, le faciès, et ce qu'on pourrait appeler l'attitude des autres lettres, d'une structure moins caractéristique, sont bien d'accord avec cette conclusion paléographique. Le monument peut remonter au VIe ou au VIIe siècle avant notre ère.

La légende est gravée à l'envers, cette intaille étant à usage de sceau. Je lis ainsi :

ל יחמליה	« A Yahmolyah-
ו מעשיהו	ou Ma'aseyahou. »

Yahmolyahou et *Ma'aseyahou* sont des noms théophores foncièrement israélites, révélant par leurs éléments mêmes la nationalité religieuse des personnages qui les portent ; ces personnages étaient des adorateurs de Jehovah.

Le premier nom est dérivé du verbe חמל, « être doux, tendre » (cf. حمل), et aussi « épargner, avoir compassion », en combinaison avec la forme abrégée *Yahou*, que revêt si souvent le nom de Jehovah lorsqu'il est engagé dans la composition des noms de personnes. C'est à la même racine que se rattache le nom d'un des descendants de Judah, חמול, *Hamoul*[1]. *Yahmolyahou* signifie « Jehovah est » ou « que Jehovah soit doux, compatissant » ; il appartient à la catégorie, nombreuse en hébreu, des

1. *Genèse*. XLVI, 12.

Digitized by Google

noms d'hommes composés du nom de la divinité et d'un verbe, à la troisième personne du masculin singulier de l'aoriste, précédant l'élément théophore; ces noms, constituant, en réalité, une petite phrase, très brève mais complète, sont tout à fait dans le goût des Sémites. L'on sait que les Assyriens ont poussé très loin l'application de ce principe onomastique, en adjoignant fréquemment un régime au verbe.

Je crois que ces petites phrases sont plutôt de nature optative qu'affirmative dans les noms hébreux, étroitement congénères des nôtres, tels que [1]:

יאזניה, *Yaazanyah*, et יאזניהו, *Yaazanyahou*, « que Jehovah écoute »;

יאשיה, *Yochiyah* et יאשיהו, *Yochiyahou*, « que Jehovah fortifie »;

יבניה, *Yibneyah* et *Yibniyah*, « que Jehovah édifie »;

יברכיהו, *Yeberekyahou*, « que Jehovah bénisse »;

יזרחיה, *Yizrahyah* « que Jehovah apparaisse »;

יחיאל, *Yehiel* et יחואל. *Yehauel*, « qu'El vive, ou vivifie »;

יחזיאל, *Yahaziel* et יחזיה, *Yahzeyah*, « qu'El ou Jehovah révèle »;

יסמכיהו, *Yismakyahou*, « que Jehovah soutienne »;

ירחמאל, *Yerahmeel*, « qu'El ait pitié »;

Etc., etc.

Ce type de noms propres, très en faveur chez les Israélites, n'était pas inconnu non plus aux Phéniciens; témoins :

יחומלך, *Yehaumelek*, « que Moloch vivifie »;

יחנבעל, *Yahannbaal* « que Baal fasse grâce »;

יכנשלם, *Yakonchalom*, « que le salut soit » [2].

1. Je laisse à dessein de côté la question, encore controversée, de savoir si les noms comme יעקב, *Ya'qob*, יצחק, *Yçhak*, ne sont pas les formes apocopées de noms du même type, d'où l'élément théophore final — *El* — aurait fini par disparaître. Je rappellerai à ce propos le n° 8 de mes *Sceaux et cachets, etc.* (provenant de Naplouse), inscrit au nom de יחזק, *Yehezak*, nom rigoureusement comparable aux noms hébreux יחזקאל, *Yehezkeel* (Ézéchiel), יחזקיהו, *Yehizkyahou* (Ézéchias), et d'où l'élément théophore a été éliminé.

2. Dans ce dernier nom, le mot שלם fait en quelque sorte fonction d'élément divin, et le « salut » devient presque une entité métaphysique. Cf. le nom du roi de Juda יכניהו, *Yekonyahou*.

Digitized by Google

Quant à *Ma'aseyahou*, c'est un nom absolument biblique, signifiant « œuvre de Jehovah ». Il est porté par divers personnages mentionnés dans les livres de *Jérémie* et des *Chroniques*, tantôt sous la forme pleine, telle que nous l'avons ici : מעשיהו[1] *Ma'aseyahou*; tantôt sous les formes plus abrégées : מעשיה[2], *Ma'aseyah*, et מעשי[3], *Ma'asaï*.

L'épigraphe, lue et interprétée de cette façon, présente une difficulté assez sérieuse. Comment agencer ces deux noms ainsi juxtaposés immédiatement, contrairement à tous les précédents, sans l'intervention d'un autre mot établissant entre eux un rapport soit de filiation ou de parenté quelconque, soit de dépendance?

Il va sans dire qu'il ne saurait être question ici d'une dédicace, faite par un personnage appelé Ma'aseyahou, à un autre personnage appelé Yahmolyahou. N'oublions pas que nous sommes en présence d'un cachet, et que, dans cette formule constante, le *lamed* ne peut être que le *lamed* d'appartenance, faisant fonction de génitif. Il n'est guère plus admissible que le second nom soit à détacher complètement du premier, celui-ci restant le nom du propriétaire du cachet, et celui-là devenant, par exemple, le nom de l'artiste ayant gravé l'intaille. Il doit y avoir, certainement, entre les deux noms une corrélation étroite.

Aurions-nous affaire à un seul personnage portant le double nom de Yahmolyahou Ma'aseyahou? C'est peu probable; car l'usage des doubles noms semble avoir été inconnu aux Israélites, au moins à cette époque.

Le cachet serait-il, alors, inscrit au nom de deux personnages différents, Yahmolyahou et Ma'aseyahou? Voilà qui serait bien singulier, et également sans précédents. Un cachet est un objet essentiellement individuel. D'ailleurs, il est à présumer que, dans ce cas, le *lamed* d'appartenance serait répété devant le second nom.

Devons-nous, au contraire, considérer Yahmolyahou comme le fils, ou le serviteur et client de Ma'aseyahou? Mais, alors,

1. *Jérémie*, XXXV, 4; I *Chron.*, XV, 18, 20; II *Chron.*, XXIII, 1.
2. *Jérémie*, XXI, 1; XXIX, 21.
3. I *Chron.*, IX, 12.

Digitized by Google

comment expliquer l'omission du mot בן, « fils » ou du mot עבד, « serviteur », qui, dans ce cas, sont toujours exprimés[1]? On remarque bien, au-dessous du *hé* qui termine la première ligne, un grand trait oblique, qui, certainement intentionnel, ne peut être qu'explétif, car il ne saurait faire partie intégrante, ni du *hé*, ni du *yod* précédent, au-dessous duquel il se prolonge. On pourrait se demander si ce ne serait pas par hasard une espèce d'abréviation figurant le mot absent auquel on s'attend. Je ne crois pas, pourtant, que tel soit son rôle, si tant est qu'il en ait un réellement. Il est peut-être destiné tout simplement à indiquer que le *waw* initial de la deuxième ligne doit être rattaché au *hé* terminant la première, de manière à obtenir le nom complet יחמליה+ו, *Yahmolyah-ou*, coupé en deux parties très inégales. Je dois dire toutefois que, sur plusieurs de ces cachets, soit israélites, soit phéniciens, soit araméens, où des noms, ou des mots, se trouvent ainsi coupés, nous n'avons pas constaté jusqu'ici l'existence d'un signe de liaison de ce genre.

Pour sortir d'embarras, on pourrait être tenté de remettre en question la lecture matérielle elle-même, en essayant de reconnaître dans la première lettre de la seconde ligne, non pas un *waw*, mais un *aleph*, à la tête duquel le lapicide, gêné par l'exiguïté de la place dont il disposait, n'aurait pas donné tout son développement normal. De plus, on pourrait contester la valeur du caractère suivant, un peu empâté et obscurci à sa partie supérieure par une fêlure ou une faille de la pierre qui le traverse obliquement, et y voir, au lieu d'un *mem*, un *noun*, ou même un *kaph*[2]. Cela nous donnerait alors les combinaisons ci-dessous :

$$\text{יחמליה} + \left\{\begin{matrix}\text{אן}\\ \text{אם}\\ \text{אך}\end{matrix}\right\} + \text{עשיהו}$$

1. Voir, sur cette question, les observations que j'ai présentées dans mes *Études d'archéologie orientale*, I, p. 87, à propos du sceau d'Adoniphelethb, serviteur de 'Amminadab, où l'on avait cru, à tort, pouvoir reconnaître une construction elliptique de ce genre.

2. En aucun cas, on ne serait autorisé à en faire un *beth* ; la structure de la

Digitized by Google

Soit deux noms propres, ayant, eux aussi, de bons répondants bibliques, *Yahmolyah* et *'Asayahou*, qui seraient séparés, ou plutôt reliés par le mot אם, אן ou אך. Ces deux dernières combinaisons ne nous mèneraient à rien de plausible. La première, au contraire, nous fournirait le mot bien connu אם, « mère » ; et, dans ce cas, le cachet serait au nom d'une femme : *Yahmolyah, mère de 'Asayahou.*

Mais en s'engageant dans cette voie, on aboutit à de grandes invraisemblances. Nous n'avons pas d'exemple dans cette épigraphie sigillaire d'une femme se réclamant de son fils, au lieu de se réclamer, comme d'habitude, de son père, ou de son mari. Il y aurait donc là une première anomalie. En outre, par sa forme même le nom propre *Yahmolyah* n'est pas de ceux qui appartiennent à l'onomastique féminine. Parmi les noms de ce type, — le nom de la divinité précédé d'un verbe à la troisième personne du masculin singulier de l'aoriste — je n'en ai pas rencontré un seul qui fût porté par une femme. Le nom de femme יכליהו, *Yekolyahou*, une des reines de Juda (II *Rois*, xv, 2) = יכיליה, *Yekilyah* (II *Chroniques*, xxvi, 3, où le *keri* donne d'ailleurs, avec raison יכליה, *Yekolyah*) ne rentre pas, malgré les apparences, dans cette catégorie de noms propres; l'élément verbal est, en effet, à rattacher au parfait du verbe יכל, « être puissant, victorieux », et non pas, comme le veulent quelques lexicographes, à l'aoriste du verbe כול (soit au *kal*, soit à l'*hiphil* הֵכִיל), « mesurer, contenir ».

Enfin — considération peut-être secondaire, mais qui n'en a pas moins sa valeur, surtout rapprochée des autres — pourquoi dans ces deux noms homogènes l'élément théophore apparaîtrait-il, sur le même monument, sous deux formes orthographiques différentes : (Yahmol)*yah*, et ('Asa)*yahou*?

Soit dit en passant, la même objection est applicable à la conjecture discutée plus haut d'après laquelle nous aurions affaire

queue, avec son retour en crochet, s'y oppose. Par conséquent, il ne faudrait pas songer au mot אב, « père ».

Digitized by Google

à deux personnages distincts dont les noms seraient réunis par la conjonction *waw* : ליהמליה ומעשיהו, « *à Yahmolyah et à Ma'aseyahou.* »

D'ailleurs, le léger doute qui peut planer sur l'identité de ces deux premiers caractères de la seconde ligne est tout relatif; l'hésitation vient surtout de la difficulté qu'on éprouve à relier entre eux les deux noms propres immédiatement juxtaposés. Après les avoir minutieusement examinés à la loupe, et sans parti pris, je ne puis reconnaître dans ces caractères autre chose qu'un *waw* et un *mem*. Cette lecture s'impose donc matériellement, et je crois que nous devons l'accepter avec toutes ses conséquences, quelles qu'elles soient.

C. Clermont-Ganneau.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

BRONZES GRECS

DU MUSÉE DE SYRACUSE

(PLANCHE VIII.)

Les bronzes figurés de bonne époque grecque sont rares en Sicile. J'en connais très peu qui proviennent de la Sicile orientale et le Musée de Syracuse ne possède que deux morceaux de quelque valeur. En les offrant aux lecteurs de la *Revue,* nous croyons que leur rareté même augmentera l'intérêt de la publication.

I. Le premier est une jolie statuette d'Aphrodite (fig. 1 et 2), haute de $0^{m},15$. Les jambes et les bras manquent ; en outre, la surface a été malheureusement très endommagée par l'action du feu, qui lui a donné un ton grisâtre. On voit cependant que l'exécution en était assez soignée. Le dos est mieux conservé que le devant. Cette statuette fut trouvée, il y a environ treize ans, sur le même emplacement où Landolina eut la chance de découvrir la célèbre statue d'Aphrodite en marbre, qui est encore aujourd'hui le chef-d'œuvre du Musée de Syracuse (*Clarac*, pl. 608, 1344). Mais tandis que l'Aphrodite Landolina n'est qu'une réplique — et non sans défauts — d'un modèle hellénistique bien connu, notre statuette présente un intérêt plus considérable pour l'histoire du type plastique de la déesse. Si nous la comparons à la Vénus du Capitole et à la Vénus des Médicis — les deux meilleurs spécimens du modèle hellénistique auquel nous avons fait allusion — nous constaterons bientôt de remarquables différences. Il n'y a de commun entre ces images que la nudité, la position des jambes dont la gauche porte le poids du corps, et

Digitized by Google

peut-être le geste de la main gauche. Mais la tête de notre statuette est tournée à droite et non à gauche. L'agencement des cheveux est bien plus simple : ramassés en chignon sur la nuque, tandis que deux boucles tombent sur les épaules derrière les oreilles, et formant sur le front une masse compacte dont la frisure rappelle certaines têtes archaïques, ils s'éloignent beaucoup de la disposition compliquée et recherchée qu'on remarque surtout dans la Vénus du Capitole. Enfin, la *stéphané* dont est pourvue notre statuette lui conserve encore quelque chose de sévère et de majestueux.

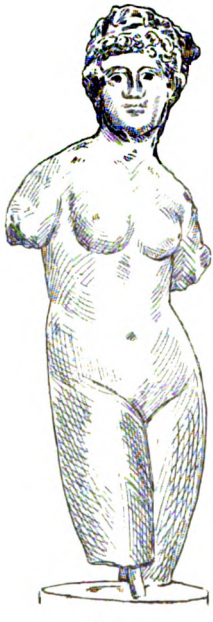

Fig. 1.

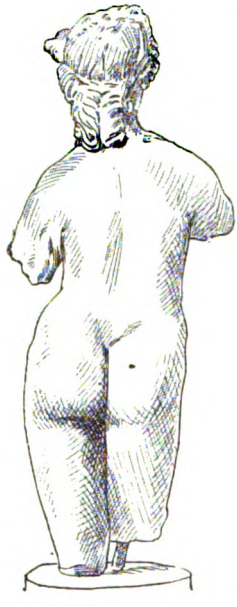

Fig. 2.

Le corps, penché en avant dans les statues du Capitole et Médicis, se présente presque vertical dans notre exemplaire. La courbe du flanc gauche montre que la figure penchait à droite, et s'il est possible d'admettre pour le bras gauche le même geste que dans les deux statues de marbre, il est absolument impossible que le bras droit se repliât ici pour cacher les seins[1]. Il faut qu'il prenne son point d'appui sur quelque objet en dehors de la figure : c'est ce qu'indique aussi l'épaule droite rehaussée.

Notre bronze relève donc d'un modèle plus sévère que celui

1. Dans la statue Médicis ce motif a peut-être une autre signification : la déesse va ôter son bracelet de métal, dont on aperçoit les traces sur le bras gauche. Le bras droit est mal rajusté.

Digitized by Google

des deux célèbres Vénus, d'un modèle où l'on sentait certainement encore l'insouciance de la déesse, plus que la pudeur, d'ailleurs un peu suspecte, de la femme. D'autre part, la Vénus nue est un sujet qui a été abordé pour la première fois par l'art de Praxitèle et de Scopas : le motif général de notre statuette est bien praxitélien. Comme il ne s'agit cependant pas de l'Aphrodite cnidienne, il faudra songer à un autre type parallèle et moins connu.

II. La tête, ou plutôt le buste de Méduse, reproduite sur notre planche VIII, est un morceau aussi intéressant que gracieux et bien conservé. C'est un don que l'évêque Amorelli (1824-1840) fit à la collection municipale de Syracuse, le noyau du *Museo nazionale* actuel. Le buste, qui a 0m,175 de haut, est recouvert d'une excellente patine vert foncé. Il faisait partie de la décoration de quelque meuble auquel il était soudé : dans la cavité du buste est conservée une grande masse de plomb qui rend l'objet très lourd. Il a été découvert à Palazzolo Acreide, l'ancienne Akrai.

La poitrine, coupée circulairement au-dessous des seins, est recouverte d'une espèce de corsage à écailles qui avait peut-être quelque relation avec le reste de la décoration du meuble. La tête de Méduse est de toute beauté ; penchée sur l'épaule gauche avec une expression pathétique, elle n'a comme attributs que deux petites ailes : au lieu de serpents, ce sont de longues boucles qui s'enroulent gracieusement autour du front et retombent sur les épaules. Les yeux sont pleins et la prunelle indiquée par une petite cavité.

On sait que les traits de Méduse ne devinrent parfaitement réguliers et beaux que vers la fin du ve siècle. C'est cette beauté tranquille et froide qu'on admire dans le chef-d'œuvre de la série, la Méduse Rondanini. Mais à l'époque hellénistique on voit s'introduire un type nouveau, qui donne aux traits de Méduse l'expression de la plus intense douleur ; c'est le type dominant au IIIe siècle.

Digitized by Google

Notre Méduse n'appartient à aucune de ces deux séries : c'est un type intermédiaire. Sa beauté n'est pas froide, mais passionnée ; cependant le pathétique est exprimé par les moyens les plus simples. Pas de contractions, pas d'yeux barrés ; il n'y a presque rien de plus que l'inclinaison de la tête sur l'épaule. L'absence de tout élément de terreur, comme les serpents (qui sont très aimés même à l'époque hellénistique), et la présence des ailes seules impriment à notre bronze je ne sais quel caractère idéal. On ne se trompera donc pas en plaçant l'exécution de ce charmant morceau entre la fin du IVe siècle et les premières années du IIIe.

III. Quelle est maintenant la patrie de ces bronzes ? Voilà une question à laquelle on ne saurait encore répondre. L'art et les procédés techniques sont purement grecs. Nous sommes déjà à une époque où l'indépendance des écoles locales cède au goût commun de l'époque hellénistique. D'autre part, si la population indigène de la Sicile n'avait pas d'art proprement dit, les Sicéliotes n'ont fait qu'emprunter toujours à la mère-patrie. Les plus beaux types des monnaies sont étroitement liés au grand art de la Grèce propre. Au Musée de Syracuse les connaisseurs peuvent constater que tous les vases peints de basse époque appartiennent à des fabriques italiotes ; Syracuse n'a jamais eu de céramistes, mais après avoir été tributaire des fabriques corinthiennes et attiques, elle le devient de l'Italie méridionale, surtout de la Campanie et de Cumes. Les sculptures en tuf et en marbre, dès l'époque archaïque, sont apparentées à des écoles grecques. Tant qu'on n'aura pas d'éléments suffisants pour établir le caractère des influences locales, il sera à peine permis d'en chercher quelque faible trace dans les terres cuites.

Syracuse, février 1896.

Giovanni Patroni,
Agrégé au *R. Museo archeologico.*

Digitized by Google

TEXTES PEHLVIS

HISTORIQUES ET LÉGENDAIRES

Traduits par E. BLOCHET

(*Fin*[1].)

II

Événements survenus le jour Khôrdat du mois Farvartîn[1].

Au nom du Créateur Aûhrmazd!

Le saint Zartûhasht (Zoroastre) demanda Aûhrmazd[2] : Aûhrmazd, pourquoi les hommes considèrent-ils le jour Khôrdat du mois Farvartîn comme plus élevé en valeur et en dignité que les autres jours?

Aûhrmazd répondit : O Zartûhasht! C'est le jour Khôrdat du mois Farvartîn que j'ai créé l'âme des habitants du monde. C'est le jour Khôrdat du mois Favartîn qu'ont apparu les pays iraniens (persans) et les pays non iraniens (non persans)[3], — que Gayôkmart[4] parut dans le monde, — que Gayôkmart tua Arzûr, — que Mahlyâ et Mahlyânâ[5] sortirent de terre, — que Hôshang le Pêshdâ[6] parut dans le monde, — que Tahmûraf[7] fit du maudit Ahriman sa monture durant trente années, — que Jim[8] rendit le monde immortel et l'affranchit de la vieillesse, — que Jim retira les Lois de l'enfer et les promulgua dans le monde, — que Jim fit les Dakhmas[9] — et ordonna aux hommes d'en faire. Quand ils eurent vu l'ordre que leur donnait Jim, ils choisirent ce jour pour jour de l'an et lui donnèrent le nom de Nôrôz[10],— que Frîtûn[11] fit le partage du monde; il confia le pays

1. Voir le n° de mars-avril.

Digitized by Google

de Hrûm à Salm, il donna le Tûrkestân à Tôj, et l'Irân-Shehr (la Perse) à Irîj ; il demanda les trois filles de Bôkht-Khôsrav, le roi des Arabes, et les donna un mariage à ses fils. — Salm et Tôj se révoltèrent contre leur père et tuèrent leur frère Irîj, — que Manûscîhar[12] partit pour venger Irîj, et qu'il tua Salm et Tôj pour sa vengeance, — que Sâm, fils de Narîmân[13], tua le démon Snâvîdak[14], — que Sâm, fils de Narîmân, mit Azh-i-Dahâk à mort, — que Gayôkmart tua Arzûr, le fils maudit d'Ahriman[15], — que Kaî-Khôsrav, fils de Syâvûkhsh, tua le Touranien Frâsyâk pour venger son père[16], — que Kaî-Khôsrav, fils de Syâvûkhsh, s'en alla au Garôtmân (paradis) victorieusement et avec gloire, — que Manûscîhar et Arîsh à la flèche rapide[18] reprirent la terre d'Irân des mains du Touranien Frâsyâk, — que Kaî-Khôsrav fils de Syâvûkhsh résigna la royauté à Lôhrâsp et s'en alla de lui-même, victorieusement au Garôtmân[19], — que Zartûhasht, le descendant de Spitâma, vit le Seigneur Aûhrmazd et s'entretint avec lui, — que Zartûhasht, le descendant de Spitâma, reçut la Loi (la religion) du Seigneur Aûhrmazd[20], — que le roi Kaî-Vishtâsp reçut la Loi des mains de Zartûhasht[21], — que dix-huit choses arrivèrent en dix-huit années à Khôsrav, fils d'Aûhrmazd[22], — que Vahrâm le victorieux (varjâvand) fera son apparition venant des Indes[23], — que Pêshyôtan, fils de Vishtâsp, viendra de Kang-diz dans l'Irân-Shehr et répandra la loi des Mazdéens, — que Hûshêtar[24], fils de Zartûhasht, verra le Seigneur Aûhrmazd et s'entretiendra avec lui, qu'il apprendra en une seule fois la Loi des Mazdéens, qu'il fera reculer le soleil au milieu du ciel en plein midi devant dix jours et dix nuits, qu'il dissipera les doutes des hommes sur la Religion mazdéenne. C'est alors que le millénium d'Hûshêtar commencera et que celui de Zartûsht prendra fin.

NOTES

1. Le mois **Farvartîn** est le premier mois de l'année parsie, qui commence le 21 mars, comme aujourd'hui encore l'année persane. Le jour **Khôrdat** est le sixième jour de ce mois, par conséquent le 27 mai. Les mois et les jours ont

Digitized by Google

reçu dans ce calendrier le nom des différents génies. Voici ce que dit à ce sujet le *Grand Bundehesh* dans sa partie inédite, p. 24, 25 : « Aûhrmazd accomplit les six créations en une année de 365 jours, divisée en 12 mois. Chaque mois a 30 jours, il y en a un qui a 35 jours; il a donné à chaque mois le nom d'un Amshaspand (génie). » Le mois de 35 jours est en réalité un mois de 30 jours, après lequel on intercale 5 jours destinés à compléter l'année. « Quelques personnes, ajoute le *Bundehesh*, appellent ces cinq jours les jours volés ou dérobés (**tarôftâk, dûjîtâk**)..... Il y en a qui les nomment les cinq Gâhs des Gâthâs (parties versifiées de l'Avesta), d'autres les appellent la Pentade excellente (panjak î shapîr). Voici leurs noms dans l'Avesta (dîn) : Ahunvat Gâs, Hûshtavât Gâs, Spênîtmat Gâs, Vohûshatr Gâs, Vahishtôhisht Gâs. » Ces noms sont les noms des cinq Gâthas. On voit que le calendrier avestéen se rapprochait singulièrement du calendrier de la Révolution française et que les cinq jours des Gâthas correspondent exactement aux *sans-culottides* ou *jours surajoutés*. On appelle ces cinq jours نوروز مغان, le nouvel an des mages.

2. C'est par une série de demandes de Zoroastre et de réponses d'Aûhrmazd, que sont composés la plupart des chapitres du Vendidâd.

2. Voir le premier Fargard du Vendidâd. La terre est divisée en sept parties appelées **kêshvar**, pers. کشور. Le pays du centre qui est aussi grand que les six autres ensemble est l'Irân, et les autres sont répartis autour de lui. D'après un commentaire pehlvi de l'Avesta, les hommes ne pouvaient passer de kêshvar en kêshvar sans l'aide des démons.

4. **Gayôkmart.** Zend : *Gaya Maretan*; pers. کیومرث. Voici quelques extraits du Grand Bundehesh et de rivaïets persans concernant ce personnage, p. 23. « En sixième lieu, il (Aûhrmazd) créa Gayôkmart, brillant comme le soleil, sa taille mesurait quatre nâi, et sa largeur égalait sa taille. Il fut créé sur les berges de la rivière Dâitya, au centre du monde, sur la rive gauche tandis que le Taureau était créé sur la rive droite..... » Gayôkmart mourut quand le démon Ahriman envahit le monde; quelques textes disent que ce fut par punition du meurtre d'Arzûr, le fils d'Ahrimân. « La sixième lutte (du démon) fut contre Gayôkmart. Son horoscope portait qu'il vivrait 30 ans sous le règne du mal, en lutte avec les planètes (qui sont à cause de leur mobilité dans l'espace des êtres démoniaques). Ainsi est-il dit dans l'Avesta : Avant le temps de l'arrivée du mal, le vaillant Gayôkmart fut créé pour vivre trente hivers et pour la souveraineté. A l'arrivée du démon, la planète Aûhrmazd (Jupiter) était dans le signe du Cancer qui est une constellation régente de la pluie, à son apogée..... Il tomba en mourant sur le côté gauche, et laissa échapper sa semence à terre, de même que font aujourd'hui tous les hommes quand ils meurent. Comme le corps de Gayôkmart était composé de métaux, les sept sortes de métaux furent produites de son corps. Sa semence tomba dans la terre et au bout de cinquante ans en sortirent Mashyâ et Mashyâna, desquels devait venir la continuité du monde; la destruction des démons et de la malfaisance de Zanak-mînôî ». *Bundehesh*, p. 75. Plus loin on lit : « Ceci est dit dans l'Avesta que lorsque la mort vint sur Gayôkmart, Zanâk-mînôî fondit d'abord sur son pied droit, puis sur le petit doigt, ensuite dans le cœur où il déchaîna la faim..... Il (Aûhrmazd) fit manger à Gayôkmart de la viande et du beurre pour qu'à cause de l'absence de nourriture, il (Ahriman) ne pût produire en lui de démons, et fit que de cette façon l'âme fut plus forte dans le cœur de Gayôkmart. Ensuite il lui monta sur l'épaule et

Digitized by Google

de la lui sauta sur le sommet de la tête. Il se dégageait du corps de Gayôkmart une lumière comme celle du fer incandescent, que l'on frappe à coups de marteau..... »

Les rivaïets persans concordent avec ces passages du *Bundehesh*, ms. Suppl. persan, 46, folio 34 *b* : — « Quand le créateur Ôrmizd eut créé le monde et tout ce qu'il y a dans le monde, il créa le taureau et Keyoumers. Quand Ahriman envahit le monde, le taureau mourut sur l'heure et Keyoumers vécut encore trente années. Quand il voulut sortir de ce monde, il dit à Ahriman le maudit : Je sors de ce monde plein d'opposition où l'on ne peut trouver un seul plaisir exempt de peine, pour m'en aller dans cet autre monde, resplendissant de clarté où il n'y a ni douleur, ni mal, ni souffrance. » Voir le récit de Hamza Isfahâni, qui appelle Gayôkmart, Gil-shâh, كاشاه, qu'il explique par ملك الطين, roi de la terre. Albîrûnî (*Chronology*, p. 107) raconte que Gayôkmart fut dévoré par Ahriman.

5. **Mahhyâ**, **Mahlyâna**. L'Adam et l'Ève de l'Irân; on trouve ces noms sous les formes **Mashya**, **Mashyâna**; **Mard** et **Mardâna**. Ces trois groupes dérivent d'une même forme *martiya*, **martiyâna*, d'après la loi phonétique suivant laquelle *-rt-* perse correspond à *-sh-* zend, et **-hl-**, **-l-** en persan. Cette loi donne l'explication d'un nom propre biblique que l'on a interprété de façons très différentes. Ὀλοφέρνης = **Artafarna*, l'homme à la gloire excellente, c'est un doublet de Ἀρταφέρνης.

Hamza d'Isfahân donne à ces noms les formes مشى, مشيانه; suivant lui, ils restèrent soixante-dix ans sans avoir d'enfants, après quoi ils en eurent dix-huit. Albîrûnî (*Chronology*, p. 107) ajoute que durant 50 ans ni l'un ni l'autre n'eurent aucune envie de boire et de manger, qu'au bout de ce temps Ahriman les tenta avec un fruit, et que depuis ce temps ils connurent la douleur et eurent des rapports sexuels. Cette légende ne paraît pas dans le Bundehesh; il ne faudrait pas la rapprocher sans précaution de la légende biblique correspondante, car on en retrouve le pendant dans le Bouddhisme. Les *Tantras* racontent qu'au début la terre était inhabitée, et que les habitants de Abhaswara Bhûvana descendaient quelquefois sur la terre. Un jour, ces êtres, qui étaient moitié mâles et moitié femelles, eurent des désirs sexuels parce que Adi Buddha leur avait envoyé une grande faim. Ils dévorèrent de la terre, qui avait à cette époque un goût d'amande, ils s'accouplèrent et de là vient toute l'humanité. Le chef de ces êtres Mahâ Samvat fut le premier roi du monde.

6. **Hôshang**, Zend : *Haoshyanha*, forme arabisée او شهنج. Voici sa généalogie d'après le Bundehesh : Hôshang, fils de Fravâk, fils de Syâkmak, fils de Mashyâ et Mashyâna. Ce fut le premier souverain universel du monde. — **Pêshdât**. Zend : *Paradhâta*, les hommes de la loi primitive; Hamza d'Isfahân explique فيشداد par اول حاكم. Cf. les Paoiryô-thaêsha, ou premiers fidèles, les Yoûan-tchîn (vérité première) et les premiers disciples de Sou-lou-tchi (Zoroastre). D'après les auteurs chinois, ce mot semble une traduction littérale de paoiryô-tkaêsha, celui de la première doctrine.

7. **Tahmûraf**. Zend : *Takhma-Urupan*; persan : طهمورث ; frère de Jemshîd. La légende suivant laquelle ce roi aurait réduit Ahriman à lui servir de coursier est fort connue. Le roi iranien eut le tort d'avouer à sa femme qu'il craignait d'être désarçonné par Ahriman en descendant la pente d'une mon-

Digitized by Google

tagne ; averti par elle, le démon se débarrassa dans ce même endroit de son cavalier et le dévora. Son frère Jemshîd entra en lutte avec Ahriman, et parvint à retirer le cadavre de Tahmûraf du ventre du démon. C'est à ce fait que renvoit le présent texte quand il dit que Jim retira les lois de l'enfer.

8. **Jim** (voir note 7). Zend : *Yima* ; pers. : جم, جشيد. Hamza lui donne la généalogie suivante :

جم بن فنونهكان بن اهنكهذ بن اينكهذ بن اوشهنج فيشداد

et le Bundehesh : Jim, fils de Vîvanghân, fils de Yanghat, fils de Hoshang. Son histoire est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister. Voir Yasna IX, Vendidad II.

9. **astókdân**, « ce qui contient les os », c'est soit le nom des Dakhmas, ou tours du silence, soit celui de petits coffrets de terre cuite dans lesquels on plaçait les os desséchés.

10. Il y a ici une contradiction apparente : Jemshîd ordonne aux hommes de faire des Dakhmas le 6e jour de l'année et les hommes prennent ce jour pour nouvel an, ce qui semble un non-sens. Cette contradiction disparaît si l'on remarque qu'en réalité il y a deux nôroûz en Perse. Le premier, qui est vraiment le premier jour de l'année, est appelé le petit nôrouz, ou le nôroûz du peuple; نوروز كوچك, نوروز عامه ; le second, le grand nôrouz, نوروز, نوروز خاصه بزرك ce dernier étant six jours après le premier et le jour auquel on offre des présents au roi.

11. **Frîtûn**. Zend : *Thraêtaona* ; pers., ar. : فريدون بن اثفيان ; fils de **Pûr-tôra** suivant le Bundehesh, d'*Athwya* suivant l'Avesta, il renversa Zohâk qui avait usurpé le trône de Perse. Hamza le fait régner durant cinq siècles, du temps d'Abraham. sur la terre de هنيرة, **Hunîrah**, pehl. : **khvanîras**, p. 22. Voici ce que raconte une histoire inédite du Seistân : « Parmi les enfants de Frîtûn, Salm eut la souveraineté de Hrûm (suivant Hamza, le pays des Romains jusqu'à celui des Francs), Tôj, celle du Tûrkestân, Irîj reçut le gouvernement de l'Irân. Ils (Salm et Tôj) le (Irij) tuèrent, et de la descendance d'Irîj il ne resta aucun rejeton qu'une jeune fille. Frîtûn l'emmena au bord du lac Frazdânav et la tint cachée. Un fils naquit d'elle ; Frîtûn s'en alla vers le lac Frazdânav et demanda une faveur à Ardvisûr Anâhît. » Par pruderie, le texte ne raconte pas quel fut l'époux de la jeune fille, ce fut Frîtûn lui-même qui épousa l'enfant née de sa bru et ainsi de suite jusqu'à la septième génération. De cette série d'incestes finit par naître Manûsclhar qui vengea Irîj en tuant ses deux oncles. (Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. II, p. 145). On trouve dans Mas'oudi (*id.*, p. 115, 116) les noms suivants pour les trois fils de Frîtûn : طوج (l. طوج), سلم, ايران. Ce dernier étant beaucoup mieux conservé que le nom pehlvi et persan **Irîj**, le nom avestéen étant *Airya*, l'Iranien.

L'histoire des trois filles de Bokht-Khôsrav est connue de Ferdousi qui appelle سرو **Sarv**, le roi arabe. Elle rappelle celle d'Eliezer en quête d'une épouse pour le fils d'Abraham. Le nom de Bokht-Khôsrav pourrait cacher un nom sémitique. On sait que le nom chaldéen du roi de Babylone Nabu-kudur-utsur est devenu dans la légende persane Bokht-Nasr, ou Bokht-en-Nasr بخت نصر, بخت النصر.

Digitized by Google

12. **Irân-Shehr**. Pers. : ایران شهر. Voir dans Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. II, § XXI) une étymologie orientale de ce nom.

Manûscîhar. Voir la note 11. Hamza le nomme منوشجهر, et prétend que ce fut sous son règne que Moïse fit sortir les Israélites d'Égypte.

13. **Sâm**, fils de **Narîmân**, v. p. 5.

14. **Snavidak**. Zend : *Snâvidhka*, nom d'un terrible démon aux mains de pierre, qui tuait avec ses ongles.

15. **Hunûshk**. Cf. zend : *Hunu*, fils d'un être démoniaque. Sanscrit *sûnu*, allemand *Sohn*.

16. Syâvûkhsh, accusé par sa belle-mère *Sudâbeh* d'avoir voulu la séduire, se réfugie auprès du roi touranien Afrâsyâb qui lui donne sa fille en mariage et bientôt après le fait mettre à mort; son fils le venge plus tard. Par suite d'une étymologie curieuse, Mas'oudi donne au nom de Sudâbeh la forme سعدى, en en faisant le féminin d'un comparatif arabe.

17. Voir n. 11.

18. Voir J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. II, p. 416, n.

19. **Lôhrasp**. Persan, arabe : لهراسف, لهراسب. Mas'oudi l'appelle Bohrasf بهراسف. C'est sous le règne de ce prince que la légende iranienne met la prise de Jérusalem ; voici sa généalogie, d'après Hamza d'Isfahân ; elle est conforme à celle du Bundehesh.

لهراسب بن كيأوجان بن كينش بن كيفشين بن كيافوه

Bundehesh. Lôhrâsp, fils de Aûzân, fils de Mânûsh, fils de Kaî-Pî-sîn, fils de Kaî-Apîvêh.

20. Cf. n.

21. **Kaî-Vishtâsp**. Pers. : كى گشتاسب. Mas'oudi l'appelle بستاسف.

22. **Khôsrav**, fils d'Aûhrmazd, est le célèbre Khôsrav-Parviz (590-627).

23. V. p. 13.

24. V. p. 4.

III

Sur les constructions faites glorieusement (**pûn gadâ**) *par les Kéanides et dont on conte des merveilles.*

L'une de ces constructions est celle que Jim[1] fit sur l'Albôrz. — une celle que fit Frîtûn[2] dans le Patashvârgar, dans le Varena[3] (**var**) aux quatre coins, le Du[m]bâvand, — une autre celle que fit Kaî-Us sur l'Albôrz, — une celle que fit Dahâk[4] dans Bâbil, et qu'on appelle Kûlang Dûshêt, — une celle qui fut faite par Syâvûsh fils de Kaî-Us, qu'on appelle Kang-diz[5], — une celle que fit Frâ-

Digitized by Google

syâp, le Touranien (**Tûr**), le sorcier, sous terre. par magie, — une celle qui fut faite par Jim, en Perse (**Fârs**), et qu'on appelle **Jim-kart** (construction de Jim), — une celle qui fut faite dans le Shambarân par Dahâk[6], une autre dans l'Indoustan (**Hindûkân**).

Ce sont là les palais merveilleux qui ont été bâtis (par les Kéanides); il serait trop long d'énumérer en détail le grand nombre des autres villes et palais qu'ils ont fondés (**danâ zak î pûn afdkartîh kart yakôyamûnêt; ôd apârik kabad shatrô û shatrôstanihâ û mânihâ kart kavâd man dûkan dirang**).

On dit du palais de Jim (**Jimkart**) qu'il (Jim) se construisit sous la terre un palais (**mân**) caché, merveilleusement lumineux, à l'abri de l'été et de l'hiver et dans lequel se trouvaient tous les trésors de l'univers. — A propos du palais de Kaî-Kaûs il est dit qu'il y en avait un en or, celui dans lequel il demeurait, deux de cristal qui servaient d'écuries, deux d'acier dans lesquels se trouvaient ses troupeaux; il y coulait une rivière précieuse qui détruit la vieillesse de telle façon que si un vieillard entre par une porte, il en ressort sous la forme d'un jeune homme de quinze ans et elle détruit la mort.

On dit à propos de Kang-diz[5] que le.....? ayant des mains, des pieds..... est toujours sur la tête des démons[7]. Kaî-Khôsrav le rasa à fleur de terre (**barâ ol zamik nishâst**). Il y avait dans ce palais sept sortes de poutres, en or, en argent, en acier, en bronze, en fer, en cristal et en brique?, et (ce palais) avait juste 600 parasanges au milieu; il y avait quinze portes : un homme qui irait à cheval mettrait quinze jours de printemps d'une porte à l'autre.

Il est dit du palais de Frâsyâk [8] qu'il fut bâti sous terre par sorcellerie. Par suite de la clarté de ce palais, la nuit y était aussi lumineuse que le jour. Il y coulait quatre rivières, une d'eau, une de vin, une de lait, une de petit-lait. Il y avait placé une sphère du soleil et de la lune en mouvement. La hauteur de ce palais était mille fois celle d'un homme de taille moyenne.

Le palais de Jim[9] sur l'Alborz était bâti de pierres précieuses.

Le palais de Dahâk à Bâbil avait la forme d'une grue[10].

Digitized by Google

NOTES

1. Les auteurs orientaux attribuent à Jemshîd de nombreuses constructions. Voir *Modjmel-ut-tewârîkh* (*Journ. asiat.*, mars 1841, p. 280) ; Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. II, p. 112. L'Albôrz est la chaîne de montagnes, qui suivant l'Avesta entoure la terre. Sur le Var de Jim, voir Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. II, p. 401, n. 23. Suivant un rivaïet persan en vers, mss. Suppl. persan 46, folio 438 *a*, Jemshîd aurait enrichi son palais du Fârs de sept êtres magiques qui furent détruits par Alexandre quand il envahit la Perse. C'était une lampe qui brûlait éternellement sans qu'on y mît d'huile, un oiseau qui était fixé sur le haut du palais et qui n'avait pas d'ombre en temps ordinaire. Toutefois quand une personne se plaçait au-dessous de lui, il la couvrait d'ombre, s'il y en avait mille, c'était identique. Il y avait aussi une harpe éolienne à quatre cordes, et à manche de lapis-lazuli (lâjverdî) qui vibrait si délicieusement au souffle de la brise, que sa voix chassait du cœur de l'homme toute pensée douloureuse, des mouches d'or qui volaient, le bruit de leurs ailes guérissait du poison. Il avait mis dans ce palais une coupe si vaste que, aux jours de myazd (banquet religieux), elle suffisait pour cent hommes. De plus elle versait à volonté du vin de n'importe quelle couleur. La sixième merveille du palais était un dôme bâti au milieu d'un fleuve, et dans lequel se trouvait assis sur un trône un homme qui jugeait les différends des hommes. Tous ceux qui mentaient devant lui étaient immédiatement engloutis par la rivière. En dernier lieu enfin, il avait élevé une coupole mi-partie blanche et mi-partie noire. Les âmes des morts destinées à aller au paradis se montraient sur la partie blanche, et les âmes des pervers sur la partie noire.

1. **Frîtûn**, v. p. 18 et 21, n. 11. Le Patashvârgar est la région montagneuse qui se trouve au sud de la Caspienne.

2. Le *varena* aux quatre coins. **Var î cahar gôsh.** Cf. Vendidâd, ch. I, § 18. Zend : *Varenem yim cathrugaoshem.* — **Dû(m)bavand**, nom d'un volcan. Pers. : دماوند, **Demâvend.** Formes arabes plus archaïques que le persan : دُنباوند, دباوند. C'est là qu'est enchaîné Zohâk.

3. **Dahâk** ou **Azh-î-Dahâk** « le serpent **Dahâk** ». Zend : *Dahâka.* Forme arabisée ضَحّاك. C'est le persan اژدرهاك ou اژدهاك, **azhdarhâk, azhdahâk,** qui, d'après le dictionnaire persan *Burhân-i-Ḳati'*, est le nom de ce personnage.

اژدرهاك بمعنى اژدرهاست كه ضحاك ماران باشد

D'après la même autorité اژدر **azhdar** signifie un grand serpent et اژدرها mot évidemment refait sur l'analogie de **azhdar**, pour **azhdahâ**, comme **azhdarhâk** pour **azhdahâk**, a entre autres sens celui de roi tyrannique et en particulier de Zohâk.

Hamza d'Isfahân donne à ce nom propre la forme ده اك **dah-ak** signifiant, d'après lui, qu'il a commis dix (ده) crimes (اك) sur la terre. Cette étymologie est

Digitized by Google

manifestement fausse. Il considère l'arabe ضحّاك comme l'arabisation de la précédente. En réalité c'est le nom d'action de la racine ضحك, rire, celle d'où vient le nom propre biblique Isaac יצחק ; ce mot signifie « l'homme qui rit ». On explique généralement ce nom en Perse en disant que Zohâk avait perdu une joue et que cette mutilation lui avait contracté le visage de telle sorte qu'il paraissait toujours rire.

Les historiens orientaux l'appellent aussi بيوراسب, بيوراسب, بهراسف, toutes formes renvoyant à un pehlvi **bîvar-âsp**. Zend : **baêvare-âspa*, « qui possède dix mille chevaux. Hamza d'Isfahân donne ainsi sa généalogie :

بيوراسف بن اروندسف بن ريكاون بن ماده سره بن تاج بن فروالك بن سيامك بن مشى بن كيومرث

Le Bundehesh donne la suivante : Dahâk, fils de Khrûtasp, fils de Zâinîgav, fils de Virafshang, fils de Fravâk, fils de Siyâkmak, fils de Mâshya, qui, à l'exception d'un seul nom, ماده سره et Virafshang, est identique à la précédente. Les différences sont amenées par une lecture défectueuse du pehlvi et le déplacement des points diacritiques de l'arabe.

Il résida d'abord à Bâbil où il avait un grand palais nommé Kalang Dîs, كلنك ديس le palais de la Grue, et ce palais avait effectivement cette forme. On l'appelle aussi دس حت Dis-het. Plus tard, il résida à دژهوخت Duzh-hûkht situé à ايليا Élia (Jérusalem) ; ce nom paraît signifier « la mauvaise parole », à moins que ce ne soit une corruption de Dis-hît.

4. **Shambarân**, voir J. Darmesteter, *Avesta*, t. II, p. 401, n.

5. Kang-diz, v. p. 15, n. 23.

6. Voir note 1.

7. Je ne puis rien tirer de cette phrase.

8. Sur le palais souterrain d'Afrâsiab, voir J. Darmesteter, *Avesta*, t. III, où il a traduit cette phrase. Il est appelé *hañkana*, « la chose creusée » de la racine *kan*. P. هنگ caverne, fissure du roc, on l'appelle هنك افراسياب. On trouve aussi, amenée sans doute par un rapprochement erroné avec آهن *âhan*, fer, la forme دژ اهنك افراسياب.

9. Voir n. 4.

10. C'est à cause de ce fait que ce palais avait reçu le nom de Kviriñta en zend. Il y a plusieurs villes en Orient qui offrent des formes étranges, entre autres la ville de Gundî Shâhpûhr qui avait la forme d'un échiquier; on sait qu'en Europe, entre autres monuments, l'Escurial est bâti sur le plan d'un gril.

E. Blochet.

Digitized by Google

APPENDICE A LA NOTE 22 (§ I)

J'ai dit, pages 12 et 13, que le nom de *Roûmî* désignait, suivant les siècles, une personne originaire soit de l'empire grec, soit de l'empire d'Iconium, soit de l'empire turc.

Je n'insisterai pas sur le premier et le dernier cas qui sont bien connus. Il me suffira de citer les paroles du dernier sultan Mamlouk Thouman-Beg à Sultan Selim (XVIe siècle) : « Sultan de *Roum*, ce n'est pas toi qui es la cause de la ruine de notre dynastie, ce sont ces traîtres. »

On sait que le célèbre poète persan Djelâl ed-Dîn (XIIIe siècle), l'auteur du *Mesnevi*, est connu en Orient sous le nom de Djelâl ed-Dîn Roûmi ou simplement Mollâ Roûmî pour avoir longtemps vécu à Iconium.

Je terminerai en citant un fait plus important. Le sultan Seldjoukide d'Iconium 'Izz ed-Dîn Kaî-Kâûs ibn Kai-Khosrau (XIIIe siècle) est nommé par l'auteur arabe Kemâl ed-Dîn Abou Ḥafṣ 'Omar, tantôt الرومي *Roûmî*, tantôt ملك الروم, roi du pays de Roûm. On le trouve aussi appelé dans d'autres auteurs صاحب بلاد الروم. On voit par ce fait que le mot *Roumî* suffit pour désigner le souverain du pays appelé Roûm.

Voici les passages où se trouve ce terme :

سيّر الرومي الف فارس...

« Le Roûmî (Kaî-Kâûs) envoya mille chevaux. »

فسيّر الاتابك شهاب الدين زين الدين ابن الاستاد رسولا الى الملك العادل يستصرخ على الرومي.....

« L'atâbek Shihâb ed-Dîn envoya Zeïn ed-Dîn ibn el-Ustâd comme ambassadeur à Melik el-'Adil pour lui demander secours contre le *Roumi* (Kâi-Kâûs). »

(Kemâl ed-Dîn, *Histoire d'Alep*, manuscrit arabe 1666, folio 239, v°).

E. B.

Digitized by Google

LES ÉDIFICES D'ÉPIDAURE

RÉPONSE A M. CHIPIEZ

M. Chipiez a exposé, dans l'avant-dernier numéro de la *Revue*[1], les « remarques et observations critiques » que lui a suggérées l'examen de l'ouvrage publié en 1895 par M. Defrasse et moi sur *Épidaure*. M. Chipiez, qui est architecte, n'a retenu de cet ouvrage que ce qui avait pour lui un intérêt direct, à savoir les restaurations des monuments; il les a étudiées dans les dessins de mon collaborateur et dans le texte écrit par moi; mais si les dessins lui ont paru (et avec raison) dignes de tous les éloges, le texte l'a beaucoup moins satisfait, et M. Chipiez, séparant soigneusement ma cause de celle de mon collaborateur, a prononcé contre moi un jugement plutôt sévère.

Je ne doute pas que la plupart des lecteurs de la *Revue* n'aient accepté de confiance cet arrêt. Car M. Chipiez est, comme on dit, un homme du métier; il a composé jadis une *Histoire critique des ordres grecs*, et il est depuis quinze ans associé à M. Perrot pour la grande entreprise de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*. Il a toutes les apparences d'un juge compétent. Aussi est-ce avec une attention nuancée de respect que j'avais abordé la lecture de son article; mais bientôt, sans que mon attention diminuât, au contraire! le respect se changea en une surprise profonde. J'avais lieu d'être surpris, en effet, en constatant que plusieurs des critiques, et non des moindres, que m'adressait mon juge, dénotaient une connaissance fort incomplète des questions en litige

1. *Revue archéologique*, 1896, I, p. 38-59.

Digitized by Google

ou bien constituaient par rapport à mon texte de véritables contresens. J'ai cru bon d'avertir de cela le public confiant.

Ce n'est donc pas ici, à proprement parler, une défense de mes opinions que j'entends présenter; je prie qu'on ne s'y méprenne pas. Sur tel ou tel point, susceptible de provoquer les controverses, M. Chipiez peut soutenir les idées qu'il lui plaît : par exemple, lorsqu'il suppose que certaines parties de la *Tholos* ou du théâtre, généralement attribuées au IVe siècle avant J.-C., datent peut-être de l'époque d'Antonin, c'est là une hypothèse fort discutable certes, mais je n'ai pas pour le moment l'intention de la discuter, non plus que les autres. Je veux seulement relever des erreurs qui sont évidentes, repousser de désobligeantes accusations qui sont manifestement fausses, et prouver que M. Chipiez, à plusieurs reprises, a mal lu le texte qu'il s'était donné pour tâche de critiquer.

Temple d'Asclépios. — Ce temple diffère du type habituel des temples doriques par deux particularités : il n'a pas d'*opisthodomos* et le rapport (6 : 11) des colonnes de façade avec celles des côtés est anormal. Là n'est pas, pour M. Chipiez, le point essentiel : « On sait que, en Grèce, la partie antérieure et la partie postérieure des temples de cet ordre paraissent semblables, quand on les regarde du dehors... Pour nous, le caractère exceptionnel du temple d'Asclépios tient surtout à ce qu'une conformité de ce genre ne s'y manifeste pas. Il n'y a pas d'axe transversal de symétrie, c'est-à-dire que le vestibule, les antes et les colonnes qui précèdent directement la porte du côté de la façade principale, ne se répètent pas du côté opposé, comme dans les autres temples doriques de la Grèce. » — Mais c'est cela même que j'avais noté en ces termes plus simples et plus nets : il n'y a pas d'*opisthodomos* (*Épidaure*, p. 56). Pouvais-je soupçonner que M. Chipiez se méprendrait sur ce mot? Je lui rappellerai donc que, normalement, l'*opisthodomos* est le vestibule de la façade postérieure, correspondant au *prodomos*, vestibule de la façade antérieure. C'est par un abus de langage que, dans les cas très rares où le *sécos* compte

Digitized by Google

deux chambres, on appliquait le nom d'*opisthodomos* à la fois au vestibule postérieur et à la chambre contiguë [1]. Mais lorsque la seconde chambre n'existe pas, il ne peut y avoir doute quant au sens de ce nom : le temple de Zeus et le Métrôon à Olympie, le temple d'Égine, le Théséion à Athènes avaient un *sécos* à chambre unique et avaient un *opisthodomos* ; le temple d'Asclépios à Épidaure avait un *sécos* à chambre unique et n'avait pas d'*opisthodomos*.

Tholos. — A propos de la *Tholos*, M. Chipiez évoque en manière de plaisanterie un personnage de Dickens, Thomas Gradgrind, des lèvres de qui tombaient souvent des aphorismes comme ceux-ci : « Les faits sont les seules choses dont on ait besoin ici-bas ; en toutes choses vous devez vous laisser guider par le fait ; enseignez des faits, rien que des faits. » — Eh ! mais, en un certain sens, ce Thomas Gradgrind ne parlait déjà pas si mal, et il serait à désirer que tous les archéologues le prissent pour patron. Souhaitons surtout que les restaurateurs de monuments antiques abaissent parfois leur génie jusqu'à l'humble jugeotte terre à terre de Thomas Gradgrind ! Je ne me sentirais donc pas blessé d'apprendre que je suis « un adepte de l'école » de ce Thomas (Gradgrind ou Didyme), si M. Chipiez n'ajoutait aussitôt : « Mais, par une contradiction singulière, tout en invitant les autres à suivre ces pressantes recommandations, les adeptes de cette école se gardent bien de s'y conformer eux-mêmes. Nuls travaux, plus que les leurs, ne sont émaillés de conjectures et de suppositions. Il est vrai qu'ils établissent deux catégories d'hypothèses. La première comprend celles qu'ils proposent : elles ont toujours, ou à peu près, les caractères de la certitude géométrique. Les hypothèses présentées *par le commun des mortels* [2]

1. Au Parthénon, par exemple, le mot désigne parfois, avec l'*opisthodomos* proprement dit, la chambre voisine dont le nom véritable était παρθενών, au sens restreint de cette appellation qui s'étendit plus tard à l'édifice entier (cf. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 177).

2. Les mots soulignés dans les citations du texte de M. Chipiez l'ont été par moi.

Digitized by Google

forment la seconde catégorie : celles-ci, *fatalement* invraisemblables, n'appellent que blâme ou dédain. » Courtoisement appliquées à mon cas particulier, ces délicates considérations signifient : 1° que j'ai présenté comme indubitable une explication de la *Tholos* qui est incertaine; 2° que j'ai une « façon brève et impitoyable de réduire à néant les opinions de mes devanciers quand elles ne concordent pas avec les miennes, et que, avec une remarquable sûreté de critique, je procède parfois en moins de trois lignes à ces sortes d'exécutions ».

J'ai à cœur de me disculper de ces deux reproches, et d'abord du deuxième. Combien il est fâcheux pour moi que M. Chipiez n'ait pas suivi là-dessus l'exemple de Thomas Gradgrind, et ne s'en soit pas rapporté aux faits, rien qu'aux faits! Thomas, en homme prudent qui ne se prononce pas au hasard, aurait voulu connaître au juste les opinions de mes devanciers; il eût fait son enquête, en se servant des notes que j'ai mises au bas des pages justement pour faciliter les enquêtes des lecteurs consciencieux, et il eût découvert que ces opinions, peu nombreuses d'ailleurs, ne tiennent pas ensemble plus de vingt ou vingt-cinq lignes [1]; il aurait alors constaté que j'ai exposé et discuté lesdites opinions plus longuement que ne firent leurs auteurs mêmes; et ce n'est pas lui qui m'eût reproché de les avoir exécutées sans jugement et en trois lignes : car cela est contraire aux faits. Il aurait noté aussi que, pour la « façon brève et impitoyable de réduire à néant les opinions » qu'on n'aime pas relativement à la *Tholos*, la palme reviendrait plutôt à M. Hérold [2] qui, sans examiner les arguments nouveaux introduits par M. Defrasse et moi, les a condamnés non en trois lignes, mais en trois mots, ou bien à M. Dœrpfeld [3] qui les a condamnés non pas même en trois mots, mais seulement par une dédaigneuse allusion. Ayant mis en regard des hypo-

1. Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, p. 15; Staïs, Ἐφημ. ἀρχ., 1892, p. 91; Dœrpfeld, *Antike Denkmæler*, t. II, 1, p. 2, col. 1.
2. *Zeitschrift für Bauwesen*, 1893, p. 577.
3. *Antike Denkmæler*, t. II, 1, p. 2. col. 2.

Digitized by Google

thèses ou des négations de MM. Cavvadias, Staïs, Hérold et Dœrpfeld les explications que j'ai soigneusement développées à deux reprises (*Bull. Corr. hell.*, 1890, p. 631-638; *Épidaure*, p. 95-105), Thomas Gradgrind aurait conclu — car cela ressort des faits — que le très difficile problème de la *Tholos* a été étudié par M. Defrasse et moi avec toute la conscience et tout le sérieux désirables, et que la solution choisie comme les solutions rejetées n'ont été l'une choisie et les autres rejetées qu'en vertu de motifs exactement discutés. Mais ceux qui jugent d'après les faits et qui prennent la peine de vérifier le bien fondé de leurs assertions avant de les produire, M. Chipiez les trouve « trop judicieux » et un peu ridicules. Il n'est pas de ces gens-là. Il a eu la pensée gracieuse de m'accuser de présomption et d'outrecuidance, et il a cru que sa parole toute seule suffirait.

D'autre part, si la solution adoptée par M. Defrasse et moi nous a paru naturellement être la bonne (sans cela nous ne l'aurions pas adoptée), je ne lui ai pourtant jamais attribué « les caractères de la certitude géométrique ». J'ai dit (*Épid.*, p. 105) que cette solution rendait compte, d'une manière simple et plausible, de toutes les particularités de la construction, et que, jusqu'au jour où on aurait trouvé une solution plus simple et plus plausible encore, nous avions le droit de nous en tenir à celle-là.

M. Chipiez n'est pas moins sévère pour le fond de mes démonstrations que pour la forme dont je les ai revêtues. Il n'admet pas que la *Tholos* ait renfermé une source : c'est son droit absolu et je n'ai garde de le contester. On peut faire de la *Tholos* tout ce qu'on voudra, une salle de banquets, voire une salle de bal : on en est libre. Mais si l'on veut réfuter la solution que M. Defrasse a traduite dans ses dessins et que j'ai exposée dans mon texte, encore doit-on présenter nos raisonnements tels qu'ils sont et ne pas omettre les plus essentiels de nos arguments.

Pausanias, dans la rapide énumération qu'il a faite des monuments du *Hiéron*, cite séparément la *Tholos* et une source, κρήνη, « remarquable par le toit qui la recouvre et par toute sa décoration ». Ni cette source, qui devait (d'après le contexte) être au

Digitized by Google

voisinage du stade, ni les ruines de la construction qui l'entourait n'ont été retrouvées, bien que tous les autres monuments d'époque grecque signalés en même temps soient à présent connus; et, d'autre part, l'éloge que Pausanias accorde « au toit et à l'ensemble de la décoration » de ladite κρήνη s'appliquerait fort exactement à la *Tholos*. Pour ces raisons, il ne m'a point paru impossible que *Tholos* et κρήνη ne fussent en réalité qu'un seul et même monument. Mais je n'ai fait là qu'une hypothèse, de laquelle tout aussitôt j'ai renoncé à me servir. Lorsque, en 1890, M. Defrasse et moi avons pour la première fois publié notre explication de la *Tholos*, nous indiquions déjà cette possibilité d'identifier *Tholos* et κρήνη, et nous ajoutions : « Par malheur, cela n'est qu'une hypothèse. On a trop volontiers pris l'habitude, depuis quelque temps, de prêter à Pausanias des erreurs, de supposer des lacunes dans son texte, de le plier à tous les besoins de la cause qu'on défend; le procédé commence à devenir suspect. Nous laisserons donc tel qu'il est le récit de Pausanias; nous admettrons, par suite, qu'il existait, en outre de la *Tholos*, une seconde source... » (*Bull. Corr. hell.*, 1890, p. 636). Si j'ai supprimé une partie de ces lignes en 1895, c'est que la possibilité indiquée me semblait avoir dans l'intervalle gagné en probabilité, les fouilles récemment faites n'ayant pas plus que les anciennes amené la découverte de cette κρήνη; néanmoins j'ai dit encore (*Épid.*, p. 126) : « Bien que cette explication nous paraisse assez probable, nous ne pouvons la tenir pour certaine; » et par conséquent j'ai admis, jusqu'à plus ample informé, que la κρήνη ne se confondait pas avec la *Tholos*. En résumé, j'ai pris la liberté de soupçonner, non sans motifs[1], une erreur de Pausanias; puis, l'erreur n'étant pas sûre, j'ai raisonné comme s'il n'y en avait pas : et voilà à propos de quoi M. Chipiez m'accuse

1. A la page 49 de l'article de M. Chipiez, on trouve un extrait assez long de mon texte; comme cette citation est mise entre guillemets et qu'on n'y voit pas de points de suspension, tout lecteur doit naturellement la croire rigoureusement exacte. Elle ne l'est pas; il y manque plusieurs lignes, celles précisément qui justifient l'hypothèse (cf. *Épid.*, p. 124-125).

Digitized by Google

d'annuler les témoignages les plus décisifs, quand j'ai « *intérêt* à le faire ». Je repousse cette accusation avec tout le dédain que mérite la légèreté de jugement qui l'a inspirée[1].

Ayant admis que la *Tholos* enveloppait une source, mon collaborateur a pensé que le toit en pouvait sans inconvénient être percé d'un jour au milieu ; et j'ai acquiescé à cette idée, que je persiste à trouver juste, sans d'ailleurs me rien dissimuler des incertitudes de la restauration en cette partie (*Épid.*, p. 119-121). Or, il paraît qu'en cela j'ai commis un gros contresens; M. Chipiez, qui le dénonce en deux phrases différentes, espère que « ne sera pas inaperçue la contradiction dans laquelle tombe M. Lechat, quand il prive de toiture l'intérieur de la *Tholos*, tout en laissant entrevoir que ce monument pourrait bien être l'édifice couvert dont parle Pausanias ». J'espère bien, moi, que ne sera pas inaperçue non plus l'équivoque où se complaît ici M. Chipiez : est-ce qu'un édifice dont la toiture est percée au centre devient par là même un édifice sans toiture ? est-ce que le mot ὄροφος employé par Pausanias implique que la κρήνη fût entièrement couverte? et quel autre mot que celui-là eût-il donc employé pour désigner les assemblages de tuiles, vulgairement appelés *toit*, que M. Defrasse a disposés au-dessus des portiques extérieur et intérieur de la *Tholos* (*Épid.*, pl. V et XII)?

M. Chipiez remarque encore que les peintures de Pausias, « à l'endroit où M. Defrasse les a placées, c'est-à-dire en plein air et au sommet de l'édifice », auraient été atteintes par le soleil et la pluie et de plus situées à une hauteur excessive. Je suis tout à fait de cet avis, et mon collaborateur aussi, et il ne tenait qu'à M. Chipiez de ne pas travestir notre pensée sur ce point : la décora-

1. Je note en passant que M. Chipiez, qui me reproche ainsi de contester « l'autorité » de Pausanias, ne s'en montre pas lui-même très respectueux ; car il pense que certaines parties importantes et caractéristiques de la *Tholos* et du théâtre pourraient bien dater de l'époque d'Antonin, quoique Pausanias attribue formellement ces deux édifices à Polyclète. Ne pourrais-je point ici rappeler à M. Chipiez la distinction qu'il a faite tout à l'heure entre les deux catégories d'hypothèses, celles qu'on ne permet pas aux autres et celles qu'on se permet à soi-même?

Digitized by Google

tion murale à laquelle il fait allusion n'est, je l'ai dit formellement (*Épid.*, p. 121), qu'une pure hypothèse; et les peintures de Pausias, je l'ai dit non moins formellement (*Épid.*, p. 128), n'étaient pas des peintures murales, mais de petits tableaux de chevalet.

La destination de la *Tholos* reste toujours le problème capital. Nous avons cru, M. Defrasse et moi, qu'on y devait reconnaître un puits, le puits sacré d'Asclépios, qu'alimentait une source aujourd'hui tarie. Le lecteur qui s'en rapportera à la critique de M. Chipiez pensera que le premier et le principal de nos arguments à ce sujet est le témoignage du voyageur Desmonceaux. Cela n'est pas exact. Quand nous avons publié pour la première fois notre solution du problème (*Bull. Corr. hell.*, 1890, p. 631-638), nous ignorions jusques au nom de Desmonceaux; son témoignage n'a donc pas influé, en quoi que ce fût, sur nos propres raisonnements. Beaucoup plus tard, ayant découvert ce récit de voyage vieux de deux cent vingt-cinq ans, nous y avons vu une précieuse confirmation de nos idées; mais, après comme avant cette découverte, nous avons toujours considéré que le témoignage essentiel était celui de l'édifice même et spécialement du souterrain central (*Épid.*, p. 104). Ce souterrain est divisé intérieurement par des murs concentriques, lesquels servaient à soutenir le dallage. S'il ne présentait pas d'autre particularité que celle-là, je ne vois pas quel problème pourrait se poser à son sujet : l'arrangement serait le plus naturel du monde. Or, M. Chipiez n'y a vu ou voulu voir rien autre chose : il a constaté l'existence des murs concentriques, constaté qu'ils soutenaient le dallage, constaté que j'avais moi-même constaté cela; et il conclut qu'il n'est donc pas besoin de venir parler d'une source. Par malheur, c'est seulement *après* ces constatations faites que commence la vraie difficulté, dont M. Chipiez n'a cure. En effet, *lesdits murs concentriques ne sont pas continus; ils sont percés chacun d'une porte, et ces portes mettent en communication tous les cercles intérieurs; en outre, ces cercles sont barrés chacun par un petit mur transversal; enfin, la disposition respective des petits murs transversaux et des portes est telle que, si on part du centre,*

Digitized by Google

il faut nécessairement parcourir les trois cercles d'un bout à l'autre, et, quand on revient sur ses pas, les parcourir de même en sens inverse, sans qu'il y ait possibilité d'abréger le parcours. C'est ce que fera voir, mieux que tout commentaire, la direction des flèches dans le dessin ci-joint (fig. 1)[1]. Cette disposition tout à fait singulière constitue l'originalité du souterrain, et voilà ce qu'il importe d'expliquer. Nous y avons tâché, M. Defrasse et moi; mais M. Chipiez n'en dit pas un mot. Les murs concentriques soutenaient le dallage, c'est entendu et je l'ai noté moi-même (*Épid.*, p. 99); mais est-ce par le dallage aussi que s'expliquent et les portes et les barrages transversaux et la disposition respective des barrages et des portes? Là est le nœud de la discussion, et M. Chipiez ne l'a pas tranché, ni seulement effleuré. Peut-être pourtant eût-il pu, sans trop d'efforts, réduire à néant ces arguments exposés par moi comme essentiels; mais n'en point parler du tout, cela était encore plus commode, évidemment.

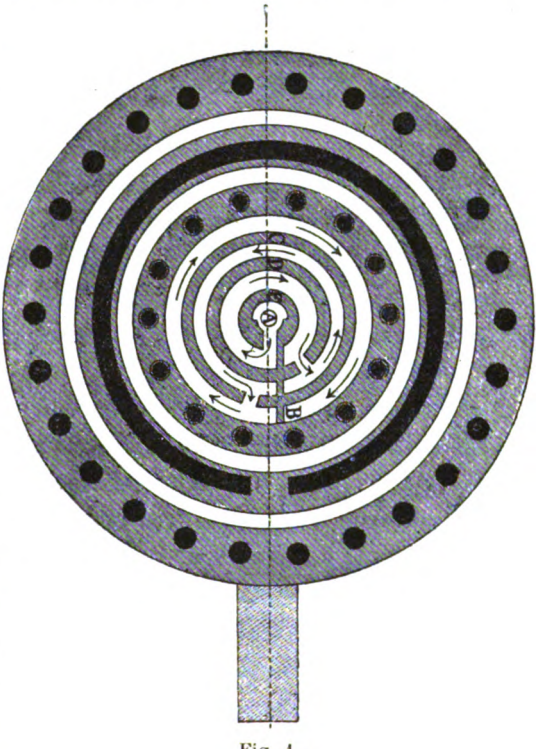

Fig. 1.

1. Ce dessin a déjà été publié dans *Bull. Corr. hell.*, 1890, p. 633. M. Chipiez devait le connaître, puisqu'il fait mention, au début de son article, du mémoire dans lequel il fut publié.

Digitized by Google

La seule critique sérieuse est celle qui consiste à réclamer un canal d'écoulement pour le trop-plein de la source, en cas de crue extraordinaire. Or, je me trouve y avoir d'avance répondu, quoique d'une façon indirecte. J'ai, en effet, examiné aussi la question d'un canal d'écoulement pour les eaux de pluie qui se déversaient à l'intérieur (*Épid.*, p. 121, note 2). La difficulté est la même que pour le canal réclamé par M. Chipiez, si celui-ci est nécessaire. J'ai noté à ce propos que, les assises supérieures des murs au-dessous du dallage ayant été enlevées, toute trace d'un pareil canal a nécessairement disparu : il n'existe plus, mais il a pu exister.

Théâtre. — Des opinions exprimées par M. Chipiez au sujet du théâtre, je ne retiendrai que quelques lignes, qui ouvrent des espoirs inattendus à tous ceux qu'intéresse la grosse question du *logeion* et de l'*orchestra*. On sait combien sont peu précis là-dessus les auteurs anciens (Vitruve et quelques lexicographes exceptés); notamment des auteurs grecs de l'époque classique on ne tire guère que des indications très légères plutôt que des renseignements véritables. Néanmoins M. Chipiez, à propos des passages cités par moi, s'exprime ainsi : « Nous pensons qu'en consultant, avec soin, d'autres textes antiques, on acquerrait peut-être, *sans beaucoup de peine*, la conviction que la scène grecque devait avoir, en général, plus de profondeur que le *logeion* d'Épidaure ». Puisque la recherche doit coûter si peu de peine, je prie instamment M. Chipiez de ne pas laisser à d'autres l'honneur de la découverte. Il ne se doute pas à quel point son renom s'en accroîtra parmi les archéologues, qui, à eux tous, et malgré que la question les préoccupe depuis des années, n'ont pas réussi encore à mettre la main sur ces textes convaincants.

En terminant, je tiens à redire encore, dût-on trouver que je me répète trop, que je n'incrimine d'aucune manière les opinions personnelles de M. Chipiez sur les édifices d'Épidaure, et je n'ai

Digitized by Google

pas davantage la pensée de contester ce qu'on appelle « les droits de la critique ». Tout ce que j'ai fait et voulu faire dans les pages précédentes, c'est de repousser certains reproches matériellement injustifiés de M. Chipiez et de relever les divers passages de son article qui, d'une façon ou de l'autre, pour le fond ou la forme de mon propre texte, tendent à donner de celui-ci une idée inexacte.

Montpellier, 25 mars 1896.

Henri LECHAT.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. CHIPIEZ

M. Lechat veut bien prendre la peine de justifier ce que j'ai dit de son esprit de modération. Je ne puis que l'en remercier.

Mes *Remarques* lui ont causé une déception ; il s'attendait à mieux de la part d'un « homme du métier ». Je trouve qu'il est vraiment difficile à contenter.

Que M. Lechat me permette de ne pas accorder aux singulières ripostes que lui suggère son amour-propre irrité, plus d'importance qu'il ne convient. Je ne serai pas assez naïf pour mettre en discussion les nombreux passages de mon texte, dont il force ou détourne plus ou moins le sens.

Les critiques que j'ai faites se résument ainsi :

1° *Jusqu'à présent l'existence d'une source sous la Tholos est une hypothèse invraisemblable.*

Avant de publier mes remarques, je les ai lues d'un bout à l'autre à M. Defrasse. Au cours de l'entretien que nous avons eu en cette circonstance, M. Defrasse n'a pas dissimulé sa conviction que la Tholos avait dû autrefois entourer une source. Mais en même temps il a reconnu, d'une façon catégorique, qu'il ne pouvait apporter aucune preuve à l'appui de son opinion. Je m'en tiens à cette déclaration. Ce serait mettre à une trop rude épreuve la patience des lecteurs de la *Revue*, que de revenir sur un sujet déjà traité dans mes *Remarques*, avec les développements qu'il comporte.

Digitized by Google

M. Lechat joint à sa réponse une figure représentant un petit mur et des ouvertures, étroites et irrégulières, que l'on observe dans le soubassement de la Tholos. Si j'ai fait l'impardonnable faute de ne pas parler de cette cloison et de ces ouvertures, c'est que, comme « homme du métier », il m'était impossible d'admettre le rôle de fantaisie que leur fait jouer M. Lechat.

Quant à vouloir expliquer l'existence de ces détails de construction, assez insignifiants du reste, je m'en suis bien gardé. Pour tenter une telle explication avec méthode, avec quelque probabilité de succès, il faudrait, au préalable, connaître la destination de la Tholos. Or, l'usage auquel on avait consacré cet édifice est encore inconnu.

2° *La Tholos et la source couverte, vues par Pausanias, étaient deux édifices distincts.*

Je crois m'être clairement énoncé sur cette question, et je n'ajoute rien à mes *Remarques*. Mais j'ai commis l'erreur grossière d'appeler hypæthre une salle à ciel ouvert.

Si l'on enlevait la toiture de notre Cirque d'Été, dans tout l'espace compris entre les loges, il deviendrait un cirque hypæthre, sans contestation possible, malgré le toit qu'il conserverait dans son pourtour.

La Tholos de M. Defrasse offre un cas absolument identique. J'ai donc appliqué et j'appliquerai toujours à cette Tholos, la désignation d'hypæthre, prenant d'avance mon parti de la fâcheuse impression que cette persistance pourra produire sur M. Lechat.

3° *La Tholos et le Théâtre de Polyclète n'ont pas une parfaite unité de style. Dans ces deux édifices, certaines parties de la décoration, et peut-être même de la construction, datent de siècles différents.*

C'est à tort que M. Lechat attribue au seul Polyclète la Tholos et le Théâtre. Il ne s'est pas aperçu que diverses parties de ces monuments accusent une modénature qui caractérise l'art grec

Digitized by Google

de la décadence, et dont il n'y a pas d'exemple dans l'architecture du IVe siècle.

Cette constatation n'est pas sans importance. Il est infiniment probable que l'auteur du texte d'*Épidaure* ne m'aurait pas laissé le soin de la faire, s'il avait été « un homme du métier ».

Après avoir lu la réponse de M. Lechat, je déclare maintenir mes observations avec plus d'énergie que jamais.

Charles Chipiez.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1896

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur deux chapitres de Polybe racontant une campagne d'Attale contre Achæus qui assiégeait Selgé. M. Radet montre que les géographes modernes qui ont cherché à identifier les localités nommées dans le récit de Polybe n'ont pas abouti, parce qu'ils n'ont pas tenu compte de la nécessité pour une armée de suivre les routes tracées et, en même temps, de régler sa marche d'après les opérations de l'adversaire. En appliquant la méthode qu'il a déjà suivie dans ses précédents travaux, M. Radet prouve que l'expédition du roi de Pergame, telle que l'a racontée Polybe, n'a rien de capricieux et que tous ses mouvements ont été dictés par la nature des lieux ou par les événements. Attale quitte l'Éolide pour aller au secours de Selgé en Pisidie. Au lieu de prendre la route Royale, il remonte vers Thyatire afin d'éviter Sardes qui est la grande place d'armes d'Achæus. Il traverse le Lycus au sud de Thyatire et se dirige vers les colonies mysiennes réparties dans le bassin de Coyamis, là où Eumène II fondera plus tard Philadelphie. Attale gagne ensuite Carséa, qui pourrait être fixée à Karaït, sur la route de Tripoli à Hiérapolis; puis il s'empare des forts de Didymon-Teichos qui gardaient l'entrée de la Cibyratide. S'engageant alors sur la route des Indes, il ravage l'Apiène, c'est-à-dire la plaine située au nord du lac d'Anava, dont le district moderne d'Apa a conservé le nom. Là, il abandonne la route des Indes pour suivre celle d'Antioche de Pisidie. Il franchit le mont Pélécas qui est l'Aïdagmuch-Dagh et il campe sur les bords du fleuve Mégisté qui est le Kara-Arslan-Tchaï. Pour atteindre les sources de l'Eurymédon, il n'a plus qu'à tourner le lac d'Egherdir. Mais il est arrêté par une sédition de ses mercenaires galates et probablement aussi par la nouvelle que Selgé avait traité avec Achæus. L'ennemi ayant recouvré la libre disposition de toutes ses forces, Attale renonce à une marche en avant devenue sans objet et désormais trop périlleuse; il ramène son armée sur les bords de l'Hellespont où il s'était engagé à donner des terres aux auxiliaires galates.

M. Müntz communique de la part de M. Maxe-Werly une notice sur le séjour à Bar-le-Duc d'un sculpteur et médailleur italien célèbre, Pierre de Milan. Cet artiste (identique, d'après l'hypothèse de M. de Latour, à l'architecte Pietro da Milano, qui dirigea, à partir de 1458, la construction de l'arc de « Castelnuovo », à Naples) est surtout connu par ses médailles du roi René et de son gendre, le comte Ferry de Vaudemont. D'après les documents découverts par M. Maxe-Werly, Pierre de Milan suivit le roi René dans le Barrois et se fixa, en 1463, à Bar-le-Duc. C'est là, selon toute vraisemblance, qu'il modela la médaille de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Il sculpta, en outre, pour l'église Saint-Maxe, les « ymages et mistères de la Magdeleine de Baumé » et, pour la salle neuve du château, un bas-relief en pierre où il intailla des chiens (motif qui se

Digitized by Google

retrouve, mais avec la date de 1575, dans un bas-relief encore conservé à Bar-le-Duc). Ces deux ouvrages semblent avoir disparu depuis longtemps, mais le fait même de l'apparition d'un artiste ultramontain en Lorraine dans le second tiers du xve siècle, offre un intérêt tout particulier. Désormais le nom de Pierre de Milan doit être inscrit à côté de celui de Francesco de Laurana, parmi les maîtres italiens qui ont préparé l'avènement de la Renaissance dans notre pays.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre donnant d'intéressants détails sur les fouilles que le savant religieux vient de reprendre à Carthage dans la nécropole punique de Douïmes.

M. Salomon Reinach a reçu de Hamdy-Bey, directeur du Musée de Constantinople, une aquarelle et des photographies d'un très beau vase à figures rouges rehaussé de dorures, qui a été découvert en 1894 sur l'Acropole de Rhodes. M. Reinach essaie d'établir que ce vase est un des seuls produits de la céramique grecque que l'on puisse dater avec quelque précision, et qu'il a été peint à Athènes vers 410 avant J.-C. Le sujet représenté est tout à fait nouveau : c'est la naissance du jeune Ploutos, dieu de la richesse, présenté à Déméter, sa mère, par la Terre personnifiée, sous les yeux d'une assemblée de dieux et de Triptolème. D'après une tradition très ancienne, Ploutos était fils de Déméter et du Crétois Iasion.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1896

M. Eugène Müntz communique un mémoire sur les tiares du pape Jules II. Au xve et au xvie siècle, l'histoire des tiares est intimement liée à celle des finances pontificales. Elles ne servaient pas seulement à affirmer la puissance ou le faste des papes : elles formaient aussi une réserve pour les mauvais jours. La richesse de ces ornements était allée croissant d'âge en âge : si la tiare d'Eugène IV représentait, rien que pour les pierreries, une valeur de 38,000 florins d'or (au moins 2 millions de francs), celle de Paul II valait, d'après les uns, 120,000, d'après les autres, 180,000 florins (de 6 à 8 millions). Elle était si lourde que Platina attribue à son poids la mort subite de ce pape. Plus précieuse encore était une des tiares de Jules II : elle aurait coûté plus de 200,000 florins (une dizaine de millions). L'histoire des tiares de Jules II, telle que M. Müntz l'a reconstituée d'après les documents conservés dans les archives romaines, abonde en épisodes piquants; rien ne peint mieux le caractère de ce pontife, à la fois si fougueux et si fantasque. A peu de mois d'intervalle, il commande une tiare nouvelle et met en gage la tiare de Paul II. La pire de ces boutades fut de faire reprendre de vive force, par le barigel, la tiare qu'il avait mise en gage chez Chigi, et cela sans avoir remboursé son créancier. Parmi les tiares de Jules II, la plus célèbre était celle qu'il avait commandée, en 1509-1510, à l'éminent sculpteur, médailleur, orfèvre et joaillier milanais Caradosso. Les contemporains se sont extasiés sur sa richesse, non moins que sur l'art merveilleux avec lequel les gemmes étaient groupées et assemblées. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de joaillerie demeura intact dans le Trésor pontifical

Digitized by Google

jusqu'en 1789, époque où Pie IV le fit démonter pour lui donner une forme plus élégante. Tout souvenir en semblait irrévocablement perdu, lorsque M. Müntz en découvrit une reproduction ancienne dans un lot de gravures.

M. Clermont-Ganneau communique quatre inscriptions latines gravées sur trois colonnes milliaires récemment découvertes sur les bords du Barada, l'ancien Chrysorrhoas, qui arrose Damas. L'une est au nom de l'empereur Hadrien; les trois autres sont au nom de l'empereur Constantin et de ses trois fils associés à l'Empire, Constantin II, Constance et Constant. M. Clermont-Ganneau signale dans ces dernières une coupe des lignes curieuse et certainement intentionnelle, puisqu'elle se répète trois fois, sur trois milliaires différents; il constate l'existence de la même coupe dans d'autres inscriptions de Constantin recueillies dans d'autres parties de la Syrie; il en conclut à un usage du protocole officiel destiné à mettre sur le même rang et sur un pied d'égalité les trois empereurs associés à leur père. Ensuite, s'appuyant sur le chiffre *deux* que porte l'un de ces milliaires, il montre que le point où a été trouvé ce groupe de milliaires devait être situé à 2 milles romains de l'antique ville d'Abila-Lysanias, ce qui confirme définitivement l'identité de la célèbre capitale de l'Abilène avec la localité appelée aujourd'hui Soûk Ouâdy Barada. Il rappelle à ce propos que des inscriptions romaines gravées, non loin de là, sur le rocher, sur la rive gauche du Barada, relatent la réfection, par l'ordre de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, de la voie antique, détruite par une crue de la rivière. Le milliaire d'Hadrien appartient au tracé de la route antérieur à la réfection, qui suivait la rive droite. La présence des inscriptions de Constantin prouve que, deux siècles plus tard, on avait abandonné le tracé rectificatif de Marc-Aurèle pour revenir à l'ancien. — MM. Héron de Villefosse et Heuzey présentent quelques observations.

M. C. Guimet fait une communication sur l'Isis romaine. Son culte a été beaucoup plus répandu dans l'Europe antique et à Rome même qu'on ne le croit généralement. Mais cette Isis n'était pas l'antique déesse du temps des Pharaons. La politique des Ptolémées les poussait à faire la fusion des divinités de la Grèce et des dieux de l'Égypte : de là le culte alexandrin des Isis-Vénus, Isis-Déméter, etc. Les Romains voulurent avoir l'Isis pure, philosophique et mystérieuse. Ils firent venir des missionnaires, et alors on créa une Isis latine représentée par une prêtresse. Puis des artistes italiens portèrent en Égypte les figurations romaines, et l'on peut trouver côte à côte l'Isis pharaonique, l'Isis ptolémaïque et l'Isis italique. — MM. Perrot et Saglio présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique d'abord une lettre de M. J. Gauthier, archiviste du département du Doubs, contenant l'estampage de l'inscription gravée sur une borne milliaire découverte à Mandeure (Doubs); ensuite, des photographies adressées par le R. P. Delattre.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1896

M. Hamy a recherché dans les archives du Muséum d'histoire naturelle les

Digitized by Google

documents qui pouvaient se trouver dans ce dépôt et qui sont relatifs à la célèbre émeraude de Jules II, dont M. Müntz a parlé incidemment à la dernière séance. Cette superbe pierre a bien figuré dans la collection de l'établissement de 1798 à 1805. Mais à cette dernière date, elle a été montée, par ordre de l'Empereur, sur la tiare qu'il offrait à Pie VII. Il résulte des documents du Muséum que l'émeraude de Jules II, après avoir été utilisée par Grégoire XIII, ornait la tiare de Pie VI quand elle fut saisie en 1798 par les commissaires du gouvernement français.

M. Heuzey a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique d'annoncer à l'Académie que le sultan Abdul-Hamid vient de faire remettre à l'ambassadeur français, M. Cambon, comme don gracieux pour le Musée du Louvre, le vase d'argent de Tello. Ce vase est une pièce d'argenterie chaldéenne de la plus haute antiquité et l'un des premiers exemples connus de gravure sur métal. Il a été découvert, en 1888, par M. de Sarzec, au lieu susdit, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Sirpourla, et remis au gouvernement turc, d'après le règlement des fouilles.

M. Clermont-Ganneau présente et explique une petite intaille récemment entrée au Cabinet des médailles. Malgré son exiguïté (il ne mesure pas plus de seize mm.), ce monument est d'un rare intérêt. C'est, en effet, un cachet en pierre dure, d'origine israélite, dont la date peut être fixée vers le VIe siècle avant J.-C. La gemme, une sorte de jaspe sombre, taillée en ellipsoïde, est percée de part en part, de façon à permettre de la porter suspendue à un cordon ou montée en bague. Sur l'une des faces de l'ellipsoïde est gravée un uræus à quatre ailes, empruntée à la symbolique égyptienne; au-dessous, en caractères de forme phénicienne appartenant au vieil alphabet israélite, on lit les deux noms hébreux de *Yahmolyahou* et de *Maaséyahou*. Le premier signifie « que Jéhovah soit compatissant »; le second, mentionné plusieurs fois dans la Bible, signifie « Œuvre de Jéhovah ». L'étymologie même de ces noms décèle suffisamment la nationalité des personnages qui les portaient et qui ne peuvent être que des Israélites adorateurs de Jéhovah. Les lettres de l'inscription présentent, d'ailleurs, toutes les caractéristiques de l'écriture phénicienne, telle que l'employaient les Israélites antérieurement à la captivité.

M. Müntz observe qu'on a si souvent parlé du rôle joué à l'étranger par les artistes italiens, qu'il est de toute équité de signaler les services rendus à l'Italie par les artistes venus du dehors. L'un des plus considérables d'entre eux, et, à coup sûr, le moins connu, est le sculpteur dalmate Jean de Trau. Les historiens d'art français, allemands et italiens ne savaient jusqu'ici de lui qu'une chose, c'est qu'il prit part à l'exécution du mausolée du pape Paul II (mort en 1471), aujourd'hui conservé dans les Grottes du Vatican, et sculpta la belle figure de l'Espérance, dont on peut voir un moulage au Musée du Trocadéro. Grâce à des documents d'origine slave, communiqués par M. Louis Leger, professeur au Collège de France, M. Müntz a pu compléter la biographie de ce maître et enrichir son œuvre d'un monument jusqu'ici inédit. Il montre que Jean le Dalmate, après avoir travaillé à Rome, se rendit en Hongrie et devint le principal collaborateur du roi Mathias Corvin dans la décoration

Digitized by Google

des édifices élevés à Pesth. Après la mort du roi, l'artiste retourna en Italie et exécuta, en 1509, pour la cathédrale d'Ancône, un mausolée qui existe encore.

M. Villain, conseiller municipal de Paris, communique les découvertes par lui faites au cours de recherches entreprises pour la rédaction d'un rapport au Conseil municipal sur la construction de la mairie du Xe arrondissement. Les investigations auxquelles il s'est livré lui ont donné la preuve certaine qu'il se trouvait, vers les premiers siècles de notre ère, une île, l'île Saint-Martin, au milieu du marais qui occupait alors ces parages. Ce marais, ancien bras de la Seine, s'étendait depuis le bassin de l'Arsenal jusqu'au pont de l'Alma, en longeant les contreforts des collines de Chaillot, Montmartre, Belleville et Charonne. Il entourait une vaste île qui n'avait pas moins de trois kilomètres de longueur sur un kilomètre et demi de largeur. C'est sur cette île que s'est développée toute la région nord de Paris.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur une statuette d'Hécate par Ménestrate, que Pline signale au temple de Diane a Éphèse. Suivant Pline, les guides conseillaient aux visiteurs de prendre garde à leurs yeux, tant le rayonnement du marbre était intense. M. Reinach montre que ce témoignage est inadmissible, parce que les statues antiques étaient revêtues d'un enduit et que celle de Ménestrate ne pouvait pas être exposée au soleil. Mais les anciens croyaient que les divinités étaient entourées d'une auréole que ne pouvait supporter la vue des hommes; Pline a sans doute mal compris le témoignage d'un auteur grec, écho lui-même des ciceroni.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1896

Les documents manuscrits qui ont été ou mouillés, ou troués par les parasites du papier, champignons ou insectes, ou moisis par l'humidité, sont, croit-on, irrévocablement perdus.

M. Boucher et M. Méron, instituteur de la ville de Paris, envoient à l'Académie deux échantillons qui prouvent qu'un procédé inventé par eux assure la reconstitution parfaite des documents manuscrits mouillés ou endommagés par les parasites du papier, leur conservation et leur quasi incombustibilité.

M. Oppert donne la traduction rectifiée d'un texte antique. Cette inscription sur pierre, conservée au Musée de Berlin, contient deux actes séparés l'un de l'autre par un intervalle d'au moins quatorze ans. C'est une espèce de dossier relatif à la propriété intégrale d'un homme nommé Kodioa, et acquise, soit par donation entre vifs, soit par un achat. L'intérêt de cette pièce repose sur ce fait, qu'une partie de la donation est une compensation d'une charge léguée au bénéficiaire. Cette charge consiste dans la prestation d'une redevance en argent et en nature incombant jusqu'alors au père donateur, mais conférée au fils moyennant une compensation. Le texte porte d'abord la date de l'an 28 de Nébobaladan, contemporain de Sardanapale III, et de son fils Salmanassar III, qui dut rétablir sur le trône le roi de l'an 11, duquel est daté le second document. Mardak-nadin-Sun était détrôné par son frère Mardak-bel-Usati, que le roi

Digitized by Google

assyrien, dans la huitième année de son règne, dépouilla de son pouvoir et mit à mort. La seconde pièce est donc datée de l'an 837 avant J.-C. M. Oppert fait remarquer à cette occasion qu'il maintient la chronologie exposée par lui il y a près de trente ans, et qui est la seule possible à cause des données mathématiquement précises contenues dans le *Livre des Rois*. Nébobaladan ayant régné au moins trente et un ans, et peut-être davantage, les documents ont été rédigés au moins à quatorze ans de distance.

SÉANCE DU 6 MARS 1896.

M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre où il donne le texte de l'inscription funéraire découverte récemment à Mandeure, et dont il a déjà envoyé l'estampage. Ce texte est gravé sur une stèle surmonté d'un fronton triangulaire mouluré, entre deux volutes, mesurant 0m,62 de haut sur 0m465 de large et 0m,20 d'épaisseur. Le monument dans son intégrité (il manque actuellement moitié du fût et totalité du socle mouluré) devait mesurer 1m,30 environ de hauteur. Voici ce qui subsiste de l'inscription *D(is) In(feris) M(anibus) pro salut(e) Sexti (Di)veani Pudentis.* — Au même endroit, on a recueilli une lettre en bronze doré, un I (haut. 137 mm.), détachée du fronton de quelque temple, et qui a été déposée au Musée de Besançon en même temps que le milliaire XLVII dédié à Trajan et décrit dans une précédente communication.

M. Collignon communique à l'Académie trois grandes fibules de bronze découvertes en Béotie dans une sépulture voisine de Thèbes et appartenant à M. Albert Meignan. Elles ont la forme des fibules à plaques et à coquilles et sont décorées de gravures au trait. Sur deux d'entre elles, on reconnaît des sujets familiers aux graveurs béotiens, des poissons, un cheval, un oiseau d'eau. Ces dessins sont exécutés dans le style géométrique de transition propre à la Béotie et qui succède au type mycénien. La troisième offre un décor très digne d'attention : deux adorants, placés héraldiquement de chaque côté d'une tige munie de ses rameaux, et séparés par un disque rayonnant. C'est une sorte d'adaptation très gauche et très naïve d'un sujet emprunté à la glyptique orientale, l'adoration de la plante sacrée, qui figure si fréquemment sur les cylindres chaldéens et assyriens. Cet exemple s'ajoute à ceux que fournissaient déjà la céramique du Dipylon et les vases proto-attiques, pour montrer comment les motifs orientaux pénètrent dans l'art primitif de la Grèce, et viennent prendre place à côté des éléments indigènes.

M. Maspero annonce que le capitaine Lyons, chargé par le gouvernement égyptien de surveiller la Nubie, vient de découvrir à Philae une inscription en hiéroglyphes, en grec et en latin gravée sur une stèle. Le monument a été divisé longitudinalement en deux morceaux presque égaux, et la rupture a enlevé quelques lettres par le milieu de chacun de ces trois textes. La partie hiéroglyphique occupait le sommet : on y distinguait dans le haut un cavalier foulant aux pieds un ou plusieurs ennemis renversés à terre, mais le tout est fort

Digitized by Google

indistinct. A droite, trois colonnes verticales énumèrent les dieux de l'Abaton, Osiris, Isis et Horus; à gauche, trois autres colonnes nomment Khnoumou, maître de la cataracte et de la Nubie, Sothis, dame d'Éléphantine, Anoukît qui réside à Éléphantine. Le corps de l'inscription comprenait dix lignes, qui malheureusement sont assez mutilées pour que l'auteur de la copie n'en ait pas tiré un texte possible à traduire. On distingue, à la première ligne, une date, l'an I, puis le protocole d'Auguste, et, aux lignes 3 et 4, deux mentions du pays de Pouanît et de celui des Nègres, qui semblent contenir une allusion à des faits contemporains. Le tout se terminait par des prières aux dieux de l'Abaton et de la cataracte pour la prospérité de l'empereur. — Le texte latin succède immédiatement au texte hiéroglyphique. La copie est meilleure, mais elle n'est pas encore très satisfaisante. Il comprend neuf lignes ainsi conçues :

C. Cornelius Cn. f. Gallus, (eq)ues Romanus, post reges || a Caesare divi f. devictos, prefec(tus Alex)andriae et Aegypti primus, defectioni(s) || Thebaides intra dies XV, quibus hostem s(travit a)cie, victor, V urbium expugnator, Bore(se || o)s, Copti, Ceramices, Diospoleos Meg(ales, Ophie) et ducibus earum defectionum interf(ec)tis, exercitu ultra Nili caracte(n... ded)ucto, in quem locum neque populo || Romano neque regibus Aegypt(i)or(um signa s)unt prolata, Thebaide communi omn(i) || um regum formidine subac(ta). leg(atisque re)gis Aethiopum ad Philas auditis, eoq(ue) || rege in tutelam recepto tyranno XXX, se)hoeni i)n fine Æthiopiae constituto, Die(is) || patricis et N(ilo adiuto)ri....

Le texte grec compte également neuf lignes. — La révolte dont il est question dans cette inscription est connue par Strabon et Dion Cassius. La date n'en était pas certaine, et l'on tendait à la placer dans les derniers temps du gouvernement de Cornelius Gallus : si la copie du texte hiéroglyphique est exacte, elle serait de l'an I d'Auguste en tant que roi d'Égypte, en 30-29.

Les expressions relatives à la cataracte font allusion aux démêlés des Ptolémées avec leurs sujets méridionaux. La Thébaïde, sans cesse en révolte contre ses maîtres grecs, avait eu récemment encore ses Pharaons indigènes dont plusieurs ont été signalés par M. Révillout : il semble qu'à cette époque même, elle fut par moments une dépendance du royaume d'Éthiopie. L'ambassade de ce dernier a été interprétée par Gallus comme une marque de soumission : les Romains établirent un souverain vassal en Nubie, et ce pays prend ici le nom insolite de Triacontaschène, qui se réduira plus tard à n'être plus qu'un Dodécaschène. — Dion Cassius raconte que Cornelius Gallus, gonflé de vanité par la faveur du prince, se laissa entraîner à tenir des propos et à écrire des pièces qui, rapportées plus tard à Auguste, entraînèrent sa disgrâce et sa mort : ton général de la nouvelle inscription confirme le témoignage de l'historien. — MM. Perrot, Boissier et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. Perrot lit un rapport de M. Graillot, ancien membre de l'École française de Rome, qui a commencé le 17 janvier, aux frais du comte Tyskevicz, des fouilles à Conca, au pied des montagnes des Volsques. Elles avaient eu pour effet de dégager les restes d'un temple ou plutôt de plusieurs temples qui s'étaient succédé sur le même emplacement, du IIIe au Ve siècle, quand, le 8 février, elles ont été interrompues par un ordre du gouvernement italien, qui avait d'abord

Digitized by Google

accordé à M. Graillot une autorisation en règle. Elles ont fait découvrir des restes très importants d'une décoration en figures de terre cuite dont quelques morceaux, d'un beau style archaïque, remontant au vie siècle.

M. Havet propose la restitution d'un vers qui figure corrompu dans une épitaphe latine, *C. I. L.*, V, 1939. MM. Weil et Cagnat présentent quelques observations.

SÉANCE DU 13 MARS 1896

M. Oppert annonce qne le R. P. Scheil a découvert une importante inscription, contenant une donation faite par le roi Sin-Sar-ikur, que M. Oppert a supposé être le dernier roi de Ninive. Le texte donné par le P. Scheil établit que ce roi était le fils du grand Sardanapale (Assurbanabal). — Puis M. Oppert expiique un texte d'Artaxerxès Mnémon, roi de Perse (405 à 360). Ce sont deux fragments appartenant à deux textes identiques trilingues; l'un des fragments contient le commencement des lignes du texte perse et une petite partie de la fin des lignes du texte assyrien; l'autre comprend quelques mots de la traduction médique et le commencement des lignes du texte assyrien. M. Dieulafoy pense avec raison, semble-t-il, que ce monument provient d'Ecbatane. Il proviendrait alors de l'*apadana* ou de la salle à colonnes d'Ecbatane, capitale de la Médie, et ce serait le seul texte de cette ville qui soit parvenu jusqu'à nous. Les fouilles y sont impraticables parce que la nouvelle capitale, Hamadan, s'élève sur l'emplacement de la cité primitive.

M. Clermont-Ganneau présente les deux stèles de Nérab, par lui acquises pour le compte de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* et destinées au Musée du Louvre. Ce sont deux monuments d'une haute valeur pour l'archéologie orientale, en même temps que deux pages précieuses pour l'épigraphie sémitique. Ils proviennent des environs immédiats d'Alep, d'un petit village arabe qui a encore conservé le nom antique de la localité, Nerab, qui apparaît déjà dans la liste des conquêtes de Touthmès III en Syrie. L'une et l'autre de ces stèles massives, taillées dans une pierre dure et noire, portent des sculptures en bas-relief, accompagnées de longues inscriptions dans le vieil alphabet employé sur la stèle de Mesa et les monuments de Zendjirli. La langue est l'araméen, mais un araméen plein de formes archaïques du plus grand intérêt pour l'histoire de l'évolution des langues sémitiques.

M. B. Haussoullier rend compte des fouilles qu'il a entreprises l'année dernière, avec une mission du gouvernement, sur l'emplacement du temple d'Apollon Didyméen, non loin de Milet. Les premières fouilles du Didyméen remontent à 1873 et ont été dirigées par MM. Rayet et Thomas. M. Haussoullier, accompagné de M. Pontremoli, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a commencé à dégager le long côté nord du temple, du côté de la Voie sacrée. Il met sous les yeux de l'Académie des photographies des fouilles (degrés du temple, bases des colonnes, constructions en avant du temple, fragments de sculptures). Tous les morceaux de sculpture et les fragments architectoniques sont archaïques et donnent bon espoir pour la campagne qui

Digitized by Google

va commencer en avril 1896, la campagne de 1895 n'ayant été qu'une campagne de préparation.

M. Léon Dorez signale deux falsifications introduites dans la correspondance d'Ange Politien, publiée chez Alde Manuce en 1498, par Alessandro Sarti, de Bologne (*Epp.*, l. VII, 7 et 8; éd. de Bâle, 1553, pp. 90-91). Il en conclut qu'il faut sérieusement contrôler les détails contenus dans cette correspondance et, en général, dans les correspondances imprimées des humanistes du xve siècle.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 28 JANVIER 1896

M. Marquet de Vasselot fait une communication sur deux œuvres, l'une inédite, l'autre peu connue, du sculpteur bourguignon Antoine Le Moiturier. La première se trouve à Saint-Antoine de Viennois, la seconde dans l'église Saint-Pierre, à Avignon.

M. l'abbé Bouillet entretient la Société des différents manuscrits du Livre des Miracles de sainte Foy dont il prépare une édition critique.

M. Ulysse Robert communique le fac-similé de l'épitaphe funéraire du prêtre Folcuin, trouvée à Saint-Julien d'Angers, et qui remonte au ixe ou au xe siècle.

M. Boutroue communique à la Société une série d'icônes russes en cuivre, de l'époque d'Ivan le Terrible (1533-1564); il insiste sur le caractère italien de ces icônes et rappelle que de nombreux artistes italiens sont allés travailler en Russie au xvie siècle.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1896

M. le baron de Baye rend compte des fouilles qu'il a fait exécuter dans la nécropole d'Ananino, sur les bords de la Kama, non loin de la petite ville d'Elabouga.

M. l'abbé Thédenat lit, au nom de M. Jules Toutain, une étude sur les ruines d'une grande exploitation agricole de l'époque romaine, située auprès de Chemtou (Tunisie). La population de ce centre était plus romanisée que la plupart des bourgs indigènes du même genre.

M. le commandant Mowat fait une communication sur des antiquités qu'avait rassemblées le roi Stanislas, duc de Lorraine, et qui se trouvent aujourd'hui perdues. Il signale en particulier une dédicace à Mercure Jovantucarus.

M. Michon entretient la Société d'une inscription en mosaïque de Medeba (Syrie), de l'époque de Justinien, qui offre de frappantes analogies avec celle de la mosaïque de Kabr-Hiram rapportée au Louvre par M. Renan.

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1896

M. Blanchet présente à la Société une statuette gallo-romaine en bronze, trouvée à La Bressy, près Velleron (Vaucluse) : elle figure un paysan du IIIe ou IVe siècle de notre ère, vêtu d'une tunique à manches courtes et d'un mantelet avec capuchon.

M. Babelon communique une liste de poids en plomb, en pierre lithographique et en os, trouvés par le R. P. Delattre dans des tombeaux puniques de Carthage. Ces poids se rattachent au système pondéral des Égyptiens, et sont d'un grand intérêt pour la métrologie des monnaies de Carthage.

M. Durrieu fait une communication sur l'enlumineur Jean Pinchon, qui a travaillé à Rouen pour le cardinal d'Amboise, et à Amiens pour la confection d'un livre très luxueux destiné à être offert à Louise de Savoie.

SÉANCE DU 4 MARS 1896

M. Michon entretient la Société d'une inscription fausse conservée au Musée du Louvre et qui porte une dédicace à un certain L. Ruffinus. Deux variétés de cette épitaphe sont conservées, l'une au Musée Vivenel à Compiègne, l'autre au Musée Kircher, à Rome.

M. R. Cagnat, signale une inscription, celle-ci authentique, du Musée Vivenel, de Compiègne, qui mentionne un enfant naturel, ainsi que l'indique l'expression : *Spuri filiae*.

M. Héron de Villefosse signale des lampes romaines et quelques menues antiquités trouvées par M. Baron, libraire à Narbonne.

M. l'abbé Beurlier fait une communication pour démontrer que saint Paul, venant à Athènes prêcher un dieu inconnu, n'a point parlé devant le tribunal appelé l'Aréopage, mais, au contraire, qu'il a fait une conférence devant tous les Athéniens qui ont bien voulu l'entendre, dans un lieu préparé tout exprès pour des colloques de ce genre, sur la colline voisine d'Athènes et qu'on appelait aussi l'Aréopage.

SÉANCE DU 11 MARS 1896

M. Collignon lit un mémoire sur des fibules béotiennes en bronze, de style très archaïque et ornées de dessins gravés au trait.

M. le commandant Mowat fait une communication au sujet d'une petite tablette de marbre récemment donnée au Cabinet des Médailles par M. Edmond Le Blant. Cette tablette contient une liste de *vigiles* de la ville de Rome, au IIIe siècle de notre ère.

M. Émile Ruelle lit une note sur des fragments de l'*Épître* de Clément Romain, qu'il a découverts dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une dédicace au dieu Mithra qui vient d'être découverte à Mandeure.

Digitized by Google

SÉANCE DU 18 MARS 1896

M. Cagnat communique, de la part du R. P. Delattre, le texte d'un *exagium* byzantin et d'une épitaphe funéraire romaine, trouvée par ce dernier à Carthage. — Il fait connaître aussi le texte d'une dédicace à Gratien, découverte à Mdaourouch, par M. le capitaine Toussaint.

M. de Barthélemy signale, de la part de Mgr Laferrière, évêque de Constantine, la découverte d'une très belle mosaïque romaine à Hippone, et représentant un sujet marin.

M. Michon lit une notice du R. P. Séjourné sur la découverte récente en Palestine d'un baptistère chrétien du VIe siècle.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication au sujet d'un bas-relief avec inscription découvert à Sarrebourg et représentant le dieu gaulois dit *au marteau*. Ce dieu est appelé, dans l'inscription, *Succellos*, et sa parèdre, *Nantosuelta*.

SÉANCE DU 1er AVRIL 1896

M. Henry Corot est élu correspondant.

M. J. Marquet de Vasselot fait une communication sur quelques œuvres de Pigalle : Maquettes de la statue du citoyen de Reims et du *Voltaire nu*; réduction en terre cuite de Louis XV du parc du château de Bellevue; réduction en terre cuite de *l'Amour et l'Amitié*; médaillon en marbre représentant M. et Mme Gougenot et provenant du tombeau de l'abbé Gougenot, leur fils.

M. Michon présente deux pièces antiques d'une importance exceptionnelle acquises par le Musée du Louvre. C'est une superbe parure de femme composée d'une collier et de deux couvre-oreilles, puis une tiare offerte par le sénat et le peuple d'Olbia au roi Saitapharnes. Le sujet principal représente Achille refusant les riches présents par lesquels les Grecs essaient de fléchir sa colère, puis le bûcher de Patrocle. Sur le registre inférieur sont figurées des scènes de la vie des Scythes au milieu desquels se trouvait la ville d'Olbia. L'inscription est gravée sur les murailles d'Olbia figurées avec leurs tours.

M. Michon annonce ensuite l'entrée au Louvre d'une tête grecque archaïque, de la seconde moitié du VIe siècle avant J.-C., liguée au Musée par M. Rampin qui l'avait achetée à Athènes.

SÉANCE DU 6 MAI 1896

M. Ruelle fait une communication sur les manuscrits des *Cyranides*, recueil de recettes magiques et médicinales atttribué à un ancien roi de Perse nommé Coiranos.

M. le docteur Carton lit un mémoire relatif à un édifice qu'il a déblayé à Dougga (Tunisie) et qui, bien qu'étant de l'époque romaine, a la forme d'un temple phénicien.

Digitized by Google

M. Omont communique le croquis d'une vue d'Athènes conservée à la Bibliothèque nationale parmi les papiers de Nointel, ambassadeur de Louis XIV.

M. Courajod présente les photographies d'une belle statue en bois peint et doré, qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre, et qui représente la Vierge et l'Enfant Jésus. Cette statue, de la Renaissance italienne, peut être attribuée à l'École florentine ou siennoise.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— *Revue des Études grecques*, t. VIII, n° 32, oct.-déc. 1895 : *Partie administrative. Variétés.* — Πίστις καὶ πατρίς. *Sermon de M. l'archimandrite Palama, prononcé à l'inauguration de l'église grecque de Paris. Chronique.* H. Lechat, *Bulletin archéologique.* — (M. Lechat succède à M. Diehl, à qui ses occupations ne permettaient plus de continuer à se charger d'un si lourd travail. Nous nous joignons à la rédaction pour remercier M. Lechat d'avoir accepté cette succession; on ne pouvait choisir un critique plus compétent, plus capable de juger, ne fût-ce qu'en quelques lignes, les travaux qu'il résume). — Th. Reinach, *Bulletin épigraphique.* — X., *Correspondance grecque.* — *Actes de l'Association.* — Ouvrages offerts. — Bibliographie.

— *École française de Rome.* — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVe année, fascicules II-III. — L. Duchesne, *Auguste Geoffroy.* — L. Duchesne, *L'épitaphe d'Abercius* (pl. I). — S. Reinach, *Un dessin d'après l'antique* (pl. II). — P. Fabre, *Notes sur l'itinéraire du pape Calixte II de 1121 à 1123* — G. Toutain, *Notes sur quelques voies romaines de l'Afrique proconsulaire.* — Ch. de la Roncière, *La domination française à Pise.* — Fr. Cumont, *Les inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure.* — St. Gsell, *Chronique archéologique africaine.* (Excellente innovation. La compétence bien connue de M. Gsell rendra ces chroniques très précieuses à tous les travailleurs qui s'intéressent à l'histoire de l'Afrique punique, romaine ou musulmane).

— *École française de Rome.* — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVe année, fascicule IV-V, décembre 1895 : J. Paquier, *Érasme et Alcandre.* — L. Duchesne, *Les anciens évêchés de la Grèce.* — M. Clément, *Recherches sur les paroisses et les fabriques au commencement du* XIIIe *siècle d'après les registres des papes.* — E. Bertaux, *Les arts de l'Orient musulman dans l'Italie méridionale* (pl. III et dessins dans le texte). — P. Fabre, *La Vaticane de Sixte IV* (pl. IV et V, dessins dans le texte). — G. Gastinel, *Une inscription grecque acrostiche.*

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 19e année, janvier-octobre 1895. — Si le numéro s'est fait attendre, il est d'un très vif intérêt. Il s'ouvre par la première partie d'un mémoire dans lequel M. Homolle publie et commente, avec

Digitized by Google

la science la plus sûre, une des plus curieuses inscriptions qui aient été trouvées à Delphes, le *Règlement de la phratrie des* Λαβυάδαι (pl. XXI-XXIV). Viennent ensuite les articles suivants : A. Joubin, *Les sarcophages de Clazomène* (nombreux bois dans le texte; les deux planches auxquelles renvoie l'article manquent dans le cahier). — L. Couve, *Vases attiques à figures rouges* (figures dans le texte).— P. Perdrizet, *Voyage dans la Macédoine première.*— Φίλιος, Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσῖνος. — A. de Ridder, *Fouilles d'Orchomène* (figures dans le texte). — E. Pottier, *Le Satyre buveur, vase à surprise du Musée du Louvre* (pl. XIX-XX, planches excellentes, signées Hellé, qui rendent très bien l'aspect de ce singulier monument du vi^e siècle, que M. Pottier décrit avec sa maîtrise ordinaire). — Chamonard, *Les sculptures de la frise du temple d'Hécate à Lagina* (c'est de bien médiocre sculpture, un pâle reflet de l'art de Pergame. Pl. X-XV. Figures dans le texte).— A.-M. Fontrier, *Inscription d'Asie-Mineure.* — Φίλιος, Προσθῆκαι καὶ διορθώσεις. — G. Millet, *Rapport sur une mission à Mistra.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XVIIe année, 25e session, 7e séance. — P. Le Page, Renouf, président, *Le livre des morts*, ch. cxxv, partie III (planche). — Theo. G. Pinches, *Les droits sur l'eau dans l'ancienne Babylonie.* — Aug. Eisenlohr, *La chronologie égyptienne.* — R. Brown, *Recherches sur les étoiles étudiées par les habitants de la vallée de l'Euphrate.* V. *Le zodiaque lunaire archaïque.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 26e session, 1895-1896. 6e séance, 5 novembre 1895. — P. Le Page Renouf, *Livre des morts*, ch. cxxv. — C. H. W. Johns, *Les lettres de Sennachérib à son père Sargon.* — Mlle M. A. Murray, *La transmission de la propriété dans les périodes anciennes de l'histoire égyptienne.* — C. Bryant et F. W. Read, *Akhuenaten et la reine Tii.* — John E. Gilmore, *Fragments de manuscrits coptes.* — K. Piehl, *Notes de philologie égyptienne.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVIII, 26e session, 1re séance, janvier 1895. — Rapport du secrétaire, Harry Ryland. — Les membres du bureau et les différents dignitaires de la Société pour 1896. — P. Le Page Renouf (président), *Le livre des morts*, ch. cxxv, partie IV (planches). — Dr Hommel, *Notes assyriologiques.* — Robert Brown junior, *Recherches sur les étoiles connues des habitants de la vallée de l'Euphrate* (suite). — Comptes de l'année 1895.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XVIII, 26e session, 2e séance, 4 février 1896. — P. Le Page Renouf (président), *Le livre des morts.* Suite des notes sur le chap. LXXV. — F. L. Griffith, *La distance de Chæren à Hermopolis, sur une pierre milliaire à inscription grecque et latine.* — W. M. Flinders-Petrie, *Le tableau des princes de la XXIe dynastie* (planche). — Mlle Plunkett, *Gu, la onzième constellation du zodiaque assyrien.* — A. Delattre, *A-mur-ri* ou *A-har-ri.* — A. Boissier, *Lettre de Labâ au roi d'Égypte*

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XX, 3e cahier, 1895 : Δ. Φίλιος, Δύο Ἐλευσινιακὰ ἀνάγλυφα (pl. V et IV. L'un

Digitized by Google

de ces bas-reliefs représente Déméter assise et Koré debout devant elle; il serait du premier quart du ve siècle. Dans l'autre, qui paraît du ive siècle, Triptolème est assise entre Déméter et Koré, sur son char; à côté, quatre adorants. L'auteur donne, à ce propos, son avis sur la tête célèbre dite Eubouleus). — S. Wide et L. Kjellberg, *Fouilles de Calaurie* (pl. VII-X. Ces fouilles, exécutées dans l'été de 1894 par deux archéologues suédois, ont donné des résultats intéressants, quoiqu'il n'existât plus rien, sur le petit plateau qui portait le temple de Poseidon, que les substructions des édifices, le pied des murs et quelques fragments épars des membres de l'architecture des divers bâtiments. Le temple, un hexastyle périptère, paraît remonter au vi^e siècle; on croit retrouver auprès de lui une *agora* et un *bouleutérion*. La ville de Calaurie aurait occupé non l'emplacement de la ville actuelle de Poros, où on n'a pas ramassé d'antiquités, mais une vallée qui s'appelle aujourd'hui *Vajonia*, à une demi-heure au nord-ouest du temple. Il y a là les vestiges de nombreuses constructions antiques. Quelques inscriptions ont été recueillies, dont une assez importante, et des poteries qui remontent jusqu'à l'âge mycénien, ce qui semblerait indiquer que, dès lors, il y avait, sur cette hauteur, un lieu de culte. Les fragments des vases corinthiens sont surtout en grand nombre). — M. L. Strack, *Inscription d'Assouan* (de 115 avant Jésus-Christ). — E. Maass, *Sur des bas-reliefs trouvés dans le lit de l'Ilissos* (il s'agit de monuments qui ont été publiés dans l'Ἐφημερίς de 1894, pl. 7 et 8^A). — A. Furtwængler, *Sculptures d'Éleusis* deux vignettes. Une statuette qui représente un initié, un petit groupe qui figure Koré assise sur les genoux de Déméter. Les deux monuments sont du ive siècle avant notre ère). — O. Rubensohn, *Déméter comme déesse de la guérison*. — W. Doerpfeld, *Le Lénæon* (c'était la *place des celliers*, sur la pente ouest de l'Acropole. Il y avait là, avant la construction du théâtre, une aire où l'on dansait en l'honneur de Dionysos). — Dragoumis, Οἱ ἐν Μυκήναις θησαυροί (notes additionnelles à un article antérieur). — W. M. Ramsay, *Sur la position de la Dorylée phrygienne et de la Dorylée romaine*. — *Bibliographie*.

— *Mittheilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung.*, t. XX, cahier 4 : F. Hiller von Gærtringen, *Inscriptions de Rhodes* (suite). — G. Patroni, *Les antiquités de Tinos*. — F. Keil, *Les comptes de la construction de la Tholos, à Épidaure*. Deuxième article. — E. Schæffer, *Les ruines de Boghaz-keui* (pl. XI. Prend pour base l'esquisse topographique donnée par Humann et y ajoute un certain nombre d'indications nouvelles, au sujet des forts et de l'enceinte. Ne s'occupe pas des sculptures d'Iasili-Kaïa). — Paton et Dœrpfeld, *Note sur Arconnesos* (pl. XII, XIII. C'est une petite île qui ferme la baie d'Halicarnasse. Dans un téménos dont trois côtés sont limités par un mur, et dont le reste domine un escarpement d'une dizaine de mètres, restes d'un bâtiment qui paraît avoir été un petit temple *in antis*). — P. Wolters, *Bas-reliefs en bronze de l'Acropole d'Athènes* (pl. XIV. Minces plaques d'applique divisées en rectangles que séparent des bordures, et où l'on reconnaît les sujets suivants : Thésée tuant le Minotaure (?), le suicide d'Ajax, deux fois répété, Héraclès combattant un lion, deux sphinx affrontés, deux guerriers qui s'attaquent, le rachat du corps d'Hector, lions affrontés, palmettes). — Pomtow, *Une*

Digitized by Google

offrande sicilienne à Delphes (il s'agit d'un char consacré à Apollon, probablement par Timoléon, après une victoire sur les Carthaginois). — *Bibliographie.* — *Découvertes.* — *Procès-verbaux des séances.* — *Liste des membres et correspondants de l'Institut archéologique allemand.* — G. P.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLV, fasc. IV. — Zenner, *Les pioutim arabes* (poésies judéo-arabes). — R. Simon, *Remarques additionnelles sur l'Amarouchataka.* — Meissner, *L'histoire d'Alexandre, de Moubachchir* (texte arabe et traduction allemande). — Marquart, *Contributions à l'histoire et à la tradition de l'Erân.* — Fischer, *Sur les poésies de Aus ben Hadjar.* — Justi, *Remarques sur l'onomastique iranienne* (à propos de son *Iranisches Namenbuch* qui vient de paraître). — Weissbach, *Textes cunéiformes dans la langue d'Anzan.* — Fischer, *Description des manuscrits et notes laissés par Thorbecke.* — Bibliographie.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina Vereins*, 1895, n° 6. — Brünnow, *Rapport sur son voyage en Palestine* (suite) : Mechetta et son palais, vues et plan. — 1896, n° 1. Brunnow, *Relation de son voyage en Ammonitide*[1] (suite). — Guthe, *Gader, Gadera, Gedor.* — Seybold, *Le nom du Jourdain*[2]. — *Nouvelles diverses.*

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, vol. XVIII, fasc. III. — Schumacher, *Madeba et Djerach* (bonne description des ruines, plans, dessins, copies d'inscriptions; quelques-unes de ces dernières ont déjà été publiées dans la *Revue biblique*). — Buresch, *Explication des inscriptions recueillies à Djerach.* — Schick et Benzinger, *Toponymie des environs immédiats de Jérusalem*[3] (complément de la carte de Schick publiée dans le fascicule). — Röhricht, *Cartes et plans de Palestine du* VIIe *au* XVIe *siècle.* — Socin, *Sur les chevaux de race espagnole des écuries de Salomon* (critique justement la conjecture bizarre de Anderlind). — Benzinger, *Rapport sur les publications relatives à la Palestine, parues en* 1894. — Gelzer et Socin, *Remarques additionnelles.*

— *Deutscher Palaestina-Verein :* 1° ZEITSCHRIFT : Blanckenhorn, *Origine et histoire de la Mer Morte* (grand mémoire de géologie où l'auteur traite la question d'ensemble, tant d'après les travaux antérieurs, notamment ceux de Lartet et de Hull, que d'après ses observations propres; ses vues théoriques s'écartent

1. A signaler un intéressant cachet (peut-être ammonite?) avec inscription en caractères phéniciens au nom de *Elamaç fils de Elichou'* et une inscription romaine au nom d'un légat de la province d'Arabie. *L. Aemilius Carus.*
2. L'auteur aurait pu faire entrer utilement en ligne de compte pour l'élucidation de la question étymologique, le nom de la vieille source de Gezer, 'Aïn *Yardé.*
3. Le « Mont du Mauvais Conseil » ne s'appelle pas en arabe Djebel *Abou Tor* (طور), mais bien Dj. *Abou Thaur* (ثور), « le père du taureau ». Voir sur l'origine de ce nom la curieuse tradition musulmane rapportée par Moudjir ed-dîn (pp. 410 et 480 du texte arabe imprimé à Boulak). C'était un ancien couvent chrétien dont j'ai discuté autrefois l'origine et dont je raconterai un jour l'histoire. — Hakeldama ne s'appelle pas seulement *Ferdoûs*, mais aussi *Chournein*; ce dernier nom est le *Carnelium* ou *Charnel* des Croisées (« Charnier »). — La *Zehweilè* du village de Selwân a été omise; elle a cependant des droits sérieux à représenter la Pierre de Zoheleth de la Bible. — C. C.-G.

Digitized by Google

sur quelques points importants de celles de ses devanciers; il distingue six phases dans l'évolution géologique à la suite de laquelle s'est constitué le bassin du Jourdain et de la Mer Morte; c'est dans la dernière qu'aurait eu lieu la catastrophe de Sodome et Gomorrhe déterminée par un tremblement de terre et la conflagration de gaz inflammables, carbures d'hydrogène et hydrogène sulfuré, mis en liberté par ce bouleversement. L'auteur admet l'existence d'une grande faille longitudinale traversant le fond même de la Mer Morte du nord au sud, et donnant issue aux émersions de bitume et d'eaux thermales qu'on y constate par moment et par place)[1]. — Guthe, *Note additionnelle sur l'invention des reliques des Patriarches à Hébron* (d'après le document dont il ignorait la publication intégrale faite par Riant). — Röhricht, *Observations sur diverses localités de Syrie mentionnées dans l'Histoire des Sultans Mamlouks*[2].

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. L. fasc. I Grierson, *Sur la phonologie des dialectes indo-aryens modernes*. — Oldenberg, *Varouna et les Adityas*. — Jacobi, *L'âge du Véda*. — Stickel et Verworn, *Inscriptions arabes gravées sur le roc, à Tor* (presqu'île du Sinaï). — Goldziher, *Sur les eulogies des musulmans*. — Foy, *Iranica*. — Fraenkel, *La capitale des Francs dans les sources arabes* (propose de lire *Paris* le nom que Mas'oudy lui donne, au lieu de *Trèves* proposé par M. Carra de Vaux). — Foy, *Explication de quelques formules liturgiques indiennes*. — Noeldeke, *Sur la chronologie perse* (synchronisme avec l'ère des Séleucides, d'où il résulte que le 28e jour du 7e mois perse de l'an 25 du règne de Chosroès II correspond au 14 janvier 615 de notre ère). — Prætorius, *Remarques sur l'inscription sabéenne du traité*. — Wellhausen, *Restitution d'une lacune du Kitâb el-Aghâni*. — Lidzbarski, *Une prétendue nouvelle version des Mille et Une Nuits*. — Hardy, *Sur un passage du livre de Jonas* (comparaison avec une superstition indienne). — Bibliographie.

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XV, partie II. — P. Bienkowski, *Un Éros volant de l'école de Praxitèle* (pl. VIII. Il s'agit d'une figurine en terre cuite, trouvée dans une tombe à Érétrie, qui a été acquise en 1895 par le Musée Britannique : elle est d'une conservation exceptionnelle). — J. B. Bury, *L'histoire des noms Hellas, Hellenes* (démontre que, dans le chant I de l'*Odyssée*, Hellas désigne la côte septentrionale du Péloponnèse, et explique par là le nom de Μεγάλη Ἑλλὰς donné à l'Italie méridionale, où se sont établis des colons venus en partie de l'Aegialé ou Achaïe). — Jevons, *Travail et gages à*

1. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir traiter la question très importante de l'embouchure du Jourdain et de ses variations séculaires; il y a pourtant là un facteur qui, ainsi que je l'ai montré autrefois, n'a pas été sans influence sur la constitution de la Mer Morte et la configuration de son rivage nord actuel. — C. C.-G.

2. M. Röhricht, s'en tenant aux traductions très insuffisantes de Quatremère, n'a pu tirer de ces documents arabes le parti qu'ils comportent. La question ne peut être utilement abordée que si l'on recourt aux manuscrits arabes originaux. C'est ce que j'ai fait il y a déjà bon nombre d'années à l'Ecole des Hautes Études, et j'ai obtenu ainsi des résultats du plus haut intérêt que je me propose de faire prochainement connaître. Voir, en attendant, les observations sommaires que je donne dans mon *Recueil d'archéologie orientale* (vol. II, § 26). — C. C.-G.

Digitized by Google

Athènes (jette quelque jour sur une question encore assez obscure). — Penrose, *Sur quelques traces laissées par l'entrée primitive de l'Acropole* (pl. XI-XIV. Croit reconnaître que, pendant bien des siècles et jusqu'à un moment qu'il s'abstient de déterminer, la porte par laquelle on entrait dans l'Acropole correspondait à la porte turque qui y donnait accès, jusqu'à ces dernières années, au pied du bastion qui porte le temple de la Victoire Aptère). — T. W. Allen, II. *Le texte des hymnes homériques*. — E. F. Benson, *Ægosthena* (pl. IX-X. Description et vues intéressantes de cette enceinte qui, selon l'auteur, est le plus bel échantillon de la fortification grecque qui soit arrivé jusqu'à nous). — P. Gardner, *Deux lécythes funéraires* (pl. XV. Intéressants l'un et l'autre par des particularités rares. Dans l'un on voit une Victoire ailée, et, dans l'autre, un enfant nouveau-né porté dans sa bière). — *Partie administrative*.

— *American Journal of Archæology and of the History the fine arts*, juillet-septembre 1895. — I. Mémoires de l'École américaine d'études classiques à Athènes. — E. Capps, *Le chœur dans le drame grec des derniers temps*. — B. Richardson, *Un temple à Érétrie* (pl. XVIII. Découverte d'un temple hexastyle, inconnue jusqu'à présent, tout près du théâtre). — E. Capps, *Fouilles dans le théâtre d'Érétrie en* 1894 (pl. XIX. Croit pouvoir tirer de ces fouilles des arguments à l'appui de la théorie de Doerpfeld). — II. Stevenson, *Quelques sculptures provenant de Koptos, au Musée de Philadelphie* (deux similigravures dans le texte). — III. J. P. Peters, *Les fouilles de l'Université de Pensylvanie à Nippour*. II. *La voûte à Nippour* (pl. XX; figures dans le texte, qui montrent, sous plusieurs aspects, d'après des photographies, une voûte à claveaux, celle d'un égout, trouvée à Nippour. D'après l'auteur de cette découverte, cette voûte remonterait à l'âge le plus ancien de la civilisation chaldéenne; elle serait antérieure à Sargon d'Agadé. Elle est de forme elliptique et faite de briques scellées dans du mortier de chaux. Plusieurs vues intéressantes, quoique un peu confuses, des débris de la *ziggurat*). — A. L. Frothingham et Allan Marquand, *Nouvelles archéologiques, sommaire des recherches et des découvertes récentes*.

— *American Journal of Archaeology*, t. X, n° 4, octobre-décembre 1895 : J. Peters, *L'expédition en Babylonie de l'Université de Pensylvanie*. III. *La cour des colonnes à Nippour* (pl. XXI. Assez nombreuses figures dans le texte; mais ce n'est, en général, que des reports très confus de médiocres photographies. Des croquis d'architecte seraient bien plus instructifs). — Publications de l'Ecole américaine d'archéologie à Athènes. — Goodell et Hermance, *Monuments funéraires d'Athènes* (figures dans le texte). — Hoppin, *Une cylix signée de Psiax* (pl. XXII. Figures dans le texte). — *Bibliographie*. — *Chronique archéologique*, par Allan Marquand (nous ne nions pas l'utilité de cette chronique, qui suppose, chez son auteur, un effort très méritoire pour se tenir au courant; mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le journal ne contienne pas plus de mémoires originaux, plus de descriptions de monuments et de relations de fouilles. Il n'a pas, à cet égard, encore réussi à rivaliser avec les recueils du même genre qui se publient en Europe).

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale i Roma*, 23e année,

Digitized by Google

1895, 3e fascicule, juillet-septembre. — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie urbaines.* — G. Tomassetti, *Découvertes suburbaines.* — R. Lanciani, *Les peintures antiques des cryptes romaines.* (Détails intéressants sur les différentes collections qui ont été formées à Rome, au XVIIe siècle, de dessins et de reproductions en couleur, d'après les peintures et les mosaïques que l'on retrouvait à Rome. L'auteur commence par donner un catalogue descriptif et analytique des recueils qu'il a examinés en Italie, en France, en Angleterre et en Prusse, puis il essaie de rapporter aux différentes régions de Rome et aux monuments suburbains les originaux des copies qu'il a eues sous les yeux, travail qui a ses difficultés, à cause de l'inexactitude de beaucoup des mentions qui accompagnent ces copies.) — L. Correra, *Graffites de Rome.* — L. Cantarelli, *Les distributions de grains à Rome et la série des praefecti frumenti dandi.* (Cherche à établir la série, qui n'a jamais encore été dressée, de ceux de ces *praefecti frumenti dandi ex senatus consulto* qui sont mentionnés dans les inscriptions.) — G. Pinza, *D'une inscription funéraire trouvée à Paliano.* (Étude sur la fonction des *speculatores.*) — *Bibliographie.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 23e année, fascicule 4, octobre-décembre. — Comtesse Ersilia-Caetani-Lovatelli, *Fragment d'un bas-relief en marbre avec représentation de gladiateurs* (pl. XIV-XV. On retrouve ici toute l'érudition à la fois abondante et précise à laquelle l'auteur, par ses précédents ouvrages, a habitué le lecteur). — G. Tomassetti, *Notes épigraphiques sur la banlieue de Rome.* — E. Celani, *Quelques inscriptions relatives aux inondations du Tibre.* — Fr. Cerasoli, *Documents du moyen âge qui ont trait aux Thermes de Dioclétien et au Mausolée d'Auguste.* — Liste des objets d'art découverts par les soins de la Commission archéologique municipale du 1er janvier au 31 décembre 1895 et conservés dans le Capitole et dans les magasins de la Commission. — Actes de la Commission et dons reçus. — G. P.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXVIII DE LA IIIe SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L'Athéna Lemnia sur des pierres gravées, par M. A. Furtwaengler. . 1
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le comte Michel Tyskiewicz 6
Observations sur la céramique mycénienne, par M. E. Pottier . . . 17
La croix de Nailly, par M. G. Julliot 33
Les Édifices d'Épidaure. Remarques et observations critiques, par M. Ch. Chipiez 38
Artémis chasseresse, marbre du Louvre dit « Diane à la biche », par M. René Dussaud 60
La patine du bronze antique, par M. F. de Villenoisy 67
Contribution à l'étude de la XXIe dynastie égyptienne, par M. Georges Daressy 72
Chronique d'Orient, no XXX (*suite*), par M. Salomon Reinach . . . 91
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 108
Nouvelles archéologiques et Correspondance 121
Bibliographie : 1. E. Pottier. Catalogue des vases antiques de terre cuite, du Musée du Louvre (par S. Reinach). . . . 124
— 2. A. Parmentier. Album historique. T. I. Le moyen âge : Habitation, vêtement, etc. (par S. R.). . . . 127
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le comte Michel Tyskiewicz 129
Notes d'archéologie orientale, par M. Ch. Clermont-Ganneau 138
De quelques représentations du sacrifice d'Abraham, par M. Edmond Le Blant 154
Statuette d'Hermaphrodite, par M. J.-Adr. Blanchet 160

Digitized by Google

Pages.

Buste en bronze découvert à Emporiae, de la collection Guëll, à Barcelone, par M. Salomon Reinach 163
Note sur une inscription de Sébaste, par M. Franz Cumont. 173
Textes pehlvis historiques et légendaires, traduits par M. E. Blochet . 177
La patine du bronze antique (*suite*), par M. F. de Villenoisy 194
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines de la Syrie, publiées par Waddington, par M. J.-B. Chabot. 213
Chronique d'Orient, n° XXX (*fin*), par M. Salomon Reinach. 229
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 248
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 254
Bibliographie : Dr Carton. Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga) (par J. Toutain). 263
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat 265
Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par MM. Deloche. 273
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le comte Michel Tyskiewicz 289
Les grands prêtres d'Ammon, par M. Cecil Torr 296
Voyage en Syrie (oct.-nov. 1895). Notes archéologiques, par M. René Dussaud 299
Notes d'archéologie orientale (*suite*), par M. Ch. Clermont-Ganneau. . 337
Bronzes grecs du Musée de Syracuse, par M. Giovanni Patroni . . . 355
Textes pehlvis historiques et légendaires (*suite*), traduits par M. E. Blochet. 359
Les Édifices d'Épidaure. Réponse à M. Chipiez, par M. E. Lechat . . 369
Réponse de M. Chipiez 380
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 383
Société nationale des Antiquaires de France. 394
Nouvelles archéologiques et Correspondance 394

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BLANCHET (J.-ADR.) — Statuette d'Hermaphrodite 160
BLOCHET (E.). — Textes pehlvis historiques et légendaires traduits. 177, 359
CAGNAT (RENÉ). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 265
CHABOT (J.-B.). — Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines de la Syrie, publiées par Waddington. 213
CHIPIEZ (CH.). — Les Édifices d'Épidaure. Remarques et observations critiques 38
— Réponse à M. Lechat 380
CLERMONT-GANNEAU (CH.). — Notes d'archéologie orientale . . . 138, 337
CUMONT (FRANZ). — Note sur une inscription de Sébaste. 173
DARESSY (G.). — Contribution à l'étude de la XXIe dynastie égyptiennne. 72
DELOCHE (M.). — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 273
DUSSAUD (RENÉ). — Voyage en Syrie (oct.-nov. 1895). Notes archéologiques. 299
FURTWAENGLER (A.). — L'Athéna Lemnia sur des pierres gravées . . . 1
JULLIOT (G.). — La croix de Nailly. 33
LE BLANT (EDMOND). — De quelques représentations du sacrifice d'Abraham 154
LECHAT (E.). — Les Édifices d'Épidaure. Réponse à M. Chipiez . . . 369
PATRONI (GIOV.). — Bronzes grecs du Musée de Syracuse 355
POTTIER (E.). — Observations sur la céramique mycénienne 17
REINACH (SALOMON). — Chronique d'Orient, n° XXX (*suite et fin*). 91, 229
— Buste en bronze découvert à Emporiae, de la collection Guëll, à Barcelone 163
TORR (CECIL). — Les grands prêtres d'Ammon. 296
TYSKIEWICZ (MICHEL). — Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*) 289
VILLENOISY (F. DE). — La patine du bronze antique 67, 194

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I. — Intailles et plaque de terre cuite.
II-III. — La croix de Nailly (Yonne).
IV. — Hermaphrodite (collection Blanchet).
V. — Tête en bronze d'Ampurias (Espagne; collection Guëll).
VI. — Le sacrifice d'Abraham (fragment d'un sarcophage chrétien).
VII. — Buste de Palmyre. — Église de Tortose.
VII *bis*. — Carte d'une partie de la Syrie.
VIII. — Buste en bronze de Méduse au Musée de Syracuse.

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

B

C

D

INTAILLES ET PLAQUE DE TERRE CUITE

Digitized by Google

Digitized by Google

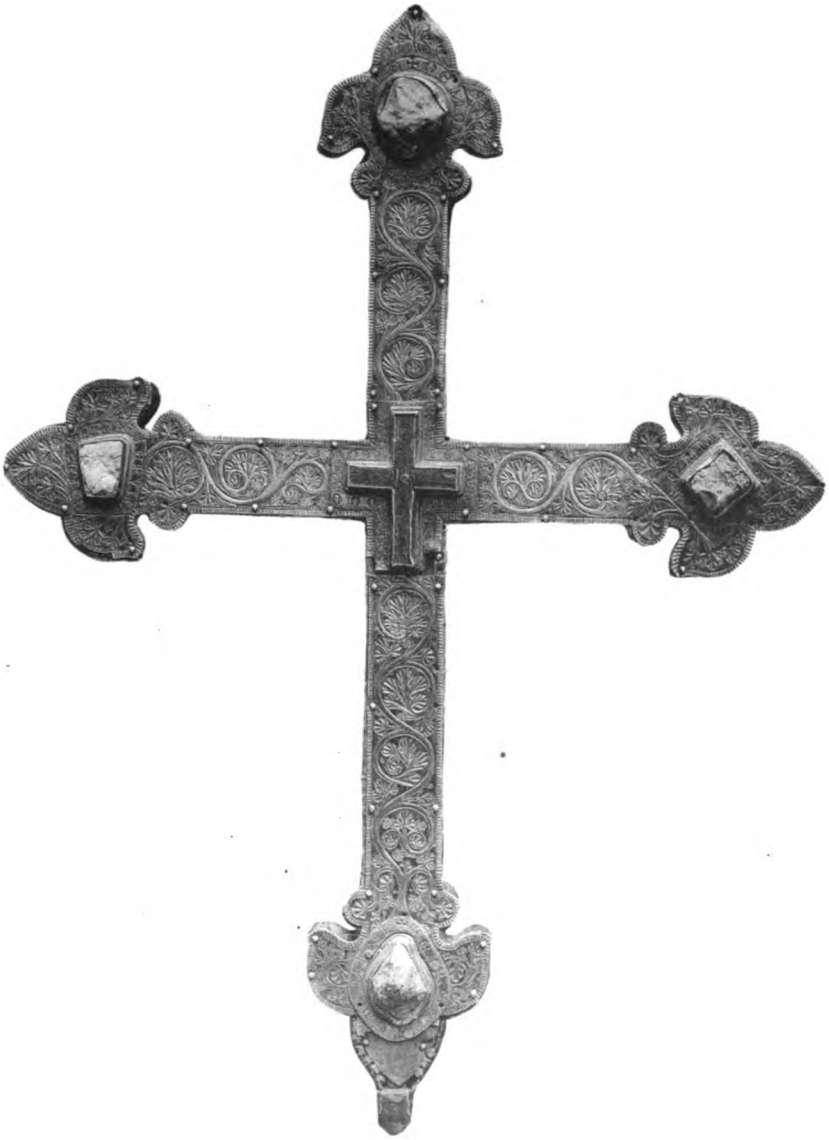

LA CROIX DE NAILLY (Yonne)

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CROIX DE NAILLY (Yonne)

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

HERMAPHRODITE

STATUETTE DE BRONZE

(Collection BLANCHET)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

TÊTE EN BRONZE D'AMPURIAS (ESPAGNE)
(Collection GUELL à Barcelone)

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Sacrifice d'Abraham.

FRAGMENT DE SARCOPHAGE CHRÉTIEN

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

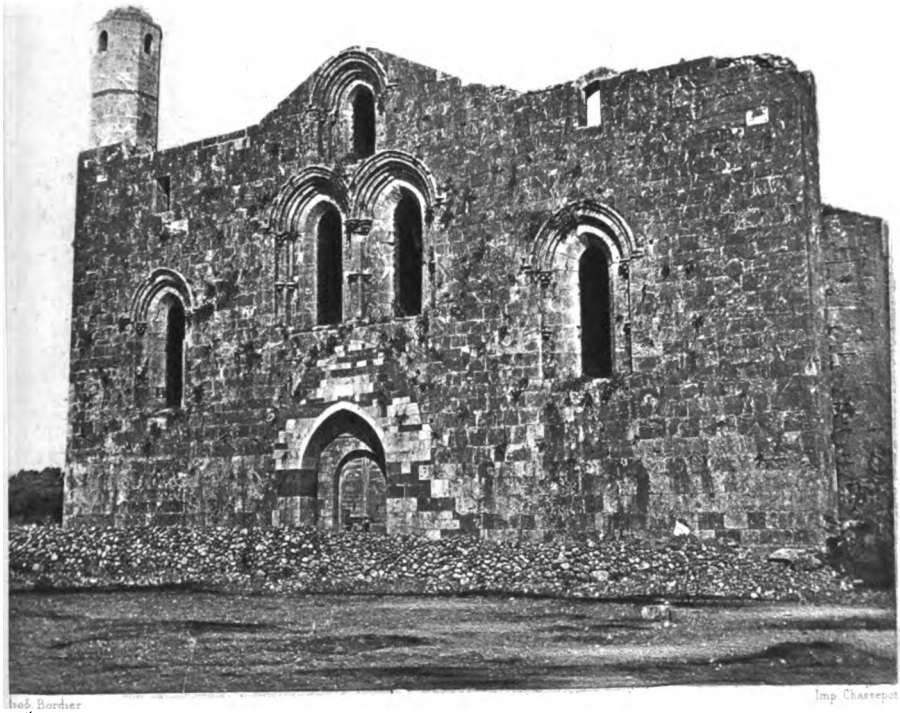

Phot. Bordier Imp. Chassepot

1 Buste Palmyrenien de Tripoli
2 Façade de la cathédrale de Tortose

Digitized by Google

Digitized by Google

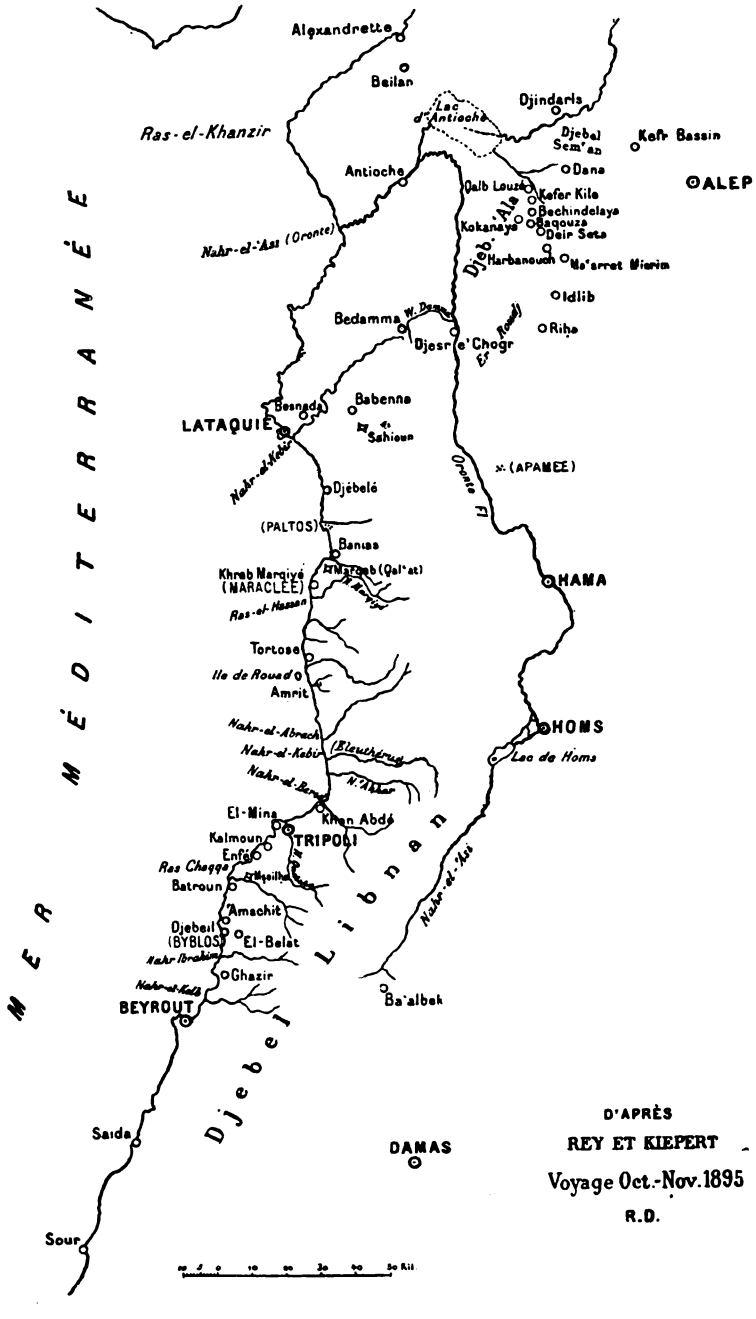

CARTE D'UNE PARTIE DE LA SYRIE

POUR SERVIR AU VOYAGE DE M. R. DUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

BUSTE DE MÉDUSE

au Musée de Syracuse

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Sous la direction de MM. **Georges PERROT** et **Robert DE LASTEYRIE**,
Membres de l'Institut

Avec le concours de M. **Paul JAMOT**,
Secrétaire de la Rédaction.

TOMES I ET II, ACCOMPAGNÉS DE NOMBREUSES PLANCHES

Prix de souscription : Paris, 32 fr. — Départements, 35 fr. — Etranger, 36 fr.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE DES BRONZES ANTIQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Par **Ernest BABELON**,
Conservateur du Département des Médailles et Antiques,

et **J.-Adrien BLANCHET**,
Sous-bibliothécaire au même département.

Un beau volume grand in-8 de 800 pages, illustré de 1.100 dessins. . . 40 fr.

CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **Henri OMONT**,
Conservateur-adjoint du Département des Manuscrits.

Environ 15 volumes in-8. (*En cours de publication.*)

Tomes I, II, III. — Chaque volume . . . . . 7 fr. 50

CATALOGUS CODICUM HAGIOGRAPHICORUM GRAECORUM

BIBLIOTHECÆ NATIONALIS PARISIENSIS

Ediderunt hagiographi **BOLLANDIANI** et **H. OMONT**.

Un volume in-8. . . . . 12 fr.

CATALOGUE DE LA COLLECTION DUPUY

MÉMOIRES HISTORIQUES, LETTRES D'ÉRUDITS, ETC.

Publié par **Léon DOREZ**

2 volumes in-8. . . . . (*Sous presse.*)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02313 3617

CE
UNI
FEB 25 1996

Digitized by Google

Digitized by Google